



HAL
open science

Savigny-sur-Ardres : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre

Cécile Paresys, Marie-Cécile Truc

► **To cite this version:**

Cécile Paresys, Marie-Cécile Truc (Dir.). Savigny-sur-Ardres : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre. Librairie archéologique, 107 (1-3), 262 p., 2017, Bulletin de la Société archéologique champenoise, Godin, Michel, 9782918253198. hal-02202265

HAL Id: hal-02202265

<https://hal.science/hal-02202265v1>

Submitted on 16 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE CHAMPENOISE

t.107 • 2014 • n°1 et 3



Savigny-sur-Ardres : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre

Savigny-sur-Ardres : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre

Cet ouvrage collectif est la publication de la fouille du cimetière mérovingien de Savigny-sur-Ardres, réalisée en 2001. Cet ensemble funéraire est l'un des premiers ensembles altomédiévaux de Champagne-Ardenne à avoir été fouillé et étudié selon les méthodes de l'archéologie préventive et de l'anthropologie de terrain.

Cette fouille, menée dans des circonstances hivernales difficiles, a toutefois permis d'étudier 83 sépultures recelant plus de 200 objets. Le caractère hétérogène de la population, mis en lumière par l'analyse biologique, ne trouve pas de correspondance dans le mobilier qui semble au contraire parfaitement homogène et caractéristique de la période. Nous pourrions être en présence de groupes humains d'origine diverse mais pratiquant les mêmes gestes funéraires.

La cartographie des sépultures selon leur datation met en évidence une organisation bi-nucléaire avec une extension probable du gisement funéraire vers l'est et le sud-ouest, en dehors de l'emprise de la fouille. Cette nécropole est en fonction essentiellement au VI^e siècle, mais une création plus ancienne est très probable, comme semble l'indiquer quelques indices mobiliers. Une réoccupation des lieux au milieu du XIII^e siècle est matérialisée par au moins deux sépultures, installées selon une orientation discordante par rapport aux inhumations mérovingiennes et situées en limite d'emprise.

Enfin, cette nécropole a pu bénéficier d'un examen des restes organiques, en particulier des textiles minéralisés, ce qui a permis de mettre en évidence, pour la première fois en Champagne-Ardenne, des dépôts funéraires d'objets emballés.

Savigny-sur-Ardres : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre

Bulletin de la Société archéologique champenoise • t.107 • 2014 • n°1 et 3



sous la direction de
Cécile Paresys et Marie-Cécile Truc

avec la collaboration de
Nathalie Achard-Corompt, Hubert Cabart †,
Jean-Marc Doyen, Frédéric Dugois †,
Fabien Langry-François, René Legoux,
Fabienne Médard, Christophe Moulhérat, Claire Pilliot,
Rachel Prouteau, Elise Sehier, Willy Tegel.

Directeur de la publication : Michel Godin
Parution trimestrielle
Ce numéro : t.107, 2014 - n° 1 et 3
Imprimé par : PEETERS
Dépot légal ; 4^e trimestre 2017
ISSN 1145-7295
ISBN 978-2-918253-19-8
Prix : 30 €





SAVIGNY-SUR-ARDRES (MARNE) :
UNE NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE
EN VALLÉE DE L'ARDRE





Savigny-sur-Ardres (Marne) : une nécropole mérovingienne en vallée de l'Ardre

sous la direction de

Cécile Paresys (Inrap, UMR 7264 CEPAM) et Marie-Cécile Truc (Inrap, UMR 6273 CRAHAM)

avec la collaboration de

Nathalie Achard-Corompt (Inrap), Hubert Cabart †, Jean-Marc Doyen, Frédéric Dugois † (Inrap),
Fabien Langry-François (Inrap, Umr 6298 ARTEHIS), René Legoux (ingénieur école centrale
de Nantes) Fabienne Médard (UMR 7044, laboratoire Anatex), Christophe Moulhérat (Musée du
Quai Branly), Claire Pilliot (Inrap), Rachel Prouteau (Inrap), Elise Sehier (Inrap, EA 1132, HISCANT-MA),
Willy Tegel (Dendronet, Allemagne)

conception graphique et mise en page

Sylvie Culot (Inrap)

Illustrations de couverture

Fibule en rosette de la sépulture 240
et sépulture 106 (Clichés : Sylvie Culot, Inrap),

Relecture scientifique

Florence Carré (DRAC Normandie, service régional de l'archéologie)
Véronique Gallien (Inrap, UMR 7264 CEPAM)
René Legoux (ingénieur école centrale de Nantes)

Remerciements

Nous tenons à remercier Florence Carré, Véronique Gallien et René Legoux pour leurs relectures attentives et leurs remarques avisées, ainsi que Christèle Baillif-Ducros (Inrap, UMR 6273 CRAHAM), Stéphanie Desbrosse-Degobertière (Inrap, UMR 6273 CRAHAM), Arnaud Rémy (Inrap) et Isabelle Richard (Inrap, UMR 7264 CEPAM) qui ont accepté d'être les premiers lecteurs de cet ouvrage.

Nous remercions également David Duda (topographe Inrap) pour la reprise de plans et Isabelle Le Goff (Inrap, UMR 7206) pour ses remarques judicieuses et son aide à la rédaction des parties introductives et conclusives.

Enfin nos remerciements vont également à Aline Bataille pour sa bienveillante motivation, soutenue par les autres membres de la Société Archéologique Champenoise et notamment Michel Godin.

Toute reproduction même partielle de cet ouvrage est strictement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.





TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉSENTATION DU SITE ET DE LA FOUILLE	7
I. 1. De la fouille à la publication	7
I. 2. Une nécropole de la vallée de l'Ardre	7
II. ÉLÉMENTS D'HISTOIRE.....	8
II. 1. Les origines de Savigny	9
II. 2. L'abbaye d'Igny et la grange de Monthazin	10
II. 3. Savigny et la châteltenie de Courville	11
II. 4. L'Ancien Cimetière	12
II. 5. La Croix Cassée et la découverte de la nécropole	16
II. 6. Conclusion	17
III. LA NÉCROPOLE	17
III. 1. Organisation de la nécropole	17
III. 2. Pratiques funéraires	19
III. 2.1. Méthode d'étude des sépultures	19
III. 2.2. Les fosses	19
III. 2.3. Position des défunts	20
III. 2.4. Aménagement des fosses et contenants.....	21
III. 2.5. Recoupement des fosses sépulcrales et réductions.....	22
III. 2.6. Conclusion	23
III. 3. La population inhumée	23
III. 3.1. Présentation des sujets inhumés	23
III. 3.1.1. Sexe	24
III. 3.1.2. Âge au décès.....	24
III. 3.1.3. Approche paléodémographique	25





III. 3.1.4. État sanitaire général des inhumés.....	25
III. 3.1.5. Troubles de la croissance et indicateurs de stress	26
III. 3.1.6. Troubles de l'activité.....	27
III. 3.1.7. Troubles du vieillissement	29
III. 3.1.8. Troubles nutritionnels.....	30
III. 3.1.9. Pathologies infectieuses	30
III. 3.2. Stature, robustesse et aplatissement des os	31
III. 3.3. Déformation crânienne volontaire ou taphonomique ?	32
III. 3.4. Recherche des réseaux d'apparentement.....	32
III. 4. Conclusion.....	33
IV. MOBILIER ET DÉPÔTS FUNÉRAIRES	35
IV. 1. Répartition par sexe et âge des dépôts	35
IV. 1.1. Observations générales.....	35
IV. 1.2. Des dépôts propres à un sexe ?	36
IV. 1.3. Le cas des enfants	39
IV. 1.4. Conclusion	39
IV. 2. Localisation des dépôts dans la tombe	39
IV. 2.1. Les accessoires vestimentaires et la parure	39
IV. 2.2. Les armes	45
IV. 2.3. Les aumônières et sacs	48
IV. 2.4. Les divers ustensiles	49
IV. 2.5. La vaisselle	54
IV. 2.6. Quelques réflexions conclusives.....	54
IV. 2.6.1. Objets portés et objets déposés	54
IV. 2.6.2. Un type de dépôt particulier : les objets emballés	54
V. ÉTUDE TYPOLOGIQUE.....	57
V. 1. La parure	58
V. 1.1. Les fibules	58
V. 1.2. Les perles.....	66
V. 2. Les armes	71
V. 2.1. Les haches	71





V. 2.2.	Les pointes de flèches	73
V. 2.3.	Les scramasaxes.....	75
V. 2.4.	Quelques remarques en guise de bilan sur les armes	77
V. 3.	Les boucles et plaques-boucles.....	77
V. 3.1.	Les plaques-boucles	77
V. 3.2.	Les boucles de ceinture	83
V. 3.3.	Les petites boucles	88
V. 4.	Les couteaux	89
V. 5.	Les aumônières, sacs et leur contenu.....	92
V. 5.1.	Les fermoirs d'aumônière	92
V. 5.2.	Les anneaux	92
V. 5.3.	Les fiches et fiches à bélières	94
V. 5.4.	Les forces	95
V. 5.5.	Les pinces à épiler	96
V. 5.6.	L'aiguille	97
V. 5.7.	Les épingles.....	97
V. 5.8.	La fusaïole	97
V. 6.	Les silex taillés.....	100
V. 6.1.	Les éclats de silex.....	100
V. 6.2.	La lame de la sépulture 241.....	101
V. 6.3.	Conclusion	102
V. 7.	Les peignes	103
V. 8.	Les monnaies	103
V. 9.	La céramique.....	105
VI.	RESTES DE TISSUS MINÉRALISÉS SUR DES OBJETS MÉTALLIQUES ISSUS DES SÉPULTURES	107
VI. 1.	Présentation des vestiges étudiés.....	107
VI. 2.	Analyse des vestiges textiles par sépulture.....	108
VI. 3.	Synthèse des résultats.....	142
VI. 3.1.	Données techniques par matière première	142
VI. 3.1.1.	Sens de torsion des fils.....	142
VI. 3.1.2.	Diamètres des fils.....	142



VI. 3.1.3. Armures de tissage.....	142
VI. 3.2. Répartition des matières textiles en fonction du type d'objet	142
VI. 3.3. Fonction des éléments organiques.....	142
VII. APPROCHE CHRONOLOGIQUE DE LA NÉCROPOLE.....	147
VII. 1. Méthodes de datation	147
VII. 1.1. La permutation matricielle	147
VII. 1.2. Les recoupements stratigraphiques	149
VII. 1.3. Les datations par ¹⁴ C.....	149
VII. 2. Résultats.....	149
VIII. SYNTHÈSE.....	153
VIII. 1. Des tombes de qualité ?	153
VIII. 1.1. Sépulture féminines bien dotées	153
VIII. 1.2. Sépultures masculines bien dotées	153
VIII. 1.3. Bilan	156
VIII. 2. Éléments sur la gestion de l'espace funéraire.....	157
VIII. 2.1. Un espace bi-nucléaire ?	157
VIII. 2.2. Une extension probable de la nécropole vers l'est et le sud-ouest ...	157
VIII. 3. En guise de conclusion... ..	159
IX. CATALOGUE RAISONNÉ DES SÉPULTURES.....	160
X. TABLE DES FIGURES	247
XI. BIBLIOGRAPHIE.....	252

SAVIGNY-SUR-ARDRES : UNE NÉCROPOLE MÉROVINGIENNE EN VALLÉE DE L'ARDRE

I. Présentation du site et de la fouille

Cécile Paresys, Claire Pilliot, Marie-Cécile Truc

I. 1. De la fouille à la publication

En 2001, l'opération d'archéologie préventive de Savigny-sur-Ardres (Marne) dévoile l'une des premières nécropoles mérovingiennes découverte dans la région. Cette fouille pionnière documente en effet un secteur de Champagne-Ardenne qui reste, aujourd'hui encore, mal connu pour la période mérovingienne. La nécropole offre un espace funéraire typique du VI^e siècle, avec 83 sépultures dotées de mobilier d'un intérêt certain, aussi bien pour la qualité des objets que la compréhension de leur position dans la tombe. Malgré une nette sous-estimation du nombre de sépultures, non sans effet sur les moyens alloués à leur fouille et leur analyse (Paresys 2010, p. 15-18), un catalogue complet des tombes offre un exposé raisonné des données et forme l'armature de cette publication. Les observations de terrain ont pu se déployer lors de la phase d'étude grâce au fort investissement et à la persévérance de l'équipe, soutenue par un Projet d'Activité Scientifique de l'Inrap (PAS). Les analyses ont porté aussi bien sur l'organisation de la nécropole et les pratiques funéraires que la typologie du mobilier et son mode de dépôt (étude des restes de tissus et de bois fossilisés). Une attention particulière fut également portée à l'approche chronologique de la nécropole (datation ¹⁴C, stratigraphie, permutation matricielle). Bien que le potentiel du site n'ait pu être exploré complètement, c'est avec satisfaction que nous livrons aujourd'hui les apports de la nécropole de Savigny-sur-Ardres, d'autant que la fouille récente d'autres nécropoles contemporaines promet de belles synthèses sur les pratiques funéraires mérovingiennes dans la région.

I. 2. Une nécropole de la vallée de l'Ardre

La commune de Savigny-sur-Ardres (canton de Ville-en-Tardenois) est localisée au pied du Mont Grenet, sur les bords de l'Ardre (Chalette 1845, p. 430). Cet affluent de la Vesle, qu'il rejoint à 35 km environ, possède une vallée encaissée, bordée de coteaux boisés sur la plus grande partie de son cours. La vallée de l'Ardre est au centre d'une petite région naturelle, le Tardenois, qui s'étend de la vallée de la Vesle à celle de la Marne. Elle est limitée au nord-ouest par le Soissonnais et au sud par les Bries. Le relief y est relativement prononcé : les vallées humides et étroites sont bordées de versants aux pentes assez fortes (25 %). Les villages ont été installés sur ces coteaux, plus favorables que les étroites vallées inondables.

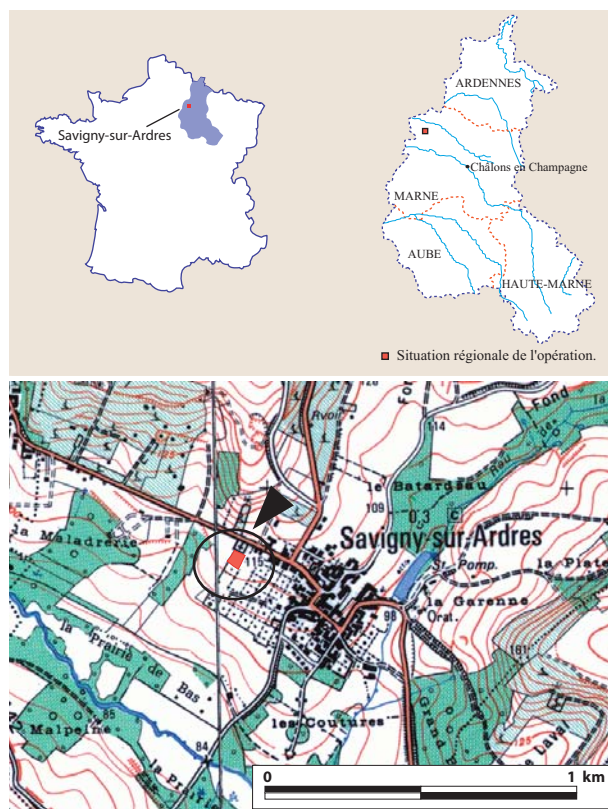


fig. 1 : Localisation de la fouille sur la carte IGN
fond IGN au 1/25000, scan25®, ©IGN 2011

Le village actuel de Savigny-sur-Ardres est installé en haut d'un versant orienté au sud, à une altitude moyenne de 115 m NGF, et domine la rivière de l'Ardre qui coule 30 m plus bas. Il est positionné à la confluence de cette rivière et d'un ruisseau qui prend sa source à environ 2 km vers le nord. La nécropole se trouve en bordure occidentale du village, à 200 m environ de l'église qui occupe une position centrale. Elle présente un pendage nord-est/sud-ouest de 1,50 m¹. Cette localisation en sommet de versant, avec une extension en bande parallèle à la vallée, est classique pour les nécropoles rurales du haut Moyen Âge, dans la région Champagne-Ardenne et dans l'est de la France (Desbrosse-Degobertière 2015) (fig. 1, page 7).

La nécropole est implantée en limite des limons d'alluvions de la vallée de l'Ardre. Elle se trouve dans un contexte de sables blancs tertiaires (faciès Yprésien supérieur), surmonté d'un horizon de limon sableux jaune orangé avec des poches argile (fig.2).

1 100,96 m NGF au point le plus haut et 98,92 m NGF au point le plus bas.

II. Éléments d'histoire

Claire Pilliot

L'environnement archéologique est peu connu car aucune fouille n'a eu lieu dans les environs immédiats et les auteurs locaux ne sont guère prolifiques sur cette commune ni sur ses alentours (fig.3).

Pour le haut Moyen Âge, la toponymie et l'hagiographie sont les seules approches autres qu'archéologique de l'occupation du sol de Savigny. En effet, le toponyme de Savigny fait son apparition dans les sources écrites au XI^e siècle. Il faut ensuite attendre la fondation de l'abbaye d'Igny (Marne) au XII^e siècle, pour obtenir des mentions du village. Il est mentionné par la suite à de très nombreuses reprises dans les textes médiévaux et modernes. Enfin, Savigny dépendant par la suite de la châtellenie de Courville (Marne), les fonds de cette dernière nous fournissent des informations très utiles dans le cadre de cette étude.

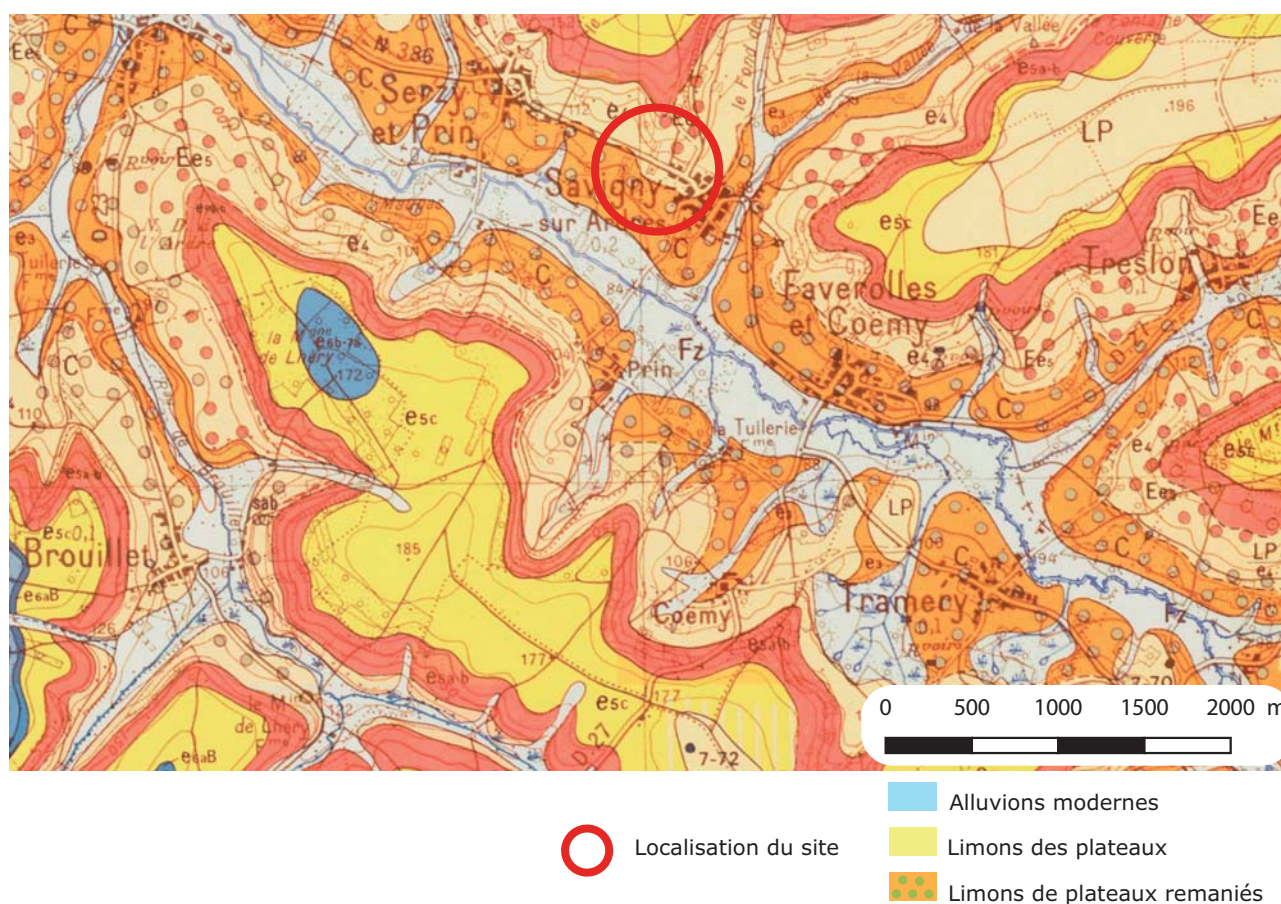


fig.2 : Localisation de la fouille sur la carte géologique
© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr

II. 1. Les origines de Savigny

Savigny est localisé dans le Tardenois, *pagus* de l'époque mérovingienne ; il s'agissait de petites unités administratives, que l'on appelait également comtés, du nom de l'officier royal qui était placé à leur tête (Crubellier 1975, p. 88). Vers 800, l'archevêque de Reims, Wulfair, était désigné comme *missus super totam Campaniam*, c'est-à-dire inspecteur en mission dans les *pagi* du Dormois, Vongeois, Astenois, Châlonge, Omois, Laonnois, Valois, Porcien, Tardenois, Soissonais, tous situés sur la Marne ou plus au nord (Crubellier 1975, p. 87). Ces divisions anciennes ont perdu leur consistance à partir du moment où le traité de Verdun, en 843, créa, de part et d'autre d'une frontière d'orientation méridienne, une France occidentale –à laquelle appartenait la Champagne– et une Lotharingie. Ces petites unités administratives sont devenues avec le temps le modèle pour l'implantation des archidiaconés et doyennés dont la réunion forme le diocèse (Bur 1988, p. 94). Toutefois, le *pagus* du Tardenois est un cas à part, puisqu'il se situait à la fois sur deux diocèses, celui de Reims et celui de Soissons.

Les documents antérieurs au XII^e siècle où l'on trouve la mention du *pagus Tardinensis* ne sont pas nombreux ; on en dénombre seulement sept ou huit, en tenant compte de l'acte de Wulfair (cf. *supra*). Il figure également en 853 sous le nom de *pagus Tardinisus*, dans le deuxième *missicatum* échu à Hincmar, archevêque rémois. On le retrouve également dans un diplôme de Charles Le Chauve du 5 mai 877 (Longnon 1869, p. 82).

Le patrimoine foncier à l'époque mérovingienne est constitué de « quelques grands blocs territoriaux d'origine publique ou privée, des fragments d'anciens *fundis*, une poussière de petites possessions, des fermes –*villares*–, des *portiones villae*, des pièces de terre ou de vignes isolées, des parties de bois » (Devroey 1988, p. 59). Les évêques de Reims vont du IV^e à la fin du VIII^e siècle, d'après les notices biographiques rédigées par Flodoard entre 948 et 952², s'attacher à enrichir le temporel de leur Église en achetant ces terres.

2 Flodoard de Reims, Histoire de l'église de Reims. 1^{ère} édition en 1824 par F. Guizot. Réédition 2004, 2 tomes, Les sources de l'histoire de France, éd. Paléo, Clermont-Ferrand, 351 p.

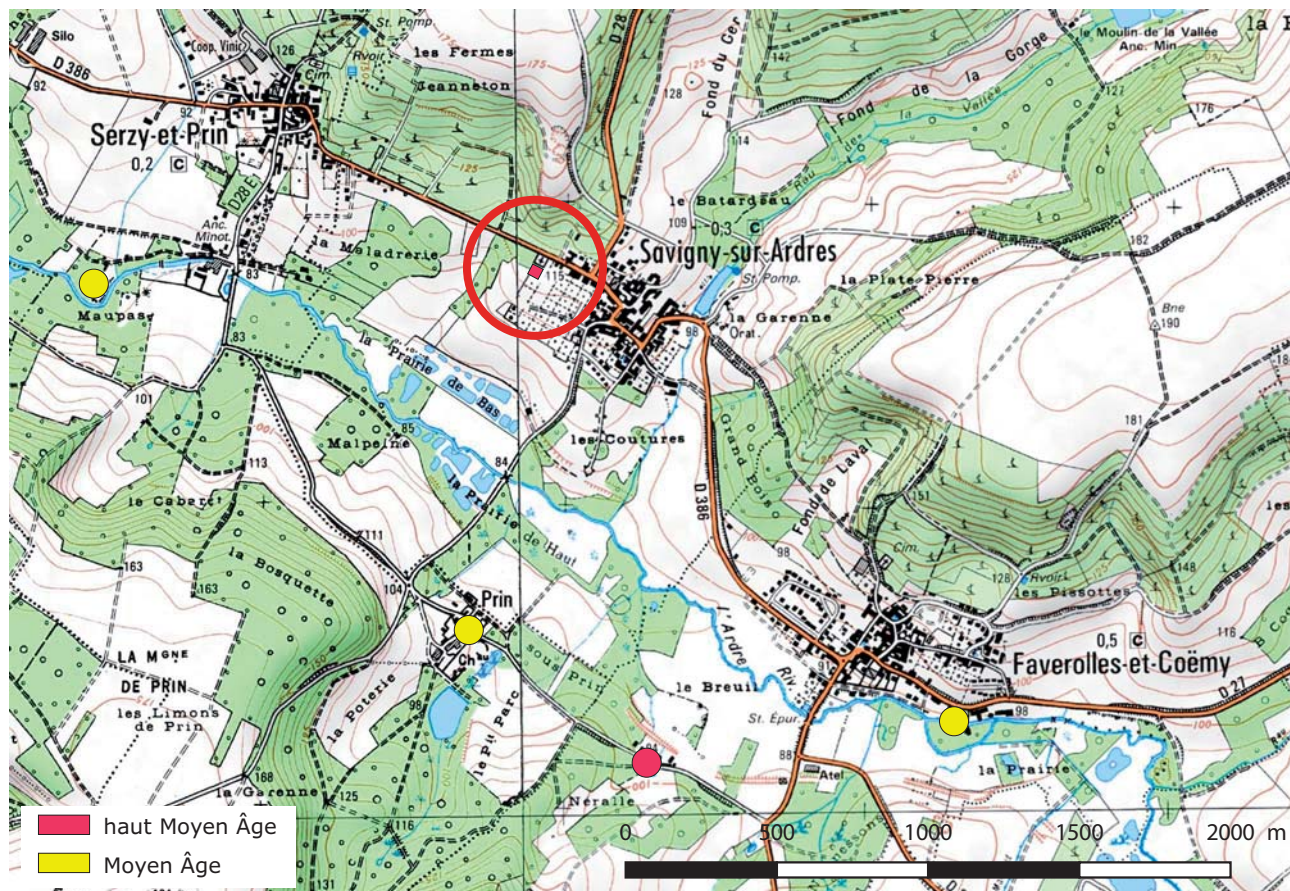


fig.3 : Environnement archéologique de la fouille
fond IGN au 1/25000, SCAN25® ©IGN 2011, Inrap

D'après Dauzat (1963, p. 647), le toponyme de Savigny serait formé d'un nom d'homme latin, *Sabinus*, auquel aurait été accolé le suffixe – *acum*. Ce suffixe désignerait une exploitation agricole, autour de laquelle se seraient groupées des habitations rurales qui auraient ainsi formé le village de Savigny.

La première mention textuelle de Savigny apparaît dans le polyptique de l'abbaye Saint-Remi de Reims sous la forme *Saviniacum* (Longnon 1891, p. 256). La rédaction du polyptique daterait de la seconde moitié du IX^e siècle. Toutefois, certaines parties du texte sont postérieures et semblent avoir été ajoutées durant la première moitié du XI^e siècle, période durant laquelle les abbés augmentent le patrimoine de l'abbaye et fortifient ses droits (Poirier-Coutansais 1974, p. 23-28). La mention de Savigny semble avoir été inscrite à ce moment.

La paroisse de Savigny est dédiée à saint Martin. Le culte de ce dernier, né en Pannonie vers 315, se répand dans toute la Gaule à la fin du V^e siècle et connaît un âge d'or à l'époque mérovingienne (Hourlier 1962). Cette titulature est donc souvent considérée comme un indice de création altomédiévale du lieu de culte (Aubrun, 1986, p. 40 ; Durant, 1998, p. 122).

II. 2. L'abbaye d'Igny et la grange de Monthazin

Savigny figure ensuite à de très nombreuses reprises dans les archives de l'abbaye d'Igny³, ce dès le milieu du XII^e siècle : *Savigneium*⁴ (1154-1159). Igny, abbaye de cisterciens, quatrième fille de Clairvaux, est fondée en 1126, à la suite d'une donation foncière de Raynaud, archevêque de Reims, à l'abbaye de Clairvaux⁵. L'abbaye dépend de la paroisse d'Arcy-le-Ponsart. Les premiers moines arrivent de Clairvaux en 1128. Par le biais des donations, Igny se développe et prend de l'importance ; elle possède quelques années plus tard de beaux et grands domaines, notamment plusieurs fermes. Vers 1350, dix-sept granges sont exploitées. À Savigny-sur-Ardres, Igny détient la ferme ou grange de Monthazin, donnée en 1145 par le chanoine Henri, abbé de Viviers (Péchenard 1883, p. 76). Au XIII^e siècle, Monthazin atteint le maximum de son développement (Péchenard 1883, p. 234). La grange est un établissement agricole, mais elle comporte également toutes les constructions ordinaires d'une abbaye : réfectoire, salle capitulaire, etc. L'abbaye a à Monthazin le droit de haute, moyenne et basse justice (fig. 4).

3 L'abbaye d'Igny est localisée sur la commune d'Arcis-le-Ponsart, Marne, à 9 km de Savigny-sur-Ardres.

4 ADM Châlons-en-Champagne, cart. d'Igny, f° 2 r°.

5 ADM Châlons-en-Champagne, 19H3.

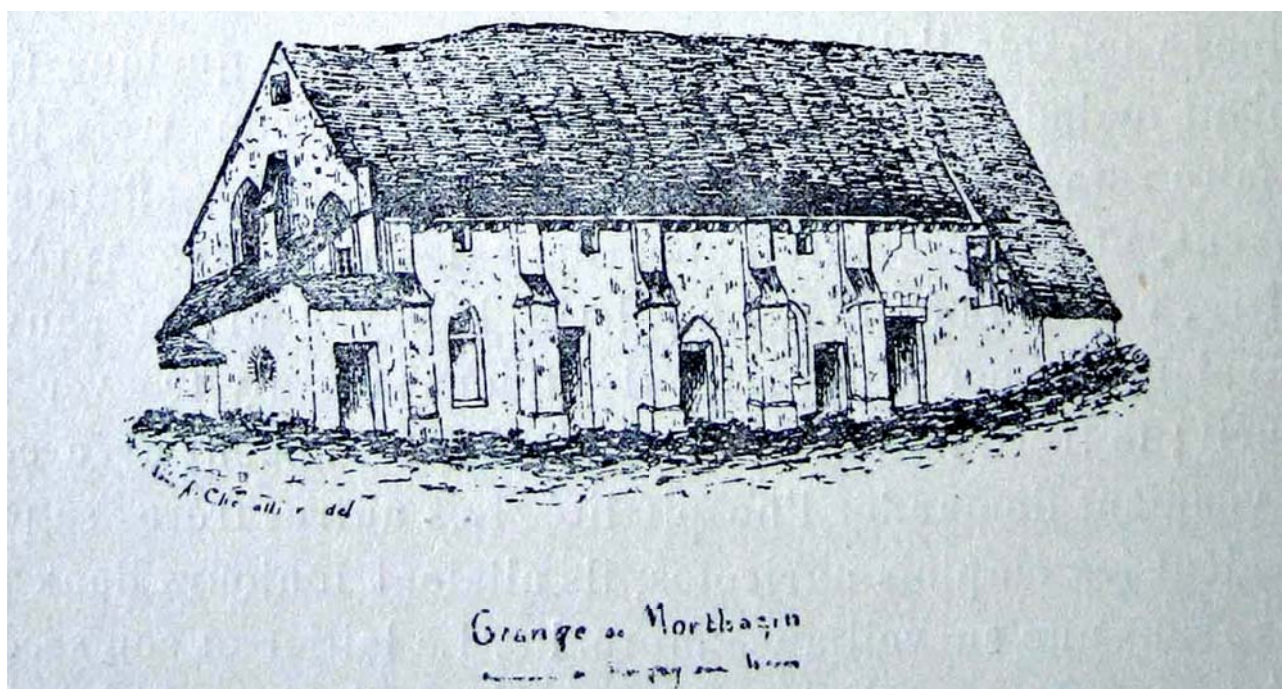


fig. 4 : Grange de Monthazin
© extrait de Chevallier A. 1989 (rééd.), p. 76

Autour de Monthazin, les moines d'Igny possèdent une assez grande étendue de territoire, notamment des bois, prés et terres. Plusieurs d'entre eux sont localisés à Savigny. On en retrouve les mentions dans les fonds des archives du monastère : de 1169 à 1179, Pierre Monoculus, abbé d'Igny, reçoit de Vermond de Châtillon, partant pour Jérusalem, ses coutures et prés de Savigny, ses terres de Monthazin, avec les marais situés *au-dessus de la Vigne* (Péchenard 1883, p. 142 ; Cartulaire d'Igny, fol° 34). En 1193, les religieux d'Igny cèdent à Renaud de Prin, une pièce de vigne à Igny contre 5 fauchées de pré à Savigny⁶. En 1236, Thibault, fils de Durand, vend à l'abbaye un pré situé à Savigny⁷. D'autres échanges ou donations de prés, vignes ou terres sur le territoire de Savigny se font également durant les années suivantes⁸. En 1270, Robert de Maisnil est *maieur* de Savigny, il fait quelques concessions à l'abbaye, concessions qui sont approuvées entre autre par Thomas le Roux de Savigny, écuyer (Chevallier 1989, p. 67). Vers 1290, Jean II de Pontoise, abbé d'Igny, passe un traité avec les habitants de Savigny pour déterminer les limites de leurs terres et de celle de Monthazin (Chevallier 1989, p. 67).

En revanche, parmi tous les actes dépouillés au sujet des terres possédées par l'abbaye à Savigny⁹, aucun ne semble documenter les parcelles concernées par la fouille archéologique.

Selon le cartulaire de l'abbaye d'Igny, les pierres qui forment la colline de Monthazin sont recherchées au XIII^e siècle :

« on y avait ouvert des carrières qui fournissaient à Savigny et aux pays d'alentour de quoi entretenir les routes, bâtir les maisons et couvrir les toits. L'abbé Nicolas fit l'acquisition d'une de ces carrières, tout proche de Monthazin, à un écuyer de Savigny, nommé Baudoin, et la fit exploiter » (Péchenard 1883, p. 197 ; cartulaire d'Igny, fol° 2).

II. 3. Savigny et la châtelainie de Courville

Si l'abbaye d'Igny possède à Savigny de très nombreuses terres, le village est toutefois aux mains de l'archevêque de Reims. En effet, Savigny dépend de la châtelainie de Courville, qui lui appartient. Les origines de la châtelainie remonteraient à l'époque

mérovingienne où Rieul, archevêque de Reims de 670 à 696, enrichit l'archevêché de son patrimoine et de ses nombreuses acquisitions ; en effet, Warat, « homme de noble race, donna aux églises de Notre-Dame et de Saint-Remi, Mont-Cruny, Courville et Arcigny en Tardenois » (Flodoard, édition 2004, p. 193). Au XII^e siècle, Courville devient le siège de la châtelainie, lorsqu'en 1179, le comté de Reims est érigé en duché par Louis VII et que ses dépendances s'agrandissent de certaines seigneuries qui y sont jointes. Sept châtelainies constituent alors l'apanage de ce duché : le château de la Porte Mars, Chaumusy, Attigny, Bethenville, Cormisy, Courville, Sept-Saulx, Nogent et la Vilette. La châtelainie de Courville a alors sous sa juridiction les villages de Mons, Saint-Gilles, Cohan, Unchair, Savigny, Breuil, Prémecy, Courlandon, ses dîmes exceptées (Thomas 1969, p. 3). Les bulles d'Alexandre III, en 1179, et d'Innocent III, en 1205, confirment les archevêques dans la possession de ce domaine (Valentin 1864, p. 248).

De plus, le fief de la mairie de Savigny dépend du prieuré de Saint-Gilles¹⁰. Il semble que ce dernier soit uni au domaine de l'archevêché en 1412, à la sollicitation de Simon-de-Cramand, et réuni alors à la châtelainie de Courville (Marlot 1846 t. IV, p. 157). Nous retrouvons la mention de la mairie de Savigny dans les comptes du prieuré. Ces comptes ont été conservés seulement pour les années 1449-1465¹¹ ; l'un d'eux rapporte « La mairie et dismes de Savigny appartient à la prioré de St Gilles ont esté venddus pour ceste années en l'an 1464 ». Malheureusement, à part ces comptes, la majorité des archives de cet établissement religieux a disparu ; ses origines restent donc inconnues. Nous savons juste que Saint-Gilles apparaît pour la première fois vers le milieu du XII^e siècle, dans un acte d'échange fait par l'archevêque Sanson et l'abbaye d'Igny (Chevallier 1897, p. 116). Vers 1187, un conflit éclate entre l'abbaye d'Igny et le prieuré de Saint-Gilles au sujet de leurs propriétés respectives de Savigny et de Monthazin, de Saint-Gilles et de Breuil, et principalement au sujet des dîmes (Péchenard 1883, p. 171).

Les archives de l'archevêché conservent également tous les baux des dîmes de la mairie de Savigny pour le XVIII^e siècle¹², entre autre : « sieur Jean Petit prestre curé de Savigny-sur-Ardres et pour ledit temps le tiers

6 ADM Châlons-en-Champagne, 19H59.

7 ADM Châlons-en-Champagne, 19H59.

8 ADM Châlons-en-Champagne, 19H59.

9 ADM Châlons-en-Champagne, 19H59 : copie au XIV^e siècle de titres concernant les biens de l'abbaye à Savigny-sur-Ardres (1145-1269).

10 Le prieuré, aujourd'hui disparu, était localisé sur la commune de Saint-Gilles, distante de 9 km de Savigny-sur-Ardres.

11 ADM Reims 2 G 92

12 ADM Reims, 2 G 162, 2 G 163

des grosses et menues dixmes du village et terroir dud Savigny-sur-Ardres, et dépendant de la chatellenie de Courville appartenant a son altesse Monseigneur l'archevêque de Reims ...¹³».

Au XV^e siècle, Jean II Cauchon est seigneur du Godart et de Savigny¹⁴. Au XVI^e siècle, Jacques de Montigny est seigneur, vicomte de Savigny.

En 1686, un arpentage des terres du seigneur de Prin¹⁵ est effectué. Certaines d'entre elles sont localisées à Savigny :

« ...je soussigné Pierre Picart arpenteur... a la requête de ...seigneur messire Eustache de Bormes chevallier barron de la Motte de Prain et de Savigny ... j'ay mesuré et arpenté tous les terres et prés et bois et vignes cloux et jardins depend de la terre et seigneurie de Prain situées sur son territoire et aussy les terres et prez et bois situées aux territoires dudit Savigny quy dépendde la huitième partye de la signeurie dudit Savigny qui appartient au sieur de la Motte...

Item un arpent et 4 verges des terres empoulle en bled terroir de Savigny du conte de Prain et en dessus de la rivière lieu-dit Malpaine ...

Item quatre arpent moing quatre vergers de terre en versaine terroir de Savigny et Prain faisant ache et coude tenant un leze a Robert de lozanne daut lez a Mademoiselle de Savigny d'un bout aux preze daut bout aux jardain du village de Prain delaquel trois carre sont sur le terroir de Savigny.

Deux arpents trois pichets et une verge des preze terroir de Savigny apelle les Prez de la Barbe aux Canne [?] tenant d'un leze aux prés du mont assin dans leze a madame de Savigny et d'un bout aux essence d'autre bout à la Rivier.

Item deux pichet des preze terroir de Savigny lieu dit a la prery de hault tenant de deux lez a Mr de Savigny d'un bout à la rivier daut bout a Mr de Coincy¹⁶. »

De ce texte, nous pouvons tirer la mention de trois noms d'anciens lieux-dits : *Malpaine, la Barbe aux Cannes, la Prery de Hault*. Le premier est toujours usité au XIX^e siècle, puisqu'il est mentionné sur le cadastre napoléonien du village¹⁷ ; le second semble avoir disparu par la suite et le troisième

13 ADM Reims, 2 G 162

14 ADM 1 E 66

15 Commune actuelle de Serzy-et-Prin, distante de 1,2 km de Savigny-sur-Ardres.

16 ADM Reims, E 113

17 ADM Châlons-en-Champagne, 3 P 1249/16 : Cadastre de Savigny-sur-Ardres, Section E2. 1838.

apparaît également sur la même feuille cadastrale que le précédent. Ces lieux-dits sont localisés en bordure de la commune de Prin et peu éloignés de la fouille archéologique.

Au XVII^e siècle, le prieuré de Belval¹⁸ possède également des dîmes à Savigny. Une transaction avec l'archevêque de Reims est conservée ; il s'agit d'accorder un supplément à la portion congrue du curé de Savigny :

« vers mondit seigneur et vers ledit sieur prieur de Belval en leur dite qualité de décimateur chacun pour un tiers dudit village et terroir de Savigny et leur a représenté qu'en sa dite qualité de curé dudit lieu et terroir d'icelui, du report de feu de la somme de 20 livres que Monsieur l'Abbé d'Igny lui fournit par chacun an pour administrer les sacrements aux habitants de Monthazin de six quartels de vignes en plusieurs pièces, d'un arpent de terre en une pièce eu d'un arpent de pré où environ en plusieurs pièces, y compris un petit jardin, tous lesquels héritages sont situés sur le terroir dudit Savigny...¹⁹» (25 mai 1691).

II. 4. L'Ancien Cimetière

Il faut attendre la fin du XVIII^e siècle, pour avoir enfin un indice d'occupation concernant les parcelles de la fouille archéologique. En effet, un terrier est réalisé à l'initiative de l'archevêque de Reims, afin de déterminer ses possessions au sein du fief de la mairie de Savigny.

Un plan accompagne ce document ; l'emprise de la fouille archéologique correspond aux n° 2, 14 et 39 (en partie), ainsi décrits :

« N° 2 : Les **vignes** dudit terroir qui payent la grosse dixme cotté deuxième audit plan, contiennent cent vingt quatre arpents quarente neuf verges.

N° 14 : Une autre **pièce de terre appelée l'Ancien Cimetière** appartenante à la fabrique de Savigny, tenante aux vignes, cottée 14 audit plan, neuf verges six dixième de verge.

(...) Les **prés** de Monsieur l'abbé d'Igny qui sont franc de dixme, scavoir : N° 39 : Et les terres dudit terroir qui payent la grosse dixme, contiennent cinq cent quatorze arpents vingt deux verges » (fig. 5, page 14).

18 Commune de Belval-sous-Châtillon, à 20 km de Savigny-sur-Ardres.

19 ADM Reims 2 G 84

Le site archéologique est donc occupé en partie par des vignes²⁰, des terres labourables et des prés. Le nom de lieu-dit, l'*Ancien Cimetière*, est très évocateur d'une occupation funéraire, probablement celle du site mérovingien découvert lors de la fouille archéologique.

Le terrier indique que la parcelle de l'*Ancien Cimetière* appartient à la fabrique de la paroisse de Savigny. Afin d'obtenir des informations supplémentaires sur l'origine de ce microtoponyme, nous avons donc consulté les archives de la fabrique, mais elles ne contiennent plus qu'une petite liasse de testaments. Il a donc fallu se référer à des documents plus récents : les procès verbaux d'adjudication des biens nationaux réalisés pendant la période révolutionnaire. Ils fournissent alors la description de tous les biens de la fabrique qui ont été saisis. Ainsi, le 12^e jour du mois de février 1792, sont mis aux enchères :

« un demi quartet de **terres lieu-dit l'Ancien Cimetière** loué 4#11 sols a Claude Cornetuire - 80#, 75 verges de terres lieu-dit la Plante Champagne, 22 verges compris un aune de bois lieu dit Malpoint, 22 verges de terres lieudit les Prés, 75 verges de terres lieu-dit les Aures vers Serzy Loué a Nicolas Villoteau 14# 8 s. Adjugés au sieur Louis Clément juge de paix du canton de Faverolles demeurant a Savigny-sur-Ardres moyennant la somme de 795 livres²¹. »

Le plan terrier de 1775 représente une croix face au Numéro 24 (pièce de vigne au lieu-dit *le Berceau*). Elle pourrait évoquer le souvenir de l'ancien cimetière. Mais l'étude des archives de la fabrique de Savigny rappelle sa véritable origine. En effet, une fondation du 13 mai 1742 faite par Lierrard Robert et Claudine Brunaux sa femme au profit de la fabrique est conservée et précise :

« Par devant le notaire royal gardenottez hereditaire aud bailliage de Vermandois et Vitry president a Savigny soussigné en la presence des tesmoins cy apres nommée furent presents en leurs personnes Lierrard Robert marchand huillier demeurant audit Savigny et Claudine Brunaux sa femme de luy autorise a l'effet de presente lesquelles ont dit pertinement qu'ils **ont fait faire une croix taillée qu'ils ont fait et appelée sur le terrier dudit Savigny lieudit aux Berceaux** a en considération d'icelle lesdits Robert et Brunaux sa femme désire

qu'ils soient apliqué la somme de deux cent livres pour prier Dieu pour le repos et salut de leurs ames a la fabrique de l'Eglise de Saint Martin dudit Savigny sur Ardre leurs paroisses ...²² ».

Ce calvaire est toujours présent sur le cadastre napoléonien ainsi que sur la carte IGN de la commune.

L'étude du terrier de 1775 mentionne un autre lieu-dit nous intéressant, celui de la *Croix Cassée* :

« N° 15 : Une partie de pièces de terre **lieu-dit le Gros Denis ou la Croix Cassée** appartenante au sieur Nicolas Hamé, tenante au chemin de Serzy à Savigny, cotté 15 audit plan, onze verges quatre dixième.

N° 31 : Une pièce de terre **lieu-dit le Gros Denis ou la Croix Cassée** cottée 31 audit plan, tenante au Sœur Nicolas Hamé d'une part d'autre part au Bois séparé d'une sente, vingt quatre verges.

N° 4 : Les bois dudit terroir cottés 4 audit plan, cent dix huit arpents cinquante deux verges. »

Le lieu-dit de la *Croix Cassée* est associé à un second microtoponyme, *le Gros Denis*, ce qui semble indiquer que l'usage de l'un est en train de supplanter l'autre, même si l'on ne sait lequel est le plus ancien. De plus, l'origine de cette « *Croix Cassée* » reste inconnue : a-t-elle un lien avec le calvaire, ou bien fait-elle référence à une nécropole, à un ancien lieu de culte ? Les lieux-dits de la *Croix Cassée* et de l'*Ancien Cimetière* sont voisins si l'on se réfère aux numéros du plan accompagnant le terrier, mais là encore, il est impossible de savoir s'ils ont un lien entre eux.

20 « La vigne trouvait en Tardenois des conditions de sol et de climat assez favorables sur les pentes bien exposées des vallons de l'Ardre et de ses affluents » (Millet s.d. : 4).

21 ADM Châlons-en Champagne, 1 Q 5402.

22 ADM Châlons-en Champagne, 1 G 1912

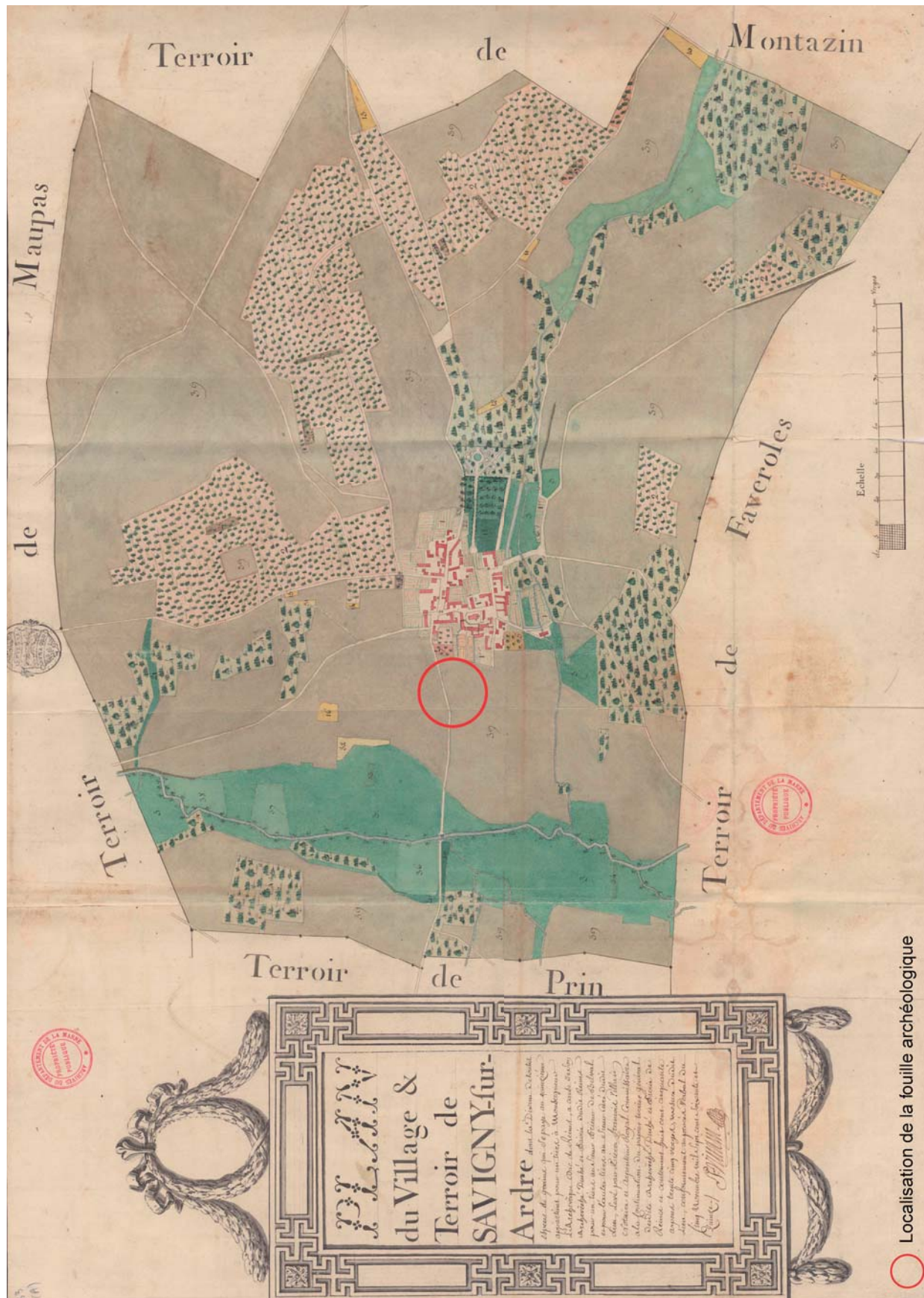


fig. 5 : Plan du village et du terroir de Savigny-sur-Ardres, par Villain P., 1775
© ADM Reims 2 G 153/133



fig. 6 : Extrait du cadastre napoléonien de Savigny-sur-Ardres, Section E1, 1838
© ADM Châlons 3P 1249/16

II. 5. La Croix Cassée et la découverte de la nécropole

Nous retrouvons la mention du lieu-dit la *Croix Cassée* sur le cadastre napoléonien dressé en 1838²³. L'usage du *Gros Denis* semble avoir alors totalement disparu. Le microtoponyme l'*Ancien Cimetière*, n'apparaît plus non plus ; il semble donc avoir disparu entre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle (fig. 6, page 15).

L'étude des matrices cadastrales indique que la *Croix Cassée* est occupée par des vignes, des terres labourables et des chènevières²⁴. En effet, les n° 1, 2 et 3 sont de vastes parcelles de terres occupant la moitié ouest du lieu-dit. Dans la moitié orientale, un ensemble de parcelles laniérées est planté, essentiellement en vignes, mais l'on note également quelques terres cultivées. Il est bordé par le chemin menant de Serzy à Savigny, porte les numéros 4 à 44 et forme un L. Cette forme, déjà présente sur le plan terrier de 1775, correspond alors aux numéros 2, 14 et 24 ; les parcelles sont déjà toutes plantées en vignes. À l'arrière de ce L, tout un groupe de petites parcelles rectangulaires (n° 45 à 152) aboutit au *Sentier des Voyeux*. Il s'agit là uniquement de chènevières (champ où l'on cultive le chanvre). Enfin, les n° 153 et 15 sont des terres labourables.

Sur la parcelle n° 33, une habitation est présente. Elle est nommée *la maison du Berceau*. Ce toponyme « *Berceau* » était déjà usité lors de la fondation des époux Robert et Brunaux en 1742 et lors de la rédaction du terrier en 1775 (cf. *supra*). Ce microtoponyme apparaît sur la 4^e feuille de la section C du cadastre²⁵, directement en face de cette maison.

La fouille archéologique est localisée assurément au niveau du numéro 2 et peut-être sur une partie du L, c'est-à-dire des numéros 16 à 23. La parcelle n° 2 appartient en 1838 à M. Gandon Charles-Marie ; il s'agit de terres couvrant une surface totale de 1 hectare 17 ares 87 centiares²⁶. Les numéros 16, 18, 19, 20 et 23 sont également des terres labourables ; les numéros 17 et 21 accueillent des vignes.

Une partie de la nécropole mérovingienne est découverte pour la première fois à la fin du XIX^e siècle. Une seconde partie est mise au jour plus tard, comme

le relate « le Courrier de la Champagne, journal de Reims », le samedi 17 janvier 1885.

« Il y a quelques jours, M. Naudet, en défonçant sa terre, au lieu-dit La Croix-Cassée, à 100 mètres du village de Savigny, a mis à découvert un cercueil en plâtre ; il a fait pour le dégager complètement un trou de 1m30 de profondeur. Le poids de ce cercueil était tel qu'il a fallu douze hommes pour le sortir du trou. Il mesure 2 mètres de longueur, 0m60 de largeur à un bout, 0m40 à l'autre et une hauteur de 0m38. L'épaisseur uniforme du plâtre est de 0m06. Le couvercle, en partie détérioré, également en plâtre, était tombé dans le cercueil. On a trouvé dans l'intérieur, les ossements du mort dans un état de décomposition assez avancé. Du reste, M. Naudet n'a rencontré aucune médaille, aucun objet qui puisse mettre sur la voie de l'époque à laquelle se rapporte sa trouvaille.

Depuis quelques années, le même propriétaire avait trouvé dans sa terre d'autres tombes plus rudimentaires. Les corps étaient déposés dans une fosse et de chaque côté étaient placées des pierres brutes se rapprochant par le haut, de manière à figurer le couvercle d'un cercueil. Les corps étaient-ils renfermés dans un cercueil de bois avant la pose des pierres ? Rien ne le ferait supposer, car on ne voit d'autres débris que les ossements.

Ce lieu-dit de la *Croix Cassée* indique clairement qu'en cet endroit existait un cimetière.

Mais à quelle date faut-il faire remonter les tombes aujourd'hui découvertes ? Ce cercueil de plâtre a-t-il contenu la dépouille mortelle d'un notable de l'endroit ? Un archéologue pourrait peut-être le dire».²⁷

Malheureusement, nous ne pouvons déterminer combien de tombes ont été mises au jour lors de ces découvertes fortuites.

Le cimetière paroissial de Savigny est déplacé en 1934 sur la parcelle n° 2 du cadastre napoléonien, jouxtant les numéros 19 et 20²⁸. M. et Mme Marié-Domont cèdent pour cela à la commune un terrain d'une contenance totale de 1628 m² : « cette parcelle a été donnée à Mad. Mariée-Domont par Mad. Veuve Domont-Michelet, sa mère, suivant acte dressé le 6 septembre 1927 par Me Liau, notaire à Rosnay (Marne) ; précédemment, M. et Mme Domont-Michelet l'avaient acquis de M. Albert Vaillant et Mme Rocourt-Vaillant, suivant acte dressé le 16 sept 1906 par Me Laduré, notaire

23 ADM Châlons-en-Champagne, 3 P 1249/16 : cadastre de Savigny-sur-Ardres, Section E1. 1838.

24 ADM Châlons-en-Champagne, 3 P 547/2.

25 ADM Châlons-en-Champagne, 3 P 1249/16 : cadastre de Savigny-sur-Ardres, Section C4. 1838.

26 ADM Châlons-en-Champagne, 3 P 547/2.

27 Bibliothèque Carnégie, PER CH Atlas 2 ; repris dans Poulain 1988, p. 68.

28 ADM Châlons-en-Champagne, 2 O 4099.

audit Rosnay²⁹». Le site archéologique se situe donc à l'arrière (au sud-ouest) du cimetière paroissial actuel.

II. 6. Conclusion

L'étude des archives du village de Savigny-sur-Ardres a mis en évidence que ce dernier est mentionné pour la première fois dans les textes au XI^e siècle, même s'il est certain, après étude des sources archéologiques, toponymiques et hagiographiques, que son origine est antérieure. Durant les périodes mérovingienne et carolingienne, il fait partie du *pagus* du Tardenois. Il s'agit peut-être de la survivance d'un ancien *fundus* ou d'une ancienne *villa*, qui a alors attiré par la suite une population se groupant autour de l'exploitation agricole primitive.

Au Moyen Âge, le village se développe, notamment dans la mouvance de l'abbaye d'Igny, qui y possède alors la grange de Monthazin. De nombreuses terres, prés et vignes de Savigny lui appartiennent alors. Plusieurs autres établissements ecclésiastiques s'implantent également dans le village par le biais de donations ou d'échanges.

Il faut attendre l'époque moderne pour que les parcelles concernées par la fouille archéologique soient documentées. Le lieu est alors nommé dans les textes l'*Ancien Cimetière*. S'agit-il du souvenir de la nécropole du haut Moyen Âge ? Les parcelles sont à cette époque occupées par des vignes, prés ou terres labourables ayant appartenu à la fabrique de Savigny et à l'abbaye d'Igny. Une croix nommée la *Croix du Berceau*, en référence au lieu-dit mitoyen, *les Berceaux*, fait face à ces terres. Ce calvaire a été érigé en 1742, mais le microtoponyme voisin La *Croix Cassée* apparaît dans les textes à la fin du XVIII^e siècle. Il supplante au siècle suivant le toponyme de l'*Ancien Cimetière*. Il faut attendre la fin du XIX^e siècle pour que le souvenir de la nécropole mérovingienne ressurgisse avec les premières découvertes des sarcophages, et enfin, pour terminer, la fouille archéologique de 2001.

29 Ibidem ; ADM Châlons-en-Champagne, 4 E 29027.

III. La nécropole

Cécile Paresys

III. 1. Organisation de la nécropole

La nécropole fouillée en 2001 présente une organisation en rangées de tombes plus ou moins parallèles, dont neuf ont pu être reconnues. Elles ménagent entre elles des espaces de circulation irréguliers, progressivement comblés par endroit au fur et à mesure de l'utilisation de l'espace sépulcral (fig.8, page 18).

On compte une dizaine de sujets en position secondaire et 83 sépultures primaires (deux fosses contenant deux sujets, un sarcophage avec les restes de trois sujets, deux sujets sous forme d'ossements erratiques dans le remplissage des fosses). Ces dernières sont dans leur grande majorité orientées est-ouest, la tête à l'ouest : plus de 80 % des individus (N=63) sont inhumés selon un axe qui varie de 280° à 290°. Les autres orientations représentent à peine 15 % (N=12) des tombes (fig.7).

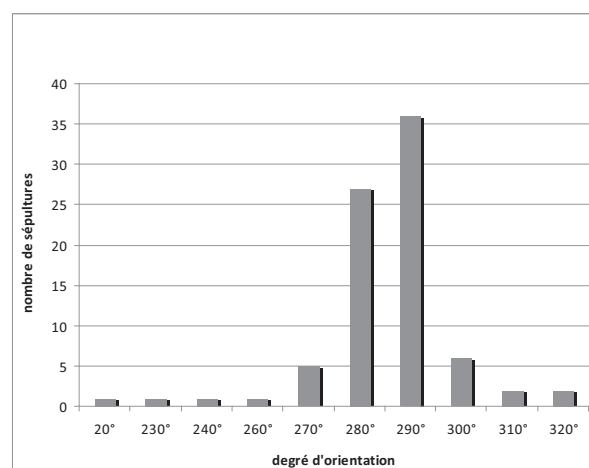


fig.7 : Orientation des sépultures

Toutefois, trois tombes présentent une orientation perpendiculaire (nord-sud, la tête d'un côté ou de l'autre : St. 138, 213 et 214). Elles sont postérieures aux tombes à 280° (ouest-est) et se trouvent dans du sédiment de type *terre de cimetière*, à une altitude supérieure aux autres, juste à la base de la terre végétale. Dépourvues de mobilier, elles sont datées

par l'analyse radiocarbone. Ainsi, les tombes localisées dans l'angle sud-est de l'emprise fouillée (St. 213 et 214) ont été installées entre le milieu du XIII^e et la fin du XIV^e ou le début du XV^e siècle, et celle au centre du décapage (St. 138) entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle. Ces éléments suggèrent que la nécropole se poursuit vers l'est et le

sud, au-delà du décapage, avec peut-être une interruption de plusieurs siècles dans la fréquentation de cet espace funéraire. En revanche, les tombes se raréfient, puis disparaissent vers le nord et l'ouest du décapage, indiquant que les limites de l'espace funéraire sont probablement atteintes dans ces directions.

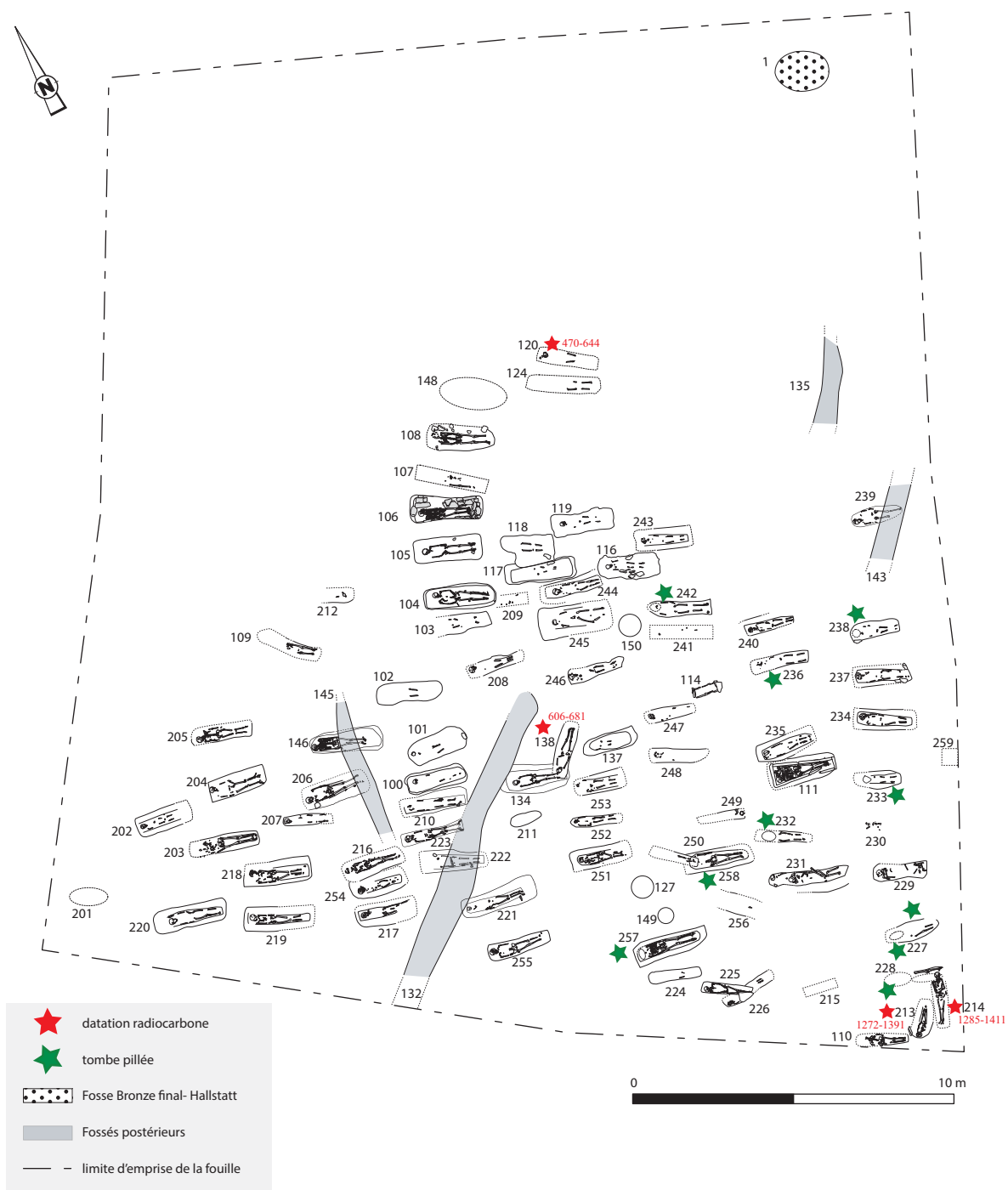


fig. 8 : Plan des vestiges et datations ¹⁴C
© C. Paresys, Inrap

III. 2. Pratiques funéraires

III. 2.1. Méthode d'étude des sépultures

Les tombes ont été fouillées, enregistrées et analysées selon les méthodes de l'anthropologie dite « de terrain »³⁰ (Duday 1990 ; Duday et al. 1990 ; Duday et Sellier 1990 ; Duday 1995, etc.), dans le cadre général de l'archéologie funéraire : analyse du traitement du cadavre, examen des conditions de dépôt, définition du milieu de décomposition, etc. Le relevé détaillé de l'orientation et de la position de chacun des os et de leurs relations avec le mobilier, associé à des photographies verticales et obliques, permettent de démontrer l'intervention éventuelle de facteurs anthropiques ou naturels qui ont affecté les sépultures. Ces observations sont une aide pour restituer la position primaire du cadavre et du mobilier dans la tombe, et éventuellement proposer la présence d'un contenant rigide ou souple dans lequel reposait le défunt, un aménagement de la fosse sépulcrale...

III. 2.2. Les fosses

Les fosses sépulcrales sont dans leur grande majorité rectangulaires, à parois verticales et à fond plat. Quelques-unes sont moins régulières, mais cela est dû à la fois à leur état d'arasement et à la lecture difficile des sédiments par endroits.

La longueur moyenne des douze fosses masculines, 216 cm, est légèrement plus élevée que celle des sept fosses féminines (191 cm), la largeur se différenciant peu selon le genre (fig. 9 et fig. 10). Les dimensions en plan des fosses semblent adaptées à celles du défunt, plus petites pour les immatures que les adultes. La profondeur varie selon plusieurs facteurs. En premier lieu, l'arasement de plusieurs sépultures a été jusqu'à effacer la trace du creusement et ne laisser que quelques ossements en place, souvent en très mauvais état. Ensuite, la profondeur de la fosse est moindre s'il s'agit d'un enfant. Les fosses les plus profondes (plus de 0,90 m) d'après les altitudes relevées au théodolite, se situent au sud et à l'est du site, alors que les plus arasées (entre 0,05 et 0,20 m) se trouvent plutôt dans la partie nord, où le terrain naturel est présent juste sous la terre végétale, et à proximité de la limite du cimetière actuel.

30 Les travaux de H. Duday et du laboratoire de Bordeaux I ont conduit à une prise de conscience de plus en plus généralisée de l'apport de l'examen de l'individu inhumé, centre de la sépulture, dans son contexte archéologique afin d'approcher les pratiques funéraires anciennes.

Les tombes 213, 214, et 250, situées à l'est de la fouille, sont probablement plus récentes que les autres : leur fosse a été creusée à plus faible profondeur, dans un sédiment très sombre enrichi en résidus organiques, indiquant que le cimetière fonctionnait depuis longtemps (fig. 11, page 20). En effet, l'accumulation de cadavres dans un même espace entraîne une activité des insectes thanatophages et des lombrics qui remuent intensément la terre, modifiant la composition du sédiment en augmentant sa teneur en éléments organiques.

La forme et la taille des fosses sont comparables à celles d'autres nécropoles régionales contemporaines (Arrentières, Aube, Desbrosse-Degobertière, Bonnabel 2010 ; Saint-Parres-aux-Tertres, Aube, Degobertière 2008), dans la « norme » des fosses sépulcrales de l'époque.

	Longueur (en cm)	Largeur (en cm)	Profondeur (en cm)
Adulte	De 155 à 248	De 45 à 95	De 3 à 107
Dont hommes	De 189 à 236	De 47 à 92	De 7 à 9
Dont femmes	De 162 à 218	De 36 à 92	De 5 à 52
Immature	De 102 à 189	De 34 à 74	De 3 à 23

fig. 9 : Dimensions des fosses sépulcrales

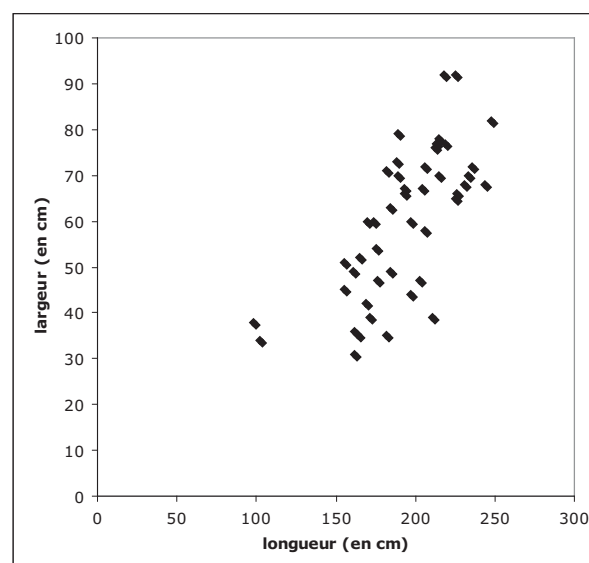


fig. 10 : Rapport longueur sur largeur des fosses sépulcrales

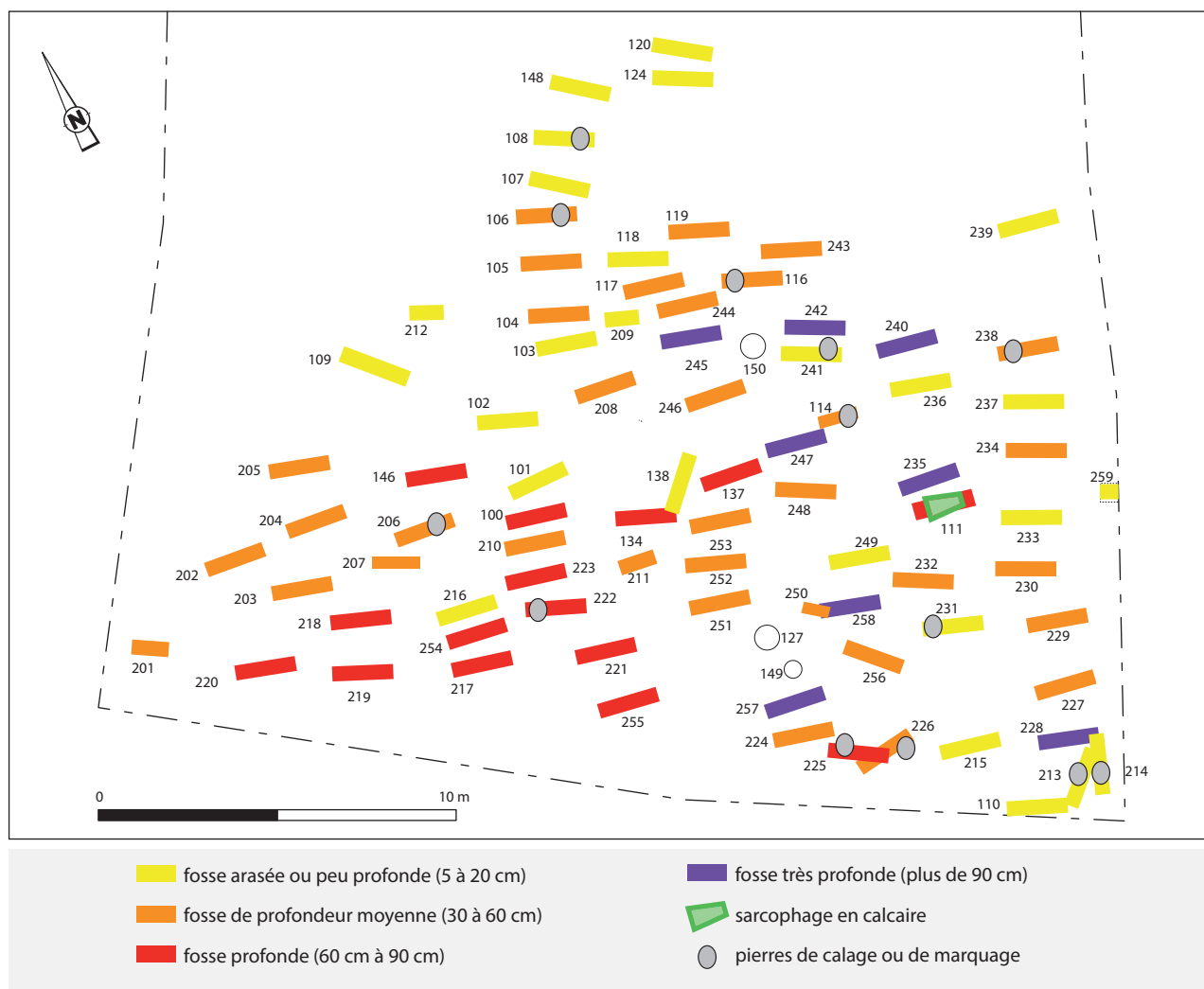


fig. 11 : Profondeur et aménagements des tombes
© C. Paresys, Inrap

III. 2.3. Position des défunts

Les 68 défunts dont la position d'inhumation a pu être observée sont en *decubitus* dorsal.

Les crânes sont en majorité en vue antérieure ou antéro-latérale à 80 % (N=60), avec une prédominance sur le côté gauche. Douze (16 %) sont en vue supérieure et un en vue postérieure. La position de la tête à l'inhumation était la plupart du temps en vue antérieure, face tournée vers le ciel, puis les crânes ont basculé soit sur le côté, soit vers l'avant ou, plus rarement, vers l'arrière.

Les membres supérieurs sont à 53 % (N=22) en extension des deux côtés. Onze sujets (16 %) ont un membre supérieur en extension et l'autre fléchi selon un angle obtus, alors que seulement deux ont les deux

bras repliés suivant cet angle. Le seul défunt qui a les deux membres supérieurs fléchis à 90° (St. 214) est médiéval.

La conservation médiocre des mains ne permet pas une analyse détaillée de leur position. Elles se trouvent à 68 % (N=16) contre les fémurs homolatéraux ou en avant de leur extrémité proximale. Six sujets (27 %) ont les mains en avant du pubis, excepté chez l'homme 214 où elles se trouvent en avant de l'abdomen.

Les membres inférieurs sont tous en extension (97 %, N=64), à part le membre inférieur droit de la femme 245, légèrement replié vers la droite et l'extérieur. Il devait être légèrement fléchi dans son contenant, puis a dû basculer vers l'extérieur lors de la décomposition de ce dernier.

L'analyse des phénomènes d'effondrement et de décomposition des pieds est un élément pris en considération lors de l'étude des contenants. À 65 % (N=20) les pieds des défunts se sont décomposés contre une paroi rigide et se retrouvent à plat, les métatarsiens en vue dorsale et le tarse en vue distale, dans la position appelée *hyperextension taphonomique*³¹, alors que quatre sujets (13 %) ont les chevilles qui forment un angle de 90° avec le tibia.

La position des inhumés de cette nécropole est homogène et stéréotypée. Nous retrouvons les mêmes tendances dans les nécropoles régionales de Saint-Parres-aux-Tertres, Aube (Degobertière 2008, p. 53-54) ou de Pont-sur-Seine, Aube (Truc 2015), où les défunts sont inhumés sur le dos, le crâne en vue antérieure ou avec une légère bascule latérale, les membres supérieurs en extension ou faiblement fléchis et les membres inférieurs en extension.

III. 2.4. Aménagement des fosses et contenants

La détermination des contenants est le fruit d'une réflexion d'ordre ostéo-archéologique, chacun des éléments de la sépulture ayant été pris en compte selon son importance. Les arguments taphonomiques sont indispensables. Il faut en effet diagnostiquer, en fonction de la position des ossements à l'intérieur de la fosse et de leurs relations, une décomposition du corps en espace vide témoignant d'un coffrage fermé par un couvercle ou d'un cercueil assemblé, mobile. Ces deux éléments sont presque impossibles à différencier. C'est la raison pour laquelle on emploie le mot contenant, dont le caractère général regroupe à la fois les coffrages et les cercueils. On ignore la façon dont les planches étaient maintenues

entre elles. L'absence de clou suggère un système de liaison différent (tenons et mortaises, liens végétaux, éléments de calage...). Malgré la présence fréquente - à proximité des squelettes et à l'intérieur des parois de la fosse - de traces grises sombres ou ligneuses interprétées comme les vestiges de planches en bois, il n'est pas possible de préciser les techniques d'assemblage des contenants. Lorsque les traces de bois apparaissaient contre les parois de la fosse, nous les avons interprétées comme des indices de coffrage. À plusieurs reprises, les os des membres supérieurs étaient de chant, plaqués contre cette trace grise (l'humérus est en vue latérale et les os de l'avant-bras sont superposés en position d'équilibre instable, calés contre la planche en bois). Nous avons interprété ce phénomène comme un indice de contenant rigide étroit, où le défunt est plaqué contre les parois en bois de son contenant.

Il est également difficile de savoir si le corps s'est décomposé aussi au sein d'une enveloppe textile (vêtement ou linceul) ou uniquement dans un contenant périssable rigide.

L'espace de décomposition de quinze sépultures n'a pas pu être déterminé, en raison du mauvais état de conservation et de représentation du squelette ou de la difficulté à lire le sédiment. Pour le reste des sépultures (N=69 ; 82 % du total), l'espace vide primaire ne fait aucun doute (fig. 12).

À la différence du cercueil, boîte constituée au minimum de six planches fixées entre elles par différents moyens (clous, cordes, rainures...) et fabriquée à l'extérieur de la fosse où on l'a déposée, le coffrage de bois est constitué *in situ*, dans la fosse, par des planches calées ou juxtaposées (Blanchard, Georges 2004, p. 160). En revanche, le coffre est une pièce de mobilier.

31 « correspond aux métatarsiens dans l'axe des os de la jambe tandis que le talus et le calcaneum sont dans une position correspondant à un angle de la cheville à 90° » Bonnabel 1997, p. 108.

Nombre total de tombes	Contenant rectangulaire	Contenant trapézoïdal	Coffrage	Sarcophage	Enveloppe souple	Coussin céphalique	Total des contenants
N=84	59	3	2	1	4 (dont 2 dans contenant rigide)	1	69
	89%	4%	3%	1%	6%	1%	

fig. 12 : Répartition des différents contenants

La présence de pierres alignées le long d'une paroi, reposant au même niveau que le squelette, est un indice majeur de calage d'un coffrage dont les parois auraient complètement disparu. Quatorze fosses contenaient des dalles de calcaire quadrangulaires disposées autour du squelette, dont certaines avaient basculé vers l'intérieur de la fosse. Dans deux cas, elles formaient un muret autour de la tombe (St. 106, 114 ; fig. 13), ce qui suggère un coffrage mixte, avec un couvercle en matériau périssable. Un aménagement similaire a été observé à Richelieu (Blanchard, Georges 2004, p. 163).



fig. 13 : Aménagements en pierres des sépultures st. 106 et 114
© S. Culot, Inrap

Une seule sépulture (St. 111), regroupant six sujets dont seulement trois identifiés lors de la fouille (fig. 14), se trouvait dans un sarcophage trapézoïdal³² en calcaire, dont le couvercle, fragmenté, était encore partiellement en place. La cuve mesure 1,88 m de long sur 0,58 m de large à la tête et 0,26 m aux pieds ; elle est profonde de 0,52 m (dimensions internes). Son indice de trapézoïdalité, de 0,44, est marqué (Henrion 2001). Le couvercle, épais d'une dizaine de centimètres, est plus long que la cuve, ajusté à la tête, mais dépasse de 8 cm aux pieds. Il est bombé avec les angles arrondis, il s'apparente au type 6 de S. Büttner et F. Henrion (2005). Les parois, de 7,5 mm, sont épaisses, d'après la même typologie. Aucun élément de décor n'a été observé. Aucun orifice ne perçait

³² Aucune analyse pétrographique ou étude approfondie n'ont pu être menées sur ce contenant, les fragments prélevés ayant disparu du lieu de stockage.

le fond de la cuve. D'après S. Büttner et F. Henrion (2009), ce type de sarcophage appartient au groupe des « Bourguignon-Champenois » et apparaîtrait plutôt fin VI^e-début VII^e siècle.



fig. 14 : Vues du sarcophage (st. 111) à différentes étapes de la fouille
© S. Culot, Inrap

III. 2.5. Recoupement des fosses sépulcrales et réductions

Des remaniements et des recoupements de tombes témoignent de plusieurs phases d'inhumation : trois sépultures sont réutilisées (111, 229, dont une partie du squelette a été remanié et 231) et six tombes sont partiellement recoupées et perturbées par des inhumations postérieures (118, 134, 146, 226, 242, 258).

Il existe seulement deux cas d'ossements en réduction, appartenant à une inhumation antérieure recoupée et déposés à côté ou au-dessus du dernier inhumé. Ces deux tombes (St. 229 et 231), espacées de 3 m environ, se trouvent en limite d'emprise à l'est de la parcelle fouillée.

À l'intérieur du sarcophage (St. 111), les ossements d'un adulte ont été réduits en avant du tronc de l'individu principal et ceux d'un petit adolescent regroupés en arrière du crâne et du membre supérieur gauche ; à l'extérieur, les fossoyeurs ont rejeté les ossements de deux adultes et d'un enfant âgé entre 5 et 9 ans recoupés lors du creusement de la fosse. Le nombre des individus réduits indique que le couvercle du sarcophage a du être longtemps visible dans le cimetière.

Dans la tombe 231, le crâne et les os longs d'un individu adulte ont été déposés en avant du couvercle du contenant. Les tibias et les pieds du défunt réduit sont en place.

Une manipulation particulière a été observée dans la tombe 229, dont le crâne a été pillé durant la fouille. Quelques temps après l'inhumation, le contenant a été ouvert et les ossements des membres supérieurs et inférieurs, les coxaux et les vertèbres ont été retirés puis posés sur le couvercle. Ces gestes ont eu lieu alors que le contenant était encore conservé, car après la décomposition du couvercle, tous les ossements déplacés ont glissé sur le fond de la fosse. S'agit-il d'un pillage par les populations mérovingiennes ? Ou d'une manipulation secondaire dont le but nous échappe ?

III. 2.6. Conclusion

Les pratiques funéraires sont assez homogènes au sein du cimetière de Savigny-sur-Ardres. Tous les défunts sont inhumés en *decubitus* dorsal, dans des fosses rectangulaires. 90 % d'entre eux sont installés dans des contenants rigides rectangulaires étroits, orientés la tête à l'ouest. Quelques exemples de coffrage, d'enveloppe souple et un sarcophage ont été observés. Les accessoires vestimentaires découverts dans les tombes permettent de supposer que les défunts étaient inhumés habillés. La présence de restes de tissus minéralisés sur certains objets renforce cette hypothèse (cf. IV. Mobilier et dépôts funéraires, page 35).

L'âge au décès ou le sexe ne semblent pas déterminants pour l'utilisation d'un contenant spécifique. La moitié des inhumés a les membres supérieurs en extension ; les autres ont un bras étendu et l'autre légèrement fléchi.

Malgré cela, quelques différences peuvent être observées, qui amènent à proposer un phasage en trois temps en croisant les données des orientations, des recoupements stratigraphiques des fosses et de la position des membres supérieurs.

Il apparaît que les tombes les plus anciennes sont orientées entre 260° et 300°, avec les bras en extension, alors que les plus récentes, recoupant les tombes les plus anciennes, sont perpendiculaires (nord-sud), avec un des membres supérieurs fléchi. Ce phasage sera confronté à celui qui a été élaboré à partir du mobilier dans la conclusion (cf. VIII. Synthèse, page 153).

III. 3. La population inhumée

L'étude biologique d'une population permet une approche directe de son organisation démographique, de sa composition morphologique, de son état sanitaire avec ses modes de vie, ses carences, ses activités et ses pathologies.

L'ensemble des sépultures fouillées doit être considéré comme sous-estimé, à l'image de ce qu'ont exposé Leclerc (1990), Masset et Sellier (1990). Nous considérerons cet ensemble comme un échantillon de la population inhumée, dont il sera difficile de démontrer une éventuelle distorsion et d'évaluer la répartition spatiale. N'oublions pas que tout ou partie des éventuels sujets absents se trouve peut-être dans les zones non fouillées. La faiblesse numérique de l'échantillon par phase a incité à traiter l'ensemble de manière globale. La mauvaise conservation des os n'a pas permis de pousser les investigations paléobiologiques, dont la portée est réduite. L'objectif des observations qui suivent est de caractériser l'échantillon de la population en estimant le sexe, l'âge au décès et l'état sanitaire de chaque défunt.

III. 3.1. Présentation des sujets inhumés

Cette nécropole regroupe 89 sujets pour 83 fosses sépulcrales. Quatre de ces fosses ne contenaient aucun ossement (St. 114, 201, 211, 249). La représentation de trois autres défunts est très partielle. Ne sont conservés que quelques fragments d'os (St. 209, 241, 256). Le sarcophage 111 regroupait les restes de 6 sujets, les structures 219 et 225 contenaient toutes deux un élément osseux ou une dent appartenant à un autre individu³³. Deux défunts se trouvaient dans la structure 231, l'un sous la forme d'une réduction. À cela, il faut ajouter le pillage (centré sur les crânes) de dix sépultures³⁴ durant la fouille, qui nous a privé d'une partie des informations. Bien qu'une partie des crânes ait été restituée, nous n'avons pu les attribuer avec certitude à une sépulture en place.

33 Respectivement une canine supérieure et un humérus droit adulte.

34 Sépultures 227, 228, 229, 232, 233, 236, 238, 242, 257, 258.

III. 3.1.1. Sexe

La détermination du sexe des adultes a été réalisée à partir de l'os coxal, os le plus discriminant, selon deux méthodes dont la fiabilité est reconnue à plus de 95 % : la méthode morphoscopique, établie d'après l'observation de cinq régions anatomiques du coxal (Bruzek 1991, p. 206 ; 2002, p. 159-163 ; Bruzek et al. 2005, p. 225-226) et la diagnose sexuelle probabiliste (DSP) (Murail et al. 2005, p. 169-172)³⁵.

Les observations macroscopiques et l'étude métrique permettent d'identifier huit hommes (n° 108, 111/1, 111/6, 146, 203, 206, 257, 258) et huit femmes (n° 104, 109, 205, 216, 225/1, 229, 231/2, 251), tandis que le sexe de cinquante-huit adultes n'a pu être déterminé. Le nombre important des individus non sexés est dû à plusieurs facteurs :

- tout d'abord, la mauvaise conservation des ossements, dont le squelette axial a disparu en grande partie (et notamment les bassins qui servent à déterminer le sexe);
- ensuite, l'hétérogénéité de cette population, qui n'a pas de dimorphisme sexuel marqué, ce qui ne permet pas de proposer une détermination en analysant la répartition des valeurs métriques selon le sexe, sauf pour deux sujets qui ont pu être réintégrés parmi les individus masculins (St. 105 et 106).

Six autres défunts ont pu être déterminés comme féminins grâce à leur association avec des objets de parure, exclusivement féminins dans cette nécropole (St. 209, 217, 240, 243, 247 ?, 254). La même analyse a permis d'attribuer un sexe masculin à neuf inhumés (St. 134, 204, 210, 221, 222, 223, 235, 248, 249).

Par l'étude archéologique et l'étude métrique, nous serions en présence de six femmes et neuf hommes supplémentaires³⁶. L'échantillon est donc composé de dix-neuf hommes (dont neuf avec réserve), quatorze femmes (dont une avec réserve) et quarante-trois adultes (ou grands adolescents) de sexe indéterminé. Le taux de détermination sexuelle est donc faible (44,57 % ; N=37).

35 Lorsque la DSP a pu être effectuée, la probabilité d'un sexe masculin ou féminin est notée dans le catalogue des sépultures.

36 L'étude du mobilier a permis de confirmer ou de préciser les sexes de 16 inhumés, soit 10 hommes et 6 femmes, sexés indéterminés ou avec réserve par l'analyse anthropologique.

Avec un taux de 1,6, l'effectif masculin est un peu plus important que celui des sujets féminins. Cependant, compte tenu du nombre d'adultes non identifiés, ce déséquilibre entre les deux groupes d'adultes reste incertain.

III. 3.1.2. Âge au décès

L'estimation de l'âge des immatures a été réalisée selon deux critères : les degrés de formation des dents permanentes pour les enfants de moins de 12 ans (Moorrees et al. 1963, p. 1493) et l'ossification des cartilages de conjugaison pour les adolescents entre 12 et 16 ans (Scheuer, Black 2004, p. 289 et 354). En ce qui concerne les adultes, il est actuellement difficile d'approcher avec exactitude l'âge au décès. En effet, aucune méthode suffisamment précise et fiable³⁷ n'existe pour les plus de 30 ans. Aussi, il demeure plus prudent de ne pas l'estimer pour les individus adultes dits matures ou âgés. Nous avons utilisé les vecteurs de probabilité à partir du degré de synostose des sutures exocrâniennes³⁸ (Séguy, Buchet 2011) qui donnent une image de la structure des décès de la population, ainsi que le remodelage de la surface auriculaire des coxaux (Schmitt 2001, p. 102-107 ; Schmitt 2005, p. 91-96 et 102-103). Les adultes ont été ainsi répartis en trois classes : jeunes, matures, âgés.

Cette population, essentiellement composée d'adultes (78 soit 88 %), compte toutefois deux grands adolescents de 15 à 19 ans, dont l'un pourrait être de sexe masculin. Les neuf autres immatures se distribuent comme suit : deux nourrissons (entre 1 et 2 ans), un enfant âgé entre 2 et 4 ans, quatre entre 5 et 9 ans et trois entre 10 et 14 ans.

Onze adultes (quatre femmes, quatre hommes et trois adultes indéterminés) auraient plus de cinquante ans d'après l'état de leur surface auriculo-pelvienne, huit autres (quatre hommes, une femme, trois adultes indéterminés) semblent jeunes (traces de fusion de la crête iliaque ou de l'extrémité sternale de la clavicule), mais cette population ne compte aucun adulte de moins de 21-25 ans, identifiable par la non synostose de ces mêmes points.

Il est peu probable que le manque d'immatures soit uniquement lié à la mauvaise conservation, ces

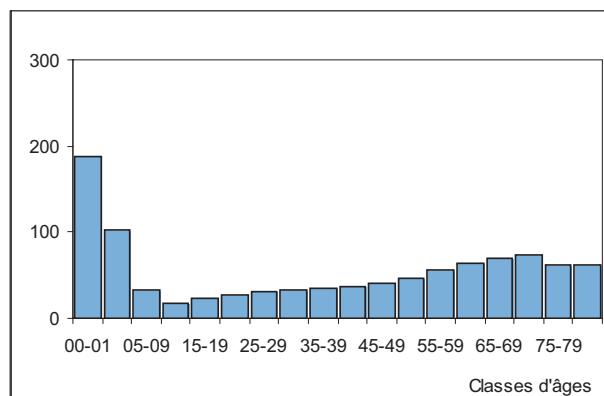
37 À l'exception peut-être de la méthode de comptage des anneaux du cément dentaire.

38 Ce terme désigne le phénomène naturel corrélé avec l'avancée en âge, de la repousse de l'os sur les sutures du crâne, les occultant totalement au stade le plus avancé. La méthode consiste à calculer le stade atteint par ce phénomène et à en déduire la fourchette d'âge probable à laquelle le sujet appartient.

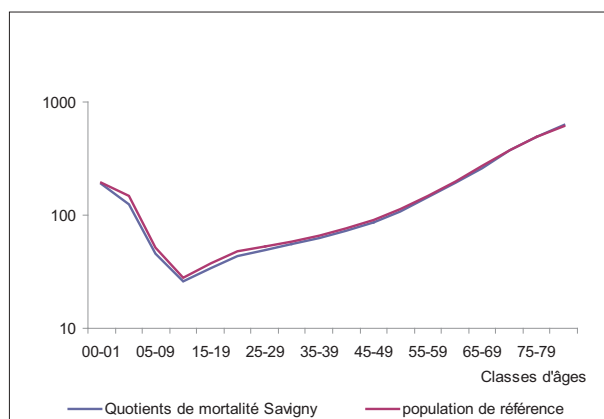
derniers étant répartis sur toute l'emprise, alors que les sépultures les moins bien conservées se situent le plus souvent sur le haut de la pente et ont pu subir une plus forte érosion. De même, la quasi absence d'immatures dans les os remaniés ou réduits (seulement deux dans le sarcophage, St. 111/3 et 111/5), renforce l'hypothèse d'un véritable déficit sur l'emprise de la fouille, particulièrement des deux premières classes d'âge, totalement absentes (0 et 0-1 an). Le faible nombre des grands adolescents parmi ces inhumés, bien qu'étant une classe d'âge en général peu atteinte par la mortalité, est peut-être le signe d'une sélection des défunts ayant accès à cette partie du cimetière.

III. 3.1.3. Approche paléodémographique

Malgré la faiblesse numérique de l'échantillon et la mauvaise conservation des ossements limitant le nombre de sujets sexés, nous avons tenté une approche paléodémographique dans le but d'obtenir une image de la population et d'en entrevoir les grandes tendances. Le premier graphique (fig. 15 A et B) est à l'image d'une population préjénérienne classique (avant la vaccination contre la variole mise au point par Jenner), avec les premières classes d'âge (de 0 à 5 ans) très touchées (un quart de l'effectif, 289‰) puis un profil relativement plat pour les classes 15 à 50 ans. Dans le second graphique, la courbe des quotients de mortalité de Savigny suit celle de la population de référence (Lisbonne 1890) classique. L'espérance de vie à la naissance (d'après les estimateurs démographiques de Séguy et Buchet 2011) est de 38,3 ans, ce qui s'inscrit dans l'espérance de vie communément admise pour une population préjénérienne comprise entre 20 et 40 ans. Ce chiffre, qui serait celui d'une population plutôt favorisée, est la conséquence de l'absence des très jeunes enfants (enterrés ailleurs, hors emprise ?). Le taux de mortalité (290 ‰), les quotients de mortalité infantile, entre 0 et 1 an (213 ‰), et juvénile, entre 0 et 5 ans (289 ‰), sont légèrement inférieurs à ceux calculés d'après Ledermann (1969) pour une espérance de vie à 30 ans, sans doute à cause de l'absence des sujets périnataux, qui est une donnée récurrente des nécropoles de cette époque, et du faible nombre d'enfants plus âgés inhumés sur la portion fouillée. Cette image est la conséquence d'une sélection de la population inhumée, sur la base de l'âge au décès, admise dans cette partie du cimetière.



A



B

fig. 15 : A : histogramme de répartition probable des décès de la population inhumée ; B : quotients de mortalité de la population de Savigny (N hommes : 32 ; N Femmes : 20 ; N indéterminés : 31) comparés à une population de référence (Lisbonne 1890)

III. 3.1.4. État sanitaire général des inhumés

Pour caractériser l'état sanitaire des sujets, nous avons enregistré toutes les anomalies macroscopiques du squelette. Certains types de lésions, appartenant à trois groupes nosologiques, sont cotés systématiquement. Nous avons observé les lésions dues aux troubles de la croissance, de l'activité (traumatismes, enthésopathies ...), du vieillissement (arthrose³⁹, attrition dentaire⁴⁰, parodontose⁴¹, résorption alvéolaire après perte de la dent) et aux troubles nutritionnels (carie dentaire). Nous avons également recherché les lésions infectieuses dentaires ou osseuses. Nous

39 L'arthrose est une dégénérescence du cartilage articulaire liée au vieillissement, à des facteurs mécaniques, métaboliques, héréditaires ou inflammatoires.

40 Selon les stades d'intensité définis par Molnar (1972) et Brothwell (1981).

41 La parodontose est une diminution de la hauteur de l'os dans lequel les dents sont enchâssées, elle augmente avec l'âge et peut aboutir au déchaussement des dents ; la résorption alvéolaire est la fermeture de l'alvéole dentaire par la repousse de l'os après chute de la dent.

avons aussi cherché la présence d'indicateurs non spécifiques de stress⁴² (*cribra orbitalia*⁴³, hypoplasie linéaire de l'émail dentaire⁴⁴, *spina bifida occulta*⁴⁵, nodule de Schmorl⁴⁶), signalant des troubles de l'enfance, liés à la croissance ou à l'alimentation (Zammit 1992, p. 150-151). Ces observations, cotées selon quatre degrés d'intensité, de léger à très marqué (Crubézy 1988), fournissent des indications sur l'état sanitaire global du sujet, signalant s'il a été soumis à des stress importants durant sa petite enfance ou à une activité physique intense durant sa vie (Palfi, Dutour 1996).

Nous avons également noté tout ce que nous pouvions reconnaître comme pathologique (lésions de type infectieux, traumatique, anomalie de développement, anomalie osseuse).

III. 3.1.5. Troubles de la croissance et indicateurs de stress

Les indicateurs de stress tels que la *cribra orbitalia* et le hiatus sacré sont peu présents et toujours sous une forme légère (un quart des sujets observables, 20 %). Un seul sujet (St. 111/1) sur 17 observables présente un hiatus des arcs postérieurs sur toute la hauteur du sacrum (*spina bifida*). Il est généralement admis que le manque d'acide folique chez la mère durant la grossesse est un facteur aggravant dans le développement de cette pathologie.

L'homme 203 a développé une forte inflammation de l'acétabulum droit mais le fémur homolatéral a seulement une très forte arthrose. Cette pathologie de la hanche traduit une zone de conflit mécanique par *Cam impingement*, causée par une malformation de la tête fémorale.

Les hypoplasies linéaires de l'émail dentaire sont présentes chez 48 des sujets observables (82 %),

42 Ces stigmates osseux ou dentaires correspondent à une adaptation des moyens de défense de l'organisme face à une agression et sont révélateurs de divers problèmes rencontrés pendant la croissance.

43 La *cribra orbitalia* se manifeste par la présence de nombreuses petites perforations sur les parois supéro-externes des orbites.

44 Ces anomalies quantitatives de l'émail sont l'expression de troubles de croissance passagers, intervenus durant la formation de la dent et consécutifs à des stress d'étiologie variée (forte fièvre, carence alimentaire, stress psychologique...).

45 Il s'agit d'une malformation congénitale liée à un défaut de fermeture du tube neural. Une des formes les plus sévères (*aperta*) entraîne une paralysie de gravité variable, voire le décès du fœtus ou du nouveau-né. En archéologie nous n'observons que la forme bénigne, se manifestant par un hiatus plus ou moins prononcé d'un ou plusieurs arcs postérieurs des vertèbres du sacrum, n'ayant que peu d'incidences sur la vie du sujet.

46 Un nodule de Schmorl est le déplacement, lors d'une hernie discale, du noyau gélatineux situé au centre du disque intervertébral, provoquant une vive douleur voire une paralysie partielle, caractéristique de l'adolescent ou du jeune adulte.

légères pour les premières phases de minéralisation, puis s'intensifient à partir de 3 ans (deuxième phase de minéralisation selon Moorrees et al., 1963). L'enfant 202 en particulier, mort vers 6 ans \pm 24 mois, affiche une strie d'hypoplasie très marquée sur les canines, indiquant une péjoration de son état sanitaire vers 5-6 ans, ayant pu entraîner la mort. Quatre sujets présentent des stries d'intensité moyenne sur les troisièmes molaires (stress de la grande enfance, après 8 ans). Deux hommes révèlent des stries d'hypoplasie sur toute la hauteur de minéralisation, moyennes pour l'homme 255 et marquées pour l'homme 206. Seize autres sujets exposent des hypoplasies marquées entre 3 et 6 ans pour la moitié d'entre eux ou après 6 ans pour l'autre moitié. Quatre inhumés ne présentent aucune hypoplasie, parmi eux un enfant de 10-12 ans (St. 111/3), et trois adultes matures, l'homme 111/6, la femme 251 et l'adulte indéterminé 120.

Les hypoplasies les plus marquées (sur la canine uniquement) correspondent à des stress qui se sont produits entre 3 et 6 ans. Les adultes jeunes ne semblent pas très concernés, alors que les adultes âgés présentent des stries moyennes à marquées. Serait-on en présence de deux générations, qui ont marqué différemment les stress ? Ou la jeune génération n'a pas pâti de certaines maladies infantiles qui ont eu un effet « vaccination » sur la vieille génération ?

Les hommes et les femmes indiquent une évolution identique et une même intensité des hypoplasies.

Cette population est touchée dans son ensemble par les hypoplasies, durant toute la durée de la minéralisation. Nous remarquons une augmentation des stries marquées à partir de 3 ans jusqu'à 7 ans, alors que les atteintes moyennes sont présentes également lors de la deuxième phase et jusqu'à la fin de la minéralisation. À Savigny-sur-Ardres, le taux de prévalence des hypoplasies linéaires de l'émail dentaire (64,7 %) est proche du taux moyen (66 %) calculé à partir de douze populations médiévales européennes (Polet, Orban 2001, p. 140, fig. 30).

L'adulte jeune de sexe indéterminé 218 a une occlusion légèrement décalée, et une usure en creux entre la canine et la première prémolaire inférieure gauche. Ce décalage pourrait être la conséquence d'une malposition dentaire, accentuée par l'attrition. La femme 251 présente également une malposition dentaire, celle d'une prémolaire inférieure, qui a effectué une rotation vers l'extérieur.

Une seule anomalie de croissance est observable sur l'homme 214, qui a une spondylolyse sur le côté

gauche de la cinquième vertèbre lombaire. Il s'agit d'une rupture isthmique de l'arc postérieur de la vertèbre. C'est une fracture de fatigue résultant d'un stress physique intense de la charnière lombo-sacrée durant l'enfance ou l'adolescence. Les causes les plus communément admises sont les activités de soulèvement de charge, d'équitation, de course ou une chute (Palfi, Dutour 1996, p. 253).

III. 3.1.6. Troubles de l'activité

Les atteintes traumatiques touchent quinze sujets (ce qui représente 19 % de la population adulte ou 16 % de la population totale) répartis en neuf hommes, deux femmes, et trois adultes de sexe indéterminé. Les fractures (ou supposées) sont les plus fréquentes (onze cas), avec par ordre décroissant de localisation, les tibias (4 cas), les côtes (3 cas), les fémurs (1 cas) et les humérus (1 cas) chez les hommes, alors que les fémurs (1 cas) et les mains (1 cas) dominent chez les femmes. Parmi les traumatismes, il existe chez l'homme 106 (fig. 16) un enfoncement du crâne contre la coronale, qui a provoqué un déchirement osseux, lequel s'est ensuite cicatrisé.

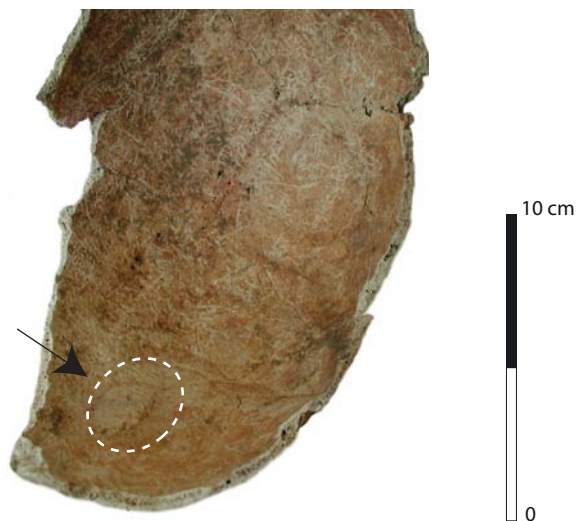


fig. 16 : Sépulture st. 106, enfoncement de la voûte crânienne
© C. Paresys, Inrap

L'homme âgé 146 (fig. 17) a développé une arthrose importante de l'acétabulum droit (stade 3 à 4), et de la tête fémorale homolatérale, suite à un traumatisme (fracture du col du fémur et du sourcil cotyloïdien suite à un choc ou une chute brutale). Cette atteinte a provoqué une pseudarthrose, avec une éburnation de l'articulation de la tête fémorale.

Le tibia de 111/2 présente un traumatisme sur l'empreinte du solaire suivi d'une cicatrisation en milieu infecté.

L'adolescent 227 présente les séquelles d'une fracture spiroïde (fracture de l'enfance) bien consolidée sur son tibia gauche.

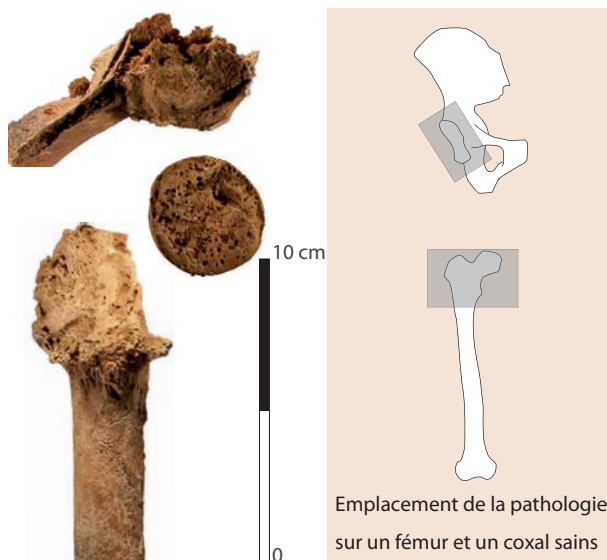


fig. 17 : Sépulture st. 146, arthrose de la hanche droite
© C. Paresys, Inrap

Deux hommes présentent plusieurs cals de fracture : 106 (enfoncement crânien et côtes) et 206 (humérus et tibia). Les cals sont dans l'ensemble discrets, et témoignent de fractures réduites et immobilisées. Un seul cas de fracture ouverte concerne l'homme 221, dont le cal du tibia gauche est vicieux, les deux fragments osseux se chevauchant malgré une parfaite cicatrisation. Cela traduit une fracture bifocale bien consolidée. La femme 104 a souffert d'une probable déminéralisation du radius droit, avec une légère torsion, sans doute à cause d'une fracture non totalement réduite.

Ces traces de traumatisme intéressent surtout les hommes. Malgré la mauvaise conservation des squelettes, la proportion d'individus concernés (13 %) est légèrement supérieure à ce qui a déjà été observé dans des nécropoles contemporaines de Savigny-sur-Ardres (7 % à Saint-Parres-aux-Tertres (Degobertière 2008, p. 71), 11 % à Arrentières (Desbrosse-Degobertière, Bonnabel 2010, p. 24)). Des études menées sur des populations de Gaule du sud, comprises entre le V^e et le XI^e siècle, montrent que les taux de fractures peuvent évoluer entre 6 et 13 % de la population adulte (Pálfi 1997, p. 42-43). Se pose alors la question des activités génératrices de traumatisme (artisanales, agricoles, guerrières...).

Parmi les hommes ayant été victimes de fractures, on retrouve trois porteurs de hache (St. 206, 221, 235) qui pourraient indiquer un rôle guerrier.

Les ossifications des enthèses ou enthésophytes sont peu présentes et peu développées, excepté cinq sujets dont l'homme âgé 146, chez qui ces traces d'activité sont marquées sur le rachis. Cet homme présente également des enthésopathies marquées sur les humérus et les patellas. Parmi les sites les plus atteints du squelette appendiculaire se trouvent le membre supérieur, la cheville et les phalanges du pied. Douze sujets adultes, dont l'adulte jeune 111/2, n'ont aucune trace de ces atteintes.

Les insertions musculaires sont peu marquées sur cette population, particulièrement les femmes, qui semblent également moins atteintes par l'ossification des enthèses, mais il faut relativiser cette observation par le taux important d'individus de sexe indéterminé.

Parmi la population observable, neuf adultes affichent des hernies intra-spongieuses dont cinq avec migration du *nucleus pulposus*. Les hommes 203 et 219 présentent de grosses hernies sur les corps des vertèbres thoraciques et lombaires. Ces dystrophies sont plus marquées sur des adultes matures, et plus fréquentes chez les hommes (huit hommes pour une femme)⁴⁷. Cela semble être dû à une sollicitation du rachis plus importante chez ces derniers (port de charges lourdes, travaux de force).

La présence ou l'absence de facettes d'accroupissement n'est pas observable sur cette population en raison de la mauvaise conservation des ossements.

Des indices d'activités para masticatrices ont été repérés chez cinq hommes et une femme. On constate chez les hommes 111/1 (fig. 18), 214, 220 une usure en biseau des dents supérieures, conséquence possible d'une utilisation parafunctionnelle du maxillaire.

La femme 247 (fig. 19) présente une usure des dents labiales en creux, l'émail des dents est moins usé que la dentine. L'homme 146 (fig. 20) affiche une usure en arc de cercle entre les incisives et les prémolaires inférieures gauches, usées en biseau labial, probablement d'origine mécanique (pathologique ou para fonctionnel).

47 Il faut toutefois pondérer cette affirmation par le faible nombre de sujets observables, à cause de la mauvaise conservation des rachis.

Une usure particulière, à possible caractère fonctionnel, a pu être décelée essentiellement chez les hommes (causée par un lien passé en arrière des incisives ?). Une usure dentaire approchante a été observée dans des populations protohistoriques ou gallo-romaines (Saint-Etienne-au-Temple⁴⁸, Arcis-sur-Aube⁴⁹), mais aussi sur un individu médiéval⁵⁰ (entre la fin du VI^e et le début du VII^e siècle). Il s'agit pour l'instant du seul autre exemple connu pour la période médiévale dans la région Champagne-Ardenne. Le cas particulier de l'enfant 202 (mort vers 7 ans) qui présente une forte usure de ses dents lactéales est peut-être relié au même phénomène. Les femmes semblent exemptes de ce genre d'usure.

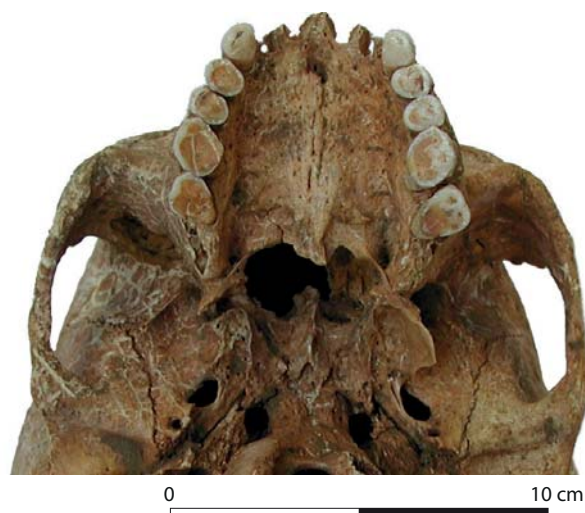


fig. 18 : Sépulture 111, usure en biseau des dents supérieures
© C. Paresys, Inrap



fig. 19 : Sépulture 247, usure des dents supérieures
© C. Paresys, Inrap

48 Population de la fin du premier âge du Fer dont certains sujets présentent une usure en V des incisives et une usure en biseau des dents labiales ou jugales (Paresys 2009, p. 39).

49 Population du Bas Empire ; usure des dents labiales ou jugales en biseau chez deux défunts (Paresys 2011, p. 109).

50 St. 15, Bourbonne les Bains (Sindonino, Degobertière 2008, p. 287).

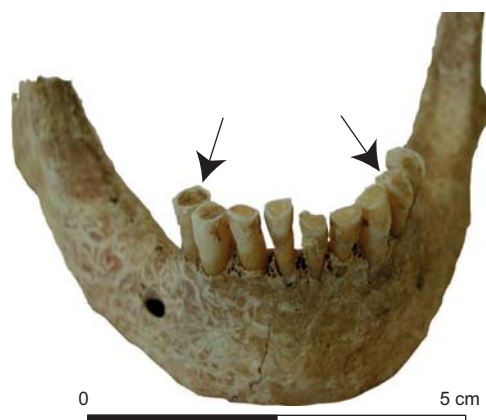


fig. 20 : Sépulture 146, usure en arc de cercle des dents mandibulaires
© C. Paresys, Inrap



fig. 21 : Sépulture 225, bloc vertébral (C7-Th1)
© C. Paresys, Inrap

III. 3.1.7. Troubles du vieillissement

Dix sujets ne possèdent aucune trace d'arthrose, parmi eux, les adultes jeunes 111/2, 218 et 228. En revanche, cette atteinte dégénérative est présente sur 21 sujets (34,4 %) dont l'homme jeune 111/1 qui a développé une arthrose moyenne sur le rachis uniquement. Il montre également une synostose des sutures crâniennes de stade 1, avancée pour son âge. Cette contradiction entre l'âge du squelette (trace de synostose de la crête iliaque) et le stade de synostose des sutures crâniennes pourrait être l'expression d'une synostose précoce de la suture sagittale, qui présente de nombreux ponts, bien qu'aucune déformation du crâne ne soit visible à l'œil nu. Inversement, la femme âgée 231/2, dont le stade de synostose des sutures crâniennes est de 2,8, semble épargnée par les maladies dégénératives, au moins sur les membres inférieurs.

Mis à part le rachis, pour lequel onze sujets présentent des manifestations d'arthrose à tous les étages, les articulations les plus affectées sont par ordre décroissant les coudes, les hanches, les genoux et les pieds. Les hommes (N=9) semblent touchés plus fortement que les femmes (N=4) par cette manifestation dégénérative⁵¹, en particulier les sujets 106, 146, 203 et 204. Les femmes semblent exclusivement atteintes sur le rachis et sont trois fois moins nombreuses à être affectées. Enfin, seul exemple dans cette population, les apophyses postérieures de deux vertèbres de la femme 225 (fig. 21) sont soudées et forment un bloc vertébral (C7-T1).

L'attrition dentaire atteint diversement les adultes, mais les deux sexes sont frappés de manière équivalente. Trois hommes jeunes (St. 111/1, 210, 228) ont une usure dentaire plus prononcée (stade 2 à 3, voire 4 pour St. 111/1) que les femmes jeunes. En revanche, les adultes matures 146, 205 et 303 ont une usure de même intensité que celle des hommes jeunes. Les hommes 111/1 et 228 affichent des résorptions d'au moins toutes les molaires sur une hémimandibule, la femme 205 a perdu toutes ses molaires supérieures et l'homme âgé 146 toutes ses molaires inférieures et supérieures. Il est possible que l'usure des dents inférieures de cet homme ait été accentuée par l'absence de dents supérieures, rendant l'occlusion impossible. Les résorptions les plus nombreuses sont visibles sur les hommes 106, 146 (fig. 22), 214 (la quasi-totalité du maxillaire), 220 et 231/1.



fig. 22 : Sépulture 146, maxillaire édenté
© C. Paresys, Inrap

⁵¹ Qui ici concerne essentiellement les adultes matures et seulement un homme et une femme âgés.

Ce sont essentiellement les dents jugales qui ont disparu. En revanche, les autres adultes jeunes et neuf adultes matures ou âgés (cinq hommes, une femme et trois adultes indéterminés) sont épargnés par les pertes de dents *ante mortem*.

Hormis l'homme 111/1 qui présente une atteinte importante du parodonte (stade 3), les autres adultes jeunes ont des atteintes en accord avec leur âge (stade 1 à 2). Inversement, la maladie parodontale affecte les adultes âgés 146, 205 et 303 à un stade avancé, particulièrement l'homme 146. La maladie parodontale a touché de façon importante dix-sept adultes et proportionnellement plus de femmes que d'hommes.

Les atteintes de la sphère bucco-dentaire classiquement considérées comme liées à l'âge⁵² (usure, résorption, maladie parodontale) atteignent ici des individus jeunes (St. 111/1) alors que certains adultes âgés (St. 231/2, 303) sont épargnés, ce qui renforce l'hypothèse du caractère fonctionnel de l'usure particulière décrite plus haut.

III. 3.1.8. Troubles nutritionnels

L'étude de la fréquence des caries dentaires est un bon indicateur de l'état sanitaire d'une population. De plus, les dents se conservent en général mieux que les ossements et leur observation sera d'autant plus intéressante que les squelettes sont en mauvais état. La carie dentaire résulte d'une action de la salive combinée aux résidus alimentaires qui forment la plaque dentaire dans un premier temps, évoluant en carie si celle-ci n'est pas éliminée. Son apparition est favorisée par le régime alimentaire à base de tubercules et de céréales, auquel s'ajoutent d'autres facteurs comme l'âge, le sexe, l'hérédité, l'hygiène et certaines maladies infectieuses (Polet, Orban 2001, p. 135).

Les caries sont fréquentes dans cette population, plus d'un sujet sur deux est atteint (56 %). Leur taux de prévalence est de 11,27 %. Elles sont souvent présentes sous forme de point, mais sept adultes en ont développé d'importantes à très importantes (trois hommes, trois femmes, un adulte de sexe indéterminé). Elles se situent sur les molaires et ont

détruit, dans les exemples les plus évolués, une partie ou la totalité de la couronne.

Le taux corrigé de prévalence des caries permet d'évaluer la véritable importance pathologique de la carie en intégrant le degré d'importance des caries et les dents tombées *ante mortem* (Lukacs 1995). Cet indice est de 11,66 % pour toute la population adulte à Savigny-sur-Ardres. À partir d'un ensemble de 37 études de sites ou groupes de sites européens, l'importance de la carie au Moyen Âge est évaluée entre 1 et 23 % (Polet, Orban 2001, p. 135-136, fig. 28). Savigny-sur-Ardres s'insère dans cette fourchette, avec un taux moyen.

Autre pathologie : le fémur droit très incurvé de la femme 225 trahit les séquelles d'une ostéomalacie (trouble nutritionnel de l'enfance).

III. 3.1.9. Pathologies infectieuses

Cinq sujets présentent des traces d'infection osseuse (trois hommes, un adulte de sexe indéterminé).

Une arthrose importante est perceptible sur le corps de la seule cervicale observable de 204 (C3) peut-être d'origine infectieuse. L'homme 214 a une légère tendance à la maladie hyperostotique sur le rachis. L'homme 111/1 présente un enfoncement d'une surface articulaire de la quatrième vertèbre cervicale et une protubérance osseuse sur l'autre surface articulaire. La troisième vertèbre cervicale est tout à fait normale. Cet enfoncement vertébral pourrait être la manifestation d'une infection localisée de type tuberculose osseuse.

L'hyperostose poreuse exocrânienne se manifeste sur quatorze sujets (70 % de la population observable), toujours de faible intensité et peu étendue. Le crâne 300 semble faire exception avec une hyperostose poreuse plus étendue.

Un peu moins de la moitié de cette population est atteinte par le tartre⁵³ (43 %), avec des dépôts légers à moyens. Quelques sujets ont toutefois développé des dépôts plus importants, comme l'homme 146 qui présente un stade avancé (stade 3) sur toutes les dents inférieures observables. Cette manifestation, associée à l'usure dentaire unilatérale gauche précédemment décrite, pourrait être la conséquence d'une paralysie faciale du côté droit. Deux autres sujets ont une couverture de tartre moyenne à importante (adulte 215, homme jeune 111/1, dont les dents mandibulaires sont particulièrement atteintes). Trois hommes et une

⁵² La détermination du caractère âgé s'est effectuée sur les sutures crâniennes pour ces deux individus. 231/2 ne présente aucune signe de sénescence sur le reste du squelette (il pourrait être plus jeune et sujet à une synostose précoce) et 303 est un crâne pillé non réattribué.

⁵³ Causé par différents facteurs : mauvaise hygiène dentaire, acidité de la salive, alimentation riche en sucres rapides...

femme ont développé des kystes ou abcès. Un seul semble en cours d'évolution, celui de l'homme 255. Celui de l'homme 214 (fig. 23) présente des traces d'inflammation et les deux autres paraissent stabilisés.



fig. 23 : Sépulture 214, kyste mandibulaire
© C. Paresys, Inrap

Cette population ne révèle pas de cas d'infection généralisée et les quelques rares cas d'infection sont très localisés et peu développés, sauf pour 203. Il est possible que le sujet 111/1 ait été atteint de tuberculose, dont la manifestation osseuse se serait traduite par un enfoncement vertébral. En effet, la localisation dans le rachis cervical et l'extension très limitée de la réaction soutiennent cette hypothèse. La mauvaise conservation générale des squelettes et surtout des rachis a probablement masqué d'autre pathologie d'expression plus discrète.

III. 3.2. Stature, robustesse et aplatissement des os

En ce qui concerne l'étude métrique, la longueur et le périmètre des os longs des adultes ont été mesurés, ainsi que le périmètre de la clavicule. Ces données ont permis d'estimer la stature des individus d'après la longueur du fémur en position anatomique⁵⁴, de calculer l'indice de robustesse et de tenter de repérer

54 D'après les équations de Trotter et Gleser 1952, 1958, complétées par celles de Cleuvenot et Houet pour les adultes de sexe indéterminé (1993).

une proximité, ou une distance biologique entre plusieurs défunts, visible sur le squelette. Nous avons aussi mesuré la longueur et la largeur du crâne, la longueur, la hauteur et l'angle goniale de la mandibule.

La présence d'ossements de robustesse dissymétrique a été remarquée chez trois sujets. Leurs humérus ou leurs fémurs ont un périmètre et une robustesse sensiblement différents à droite et à gauche, mais ne semblent pas pathologiques. Dans deux cas, l'humérus droit est plus gros que le gauche (les hommes St. 106 et 231/1), et l'adulte 218 a son fémur gauche plus robuste que le droit. Cette dissymétrie affecte un sixième de la population, elle a également été observée dans cet ordre de grandeur sur d'autres populations (Saint-Parres-aux-Tertres, Aube, Degobertière 2008, p. 71).

Peu de sujets sont suffisamment bien conservés pour se prêter à l'estimation de la stature. La taille moyenne est estimée à partir de la longueur en position anatomique du fémur, avec une précision de ± 4 cm à 1,73 m pour les hommes (calculée sur 15 individus, longueur physiologique moyenne du fémur : 467 mm) et 1,60 m pour les femmes (calculée sur 6 individus, longueur physiologique moyenne du fémur : 430 mm). Ces valeurs sont supérieures à celles observées à Saint-Parres-aux-Tertres, Aube (Degobertière 2008, p. 79), mais de même ordre que la moyenne masculine d'Arrentières, Aube (Desbrosse-Degobertière, Bonnabel 2010, p. 25). En affinant l'analyse, deux hommes adultes (St. 111/1 et 111/2⁵⁵) ont des valeurs qui s'insèrent dans les valeurs féminines, alors que deux femmes (St. 104 et 216) ont des valeurs s'intégrant dans les valeurs masculines. Le dimorphisme sexuel est de 108 %, conforme à la moyenne estimée à partir de quarante populations européennes médiévales et modernes (Polet, Orban 2001, p. 141, fig. 33). Pour la période médiévale, ces auteurs notent une variation de taille de 1,65 à 1,75 m pour les hommes et de 1,54 à 1,65 m pour les femmes, valeurs dans lesquelles s'insère l'échantillon étudié. Les périmètres des os longs et leurs indices de robustesse mettent en valeur l'hétérogénéité de cet échantillon de population. En effet, les périmètres fémoraux sont compris entre 67 et 99 mm, mais plusieurs hommes se trouvent dans les valeurs basses et plusieurs femmes dans les valeurs élevées. Les périmètres des clavicules, dont le dimorphisme est généralement assez marqué, se répartissent pour les

55 Inhumés dans le même sarcophage et partageant plusieurs caractères discrets.

femmes entre 33 et 36 mm, pour les hommes entre 39 et 44 mm, mais autant d'hommes que de femmes se situent entre 36 et 39 mm. Il n'y a donc pas de rupture nette des valeurs selon le sexe.

Les indices des contours crâniens⁵⁶ se répartissent de 65 à 86,21 pour neuf sujets observables, dont sept hommes. Les valeurs des deux femmes sont dispersées dans les valeurs masculines. Malheureusement, ces mesures ne concernent que 20 % de la population étudiée, peu de blocs crânio-céphaliques étant suffisamment bien conservés.

Cette population paraît hétérogène, au stade de l'étude ostéométrique entreprise. Le continuum de valeurs des indices d'aplatissement et l'absence de groupes nettement séparés des autres individus est un argument en faveur d'une population mélangée. L'homme 235, dont les indices d'aplatissement se trouvent deux fois parmi les plus élevés, et dont la morphologie crânienne peut faire songer à une déformation, pourrait être un élément extérieur à la communauté.

III. 3.3. Déformation crânienne volontaire ou taphonomique ?

Le crâne du sujet de sexe indéterminé 300⁵⁷ (fig. 24), malheureusement pillé et non attribuable à un individu en place, possède une morphologie qui ne se retrouve pas dans le reste de la population étudiée. Ce crâne est très arrondi et très court (indice de contour crânien : 80). Un léger amincissement du diploé a pu être décelé au scanner⁵⁸, mais qui pourrait avoir été causé par une déformation taphonomique *post-mortem* et non pas une déformation volontaire par application de bandelettes (Maureille et al. 1995). En effet, l'occipital n'est pas complètement jointif avec le pariétal, la déformation ayant entraîné une disjonction des sutures. De plus, le pariétal est aplati sur le côté droit, alors que le côté gauche présente un léger bombement.

Le crâne de l'homme 214 pourrait avoir été déformé, mais son cas est également discutable. Ce crâne est très plat vers l'arrière, hyperbrachycéphale. Est-ce dû à une déformation volontaire ? Aucun élément radiologique ne permet de trancher en faveur de cette hypothèse. Trois autres crânes ont une morphologie remarquable. Celui de l'adulte indéterminé 138 affiche de légers reliefs et un petit creux allongé à l'arrière de l'occipital, mais qu'on ne retrouve pas sur

d'autres éléments crâniens. La femme 205 a un crâne allongé et l'homme 235 en a au contraire un très large.

Ces sujets sont aussi bien des hommes que des femmes, ni les pratiques funéraires ni le mobilier associé ne permettent de les distinguer des autres inhumés. Aussi aucun indice ne permet d'envisager des individus extérieurs au groupe.



Vue postérieure



Vue supérieure

0 10 cm



Imageries médicales (scanner)

fig. 24 : Sépulture 300, déformation du crâne (taphonomique ou volontaire ?)
© C. Paresys, Inrap

III. 3.4. Recherche des réseaux d'apparentement

Les caractères discrets sont des variations osseuses dont le développement dépend de nombreux facteurs, qui peuvent être d'origine génétique, environnementale, pathologique ou en relation avec le sexe ou l'âge (Crubézy 1988 ; Crubézy et al. 1999) Ils peuvent être exploités afin de définir, à l'intérieur de sous-groupes archéologiquement

56 Largeur /longueur*100.

57 Ce crâne pourrait appartenir à quatre individus : 229, 232, 236 et 242.

58 Les radiographies et les scanners ont été effectués par le Dr M. Grand, radiologue à Reims. Qu'il soit ici remercié pour sa participation bénévole.

pertinents, des groupes d'apparement biologique. L'objectif est de préciser si topographie sépulcrale et données biologiques coïncident dans un espace funéraire donné.

Cependant, à la disparité des informations disponibles, liée à la mauvaise conservation des ossements, s'ajoute la complexité d'interprétation de ces caractères non métriques.

Malgré toutes ces réserves, la présence ou l'absence de trente-cinq caractères discrets (21 caractères crâniens, 4 mandibulaires et 10 post-crâniens) a été recherchée, pour éventuellement mettre en évidence une proximité, ou au contraire une distance biologique entre individus ou groupes d'individus. Certaines anomalies de croissance ou de nombre, interprétées comme variations anatomiques, ont également été notées.

Les caractères sont dispersés sur l'ensemble des 64 individus observables. Plusieurs sujets partagent deux caractères discrets⁵⁹ et seulement deux défunts ont trois caractères discrets communs⁶⁰. Aucun groupe ne se distingue du reste de la population. Un seul rapprochement fondé à la fois sur des critères biologiques et archéologiques peut être proposé : les hommes 111/1 et 111/2 partagent quatre caractères discrets et 111/2 a les os regroupés en fagot en avant de 111/1. Il est cependant impossible de savoir s'il était au préalable dans le sarcophage ou si c'est le creusement de la fosse d'installation du sarcophage qui a provoqué le recouplement.

Trois hommes et deux femmes adultes ont une suture métopique persistante⁶¹. Deux hommes et deux femmes (St. 104, 134, 225 et 231/1) ont une agénésie totale des troisièmes molaires mandibulaires et maxillaires. La femme 216 et l'homme 257 partagent un troisième trochanter⁶² gauche. Les sépultures 203 (homme incertain) et 225 (femme) présentent une sacralisation de la cinquième lombaire. Les hommes 146 et 214 ont une *sutura mendosa* visible.

59 Métopisme et perforation du canal condyalaire, foramen susorbitaire et agénésie des 3èmes molaires inférieures, foramen susorbitaire accessoire et agénésie des 3èmes molaires supérieures, hypoglosse double et agénésie des 3èmes molaires supérieures ou inférieures, transition thoraco-lombaire en T11 et dédoublement surface calcanéenne.

60 Sujets 106 et 214 : persistance suture métopique, dédoublement surface calcanéenne, patella emarginata.

61 Sans association avec une *cribra orbitalia*, dans le cas contraire il pourrait s'agir d'une carence alimentaire.

62 Parfois aussi interprété comme un caractère fonctionnel ou un marqueur d'activité.

L'échantillon étudié est disparate, cette variété est un argument en faveur d'une hétérogénéité de la population, déjà décelée grâce à l'analyse métrique.

III. 4. Conclusion

Cette population est composée majoritairement d'adultes (90 %), avec un sex-ratio légèrement déséquilibré en faveur des hommes. Les immatures présents se retrouvent surtout dans les classes 5-9 ans et 10-14 ans, alors que ces classes d'âges sont généralement sous-représentées dans les nécropoles. Les sujets périnataux sont totalement absents de la portion fouillée de cette nécropole. L'absence de jeunes adultes (21-25 ans) est aussi à noter, alors que les adultes âgés représentent 10 % environ de la population adulte. Les taux de mortalité infantile et juvénile et l'espérance de vie sont supérieurs à ceux généralement attendus pour une population préjennérienne, à cause de l'absence des sujets périnataux et très jeunes enfants dans cette population⁶³ (fig. 25 et fig. 26, page 34).

Sur le plan sanitaire, les sujets présentent globalement un état de la sphère bucco-dentaire peu favorable, des pathologies dégénératives classiques ainsi que certaines pathologies traumatiques, qui, corrélées aux marqueurs d'activité, suggèrent une population ordinaire, bénéficiant de conditions de vie moyennement favorables et soumise à des activités physiques intensives. Les indicateurs de stress sont peu présents et de faible intensité, sauf les hypoplasies qui touchent les trois quarts des individus, dont la moitié avec une intensité moyenne ou marquée. Une augmentation des stries d'hypoplasies marquées à partir de 3 ans est constatée, et les femmes semblent plus atteintes, en quantité, en intensité et à un âge plus précoce que les hommes.

Une usure particulière des dents, en biseau ou en arc de cercle, pourrait être la conséquence d'une utilisation de la sphère bucco-dentaire dans le cadre d'activités parafonctionnelles⁶⁴, à l'image de ce qui a été observé dans des populations protohistoriques ou antiques. De plus, des manifestations habituellement observées sur des défunts âgés (usure, résorption, maladie parodontale), sont présentes sur des individus jeunes (St. 111/1) alors que certains adultes âgés (St. 231/2, 303) sont épargnés, ce qui renforcerait l'hypothèse du caractère fonctionnel de cette attrition.

63 Qui devraient représenter un quart des défunts si nous avions affaire à une « population naturelle ».

64 Vannerie, tissage, corderie... Les activités pour lesquelles la bouche et les dents peuvent être utilisées comme outils sont multiples.

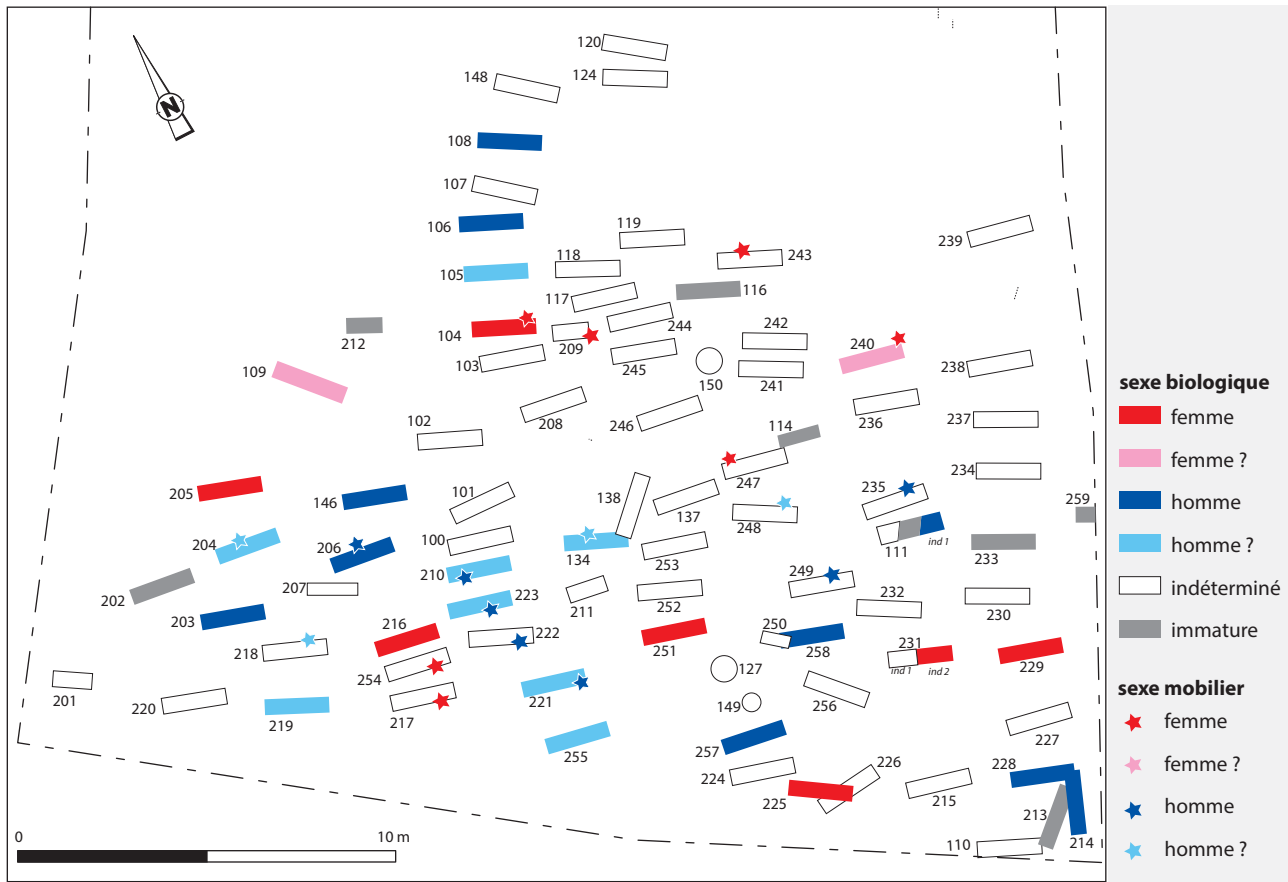


fig. 25 : Répartition spatiale des sexes
© C. Paresys, Inrap

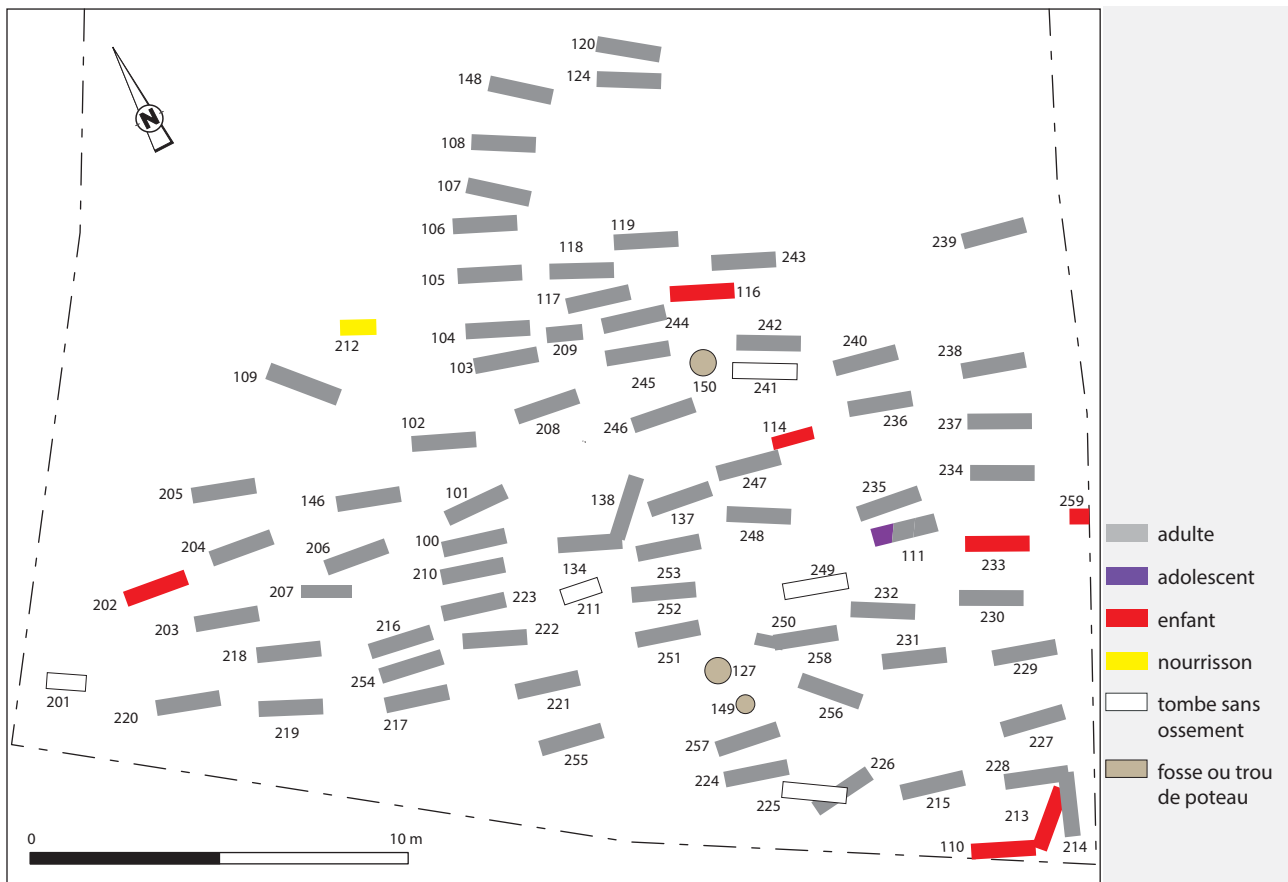


fig. 26 : Répartition spatiale des âges au décès
© C. Paresys, Inrap

L'absence de cal vicieux ou de déformation de grande amplitude des os longs témoigne d'une prise en charge systématique et rapide des traumatisés mais également d'une maîtrise des techniques orthopédiques (contention et réduction de fractures). Il n'y a pas d'exemple d'infection généralisée, les quelques rares signes concernent des infections très localisées, observables uniquement sur des hommes.

Les statures moyennes masculine et féminine sont respectivement de 1,73 m et 1,60 m. Les analyses morphologiques ont aussi mis en évidence le caractère hétérogène de cette population. Seuls les hommes 111/1 et 111/2, inhumés dans le sarcophage 111, ont pu être associés par des critères biologiques et archéologiques.

La variété de ce groupe humain, soulignée par les caractères discrets et l'étude métrique, renvoie l'image d'un groupe associant quelques personnes apparentées à d'autres venant de l'extérieur.

IV. Mobilier et dépôts funéraires

Marie-Cécile Truc

Environ 61 % des inhumations contiennent du mobilier, ce qui représente un ensemble d'un peu plus de 200 objets. Les tombes sans mobilier se concentrent en périphérie, au sud-est et au nord de la fouille (fig. 27).

IV. 1. Répartition par sexe et âge des dépôts

IV. 1.1. Observations générales

Au sein des tombes à mobilier, on note une prédominance des dépôts dans les tombes masculines (fig. 28, page 36, colonne 3) ; en revanche, l'analyse des données en fonction de la population totale (fig. 28, colonne 4) témoigne d'un certain équilibre entre les hommes et les femmes.

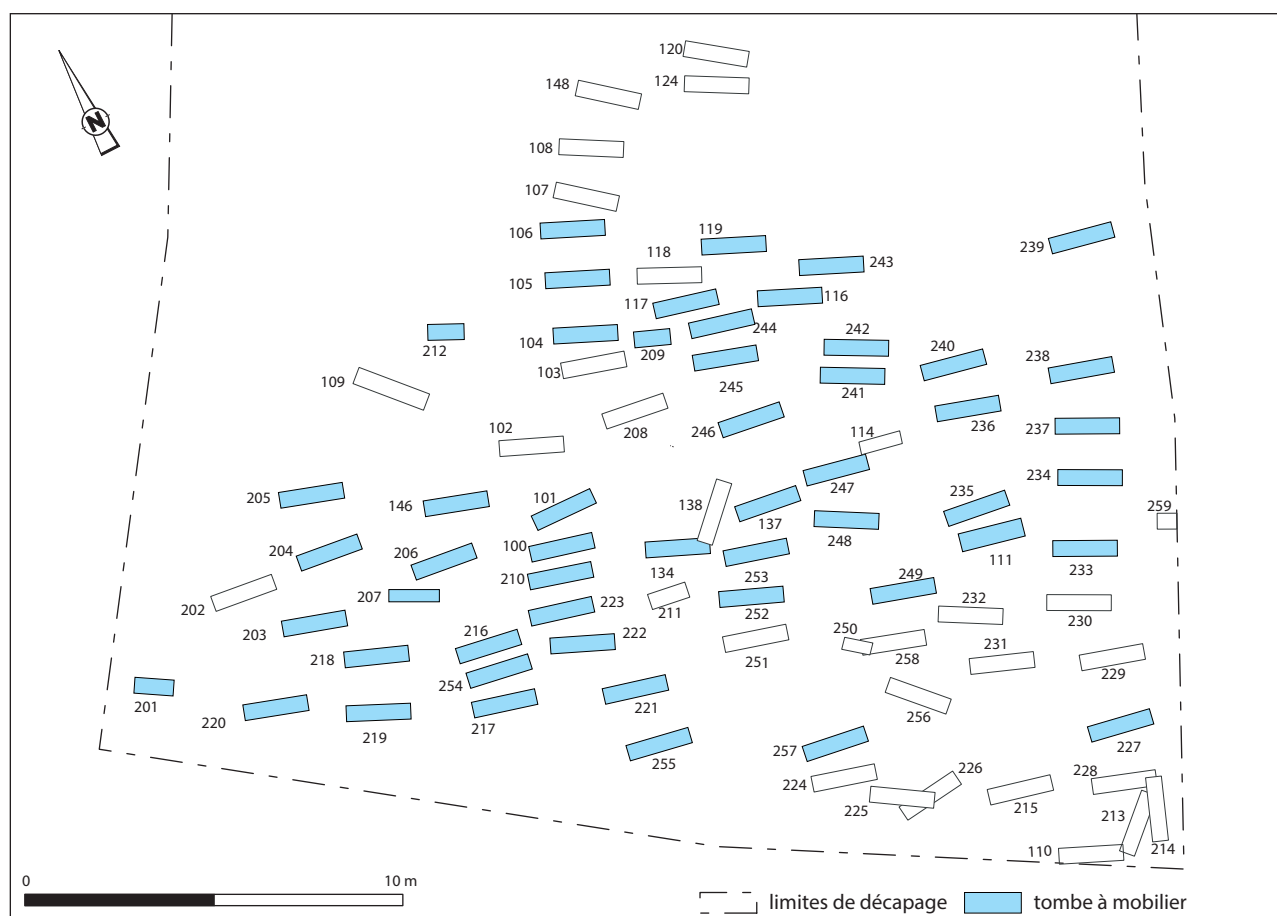


fig. 27 : Plan des tombes contenant du mobilier
© M.-C. Truc, Inrap

Deux études récentes menées sur les sites aubois de Saint-Parres-aux-Tertres, Aube (VII^e siècle) et de Pont-sur-Seine, Aube (fin V^e-XII^e siècles), ont montré la même homogénéité entre les deux sexes, même si on constate à Pont-sur-Seine une très légère prédominance des dépôts dans les tombes masculines⁶⁵ (Degobertière 2008 ; Truc 2015). Un tiers des enfants a reçu des dépôts de mobilier, alors que la moitié des adultes en est dotée.

	1	2	3	4
Total		Sépultures à mobilier	% d'individus ayant du mobilier (colonne 2)/ au nb total de tombes à mobilier (soit 51)	% d'individus ayant du mobilier (colonne 2)/nb total de tombes du même sexe ou de la même classe d'âge (colonne 1)
Nombre individus	89	51		
Nombre femmes adultes[1]	17 (dont 6 probables)	11	21,57	64,71
Nombre hommes adultes[2]	28 (dont 14 probables)	17	33,33	60,71
Nombre adultes indéterminés	33	19	37,25	57,58
Nombre adolescents	2[3]	1	1,96	50
Nombre enfants	9	3	5,88	33,33

[1] Sexe anthropologique certain ou probable.	[2] Sexe anthropologique certain ou probable.	[3] Dont un peut-être masculin mais sans mobilier.
---	---	--

fig. 28 : Proportion des dépôts selon l'âge du défunt

IV. 1.2. Des dépôts propres à un sexe ?

Le tableau de la figure 29 présente les pourcentages d'objets selon le sexe anthropologique de l'individu. Le chiffre (1) signifie qu'il n'y a qu'un seul objet, ce qui permet de relativiser certains pourcentages très élevés. Enfin, précisons que trois enfants se trouvent dans les indéterminés.

Les boucles sont réparties entre les deux sexes, avec toutefois une légère prédominance pour les hommes, surtout pour les boucles de ceinture accompagnées de rivets. Aucune corrélation n'a été notée entre la morphologie et la taille des boucles d'une part et le sexe du défunt d'autre part.

65 L'analyse des dépôts dans les tombes du site de Pont-sur-Seine, occupé sur une longue durée, ne porte que sur la période MA1-MR3, afin d'obtenir des données comparables aux nécropoles de Savigny-sur-Ardres et de Saint-Parres-aux-Tertres.

Valeurs en %	Femme	Homme	Ind.
Pointe de flèche		66,6	33,3
Hache		71,4	28,5
Scramasaxe		100	
Couteau	9	68	27
Boucle	23,5	26,6	49,8 (dont 1 immature)
Boucle de ceinture et rivets	37,8	50	12,2
Plaque boucle		75	25
Petite boucle	9	63,6	27,6
Fibule	42,8	7	50
Perles	85,7		14,3
Epingle spatulée		25	75
Aumônière	0	60	40
Fiche à bélière		100	
Forces		100 (1)	
Pince à épiler		100	
Silex		83,3	16,6
Anneau	33,3	11,1	55,55
Monnaie	40	50	25
Monnaie en pendentif	100 (1)		
Céramique		25	75 (dont 2 immatures)

fig. 29 : Proportion des dépôts selon le sexe du défunt

Les aumônières à fermoir ainsi que leur contenu (silex servant de pierre à feu, forces, pinces à épiler) sont l'apanage des hommes. La détection des aumônières chez les femmes est plus difficile en raison de l'absence de fermoir et se fonde sur le regroupement d'objets à la taille ou aux jambes. Même dans ce dernier cas, il est souvent impossible, en l'absence de reste de cuir, de faire la distinction entre d'une part, le contenu d'une sacoche et d'autre part, des objets suspendus à la ceinture.

Les couteaux sont retrouvés sept fois plus souvent dans les tombes masculines que dans les tombes féminines. Cet écart semble particulièrement élevé : par exemple, à Pont-sur-Seine (Aube), l'écart, en faveur des hommes, n'est que de 1 à 3 toutes phases confondues. Si l'on ne prend en compte que les tombes contemporaines de celles de Savigny-sur-Ardres, on obtient une égalité de distribution des couteaux entre les deux sexes (Truc 2015).

Les pinces à épiler, les fiches à bélière, les aiguilles à chas et les forces sont généralement réservées aux sépultures masculines, ce qui semble le cas à Savigny-sur-Ardres. On note cependant assez régulièrement des exceptions comme à Lavoye, Meuse

(Joffroy 1974a, p. 34), Hordain, Nord (Demolon 2006, sép. 316, 321, 392, 403) ou encore Saint-Sauveur, Oise (Beb Redjeb 2007, p. 131) pour les pinces à épiler ; et à Hordain (Demolon 2006, p. 145, 200), Saint-Firmin, Cologne et Nouvion-en-Ponthieu, Somme (Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 160) pour les fiches à bélière.

Les monnaies sont retrouvées dans des sépultures des deux sexes.

Sur les trois **vases en céramique** déposés dans les tombes, deux proviennent de sépultures d'enfants. Le troisième vase a été découvert dans la sépulture d'un adulte, avec une hache (St. 249).

À part les objets cités ci-dessus, la répartition sexuelle du mobilier reste très classique et conforme à ce qui est observé dans bon nombre de nécropoles à quelques variantes près (Blazot, Baudoux, Thomann et al. 2004, p. 141) : armes pour les hommes, bijoux⁶⁶ pour les femmes. Sur ces critères, il est possible de proposer une attribution sexuelle par le mobilier pour les individus indéterminés. Bien entendu, il n'est pas question de prétendre établir le sexe d'un individu à partir du mobilier et de figer les objets dans des stéréotypes de genre qui risqueraient d'occulter les exceptions. Le but est juste de préciser l'étude anthropologique.

Plus le nombre d'objets sexués est important au sein d'une tombe, plus le sexe déterminé par le mobilier sera considéré comme fiable (fig. 30, p.37-38). Par ailleurs, la valeur sexuelle du mobilier varie selon le type d'objet : la présence d'une hache dans une tombe a une signification plus forte que celle d'une pince à épiler. En effet, pour les haches, nous ne connaissons pas d'exception ; en revanche, bien que la pince à épiler soit traditionnellement réservée aux hommes, il existe des exceptions (cf. *supra*), aussi sa valeur sexuelle en est-elle relativisée.

Cette méthode permet de préciser, voire de proposer un sexe pour 14 des 54 tombes à mobilier, ce qui représente un pourcentage non négligeable.

Huit individus de sexe indéterminé sont concernés. Les critères utilisés ont à chaque fois une valeur sexuelle forte sauf pour l'individu 248, sexé uniquement avec une pince à épiler (fig. 31, page 38).

⁶⁶ En général, les perles présentes en certain nombre proviennent de sépultures féminines, alors que les perles isolées peuvent aussi provenir de tombes masculines (Demolon 2006, p. 150). La fibule retrouvée dans la sépulture masculine (St. 258) est gallo-romaine et provient du contenu d'une aumônière.

Dans sept autres cas, il est possible de préciser un sexe anthropologique douteux car, à chaque fois, le sexe mobilier vient confirmer le postulat de l'anthropologue (fig. 32, page 38).

Afin d'éviter toute confusion, dans la suite du texte, les individus sexés uniquement par l'anthropologie sont signalés par les lettres H et F. Ceux qui avaient été sexés avec réserve par l'anthropologie et dont la diagnose a été confirmée par le mobilier sont mentionnés de la même manière. En revanche, ceux qui ont été sexés uniquement par le mobilier sont suivis d'un astérisque : H* et F*.

Détail du mobilier par sépulture

Tombe	Sexe anthropologique	Sexe mobilier	Mobilier « sexué » à valeur forte	Mobilier « sexué » à valeur moyenne	Autre mobilier
100	Adulte indét.				Boucle de ceinture
101	Adulte indét.				Couteau, anneau
103	Adulte indét.				Boucle de ceinture, monnaie romaine
104	F	F	Fibule, perle de cordelière		Boucle de ceinture, anneau, monnaie, fragments verre, potin
105	H ?				Céramique, silex
106	H				Couteau, plaque boucle
111/1	H				Épingle (pourrait appartenir à sujet 3, 4 ou 5), couteau ?
116	enfant				Fragments non identifiables
117	Adulte indét.				Anneau, couteau, boucle fer
119	Adulte indét.				Boucle de ceinture
134	H ?	H ?		Pince à épiler, aiguille à chas	Couteau, boucle de ceinture, rivets, tiges, fiches
137	Adulte indét.				Boucle de ceinture, anneau
146	H				Boucle de ceinture, petite boucle
201	Fosse vide				Céramique
203	H				Couteau, boucle
204	H ?	H ?		Silex, fiche à bélière, fermoir d'aumônière	Boucle de ceinture, couteau
205	F				Boucle, fiche (à bélière ?)
206	H	H	Scramasaxe, hache	Pince à épiler, forces, fiche à bélière	Boucle de ceinture, anneau, petite boucle, tiges, couteau
207	Adulte indét.				Peigne ?

Tombe	Sexe anthropologique	Sexe mobilier	Mobilier «sexué» à valeur forte	Mobilier «sexué» à valeur moyenne	Autre mobilier
209	Adulte ? indét.	F	Fibules, perles		Anneaux, boucle de ceinture
210	H ?	H	Hache	Pince à épiler	Couteau, boucle de ceinture, rivets, petite boucle
212	Enfant				Céramique
216	F				Boucle de ceinture
217	Adulte indét.	F		Perles, chaîne	Boucle de ceinture, couteau, épingle
218	H ?			Fermeoir d'aumônière	Couteau, boucle de ceinture, rivets
219	H ?				Boucle de ceinture, rivets
220	Adulte indét.				Boucle de ceinture, couteau, boucle en fer, potin
221	H ?	H	Hache	Fermeoir d'aumônière, pince à épiler	Boucle, plaque-boucle, silex, (couteau ?)
222	Adulte indét.	H	Hache, scramasaxe, flèches		Couteau, monnaie, silex, tiges et lames en fer
223	H ?	H	Hache		Boucle de ceinture, rivets, couteau, petite boucle
227	Adolescent indét.				Boucle de ceinture
233	Enfant				Boucle de ceinture, peigne ?
234	Adulte indét.				Boucle de ceinture, rivets
235	Adulte indét.	H	Hache, pointes de flèches	Fermeoir d'aumônière	Boucle de ceinture, couteau, petite boucle fer,
236	Adulte indét.				Plaque-boucle
237	Adulte indét.				Boucle, couteau
238	Adulte indét.				Boucle de ceinture
239	Adulte indét.				Boucle de ceinture
240	F ?	F	Fibules, perles		Boucle de ceinture, monnaie
241	Adulte indét..				Boucle, anneau, couteau, silex
242	Adulte indét..				Anneau
243	Adulte indét..	F	Fibules, perle		Boucle de ceinture
244	Adulte indét..				Couteau
245	Adulte indét..				Boucle de ceinture, petite boucle
246	Adulte indét..				Boucle de ceinture, boucles, couteau
247	Adulte indét.	F	Fibule		Boucle de ceinture, rivets, couteau
248	Adulte indét.	H ?		Pince à épiler	Boucle
249	Fosse vide d'ossement	H	Hache		Céramique

Tombe	Sexe anthropologique	Sexe mobilier	Mobilier «sexué» à valeur forte	Mobilier «sexué» à valeur moyenne	Autre mobilier
252	Adulte indét.				Boucle de ceinture
253	Adulte indét.				Boucle de ceinture, petite boucle, anneau
254	F	F	Fibule, perle		Boucle de ceinture, épingle, fusaïole
255	H ?				Boucle de ceinture
257	H				Petite boucle
258	H				Boucle de ceinture, petite boucle, fibule gallo-romaine

fig.30 : Détail du mobilier par sépulture

Sépulture	Sexe mobilier
209	F
217	F
218	H ?
222	H
235	H
243	F
248	H ?
249	H
254	F

fig.31 : Proposition de sexe mobilier pour les individus non sexés par la biologie

Sépulture	Sexe anthropologique	Sexe mobilier
134	H ?	H ?
204	H ?	H ?
210	H ?	H
221	H ?	H
223	H ?	H
240	F ?	F
247	F ?	F

fig.32 : Confirmation du sexe anthropologique par la présence de mobilier sexuant

IV. 1.3. Le cas des enfants

Un tiers des neuf enfants repérés sur le site a reçu des dépôts funéraires (fig. 33). Il est possible que la sépulture 201, vide d'ossement mais qui recelait un vase, soit également une tombe d'enfant en raison de la petite taille de sa fosse.

Un seul adolescent (St. 227), de sexe indéterminé, a été inhumé avec du mobilier, une boucle de ceinture en fer de forme ovale et à ardillon droit.

Les dépôts de mobilier dans les tombes d'immaturs de Savigny-sur-Ardres ne semblent pas revêtir de caractère sexuant : on ne note en effet aucune présence de parure ou d'arme, alors qu'il en existe ailleurs à la même période, comme à Pont-sur-Seine (Truc 2015).

Tombe	Âge	Localisation
116	5-7 ans	Peigne en avant des côtes droites
201	Enfant ? Fosse vide mais de petite taille	Céramique
212	Nourrisson	Céramique aux pieds
227	Adolescent	Boucle en fer à la taille à gauche
233	Enfant	Peigne à droite tibia droit
		Boucle en fer en avant du coxal gauche

fig. 33 : Mobilier déposé dans les tombes d'enfant

IV. 1.4. Conclusion

À Savigny-sur-Ardres, les adultes sont accompagnés d'objets (déposés ou portés) non périssables dans leur tombe deux fois plus fréquemment que les enfants. Les hommes et femmes adultes semblent traités de la même manière, la seule distinction concernant le type d'objets déposés : armes pour les hommes et parures pour les femmes.

IV. 2. Localisation des dépôts dans la tombe

À l'époque mérovingienne, selon le type de mobilier, le sexe et la mode vestimentaire, la position des objets dans la tombe est généralement stéréotypée. En raison de la mauvaise conservation des ossements, voire de leur disparition totale, la position des objets n'a pas toujours pu être restituée de façon certaine.

IV. 2.1. Les accessoires vestimentaires et la parure

• Les boucles de ceinture

Ce tableau recense les boucles de ceinture, leur position et leur localisation (fig. 34, page 40). La plupart du temps, la face d'apparition de la boucle et la direction de l'ardillon n'ont pu être déterminées, cette lacune étant imputable aux conditions de fouille ainsi qu'à la très mauvaise conservation de la plupart de ces objets, notamment de ceux en fer.

Une boucle de ceinture semble pouvoir être considérée en position fonctionnelle lorsque les trois critères suivants sont associés :

- localisation dans la région du bassin au sens large ;
- position à plat et à l'endroit ;
- ardillon tourné vers l'intérieur du corps, puisqu'il sert à fixer l'autre extrémité de la ceinture.

Bien évidemment, les mouvements qui se produisent dans la tombe lors de la décomposition des corps et des contenants rendent ce genre de situation parfois difficile à détecter. Ce n'est pas parce qu'un objet ne combine pas ces trois critères qu'il n'a pas été porté à l'inhumation.

Sur les 38 boucles recensées, 31 ont pu être localisées dont 27, trouvées dans la région du bassin, pourraient donc avoir été portées (fig. 35, page 41). Pour ces dernières, il est très difficile d'affiner notre analyse, car dans bien des cas, leur position exacte n'a pu être observée. Plusieurs d'entre elles portent sur le dessus des traces de tissu ou de cuir qui peuvent provenir du vêtement qui les recouvrait (manteau ?). Par contre, Christophe Moulhéat a pu mettre en évidence que la boucle de la sépulture 221 avait été enveloppée dans du cuir, ce qui permet de supposer que cette ceinture a été déposée enroulée sur le corps de défunt (Moulhéat 2010, p. 160-164). Cette boucle est pourtant placée à la taille. Le dépôt est donc peut-être plus fréquent à Savigny-sur-Ardres, mais faute de restes organiques suffisamment conservés, il est impossible de le quantifier.

Il en ressort qu'au moins cinq boucles (dont une plaque-boucle) pourraient avoir été simplement déposées (St. 221, 235, 245, 246 et 247). Deux d'entre elles appartiennent à des femmes et les trois autres à des hommes. Quatre zones sont concernées : le crâne, le thorax, la taille et les pieds. Les dépôts situés dans

la partie supérieure du corps sont systématiquement associés à un couteau.

Pour résumer, la grande majorité des boucles de ceinture a donc été trouvée en localisation fonctionnelle mais il n'est pas possible de savoir si elles ont toutes été réellement portées. Au moins cinq cas de dépôt sont toutefois avérés dans différentes zones du corps, très souvent en association avec un

couteau. Enfin, la localisation des boucles et leur mode de dépôt (portée ou non) ne semblent revêtir aucune signification chronologique ou sexuelle. De même, il n'y a aucune corrélation avec la matière de la boucle ou la richesse de la tombe. Ces observations ne sont bien entendu valables que pour ce site et elles mériteraient d'être menées à grande échelle.

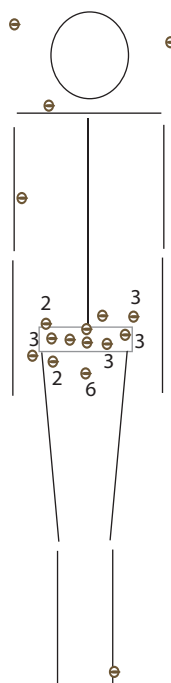
Tombe	Sexe[1]	Objet n°	Localisation	Position	Ceinture déposée	Datation de la tombe
100	F ?	1	Déplacée			MA1
103	Ind.	2	Bassin			Mérovingien
104	F	3	Contre tête fémur droit			MA1
117	Ind.	3	Bassin à gauche			Mérovingien
119	Ind.	1	Bassin au centre			Mérovingien
134	H	2	Bassin à gauche sur le bras	A l'endroit		MA2
137	Ind.	1	Au thorax (squelette trop mal conservé pour être réellement localisable)	A l'endroit		Mérovingien
146	H	1	Bassin à droite	A l'endroit		MA1-MA2
204	H ?	1	Bassin à gauche			MA1-MA2
205	F	1	Bassin à gauche (à hauteur tête fémorale)			Mérovingien
206	H	3	Abdomen à gauche			MA2
				A l'endroit		
209	F *	8	A l'emplacement supposé du bassin (squelette trop mal conservé pour être réellement localisable)	A l'endroit		MA1
210	H	4	Déplacée			MA1-MA2
216	F	1	Coxal gauche			Mérovingien
217	F *	3	A gauche tête fémur gauche			MA1-MA2
219	H ?	1	Bassin à gauche	A l'endroit		MA2
220	H ?	1	A gauche crâne		X avec un couteau	MA1
221	H	4	Bassin (abdomen) à gauche		X (enroulée dans du cuir)	MA1
223	H	1	Bassin au centre			MA1-MA2
227	Ind.	1	Bassin à droite			Mérovingien
233	Enfant	1	A gauche (squelette trop mal conservé pour être réellement localisable)			Mérovingien
234	F ?	1	Bassin au centre	A l'endroit		MA2

Tombe	Sexe[1]	Objet n°	Localisation	Position	Ceinture déposée	Datation de la tombe
235	H *	4	A droite du crâne	A l'endroit	X avec un couteau	MA2
236	Ind.	1	Bassin à gauche	A l'endroit		MA3
237	Ind.	2	Entre les têtes fémorales			Mérovingien
238	Ind.	1	Bassin			Mérovingien
239	F ?	1	Bassin à gauche	A l'endroit		MA3
240	F	9	Bassin à droite			MA1
241	Ind.	1	Bassin à gauche (squelette trop mal conservé pour être réellement localisable)			MA1-MA2
243	F *	1	Bassin à droite			MA1-MA2
245	F	2	En avant cheville gauche		X avec un couteau	MA2
246	H ?	3	Epaule droite		X avec un couteau	MA1
247	F *	3	Thorax à droite		X avec un couteau	MA1-MA2
248	H *	2	Bassin à droite ? (squelette trop mal conservé pour être réellement localisable)			MA1-MA2
252	Ind.	1	Bassin à droite			Mérovingien
253	Ind.	3	Bassin			MA3
254	F *	8	En haut fémur droit			MA1-MA2
255	H	1	Entre les têtes des deux fémurs			Mérovingien

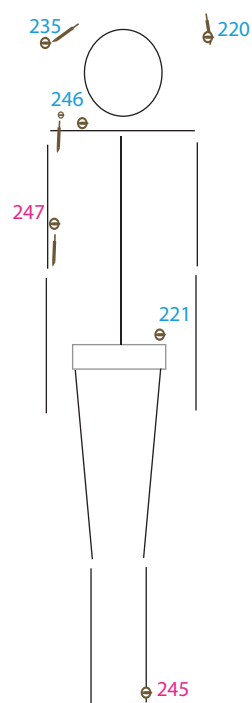
[1] Pour rappel, lorsque la lettre est suivie d'un astérisque, il s'agit du sexe déterminé par le mobilier.

fig. 34 : Inventaire des boucles de ceinture

**Localisation de toutes les boucles
et plaque-boucles**



Ceintures déposées et non portées



6 nombre de cas (si supérieur à 1)

⊖ boucle (toutes matières)

795 numéro de la tombe

— homme

— femme

— indéterminé

⊖ boucle (toutes matières)

— couteau associé à une boucle

fig.35 : Localisation des boucles de ceinture
© M.-C. Truc, Inrap

• Les petites boucles

Ces boucles sont de petite taille, le plus souvent en fer et concernent dans leur grande majorité des tombes masculines (fig. 36). Leur fonction n'est pas aisée à déterminer et elle est sans doute variable (suspension d'objets périssables, éléments de sacoche non conservée, etc. ?) mais il semble qu'il ne s'agisse pas de boucles de ceinture. La plupart ont en effet été trouvées dans la région basse du bassin, bien en-dessous de la taille (fig. 37). En outre, elles sont quasi systématiquement associées à des boucles de ceinture plus grosses situées à la taille, à l'abdomen ou en dépôt près du crâne.

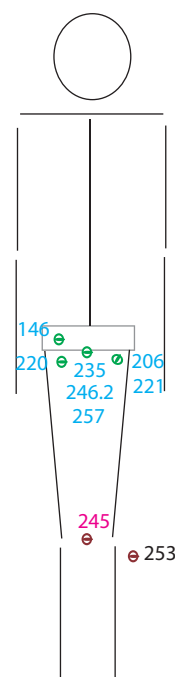
Enfin, la datation très homogène des tombes ne permet pas d'entrevoir une évolution chronologique de la localisation de ces boucles. Certes, la tombe la plus tardive (St. 253) en a livré une en position atypique (à la jambe), mais l'unicité de ce cas ne permet pas d'en tirer des conclusions.

Les petites boucles retrouvées dans la nécropole suisse d'Yverdon (Jura), *Le Pré de la Cure*, ont suscité le même type d'interrogation. Les auteurs ont remarqué leur grand nombre et leur position fréquente le long des fémurs, du côté externe. Plutôt qu'une utilisation comme boucles de sacoche, généralement plus petites, ils proposent que ce soit des boucles de ceinture déposées (Steiner, Menna 2000, volume 1, p. 132).

Tombe	Sexe	Objet n°	Localisation	Commentaire	Datation de la tombe
146	H	2	Coxal droit	Présence d'une boucle de ceinture en localisation fonctionnelle	MA1-MA2
206	H	4	En avant ischion gauche	Il ne s'agit pas d'une boucle de ceinture car présence d'une boucle de ceinture en localisation fonctionnelle	MA2
210	H	4.1	Déplacée		MA1-MA2
220	H ?	3	Fémur droit	Présence d'une boucle de ceinture et d'une aumônière en dépôt vers le crâne	MA1
221	H	3	Bassin	Présence d'une boucle de ceinture en localisation fonctionnelle	MA1
223	H	4	Déplacée	Présence d'une boucle de ceinture en localisation fonctionnelle	MA1-MA2
235	H ?	3	Bassin	Présence d'une boucle de ceinture et d'une aumônière en dépôt vers le crâne	MA2
245	F ?	1	Entre les genoux	Présence d'une boucle de ceinture avec rivets trouvée sur la cheville gauche	MA2
246	H ?	1	Epaule droite	Trouvée en dépôt sur l'épaule droite associée avec un couteau	MA1

Tombe	Sexe	Objet n°	Localisation	Commentaire	Datation de la tombe
246	H ?	2	Sacrum	Boucle de ceinture ? présence d'une boucle plus grande en dépôt sur l'épaule droite, avec un couteau et une petite boucle (246.1)	MA1
247	F	1a	Région du bassin	Squelette trop mal conservé pour localiser l'objet. Trouvée avec une fibule aviforme	MA1-MA2
253	Ind.	2	A gauche tibia gauche	Présence d'une boucle de ceinture en localisation fonctionnelle	MA3
257	H	1	Sacrum		Mérovingien

fig. 36 : Inventaire des petites boucles



104	numéro de la tombe
— (bleu)	homme
— (rose)	femme
— (gris)	indéterminé
⊖ (rouge)	petite boucle en fer
⊖ (vert)	petite boucle en alliage cuivreux

fig. 37 : Localisation des petites boucles
© M.-C. Truc, Inrap

• **Les fibules**

Six tombes comportent des fibules. Excepté dans la tombe 247, elles sont retrouvées par paires (fig. 38).

Les fibules à décor cloisonné ainsi que les fibules aviformes sont toujours découvertes dans la partie supérieure du thorax (fig. 38 et fig. 39). Malheureusement, les données de la fouille ne permettent pas de préciser si la paire était disposée selon l'axe longitudinal ou transversal du corps. Il semble que pour les sépultures 240, 243 et 254, une des deux fibules ait été trouvée à l'envers : peut-être était-elle portée dans le dos ? Les fibules polylobées de la tombe 209 ne peuvent être localisées précisément car aucun ossement n'était conservé, mais elles semblent se situer plutôt vers le milieu du thorax. Enfin, la fibule polylobée de la sépulture 104 a probablement été déplacée par un terrier.

Les deux fibules ansées (St. 254) ont été retrouvées dans la région du bassin. Elles étaient accompagnées de deux petites fibules cloisonnées situées vers le cou. Le port de deux petites fibules dans le haut du corps et de deux fibules ansées à hauteur du bassin est caractéristique du VI^e siècle, de la Grande-Bretagne à la Hongrie. Le port des fibules ansées dans la région du bassin a été reconnu comme typique de la mode de l'époque de la Stufe III de Böhner : auparavant, elles

sont plutôt portées dans la partie supérieure du corps (Claus 1987, p. 558). Par ailleurs, les paires de fibules ansées asymétriques sont souvent l'apanage des tombes féminines aisées (Martin 2002, p. 119), ce qui correspond tout à fait au contexte de la tombe 254, qui peut être considérée comme l'une des mieux dotées du site.

Tombe	Objet n°	Type	Position	Datation de la tombe
104	1	Polylobée cloisonnée	A l'endroit, au milieu du thorax (légèrement déplacée)	PM-MA1
209	1	Polylobée cloisonnée	Déplacée	MA1
209	9a	Polylobée cloisonnée	Au thorax	MA1
240	1	Cloisonnée en étoile	Retournée, en arrière de l'épaule droite	MA1
240	2	Cloisonnée en étoile	A l'endroit, en avant de l'emplacement supposé du sternum	MA1
243	3	Discoïde cloisonnée	Retournée, à l'emplacement supposé de l'épaule droite	MA1-MA2
243	4	Discoïde cloisonnée	A l'endroit, à l'emplacement supposé de l'épaule gauche	MA1-MA2
247	1b	Aviforme	A droite de l'emplacement supposé du thorax	MA1-MA2
254	9	Aviforme	Vers le haut du thorax	MA1-MA2
254	9b	Aviforme	Retournée, vers le haut du thorax	MA1-MA2
254	2 bis	Ansée	A gauche au niveau du bassin	MA1-MA2
254	2	Ansée	A gauche au niveau du bassin	MA1-MA2

fig. 38 : Inventaire des fibules

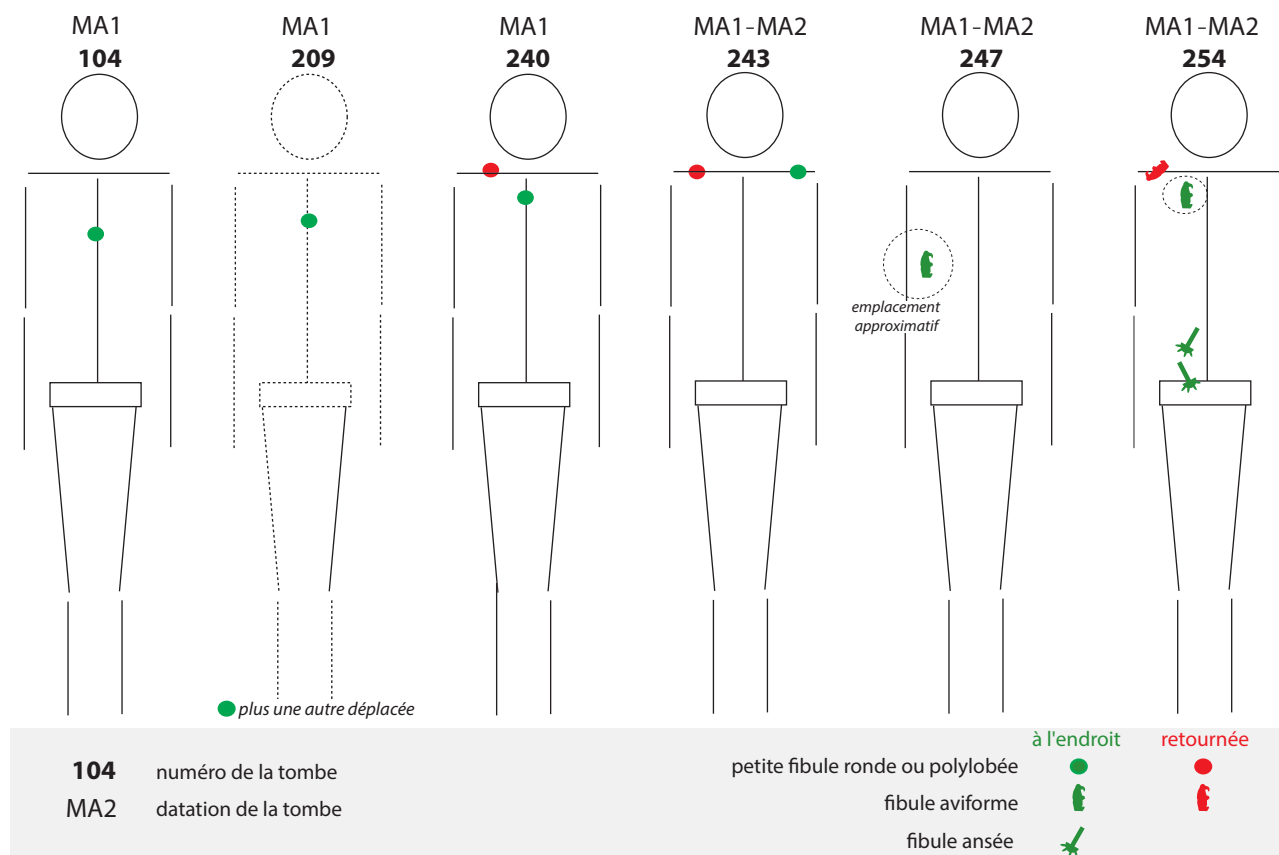


fig. 39 : Localisation des fibules
© M.-C. Truc, Inrap

• Les perles

Nous n'avons aucun cas clairement identifiable de collier passé au cou. Néanmoins, il semble que l'on puisse proposer trois principales fonctions pour les perles de Savigny-sur-Ardres (fig. 40).

Ainsi, certaines perles et pendentifs en cristal de roche (amulettes ?) pourraient être cousus sur le vêtement, ou sur un objet déposé sur la partie droite du thorax (St. 209, 243, 240 et 254).

D'autres suggèrent un collier (St. 217 : possible mais ne comportant que trois perles) (fig. 41).

Enfin, une grosse perle de cordelière est portée à droite dans la sépulture 104 (fig. 42) : ce type de perle, généralement retrouvé à hauteur des jambes, devait être cousu sur une bande de tissu ou de cuir qui était suspendue à la ceinture et ornait le vêtement (Berthelot 1995, p. 17). Elles peuvent être accompagnées d'un couteau comme à Saint-Dizier (Truc 2009, vol. 1, p. 75, St. 12) ou à Hordain (Demolon 2006, p. 151, St. 320, 390). C'est aussi le cas de la sépulture 254 où la perle se trouve à proximité d'un couteau et d'une fusaiöle.

Tombe	Nombre	Localisation	Interprétation	Datation de la tombe
104	1	À droite fémur droit	Perle de cordelière	MA1
209	11	Sur thorax droit (quatre perles déplacées)	Cousues sur vêtement ou sur un objet ? ou collier ayant migré ? ou dans une sacoche ?	MA1
217	3	En arrière de la mandibule	Collier ? dépôt ?	MA1-MA2
240	9	De la scapula à l'humérus, à droite	Collier et pendeloques ?	MA1
243	1	Sur thorax droit		MA1-MA2
254	9 (perles n° 1a à 1i)	Sur thorax droit	Cousue sur vêtement ou sur un objet ?	MA1-MA2
254	1 (perle n° 4)	À la jambe gauche	Portée en suspension, avec le couteau et la fusaiöle ? Ou dépôt ?	MA1-MA2

fig. 40 : Inventaire des perles

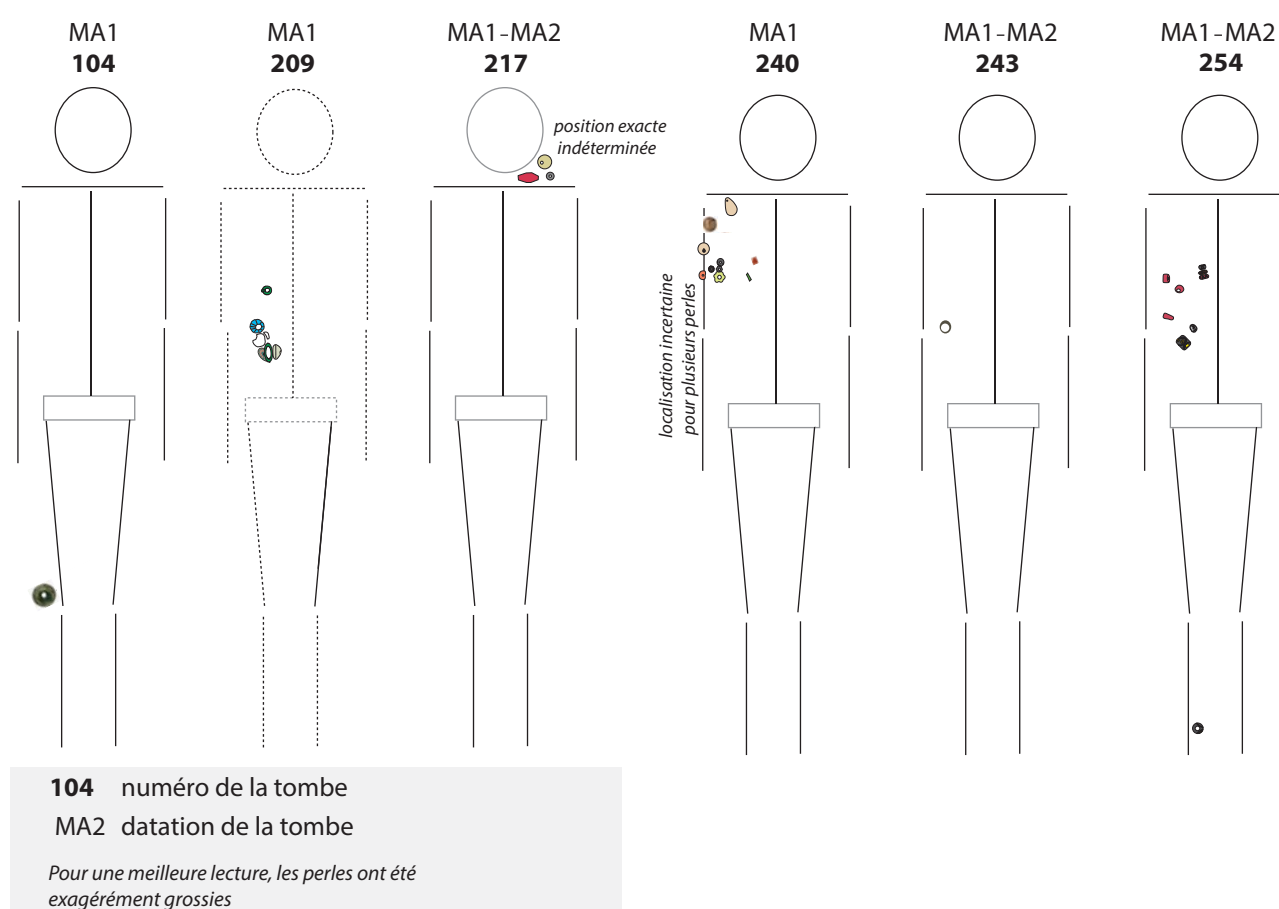


fig. 41 : Localisation des perles
 © M.-C. Truc, Inrap



fig. 42 : Sépulture 104, vue in situ de la perle
© S. Culoi, Inrap

IV. 2.2. Les armes

• Les haches

Au moins six haches sur sept (la septième est déplacée) sont à droite du membre inférieur droit, préférentiellement vers le pied (fig. 43 et fig. 44, page 46). Cette disposition semble également prédominante dans de nombreuses autres nécropoles mérovingiennes. Ainsi, en Champagne-Ardenne, un recensement récent a montré que les haches étaient toujours retrouvées dans la moitié inférieure du corps (de la taille aux pieds) et dans 75 % des cas à droite du défunt (Truc 2012).

Hors de notre région, on note la même localisation préférentielle à droite, mais la hache ne semble pas systématiquement cantonnée à la partie inférieure du corps, même si cette zone reste toutefois prédominante à Hordain (Nord), (Demolon 2006, p. 117 et tombes 260, 290, 321, 379, 382, 384, 388 et 392) ou à Saint-Sauveur, Somme (Ben Redjeb 2007, p. 82). À Lavoye (Meuse), onze haches sur quatorze sont à droite du mort, mais elles se répartissent entre humérus et tibias (Joffroy 1974a, p. 26). Enfin, à Cutry (Meurthe-et-Moselle), les haches, toujours situées à droite du défunt, se répartissent sur toute la longueur du corps, et ce, quel que soit le type morphologique et chronologique de ces armes (Legoux 2005, p. 166). Lorsque les données de fouilles permettent de l'observer, il semble que le manche soit tourné vers

le haut du corps, comme pour une prise en main ou une attache à la ceinture, même si le dépôt au pied rend évidemment la chose impossible. La direction contraire du manche de la hache de la sépulture 223 de Savigny-sur-Ardres semble faire partie des rares exceptions régionales (Truc 2012).

La disposition de la hache par rapport au contenant est souvent plus difficile à déterminer. Toutefois, à Savigny-sur-Ardres, les indices taphonomiques semblent plaider en faveur d'un dépôt en dehors du contenant. Cette localisation est certaine pour quatre cas sur sept (St. 206, 210, 221 et 222). Les sépultures 249 et 235 ne sont pas assez bien documentées pour pouvoir trancher et seule la hache de la tombe 223 pourrait éventuellement avoir été placée à l'intérieur du contenant.

À l'inhumation, elles ont dû être déposées verticalement, tranchant en terre, appuyées contre la planche du contenant, à l'extérieur. Elles ont ensuite basculé lors de la décomposition en avant du tibia ou du fémur droit. Cette disposition à l'extérieur, sur ou contre le contenant semble la plus généralement répandue dans la bibliographie régionale consultée, même s'il existe des variantes.

Tombe	Objet n°	Localisation	Position	Interprétation du dépôt	Datation de la tombe
206	5	À droite du tibia droit et à l'extérieur de la trace lignieuse du contenant	Verticale, tranchant vers le fond, en équilibre instable	Posée sur le contenant à plat, puis a basculé à l'intérieur après effondrement ; ou bien placée contre le contenant à l'extérieur, le tranchant vertical planté dans le sol.	MA2
210	1	À droite du pied droit	Légèrement déplacée au décapage. Oblique, tranchant vers l'extérieur, plusieurs centimètres au dessus des ossements	D'après les observations de terrain, sans doute placée verticalement contre le contenant lors de l'inhumation	MA1-MA2
221	5	À droite de la cheville droite	Quasi verticale, tranchant vers le fond de fosse	Placée contre le contenant à l'extérieur	MA1
222	3	À droite du genou droit	À plat, tranchant vers l'extérieur, manche vers le haut du corps	Posée sur le contenant à plat, puis a basculé à l'intérieur après effondrement ; ou bien placée contre le contenant à l'extérieur, le tranchant vertical planté dans le sol.	MA2
223	2	Sur le fémur droit	Verticale, le tranchant vers le fond de fosse, manche vers le bas du corps, en équilibre instable	Sur ou dans le contenant, entre les jambes	MA1-MA2
235	1	Déplacée	Déplacée	Indéterminé	MA2
249	2	À gauche de la cheville gauche	À plat, tranchant vers l'intérieur, manche vers le haut du corps	Tombe trop mal conservée pour que le dépôt puisse être interprété	MA1-MA2

fig. 43 : Inventaire des haches

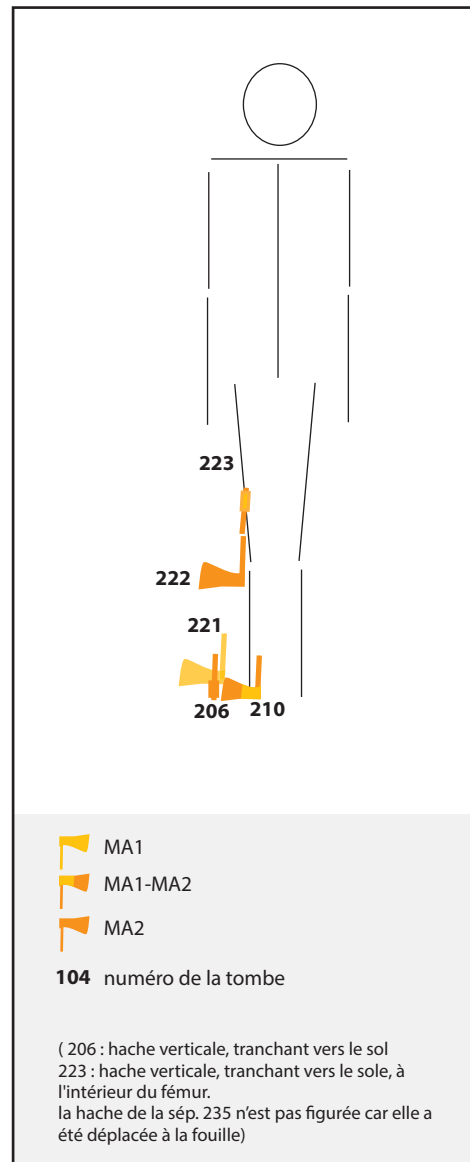


fig.44 : Localisation des haches
 © clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

• **Les scramasaxes**

Ces objets semblent avoir été placés à l'intérieur du contenant, sur le corps du défunt (fig. 45 et fig. 46).

La position des scramasaxes est souvent très variable au sein des nécropoles. Elle pourrait cependant, dans une certaine mesure, avoir une signification chronologique : en effet, un dépouillement de la bibliographie régionale permet de constater que, si au cours des phases MA1 et MA2, le scramasaxe est placé en égale proportion à droite, à gauche et au milieu du corps, en revanche à partir de la période MA3, le dépôt à gauche devient nettement prépondérant, sans toutefois que les autres localisations ne disparaissent totalement. À Savigny-sur-Ardres, le positionnement à droite et au centre du corps s'accorde donc parfaitement avec la chronologie des deux tombes (phase MA2).

Tombe	Objet n°	Localisation	Position	Datation de la tombe
206	1	Abdomen/thorax à droite	Pointe vers la tête	MA2
222	1	En travers de l'abdomen	Pointe vers la gauche	MA2

fig. 45 : Inventaire des scramasaxes

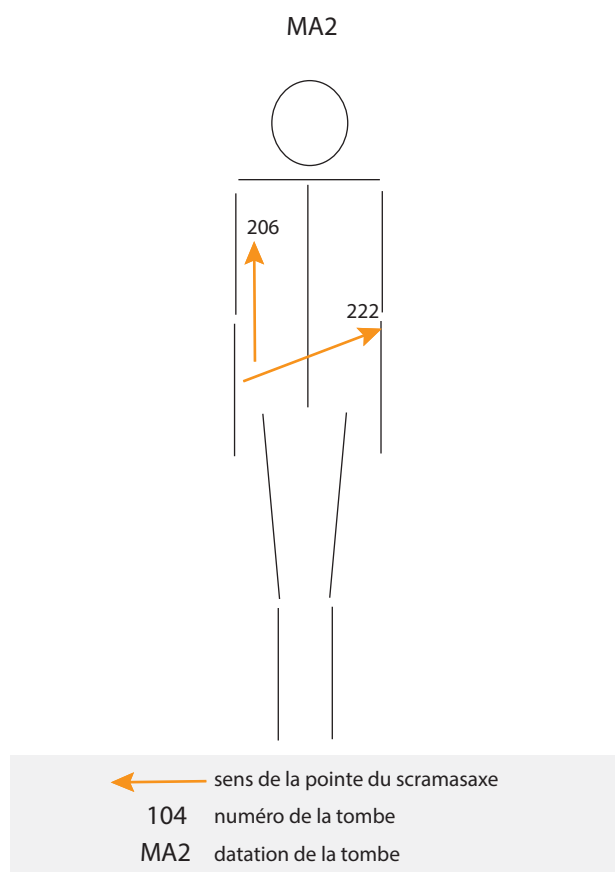


fig. 46 : Localisation des scramasaxes
© M.-C. Truc, Inrap

• **Les pointes de flèches**

Les six pointes de flèches ont toutes été retrouvées à gauche du défunt : dans la sépulture 222, quatre étaient disposées en avant du bassin ; dans la tombe 235, deux étaient à gauche du tibia gauche (fig. 47 et fig. 48, page 48). Dans chaque tombe, elles étaient à chaque fois regroupées et collées entre elles par la corrosion. Leur état très lacunaire n'a pas permis de déterminer leur position exacte et leur orientation. Elles semblent avoir été placées à l'intérieur du contenant.

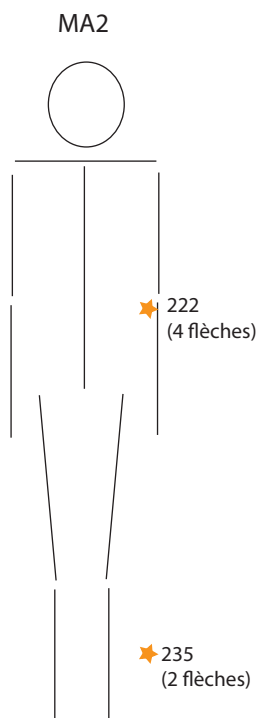
Un dépouillement de la bibliographie régionale a montré que la localisation à gauche du défunt semblait prépondérante, ce qui se confirme à Savigny-sur-Ardres (Truc 2012, p. 36-53). À Hordain, elles sont aussi préférentiellement à gauche, entre hanche et genoux, et on ne les trouve à droite que dans deux tombes plus tardives (Demolon 2006, p. 120). À Saint-Sauveur, le côté gauche est également privilégié dans les tombes du VI^e siècle (Ben Redjeb 2007, p. 87). En revanche à Cutry, elles sont situées à droite comme à gauche du corps, et se répartissent des épaules aux pieds (Legoux 2005, p. 166).

Si l'on note une prépondérance du dépôt simultané de trois flèches dans notre région notamment (Truc 2012, p. 36-53), qui renvoie sans doute à une tradition dont la signification nous échappe (Périn 1972, p. 37), on constate toutefois dans la bibliographie extra régionale de grandes disparités : une ou deux flèches à Fridingen-an-der-Donau, en Allemagne (Von Schnurbein 1987), quatre à Elgg, en Suisse, dans la tombe 34 (Windler 1994, Tafel 17) voire cinq à Weingarten, en Allemagne (Roth, Theune 1995), ou plus encore.

Lorsque le nombre de flèches est important, on peut supposer la présence d'un carquois en cuir et d'un arc en bois, deux objets malheureusement très rarement conservés. On peut toutefois citer le carquois d'Aldorf (Suisse), qui renfermait huit flèches (Marti 1995, p. 83-130) ou encore celui d'Oberflacht en Allemagne (Schiek 1992, p. 26).

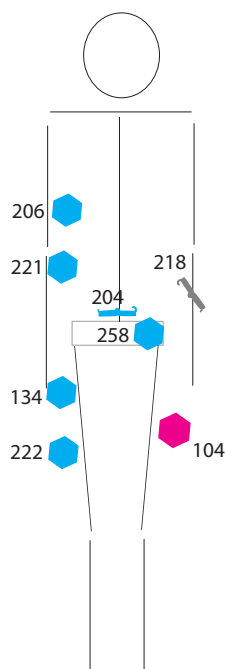
Tombe	Objet n°	Nombre de flèches	Localisation	Datation de la tombe
222	4.3 et 4.2	4	À droite du radius gauche	MA2
235	2	2	À gauche du tibia gauche	MA2

fig. 47 : Inventaire des pointes de flèches



104 numéro de la tombe
MA2 datation de la tombe

fig. 48 : Localisation des pointes de flèches
© M.-C. Truc, Inrap



104 numéro de la tombe
 groupe d'objets sans fermoir
 groupe d'objets et fermoir
 homme
 femme
 indéterminé

fig. 49 : Localisation des aumônières et sacs supposées
© M.-C. Truc, Inrap

IV. 2.3. Les aumônières et sacs

Sur les neuf exemplaires d'aumônières ou sacs, trois, voire quatre, sont attestés par des fermoirs. Les autres sont supposés sur la base du regroupement de petits objets qui peuvent néanmoins aussi correspondre à des ustensiles simplement suspendus à la ceinture.

À chaque fois, ces sacoches ont été placées à l'intérieur du contenant.

Excepté dans la sépulture 204 où l'aumônière pourrait avoir été portée, il s'agit de dépôts (fig. 49 et fig. 50). Aucun emplacement ne semble privilégié et le contenu est toujours hétéroclite : aux côtés d'objets clairement identifiables et utilitaires tels que des fiches à bélières, des couteaux, des pinces à épiler ou des silex taillés, voisinent des objets brisés ou inutilisés (restes d'éléments de cloisonné, rivets), non identifiables (tiges diverses), voire d'origine antique (monnaies, fibules fragmentaires).

Tombe	Sexe	Localisation	Fermoir	Contenu	Commentaire	Datation de la tombe
104	F	A gauche du fémur gauche	Non	Anneau, fragments de verre, monnaie gauloise	Déposée ou en suspension à la ceinture	MA1
134	H ?	En avant et à droite de la tête fémorale droite	Non	Couteau, tiges en fer, crochet en fer, silex, rivet scutiforme	Dépôt	MA2
204	H	A la taille	Oui	Fiche à bélière, silex	En association avec petite boucle 4.a ? localisation fonctionnelle car portée dans le dos à la ceinture ou bien déposée	MA1-MA2
206	H	Au Thorax à droite	Non	Pince à épiler, couteau, forces, fiche	Dépôt	MA2
218	Ind	Sur le coude gauche	Oui	Couteau, rivet, fragment de bouterolle de couteau, fragment de fibule gallo-romaine	Dépôt	MA1
221	H	En avant du bassin à droite	Non	Monnaie, pince à épiler, silex ou pierre à feu, couteau et fragments divers	En association avec petite boucle 3 ?	MA1
222	H*	A droite du fémur droit	Non	Monnaie, rivet, silex, couteaux, fragments en alliage cuivreux et fer	Dépôt	MA2
235	H*	Bougé	Oui		Non localisé	MA2
258	H	En avant du coxal gauche	Possible : objet 258.3 à la détermination incertaine	Fibule romaine, tige en fer, fragments divers, bouton en alliage cuivreux	Déposée ou en suspension à la ceinture	Mérovingien

fig. 50 : Inventaire des aumônières et des sacs

IV. 2.4. Les divers ustensiles

La plupart de ces objets sont soit contenus dans des sacs ou des aumônières, soit suspendus à la ceinture au moyen d'anneaux ou de lanières. Ils sont à l'intérieur du contenant.

• Les couteaux

Tombe	Objet n°	Sexe	Datation	Localisation	Hypothèse dépôt	Datation de la tombe
101	1	H ?	Mérovingien	Sous le fémur gauche	Suspendu à la ceinture ? (anneau)	Mérovingien
106	1	H ?	MA3	En arrière du coxal et côtes à gauche, pointe vers la tête	Glissé à la ceinture en en arrière du corps ou déposé	MA3
111	Sans n°	H	MA2	Non précisé		MA2
117	2	Ind	Mérovingien	A droite du fémur droit	Suspendu à la ceinture ? (anneau)	Mérovingien
134	1	H ?	MA2	A droite du fémur droit	Contenu d'aumônière ? (pas de fermoir)	MA2
203	1	H	Mérovingien	En arrière du coxal gauche	Porté à la ceinture dans le dos ?	Mérovingien
204	2	H ?	MA1-MA2	A droite du bassin	Déposé ou glissé dans la ceinture	MA1-MA2
206	6.3	H	MA2	Au thorax, à droite sur le bras	Contenu d'aumônière	MA2
210 (?)	2	H	MA1-MA2	A gauche du fémur gauche	Déposé ou accroché à la ceinture avec pince à épiler	MA1-MA2
217	4	F*	MA1-MA2	Entre les fémurs	Suspendu à la ceinture ?	MA1-MA2
218	1.2	Ind	MA1	En avant du bras gauche	Contenu d'aumônière (fermoir)	MA1
220	2	H ?	MA1	A gauche du crâne	Dépôt avec boucle de ceinture	MA1
221	2.7	H	MA1	A hauteur du coude droit	Contenu d'aumônière (pas de fermoir)	MA1
222	1.2	H*	MA2	En travers de l'abdomen, contre le scra-masaxe	Glissé dans une poche du fourreau du scra-masaxe	MA2
222	2.4	H*	MA2	A droite du fémur droit	Contenu d'aumônière ? (pas de fermoir)	MA2
223	3	H	MA1-MA2	Abdomen	Avec la boucle de ceinture	MA1-MA2
235	5	H*	MA2	A droite du crâne	Emballé dans du tissu, trouvé avec la boucle de ceinture : dépôt	MA2
237	1	Ind	Mérovingien	En arrière du fémur gauche	Suspendu à la ceinture ?	Mérovingien
241	3	Ind	MA1-MA2	A hauteur des jambes ? ossements non conservés	Suspendu à la ceinture ? (anneau)	MA1-MA2
244	1	H ?	Mérovingien	A droite du bras droit	Dépôt	Mérovingien

Tombe	Objet n°	Sexe	Datation	Localisation	Hypothèse dépôt	Datation de la tombe
246	3.1	H ?	MA1	En avant de l'épaule droite	Contenu d'aumônière ? (pas de fermoir) avec 2 boucles	MA1
247	1	F	MA1-MA2	A droite de l'emplacement supposé du coude droit	Dépôt	MA1-MA2
254	5	F	MA1-MA2	Le long du tibia gauche	Dépôt ou porté en suspension, en association avec une perle et une fusaiole	MA1-MA2

fig.51 : Inventaire des couteaux

Interprétation du dépôt		Nombre de cas repérés	sépultures
Porté	- à la ceinture	4	106, 203, 210, 223
	- en suspension (avec ou sans anneau)	6	101, 117, 217, 241, 237, 254
Contenu d'un autre élément déposé	- aumônière	7	134, 204, 206, 218, 221, 222, 246
	- glissé dans une poche du fourreau du scra-masaxe	1	222
Déposé	déposé au bras, à l'épaule	2	244, 247
	déposé à la tête	2	220, 235
non interprété		1	111

En bleu : homme ; en rose : femme ; en noir : ind.

fig.52 : Localisation et interprétation du mode de dépôt des couteaux selon le sexe du défunt

Plus peut-être que pour d'autres objets, il est difficile de distinguer les cas de dépôts de ceux où la localisation reflète le mode de rangement du couteau et la mode du VI^e siècle (fig.51). Selon sa localisation du couteau dans la tombe et le mobilier auquel il est directement associé, il est toutefois apparu possible de proposer, avec toute la prudence requise, plusieurs interprétations (fig.52) :

Attaché ou glissé dans la ceinture, en avant, sur le côté ou en arrière du dos (St. 103, 203, 210 et 223)

Ces cas sont moins évidents que les suivants. Le couteau est retrouvé seul dans la région du bassin, parfois vers l'arrière du corps, et il nous paraît en effet plausible qu'il ait pu être glissé dans un étui attaché à la ceinture. Mais il peut aussi s'agir d'un dépôt sur le corps, la différence entre les deux pratiques n'étant pas discernable à la fouille. Il s'agit exclusivement de tombes masculines.

Suspendu à la ceinture ?

Dans le cas des sépultures 101, 117 et 241, le couteau a été retrouvé à hauteur des jambes, en association avec un anneau présent dans la région du bassin qui

a pu participer à son attache par le biais d'un lien. La seule tombe sexuée est celle d'un homme probable (St. 101). Cette pratique est régulièrement mise en évidence, entre autre à Hordain (Nord) (Demolon 2006, p. 189).

Mais la présence d'un anneau n'est pas toujours nécessaire, et rien n'interdit de supposer que les couteaux des sépultures 217, 237 et 254, trouvés aussi vers les jambes, aient pu être attachés à la ceinture par un lien périssable. Cette pratique semble correspondre à une mode féminine (c'est le cas des tombes 217 et 254, la sépulture 237 n'a pu être sexuée) bien attestée au début VI^e siècle, par exemple dans la sépulture féminine 12 de Saint-Dizier (Haute-Marne ; Truc 2008, p. 316), où le couteau est associé à une grosse perle. D'ailleurs, le couteau de la sépulture 254 de

Savigny-sur-Ardres est associé à une fusaïole et à une perle. Cette tombe, l'une des tombes féminines les mieux dotées du site, est contemporaine de celle de Saint-Dizier.

Dans ou contre une aumônière

Il s'agit du cas de figure le plus fréquemment rencontré (St. 134, 204, 206, 218, 221, 222 et 246). Dans ces tombes, le couteau a été trouvé en association avec de petits objets évoquant la présence d'un contenant disparu, voire dans deux cas, avec un fermoir d'aumônière (St. 204 et 218) (cf. § IV. 2.3. Les aumônières et sacs). Lorsque les individus ont pu être sexués, il s'agissait de tombes masculines ;

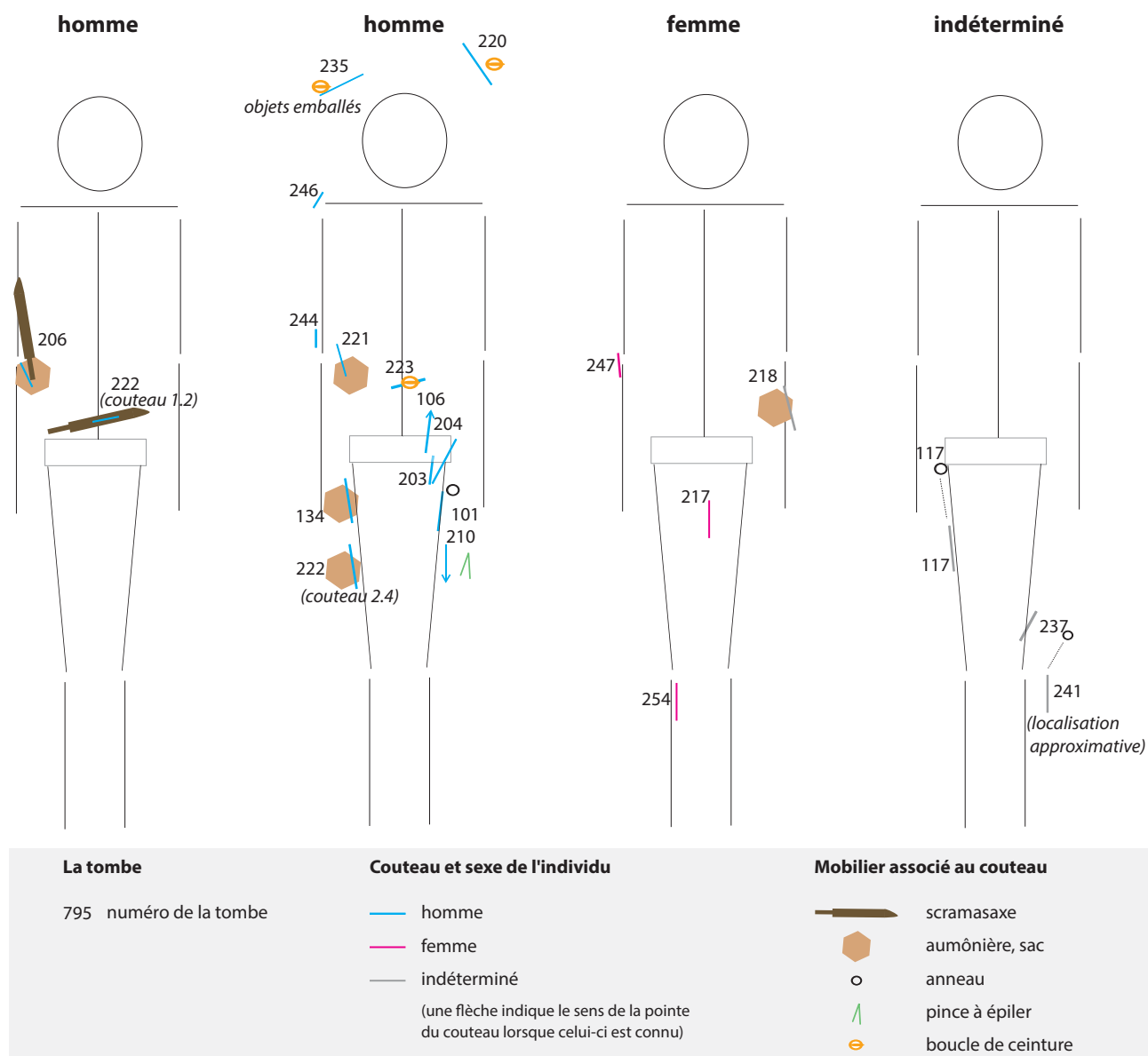


fig. 53 : Localisation des couteaux en fonction du sexe du défunt
© M.-C. Truc, Inrap

Glissé dans une poche arrière du fourreau du scramasaxe

Ce type de découverte ne concerne que la sépulture 222, mais il est bien connu par ailleurs, au VI^e comme au VII^e siècle, toujours dans des tombes masculines (cf. § V. 2.3. Les scramasaxes et § V. 4. Les couteaux).

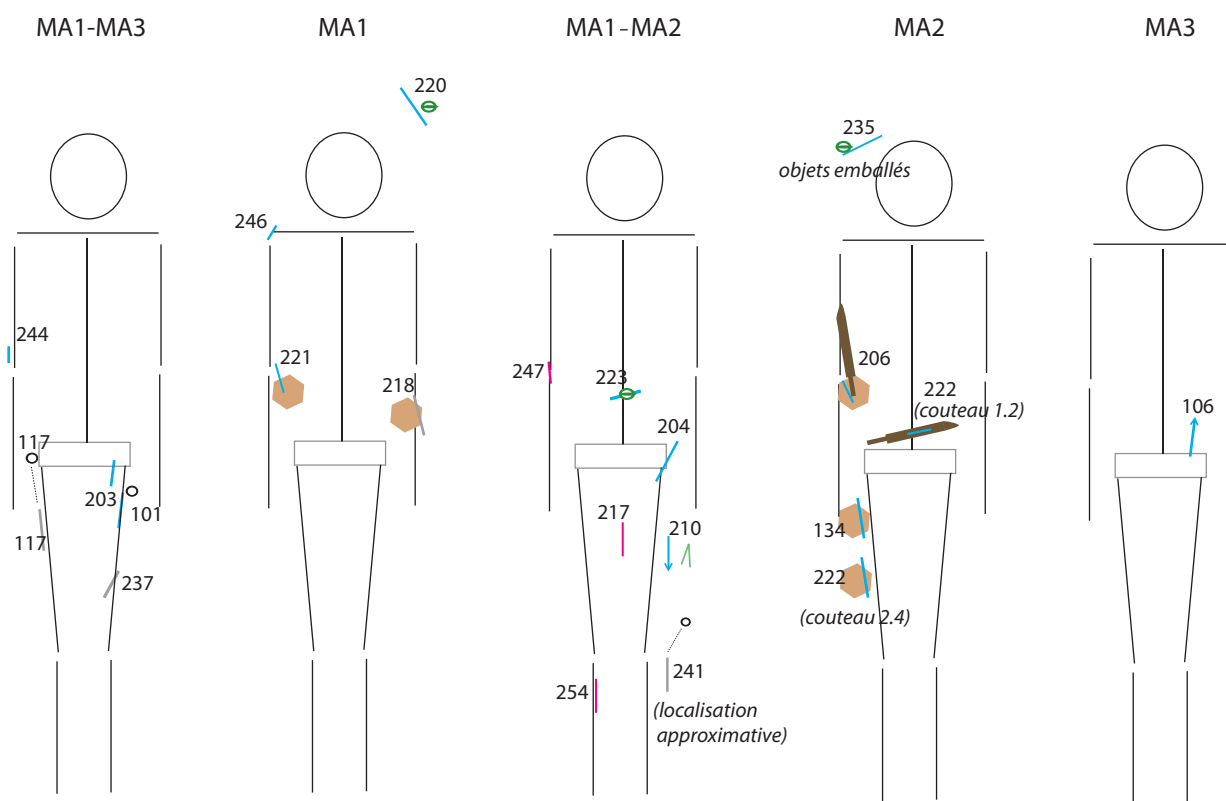
Dépôt au bras ou à l'épaule

Ces cas doivent être évoqués avec prudence car un élément périssable a pu nous échapper (poche du vêtement, sacoche dans laquelle le couteau aurait été glissé), ce qui change l'interprétation du geste. L'un des cas est masculin (St. 244), l'autre féminin (St. 247).

Dépôt à la tête

Le couteau a été trouvé près du crâne avec la ceinture (St. 220, 235). Celui de la sépulture 235 était même soigneusement emballé dans une bande de tissu (cf. § IV. 2.6.2. Un type de dépôt particulier : les objets emballés). Il s'agit uniquement de tombes masculines.

En raison du faible nombre de tombes bien datées et surtout de la courte occupation de la nécropole, il n'est pas possible de trouver une signification chronologique à ces diverses pratiques (fig. 53 et fig. 54). Concernant la localisation des couteaux en fonction du sexe, il est difficile d'en tirer des conclusions étant donné la forte surreprésentation des couteaux dans les tombes masculines et le grand nombre également



La tombe	Couteau et sexe de l'individu	Mobilier associé au couteau
795 numéro de la tombe	— homme	— scramasaxe
MA2 datation de la tombe	— femme	— aumônière, sac
	— indéterminé	○ anneau
	(une flèche indique le sens de la pointe du couteau lorsque celui-ci est connu)	↗ pince à épiler
		⊖ boucle de ceinture

fig. 54 : Localisation des couteaux en fonction de la chronologie
© M.-C. Truc, Inrap

d'individus au sexe resté indéterminé. On note que le seul cas de couteau retrouvé plus bas que le genou est féminin. Et les deux cas de dépôt à la tête sont masculins.

• Les pinces à épiler

Les pinces sont toujours à l'intérieur du contenant. Sur les cinq exemplaires, deux font partie du contenu d'une aumônière (St. 206 et 221). Celle de la sépulture 210 comporte des restes de cordelette en fibres végétales, sans doute du lin, qui a peut-être permis de l'attacher (à la ceinture ?) (fig. 55).

Dans la plupart des sites étudiés dans la région, la pince à épiler fait généralement partie du contenu de l'aumônière, comme dans la sépulture 13 de Saint-Dizier, datée de la période MA1-MA2 (Truc 2009) ou encore la sépulture 8 d'Arrentières (Aube), datée des phases MR1-MR3 (Truc 2010, p. 27-41).

Tombe	Objet n°	Localisation	Position	Interprétation	Datation de la tombe
134	3	Déplacée à la fouille	Déplacée à la fouille		MA2
206	2	Thorax à droite	Pinces vers les pieds	Contenu d'aumônière	MA2
210	3	A gauche fémur gauche contre scramasaxe	Le long fémur gauche	Déposée sur le corps ou attachée à la ceinture ?	MA1-MA2
221	2.1	Intérieur coude droit		Dans une aumônière déposée sur le corps	MA1
248	1	En arrière du menton	Pinces vers la tête	Dépôt	MA1-MA2

fig. 55 : Inventaire des pinces à épiler

• Les épingles et l'aiguille

Sur les trois épingles en spatule, deux proviennent de tombes féminines (St. 254, n° 3+6 et 217, n° 5) et ont été retrouvées à proximité du fémur gauche. En revanche, celle de la tombe 111 (n° 1) était située 3 ou 4 cm au-dessus du tibia gauche.

La seule aiguille à chas, issue de la sépulture masculine 134, a malheureusement été déplacée à la fouille. À Hordain, ces objets ont des emplacements variés (épaule, bassin) mais ils ne sont jamais à proximité d'une possible aumônière (Demolon 2006, p. 144).

À Pont-sur-Seine (Aube), aiguilles et épingles ont été plutôt déposées dans la partie supérieure du corps, à hauteur du coude, de l'épaule ou du crâne et aussi bien à droite qu'à gauche (Truc 2015, vol. 1).

• Les fiches à bélière

Les deux fiches à bélière véritablement attestées proviennent des sépultures masculines 204 et 206 (fig. 56). Elles sont sans doute associées à des aumônières (cf. *infra*).

Un ensemble de tiges fragmentées de section rectangulaire et recourbées à une extrémité pourrait être en partie constitué de fiches à bélière. Il provient de la sépulture féminine 205 (n° 2) et a été retrouvé à droite du fémur gauche. Mais leur mauvais état et l'absence de collage nous invitent à la prudence.

Tombe	Objet n°	Localisation	Position	Interprétation	Datation de la tombe
204	3	Au bassin, avec silex, fermoir d'aumônière	Horizontale	Contenu d'aumônière	MA1-MA2
206	6.2	En avant du coude droit, avec scramasaxe, pince à épiler, couteau, forces	Non précisée	Contenu d'aumônière	MA2

fig. 56 : Inventaire des fiches à bélière

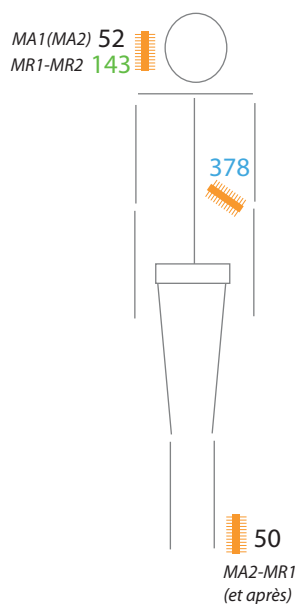
• Les peignes

Le seul exemple certain de peigne (St. 207, n° 1) se trouve en avant des côtes gauches. Un possible autre peigne se trouvait à droite de la jambe droite d'un enfant (St. 233, n° 2). Son état très fragmentaire ne permet pas de confirmer l'identification. Ces peignes sont toujours à l'intérieur du contenant (fig. 57).

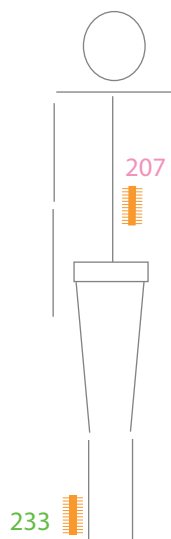
Cette constatation est étayée par les découvertes régionales qui montrent que les peignes ont trois emplacements privilégiés : la tête, le thorax et les jambes et ce durant toute la période mérovingienne, quelque soit le sexe et l'âge des inhumés. Par exemple, à Saint-Dizier *La Tuilerie* (Haute-Marne), il se trouvait à gauche des membres inférieurs (sépulture 11, datée de la période MA1-MA2 : Truc 2009, vol 1, p. 108). À Bazancourt (Marne) les peignes ont été trouvés près de la tête, à la poitrine, ou encore près de la jambe (Truc 2016).

La même constatation a été faite pour des sites de Lorraine (Joffroy 1974a, p. 36) et d'Alsace (Blaizot, Baudoux, Thomann 2004, p. 142) et il serait d'ailleurs intéressant d'entreprendre une analyse à plus vaste échelle pour tenter de démêler d'éventuelles tendances pour ce type de dépôt.

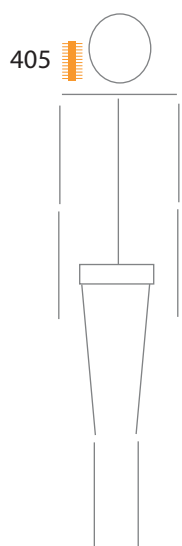
**Bazancourt
(Marne)**



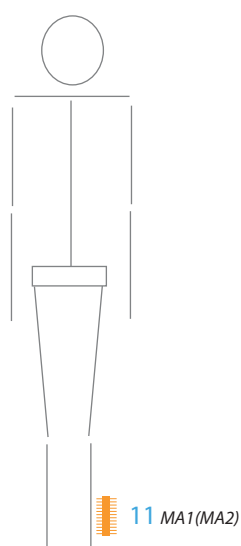
**Savigny-sur-Ardres
(Marne)**



**Esclavolles-Lurey
(Marne)**



**Saint-Dizier
(Haute-Marne)**



- 52 numéro de la tombe
- 11 homme
- 11 femme
- 11 enfant
- 11 sexe indéterminé
- peigne

fig. 57 : Localisation des peignes
© M.-C. Truc, Inrap

• **Les silex**

À Savigny-sur-Ardres, les silex sont l'apanage des tombes masculines et sont trouvés dans des tombes bien dotées en mobilier (fig. 58). Traditionnellement, les silex font partie du contenu des aumônières, ce qui est le cas pour les St. 204, 222 et 221, soit dans trois cas sur les quatre observables et interprétables (les deux autres silex ont été déplacés à la fouille).

Tombe	Objet n°	Localisation	Interprétation	Datation de la tombe
105	2	Déplacé		Mérovingien
204	3	Bassin	Contenu d'aumônière ?	MA1-MA2
221	1	À hauteur du bassin		MA1
221	2.6	À l'intérieur du coude droit	Contenu d'aumônière	MA1
222	2.3	À droite du fémur droit	Contenu d'aumônière	MA2
241	4	Déplacé		MA1-MA2

fig. 58 : Inventaire des éclats de silex

• **Les monnaies**

Six monnaies ont été retrouvées (fig. 59) ; elles concernent toutes les phases d'occupation de la nécropole. Elles accompagnent des défunts adultes des deux sexes en général richement dotés, excepté la tombe 103 qui ne comportait qu'une boucle simple en fer.

Tombe	Sexe	Objet n°	Localisation	Datation monnaie	Interprétation dépôt	Datation de la tombe
103	Ind.	2	À droite du fémur droit	Gallo-romain	Obole ? monnaie percée	Mérovingien
104	F	6	À gauche du fémur gauche avec anneau, fragments de verre	Gauloise	Sac déposé ou suspendu à la ceinture ?	MA1
220	H ?	4	Bougée	Gauloise		MA1
222	H*	2.1	À droite du fémur droit avec petits objets (rivet, couteau, silex)	Gauloise	Contenu d'aumônière	MA2
240	F	10	À gauche du tibia gauche	Gauloise	Obole ?	MA1
240	F	13	Bougée mais sans doute au thorax droit avec des perles	Monnayage pseudo-impérial au nom d'ANASTASE, vers 500/580.	Parure (monnaie percée)	MA1

fig. 59 : Inventaire des monnaies

La nature du geste qui a conduit à placer une monnaie revêt des significations variées : dépôt sur le corps, contenu de sacoche ou parure.

Dépôt

Dans les tombes 103 et 240 (objet 10), la monnaie a été retrouvée isolée à hauteur des membres inférieurs. Si le geste de dépôt peut être supposé, il est en revanche difficile de le caractériser : obole à Charon dont la définition et la caractérisation dans les sépultures mérovingiennes sont parfois contestables (Blaizot *et al.* 2004, p. 145), ou unique objet d'une poche, pendeloque, etc...?

Contenu de sac

Dans la tombe 104, la monnaie se trouvait à gauche du corps, en compagnie de petits objets : elle devait être dans un sac ou autre contenant, déposé ou suspendu à la ceinture de la défunte.

Dans la tombe 222, la monnaie était également associée avec des objets caractéristiques d'un tel contenu.

Parure

La monnaie n° 13 de la sépulture 240 est percée d'un orifice circulaire, laissant deviner qu'elle a dû être portée en pendentif. Elle était d'ailleurs à proximité de perles disposées sur le thorax. Il s'agit de la seule monnaie mérovingienne retrouvée sur le site et elle provient d'une des tombes féminines les plus riches.

IV. 2.5. La vaisselle

Les quatre céramiques sont issues de tombes peu dotées en mobilier (fig. 60). Elles ont été déposées aux pieds du défunt, en revanche il est difficile de préciser leur localisation par rapport au contenant.

Dans la sépulture d'enfant 212, la cruche était couchée, son ouverture tournée vers les pieds et l'on peut éventuellement envisager la possibilité d'un basculement lié à l'effondrement du couvercle du contenant. Dans ce cas, la céramique aurait pu être posée sur le contenant.

Dans la sépulture 249 au contraire, la cruche a été trouvée debout, dans l'emprise d'un contenant en bois très bien matérialisé au sol par des traces ligneuses. Il est donc possible d'envisager un dépôt à l'intérieur.

Tombe	Objet n°	Type	Localisation	Position	Interprétation	Datation de la tombe
105	1	Fragments	Déplacé			Mérovingien
201	1	Cruche	Emplacement des pieds non conservés (aucun ossement)	Non renseignée		MA1
212	1	Cruche	Emplacement des pieds (non conservés)	De chant, ouverture vers les pieds	La bascule est-elle due à un dépôt sur le contenant ?	Antique ou mérovingien ?
249	1	Pot	Emplacement des pieds (non conservés) dans l'emprise du contenant en bois	Debout, ouverture (brisée) vers le ciel	Aurait pu être déposée à l'intérieur du contenant en bois	MA1-MA2

fig. 60 : Inventaire des récipients céramiques

IV. 2.6. Quelques réflexions conclusives

IV. 2.6.1. Objets portés et objets déposés

L'emplacement et le type des objets, ainsi que les restes de tissus conservés sur certains d'entre eux, sont autant d'indices de la pratique de l'inhumation habillée. Une analyse fine de leur position dans la tombe montre cependant de façon évidente que certains accessoires vestimentaires ont été déposés lors de l'inhumation.

Nous avons tenté de trouver une signification chronologique à la variabilité des dépôts. Cette démarche n'a rien donné, en raison de la faiblesse numérique du corpus pour chaque type d'objet, de la largeur des fourchettes de datation de chaque tombe et de la période d'occupation du cimetière assez courte.

On constate en revanche que le dépôt d'objets ou d'accessoires vestimentaires révélé par une position inhabituelle (ceinture à la tête, aumônière sur la poitrine ou le bras, scramasaxe sur l'abdomen) concerne plus souvent les hommes que les femmes. Le même constat a été fait dans d'autres nécropoles, notamment à Pont-sur-Seine (Truc 2015).

IV. 2.6.2. Un type de dépôt particulier : les objets emballés

Marie-Cécile Truc, avec la collaboration de Fabienne Médard et Christophe Moulhérat

Au moins deux cas d'objets emballés sont attestés sur le site. Il s'agit de deux tombes masculines (St. 221 et 235), toutes deux riches en mobilier et notamment en armes. La tombe 221 est datée de la période MA1 et la tombe 235 de la période MA2.

• **La plaque-boucle à décor cloisonné** de la tombe 221 (n° 4) est recouverte sur le dessus d'une couche de cuir qui, d'après les observations du Laboratoire d'Archéologie des Métaux et de Christophe Moulhérat (Moulhérat 2010, p. 160-164), paraît passer sur le revers de l'objet et donc l'entourer. Il semble logique d'interpréter ce cuir comme étant celui de la ceinture, dans laquelle la boucle aurait été enroulée avant d'être déposée sur le corps. Ce cas a déjà été noté dans d'autres nécropoles, comme à Schleichthheim (Suisse), par exemple (Burzler, Höneisen, Leicht, Ruckstuhl, 2002, volume 1 : p. 231, fig. 150). Par ailleurs, une fine toile de lin vient recouvrir le cuir : il peut s'agir d'un vêtement, d'un linceul ou d'une étoffe enveloppant le dépôt (fig. 61).

• **Les éléments organiques minéralisés sur le couteau de la sépulture 235** (objet 235, n° 5+9) associé à la boucle de ceinture (235.4) révèlent

une architecture complexe de dépôt. Cette boucle et le couteau ont été trouvés à droite du crâne du défunt, position montrant le dépôt intentionnel (fig. 62, page 56).

La lame du couteau a été soigneusement enroulée dans une fine bandelette en toile de lin, large de 3 cm, repliée en deux puis disposée de biais autour de la lame (Moulhérat 2010, p. 160-164). Au contact de cette lame, sur le tissu, un boîtier cylindrique très abîmé, en bois de fusain, surmonté d'une armature en alliage cuivreux a été trouvé. À l'intérieur était glissé un fusil à aiguiser. L'ensemble (lame du couteau et étui) est recouvert par des traces de cuir qui sont délicates à interpréter : il pourrait s'agir d'un fourreau commun aux deux objets ou, plus vraisemblablement, du cuir de la ceinture.

221.4

fer damasquiné, grenat, verre, cuir

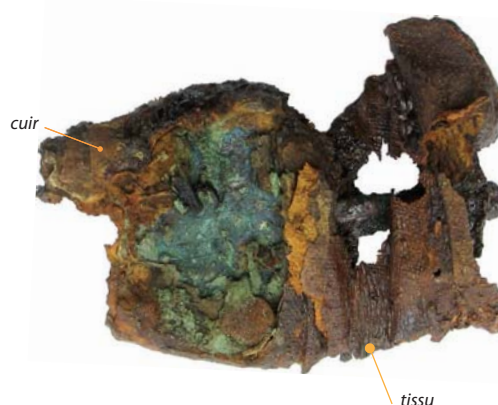
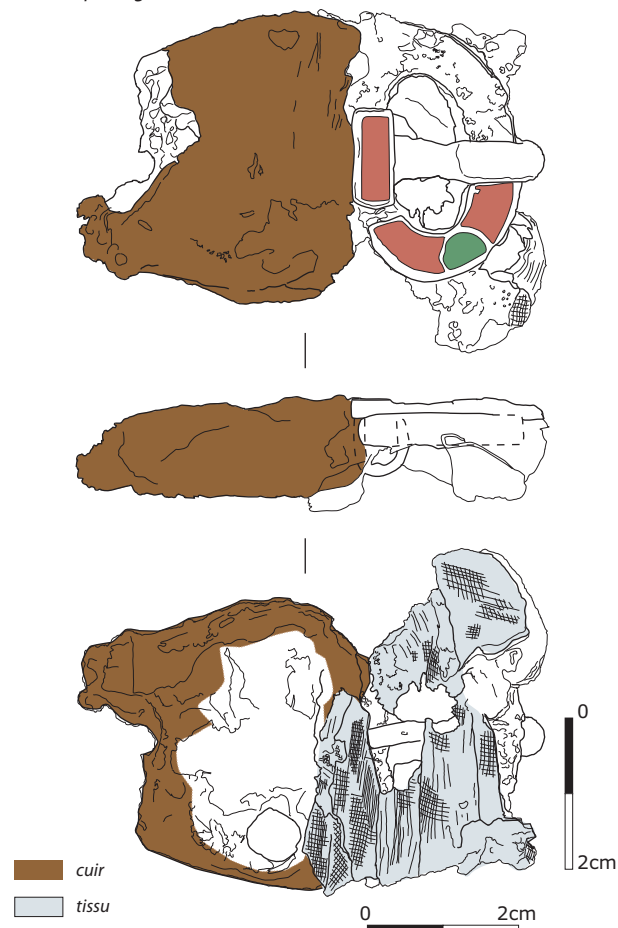
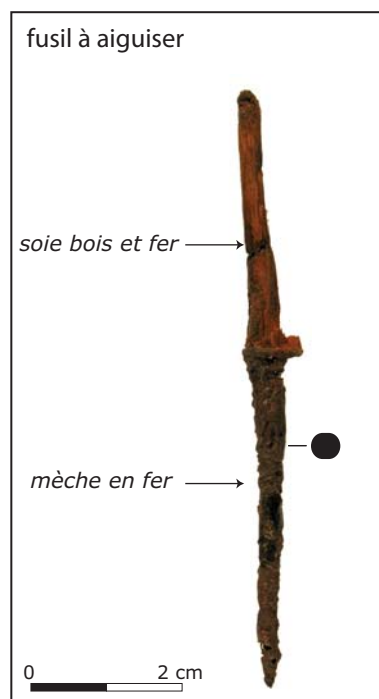


fig. 61 : Restes organiques autour de la plaque-boucle 221
© Sylvie Culot, Inrap



235.5.9



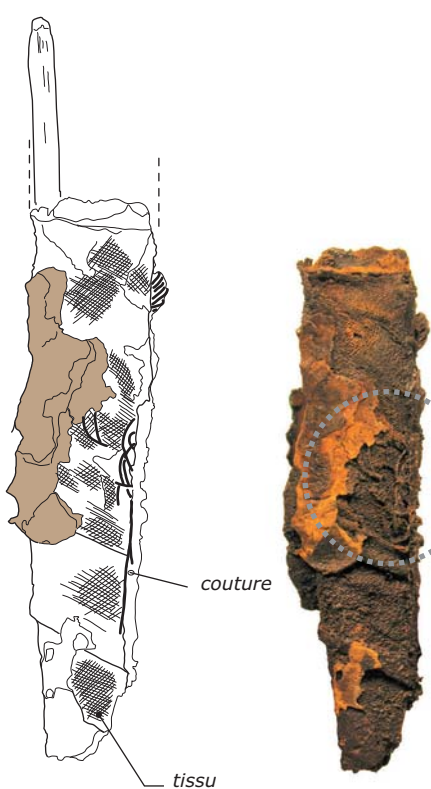
détail du nœud



détail du nœud



fusil



couture

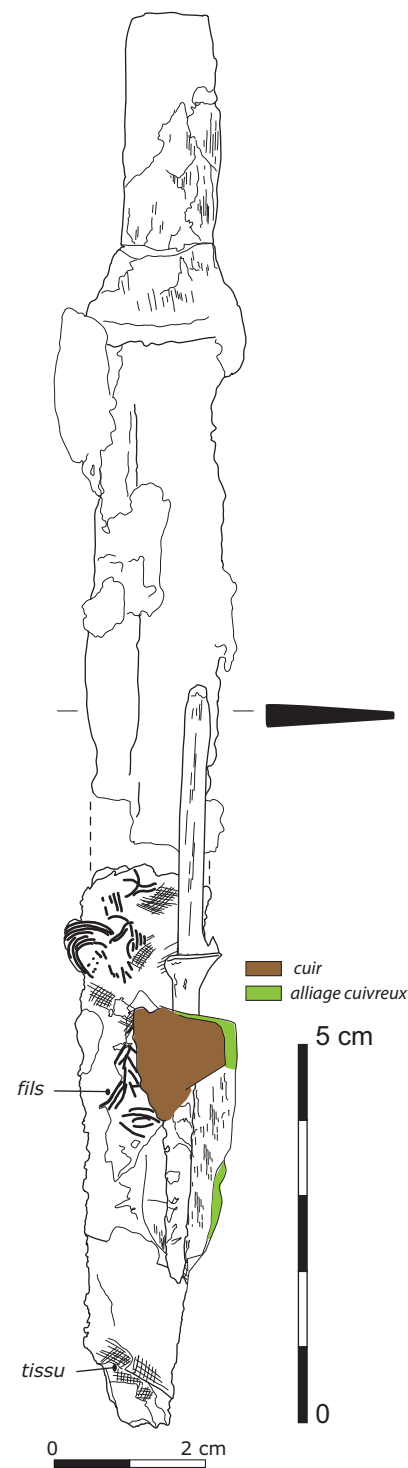


fig. 62 : Dépôt du couteau de la sépulture 235
© S. Culot, Inrap



Enfin, un nœud en fibres de lin se trouve près de la lame du couteau, au-dessus de la bandelette de tissu. Des fibres identiques sont observées au contact de l'étui, sous le cuir, ce qui laisse penser qu'il s'agit de la suite de la cordelette nouée. Malheureusement, le mauvais état de conservation de ces restes ainsi que des ruptures stratigraphiques ne permettent pas de comprendre totalement l'agencement de l'ensemble : la cordelette a-t-elle servi à attacher le boîtier du fusil au couteau, ou bien à lier ces éléments à la ceinture ? De même, la couture longitudinale bien visible le long de la lame du couteau n'est pas interprétée : elle ne semble pas avoir servi à fixer la bandelette de lin car elle est positionnée bien au-dessus de cette dernière qu'elle ne semble pas entamer.

En dernier lieu subsistent des inconnues concernant la position de la boucle par rapport au couteau et l'agencement général de ce dépôt, les conditions de fouille n'ayant pas permis un prélèvement approprié. Quoiqu'il en soit, il semble évident qu'une boucle (et sans doute la ceinture en cuir associée) a été placée à la tête du défunt, avec un couteau emballé au préalable dans une bandelette de lin. Un fusil à aiguiser dans son étui a été déposé avec ce couteau. L'ensemble a peut-être été enveloppé mais les restes de tissu peuvent aussi correspondre à d'autres accessoires : coussins, capuche, etc.

Des objets emballés (épée, scramasaxes, aumônière) ont déjà été repérés dans des tombes masculines suisses comme à Baar (Horisberger et al. 2004, p. 163-214) ou encore à Elgg, où le couteau de la tombe 81 a été enveloppé d'une façon fort semblable à celui de Savigny-sur-Ardres, à l'aide d'une toile de lin (Windler 1994, p. 78 ; tableau 131, p. 104 et fig. 138, p. 105.).

fig. 63 : Principaux objets livrés par la fouille de la nécropole de Savigny-sur-Ardres

V. Étude typologique

Marie-Cécile Truc⁶⁷ avec la collaboration de Nathalie Achard-Corompt⁶⁸, Hubert Cabart⁶⁹, Sylvie Culot⁷⁰, Jean-Marc Doyen⁷¹, Frédéric Dugoist⁷² et Fabien Langry-François⁷², René Legoux⁷³, Rachel Prouteau⁷⁴, Elise Sehier⁷⁵, Willy Tegel⁷⁶, Valérie Schydrowsky⁷⁷

Seuls trois objets ont pu bénéficier d'un nettoyage et d'une stabilisation réalisés par le Laboratoire d'Archéologie des Métaux (L.A.M) de Jarville⁷⁸. Notre étude peut donc souffrir d'imprécisions dans les mesures indiquées, dans la détermination exacte des matériaux, ainsi que dans la lecture du décor.

Le tableau (fig. 63) présente les principaux types d'objets :

Type	Nombre
Aiguille	1
Anneau	10
Bélière	4
Boucle	55
Céramique	4
Couteau	22
Epingle	3
Fermeur aumônière	2
Fibule	14
Forces	1
Fragments indéterminés	> 20
Fusaïole	1
Hache	7
Monnaie	6
Peigne	2
Perles	31
Pince à épiler	5
Pointe de flèche	6
Rivets	24
Scramasaxe	2
Silex	6

67 Coordination des études des mobiliers, étude du mobilier métallique.

68 Étude des fibules protohistoriques et antiques.

69 Détermination des perles.

70 Dessin des objets.

71 Étude des monnaies.

72 Étude des silex.

73 Typologie, datation, permutation matricielle.

74 Étude de la céramique.

75 Étude textilotechnique de la fusaïole.

76 Détermination des essences de bois.

77 Étude de silex.

78 Il s'agit d'une plaque-boucle à décor cloisonné (St. 221, n° 4), d'un scramasaxe et d'un couteau (St. 222, n° 1a et 1b) et d'un couteau (St. 235, n° 5+9).

Les références typologiques et les phases chronologiques indiquées sont celles de la *Chronologie normalisée* (Legoux, Périn, Vallet 2009⁷⁹) qui fait autorité pour le Nord et l'Est de la France (notée LPV dans le corps du texte). De façon ponctuelle, nous avons utilisé les chronologies de K. Böhner (Böhner 1958) et de H. Ament (Ament 1977) (fig. 64).

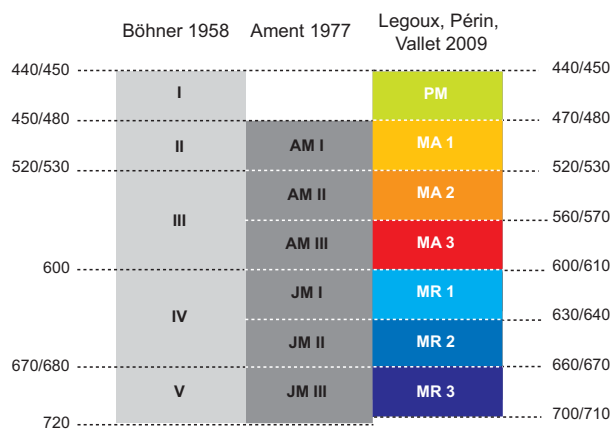


fig. 64 : Concordances entre les différentes périodisations utilisées pour l'étude du mobilier

V. 1. La parure

Marie-Cécile Truc sauf mention contraire

V. 1.1. Les fibules

Quatorze fibules, dont douze mérovingiennes et deux antiques, ont été retrouvées. Les fibules mérovingiennes sont de deux types principaux (cloisonnées et ansés asymétriques), tous caractéristiques du VI^e siècle (fig. 65). Ces objets proviennent de tombes qui comptent parmi les plus riches de la nécropole.

• Les fibules discoïdes à décor cloisonné

Description

Les deux fibules de la tombe 243 sont quasiment identiques (fig. 66). De forme discoïde, elles sont ornées de grenats sertis dans des cloisons métalliques (argent ?) et posés sur un paillon gaufré, selon la technique du cloisonné. Elles étaient tenues au vêtement par un ardillon en fer.

⁷⁹ Ce texte a été rédigé avant la publication en 2016 de la 4^e édition de la *Chronologie normalisée*.

Tombe	Objet n°	Diamètre en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
243	3	1,9	Boucle de ceinture, perle	MA1 ou MA1-MA2
243	4	2	Boucle de ceinture, perle	MA1 ou MA1-MA2

fig. 66 : Inventaire des fibules discoïdes à décor cloisonné

Discussion chronotypologique

Ces fibules appartiennent au groupe A8 défini par Kathrin Vielitz (Vielitz 2003). Le groupe A est constitué des fibules circulaires dont le décor cloisonné est d'un seul champ. Dans le sous-groupe A8, les cloisons curvilignes entourant quatre grenats semi-circulaires périphériques sont reliées les unes aux autres par des cloisons droites formant une croix centrale, ce qui forme des «demi-cercles pédonculés». Ces fibules ne comportent pas de cabochon central (Vielitz 2003, p. 32-33).

La plupart des fibules du type A8 sont datées de la phase II de Vielitz (Vielitz 2003, p. 71), qui correspond à peu près chronologiquement à la phase MA2 de Legoux, Périn et Vallet (2009). Dans cette dernière chronologie, les fibules du type de Savigny-sur-Ardres sont encodées sous le numéro LPV 207 et sont datées des phases MA1-MA2, voire MA3.

Kathrin Vielitz a toutefois remarqué que les fibules de l'ensemble du groupe A, lorsqu'elles sont de petite taille (diamètre compris entre 1,6 et 2,1 cm) comptent parmi les plus précoces : elles apparaissent dès 500 et sont essentiellement en usage dans la première moitié du VI^e siècle, c'est-à-dire durant les phases MA1-MA2 (Vielitz 2003, p. 32-33). Avec des diamètres compris entre 1,9 et 2 cm, les fibules de Savigny-sur-Ardres entrent dans cette catégorie, aussi leur datation peut-elle être légèrement avancée et resserrée au MA1 ou à la transition MA1-MA2, ce qui correspond d'ailleurs à la datation générale obtenue pour la tombe 243 par permutation matricielle.

Comparaisons

- Cologne-Müngersdorf (Allemagne), St. 84 datée de la 1^{ère} moitié du VI^e siècle, diam. 2,6 cm (Childeric-Clovis, 1982, p. 210, n° G 18) ;
- Hordain, St. 218 datée de la phase B/C/D de la nécropole (520-530/550-560), diam. env. 2 cm (Demolon 2006, p. 133, planche XIX).

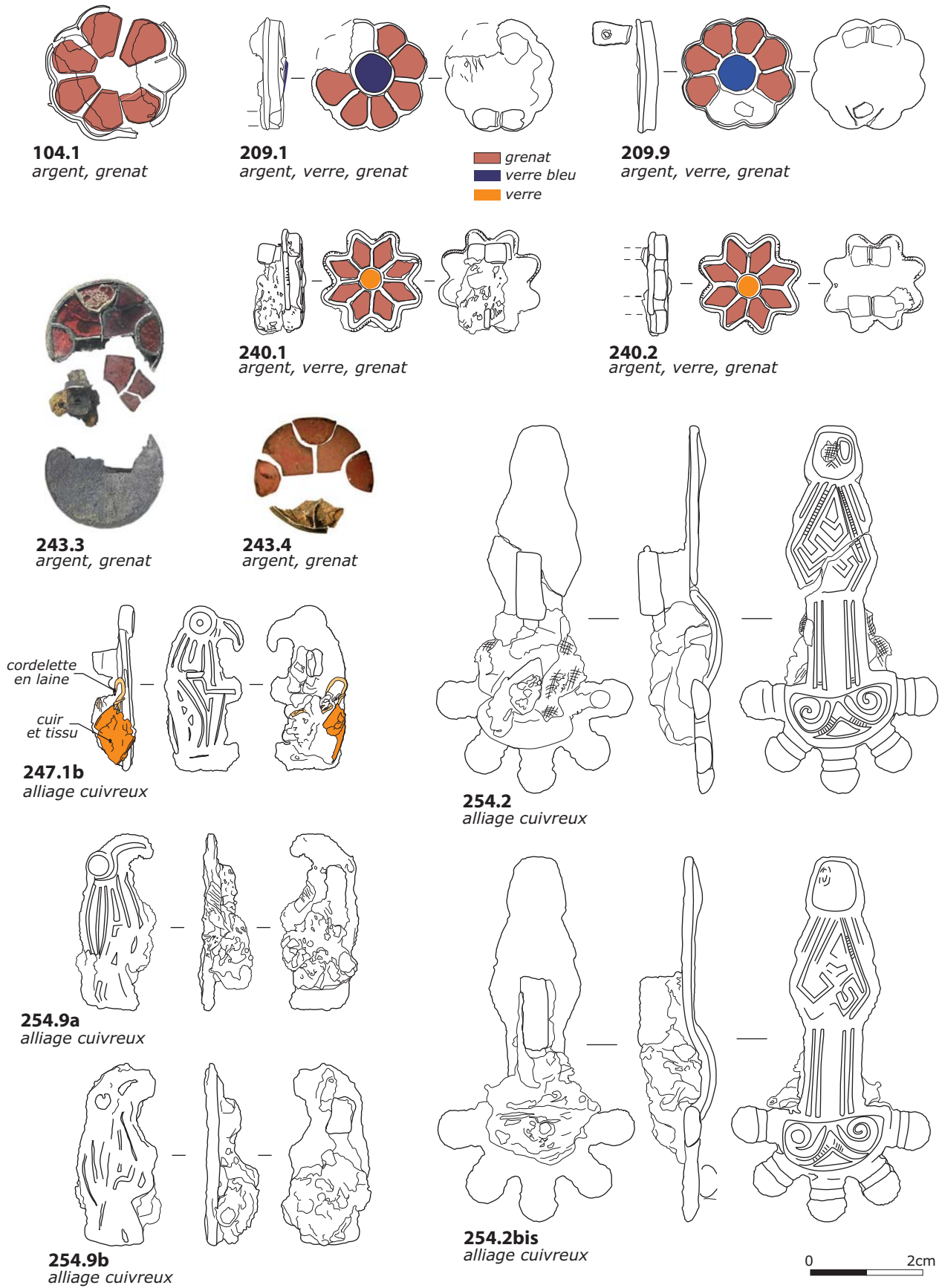


fig. 65 : Les fibules mérovingiennes
© S. Culot, Inrap

Répartition géographique

Les fibules de type A8 sont concentrées en grande majorité sur le moyen Rhin et au nord des Alpes. Les trouvailles faites dans le sud-ouest de la France, dans le Kent et en Belgique restent exceptionnelles. La découverte de Savigny-sur-Ardres est l'une de celles situées le plus au sud-ouest de la carte de répartition (Vielitz 2003, p. 86 : fig. 32). Aucun exemplaire n'est cité dans la thèse de Claude Lorren qui porte sur la Normandie (Lorren 2001).

• Les fibules polylobées à décor cloisonné

*avec la collaboration de Hubert Cabart †
pour les comparaisons françaises*

Tombe	Objet n°	Diamètre en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
104	1	2,4	Boucle, monnaie, anneau, perle	MA1
209	1	2	Boucle, anneau, perles	MA1
209	9a	2	Boucle, anneau, perles	MA1

fig. 67 : Inventaires des fibules polylobées à décor cloisonné

Description

La fibule de la tombe 104 est fragmentaire. Le boîtier d'argent (hauteur 0,6 cm) contenait à l'origine huit grenats en forme de pétale. L'incrustation centrale, circulaire, n'est pas conservée (fig. 67 et fig. 68).



104.1
argent, grenat

fig. 68 : Fibule 104.1
Sylvie Culot, Inrap

209.1 grenat, verre bleu



fig. 69 : Fibule 209.1
© clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

détail du grenat et
du paillon sous-jacent (sans éch.)



détail de l'incrustation centrale
en verre bleu (sans éch.)



Les deux fibules de la tombe 209 ressemblent à la précédente : le boîtier d'argent (hauteur 0,4 cm) contient huit grenats en forme de pétale, chacun disposé dans un lobe du boîtier. Au centre, se trouve un cabochon circulaire de verre bleu chanfreiné et formant un léger relief (fig. 69).

Discussion chronotypologique

Ces fibules appartiennent au groupe B2.4 des fibules polylobées à huit pétales « *acht radialen Zellmustern* » et à champ central constitué d'une seule zone « *Einzonige Rosettenfibel* » (Vielitz 2003, p. 34). Elles correspondent au groupe IIB défini pour la Normandie par Claude Lorren (Lorren 2001), ainsi qu'au code LPV 207, daté des phases MA1-MA2, voire MA3. Cette datation concorde à peu de choses près avec celle de Kathrin Vielitz qui place ces fibules principalement dans sa phase I (480/500-530/540), même si ces objets sont encore en usage durant sa phase II (530/540-560/570). La remarque sur la taille des fibules du groupe A (cf. *supra* § fibules discoïdes à décor cloisonné) vaut également pour celles du groupe B (Vielitz 2003, p. 72).

La fibule de la tombe 104, un peu plus grande, pourrait être plus récente. Cette hypothèse est confortée par la position centrale de la fibule sur le corps de la défunte et par son caractère unique : en effet, les fibules polylobées sont d'abord portées par paire (disposées aux épaules), puis par la suite, comme objet unique situé sous le cou.

Comparaisons

Ces fibules sont généralement utilisées par paire comme à Gyé-sur-Seine (Aube), dans la tombe 43 (Scapula 1951, p. 142-151) ou Saint-Dizier-Héricourt (Haute-Marne), dans la tombe C (Lepage 1988 ; Cabart, Feyeux 1995, p. 165-166).

D'autres exemplaires comparables ont été trouvés en Champagne-Ardenne à Poivres (Aube), à Champigneul-sur-Vence (Ardennes ; Ravaux 1992, p. 108) ou encore à Joches (Marne ; Petitjean 1989, volume 2, PL XXXV, n° J301). En dehors de la région, on peut notamment citer les découvertes de Frénouville (Calvados ; Lorren 2001, p. 104 et planche 10, objet 12, St. 634) et de Lavoye (Meuse ; Joffroy 1974a, fig. 57, St. 97 et 307).

Répartition géographique

Les fibules polylobées ont une aire de répartition située entre Seine et Rhin. Cependant Kathrin Vielitz a repéré une nette partition entre les petites fibules (diam. inf. à 2,3 cm) et les grandes (à partir de 2,3 cm de diamètre). Les premières sont cantonnées du nord de la France au Rhin, en passant par la Belgique. Les secondes ont une aire de diffusion plus vaste, de l'île de Wight à la Hongrie et la Slovénie, avec une zone de concentration autour du Rhin et dans le sud de l'Allemagne (Vielitz 2003, p. 86-87, carte 34). Les exemplaires de grande taille sont donc beaucoup plus rares dans nos régions. Les découvertes de Savigny-sur-Ardres confirment cette tendance, puisque sur cinq fibules, quatre sont de petite taille. La plus grande (St. 104) est en outre à classer parmi les petites de sa catégorie.

• Les fibules en rosette de la sépulture 240

Tombe	Objet n°	Diamètre en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
240	1	1,9	Monnaies, perles, boucle	MA1
240	2	1,9	Monnaies, perles, boucle	MA1

fig. 70 : Inventaire des fibules en rosette

Description

Les deux fibules de la tombe 240 sont constituées d'un boîtier d'argent en forme d'étoile ou de rosette à huit branches ou pétales, chacune d'entre elles étant sertie d'un grenat losangique. Le champ central est occupé par un cabochon circulaire en verre de couleur ambre translucide (fig. 70 et fig. 71, page 62). L'ensemble repose sur un paillon métallique (en argent ?) gaufré. Au revers, une épingle en fer articulée autour d'un tenon en argent vient se loger dans un crochet en argent (non conservée sur la fibule n° 2).

Discussion chronotypologique

Il semble que ces fibules soient d'un type fort peu fréquent. Un dépouillement bibliographique des principales publications concernant le nord de la France et les pays limitrophes, complété par la visite des principaux musées de la région, n'ont permis de trouver que de rares comparaisons, issues des ouvrages de Kathrin Vielitz (2003) et Kurt Böhner (1958).

240.1
argent, verre, grenat



240.2
argent, verre, grenat



fig. 71 : Fibules 240.1 et 240.2
© clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

Kathrin Vielitz, dans les formes particulières du groupe C, mentionne en effet une fibule à douze branches radiales. Elle comporte au centre un motif carré divisé en quatre incrustations enserrant un cabochon (Vielitz 2003, p. 243 : fig. 107, n° 1268, provenance inconnue). Même si elle se rapproche visuellement des exemplaires de Savigny-sur-Ardres, elle en diffère toutefois par le nombre de branches plus important, qui lui confère un aspect plus solaire que stellaire, et surtout par le type de champ central, qui la classe parmi le groupe C des « fibules à deux zones ou plus avec décor cloisonné dans la zone interne » (*Zwei und mehrzonige Fibeln mit granatbelegter Innenzone* : Vielitz 2003, p. 35). Ce groupe est d'une datation plus étendue que le groupe B puisqu'il est en usage durant tout le VI^e et le début du VII^e siècle (Vielitz 2003, p. 72-74).

Trois fibules issues de Rittersdorf et datées de la Stufe III sont présentées par Kurt Böhner comme représentatives des fibules en rosette de son groupe C6 (Böhner 1958, Tafel 12, n° 19-21). Cependant typologiquement et morphologiquement, ces fibules diffèrent des nôtres et se rapprochent du groupe C de K. Vielitz : les fibules comportent un cabochon circulaire autour duquel se développe un champ central également circulaire, divisé en huit incrustations. La périphérie de l'objet est matérialisée par dix grenats triangulaires ou en demi-losanges, qui figurent les branches de l'étoile. Il s'agit donc de

fibules à plusieurs zones, à la différence de celles de Savigny-sur-Ardres, dont les branches, qui partent directement du cabochon central, ne définissent qu'une seule zone.

À la lumière de ces comparaisons, il apparaît très clairement que les fibules de Savigny-sur-Ardres se rapprochent en fait plutôt des fibules polylobées « à une zone » dont elles sont des variantes. Leur petite taille permet, comme pour celles de la tombe 209, de leur attribuer une datation dans la phase I de K. Vielitz (480/500-530/540). Elles correspondent donc au type LPV 207, daté des phases MA1-MA2, voire MA3.

René Legoux suggère une comparaison dans le domaine de l'armement : les appliques de fourreau de l'épée de la tombe 319 de Lavoye (Meuse) sont en forme de rosette à huit pétales, serties d'un cloisonné de grenats (Joffroy 1974a ; Menghin 1983, p. 218). Cette tombe est datée de la phase MA1.

• Les fibules aviformes

Tombe	Objet n°	Hauteur en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
247	1b	2,95	Couteau, 2 boucles	MA1-MA2
254	9a	3,1	Boucle, épingle, fibules ansées, fusaïole, perles	MA1-MA2
254	9b	3,2	Boucle, épingle, fibules ansées, fusaïole, perles	MA1-MA2

fig. 72 : Inventaire des fibules aviformes

Description

Ces trois fibules sont en alliage cuivreux. Leur hauteur, très homogène, avoisine les 3 cm. Elles représentent une tête d'oiseau à bec crochu de profil, avec un décor de traits incisés.

La fibule 247.1b possède un œil proéminent, dont la cavité circulaire, aujourd'hui vide, devait être garnie à l'origine d'une incrustation⁸⁰. Le bec, très crochu, est orienté vers le bas. Les pattes sont saillantes. Le corps porte un décor biseauté de traits horizontaux et verticaux, profondément incisés, représentant de manière stylisée l'aile et les pattes de l'animal.

Les deux fibules de la tombe 254, apparemment fort semblables, sont moins bien conservées, aussi leur lecture est-elle plus difficile. Têtes et becs sont levés vers le haut. Les yeux, aux incrustations également disparues, sont moins proéminents que sur la fibule de la tombe 247. Le corps est gravé de profonds traits biseautés verticaux courbes, les pattes font saillie vers l'avant ; le bas du corps se termine en trapèze évasé vers le bas, orné de traits longitudinaux (fig. 72 et fig. 73).



254.9a
alliage cuivreux, fer, tissu

254.9b
alliage cuivreux, fer, tissu

0 1cm

fig. 73 : Fibules aviformes de la sépulture 254
© S. Culoi, Inrap

⁸⁰ Sans doute d'un grenat, si l'on se réfère à d'autres exemplaires intégralement conservés (Lorren 2001, p. 170 et pl. XV).

Attribution chronotypologique

Ces trois fibules aviformes trapues sont représentatives du type LPV 244, daté des phases MA1-MA2. Dans la typologie de Claude Lorren, elles s'insèrent dans le groupe XVA2a21 des *fibules aviformes portant un décor en taille biseauté, à corps ovale et sans saillie de l'aile*. Un exemplaire trouvé à Muids (Haute-Normandie, Eure) leur ressemble particulièrement (Lorren 2001, planche XV, n° 7).

Répartition géographique

Ces fibules se répartissent entre le Rhin moyen, le nord de la France, la Seine et la Marne (Lorren 2001, p. 174). La découverte de Savigny-sur-Ardres s'insère donc parfaitement dans ce cadre géographique.

• **Les fibules ansées asymétriques**

Tombe	Objet n°	Longueur en cm	Mobilier connexe	Datation tombe par permutation
254	2 bis	8,5	Boucle, épingle, fibules ansées, fusaïole, perles	MA1-MA2
254	2	8,5	Boucle, épingle, fibules ansées, fusaïole, perles	MA1-MA2

fig. 74 : Inventaire des fibules ansées asymétriques

Description

Les deux fibules de la tombe 254 sont presque identiques. Réalisées en alliage cuivreux, de section plate, elles portent au revers une épingle de fer venant se loger dans un crochet en alliage cuivreux. La tête est prolongée de cinq digitations décorées de deux bourrelets transversaux. Le plateau semi-circulaire est décoré de deux volutes apposées. Le pied losangique porte un motif géométrique et se termine par une tête d'animal. L'anse est de faible courbure et de section plate ; elle est soulignée de sillons longitudinaux périphériques (fig. 74 et fig. 75, page 64).

Discussion chronotypologique

Ces fibules se rangent dans le type III d'Alexander Koch des fibules à tête semi-circulaire et pied rhomboïdal (Koch 1998, volume 1, p. 164). Elles semblent se rapprocher plus précisément du sous-groupe III.3.1, à cinq digitations de type Douai, caractérisé par un décor de volutes sur la tête et par un pied trapézoïdal orné de stries qui se termine par une tête animale ou un cercle oculé formant bouton

terminal (Koch 1998, volume 1, p. 191). Cependant, parmi les objets donnés en exemple par l'auteur, aucun ne ressemble complètement aux nôtres : ils comportent plus de deux volutes à la tête, en général quatre, qui peuvent aussi être remplacées par des stries radiales (Koch 1998, volume 2, fig. 28, n° 3 à 12). Par ailleurs, aucun des pieds ne présente le décor géométrique de losanges emboîtés les uns dans les autres selon une partition ternaire, tel qu'on le retrouve à Savigny-sur-Ardres. Le décor des fibules de Savigny-sur-Ardres semble finalement plus proche de celui des fibules de type Hahnheim, Cutry ou Mistrin⁸¹, qui pourtant sont très différents morphologiquement.

Les fibules de Savigny-sur-Ardres sont aussi proches du type IaBia12 de Claude Lorren (fibules à pied rhomboïdal simple et à tête semi-circulaire), qu'il assimile au type de Douai et date des trois premiers quarts du VI^e siècle (Lorren 2001, p. 39-40.). Les fibules du type de Douai sont répertoriées sous le code LPV 264, daté de la 2^{ème} moitié de la phase PM et de la phase MA1.



254.2
alliage cuivreux, fer

254.2bis
alliage cuivreux, fer

fig. 75 : Fibules aviformes de la sépulture 254
© S. Culot, Inrap

Répartition géographique

Les fibules du type de Douai se répartissent entre Seine et Rhin, avec une concentration particulière

⁸¹ Hahnheim : types III.3.3.1 et III.3.3.2 (Koch 1998, volume 1, p. 200-204) ; Cutry : type III.2.1 (Koch 1998 volume 1, p. 188-190 ; volume 2, fig. 28, n° 2,3) ; Mistrin : type III.5.2 (Koch 1998, volume 1, p. 249-250 ; volume 2, fig. 36, n° 8).

sur la Seine et le nord de la France. La découverte de Savigny-sur-Ardres vient parfaitement s'insérer dans cette aire géographique (Koch 1998, volume 2, carte 15).

• Les fibules protohistoriques et antiques

Nathalie Achard-Corompt

L'étude des deux fibules a été réalisée à l'aide des typologies établies par M. Feugère (1985), E. Riha (1979), E. Ettliger (1973) ainsi que des inventaires effectués par J. Philippe (2000) pour la Seine-et-Marne et de B. Lambot (1983) pour les Ardennes. L'examen des objets (non nettoyés) a été réalisé sans loupe binoculaire (fig.76).



218.2.4
alliage cuivreux

258.2
alliage cuivreux

0 2cm

fig. 76 : Fibules protohistoriques et antiques
© S. Culot, Inrap

○ La fibule de la tombe 218 (objet 2.4)

Cette fibule en alliage cuivreux (longueur conservée : 5,2 cm), de type Nauheim, possède un ressort à quatre spires et corde interne. Le porte-ardillon est ajouré. L'arc foliacé, plat à tête élargie, porte un décor incisé du type 5a13 de Feugère (Feugère 1985) (fig.77).

Auteur	Type
Feugère 1985	5a13
Riha 1979	Groupe 1, type 1

fig. 77 : La fibule de la tombe 218

Pour J. Metzler, ce type de fibule est le fossile directeur de La Tène D1, avec peut-être une concentration dans la phase D1b (Metzler, Metzler-Zens, Méniel, 1999). Pour K. Striwe, ce modèle est courant entre 125 et 50 av. J.-C. L'ensemble funéraire de Bétheniville (Marne) daté de 90 à 60 av. J.-C., en a livré trois exemplaires en alliage cuivreux et deux autres en fer (Achard-Corompt et al. 2005).

Présentes dans tout l'Empire romain, le type de Nauheim est particulièrement représenté dans le Midi de la France, où les modèles diffusés ont été copiés en créant de nouvelles variantes (Feugère 1985, p. 214), et dans la région rhénane (Pietruk 2005, p. 19). Selon certains auteurs, notamment K. Striwe (1996), elles pourraient avoir été produites dans la haute vallée du Rhin.

L'objet a été découvert dans la tombe 218 datée de la phase MA1. Cette fibule incomplète appartient, comme d'autres objets métalliques brisés, au contenu d'une aumônière. Six cents ans après cette fabrication, la fibule sert encore, mais elle entre alors dans un processus de récupération d'objets détériorés dont la finalité nous échappe.

○ *La fibule de la tombe 258 (objet 2)*

Cette fibule en alliage cuivreux est très lacunaire, puisque seuls le pied et le porte-ardillon sont conservés. Il s'agit d'une fibule de petite taille (longueur conservée : 2 cm).

Le pied triangulaire est orné d'une ligne longitudinale incisée en échelle et se termine par deux moulures transversales. Le porte-ardillon est triangulaire. Impossible de dire, vu l'état de conservation de l'objet, s'il est percé de trous.

Il s'agit probablement d'une fibule du type 23 de M. Feugère, couramment observé dans des contextes d'habitat, principalement du I^{er} siècle apr. J.-C. et surtout entre 40 et 80 apr. J.-C. Il peut être encore utilisé au tout début du II^e siècle.

Les fibules du type 23 marquent une rupture très nette avec les techniques artisanales antérieures. Le corps est coulé d'une seule pièce. L'industrialisation du processus a développé une production de masse qui se manifeste par la relative abondance du type 23 sur les sites fréquentés au cours des trois derniers quarts du I^{er} siècle après J.-C. (Philippe 2000). Principalement diffusé dans le quart nord-est de la Gaule, les deux provinces de Germanie et en Rhétie

(Philippe 2000), ce type de fibule est fréquemment observé en Champagne-Ardenne, principalement dans des contextes du I^{er} siècle apr. J.-C. ou du tout début II^e siècle ap. J.-C.

Cette fibule a été découverte dans la tombe 258, dont la datation reste imprécise. L'objet se trouvait en avant du coxal gauche en compagnie d'autres ustensiles usagés et incomplets (lame de fer, bouton en alliage cuivreux, fragments de tige en fer etc.), qui devaient se trouver dans une aumônière ou un sac.

○ *Conclusion sur les fibules protohistoriques et romaines*

Ces objets laténien et gallo-romain ont été découverts dans des contextes datés du VI^e siècle apr. J.-C. En effet, il n'est pas rare que du mobilier gallo-romain soit réemployé comme dépôt dans des sépultures mérovingiennes (principalement des céramiques, monnaies⁸² et fibules). Pour les céramiques⁸³, il s'agit souvent de mobilier encore fonctionnel et produit durant le Bas-Empire (Demolon 2006). Pour les fibules, l'écart entre la production et la réutilisation peut dépasser 500 ans, comme pour l'objet 2.4 de la tombe 218 de Savigny-sur-Ardres.

Il est plus rare et somme toute logique, que les fibules ne soient pas retrouvées en position fonctionnelle, comme c'est peut-être le cas dans la sépulture 188 (enfant ?), de la nécropole des VI^e et VII^e siècles de *La Grande Oye* à Doubs (Urlacher, Passard, Manfredi-Gizard 1998). À notre connaissance, la plupart de ces fibules ou fragments ont été découverts au niveau du bassin des inhumé(e)s, mêlés à d'autres objets métalliques. Elles appartiennent à des dépôts dont la signification nous échappe : récupération en vue d'une refonte, amulette ? La façon dont ce mobilier est arrivé en possession des défunts est également mystérieuse : découverte fortuite, pillage de sépultures ? Pour les objets les plus anciens, il ne peut s'agir, vue la fourchette chronologique et l'état de conservation des objets, de bijoux de famille conservés sur plusieurs dizaines de générations.

82 Cinq monnaies gauloises et une monnaie romaine ont été découvertes dans des sépultures de Savigny-sur-Ardres.

83 Sépultures 237, 302 et 403 de la nécropole de Hordain (Nord) (Demolon 2006). Les auteurs signalent d'autres exemples de réutilisation mérovingienne de céramiques gallo-romaines.

V. 1.2. Les perles

Hubert Cabart †, René Legoux, Marie-Cécile Truc

Vingt-neuf perles ont été retrouvées dans six sépultures différentes (St. 104, 209, 217, 240, 243, 254), auxquelles on peut ajouter la pendeloque monétiforme (St. 240, objet 13) qui est étudiée dans la partie consacrée aux monnaies (fig.78).

Inventaire des perles

Numéro sépulture	Numéro objet	Matière	Description	dimensions	typologie perle	type de collier (typologie Legoux, Périn, Vallet 2009)
104	4	Verre vert à décor de filets blancs	Grosse perle biconique à orifice quadrangulaire	"Diam. 4 cm ; ép. 2,1 cm. diam orifice 0,9 cm"	LPV 367 - type Périn 1980 VTPa - Legoux n° 31.	
209	3	Pâte de verre bleu opaque	Perle "melon" ovoïde à cannelure (tradition gallo-romaine)	Diam 2 cm - épaisseur 1,5 cm		374
209	6	Pâte de verre opaque, polychrome fond vert avec filets rouges et jaunes	Grosse perle annulaire	Diam 2,5 cm - ép. 0,13 cm	"Type Périn 1980 VOPg - Legoux n° 32"	374
209	7	Cristal de roche	Perle biconique aplatie avec fil d'argent	Diam 1,7 cm - épaisseur 1 cm	Legoux n°17	374
209	9	Verre incolore	Trois doubles perles cylindriques	Longueur 1,1 cm - diam d'un lobe 0,6 cm	Type Périn 1980 VTMc - Legoux n°3	374
217	6a	Ambre	Grain d'ambre fusiforme			374
217	6b	Verre translucide verdâtre	Perle annulaire	"Diam. 0,9 cm ; ép. 0,3 cm."	Type Périn 1980 VTMD - Legoux n° 10	374
217	6c	verre opaque noirâtre	Perle annulaire	"Diam. 0,5 cm ; ép. 0,25 cm."	Type Périn 1980 VOMB - Legoux n° 11	374
240	3	Cristal de roche	Perle pendentif en forme de goutte, percée à l'extrémité. Traces de meulage grossier sur l'arête entre les deux moitiés. L'objet était attaché par un fil métallique (laiton, argent ?) dont un petit morceau de diamètre 1 mm est resté à l'intérieur du trou.	2,5x1,6x1,2 cm	Type Périn 1980 VTMD ?	374
240	4	Ambre	Perle de forme dissymétrique, ornée d'incisions	1,9x1,6x0,8 cm	Type Périn 1980 VTMD	374
240	5	Verre ? ou plutôt en pierre semi-précieuse orange transparente.	Grain en forme de parallépipède à angles cassés	"1,2x1,3x0,7 cm"		374
240	6	Cristal de roche et fragment tige fer	Perle biconique montée avec un fil de fer.	Diam. ext 1,9 cm - ép. 0,12 cm	Legoux n° 17	374
240	7a	Verre translucide couleur "miel"	Perle côtelée (6 côtes)	"Diam. 0,16 cm ; ép. 1 cm"	Type Périn 1980 VTMB - Legoux n° 14	374
240	7b	Verre noir	Grain noir opaque à six côtes	"Diam, 1 cm ; ép. 0,7 cm"	Type Périn 1980 VOMg	374
240	7c	Verre noir opaque avec la trace d'un filet disparu	Grain annulaire	"7 A.- Diam. 0,16 cm ; ép 1 cm - 7B.- diam 1,cm ; ép 0,7cm - 7C.- Diam 1,1 cm ; ép 0,6 cm - 7D.- Diam 1,1 cm ; ép 0,55 cm"	Type Périn 1980 VOPb ? - Legoux n° 20	374
240	7d	Verre noir opaque à filet blanc en sinusoïde	Grain annulaire	"Diam, 1,1 cm ; ép. 0,55 cm"	type Périn 1980 VTPa - Legoux n° 20	374
243	2	Os ? test de coquillage ? craie ?	Perle ovale en forme d'anneau en os	1,5 cmx 1,4 cm		
254	1a	Ambre	Grain ovoïde			375
254	1b	ambre	grain ovoïde			375
254	1c	ambre	grain en forme deparallépipède			375
254	1d	verre jaune	perle annulaire	Diam. 1 cm ; ép. 0,45 cm	type Périn 1980 VOMB - Legoux n° 7	375

Numéro sépulture	Numéro objet	Matière	Description	dimensions	typologie perle	type de collier (typologie Legoux, Périn, Vallet 2009)
254	1e	Verre jaune	Perle annulaire	diam. 1 cm ; ép. 0,45 cm	type Périn 1980 VOMB - Legoux n° 7	375
254	1f	Verre rouge brique à filet sinusoïdal blanc	Perle annulaire	diam. 1,5 cm ; ép. 0,6 cm	type Périn 1980 VOPb - Legoux n° 20	375
254	1g	Verre translucide brunâtre avec un décor formé de trois yeux stratifiés rouge à centre jaune opaque et filets jaunes	Perle annulaire	Diam. 1,4 cm ; ép. 0,6 cm	Type Périn 1980 VTPb - Legoux n° 35	375
254	1h	Verre opaque brunâtre avec deux filets blancs	Perle annulaire	Diam. 1,1 cm ; ép. 0,7 cm	Type Périn 1980 VOPb - Legoux n° 21	375
254	1i	Verre noir opaque à décor de 6 yeux stratifiés jaune à centre brunâtre et filets bleus	Grosse perle cylindrique	Diam. 2,3 cm ; ép. 1,8 cm	Type Périn 1980 VOP - Legoux n° 35	375
254	4	Verre opaque noir avec six yeux jaunes	Perle annulaire	Diam. 1,8 cm - ép. 1,1 cm	Type Périn 1980 VOP - Legoux n° 34	375

fig. 78 : Inventaire des perles

• La grosse perle de la sépulture 104

Objet n°	Description	Matière	Dimensions	Typologie
4	Grosse perle à décor de filets multiples blancs. Orifice quadrangulaire	Verre translucide verdâtre	D. 39 à 40 mm ; ép. 21 mm.	LPV 367

fig. 79 : Perle de la sépulture 104

Cette grosse perle de cordelière est en verre vert, à décor de filets blancs (diam. 39/40 mm ; ép. 21 mm). Elle est caractéristique des phases PM et MA1, mais peut-être utilisée jusqu'à la phase MA3 (Legoux, Périn, Vallet 2009, p. 56) (fig. 79 et fig. 80). En effet, si la tombe 104 de Savigny-sur-Ardres, qui

a livré aussi une boucle réniforme (LPV 105) et une fibule polylobée (LPV 207) est datée du MA1, une perle identique est toutefois connue dans la tombe féminine n° 31 de Deisslingen (Allemagne), datée de la deuxième moitié du VI^e siècle (Catalogue *Die Alamannen* 1997, p. 239-241).

L'exemplaire de Savigny-sur-Ardres peut être comparé aux deux perles de Cutry, trouvées dans les sépultures féminines 900 et 919 et datées de la phase A/B/C II du site, soit de la phase MA1 (Legoux 2005, p. 42-143 et 203).

104.4
verrefig. 80 : Perle de la sépulture 104
© S. Culot, Inrap

• Les perles de la sépulture 209

Objet n°	Description	Matière	Dimensions	Typologie
3	Perle «melon» de tradition gallo-romaine	Pâte de verre bleu opaque	D. 20 mm	Legoux n° 15, 16
6	Grosse perle annulaire	Pâte de verre opaque, polychrome fond vert avec filets rouges et jaunes	D. 25 mm ; ép. 13 mm.	
7	Grosse perle avec fil en argent	Cristal de roche	D. 17 mm ; ép. 10 mm.	Legoux n° 17
9b, c, d	Trois doubles perles tubulaires	Verre incolore	D. 5 mm ; ép. 11 mm.	Type Périn VTMc, Legoux n° 3.

fig. 81 : Inventaire des perles de la sépulture 209

Les perles n° 7 et 9b à d sont caractéristiques de colliers de type LPV 374, daté du PM-MA1(MA2), ce qui concorde avec la datation MA1 des autres objets de la tombe : boucle de ceinture (LPV 109), deux fibules polylobées à décor cloisonné (LPV 207) (fig. 81 et fig. 82).

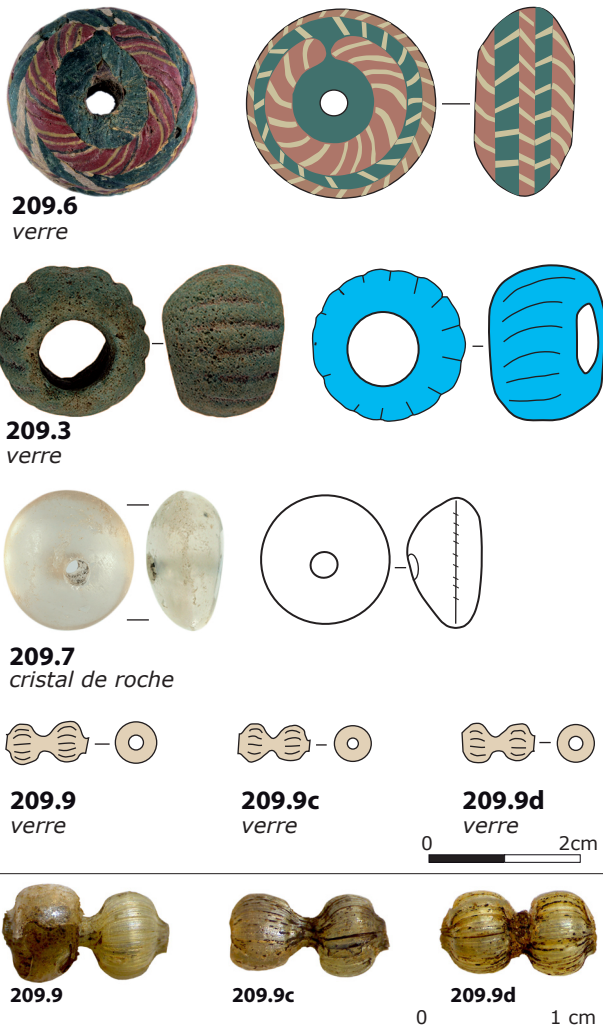


fig. 82 : Perles de la sépulture 209
© dessins H. Cabart ; clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

• Les perles de la sépulture 217

Objet n°	Description	Matière	Dimensions	Typologie
6a	Grain fusiforme	Ambre		Legoux n° 13
6b	Perle annulaire	Verre translucide verdâtre	D. 9 mm ; ép 3 mm.	Legoux n° 10
6c	Perle annulaire	Verre opaque noirâtre	D. 5 mm ; ép 2,5 mm.	Legoux n° 11

fig. 83 : Inventaire des perles de la sépulture 217

Ces perles sont caractéristiques des assemblages de type I (LPV 374), daté du PM-MA1(MA2). La tombe a aussi livré une boucle, une épingle (LPV 310) et un couteau. Cette tombe est datée MA1/MA2 (fig. 83 et fig. 84).

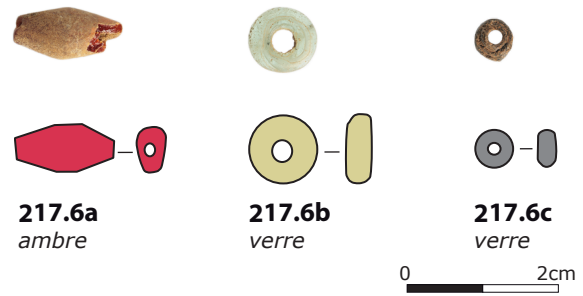


fig. 84 : Perles de la sépulture 217
© dessins H. Cabart ; clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

• Les perles de la sépulture 240

Cette tombe a livré huit perles. Les perles n°6 et 7a sont respectivement caractéristiques des types Legoux 14 et 17 et appartiennent sans doute à des colliers de type I (LPV 374). Les perles de type Legoux 20 appartiennent principalement aux colliers II mais peuvent être aussi utilisées dans les colliers I et III. Nous retiendrons donc le collier de type I (LPV 374). La tombe qui a aussi livré une monnaie d'Anastase réutilisée en pendentif et deux fibules cloisonnées, est datée MA1-MA2 (fig. 85 et fig. 86).

Objet n°	Description	Matière	Dimensions	Typologie
3	Perle pendentif en forme de goutte, percée à l'extrémité. Traces de meulage grossier sur l'arête entre les deux moitiés. L'objet était attaché par un fil métallique (laiton, argent ?) dont un petit morceau de diamètre 1 mm est resté à l'intérieur du trou.	Cristal de roche poli. Traces de meulage grossier sur l'arête entre les deux moitiés	L. 16, 26 mm ; H. 25 mm	Périn, 1980, type VTMD ?
4	Perle de forme dissymétrique, plus ou moins biconique, à orifice circulaire ornée d'incisions	Ambre	L. 14 mm ; H. 20 mm	Périn, 1980, VTM
5a	Grain en forme de parallépipède à angles cassés	Verre ou pierre semi-précieuse orange transparente ?	L. 11 mm ; H. 10 mm	
6	Perle biconique à orifice circulaire montée avec un fil de fer.	Cristal de roche	D. 19 mm ; ép. 12 mm	Legoux n° 17
7a	Perle côtelée (6 côtes)	Verre translucide couleur «miel»	D. 16 mm ; ép. 10 mm.	Legoux n° 14
7b	Grain à 6 côtes	Pâte de verre noir opaque	D. 10 mm ; ép. 7 mm.	Type Périn VOMg
7c	Grain avec la trace d'un filet disparu	Pâte de verre noir opaque	D. 11 mm ; ép. 6 mm.	Type Périn VOPb ? Legoux n° 20.
7d	Grain à filet blanc en sinusioïde.	Pâte de verre noir opaque	D. 11 mm ; ép. 5,5 mm.	Type Périn VTPa Legoux n° 20

fig. 85 : Inventaire des perles de la sépulture 240

• La petite perle de la sépulture 243 (objet n° 2)

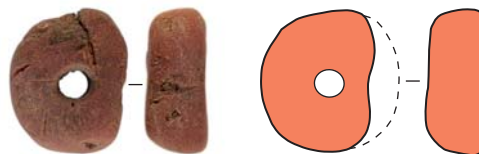
Il s'agit d'une petite perle annulaire en os mesurant 1,5x1,4 cm, échappant à toute typologie donc impossible à dater par elle-même. La tombe, qui a livré aussi deux fibules discoïdes (LPV 207) et une boucle de ceinture (LPV 122) est datée du MA1 voire du début MA2 (fig.87).



fig. 87 : Perle en os de la sépulture 243
© S. Culot, Inrap



240.3
cristal de roche



240
ambre



240.5
verre ?



240.6
cristal de roche, fer



240.7a
verre



240.7b
verre



240.7c
verre



240.7d
verre



fig. 86 : Perles de la sépulture 240
© dessins H. Cabart ; photos S. Culot

• Les perles de la sépulture 254

Ces dix perles forment un assemblage correspondant aux colliers LPV 375 ou 376. Cette tombe est datée par permutation MA1-MA2, sur la base de la présence de deux fibules aviformes et de deux fibules ansées (fig. 88 et fig. 89).

Objet n°	Description	Matière	Mesure	Typologie	Type de collier
1a	Grain circulaire	Ambre	D. 18 mm ; H. 12 mm		
1b	Grain plus ou moins circulaire	Ambre	D. 15 mm ; H. 12 mm		
1c	Grain parallépipédique	Ambre	D. 16 mm ; H. 12 mm		
1d	Perle annulaire monochrome jaune	Verre	D. 10 mm ; ép. 4,5 mm	Legoux n° 7	(375) 376
1e	Perle annulaire monochrome jaune	Verre	D. 8 mm ; ép. 5 mm	Legoux n° 7	(375) 376
1f	Perle annulaire rouge brique à filet sinusoidal blanc	Verre opaque rouge	D. 15 mm ; ép. 6 mm.	Type Périn VOPb Legoux n° 20	375 (376)
1g	Perle annulaire avec un décor formé de trois yeux stratifiés rouges à centre jaune opaque et filets jaunes	Verre translucide brunâtre	D. 14 mm ; ép. 6 mm.	Type Périn VTPb Legoux n° 35	(375) 376
1h	Perle annulaire avec deux filets blancs	Verre opaque brunâtre	D. 11 mm ; ép. 7 mm.	Type Périn VOPb Legoux n° 21	376
1i	Grosse perle cylindrique à décor de six yeux stratifiés jaunes à centre brunâtre et filets bleus	Verre noir opaque	D. 23 mm ; ép. 18 mm.	Type Périn VOP Legoux n° 35	(375) 376
4	Perle avec six yeux jaunes	Verre opaque noir	D. 18 mm ; ép. 11 mm.	Type Périn VOP Legoux n° 34	376

fig. 88 : Inventaire des perles de la sépulture 254



fig. 89 : Perles de la sépulture 254
© dessins H. Cabart ; clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

V. 2. Les armes

La fouille de la nécropole de Savigny-sur-Ardres a révélé la présence d'au moins sept tombes à armes, renfermant entre une et trois armes différentes : sept haches, six pointes de flèches et deux scramasaxes.

V. 2.1. Les haches

Considérée dans l'historiographie comme une arme emblématique des Francs, les haches adoptent différentes morphologies qui semblent avoir une signification chronologique, mais aussi fonctionnelle.

Elles sont placées en dépôt dans les tombes mérovingiennes du nord de la France, essentiellement durant le PM et le MA, même si certains types sont présents de façon occasionnelle au MR1 et au MR2 (Legoux, Périn, Vallet 2009, p. 54).

À Savigny-sur-Ardres, sept ont été retrouvées placées dans sept tombes différentes. Morphologiquement, elles correspondent à quatre types (fig. 90 et fig. 91, page 72).

Les tombes masculines les mieux dotées du site comportent toutes une hache, mais *a contrario*, cette arme se trouve aussi dans des tombes moins riches, comme la sépulture 249.

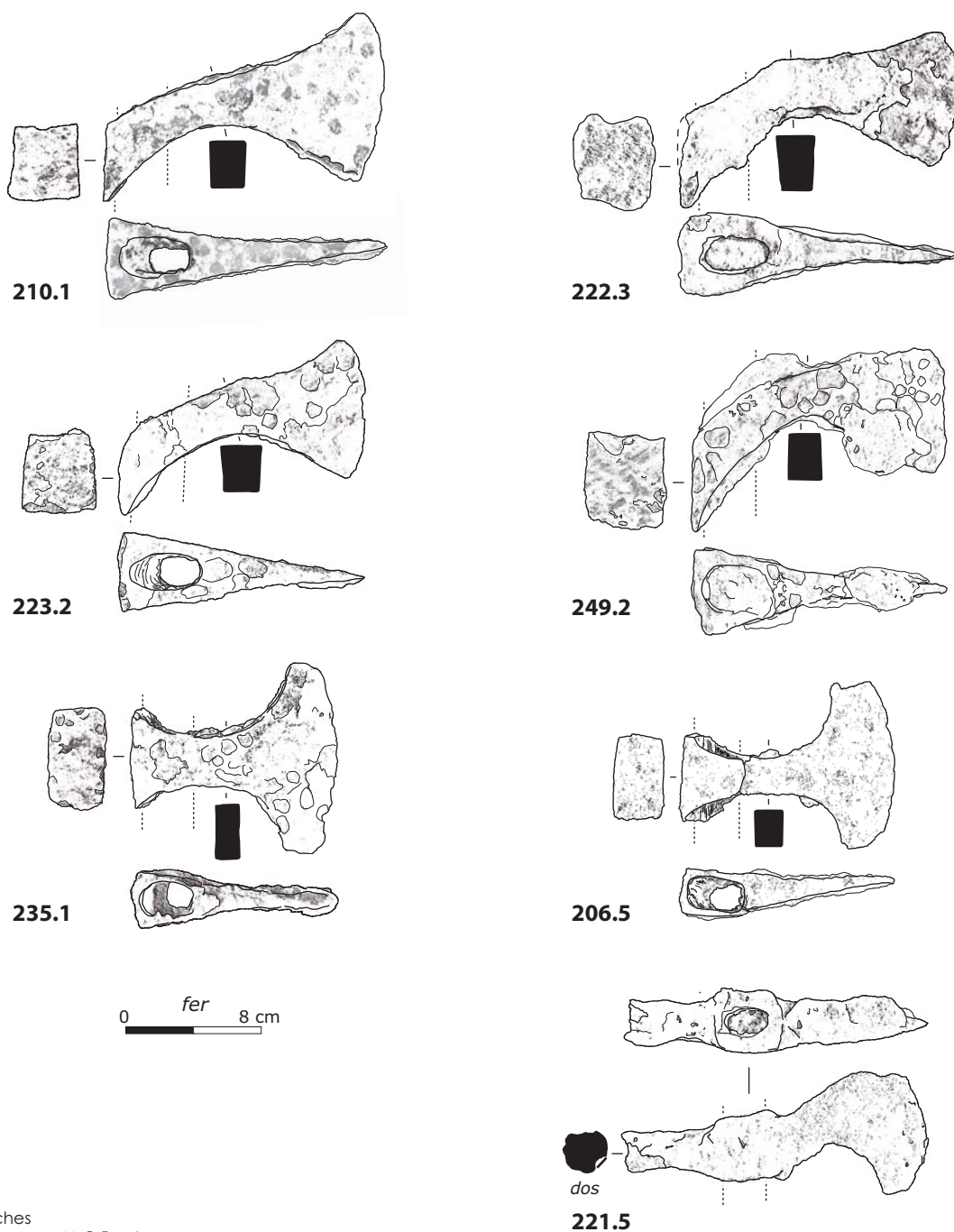


fig. 90 : Haches
© S. Culot, mise en page M.-C. Truc, Inrap

Tombe	Objet n°	Type de hache	Code LPV 2009	Description	Longueur en cm	Longueur tranchant en cm	Dimension de la douille (pour le manche) en cm	Mobilier connexe	Datation après permutation
206	5	Symétrique avec ergots	7	Tranchant symétrique développé et tronqué, avec ergot. Axe d'emmanchement parallèle à l'axe du tranchant de la lame. Douille de section quadrangulaire	12,2	9,8	3,4x1,8	Scramasaxe, boucles, pince à épiler, forces, etc.	MA2
210	1	Profilée	2	Dos sinusoïdal. Tranchant peu développé. Douille ovale (env. 2,5 x 4 cm).	16,5	9,85	4x2,5	Pince à épiler, boucle, couteau	MA1-MA2
221	5	Marteau	11	Tranchant dissymétrique. Douille ovale (2 x 2,5 cm).	18	>7,3 (cassé)	2,5x1,4	Contenu d'aumônière, boucle	MA1
222	3	Profilée	2	Tranchant très peu développé. Axe d'emmanchement perpendiculaire au dos convexe. Douille ovale (2 x 4,5 cm).	16 à 16,5	8	3,5x2	Scramasaxe, contenu d'aumônière, couteau, flèches	MA2
223	2	Profilée	2	Tranchant peu développé. Dos sinusoïdal. Douille ovale (diam. env. 4 x 2 cm)	15,5	8,65	3x2	Boucles, couteau	MA1-MA2
235	1	Symétrique	6	Tranchant symétrique développé et tronqué. Axe d'emmanchement parallèle à l'axe du tranchant de la lame. Douille ovale (3 x 2 cm).	12	11,38	2x1,9	Flèches, boucles, couteau, aumônière	MA2
249	2	Profilée	2	Tranchant peu développé. Axe d'emmanchement perpendiculaire au dos droit et parallèle à l'axe du tranchant. Douille ovale (env. 2,5 x 5 cm)	15	7,4	5x2,5	Céramique	MA1-MA2

fig. 91 : Inventaire des haches

• Les haches profilées

Ce type concerne quatre objets (St. 210, 222, 223 et 249). Leur dos est plus ou moins sinusoïdal et leur tranchant est peu développé. L'axe d'emmanchement est perpendiculaire au dos et parallèle à celui du tranchant. La douille est de forme ovale. Dans deux cas, des restes de bois⁸⁴ conservés à l'intérieur des douilles ont montré que le manche était fait avec un bois de fruitier (*Pomoideae*) (objet 210.1) (fig. 92) ou en charme (*Carpinus betulus*) (objet 222.3).

Ces haches correspondent au type LPV 2 daté des phases (PM)MA1(MA2). Ce type est assimilé à la francisque, célèbre arme de jet des Francs. Les haches profilées apparaissent dès le second tiers du VI^e siècle en Gaule du nord et sur le Rhin inférieur, pour se développer essentiellement en territoire franc, alaman et dans une moindre mesure, jusqu'en Thuringe (Demolon 2006, p. 117).

210.1
ferfig. 92 : Hache profilée de la sépulture 210
© cliché S. Culot

84 Détermination réalisée par Willy Tegel.

• La hache à tranchant symétrique développé et tronqué

Ce type concerne un seul objet issu de la sépulture 235. La forme générale est symétrique, l'axe d'emmanchement est parallèle au tranchant de la lame, la douille est ovale ou quadrangulaire. Cette hache correspond au type LPV 6, daté des phases MA1-MA2.

• La hache à tranchant symétrique développé et tronqué, avec ergots

La seule hache de ce type provient de la sépulture 206. L'axe d'emmanchement est parallèle au tranchant de la lame ; la douille, ovale ou quadrangulaire, enserrait une poignée en frêne⁸⁵ (*fraxinus excelsior*). La différence avec le type précédent tient à la présence de deux ergots situés aux extrémités du tranchant. Cette hache correspond au type LPV 7 que l'on retrouve essentiellement au MA2 et dans une moindre mesure au MA1.

• La hache marteau

Ce type est représenté par la hache de la sépulture 221. Le tranchant, dissymétrique, est très développé ; le manche est renforcé à hauteur de la douille de section ovale. La poignée a été faite avec un bois de fruitier⁸⁶ (*Pomoideae*).

Cette hache correspond au type LPV 11 daté des phases MA1-MA2, soit de la même époque que les haches du type précédent.

V. 2.2. Les pointes de flèches

Les six pointes de flèches proviennent des tombes 222 et 235, bien dotées en mobilier, surtout la première.

Ces flèches sont dans l'ensemble en très mauvais état et pour deux d'entre elles le type de douille n'a pu être déterminé (fig. 93). Par ailleurs celles de la tombe 222 sont collées deux par deux à cause de la corrosion (222.4.1a à 222.4.1b ; 222.4.3a à 222.4.3b). La longueur totale d'un seul objet (222.4.1a : long. 8,5 cm) a pu être mesurée. Seules les flammes des autres ont pu être mesurées : leur longueur varie entre 3,7 et 4,7 cm. On peut estimer leur taille totale, douille comprise, entre 7 et 9 cm, mesures apparemment courantes à l'époque mérovingienne (Marti 2000, p. 121). Avec la hampe, ces objets peuvent atteindre

85 Détermination réalisée par Willy Tegel.

86 Détermination réalisée par Willy Tegel.

une longueur comprise entre 70 et 85 cm (Lebedynski, 2001, p. 174).

Tombe	Objet n°	Morphologie	Dimensions en cm	Mobilier de la tombe	Datation tombe
222	4.1a	Flamme losangique et douille ouverte	Longueur totale 8,5	Scramasaxe, hache, aumônière et contenu	MA2
			L. flamme 4,4		
			Largeur max. flamme 2,3		
222	4.1b	Flamme losangique et douille ouverte	L. flamme 4,7	Scramasaxe, hache, aumônière et contenu	MA2
			Largeur max. flamme 2,3		
222	4.3a	Flamme losangique, type de douille ind.	L. flamme 4,6	Scramasaxe, hache, aumônière et contenu	MA2
			Largeur max. flamme 2,9		
222	4.3b	Flamme losangique, type de douille ind.	L. flamme 4,6	Scramasaxe, hache, aumônière et contenu	MA2
			Largeur max. flamme 2,9		
235	2a	Flamme losangique et douille ouverte	L. flamme 3,7	Hache, 2 boucles, couteau, aumônière	MA2
			Largeur max. flamme 2,5		
235	2b	Flamme losangique et douille ouverte	L. flamme 4	Hache, 2 boucles, couteau, aumônière	MA2
			Largeur max. flamme 2		

fig. 93 : Pointes de flèches

Description typo-chronologique

Elles sont à flamme losangique et au moins quatre d'entre elles ont une douille ouverte (St. 222, n° 4.1a et n° 4.1b ; St. 235, n° 2a et 2b) (fig. 94, page 74). Les flèches à douille ouverte et à flamme losangique correspondent au type LPV 23, daté des phases PM à MA3. Leur période d'utilisation s'étend de la seconde moitié du V^e siècle jusqu'au début du VII^e siècle. Néanmoins, à Savigny-sur-Ardres, ces flèches proviennent toutes de tombes datées du MA2.

Pour les flèches n° 4.3a et 4.3b (St. 222), le type de douille (ouverte ou fermée) n'a pas pu être déterminé en raison du mauvais état des objets. Si elle était ouverte, ces flèches sont aussi du type 23. Dans le second cas, il s'agirait du type 25, plus tardif, daté des phases MA1 à MR1. Une tombe peut contenir plusieurs types de flèches, comme dans la sépulture 13 de Saint-Dizier (Truc et al. 2009, p. 93.).



fig. 94 : Pointes de flèches
© clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



Les restes de bois

Willy Tegel

Des restes de bois ont été retrouvés dans les douilles des objets n° 222.4, 222.4.1 et 235.2, ce qui a permis de connaître l'essence utilisée pour les hampes : il s'agit de frêne (*fraxinus excelsior*), un bois dur et élastique qui est aujourd'hui encore utilisé pour les manches de hache (Gayer 1954). L'observation des cernes de croissance montre que les hampes en frêne ont été fabriquées à partir de planches, prélevées radialement sur quartiers (fig. 95) (Urbon 1991). De manière générale, les études d'autres nécropoles tendent à montrer l'utilisation récurrente du frêne, qui est donc une essence privilégiée à l'époque mérovingienne pour les armes de jet (Tegel 2004, Truc et al. 2009).

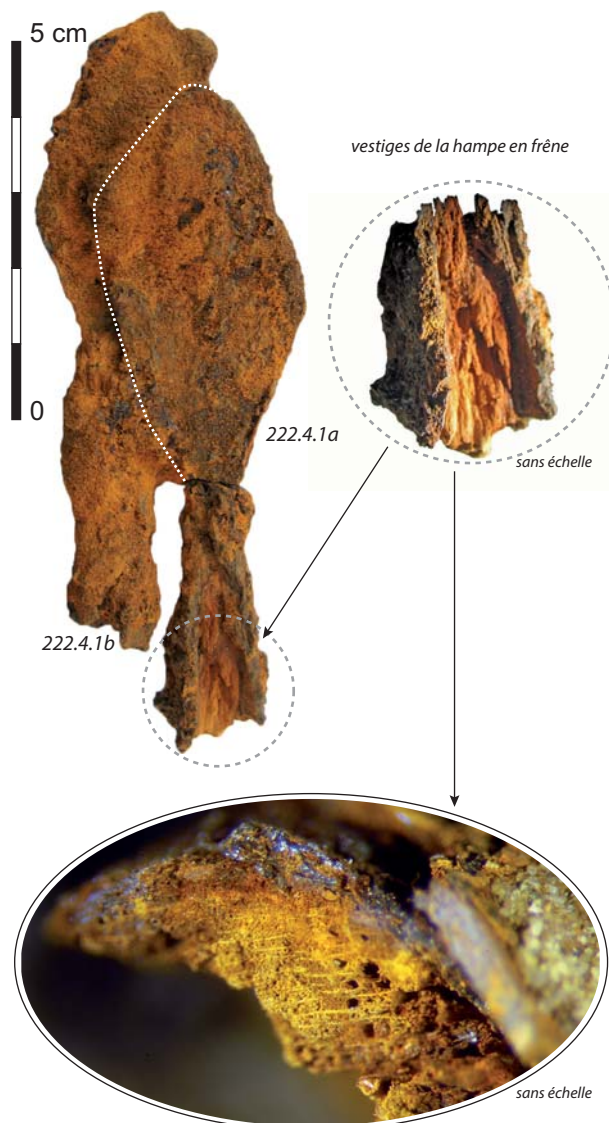


fig. 95 : Restes de bois dans la flèche 222.4.1 et coupe transversale du fragment de frêne

© clichés S. Culot, W. Tegel ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

V. 2.3. Les scramasaxes

Plus qu'une simple arme, le scramasaxe semble avoir été utilisé au quotidien comme un grand couteau. Il fait partie des objets les plus couramment retrouvés dans les tombes masculines mérovingiennes.

Apparu à la fin du V^e siècle, il se généralise au VI^e siècle. Au début du VI^e siècle, la longueur de la lame est comprise entre 18 et 25 cm (*Kurz sax*). Aux VII^e et VIII^e siècles, la lame s'élargit (*Breitsax*) puis s'allonge (*Langsax*) jusqu'à atteindre 60 cm (Hübener 1988a, p. 227 ; Hübener 1988b, p. 77 ; Marti 2000, p. 116).

Rainer Christlein est le premier à avoir utilisé la corrélation longueur/chronologie pour les scramasaxes de la nécropole de Markt Oberdorf (Christlein 1973).

Plus récemment, les archéologues ont affiné cette classification en prenant en compte l'indice de largeur, c'est-à-dire le rapport entre la largeur et la longueur de la lame (Martin 1991 pour Kaiseraugst ; Uurlacher, Passard, Manfredi-Gizard 1998 pour La Grande-Oye ; Demolon et al. 2006 pour Hordain). Des groupes morphologiques propres à chacun de ces sites ont pu être créés, aidant ainsi à la périodisation des nécropoles.

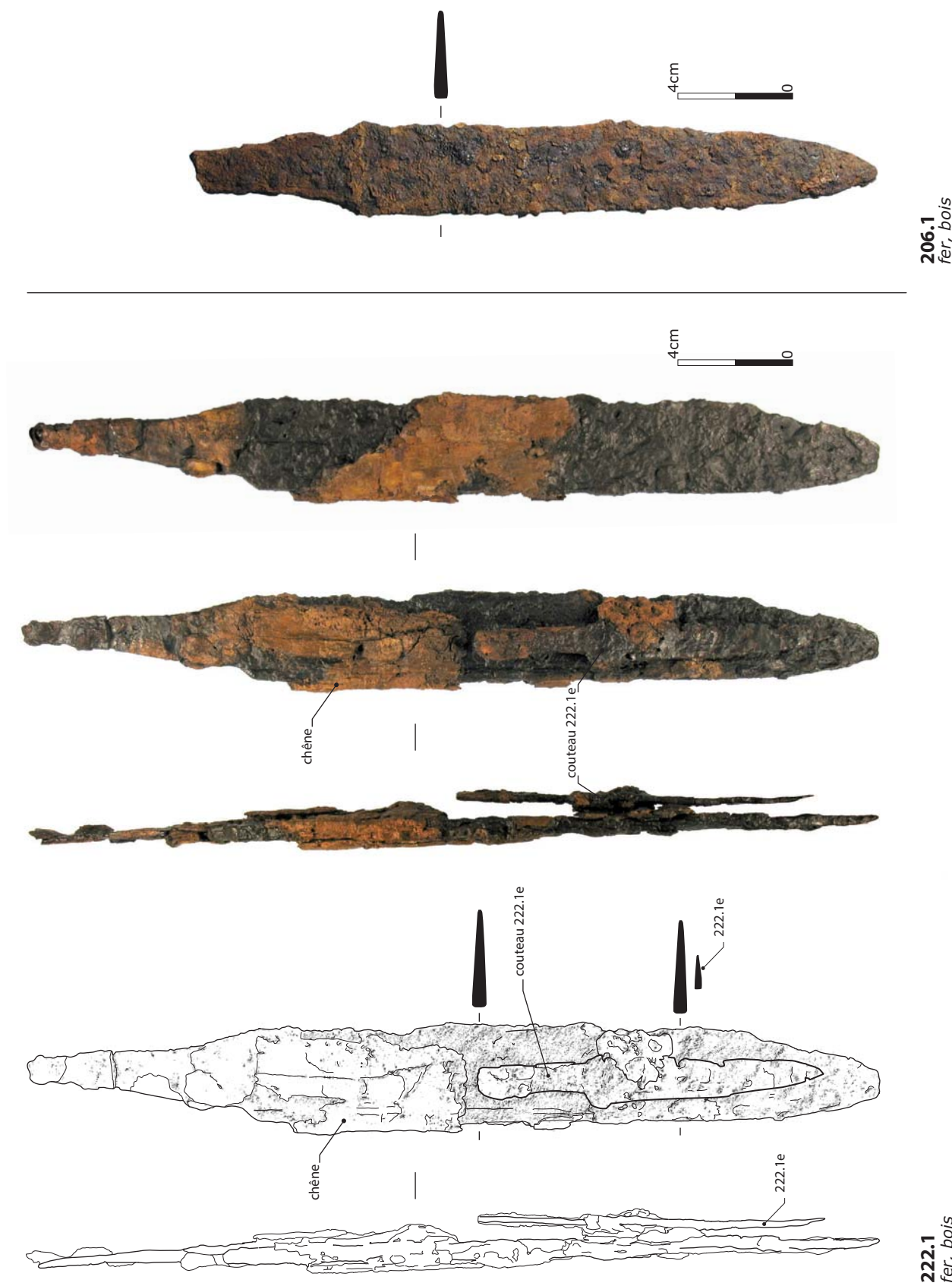
Les deux scramasaxes de Savigny-sur-Ardres sont issus de tombes faisant partie des plus riches du site et appartiennent aux phases anciennes de la nécropole (fig. 96 et fig. 97, page 76). Le corpus est bien sûr trop réduit pour établir une typologie intrinsèque, aussi nous sommes nous contentées d'analyser les principales caractéristiques des objets puis de tenter des rapprochements avec les sites mentionnés ci-dessus.

Tombe	Objet n°	Longueur lame en cm	Largeur lame en cm[1]	Indice de largeur[2]	Longueur totale conservée en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
206	1	18	3,1	17,2	24	Pince à épiler, boucle, hache, ustensiles divers	MA2
222	1	22,2	3,4	15,3	29,7	Hache, flèches, couteaux, ustensiles divers	MA2

[1] Mesure prise à la base de la soie.

[2] Largeur (prise à la base de la lame, près de la soie/longueur lame x100).

fig. 96 : Inventaire des scramasaxes



206.1
fer, bois

222.1
fer, bois

fig.97 : Scramasaxes
© clichés S. Culot, A. Koehler ; dessin S. Culot, mise en page M.-C. Truc, Inrap



Description chronotypologique

Ce sont des petits scramasaxes de type « grand couteau », à dos droit se rabattant vers la pointe et au tranchant presque droit. Morphologiquement, ils correspondent au type LPV 57, daté (MA1)MA2-MA3 (MR1). Ils se rapprochent du type 2 de Cutry, daté des 2^{ème} et 3^{ème} quarts du VI^e siècle (Legoux 2005, p. 88-89), correspondant à la datation des tombes de Savigny-sur-Ardres. Ils se rapprochent aussi, par leurs dimensions, du groupe A de la Grande Oye, sans leur correspondre chronologiquement, car le groupe A est plus tardif (Urlacher, Passard, Manfredi-Gizard 1998, p. 78).

• Les fourreaux et le petit couteau

Willy Tegel, Marie-Cécile Truc

Le scramasaxe de la tombe 222 conserve des restes d'un fourreau en chêne⁸⁷ (*quercus*). Sur l'autre scramasaxe (St. 206), la poignée était faite avec cette même essence.

Des éléments de fixation du fourreau de St.222 subsistent sous forme de deux clous et de deux attaches en forme de boucle. Par ailleurs, au revers du scramasaxe de cette tombe se trouvait un petit couteau en fer (objet 222.1e), sans doute glissé à l'origine dans une poche en cuir du fourreau. Ce type de couteau glissé dans le fourreau d'un plus grand couteau est dénommé batardeau. Au VI^e comme au VII^e siècle, cette association scramasaxe et batardeau est fréquente : un cas est connu dans la tombe 13 de Saint-Dizier, datée fin MA1-MA2 (Truc et al. 2009, volume 1, p. 95) et deux autres dans la nécropole de Longueil-Annel (Oise), dans des tombes du VII^e siècle (Fréville, Journa 1994, p. 104). Un exemple est connu à Saint-Firmin (Loir-et-Cher), au revers d'un Breitsax du VII^e siècle (Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 156), un autre à Louviers (Eure), dans la sépulture masculine 194, du début du VII^e siècle (Carré, Jimenez 2008, p. 153 : fig. 129 et p. 200) et aussi dans la sépulture 3024 de Metzervisse (Moselle), datée vers 630-670 (Lansival 2007, p. 256 et 297-296).

V. 2.4. Quelques remarques en guise de bilan sur les armes

Les tombes à armes de Savigny-sur-Ardres datent des phases anciennes de la nécropole (MA1 à MA2) et font partie pour la plupart des tombes bien dotées du

site (sauf la tombe 249). Toutes comportent une hache qui est parfois la seule arme de la tombe (comme dans la sépulture 249), alors que le scramasaxe est toujours accompagné d'une hache. Les pointes de flèches viennent s'ajouter à la panoplie lorsque la tombe contient déjà les deux premières armes.

Pourtant des recherches récentes ont montré que dans la région, contrairement à l'épée, l'angon ou même le bouclier, les flèches ne sont pas systématiquement retrouvées dans des tombes riches en armes : certes les plus riches de la région en comportent, mais d'autres plus modestes -et apparemment ni pillées ni perturbées- en ont également livré (Desbrosse-Degobertière, Truc 2013, p. 45-47).

En Champagne-Ardenne, le scramasaxe est l'arme la plus fréquemment rencontrée, et sa faible représentation s'explique ici par la chronologie du site (MA1 et MA2), période à laquelle le scramasaxe est encore peu courant. En effet ce n'est qu'à partir du MA3 et durant tout le MR que son usage se généralise (Truc 2016).

V. 3. Les boucles et plaques-boucles

Il s'agit de l'objet le plus représenté sur ce site, avec cinquante-quatre exemplaires dont seulement trois plaque-boucles. Les boucles simples, de ceinture ou d'un autre usage, sont présentes durant toutes les phases d'occupation de la nécropole, la forme de la boucle et de l'ardillon variant avec le temps (fig. 98).

Type	Nombre
Plaque-boucle	3
Boucle de ceinture en alliage cuivreux	15
Boucle de ceinture en fer	25 (22 étudiées)
Petite boucle en alliage cuivreux	6
Petite boucle en fer	5
Total	54

fig. 98 : Boucles et plaques-boucles

V. 3.1. Les plaques-boucles

• La plaque-boucle à décor cloisonné bichrome de la sépulture 221

Tombe	Objet n°	Longueur en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
221	4	Longueur totale conservée (plaque, boucle et ardillon): 6,2	Hache, aumônière et contenu, boucle fer	MA1

fig. 99 : Plaque-boucle à décor cloisonné bichrome

87 Détermination réalisée par Willy Tegel..

Description

Cet objet est sans doute l'un des plus remarquables du site. En raison de la corrosion et de nombreux restes organiques, sa lecture était totalement impossible sans un nettoyage et une stabilisation, ce qui a justifié son envoi au Laboratoire d'Archéologie des Métaux (LAM) de Jarville.

La boucle ovale en fer présente sur la tranche des traces de damasquinure en alliage cuivreux. Tout l'avvers de cette boucle est orné d'un décor cloisonné bichrome constitué de verroteries semi-circulaires vertes et de grenats rectangulaires rouges, sans paillon sous-jacent.

L'ardillon est en alliage cuivreux ce qui lui confère un aspect doré. Il est légèrement étranglé en son milieu.

La base, rectangulaire, est incrustée d'un grenat rectangulaire.

La plaque, en fer (?), est recouverte sur le dessus d'une couche de cuir, ce qui empêche la lecture de son décor et de sa forme. Le revers, en alliage cuivreux est partiellement visible. D'après une copie de la radiographie fournie par le laboratoire de Jarville, la forme de la plaque pourrait être semi-circulaire, voire légèrement réniforme. Elle porte trois traces de rivets de fixation disposés en triangle. Le décor éventuel est illisible (fig. 99, page 77 et fig. 100).

Origine et diffusion

Ce type de plaque est inspiré de la mode dite danubienne qui apparaît en Europe centrale (Russie, Hongrie...) à la fin du IV^e et au cours de la première

221.4

fer damasquiné, grenat, verre, cuir

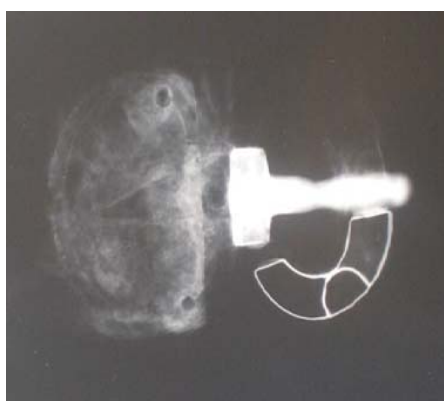
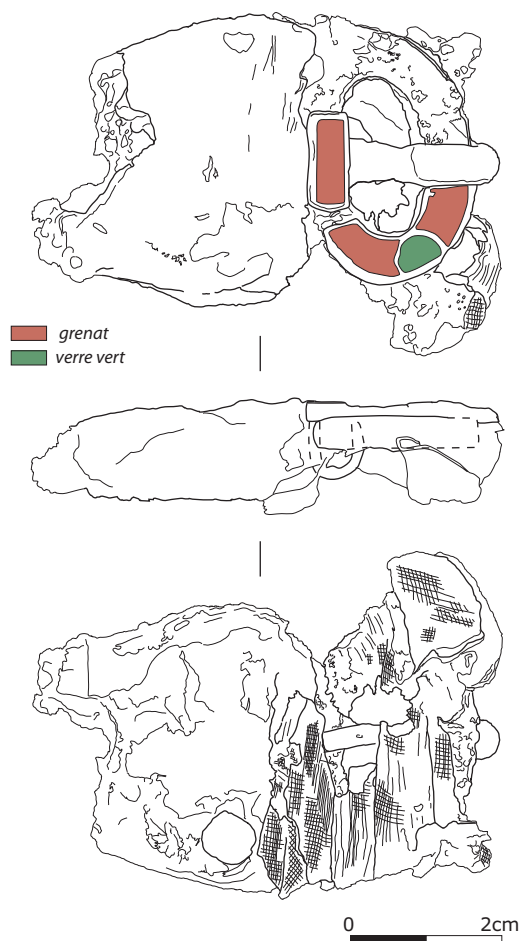


fig. 100 : Plaque-boucle de la sépulture 221
© dessins S. Culot ; clichés LAM, mise en page M.-C. Truc, Inrap

moitié du V^e siècle. Elle se répand au cours du V^e siècle chez les barbares occidentaux, notamment chez les riches militaires, par l'intermédiaire des Huns (Périn 1972, p. 42 ; Kazanski 1982, p. 25-26). Elle est reprise et imitée dans des ateliers francs de Gaule du Nord (Périn 1972, p. 42).

Les découvertes dans nos contrées se répartissent en Gaule du Nord et le long du Rhin. La boucle est généralement ovale ou rectangulaire, les plaques sont réniformes, semi-circulaires ou quadrangulaires. Le décor en cloisonné, bichrome ou monochrome, peut être limité à la plaque ou s'étendre jusqu'à la boucle et la base de l'ardillon. Les incrustations sont le plus souvent en grenat et en verre ainsi que, dans quelques cas, en coquillage, en os ou en matériaux divers. Certaines d'entre elles sont damasquinées.

Attribution chronotypologique

La datation de ces boucles et plaques-boucles, vers 500, est caractéristique de l'horizon de Flönheim-Gültlingen (Lorren 2001, p. 197). Les sépultures de Bulcina (République tchèque), de Bâle-Kleinhüningen (Suisse) (Menghin 1983, p. 184, 212), 68 de Charleville-Mézières ou encore 319 de Lavoye en sont de bons exemples. Dans la *Chronologie normalisée*, ce type de plaque-boucle (LPV 242) est daté du MA1, ce qui correspond également à la datation de la tombe 222 de Savigny-sur-Ardres.

Comparaisons

Parmi les exemples champardennais de plaques-boucles à plaque réniforme et à décor cloisonné sur la plaque et la boucle, citons :

- Charleville-Mézières (Ardennes), St. 68, riche tombe de chef datée vers 500 (Périn 1972, p. 14, 41-42, 501 et fig. 13) : la boucle est rectangulaire et l'ardillon droit. Le décor de la plaque est constitué de grenats et de deux plaquettes d'ivoire ; celui de la plaque, bichrome (rouge et vert), comporte une incrustation de coquillage ;
- La Villeneuve-au-Châtelot (Aube), tombe masculine bien dotée du début du VI^e siècle (Joffroy 1974b, p. 24 et fig. 1, 9) : l'ardillon a disparu, la boucle ovale porte un décor cloisonné monochrome, la plaque est bichrome ;
- Pouan (Aube), très riche tombe masculine de la seconde moitié du V^e siècle (Kazanski 1982, p. 25 et suivantes).

Parmi les exemples lorrains citons la sépulture de chef 319 de Lavoye (Meuse), datée vers 500, dont la boucle est rectangulaire et l'ardillon droit (Joffroy 1974a, p. 96), et la tombe 11 de Vitry-sur-Orne (Moselle) datée du MA1, dont le comblement a livré un ardillon de boucle à incrustation de grenat rectangulaire (Guillot 2012, volume 1, p. 104-105)⁸⁸.

Enfin à Bulles (Oise), une boucle ovale avec un ardillon à étranglement médian a été trouvée dans la sépulture de chef 244A : il s'agit sûrement, selon l'auteur de la fouille, d'un objet récupéré qui comportait à l'origine une plaque-boucle, à l'image de l'exemplaire similaire et complet de la tombe 735 du même site (Legoux 2011, volume 1, p. 125-126).

Contexte social

Ces objets proviennent le plus souvent de tombes masculines bien dotées, voire très riches (Périn 1972 ; Menghin 1983 ; Joffroy 1974a). Néanmoins, à Saint-Firmin (St. 19.1), la plaque-boucle provient d'une tombe qui ne contenait qu'un anneau (Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 149-150 et fig. 15 et planche 1), et à Frénoville (Calvados), la sépulture 189 ne recelait qu'une autre boucle, une pince à épiler et un silex (Pilet 1980, p. 17-18, pl. 44 ; Lorren 2001, planche XVII : n° 2).

• La plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée monobloc (St. 236)

Tombe	Objet n°	Dimensions en cm.	Mobilier connexe	Datation tombe après permutatation
236	1	6,85x3,7	Aucun (tombe pillée à la tête)	MA3

fig. 101 : Plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée monobloc

Description

Cet objet, entièrement en alliage cuivreux, possède une boucle rectangulaire de section plate et légèrement biseautée sur les côtés. L'ardillon est massif et droit, avec une base scutiforme. La plaque, d'un seul tenant avec la boucle, est linguiforme et ajourée sur toute sa longueur d'un motif rectangulaire aux angles arrondis. Elle comporte cinq excroissances, chacune imprimée d'un cercle oculé. Deux excroissances circulaires, près de la boucle, sont disposées de part et d'autre de la plaque ; deux autres en forme de chevron sont situées près de l'extrémité de la plaque et une dernière,

⁸⁸ Nous remercions Stéphanie Guillotin (Antea-Archéologie) qui a aimablement accepté de nous communiquer le rapport inédit de la fouille de la nécropole de Vitry-sur-Orne.

circulaire, fait office de bouton terminal à l'extrémité de la plaque. Ces excroissances sont une évolution tardive de saillants qui étaient à l'origine en forme de bec d'oiseaux (Périn 1980, p. 158 et suiv.).

Au revers de l'objet sont fixés trois tenons plats perforés destinés à fixer l'ensemble au cuir de la ceinture (fig. 101, page 79 et fig. 102).

236.1
alliage cuivreux, fer

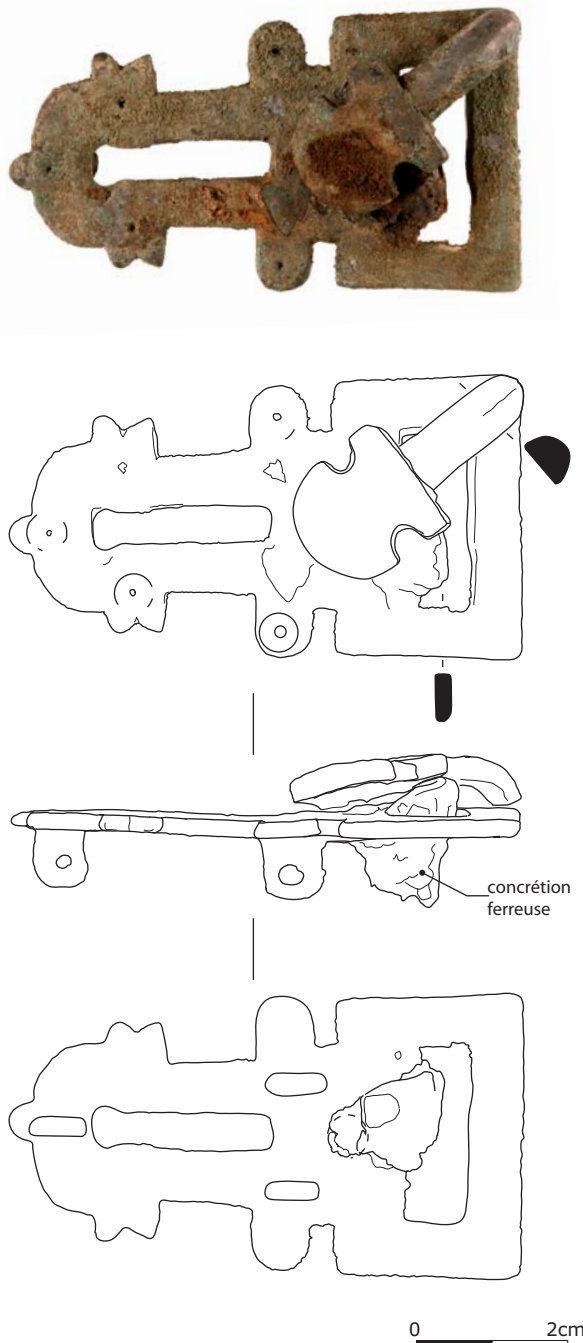


fig. 102 : Plaque-boucle de la sépulture 236
© S. Culot, Inrap

Discussion chronotypologique et comparaisons

Nous n'avons pas trouvé de plaque similaire : les exemples régionaux de Charleville-Mézières (Ardennes), de Vitry-la-Ville et Joches (Marne) ou encore du Châtelet (Haute-Marne) ne sont pas ajourés (Périn 1972 ; Lantier, Thiérot 1940, p. 33 ; Petitjean 1989, volume 2 : pl. XXVII) ; Lepage 1992, fig. 28, n° 10).

Le même constat peut être fait pour les exemples extra-régionaux : aucun des objets présentés par Claude Lorren pour la Normandie n'est ajouré (type IVC, Lorren, 2001, p. 326 et suiv., pl. XLVI, XLVII). Les plaques-boucles de Saine-Fontaine à Bulles (Oise) (Legoux et Legoux 1974, p. 123-180 et Legoux 2011, p. 127-129 et pl. 47), de Hordain (Nord) (Demolon 2006, p. 168-171) ne le sont pas non plus, ni celles de Saint-Firmin (Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 133-190).

Bien que ces plaques présentent des analogies techniques, morphologiques et stylistiques évidentes, il semble qu'il y ait eu de nombreuses variantes, ce qui peut s'expliquer par le fait que la « majorité d'entre elles étaient indigènes » (Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 150). Ces objets, dont l'origine, assez discutée, serait méditerranéenne ou byzantine, reflètent une mode illustrée dans toute l'Europe de l'Ouest et le Danube. Les productions indigènes ont dû copier avec plus ou moins de bonheur les modèles initiaux, voire créer des variantes expliquant cette multiplicité de types (Périn 1985, p. 472 ; Lorren, 2001, p. 348 ; Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 150).

Ils sont regroupés dans le type LPV 161, qui est daté des phases MA2-MA3, ce qui concorde avec les datations avancées par Fingerlin (Fingerlin 1967, cité dans Burnell, Lorans, Theureau 1994, p. 151). Cette datation correspond également à la chronologie des tombes de Hordain⁸⁹.

• La plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée articulée (St. 106)

Tombe	Objet n°	Longueur totale en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
106	2	5,8	Couteau	MA3

fig. 103 : Plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée articulée

⁸⁹ Sépulture de Hordain ayant livré des plaque-boucles monoblocs : St. 286, 348 datées de la phase B/C/D du site ce qui correspond au MA2 – St. 131, 263, 335, 352 datée de la phase C/D/E du site, ce qui correspond au MA3. Celle de la tombe 301 est toutefois plus récente car datée de la phase E/F/G soit du MR1 (Demolon 2006, p. 61 et 168-171).

Description

Cette plaque-boucle en alliage cuivreux, bien qu'incomplète, présente de fortes similitudes avec la précédente, à la différence près qu'au lieu d'être monobloc, la boucle et la plaque-boucle sont constituées de deux éléments articulés entre eux. La boucle est ovale, de section également ovalaire, au pan intérieur légèrement aplati. L'ardillon est droit, avec une base rectangulaire et un étranglement central (fig. 103 et fig. 104). La plaque est partiellement conservée et la partie subsistante est ajourée d'un motif triangulaire, et cantonnée de deux lobes semi-circulaires ornés d'une bossette sphérique. Au revers de l'objet, deux⁹⁰ tenons plats perforés sont destinés à fixer l'ensemble au cuir de la ceinture.

Atribution chronotypologique

Même si nous n'avons trouvé aucun objet véritablement semblable à cette plaque-boucle, celle-ci peut toutefois être rapprochée des plaque-boucles dites de type byzantin et de ses dérivés. La morphologie de l'ardillon peut être comparée à celle de la plaque-boucle de la sépulture 171 de Louviers (Eure), ainsi qu'aux ardillons d'un certain nombre de plaques découvertes en Italie, Espagne et Grèce (Carré, Jimenez 2008, p. 141-142, fig. 118 et fig. 119 ; Escher 2014, p. 319-320). La forme générale de l'objet et son ornementation ajourée peuvent être rapprochées du type E6 et E7 de Mechtild Schülze-Dörlamm (Schülze-Dörlamm 2009, p. 19-27) et dont les découvertes se répartissent essentiellement le long de la côte nord de l'Adriatique, en Sicile, Sardaigne, Turquie et Crimée (cf. carte de répartition dans Schülze-Dörlamm 2009, p. 23 et p. 27). Cependant les plaque-boucles des types E6 et E7 sont un peu plus tardives que la datation fournie par la *Chronologie normalisée* (type LPV 167, daté des phases 2^{ème} moitié MA2-MA3). La tombe 106 est quant à elle datée du MA3.

90 Il y avait sans doute trois tenons à l'origine, l'objet étant incomplet.

106.2
alliage cuivreux

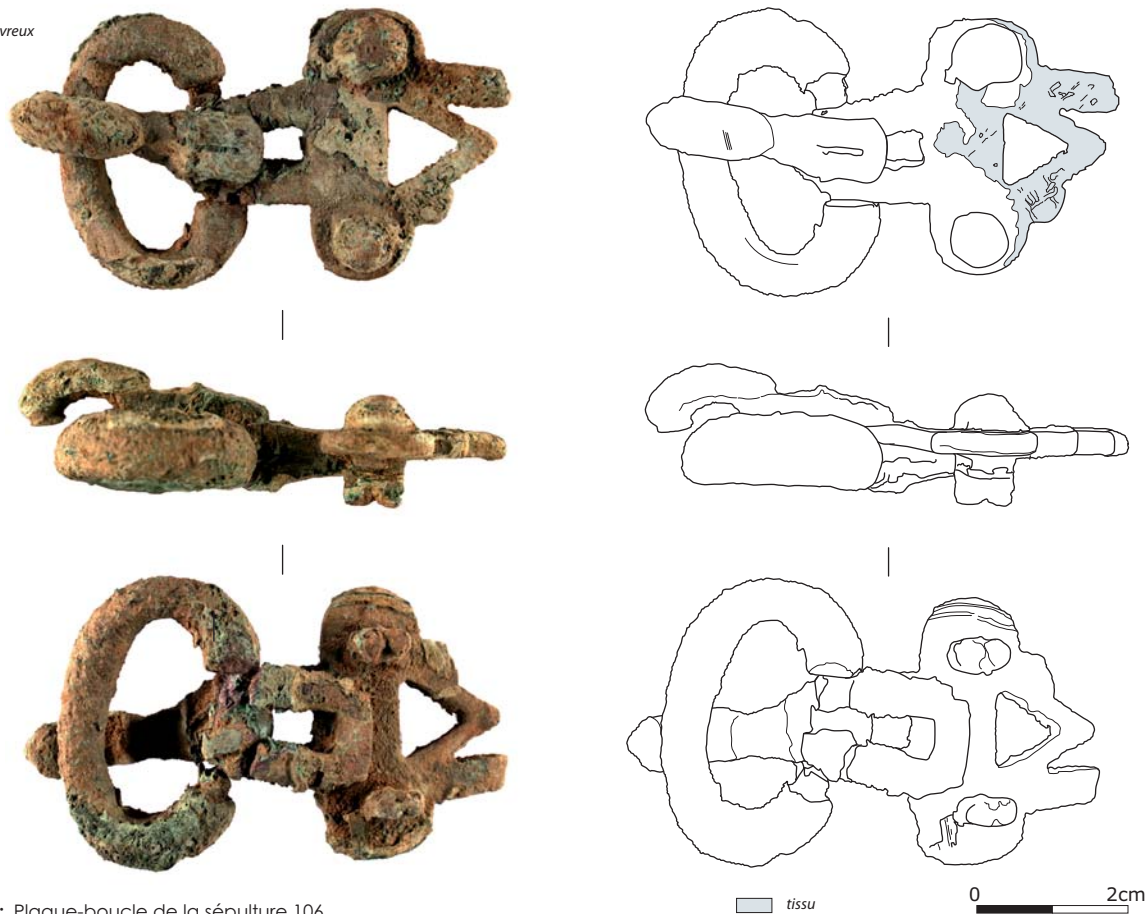


fig. 104 : Plaque-boucle de la sépulture 106
© S. Culot, Inrap



boucles ovales à ardillon droit en fer



146.1



223.1

boucle ovale à ardillon tronconique



100.1



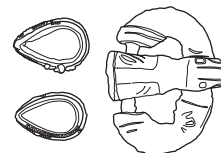
209.8



218.2.3

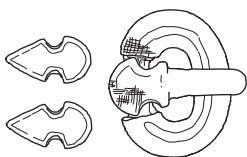


220.1



247.3

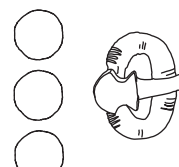
boucle ovale à ardillon scutiforme



210.4a



219.1a



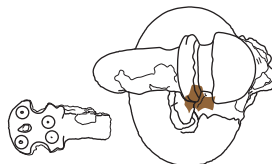
234.1



235.4



241.1



239.1.1



245.2

boucle rectangulaire à ardillon droit



243.1

boucle rectangulaire à ardillon scutiforme



134.2

(2 autres rivets non représentés)

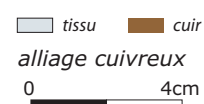


fig. 105 : Planche synthétique des boucles de ceinture en alliage cuivreux
© dessins et clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



V. 3.2. Les boucles de ceinture

• **Les boucles de ceinture en alliage cuivreux**

Au nombre de seize, elles sont minoritaires par rapport aux boucles en fer. Leurs dimensions moyennes sont en revanche plus élevées (longueur moyenne de 3,6 cm) (fig. 105).

○ *Les boucles ovales à ardillon droit*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
146	1	3,6x2,5	Boucle de ceinture	MA1-MA2
223	1	3,3x2,5	Boucle, hache, couteau	MA1-MA2

fig.106 : Inventaire des boucles ovales à ardillon droit

Ces boucles ovales sont en alliage cuivreux mais leur ardillon, droit, est en fer. Ce type correspond au type LPV 112, daté (PM)MA1-MA3. Il s'agit d'un type de boucle plus précoce que les suivants. La boucle 223 était accompagnée de cinq rivets scutiformes et circulaires (fig. 106).

○ *Les boucles ovales à ardillon tronconique*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
100	1	3,2x2,2	Aucun	MA1
209	8	3,4x2,2	2 fibules, perles, anneau	MA1
218	2.3	Seul l'ardillon est conservé	Fermeoir d'aumônière, couteau, rivet, bouterolle	MA1
220	1	3,3x2,4	Petite boucle, monnaie, couteau	MA1

fig.107 : Inventaire des boucles ovales à ardillon tronconique

Ces boucles de ceinture sont de forme ovale ; l'ardillon est de forme tronconique, plus ou moins étranglé. Celle de la sépulture 200 est décorée de trois filets transversaux à la base. De l'exemplaire de la sépulture 218, ne reste plus que l'ardillon droit, à base massive ornée de cannelures transversales. Le reste de l'ardillon est orné de sillons longitudinaux (fig. 107 et fig.108).

Ces objets appartiennent au type LPV 109 et sont datés des phases PM-MA1(MA2). Parmi les boucles retrouvées sur le site, elles font partie des exemplaires les plus anciens.

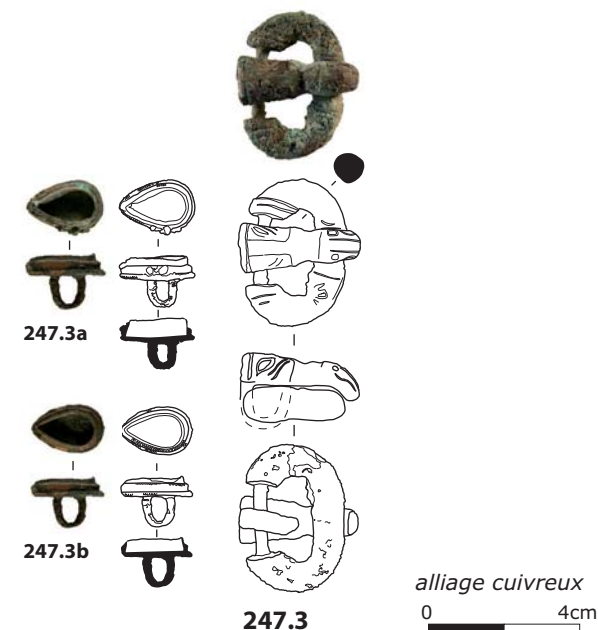
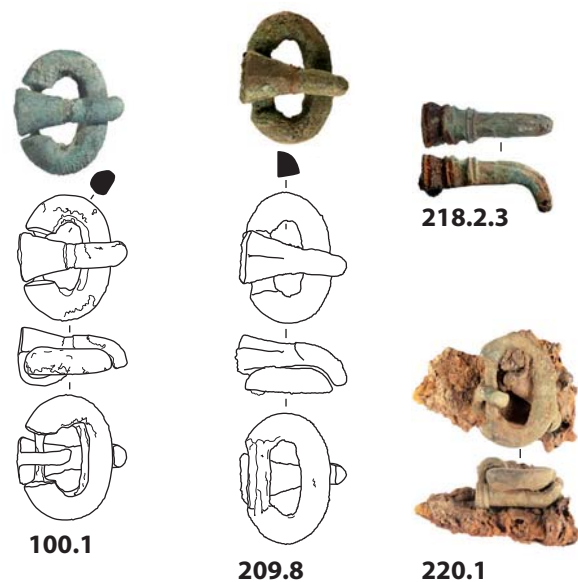


fig. 108 : Boucles ovales à ardillon tronconique et rivets
© dessins et clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

○ *La boucle ovale décorée à ardillon tronconique*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
247	3	3,9x2,6	Couteau, fibule, boucle	MA1-MA2

fig. 109 : Boucle ovale décorée à ardillon tronconique

Le seul exemplaire de ce type est une boucle ovale de section circulaire, avec des traces d'étamage ou de placage d'or ou argent. L'ardillon tronconique présente un fort étranglement dans sa partie médiane et porte un décor incisé à motif animalier. On observe aussi un décor de même type sur le reste de la boucle,

malheureusement peu lisible faute de nettoyage (fig. 109, page 83).

Cette boucle a été trouvée avec deux rivets en forme d'amande et ornés d'incisions sur leur pourtour. Leur garniture centrale n'est pas conservée.

Cette boucle appartient au type LPV 110, daté MA1 (MA2). D'après René Legoux, les rivets correspondent par défaut au type LPV 193 (daté

2^{ème} moitié MA1-MA2), bien qu'ils ne soient pas scutiformes ; mais le type 192 des rivets en amande correspond en fait à des petits rivets plats en argent. On peut rapprocher cette boucle de celle du cimetière de Herpes (Charente) au décor animalier en style I de Salin (longueur 3,8 cm) datée du VI^e siècle (Marin 1992, p. 94).

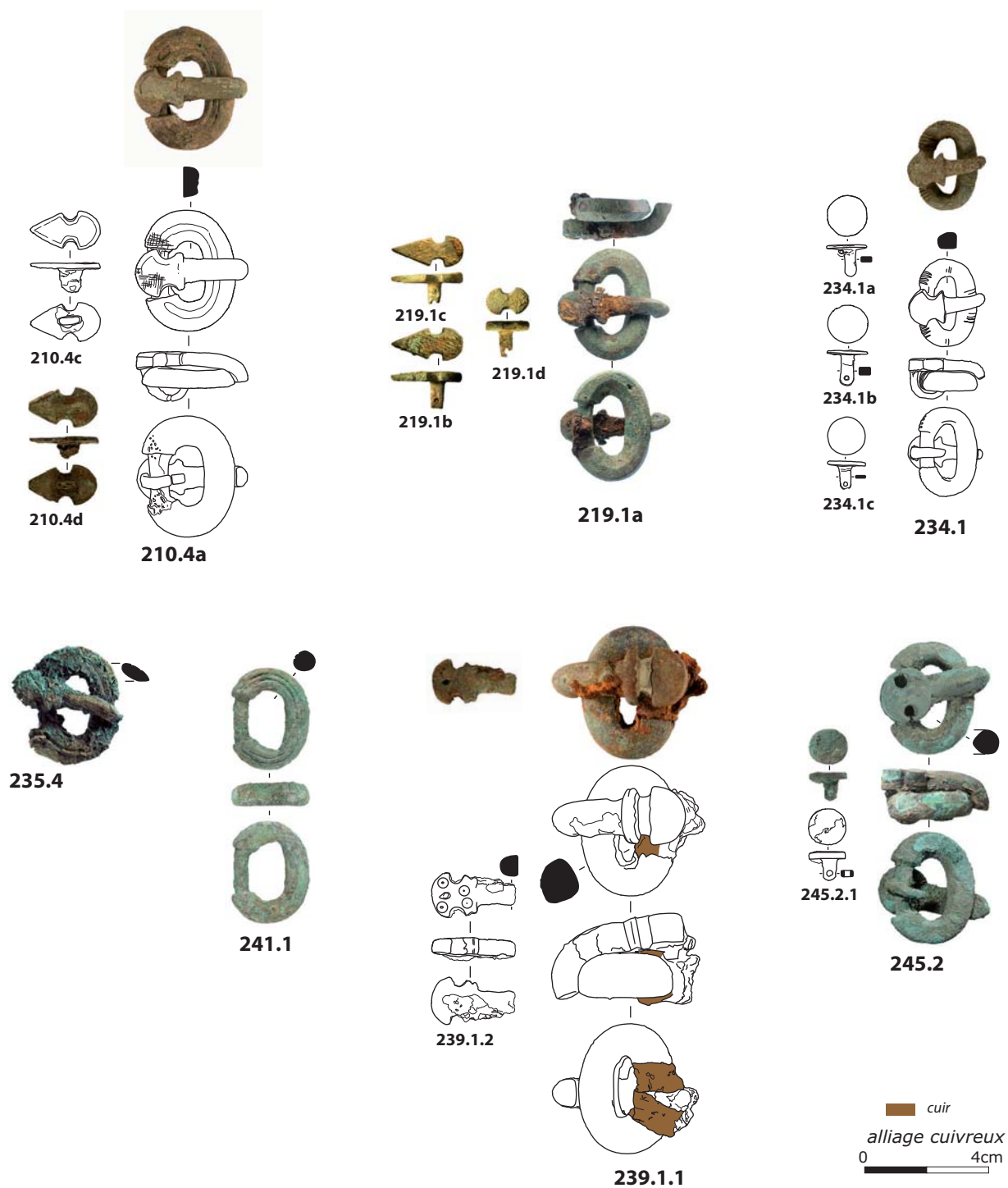


fig. 110 : Boucles ovales à ardillon à base scutiforme
© dessins et clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

○ *Les boucles ovales à ardillon à base scutiforme et accompagnées de rivets*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Type LPV	Rivets	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
210	4a	3,9x2,5	115	2 rivets scutiformes LPV 193	Hache, couteau, pince à épiler, petite boucle	MA1/MA2
219	1a	3,6x2,5	115	2 rivets scutiformes LPV 193	Aucun	MA2
234	1	2,88x1,8	115	3 rivets circulaires plats	Aucun	MA2
235	4	3,5x2,8	115	2 rivets circulaires plats	Hache, flèches, boucle fer, aumônière, couteau etc.	MA2
239	1	4,2x3,1	118	Scutiforme	Aucun	MA3
241	1	3,2x2,4	115	Non	Anneau, couteau, silex	MA1/MA2
245	2	3,6x2,5	118	Discoïde	1 petite boucle	MA2

fig.111 : Inventaires des boucles ovales à ardillon à base scutiforme et rivets

Ces boucles sont de forme ovale, l'ardillon est à base scutiforme. Elles sont accompagnées de deux ou trois rivets scutiformes ou à tête plate discoïde dotés au revers d'un tenon plat moulé avec le corps de l'objet et percé d'un orifice circulaire à l'extrémité (fig.110 et fig.111). Ces rivets « servent à fixer le retour du cuir de la ceinture après son passage dans la boucle » (Périn 1980, p. 231). Ces boucles sont retrouvées autant dans des tombes bien dotées que dans des tombes ne recelant aucun autre objet. Elles sont utilisées indifféremment par les deux sexes.

Ces boucles diffèrent entre elles par leur aspect et leur poids, plus ou moins massif, par leur décor, assez sommaire, ainsi que par le nombre et le type de rivets. Elles sont donc rattachables à deux groupes typologiques distincts.

Les boucles de type LPV 115

La boucle de la sépulture 210 possède un anneau ovale, plat au dessous, de section semi-circulaire à pan intérieur coupé. Elle est ornée sur le dessus de deux profonds sillons longitudinaux incisés. L'ardillon est à base scutiforme. Les deux rivets sont identiques plats, scutiformes, ornés d'une fine incision en soulignant le contour, au revers est fixé un tenon plat.

La boucle de la sépulture 219 présente un profil à pans coupés, avec un ardillon droit biseauté à base scutiforme. Elle est accompagnée de deux rivets scutiformes.

Celle de la tombe 234 possède un anneau ovale de section semi cylindrique, aplati en dessous et orné sur le dessus d'incisions transversales. L'ardillon droit est à base scutiforme. Les trois rivets sont à tête plate circulaire et comportent un tenon plat perforé à l'extrémité.

Celle de la sépulture 235 est ornée de profonds sillons longitudinaux. L'ardillon est droit et à base scutiforme. Elle est accompagnée de deux rivets à tête circulaire plate possédant au revers un tenon plat perforé à l'extrémité.

La boucle de la sépulture 241, assez semblable à celle de la St. 210, possède un anneau ovale, à section semi circulaire, aplati en dessous, orné sur le dessus de deux profonds sillons longitudinaux. Son ardillon n'est pas conservé.

Ces cinq boucles ont un aspect moins massif que les suivantes. Elles sont datées 2^{ème} moitié MA1-(MA2).

Les boucles de type LPV 118

La boucle de la sépulture 239 est la plus massive de toutes. L'anneau ovale, de section semi-circulaire, ne porte aucune trace de décor. Elle ne semble pas avoir été accompagnée de rivet.

La boucle de la sépulture 245 est à anneau massif ovale, à section semi-circulaire (dessus bombé, fond plat, pan brisé à l'intérieur) et ardillon à tige tronconique dont la base circulaire est percée de deux profondes ocelles qui lui confèrent un aspect scutiforme. Elle est accompagnée d'un rivet à tête circulaire plate, au revers duquel est fixé un tenon plat. Les boucles de type 118 sont légèrement plus récentes que les précédentes et sont datées (2^{ème} moitié MA1) MA2-MA3.

○ *La boucle rectangulaire à ardillon droit*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
243	1	3,2x2,1	2 fibules cloisonnées (LPV 207)	MA1 ou MA1/MA2

fig.112 : Boucle rectangulaire à ardillon droit

Cette boucle à anneau rectangulaire et à ardillon droit ne porte aucune trace de décor. Elle trouve des comparaisons à Yverdon-les-Bains (Steiner, 2000, p. 131-132). Cet objet appartient au type LPV 122 et est daté de la phase MA1 (fig. 113 et fig. 112, page 85).



243.1

alliage cuivreux
0 4cm

fig. 113 : Boucle rectangulaire à ardillon droit de la sépulture 243
© S. Culot, Inrap

○ *La boucle rectangulaire à ardillon scutiforme*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes de l'anneau en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
134	2	3,2x2,3	Couteau, pince à épiler, aiguille	MA2

fig. 114 : Boucle rectangulaire à ardillon scutiforme

Cette boucle rectangulaire est à section rectangulaire et ardillon à base scutiforme. Elle ne porte aucun décor. Elle est accompagnée de trois longs rivets plats scutiformes. L'un d'entre eux possède au revers, un tenon plat en fer. Sur les deux autres rivets, le tenon a disparu, laissant place à une cavité entachée de traces d'oxydations ferreuses qui constituent les derniers vestiges du tenon disparu (fig. 115 et fig. 114).



134.2

(2 autres rivets non représentés)

alliage cuivreux
0 4cm

fig. 115 : Boucle rectangulaire à ardillon à base scutiforme de la sépulture 134
© S. Culot, Inrap

Cet objet appartient au type LPV 123 (193 et 194 pour les rivets) qui, daté des phases MA2-MA3, est donc d'apparition plus récente que le type précédent. En effet, comme pour les boucles ovales, les ardillons à base scutiforme sont plus tardifs que les ardillons droits.

• **Les boucles de ceinture en fer**

Avec 21 exemplaires, il s'agit de la catégorie de boucles la plus répandue sur le site. Elles sont présentes aussi bien dans les tombes féminines que masculines, quel que soit le niveau de richesse de la sépulture (fig. 116).

○ *Les boucles ovales à ardillon droit*

Tombe	Objet n°	Dimensions externes cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
103	1	3,9x2,2	Monnaie	Mérovigien (VI ^e siècle ?)
117	3	3x2,3	Couteau, anneau	Mérovigien (VI ^e siècle ?)
119	1	3,9x2,5		Mérovigien (VI ^e siècle ?)
137	1	4,4x2 (env)	Anneau	Mérovigien (VI ^e siècle ?)
146	2	3,6x2,5	Boucle alliage cuivreux	MA1-MA2
204	1	3,5x2,3	Aumônière et contenu, couteau	MA1-MA2
204	4a	3x2,1	Aumônière et contenu, couteau	MA1-MA2
205	1	3,8x2,4	Tiges fer	Mérovigien (VI ^e siècle ?)
216	1	3,8x2		Mérovigien (VI ^e siècle ?)
217	3	2,7x2,2	Couteau, épingle, 3 perles, chaînette, tige alliage cuivreux	MA1-MA2
227	1	3,5x2,2		Mérovigien (VI ^e siècle ?)
233	1	3,5x2,2	Peigne supposé	MA1-MA2
240	9	3,6x2,4	2 fibules, perles, monnaies	MA1
252	1	3,9x2,5		Mérovigien (VI ^e siècle ?)
254	8	3,4x2,2	4 fibules, perles, épingle, fusaïole	MA1-MA2

fig. 117 : Inventaire des boucles ovales à ardillon droit

Ces quinze boucles sont très homogènes d'un point de vue morphologique et dimensionnel, avec une longueur moyenne de 3,27 cm (fig. 117). Elles se rapprochent du type LPV 112 (type pourtant en principe en alliage cuivreux) et dont la datation couvre les phases (PM) MA1-MA3, mais elles ne peuvent lui être non plus totalement assimilées leur matière étant différente. Ces boucles en fer sont en effet très courantes et n'ont d'ailleurs pu être prises en compte pour la permutation matricielle. La plupart d'entre elles proviennent de tombes assez peu dotées en mobilier à la datation imprécise.

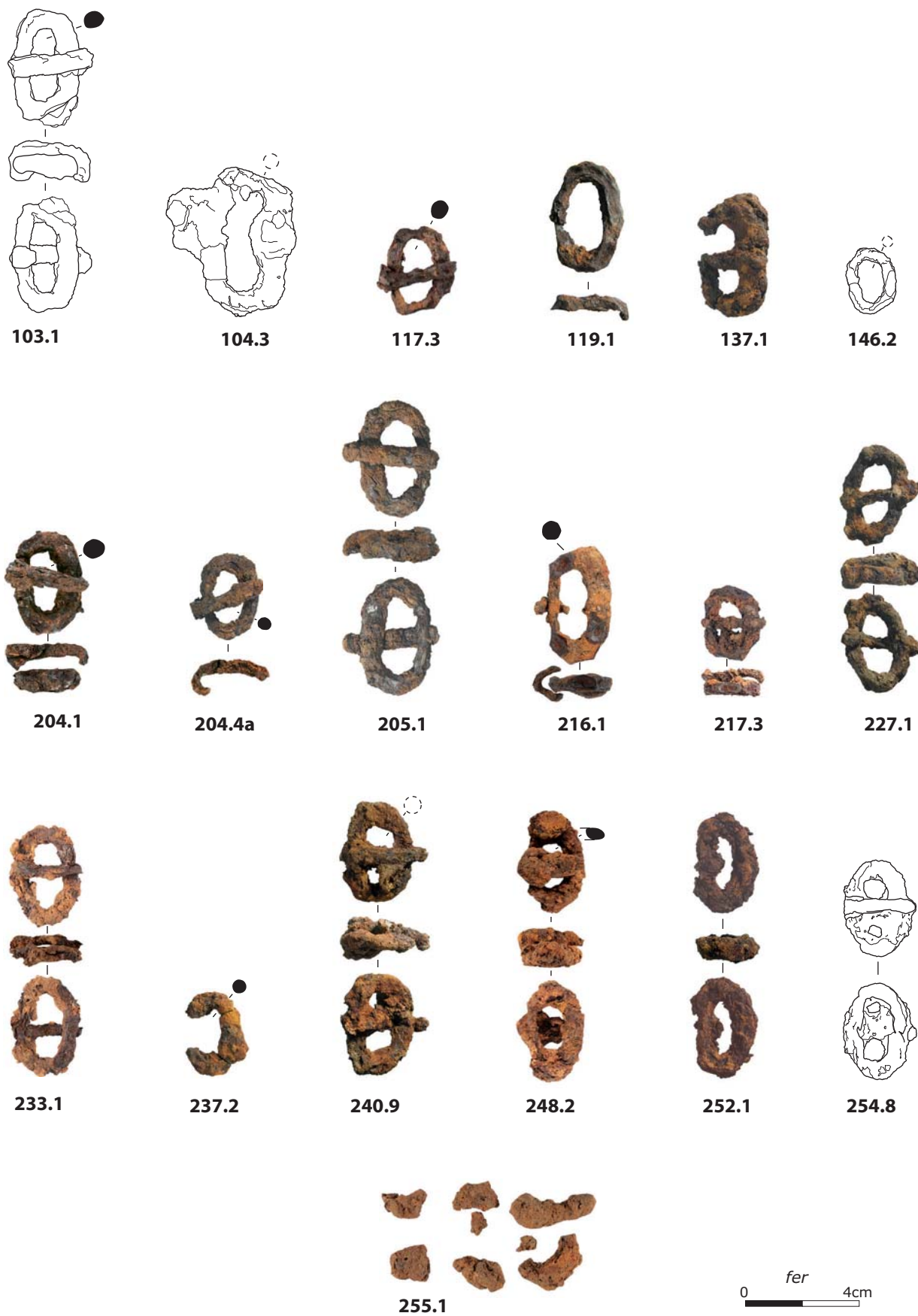


fig.116 : Boucles en fer
© dessins et clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



○ *Les autres boucles en fer*

Elles sont en général trop mal conservées pour permettre une attribution typo-chronologique fiable. Elles sont soit ovales, soit rectangulaires, avec un ardillon scutiforme ou droit. La boucle de la sépulture 238 comportait peut-être une contre-plaque, mais en l'absence de radiographie, il n'est pas possible de l'affirmer (fig. 118).

Leur emplacement permet dans la plupart des cas de leur attribuer la fonction de boucle de ceinture. Il est à noter qu'elles proviennent, à l'exception de la tombe 104, de sépultures qui n'ont livré que très peu de mobilier.

Tombe	Objet n°	Dimensions externes cm	Type LPV	Description	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
104	3	4,1x3,4	105	Anneau rectangulaire ou réniforme et ardillon droit ou scutiforme	Anneau, monnaie, fibule, perle	MA1
237	2	Incomplète	Non déterminable	Boucle ovale ; ardillon à base élargie (scutiforme ?)	Couteau	Mérovingien (VI ^e siècle ?)
238	1	Incomplète	Non déterminable	Boucle ovale ou circulaire très corrodée	Aucun	Mérovingien (VI ^e siècle ?)
248	2	3,5x1,9	Non déterminable	Boucle ovale ou circulaire très corrodée	Pince à épiler	MA1-MA2
253	3	3,6x3	Non déterminable	Boucle ovale massive ardillon non conservé	Petite boucle, anneau	MA3
255	1	Non restituables	Non déterminable	Boucle ovale ardillon droit ?		Mérovingien (VI ^e siècle ?)

fig. 118 : Boucles en fer

V. 3.3. Les petites boucles

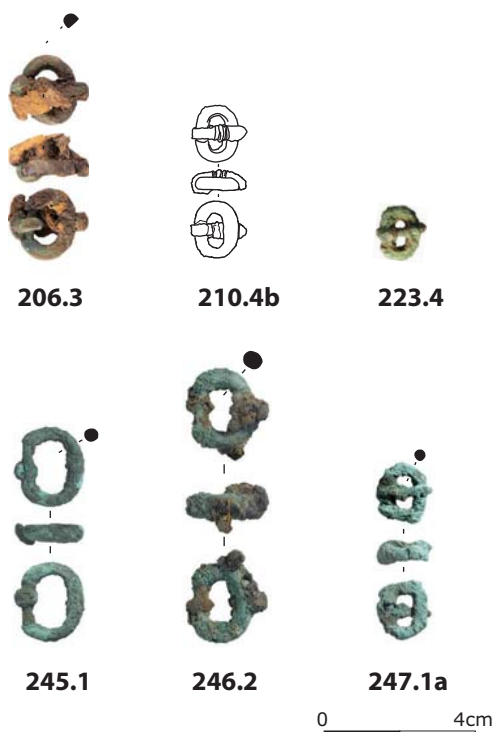
Ces treize objets sont des boucles de petite taille (longueur moyenne 1,7 cm). La moitié d'entre elles sont en fer, les autres en alliage cuivreux. Elles proviennent pour beaucoup d'entre elles de tombes masculines ayant livré du mobilier en plutôt grande quantité pour le site (fig. 119).

petites boucles ovales à ardillon droit

- en fer



- en alliage cuivreux



petite boucle rectangulaire

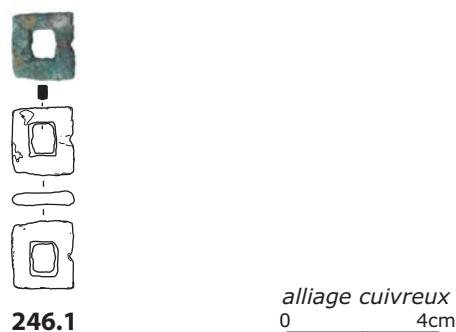


fig. 119 : Petites boucles
© dessins et clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

• Les petites boucles ovales à ardillon droit

Sur ces onze exemplaires, neuf peuvent être assimilés au type LPV 126 (fig. 120). L'attribution typologique est en revanche incertaine pour les boucles 220.3 et 253.20. La datation du type LPV 126 couvre les phases MA1 à MR1. Ce sont des objets utilisés durant tout le VI^e siècle, jusqu'au début du VII^e. Cette datation très large ne fait pas de ces boucles des marqueurs chronologiques précis.

Tombe	Objet n°	Matière	Dimensions externes cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
206	3	Alliage cuivreux	1,7x0,95	Boucle, pince à épiler, hache, aumônière, scramasaxe	MA2
206	4	Fer	2x1,6	Boucle, pince à épiler, hache, aumônière, scramasaxe	MA2
210	4.b	Alliage cuivreux	1,5x0,9	Hache, couteau, pince à épiler, aumônière, boucle	MA1-MA2
220	3	Fer	2,2x1,9	Couteau, boucle de ceinture, monnaie	MA1
221	3	Fer	2,9x1,9	Aumônière, pince à épiler, couteau, hache, boucle	MA1
223	4	Alliage cuivreux	1,7x1	Boucle, hache, couteau	MA1-MA2
235	3	Fer	2x1,3	Hache, boucle, couteau, aumônière	MA2
245	1	Alliage cuivreux	2x1,6	Boucle de ceinture	MA2
246	2	Alliage cuivreux, fer	2,2x1,7	2 boucles, couteau	MA1
247	1a	Alliage cuivreux	1,4x1,2	Fibule, boucle, couteau	MA1-MA2
253	2	Alliage cuivreux	1,4x1,3	Boucle, anneau	MA3
257	1	Fer	1,9x1,4	Aucun	Mérovingien

fig. 120 : Petites boucles ovales à ardillon droit

• La petite boucle rectangulaire à ardillon droit

Cette petite boucle est de forme rectangulaire, de section plate, aux bords peut-être biseautés (état de conservation insuffisant pour être affirmatif) (fig. 121). L'ardillon n'est pas conservé. Elle peut être assimilée au type LPV 124, daté MA1-MR1.

Tombe	Objet n°	Matière	Dimensions externes cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
246	1	Alliage cuivreux	1,8x1,6	2 boucles, couteau	MA1

fig. 121 : Petite boucle rectangulaire à ardillon droit

V. 4. Les couteaux

22 couteaux sont attestés, voire 23 en incluant un fragment de lame ferreuse difficilement identifiable (134.1) (fig. 122, fig. 123, page 90 et fig. 124, page 91)

Tombe	Objet n°	Longueur totale conservée en cm	Longueur lame en cm	Largeur lame max. en cm	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
101	1	15,5	13,3	0,6	Anneau	Mérovingien
106	1	12,3	10	2	Plaque-boucle (st. à calage)	MA3
111	2	>5	?	1,8	Épingle en alliage cuivreux	MA2
117	2	8,3		2,2	Anneau, boucle	Mérovingien
203	1	12,5	10,5	2	Boucle	Mérovingien
206	6.3	11,3	10,8	1,6	Contenu aumônière, hache, scramasaxe	MA2
210	2.a	env. 21,5	env. 10,5	env. 1,2	Hache, boucle ceinture, pince à épiler, couteau	MA1-MA2
210	2.b	env. 18,3	env. 8,8	env. 1	Hache, boucle ceinture, pince à épiler, couteau	MA1-MA2
217	4	7	7	1,5	Boucle, épingle, perles, tiges en fer	MA1-MA2
218	1.2	14,6	10	1,6	Aumônière, boucle, fibule	MA1
220	2	17	11	2,1	Boucle, petite boucle, monnaie	MA1
221	2.7	env. 7	8	1,4	Hache, plaque-boucle, contenu d'aumônière (monnaie, pince à épiler, tiges), boucle	MA1
222	2.4	7,3	6,2	1,2	Scramasaxe, hache, flèches, monnaie	MA2
222	1e	12,1	8,45	1,6	Scramasaxe, hache, flèches, monnaie	MA2
223	3	11,1	8	1,35	Hache, 2 boucles et rivets	MA1-MA2
235	5+9	11,2	>15	2	Hache, flèches, 2 boucles, aumônière	MA2
237	1				Boucle, tige ou clou en fer	Mérovingien
241	3	1		2	Boucle, anneau, silex	MA1-MA2
244	1	12				Mérovingien
246	3.1				3 boucles	MA1
247	2	17	9,6	2,4	2 boucles, fibule	MA1-MA2
254	5	8		1	4 fibules, perles, fusaïole	MA1-MA2

fig. 122 : Inventaire des couteaux

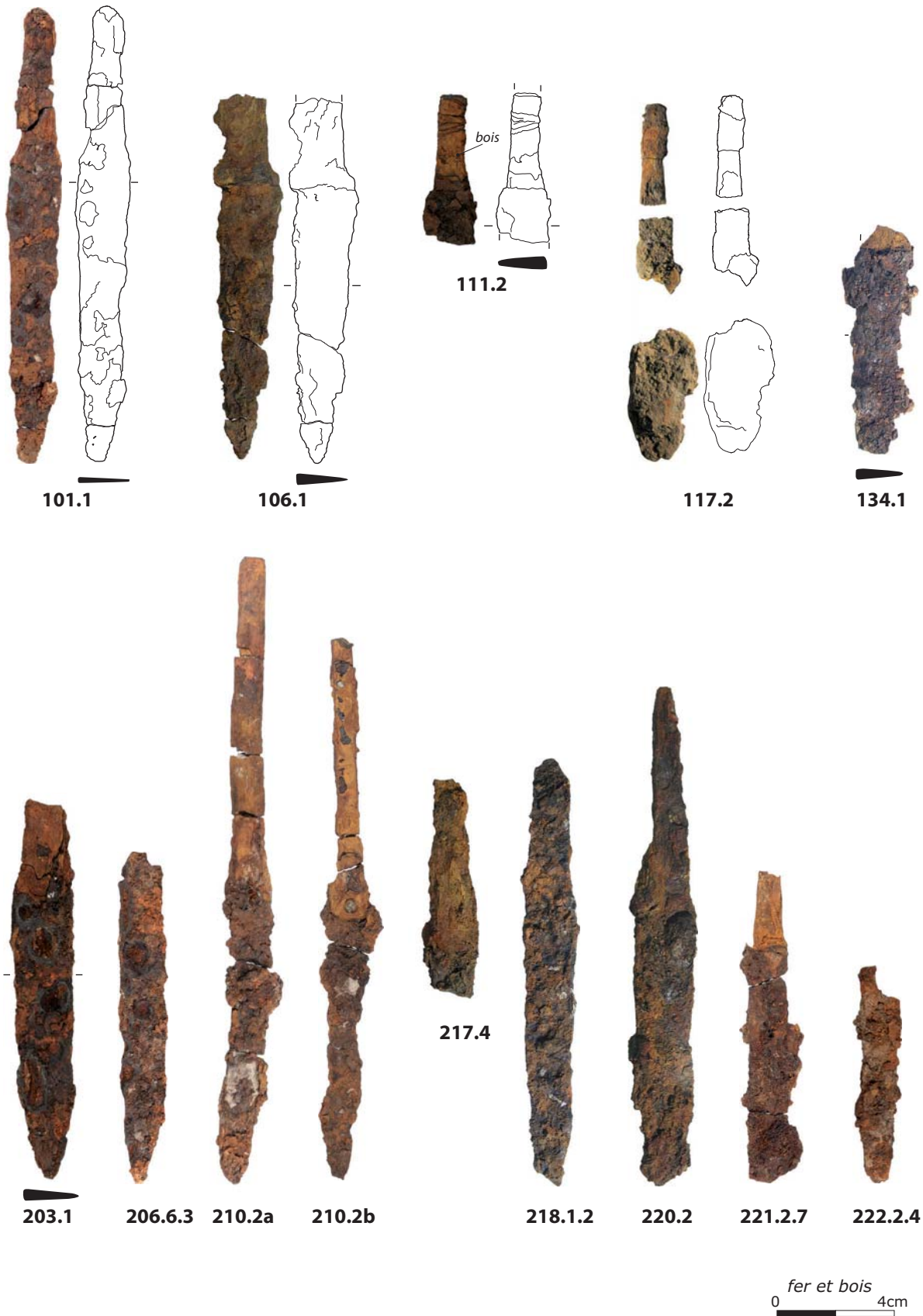


fig. 123 : Couteaux
© clichés S. Culot, Alain Koehler ; dessins S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



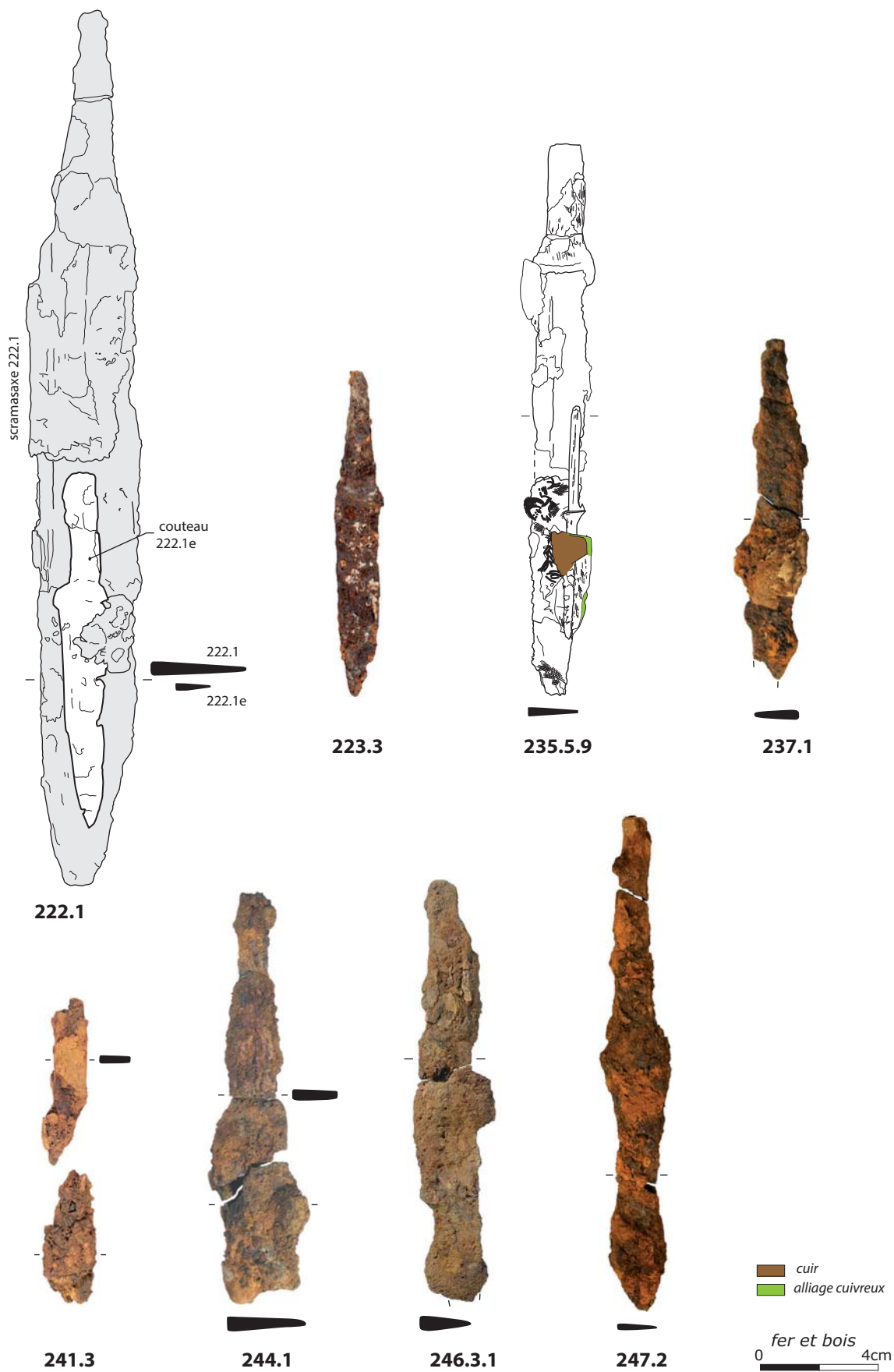


fig.124 : Couteaux (suite)
© clichés S. Culot, Alain Koehler ; dessins S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



En l'absence de nettoyage, une étude détaillée n'est pas possible. D'après nos observations, il semble que ces couteaux possèdent le plus souvent une pointe symétrique, plus rarement rabattue. Lames et dos peuvent être dans le prolongement de la soie, ou bien légèrement décrochés. Les poignées sont formées d'une soie en fer, qui bien qu'inégalement conservée, semble être traversante, conformément au modèle mérovingien le plus répandu. Ces soies sont recouvertes d'une matière dure, dans la majorité des cas il s'agit d'os⁹¹, mais dans deux cas, la poignée semble avoir été en frêne (*fraxinus excelsior*)⁹² (objets 101.1 et 220.2).

Ces couteaux proviennent indifféremment de sépultures masculines ou féminines, de tombes riches ou pauvres en mobilier. Il s'agit d'un des accessoires de base au même titre que la boucle de ceinture, présent durant toutes les phases chronologiques de la nécropole.

• Le batardeau 222.1e

Ce couteau 222.1e a été trouvé contre le scramasaxe 221.1 : il était sans doute glissé dans une poche du fourreau (cf. § V. 2.3. Les scramasaxes, page 75). Comme il n'a pu être désolidarisé du scramasaxe, sa description complète n'est pas possible. Néanmoins il ne semble pas différer morphologiquement des autres couteaux trouvés sur le site.

• Le couteau 235 et son fusil

La lame du couteau 235.5.9 a été emballée dans une bandelette de lin (cf. *supra* § IV. Mobilier et dépôts funéraires, page 35). Contre cette lame a été trouvé un étui en bois de fusain⁹³ (*euonymus europaeus*) (longueur 3,5 cm, largeur 1,5 cm env.) possédant une armature supérieure en alliage cuivreux (section 0,7 cm). À l'intérieur du boîtier avait été glissé un fusil, ustensile destiné à aiguiser les couteaux.

D'une longueur totale de 7,86 cm, ce fusil est constituée d'une mèche en fer (longue de 4,3 cm), à la section quadrangulaire émoussée (diam : 0,3 cm), prolongée d'une soie en fer recouverte de bois (diam. 0,4 cm).

Nous n'avons pas recensé d'autres découvertes de fusil dans la région, du moins en contexte funéraire

91 Objets 106.1, 111.2, 117.2, 203.1, 206.6.4, 210.2, 217.4, 241.3, 246.3.1, 247.2.

92 Détermination du bois : Willy Tegel.

93 Détermination du bois : Willy Tegel.

malgré un dépouillement bibliographique quasi exhaustif. Nous n'en avons pas non plus trouvé en dehors de la région, mais notre recherche est restée très limitée.

V. 5. Les aumônières, sacs et leur contenu

V. 5.1. Les fermoirs d'aumônière

Tombe	Objet n°	Longueur conservée en cm	Largeur max. en cm	Code LPV	Contenu	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
204	4	8,2	1,3	332	Silex, fiche à bélière	Scramasaxe, boucle	MA1-MA2
218	1.1	19,6	0,5	332	Couteau, rivet, fragments bouterolle, fibule romaine, ardillon		MA1
235	7	7	1,3	331	Non précisé	Hache, flèche, boucle de ceinture	MA2

fig. 125 : Inventaire des fermoirs d'aumônière

Le fermoir 235.7 est un petit fermoir simple, qui correspond au type LPV 331, daté PM à MA2. Le fermoir 204.4 est un fermoir constitué d'une barre en fer recourbée aux extrémités. Il correspond au type LPV 332, daté MA1-MA2(MA3).

Enfin le fermoir 218.1, qui devait faire à l'origine un peu plus de 20 cm de long, comporte des extrémités repliées, constituées d'une fine tige de fer. Il correspond lui aussi au type LPV 332 (fig. 125 et fig. 126).

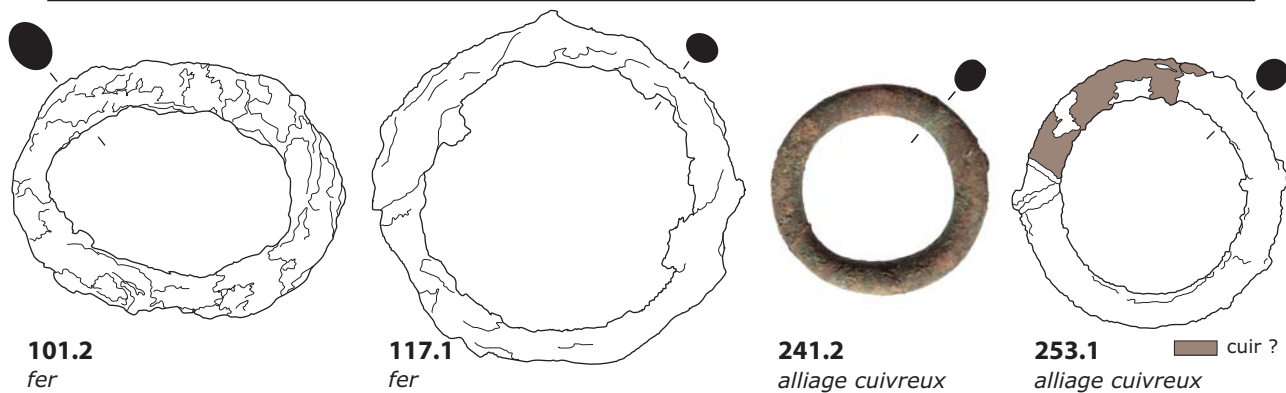
V. 5.2. Les anneaux

Nous avons vu les critères de définition de fonction des onze anneaux (cf. *supra* § IV. 2. Localisation des dépôts dans la tombe, page 39). Ils sont traités ici selon leur fonction supposée, même s'il faut garder à l'esprit que le rôle qui leur a été attribué reste hypothétique. La plupart proviennent de tombes plutôt bien dotées en mobilier. Comme les anneaux ne constituent pas de bons marqueurs chronologiques, la datation proposée repose sur les autres objets présents dans la tombe (fig. 127).



fig. 126 : Fermoirs d'aumônière
© clichés S. Culot, A. Koehler ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

suspension ?



parure ?



usage indéterminé

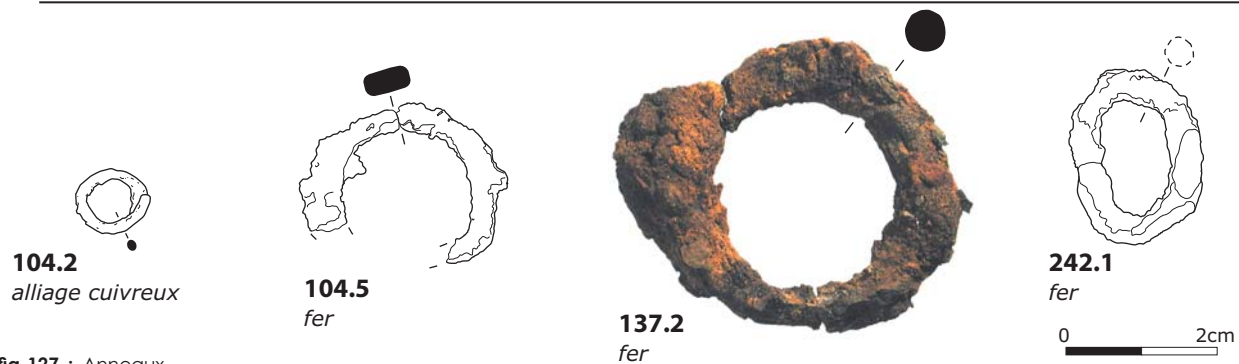


fig. 127 : Anneaux
© clichés S. Culot, A. Koehler ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



• Les anneaux de suspension

Tombe	Objet n°	Matière	Diamètre ext en cm	Description	Mobilier connexe	Datation tombe
101	2	Fer	4,4x3,5	Anneau ovale, section ovulaire ?	Couteau	Mérovingien
117	1	Fer	4,4x3,5	Anneau ovale, section ovulaire	Couteau, boucle	Mérovingien (Vle ?)
241	2	Alliage cuivreux	2,2	Anneau circulaire, section circulaire	Boucle, couteau, silex	MA1-MA2
253	1	Alliage cuivreux	3,5	Anneau circulaire, section circulaire	2 boucles	MA3

fig. 128 : Inventaire des anneaux de suspension

Ces anneaux, de dimensions et de sections variées, ont pu servir à suspendre des objets à la ceinture ; ils sont retrouvés à hauteur du bassin, souvent en association avec des petits objets ou un couteau situé à hauteur des jambes (fig. 128). Certains d'entre eux, notamment les plus petits, ont aussi pu être des bagues, chose impossible à valider en raison de la mauvaise conservation, voire l'absence totale des os de la main.

• Les anneaux de parure associés aux perles

Tombe	Objet n°	Matière	Diamètre ext en cm	Description	Mobilier connexe	Datation tombe
209	2	Alliage cuivreux	2,2	Anneau circulaire, section à pans coupés	Perles, fibules, boucle	MA1
209	5	Alliage cuivreux	1,8	Anneau circulaire, section cylindrique	Perles, fibules, boucle	MA1

fig. 129 : Inventaire des anneaux de parure

Les deux anneaux de la tombe féminine 209 ont en commun une petite taille, mais rien ne les distingue morphologiquement des bagues ; leur fonction est donc déduite de leur localisation (fig. 129).

L'anneau n° 2 est d'un trop petit diamètre pour avoir servi de bague. Il porte par ailleurs un lien, large de 4 à 5 mm, en laine, ce qui attesterait qu'il a été cousu sur le vêtement ou suspendu, confirmant ainsi sa fonction de parure. Les perles associées ont pu être aussi cousues.

L'anneau n° 5 a été trouvé quelques centimètres au-dessus de la boucle de ceinture (n° 8). L'absence d'ossement conservé dans la tombe ne permet pas de se faire une idée précise de sa fonction, mais, outre un rôle de parure cousue analogue à celui de l'anneau précédent, il s'agit peut-être aussi d'une bague. Sa

position à hauteur de la taille et son diamètre intérieur, proche de 2 cm, autorisent cette hypothèse.

• Les anneaux d'usage indéterminé

Tombe	Objet n°	Matière	Diamètre ext en cm	Description	Mobilier connexe	Datation tombe
104	5	Fer	2	Anneau circulaire section plate	Boucle, fibule, perle, monnaie	MA1
137	2	Fer	3,8	Circulaire, section circulaire	Boucle	Mérovingienne
242	1	Fer	1	Section circulaire	Aucun	Mérovingienne
104	2	Alliage cuivreux	1	Section circulaire	Aucun	Mérovingienne

fig. 130 : Inventaire des anneaux d'usage indéterminé

Morphologiquement rien ne les distingue des autres et leur datation repose sur le mobilier d'accompagnement. L'anneau de la sépulture 242 a été retrouvé à l'emplacement supposé des mains, dont les os avaient disparu. Son aspect et son diamètre, d'environ 2 cm, pourraient être caractéristiques d'une bague (fig. 130).

V. 5.3. Les fiches et fiches à bélières

Tombe	Objet n°	Type	Dimensions	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
204	3	Fiche bélière	Longueur 11 cm	2 boucles, aumônière et contenu	MA1-MA2
205	2	?	Très altérée et fragmentée, détermination incertaine	Boucle	Mérovingien
206	6.2	Fiche	Longueur environ 14 cm	Boucle, aumônière et contenu, scramasaxe	MA2

fig. 131 : Inventaire des fiches et fiches à bélières

Ces objets, retrouvés de façon courante dans les nécropoles mérovingiennes, comportent une tige de section rectangulaire, pointue, biseautés ou quadrangulaire à une extrémité (cette partie est manquante ici) et recourbée à l'autre (fig. 131 et fig. 132). Dans le cas de l'objet 206.6.2, il est difficile de trancher entre simple fiche ou fiche à bélière. Les fiches de Savigny-sur-Ardres sont incomplètes (longueurs conservées entre 5 et 14 cm), mais par exemple, la longueur des objets retrouvés à Lavoye varie de 16,5 à 9,5 cm (Joffroy 1974a, p 30-32).

L'usage de ces fiches n'est pas établi de façon certaine : outil de vannier, de damasquiner, poinçon ? Ce type

d'objet fait en tout cas partie de la vie quotidienne et devait avoir de multiples fonctions (Périn 1985, p. 535). Celle de la tombe 204 fait partie du contenu de l'aumônière.

Les fiches à bélière correspondent au type LPV 353 qui est daté des phases MA2-MR3.

V. 5.4. Les forces

Tombe	Objet n°	Longueur conservée en cm	Mobilier connexe	Datation tombe
206	6	16	Scramasaxe, flèches, pince à épiler, hache, boucle	MA2

fig. 133 : Forces

Cet outil, dont la morphologie varie peu avec le temps, est présent durant toute l'époque mérovingienne. Il correspond au type LPV 355 qui est daté des phases MA1-MR3.

Ces forces ont été trouvées dans une des tombes les plus riches, contre le scramasaxe, en association avec une pince à épiler et des éléments métalliques (tiges, lame ? de couteau etc.) et font sans doute partie du contenu d'une aumônière qui aurait été déposée sur le thorax (cf. *supra* § IV. Mobilier et dépôts funéraires, page 35) (fig. 133 et fig. 134).



fig. 132 : Fiches à bélière
© Clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



fig. 134 : Forces
© S. Culot, Inrap

V. 5.5. Les pinces à épiler

Les cinq pinces à épiler sont en bon état. Elles possèdent de larges mors plus ou moins dentelés et échancrés. Un décor est encore lisible sur au moins trois objets (206.2, 221.2.2 et 248.1). Elles correspondent au type LPV 320, daté des phases (PM) MA1-MA2 (fig. 135 et fig. 136).

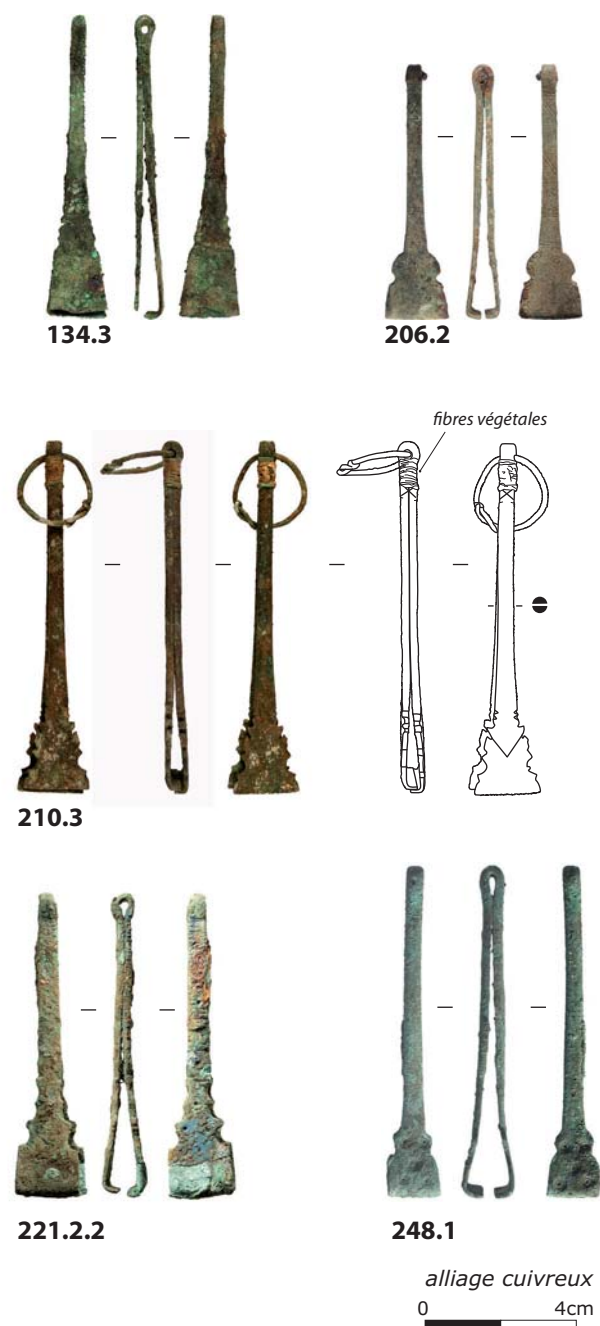


fig. 135 : Pinces à épiler
© clichés S. Culot, Alain Koehler ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

Tombe	Objet n°	Longueur en cm	Description	Mobilier connexe	Datation tombe
134	3	7,5	Larges mors, éventuel décor illisible	Couteau, boucle, aiguille	MA2
206	2	6,9	Larges mors, branches décorées de sillons dessinant des motifs géométriques	Scramasaxe, hache, boucle, forces et tiges fer	MA2
210	3	10	Mors dentelés sur le pourtour, l'anneau de suspension est encore en place.	Hache, couteau, boucle	MA1-MA2
221	2.2	8,1	Larges mors, ornés d'ocelles. branches décorées de sillons et bourrelets transversaux	Silex, boucle, hache, aumônière ?	MA1
248	1	8,2	Larges mors ornés de cinq ocelles ; un éventuel décor sur les branches est illisible	Boucle	MA1-MA2

fig. 136 : Inventaire des pinces à épiler

Apanage des tombes masculines, elles proviennent ici de sépultures bien dotées. Ces pinces pouvaient être suspendues au moyen d'un anneau, parfois conservé intégralement (St. 210) en alliage cuivreux, ou bien en fer (St. 206, très partiellement conservé). Par ailleurs, des fibres végétales, vestiges d'un lien passé autour de l'objet, subsistent autour des extrémités des branches de la pince de la sépulture 206.

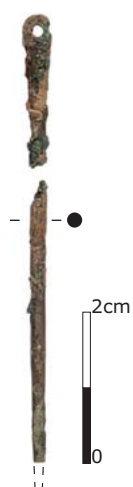
Traditionnellement, la pince à épiler fait partie du contenu de l'aumônière. À Savigny-sur-Ardres, celles des sépultures 206 et 221 pourraient illustrer cette pratique, ayant été retrouvées à proximité d'autres objets caractéristiques : silex, couteaux, tiges diverses, etc., mais aucun fermoir d'aumônière n'a été reconnu. La position de ces ensembles, à hauteur du coude, sur le thorax, interdit que ces objets aient pu être suspendus à la ceinture et nous a conduit à proposer l'interprétation d'une aumônière ou sacochette.

Comparaisons

- St. 221 : un exemple semblable a été trouvé à Lavoye, dans la tombe 309, datée de la première moitié du VI^e siècle (Joffroy 1974a) ;
- St. 248 : à Lavoye, dans la tombe 191, datée 2^{ème} moitié VI^e et la tombe 198, non datée (Joffroy 1974a) ;

- St. 206 : un exemplaire de décor similaire est conservé au musée Carnavalet (Périn 1985, p. 168).

V. 5.6. L'aiguille



Cette aiguille à chas, incomplète, est en alliage cuivreux. Un éventuel décor est illisible. Elle provient d'une tombe assez bien dotée, bien que ne comportant ni arme ni parure. Elle correspond au type LPV 319 qui est daté des phases MA1-MA3 (fig. 137 et fig. 138).

fig. 137 : Aiguille
© S. Culot, Inrap

134.4
alliage cuivreux

Tombe	Objet n°	Longueur conservée en cm	Largeur en cm	Mobilier connexe	Datation tombe
134	4	3,8 cm	0,2 cm	Boucle, pince à épiler, couteau, objets en fer	MA2

fig. 138 : Aiguille

V. 5.7. Les épingles

Ces trois objets sont tous presque complets. L'épingle de la sépulture 254 a été recueillie en plusieurs fragments (254.3 et 254.6) qui permettent presque de reconstituer l'objet (fig. 139 et fig. 140).

Tombe	Objet n°	Longueur conservée en cm	Mobilier connexe	Datation tombe
111	1	9,2	Aucun	MA2
217	5	8,8	Boucle, couteau, perles	MA1-MA2
254	3+6	env 8	4 fibules, perles, fusaïole, boucle de ceinture	MA1-MA2

fig. 139 : Inventaire des épingles

Ces épingles sont constituées d'une tige en alliage cuivreux, de section cylindrique, s'achevant en pointe à une extrémité et en spatule à l'autre. Le diamètre moyen d'une spatule est d'environ 0,4 cm. L'épingle de la tombe 217 porte un décor de quatre bourrelets transversaux. Toutes correspondent au type LPV 310 qui est daté des phases MA1-MR3.

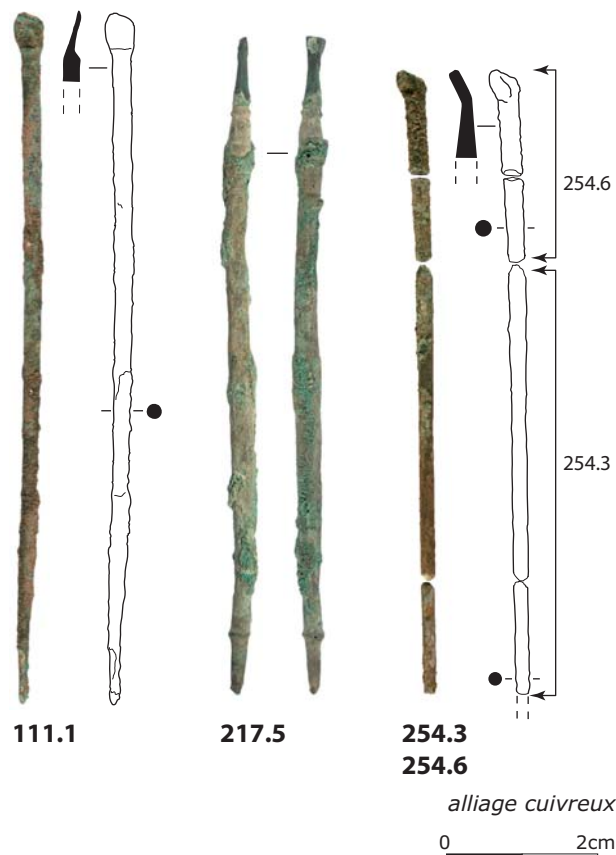


fig. 140 : Dessin et photos des épingles
© clichés S. Culot, A. Koehler ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

V. 5.8. La fusaïole

Elise Schier

La sépulture féminine n° 254 a livré, parmi un mobilier riche et abondant, une fusaïole en terre cuite datée du VI^e siècle de notre ère. Cet objet se dissocie du reste des artefacts prélevés dans la tombe qui correspondent à des éléments de parure puisqu'il s'agit là d'un outil.

Prélevé au niveau des pieds de l'inhumée, non loin d'une perle en pâte de verre et d'un fragment de tige ou de plaque en fer, l'objet est intact et a pu se prêter à une étude textilotechnique.

La fusaïole est l'outil indéniablement représentatif de l'activité de filage, procédé de transformation de la filasse en fil torsadé. C'est un disque percé et renflé en terre cuite, en bois, en os, en pierre etc... qui est enfilé sur un fuseau, baguette en bois ou en os allongée et lestée à la base, qui sert à filer. Le filage est une étape primordiale puisque de la qualité du fil détermine celle du textile produit. Techniquement, la fusaïole correspond à un volant d'inertie voué à entraîner le fuseau dans son mouvement de rotation. Son poids et

ses mesures sont directement liés aux paramètres de vitesse et d'amplitude de rotation du fuseau.

Analyse technique de la fusaïole

La pièce est réalisée en terre cuite, matière plus facile à travailler que la pierre. Elle est de forme conique. La partie la plus allongée correspond à la partie inférieure. La terre cuite est de couleur grise à beige indiquant une cuisson réductrice (évents fermés) aux alentours de 900°C, avec adjonction de végétaux dans le feu pour provoquer la fumée. La base de la fusaïole est très légèrement convexe, tandis qu'au sommet la pièce présente une cavité. Ses bords arrondis sont marqués d'une rainure plane sans décor. Le façonnage est minutieux et soigné. (fig. 141)

D'un diamètre de 30,52 mm, la pièce est épaisse de 17,4 mm et pèse 15,22 grammes. Ainsi on remarque que la mesure de la masse de la pièce correspond à la moitié de son diamètre. La perforation centrale permet l'emmanchement du fuseau. Aucun vestige de ce dernier n'a été observé. Il est souvent réalisé

en bois, matière qui se conserve difficilement sauf en milieu humide. Cette perforation a été réalisée avant la cuisson de la pièce, comme le montre le pourtour inférieur, aplani lors du retrait d'un surplus de terre crue. Le canal axial est de forme biconique ce qui indique qu'il a été réalisé au moyen d'un objet effilé de part et d'autre de l'objet. La partie supérieure de la perforation possède un diamètre de 7 mm et la partie inférieure de 7,8 mm ; au centre, le diamètre est de 6,5 mm. Ce rétrécissement permet un meilleur calage lors de l'emmanchement. Le calibre du centre du canal axial indique celui de l'extrémité inférieure du fuseau tandis que le calibre de la partie supérieure de la perforation donne le diamètre de la partie inférieure du fuseau. L'absence d'autres pièces contemporaines à l'artefact ne nous permet pas de savoir à quel type de production de fils cette fusaïole était destinée.

L'observation de la pièce et de son canal axial à la loupe binoculaire⁹⁴ s'est révélée surprenante dans la mesure où aucune trace caractéristique de l'utilisation

94 Loupe binoculaire de type Perflex Sciences, gamme pro (ref : 50745T3), ratio zoom et oculaires : 180 fois.

254.7

terre cuite

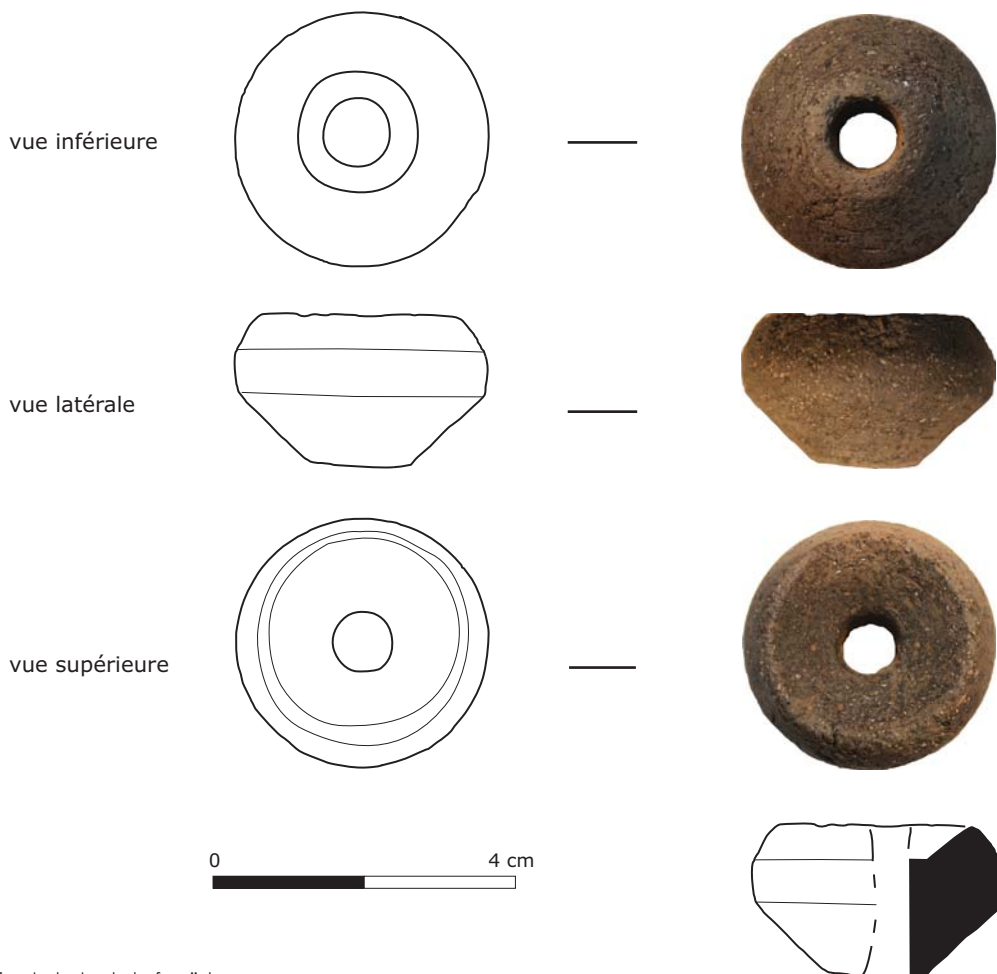


fig. 141 : dessin et photo de la fusaïole
© E. Sehier, Inrap

n'a été constatée : aucun témoin d'emmanchement de fuseau ou encore d'usure. L'hypothèse d'une pièce neuve déposée avec l'inhumée peut donc être envisagée.

Restitution du procédé de filage

Le travail nécessaire à la confection d'un textile comporte quatre étapes : la transformation de la matière première, le filage, le tissage et le traitement du produit fini. Les fibres, végétales ou animales, sont transformées en filasse conditionnée en bourre pour être filée.

Outre la qualité des fibres, la réussite du filage dépend du temps de rotation du fuseau et de la fréquence donnée par la fusaïole. Plus un fuseau est lourd, plus la fréquence de rotation est faible, ce qui est idéal pour les fibres épaisses et longues ou pour réaliser un gros fil. En revanche, un fil fin ne peut pas être fabriqué avec un fuseau lourd car le poids de la fusaïole sépare les fibres qui n'ont pas obtenu une torsion suffisante. Il faut donc utiliser un fuseau léger, le relancer plus souvent et la fréquence de rotation de la fusaïole est plus grande. Ce procédé permet d'obtenir une grande longueur de fil pour une quantité peu importante de matière première, mais la production d'un fil fin est plus longue que celle d'un fil grossier. Le choix de la fusaïole est par conséquent en rapport direct avec la qualité de la fibre et la finesse du fil.

Le fil a subi une torsion plus ou moins importante qui détermine sa solidité. Peu torsadé, il peut casser par glissement des filaments. À l'inverse, un fil trop torsadé risque de rompre par rupture de la matière. Plusieurs fils assemblés par torsion sont dits retors ; des fils retors assemblés donnent un fil câblé. Le retordage s'accomplit également au fuseau et nécessite l'emploi d'une fusaïole (Dunning 1992 ; Hurley 1979).

Ce processus est le plus courant et le plus connu, toutefois il est important de préciser que le filage peut être réalisé uniquement au moyen d'une fusaïole, sans utilisation de fuseau.

Sépulture et fusaïole

La découverte de fusaïoles dans des sépultures mérovingiennes n'est pas un phénomène rare, même s'il ne s'agit pas là du mobilier le plus fréquent. L'on peut citer par exemple les artefacts issus des nécropoles d'Erstein (Bas-Rhin : Médard et al.

2007a), Douais (Nord-Pas-de-Calais), Frenouville, Fleury-sur-Orne, Giberville (Basse-Normandie : De Bouard, Mast 1964 ; De Saint Jores, Hincker 1998 ; Pilet et al. 1990), Grez-Doiceau (Vrielynck 2006-2007) et Cibly (Belgique : Faider-Feytmans 1970). Les fusaïoles de Cibly, bien que légèrement plus biconiques que la pièce de Savigny-sur-Ardres, sont très proches de cette dernière. Elles arborent un diamètre avoisinant les 30 mm et une épaisseur variant entre 16 et 18 mm. De manière générale, les caractéristiques techniques des pièces observées au sein des nécropoles mentionnées sont très proches, seules les formes varient, ce qui indiquerait l'existence de certaines normes techniques pour la pratique du filage à cette période.

Par ailleurs, l'artefact de Savigny-sur-Ardres trouve sa place dans la *Chronologie normalisée* du mobilier funéraire mérovingien établie entre Manche et Lorraine (Legoux et al. 2009). Elle correspond au type 347 qui est attribué aux phases MA1-MR1.

Actuellement, pour la Gaule franque, seule la région bas-normande a fait l'objet d'une synthèse sur la présence en contexte funéraire d'outils liés à la fabrication du textile (Sehier 2005 ; Siehier 2009). Il a été constaté que les fusaïoles n'accompagnent que les femmes, contrairement à d'autres outils textile (forces, aiguilles, etc.) présents dans des inhumations masculines ou féminines. En fonction du statut social de l'inhumée, caractérisé par le type de mobilier associé, la matière première des fusaïoles varie, de même que leur finition esthétique. La présence de pièces neuves et usées a également été mise en évidence. La typologie des fusaïoles trouvées en contexte funéraire est identique à celle des artefacts mis au jour au sein d'habitats ruraux contemporains des nécropoles ; la présence de matière première plus noble a néanmoins été constatée en contexte funéraire.

La pièce de Savigny-sur-Ardres se localisait aux pieds de l'inhumée ; en Basse-Normandie, elles se trouvaient toutes au niveau de la ceinture pelvienne, révélant un dépôt ou une suspension de l'outil (avec ou sans fuseau associé) au niveau de la ceinture. Concernant la Champagne-Ardenne, nous n'avons pas trouvé d'autre élément de comparaison. En effet le seul autre cas connu est douteux car l'objet est très incomplet et, par ailleurs, il provient d'une tombe entièrement pillée, aussi le contexte de dépôt ne peut-il être analysé (Truc 2016, p. 152-213).

La présence d'une fusaïole et l'exclusivité féminine ont-elles une signification particulière ? Cet objet jouait-il un rôle important dans la vie et les activités

de sa propriétaire ? Le filage n'était-il exercé que par des femmes en milieu rural ? La présence des fusaïoles symbolise-t-elle une occupation ou un devoir domestiques de la femme, précisant ainsi l'un de ses rôles dans la société rurale ? Ces femmes se sont-elles illustrées par la qualité de leur ouvrage ? Cet outil pourrait également avoir une valeur symbolique. En effet, Plin l'Ancien (VIII, 74) précise que lors des cérémonies nuptiales, on portait de part et d'autre de la mariée un fuseau et une quenouille. Dans le monde rural méditerranéen, les femmes, quelque soit leur origine sociale, devaient apprendre et maîtriser le filage dès leur prime jeunesse puisque lors des discussions matrimoniales, les capacités de la fileuse étaient prises en compte. Aujourd'hui encore, en Grande Kabylie, les instruments de la fileuse ne se prêtent pas, demeurent sa propriété exclusive et sont enterrés avec elle (Camps-Fabrer 1937). Selon d'autres rites, la fusaïole symboliserait également le culte marial (Urlacher et al. 1998).

V. 6. Les silex taillés

*comparaisons et
éléments chronologiques : Fabien Langry-François ;
détermination : Frédéric Dugois †,
Valérie Schydrowsky : lame de la sépulture 241*

Six objets taillés en silex tertiaire, cinq éclats et une grande lame, ont été recueillis (fig. 142).

Les silex semblent être l'apanage de tombes masculines et plutôt bien dotées en mobilier. Trois d'entre eux font partie avec certitude du contenu d'aumônière (sépultures 204, 221 et 222). Ce type de dépôt est reconnu pour la période mérovingienne et a été également identifié régionalement dans la nécropole de Pont-sur-Seine, *La Gravière*, dans l'Aube (Truc 2015).

Tombe	Objet n°	Sexe	Âge	Localisation	Interprétation	Datation tombe
105	2	H ?	Adulte	Déplacé		Mérovingienne
204	3	H ?	Adulte	Bassin	Contenu d'aumônière	MA1-MA2
221	1	H	Adulte	À hauteur du bassin (non conservé)		MA1
221	2.6	H	Adulte	À l'intérieur coude droit	Contenu d'aumônière	MA1
222	2.3	H	Adulte	À droite fémur droit	Contenu d'aumônière	MA2
241	4	?	Adulte	Déplacé		MA1-MA2

fig. 142 : Inventaire des sépultures ayant livré un silex taillé

V. 6.1. Les éclats de silex

Les éclats issus des tombes 105 et 221 (n° 2 et 3) ne semblent pas se rapporter au contenu d'une aumônière (fig. 143). L'absence de trace d'utilisation sur ces objets pourrait indiquer une origine antérieure : ils ont pu arriver dans les sépultures avec les sédiments du comblement. Le débitage d'éclats est récurrent durant toute la Préhistoire ; ces pièces ne peuvent donc pas être attribuées à une période précise.

Tombe	Objet n°	Position	Description	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
105	2	Déplacé	Éclat en silex tertiaire	Céramique	Mérovingienne
204	3	Bassin	Éclat en silex tertiaire, retouché à tronçature, percussion directe dure	Boucle de ceinture, couteau, fiche à bélière, aumônière	MA1-MA2
221	1	À proximité du bassin, entre les fémurs	Éclat en silex tertiaire	Hache, aumônière et contenu, pince à épiler, plaque boucle cloisonnée	MA1
221	2.6	Intérieur coude droit	Éclat en silex tertiaire	Aumônière et contenu, pince à épiler, plaque boucle cloisonnée	MA1
222	2.3	À droite fémur droit	Éclat en silex tertiaire	Scramasaxe, hache, flèches, monnaie, couteau etc.	MA2

fig. 143 : Description des éclats et datation des sépultures correspondantes

Les trois éclats issus des aumônières (204.3, 221.1 et 222.2.6) portent des retouches sur les bords, en partie distale ou sur presque tout le tour des pièces (fig. 143; fig. 144, fig. 145 et fig. 146). Ces traces, associées à une patine de couleur rouille, rendent probable une utilisation comme briquet. Il s'agit de la fonction la plus couramment proposée pour les outils en silex issus de sépultures médiévales.

Ils ont pu être débités au haut Moyen Âge ou récupérés sur des gisements plus anciens, comme c'est le cas d'au moins une lame du Néolithique ancien à Pont-sur-Seine. Notons qu'un long séjour en surface, entre la période néolithique et l'époque mérovingienne, pourrait porter sur les silex les mêmes traces de rouille, en raison des coups donnés par les charrues. C'est pourquoi le dépôt en aumônière est un argument décisif.

Ces briquets correspondent au type LPV 354, qui est daté des phases MA1-MR3. À Hordain, cette datation est plus resserrée : les éclats de silex sont

issus de tombes datées du début du VI^e siècle, ce qui correspondrait à la seconde moitié du MA1 (Demolon 2006, p. 202).

204.3
silex

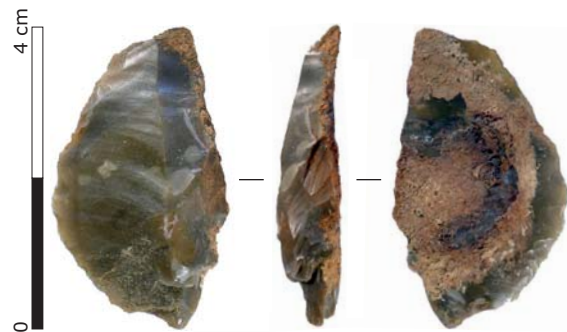


fig. 144 : Éclat de la sépulture 204
© S. Culot, Inrap

221.1
silex



fig. 145 : Éclat de la sépulture 221
© S. Culot, Inrap

222.2.6
silex



fig. 146 : Éclat de la sépulture 222
© S. Culot, Inrap

V. 6.2. La lame de la sépulture 241

La lame découverte dans la sépulture 241 est d'une autre nature (fig. 147). Elle est en silex tertiaire (bartonnien ou Lutétien moyen), dont l'origine probable est le secteur de Lhéry et d'Aouigny

(Dugois, Sordoillet 2001 ; Bostyn 2003), à quelques kilomètres du site de Savigny-sur-Ardres (longueur maximum : 19,3 cm ; largeur maximum : 4,4 cm ; épaisseur maximum de la partie proximale : 0,6 cm ; épaisseur maximum de la partie distale : 4 cm). La pièce paraît très fraîche ; les nervures sont saillantes et elle produit un son cristallin lorsque qu'on la frappe avec l'ongle.

Le silex est de couleur brun beige, avec par endroits des parties plus claires tirant sur le blanc cassé, et des zonages brun à brun foncé. On remarque une petite partie corticale sur le côté droit de la pièce, en partie proximale. Le cortex est de couleur brun clair, chamois, son épaisseur moyenne est de l'ordre de 1 mm.

Le talon est cassé, probablement lors du détachement de la lame. Cette dernière a outrepassé, ce qui a emporté la partie d'un plan de frappe aménagé à l'opposé du premier et qui correspond à la partie distale de notre lame.

La face supérieure montre des enlèvements (fig. 148 et fig. 149) correspondant à l'aménagement d'une crête et à la mise en forme du bloc. Ces négatifs d'enlèvements sont perpendiculaires à l'axe de la lame, l'un d'eux porte un contre bulbe. Nous observons ensuite le négatif de deux lames débitées à partir d'un premier plan de frappe dont une partie correspond au talon de la lame (partie proximale). Il y a ensuite un autre enlèvement qui utilise la nervure commune à ces deux lames et qui a filé sur 4 cm. Les deux premiers négatifs d'enlèvements de lames sont recoupés par des négatifs d'enlèvements qui proviennent du plan de frappe opposé (partie distale de notre pièce).

Ce plan de frappe est aménagé par l'enlèvement de deux éclats principaux et d'une ligne de retouches localisée sur le bord droit du plan de frappe. Ce dernier forme un angle fermé avec la face supérieure (angle de chasse). La corniche montre des traces d'abrasion et de préparation dite en « éperon ». Trois lames ont été débitées à partir de ce plan de frappe. La première a filé sur le côté du bloc, s'arrêtant au milieu de la pièce. La deuxième s'est développée sur presque toute la longueur du bloc. La troisième a rebroussé au même niveau que la première (présence d'une petite zone corticale profonde sur ce côté). À noter que le deuxième enlèvement a « chevroté » à ce niveau et s'est très probablement fragmenté lors du détachement.

La pièce provient d'un bloc mis en forme (cintre et courbure) par l'aménagement d'au moins une crête, dont les stigmates sont les enlèvements perpendiculaires à l'axe de la lame. Parmi ces

derniers, on note aussi des éclats d'aménagement de flan. Des lames ont ensuite été débitées, probablement par percussion directe tendre (angle de chasse fermé, abrasion, préparation en éperon ; Inizan et al. 1995) à partir de deux plans de frappe opposés (débitage bipolaire). Les enlèvements provenant du plan de frappe situé en partie distale de la lame n'ont pas filé sur toute la longueur du bloc et provoqué des obstacles à la poursuite du débitage (enlèvement rebroussé, « chevrottement »). Le tailleur a donc décidé de retourner le bloc pour débiter cette pièce, qui est depuis restée en l'état. On pourra remarquer que le bloc a été raccourci, parce que la lame a outrepassé, mais que sa courbure a été maintenue, permettant ainsi de poursuivre le débitage. Il ne fait aucun doute que nous avons affaire à un tailleur expérimenté.

Le débitage laminaire organisé n'intervient que durant quelques rares phases de la Préhistoire. On le rencontre au Paléolithique supérieur (Révillion 1995) ou, moins fréquemment, à la fin du Néolithique ancien, dans le groupe de Villeneuve-Saint-Germain (Denis 2012). Le format de la lame, les préparations du débitage et la qualité technique permettent d'exclure une attribution au Néolithique récent régional (Langry-François 2004 ; Ihuel 2005).

Tombe n°	Objet n°	Position	Description	Mobilier connexe	Datation tombe après permutation
241	4	Déplacé	Très grosse lame outrepassée venant d'un bloc à débitage laminaire bipolaire	Boucle, anneau, couteau	MA1-MA2

fig. 147 : Lame de la sépulture 241

241.4
silix



fig. 148 : Photographie de la lame de la sépulture 241 © S. Culot, Inrap

241.4
silix

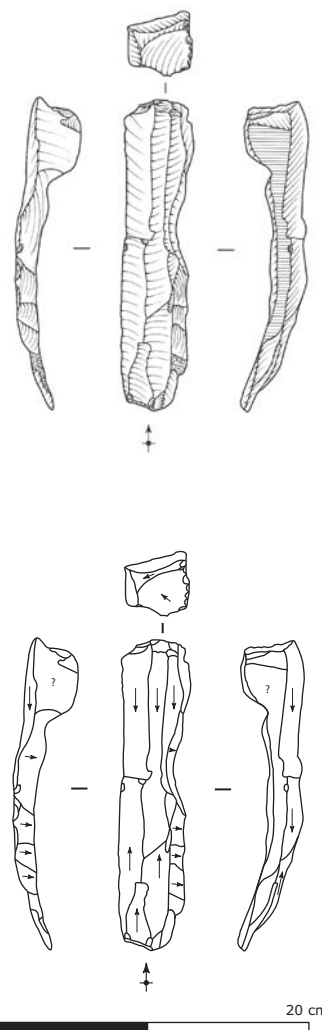


fig. 149 : Dessin de la lame de la sépulture 241 © dessin Frédéric Dugois ?, Inrap

V. 6.3. Conclusion

La série de silex taillé découverte dans les sépultures de Savigny-sur-Ardres apporte donc un nouveau témoignage de l'utilisation de silex en briquet durant le haut Moyen Âge. Aménagés sur des éclats quelconques, ils ne permettent pas de proposer une origine des supports. Le débitage d'éclats irréguliers est aisément accessible pour que ce type de production, sans doute très ponctuelle et très utilitaire, puisse avoir perduré jusqu'au Moyen Âge. En revanche, il est clairement exclu que la grande lame de la sépulture 241 ait pu être débitée durant une période aussi récente. Cette lame, qu'elle soit paléolithique ou néolithique ancien VSG, a probablement été recueillie pour son aspect esthétique. Il paraît peu probable qu'elle se soit retrouvée fortuitement incluse dans le comblement d'une sépulture.

V. 7. Les peignes

Sépulture	Objet n°	Mobilier connexe	Datation tombe
207	1	Aucun	Mérovingien
233	2	Aucun	Mérovingien

fig. 151 : Peignes

Les deux peignes ne subsistent que sous la forme de quelques clous en fer et d'esquilles d'os. Aucune restitution, restauration et attribution typochronologique ne sont possibles (fig. 150 et fig. 151). Ils proviennent de tombes pauvres en mobilier de la nécropole et qui n'ont donc pu faire l'objet d'une datation.



fig. 150 : Éléments de peigne
© clichés S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

V. 8. Les monnaies

Jean-Marc Doyen

Des monnaies sont présentes dans six des 56 tombes ayant livré du mobilier, soit 10,7 % (ou 6,7 % du total des 89 inhumations) (fig. 152, page 104).

Une caractéristique de la nécropole de Savigny-sur-Ardres est l'importance accordée aux monnaies gauloises, avec quatre exemplaires sur sept. Dans la tombe 104, un petit fragment de monnaie de potin, un tiers environ, montre qu'il faut exclure un statut purement monétaire et privilégier l'aspect symbolique plus qu'ornemental.

Deux des sept monnaies ont été perforées, l'imitation radiée de la tombe 103 et l'exceptionnel faux *solidus* de cuivre doré au nom d'Anastase de la tombe 240. Cette monnaie était associée à un potin des Rèmes autrefois dit « au bucrane » mais qui présente en fait une tête de bovidé, sans doute un taureau étant donné sa crinière. Le faux *solidus* a été perforé au-dessus de la tête. On pourrait penser à une présentation privilégiant l'image de l'empereur, mais il n'est pas impossible que ce soit le revers qui soit la face importante, même si le trou se trouve alors sous l'« ange » du revers. On sait en effet que ces monnaies-icônes étaient suspendues la tête en bas, afin de se trouver dans le bon sens lorsque le fidèle la portait à la bouche pour la baiser (Doyen 2014).

La monnaie de la sépulture 103, en revanche, est perforée de manière aléatoire : elle était peut-être attachée obliquement de manière à maintenir le portrait verticalement, à moins que son propriétaire n'ait attaché aucune importance à la position des images (Doyen 2014).

Étant donné le nombre restreint de sépultures ayant livré des monnaies, les informations relatives à la topologie sont limitées. Deux exemplaires ont été placés à droite du fémur droit (St. 103 et 222), un à gauche du fémur gauche (St. 220), un à gauche du tibia gauche (St. 240/10), un se trouvait dans une aumônière placée à l'intérieur du coude droit (St. 221), un à proximité du thorax (St. 240/10), un dernier était déplacé (St. 220).

La présence de monnaies gauloises dans les tombes mérovingiennes est un phénomène encore restreint au V^e siècle, mais qui se développe essentiellement aux VI^e et VII^e siècles. Ces espèces accompagnent alors des monnaies romaines des quatre premiers siècles de notre ère (Pion 2011, p. 175). Des monnaies gauloises sont présentes dans dix des trente-huit nécropoles belges ayant livré des monnaies antiques, dont huit sont suffisamment documentées (Doyen 2012, p. 107). De façon assez surprenante, alors que sur tous les sites laténiens de cette région, les bronzes frappés sont largement majoritaires, seuls des potins figurent dans ces récupérations, à savoir six « rameaux A » nerviens et deux monnaies rèmes « au personnage marchant » Sch. 191. C. Pion relève qu'il s'agit exclusivement de potins d'origine locale (Nerviens), ou venant de zones limitrophes (Pion 2011, p. 176, note 30).

Ce choix délibéré est lui aussi bien marqué chez les Rèmes, où il concerne 23 nécropoles ayant livré du numéraire gaulois, totalisant 77 exemplaires⁹⁵.

95 Documentation inédite de l'auteur.

Malheureusement, les informations précises manquent pour 47 monnaies. Les potins, avec 23 unités, soit 77 % des 30 pièces identifiables, dominent largement les bronzes frappés (5 ex.), l'argent (1 ex.) et l'or (1 ex.). Le phénomène est d'autant plus curieux que chez les Rèmes, le ratio potin/bronze est en quasi équilibre, avec respectivement 3 921 et 3 425 exemplaires.

Nous ignorons actuellement si c'est l'iconographie ou la technique de fabrication qui a retenu l'attention des populations du haut Moyen Âge. Pour des raisons encore obscures, les Mérovingiens de Champagne ont favorisé les monnaies de potin parmi les découvertes qu'ils pouvaient effectuer au cours des travaux agricoles puisque le numéraire gaulois disparaît localement de la circulation au plus tard sous le règne d'Auguste. Un examen précis de la position des perforations, puisque de nombreux exemplaires ont été troués, et des traces d'usure devrait permettre d'y voir plus clair. Notons que le potin soigneusement poli est un alliage parfaitement blanc, semblable à de l'argent.

Le statut des monnaies déposées dans les sépultures mérovingiennes est complexe : « Cerner la motivation de ces dépôts de monnaies anciennes semble quelque peu délicat, tant ils sont diversifiés. Les monnaies sont retrouvées à côté des défunts ou sur eux ; elles sont parfois associées à du petit matériel parmi lequel d'autres emplois. Elles peuvent avoir été déposées pour des raisons esthétique, symbolique, sentimentale ou pour leur valeur intrinsèque déterminée par le poids et la composition du métal. Près de 20 % des monnaies découvertes [en Belgique actuelle] présentent, toutefois, une perforation, probable résultat de leur adaptation en pendentif ; elles sont le plus souvent intégrées à des éléments de parure (colliers ou bracelets) ou suspendues à des vêtements par le biais d'une bélière. D'autres monnaies sont montées en chaton de bague. À côté de cette fonction ornementale, certains dépôts répondent plutôt à des fins rituelles. Héritée de l'Antiquité, la pratique de l'obole à Charon s'observe durant toute la période mérovingienne et la préférence marquée pour les monnaies en or ou en argent atteste l'importance accordée à cette offrande » (Pion 2009, p. 53).

Il faut dès lors distinguer deux catégories principales dans le dépôt du numéraire : les monnaies *stricto sensu*, c'est-à-dire celles, récentes ou plus anciennes, qui ont conservé leur caractère de moyen d'échange, et les « monnaies images », récentes ou anciennes également. Ces dernières ont été déposées dans les tombes pour diverses raisons, d'ordre esthétique,

symbolique ou simplement en tant qu'objets de curiosité. C. Pion (2012, p. 50) distingue les emplois fonctionnels (par exemple de la vaisselle en terre cuite et en verre, ou des bagues) et les usages « détournés », parmi lesquels les emplois ornementaux (d'objets parfois fragmentaires) et les emplois symboliques. Le mobilier protohistorique et romain issu des sépultures des VI^e et VII^e siècles découvertes sur le territoire des Nerviens et des Tongres a fait l'objet d'un important inventaire encore inédit (Pion 2009). Il fournit d'utiles comparaisons pour les trouvailles effectuées dans les départements des Ardennes et de la Marne.

Bien que peu nombreuses, les monnaies des tombes de la nécropole de Savigny-sur-Ardres illustrent les différentes problématiques liées à la présence de ces objets en milieu funéraire.

• Catalogue

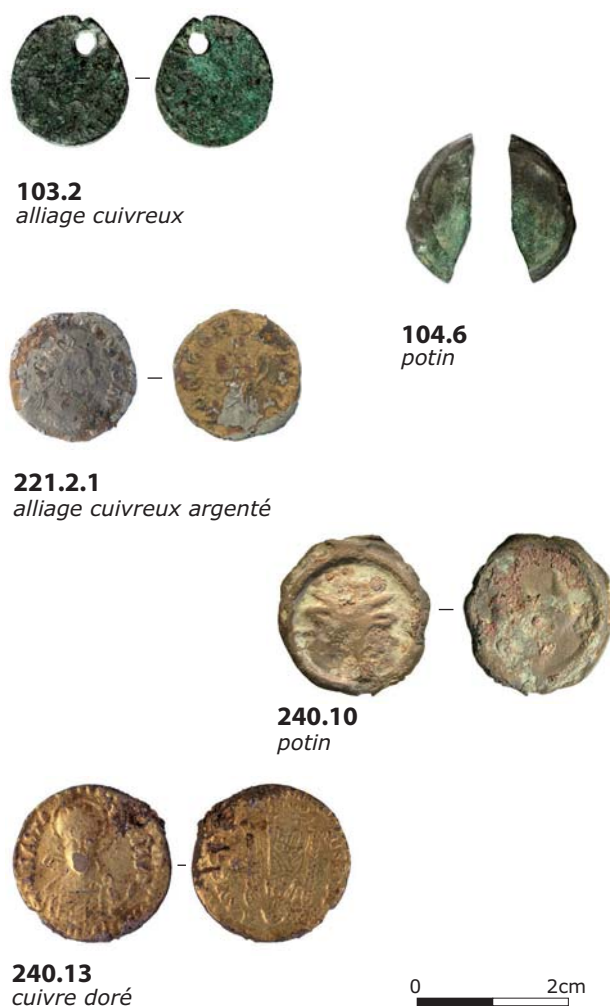


fig. 152 : Monnaies
© clichés S. Culot et J.-M. Doyen (221.2.1)

○ 103/2

VICTORIN, imitation [prototype : Trèves (?), 269-271)

IIVIC[]VSIFA[

Buste radié cuirassé à dr., vu de face.]AVG

Personnification debout à g., posant la main sur [une ancre] et tenant (?).

Ae : 1,55 g ; 1 ; 16,9 x 15,1 mm ; usure 2 ; perforation à 5 h : trou ovalisé, perforation tronconique réalisée à partir du droit.

Traces de fibres végétales, disparues lors du nettoyage.

○ 104/6

Potin gaulois indéterminable.

Fragment (environ 1/3) d'un potin indéterminable, un cercle plein au pourtour sur les deux faces

[1,42] g ; 1 attaque ; usure 2. Cassure antique.

○ 220/4

Monnaie gauloise indéterminable (Séquanés ?).

Grosse tête diadémée (à g. ?).

Revers fruste.

Potin : 2,77 g ; 4 ; 18,2 mm ; usure 9. Ex. fort corrodé.

○ 221/2.1

GALLIEN : imitation hybride Cologne/Rome, après 257/258-259.

IMPGALLIENVS AVG

Buste radié, cuirassé à dr., vu de face.

CONCORD[IA]JERX[RC]

Concordia debout à g., tendant une patère et tenant une double corne d'abondance.

Ae argenté : 2,98 g ; 6h30 ; 19,6 mm ; usure 1.

N.B. La monnaie, une imitation, a été frappée sur un flan de laiton superficiellement argenté. Le type CONCORDIA EXER, plus fréquemment CONCORDIA EXERCIT, est connu à Rome en 253-254 (*MIR* 16v) pour Gallien, mais avec la titulature IMPCPLICGALLIENVS AVG et un buste cuirassé identique à celui de la présente monnaie. La titulature courte IMPGALLIENVS AVG apparaît à Cologne d'abord, vers 257-258, puis à Rome vers 259. On peut dès lors supposer que la monnaie de Savigny-sur-Ardres a été produite au plus tôt vers 260 dans un atelier irrégulier de Gaule, en mêlant les faces de deux pièces différentes.

Monnaie placée dans l'aumônière.

○ 222/2.1

SÉNONS, potin «au cheval» LT 7396.

Tête casquée à g., le nez anguleux, l'œil proéminent. Cheval à g. Au-dessus, trois globules ; devant le poitrail et sous le ventre, un globule.

Potin : [2,09] g ; ébréché ; 3 ; 17,7 mm ; usure 5 ; 2 attaques. Ex. fort concrétionné.

LT7396 ; GÄUMANN 88 (Gäumann 2000) ; DT 2647.

○ 240/10

RÈMES, potin «au bucrane» LT 8351.

Tête de bovidé de face surmontée d'un motif en forme de demi-cercles [et accosté de deux S].

Ours à dr., avalant un serpent.

Potin : 4,31 g ; 6 ; 21,1 mm ; usure 2-3 ; 2 attaques.

SCHEERS 195 (Scheers 1983) et pl. XXIV, n° 690 ; DT 221.

○ 240/13

MÉROVINGIENS : monnayage pseudo-impérial au nom d'ANASTASE, Gaule, vers 500/580.

ANASTA/S[]PPAVC (*sic* !)

Buste casqué cuirassé de face, portant une lance sur l'épaule et tenant un bouclier orné d'un cavalier rudimentaire tourné à dr. Cercle de gros grènetis.

VICTORI/AAVGGG[]-*/CONOB

Victoire debout à g., tenant une longue croix ornée de pierreries. Cercle de gros grènetis.

Cuivre doré : 2,89 g ; 6/7 ; 20,9 mm ; usure 3. Ex. troué à 1 h (traces de suspension en fer obturant la perforation).

Grierson & Blackburn, 1986, *MEC* 1, proche du n° 344 pour le style, mais dans ce cas en or et pas un *solidus* fourré comme ici. À remarquer l'absence de DN dans la titulature de notre exemplaire.

V. 9. La céramique

Rachel Prouteau

Deux vases seulement ont été découverts. Un troisième, dans la tombe 212, est une céramique antique utilisée en réemploi ; c'est un phénomène assez courant (Demolon 2006, p. 203 ; Pion 2011, p. 167). Cette tombe n'ayant fourni aucun autre objet, il n'est malheureusement pas possible de proposer une datation (fig. 153, page 106).

Tombe	Objet n°	Type	Datation objet	Mobilier connexe	Datation tombe
105	1	8 fragments	Protohistoire	Silex (pierre à feu ?)	Mérovigien
201	1	CSS surcuite	Seconde moitié V ^e - début VI ^e	Aucun	MA1
212	1	CCFB	I ^{er} siècle	Aucun	Antique ou mérovingienne ?
249	1	CSS	VI ^e -VII ^e	Hache	MA1-MA2

fig. 153 : Céramique

• La cruche de la sépulture 201

Cet objet est tournée, à panse globulaire et à ouverture circulaire (fig. 154). Sa lèvre est éversée vers l'extérieur, elle est munie d'une anse. Elle a été réalisée dans une pâte rugueuse renfermant des inclusions sableuses auxquelles se mêlent quelques inclusions de calcaire. La surface est noire et lissée. Sa cuisson est réductrice. La face externe semble avoir été légèrement lissée.

La morphologie de cette cruche pourrait correspondre au type LPV 400, qui est daté du PM au MA1.

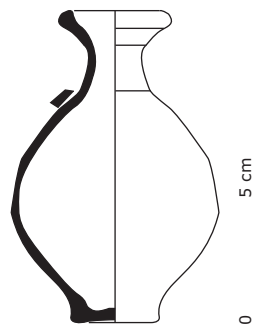
201.1 céramique

fig. 154 : Cruche de la sépulture 201
© cliché S. Culot ; dessin R. Prouteau, Inrap

• La petite cruche antique de la tombe 212

Cette cruche archéologiquement complète, comportait une anse dont l'attache a pu être observée sur l'épaule (fig. 155). Elle a été réalisée au tour dans une pâte fine de couleur blanc crème et dans un mode de cuisson oxydant. Elle pourrait provenir de l'atelier de potier gallo-romain de Saint-Rémi à Reims. En effet, elle est comparable à la forme 12 de céramique commune clair (CC) de la typologie de X. Deru et L. Grasset (Deru, Grasset 1997, n° 12 Fig. 8 p. 65), elle semble dater de la première phase, de 25-20 av J-C. jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

212.1 céramique

fig. 155 : Cruche de la sépulture 212
© dessin R. Prouteau, Inrap

• Le pot à panse globulaire de la tombe 249

Le pot archéologiquement complet, a été réalisé au tour dans une pâte fine probablement d'origine régionale (fig. 156). Cette dernière renferme quelques inclusions de calcaires et de petites inclusions noires de nature indéterminée. Sa cuisson est réductrice. La lèvre est arrondie et éversée vers l'extérieur, elle est munie d'une gorge interne peu marquée. Des traces de caramel alimentaire carbonisé et de noir de fumée sont encore visibles sur la face externe du col, ainsi que sur la partie supérieure de la panse. Il s'agit d'un pot domestique qui a servi à des fins culinaires avant d'être utilisé comme dépôt funéraire.

Le dépôt de céramique culinaire dans les sépultures est assez rare, cependant la présence de tels récipients a été observée dans la nécropole de Norroy-le-Veneur (Moselle) (Faye 2013) et de Saint-Dizier (Haute-Marne) (cf. étude d'Anne Delor in Truc et al. 2009, p.135). Il s'agit probablement d'un pot mérovingien dont la datation pourrait être comprise entre le VI^e et le VII^e siècle.

249.1 céramique

fig. 156 : Pot de la sépulture 249
© cliché S. Culot ; dessin R. Prouteau, Inrap

VI. Restes de tissus minéralisés sur des objets métalliques issus des sépultures

Fabienne Médard, avec la collaboration de Christophe Moulhérat pour les objets 221.4 et 235.9)

VI. 1. Présentation des vestiges étudiés

Parmi les 89 sépultures, 11 contenait des restes textiles minéralisés (fig. 157). L'ensemble du mobilier métallique a été examiné, le corpus des objets concernés est donc exhaustif (fig. 158).

Sépulture	Objet	Type objet	Matériau
106	2	Plaque-boucle	Alliage cuivreux
209	2	Anneau	Alliage cuivreux
210	3	Pince à épiler	Alliage cuivreux
210	4a	Boucle	Alliage cuivreux

Sépulture	Objet	Type objet	Matériau
210	4d	Rivet	Alliage cuivreux
219	1.b	Rivet	Alliage cuivreux
219	1.c	Rivet	Alliage cuivreux
221	4	Boucle	Alliage cuivreux
223	1.3	Rivet	Alliage cuivreux
223	1.4	Rivet	Alliage cuivreux
223	1.5	Clou	Alliage cuivreux
223	1.6	Clou	Alliage cuivreux
235	4	Boucle	Alliage cuivreux
235	7	Fermeoir d'aumônière	Fer
235	5 et 9	Couteau	Fer
237	2	Boucle	Fer
247	1a	Boucle	Alliage cuivreux
247	1b	Fibule aviforme	Fer
248	1	Pince à épiler	Alliage cuivreux
254	2a	Fibule ansée digitée	Alliage cuivreux
254	2b	Fibule ansée digitée	Alliage cuivreux
254	9a	Fibule aviforme	Alliage cuivreux
254	9b	Fibule aviforme	Alliage cuivreux

fig. 158 : Liste des objets présentant des vestiges textiles minéralisés

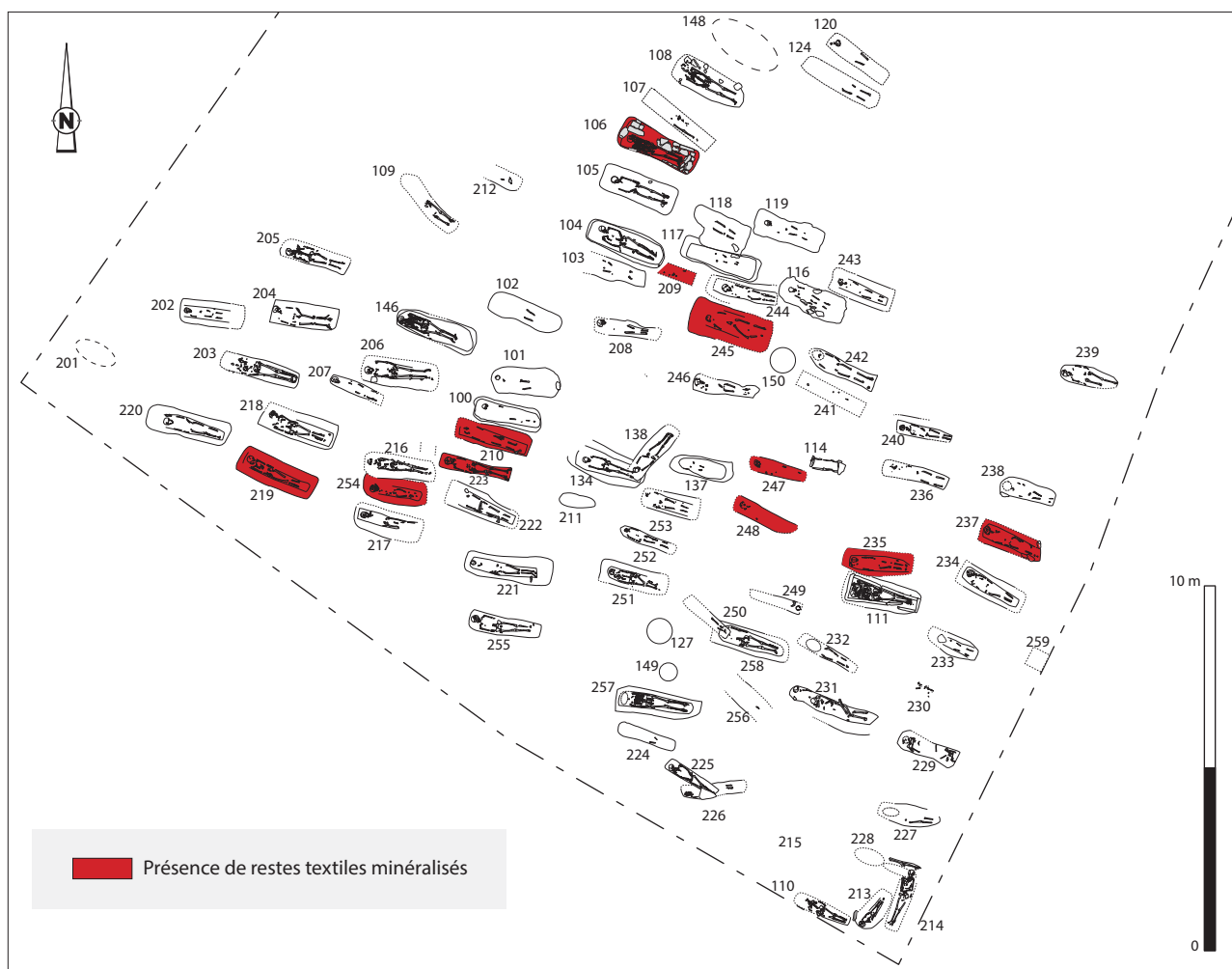


fig. 157 : Sépultures concernées par l'analyse des restes textiles
© plan : C. Paresys, Inrap ; localisation F. Médard (Anatex)

L'ensemble des vestiges étudiés est conservé par minéralisation, un processus conduisant au remplacement total ou partiel de la matière organique par un matériau non organique. Pour cela, la matière organique doit être en contact étroit avec un objet métallique qui a la particularité de se corroder rapidement (fer ou alliage cuivreux, par exemple). Elle est alors, soit imprégnée, soit recouverte des sels produits lors de la corrosion. À Savigny-sur-Ardres, la plupart des vestiges analysés présente un même état d'altération : la matière organique a totalement disparu au profit de la matière métallique. Les restes textiles ont ainsi la dureté du métal exceptés quelques-uns encore constitués de fibres souples et claires. La minéralisation qui a favorisé leur conservation ne les a pas altérés au point d'en modifier totalement l'état initial.

VI. 2. Analyse des vestiges textiles par sépulture

Sépulture 106

Un contenant étroit calé avec de gros blocs de calcaire accueille l'individu masculin de la sépulture 106 ;

la position des ossements suggère la présence d'un coussin placé à l'arrière de la tête. Une lame de couteau en fer (n° 1) et une plaque boucle en alliage cuivreux (n° 2) accompagnent le corps. Localisée à droite du bassin et datée des phases MA2-MA3, cette dernière a livré des restes en matière organique (cf. sép. 106 dans catalogue des sépultures, p.166).

• Objet n° 2 : plaque-boucle (fig. 159)

Des vestiges textiles devenus verdâtres sous l'effet des oxydes de cuivre apparaissent en divers endroits sur l'avert de l'objet. Les plus lisibles d'entre eux occupent la partie triangulaire de la plaque boucle, tandis que d'autres, plus discrets, apparaissent au niveau de l'ardillon et de l'arrondi de la boucle.

Moins importants en taille et moins lisibles, quelques-uns se trouvent au revers ; il s'agit de fibres sans organisation et de restes de cuir préservés sur la partie triangulaire de la plaque (fig. 160).

La matière textile se présente tantôt sous la forme de fibres arasées, tantôt sous la forme d'un tissu au rythme et à la structure orthonormée aisément perceptibles. L'orientation du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. La qualité

Avers

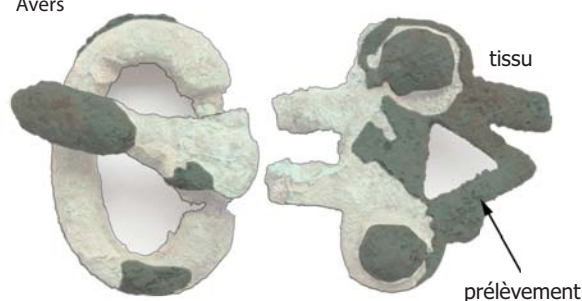


Revers



fig. 159 : St. 106, objet 2. Avers et revers de la plaque-boucle
© F. Médard, Anatex

Avers



Revers

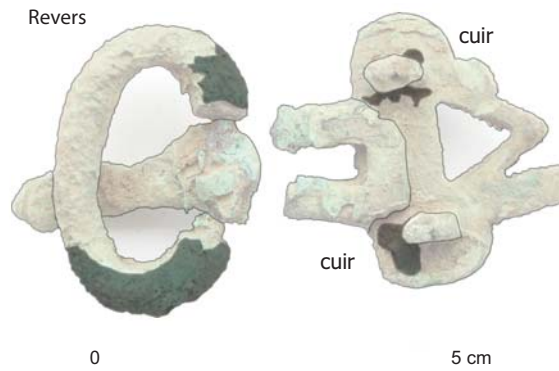


fig. 160 : St. 106, objet 2. Localisation des restes de tissu et de cuir
© F. Médard, Anatex

des fils et la réduction du tissage sont équivalents dans les deux directions : il s'agit de fils simples de torsion z au diamètre d'environ 0,6 mm. La réduction de 10 fils et 10 coups par cm caractérise l'étoffe tissée sur une base d'armure sergé reconnaissable en lumière rasante grâce à un effet ténu de diagonale (fig. 161). Un prélèvement de matière textile effectué au niveau de la zone où le vestige est le mieux préservé, révèle un matériau endommagé, identifiable en tant que matière d'origine végétale (fig. 162 A et B).

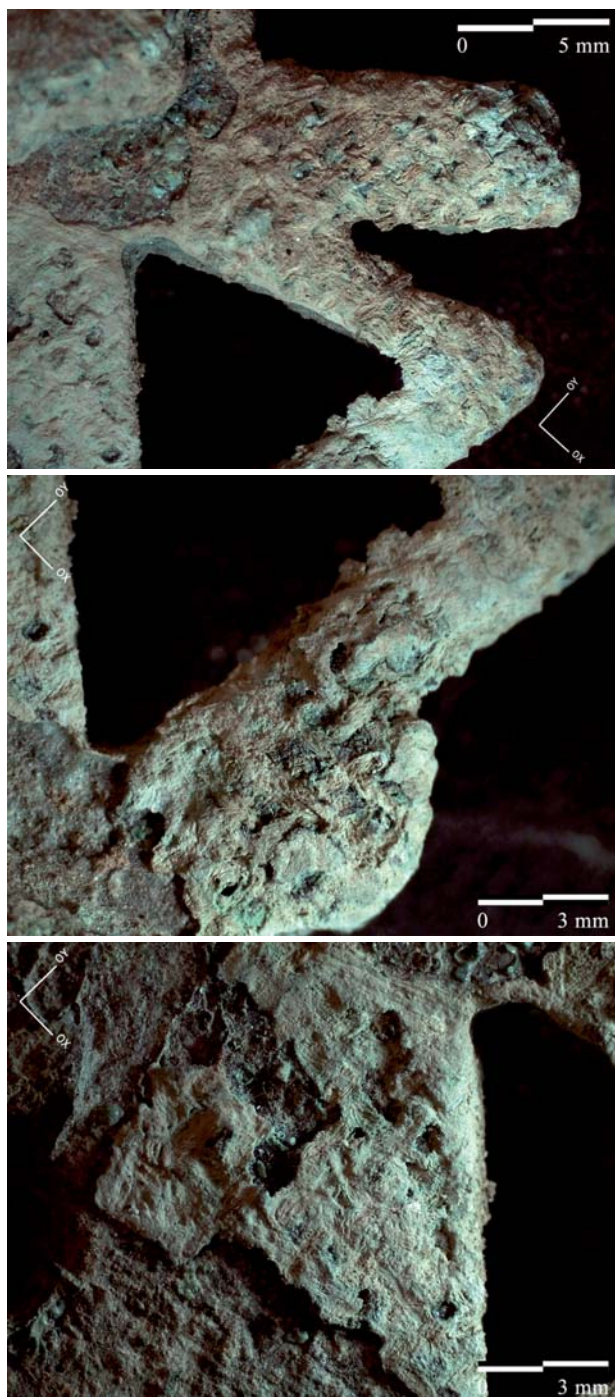


fig. 161 : SP 106 objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu le mieux préservé
© F. Médard, Anatex

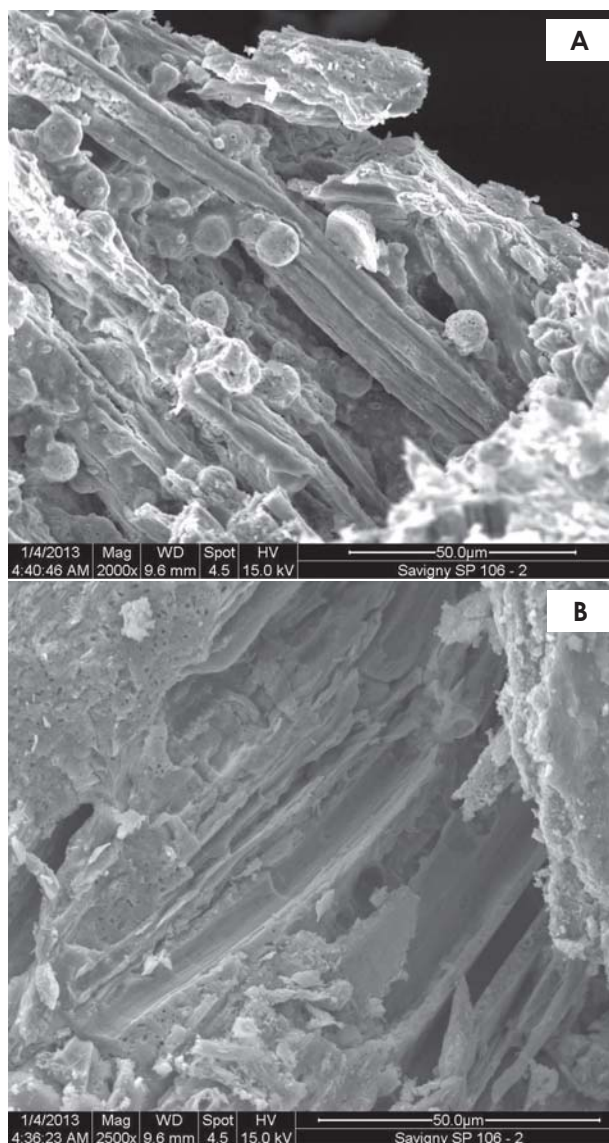


fig. 162 : SP 106, objet 2. A : fibres d'origine végétale prises dans les éléments de corrosion. B : empreinte d'une fibre végétale
© S. Knopf, CNRS/IS2M

○ *Taphonomie*

Dans l'hypothèse où elle serait en position fonctionnelle, la boucle pourrait correspondre à une ceinture contre laquelle un vêtement, une couverture ou une enveloppe textile auraient été minéralisés. Il est également possible que la boucle ait glissé sur la droite du corps, la corrosion piégeant quelques éléments de la sangle faite de cuir et de tissu. Dans l'hypothèse où elle ne serait pas en position fonctionnelle, la ceinture pourrait correspondre à un dépôt placé à côté du corps, boucle ouverte prise au cœur de la lanière en cuir et tissu enroulée par dessus.

Sépulture 209

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un individu de sexe féminin dont la quasi totalité des ossements a disparu. De nombreux objets accompagnent la défunte (cf. sép. 209 dans catalogue des sépultures, p.190) parmi lesquels un anneau en alliage cuivreux (n° 2) découvert à proximité de perles dans une zone estimée correspondre à celle du thorax. Circulaire et de petites dimensions, l'objet est daté de la phase MA1.

• Objet n° 2 : anneau (fig. 163)

Formant une surépaisseur remarquable, des restes de matière textile entourent la section de l'anneau sur environ 4-5 mm de longueur (fig. 164). Ils se présentent tantôt sous la forme de fibres arasées, tantôt ils se devinent sous une couche de concrétion. Un nettoyage précis de la zone reviendrait à les détruire. Verdâtres ou brunâtres selon les endroits, les éléments

appréhendables évoquent plus un assemblage de liens ou de fils qu'un tissu ; de cet amalgame érodé, seul un élément arasé ressemblant à une cordelette S2z de 0,8 mm de diamètre émerge (fig. 165). Le prélèvement effectué dans cette zone révèle néanmoins une matière textile remarquablement préservée et parfaitement lisible. Il s'agit de fibres de laine, conservées sous la forme d'empreintes de belle qualité (fig. 166 A et B).

○ Taphonomie

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la présence des restes textiles sur l'anneau : il peut s'agir d'un reste de vêtement, d'un lien utilisé pour coudre l'anneau sur un vêtement ou d'une attache intégrant l'objet dans la confection d'un éventuel collier (Paresys 2010, inédit, p. 159). L'examen de la matière textile tend à privilégier l'hypothèse d'une ligature maintenant l'anneau à la manière d'un pendentif.

Avers



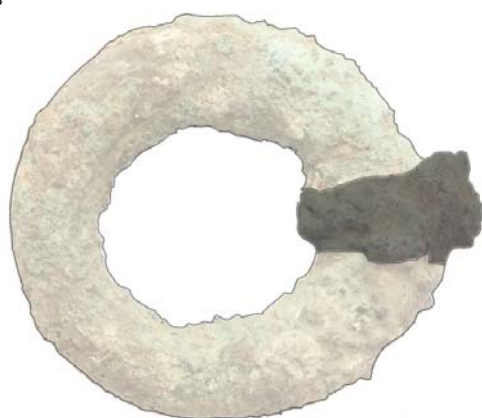
Revers



fig. 163 : SP 209, objet 2. Avers et revers de l'anneau
© F. Médard, Anatex

0 2 cm

Avers



Revers

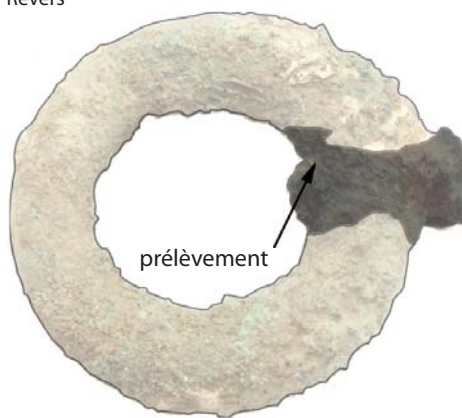


fig. 164 : SP 209, objet 2. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

0 2 cm

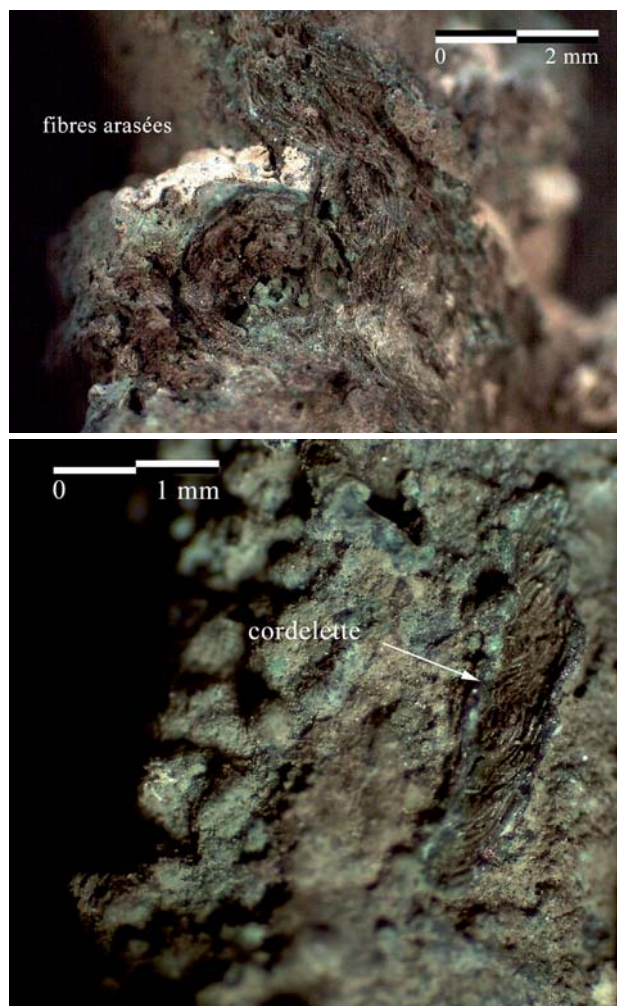
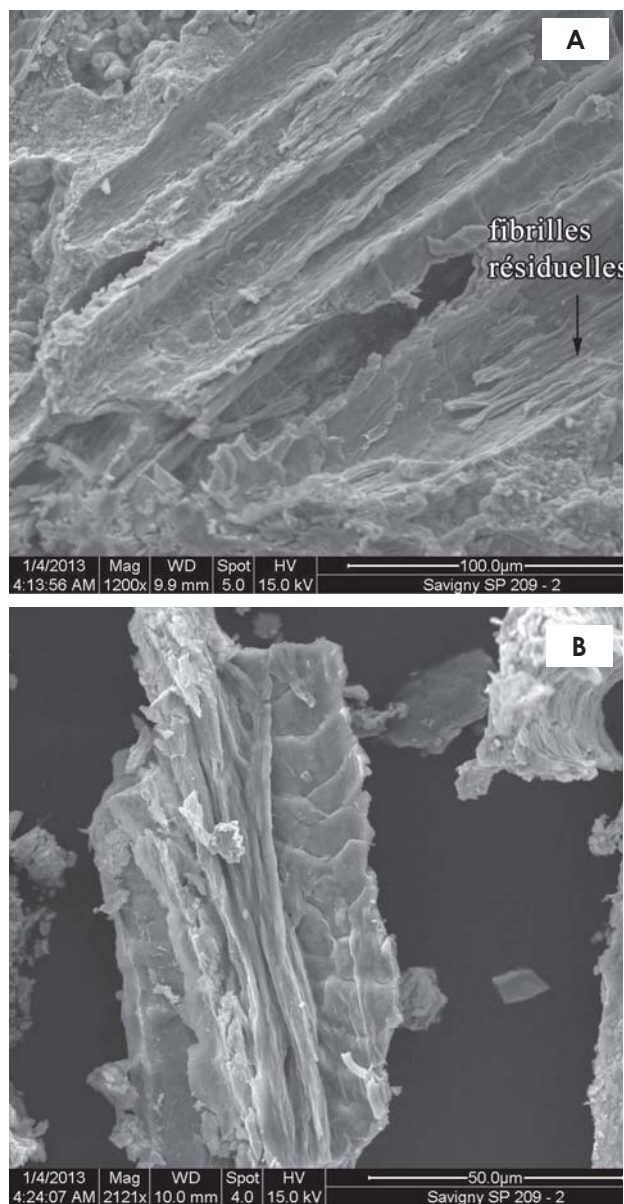


fig. 165 : SP 209, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu
© F. Médard, Anatex

fig. 166 : SP 209, objet 2. A : ensemble de fibres conservées sous la forme d'empreinte. B : détail d'une empreinte de fibre de laine
© S. Knopf, CNRS/IS2M



Sépulture 210

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un jeune adulte de sexe masculin accompagné de plusieurs éléments mobiliers. Parmi eux, une pince à épiler (n° 3), une boucle de ceinture (n° 4a) et un rivet de type scutiforme (n° 4d), le tout en alliage cuivreux, conservent la trace de restes textiles minéralisés (cf. sép. 210 dans catalogue des sépultures, p.193). Tous sont datés de la phase MA1-MA2.

• Objet n° 3 : pince à épiler (fig. 167, page 112)

Localisé contre un couteau déposé le long du fémur gauche, l'objet intégralement préservé est en place.

Des restes de ligature conservés sur 7 mm de longueur se trouvent en partie proximale de la pince à épiler. Enroulés autour de la tige à 5 mm de l'extrémité, ils prennent place entre la perforation sommitale et un élément de décor à section carrée (fig. 168, page 112). Le bon état de conservation permet de diagnostiquer une cordelette S3z d'environ 1 mm de diamètre, soigneusement enroulée autour de la tige, chaque tour jouxtant le précédent sans le recouvrir. La cordelette a tout d'abord été placée dans l'axe longitudinal de la pince sur la longueur de portion à recouvrir ; avec précision et en une seule épaisseur des tours transversaux ont ensuite couvert cette zone (fig. 169, page 112). Le prélèvement de matière première effectué dans un secteur où le textile est endommagé révèle des fibres en bon état de conservation, propres et en volume.



Avers



Revers



fig. 167 : St. 210, objet 3. Avers et revers de la pince à épiler

© F. Médard, Anatex

0 5 cm

Avers



Revers



fig. 168 : St. 210, objet 3. Localisation de la ligature

© F. Médard, Anatex

0 5 cm

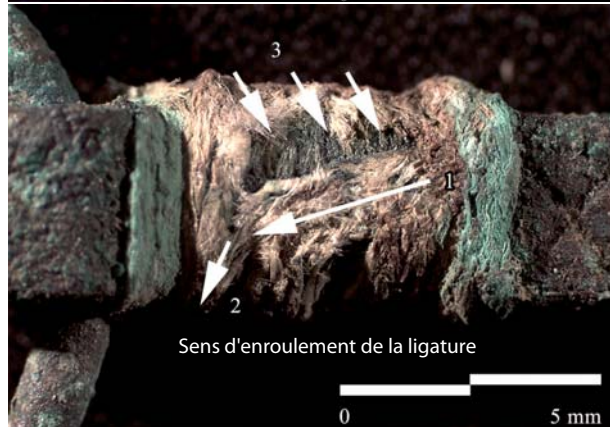


fig. 169 : St. 210, objet 3. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail de la ligature

© F. Médard, Anatex

Sens d'enroulement de la ligature

0 5 mm



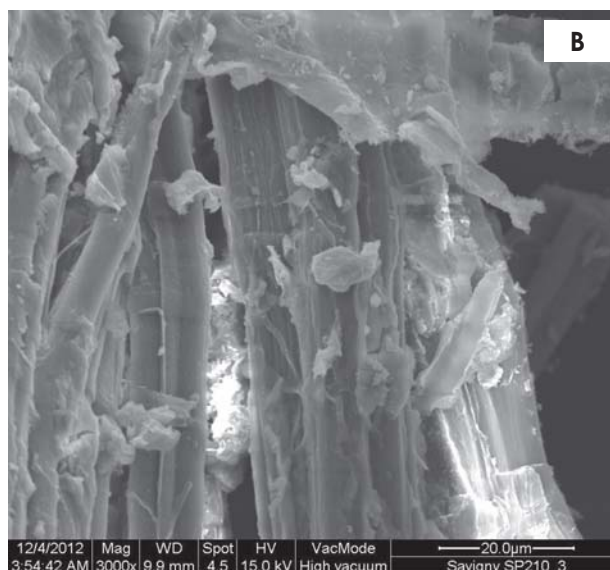
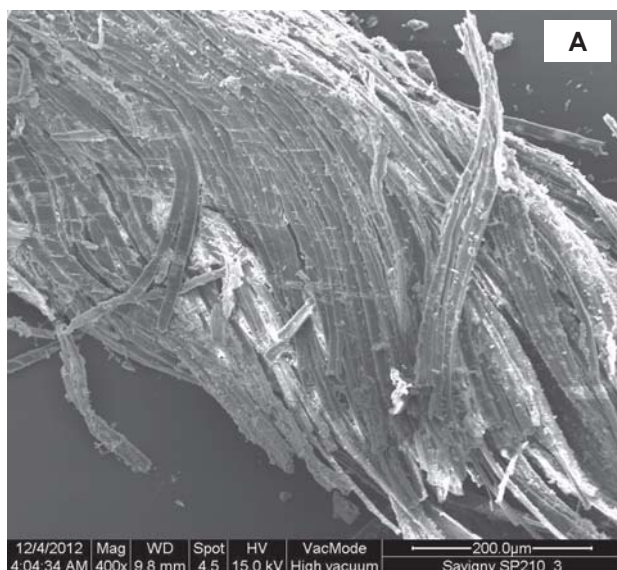


fig. 170 : St. 210, objet 3. A : détail du mouvement de torsion de la cordelette. B : ensemble de fibres d'origine végétale
© S. Knopf, CNRS/IS2M

Il s'agit de fibres d'origine végétale, probablement en lin, même si cette précision ne peut être considérée comme totalement assurée (fig. 170).

○ *Taphonomie*

La ligature méticuleusement enroulée en partie proximale de la pince à épiler suggère la suspension de l'objet. Mis au jour sur ou contre le corps du défunt, il pouvait être attaché à la ceinture ou glissé dans le fourreau du scramasaxe. En effet, « *ces objets sont à chaque fois à l'intérieur du contenant. Sur les cinq exemplaires, deux font partie du contenu d'une aumônière (St. 206, 221).* » (Paresys 2010, inédit).

• **Objet n° 4a : boucle de ceinture** (fig. 171)

La boucle de ceinture 4a appartient à un lot d'objets comprenant une petite boucle (4b) et deux rivets à tête scutiformes (4c et 4d). Cet ensemble, situé dans la région du bassin, n'a pas été retrouvé en place.

Des restes de tissu sont localisés à l'avant de l'objet, sur l'arrondi de la boucle à proximité de l'articulation de l'ardillon ; on en trouve également en partie proximale de l'ardillon où le tissu est minéralisé sur une surface parfaitement plane. Au revers, des restes de cuir existent dans cette même zone d'articulation (fig. 172, page 114).

Les restes textiles de couleur tantôt brunâtre, tantôt naturelle claire, sont préservés sans avoir subi de déformation. Les surfaces planes et lisibles mesurent

Avers



Revers



0 5 cm

fig. 171 : St. 210, objet 4a. Avers et revers de la boucle de ceinture
© F. Médard, Anafex

respectivement 14 x 5 mm ; 5 x 4 mm ; 3 x 4 mm : 6 x 2 mm. L'orientation du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX (fig. 173). La qualité des fils et la réduction du tissage sont équivalents dans les deux directions : il s'agit de fils simples de torsion z au diamètre d'environ 0,2-0,3 mm. La réduction de 20 fils et 20 coups par cm caractérise l'étoffe tissée en armure toile équilibrée.

Un prélèvement de matière textile effectué au niveau de la boucle atteste la présence de fibres d'origine végétale. La plupart sont conservées sous la forme d'empreinte, la minéralisation ayant détruit la substance organique qui les composait. On distingue cependant des diamètres globalement inférieurs à 20 µm, ainsi que quelques sections polygonales suggérant des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.) (fig. 174 A et B).

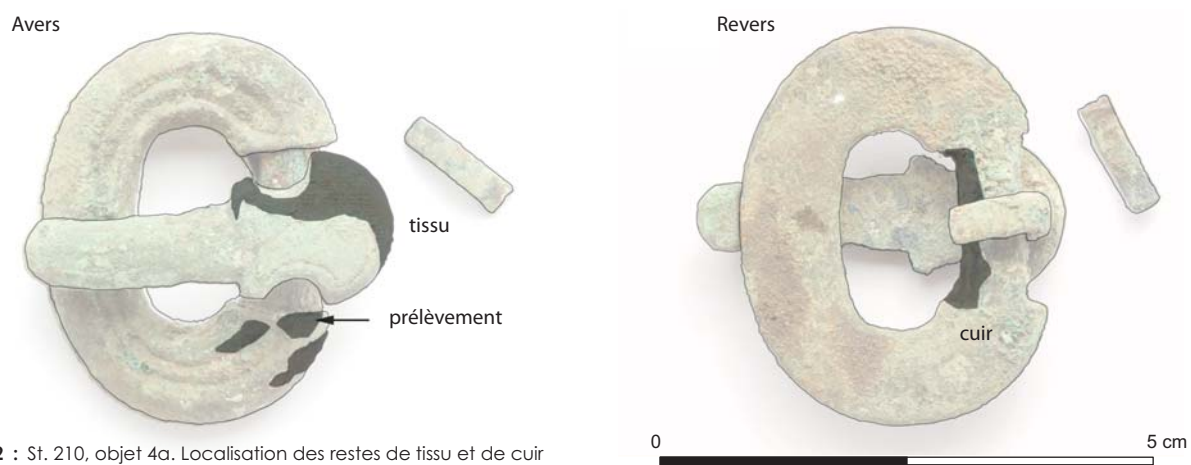


fig. 172 : St. 210, objet 4a. Localisation des restes de tissu et de cuir
© F. Médard, Anatex

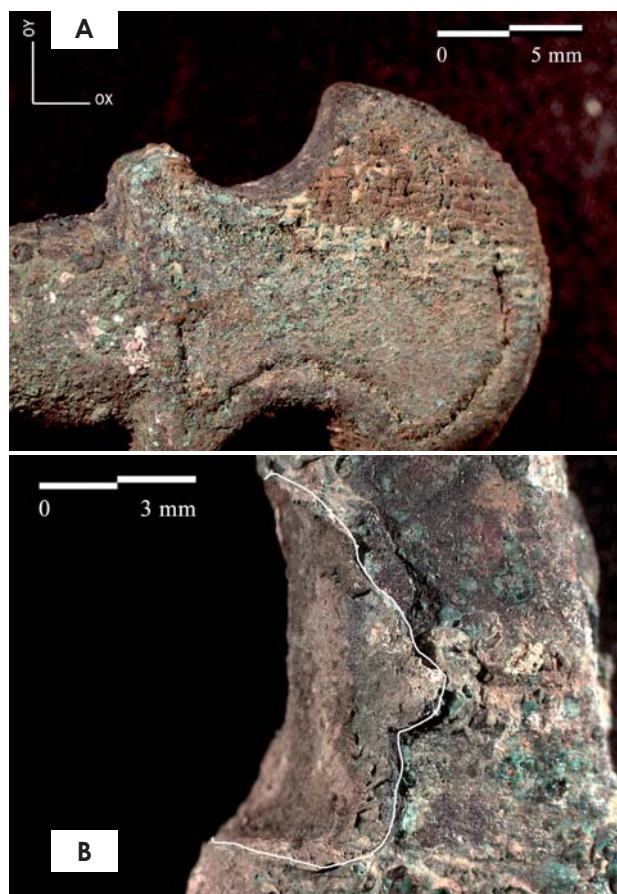


fig. 173 : St. 210, objet 4a. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : Détail du tissu conservé en partie proximale de l'ardillon. B : plaque de cuir au niveau de l'articulation de la boucle. Schéma d'armure de tissage
© F. Médard, Anatex

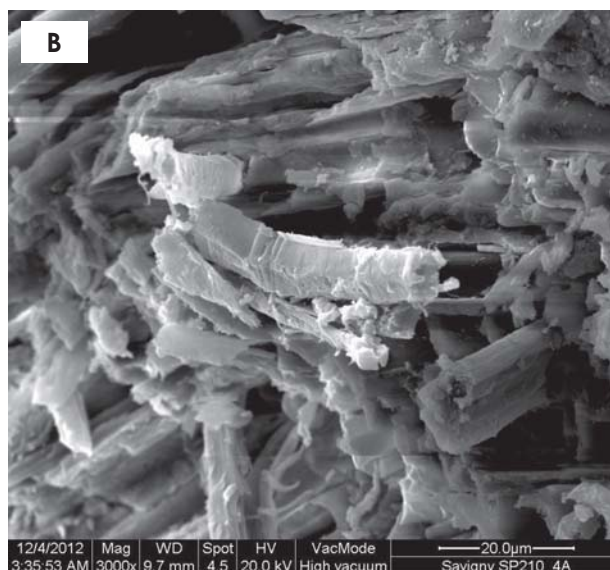
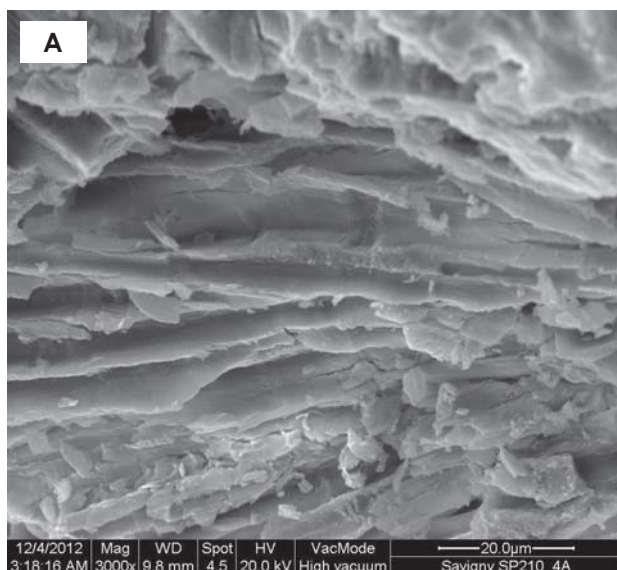


fig. 174 : SP 210, objet 4a. Prélèvement effectué sur l'avvers. A : ensemble de fibres d'origine végétale. B : fibres à section polygonale
© S. Knopf, CNRS/IS2M

• **Objet n° 4d : rivet à tête scutiforme** (fig. 175)

Le rivet 4d appartient à un lot d'objets comprenant une boucle de ceinture (4a), une petite boucle (4b) et un autre rivet à tête scutiforme (4c). Situé dans la région du bassin, l'ensemble n'a pas été retrouvé en place.

Les restes de tissu localisés à l'avvers du rivet (fig. 176) présentent une couleur brunâtre. Conservés sur de faibles surfaces, ils mesurent respectivement 4 x 2 mm ; 2 x 5 mm ; 2 x 2 mm. Leur analyse technique met en évidence une étoffe identique à celle préservée sur la boucle n°4a (fig. 177, page 116). En conséquence, aucun prélèvement supplémentaire de fibres n'est effectué.

○ *Taphonomie des éléments n°4a et n°4d*

Le tissu conservé sur la boucle de ceinture n° 4a et le rivet n° 4d présente de grandes similitudes avec celui préservé sur le rivet n° 1.3 de la sépulture 223 (voir *infra*). Dans les deux cas, il s'agit de tombes à armes masculines, plus ou moins contemporaines. Le tissu en présence pourrait correspondre à un vêtement (manteau ?), à une étoffe (couverture, linceul ?) placée sur le corps habillé ou à une pièce de tissu et cuir ayant servi à envelopper le lot d'objets n° 4, qui, dans ce cas, n'aurait pas été porté mais déposé.



fig. 175 : SP 210, objet 4d. Avers et revers du rivet
© F. Médard, Anatex

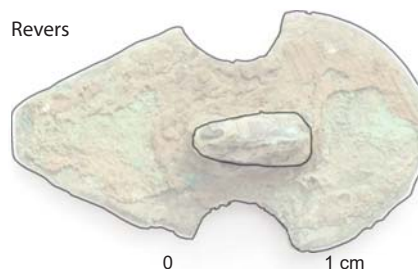


fig. 176 : SP 210, objet 4d. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

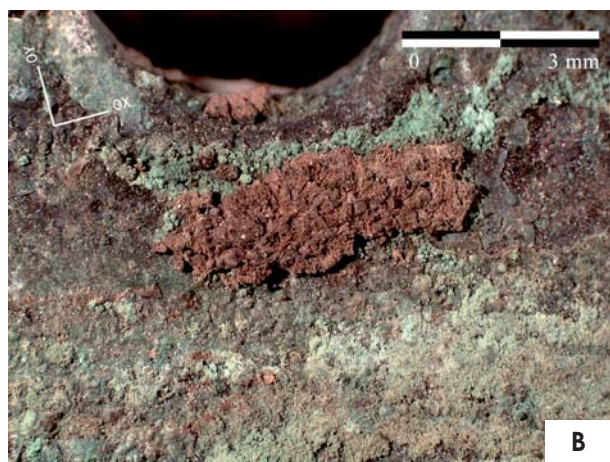


fig. 177 : SP 210, objet 4d. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu conservé à l'avant du rivet.
© F. Médard, Anatex

Sépulture 219

Un contenant très étroit, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe masculin (?) couché sur le dos. La sépulture contient en outre plusieurs éléments en alliage cuivreux, parmi lesquels deux rivets à tête scutiforme n° 1b et n° 1c conservant la trace de restes textiles minéralisés (cf. sép. 219 dans catalogue des sépultures, p.201). Accompagnés d'un troisième rivet n° 1d, ils sont associés à une boucle de ceinture n° 1a. L'ensemble déposé au niveau du bassin est daté de la phase MA2.

Objet n° 1b : rivet à tête scutiforme (fig. 178)

Au revers, des restes de cuir sont préservés à la base du tenon sur la partie plate du rivet ; à l'avant, un reste de tissu minéralisé est conservé sur une surface de 20 x 8 mm (fig. 179).

Le tissu se présente sous la forme d'une légère surépaisseur au relief indéfini. L'armure de tissage est illisible, mais on distingue quelques fils et fibres de couleur claire et en bon état de conservation (fig. 180). Un prélèvement de matière première est effectué au niveau de ces éléments. L'examen en microscopie révèle un matériau fortement encrassé, mais quelques zones dégagées montrent qu'il s'agit de fibres d'origine végétale (fig. 181 A et B).

Avers



Revers



fig. 178 : SP 219, objet 1b. Avers et revers du rivet
© F. Médard, Anatex

0 1 cm

Avers



Revers

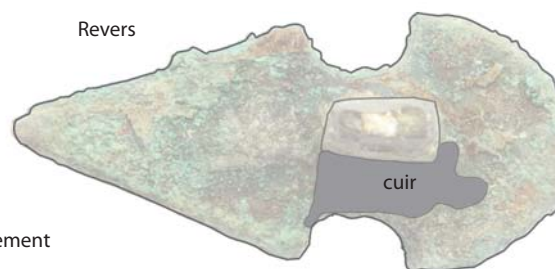


fig. 179 : SP 219, objet 1b. Localisation des restes de tissu et de cuir
© F. Médard, Anatex

0 1 cm

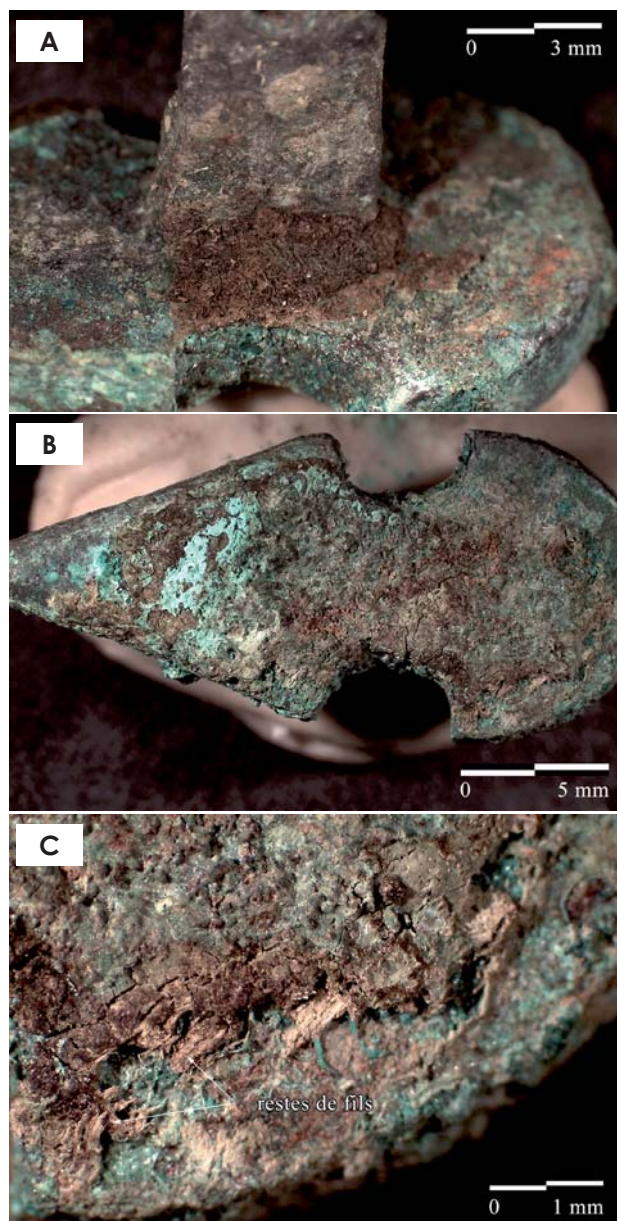


fig. 180 : St. 219, objet 1b. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : détail du cuir au revers. B et C : Détail du fissure sur l'avant
© F. Médard, Anatex

• **Objet n° 1c : rivet à tête scutiforme**
(fig. 182, page 118)

Des restes de cuir sont préservés au revers, sur la tige et sur la quasi totalité de la partie plane du rivet. À l'avant, des restes de tissu minéralisé sont conservés en divers endroits (fig. 183, page 118). Ils affectent tantôt une couleur orangée due à une gangue de corrosion ne permettant pas de lire la structure de tissage, tantôt une couleur verdâtre où les fibres arasées ne laissent percevoir que le rythme caractéristique du tissage (fig. 184, page 118). Un

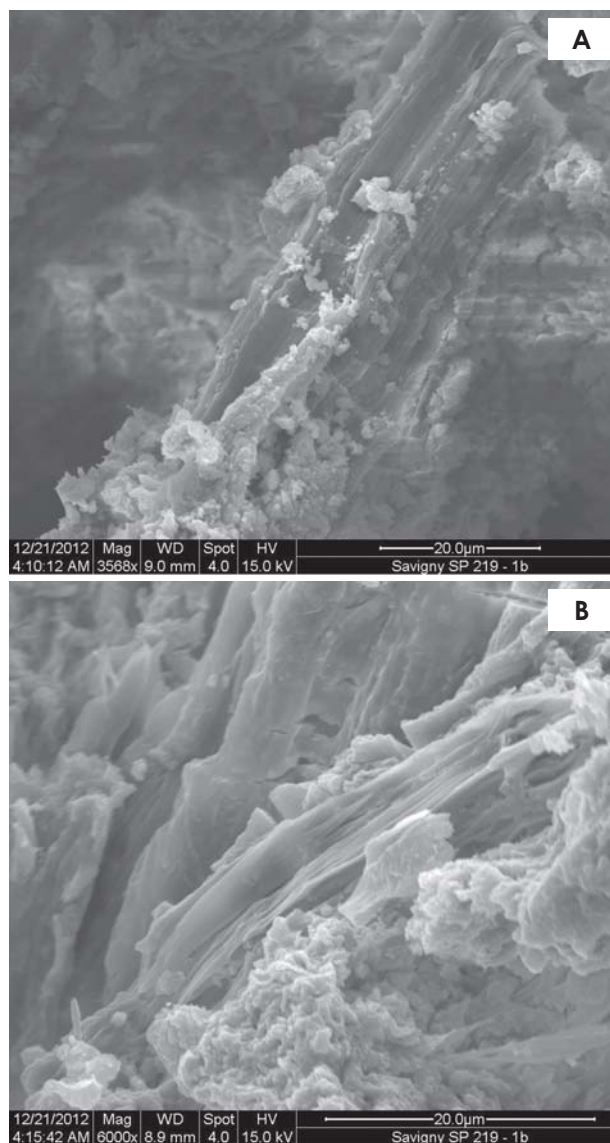


fig. 181 : St. 219, objet 1b. Fibres d'origine végétale marquées de plis de flexion
© S. Knopf, CNRS/IS2M

prélèvement de matière première est effectué. Les fibres sont tantôt conservées en volume, tantôt sous la forme d'empreintes. Dans les deux cas, la nature végétale du matériau ne fait aucun doute (fig. 185, page 119).

○ *Taphonomie des éléments n° 1b et n° 1c*

La position des éléments n° 1a, 1b, 1c et 1d dans la sépulture montre qu'il s'agit d'éléments d'une même ceinture placée au niveau de l'abdomen, vraisemblablement en position originelle, et

potentiellement en position fonctionnelle. Le cuir au revers des rivets renvoie à leurs position et usage sur la lanière de ceinture, le tissu à l'avert peut correspondre à un vêtement (manteau ?), à une étoffe (couverture, linceul ?) placés sur le corps habillé ou à une pièce de

tissu et cuir ayant servi à envelopper le lot d'objets n°1 qui, dans ce cas, n'aurait pas été porté mais déposé sur l'abdomen du défunt, comme cela semble avoir été le cas pour la boucle St. 221 n° 4 (voir ci-dessous).

Avers



Revers



fig. 182 : St. 219, objet 1c. Avers et revers du rivet
© F. Médard, Anatex

0 1 cm

Avers



Revers

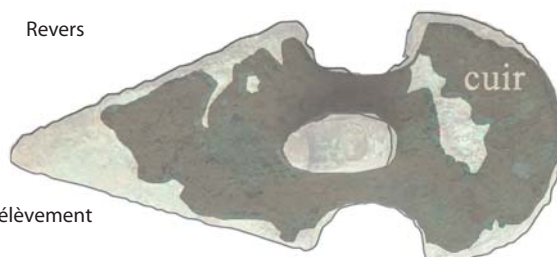


fig. 183 : St. 219, objet 1c. Localisation des restes de tissu et de cuir
© F. Médard, Anatex

0 1 cm

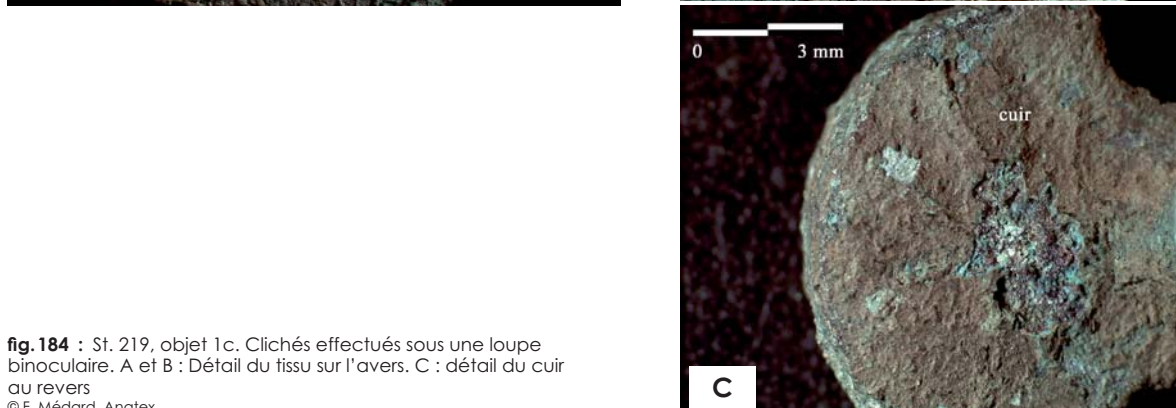
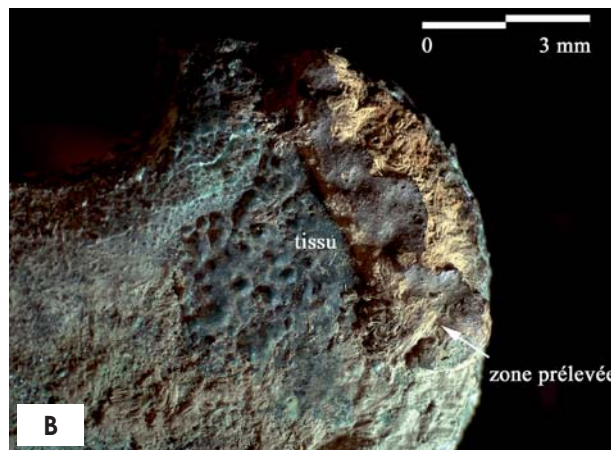


fig. 184 : St. 219, objet 1c. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A et B : Détail du tissu sur l'avert. C : détail du cuir au revers
© F. Médard, Anatex

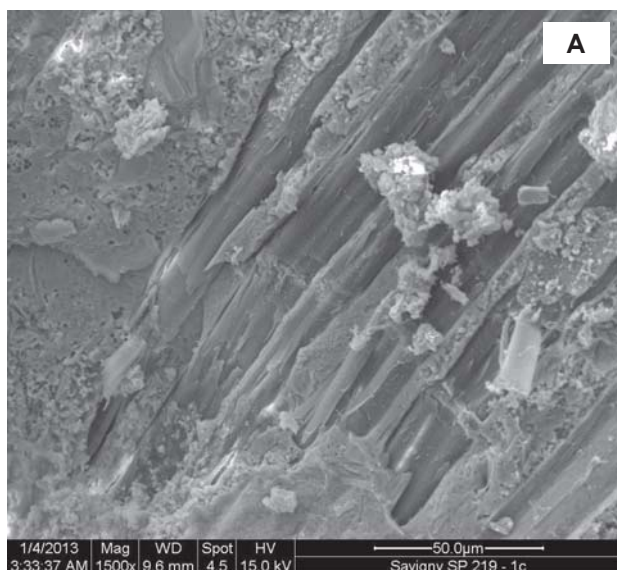


fig. 185 : St. 219, objet 1c. A : ensemble de fibres d'origine végétale conservées en volume. B : fibre d'origine végétale bien préservée
© S. Knopf, CNRS/IS2M

Sépulture 221

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe masculin couché sur le dos. La sépulture contient un abondant mobilier parmi lequel une plaque boucle en alliage cuivreux n° 4 placée sur la gauche du bassin. Il s'agit d'une des sépultures les plus anciennes du site, datée de la phase PM-MA1 (cf. sép. 221 dans catalogue des sépultures, p.203).

• **Objet n° 4 : boucle de ceinture** (d'après Moulhérat 2010, inédit)(fig. 186)

Des restes de cuir et de tissu sont préservés sur de larges surfaces à l'avant et au revers de la plaque-boucle. Le cuir notamment occupe une zone remarquable : il recouvre entièrement l'avant de la plaque. L'orientation du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. La qualité des fils et la réduction du tissage sont plus ou moins équivalents dans les deux directions : il s'agit de fils simples de torsion z au diamètre d'environ 0,2-0,3 mm en OY et 0,4 mm en OX. La réduction de 23 fils et 22 coups par cm caractérise l'étoffe tissée en armure toile équilibrée.

Un prélèvement de matière textile est effectué au niveau de la boucle. Il révèle des fibres d'origine végétale dont la morphologie invite à diagnostiquer des fibres de lin (*Linum usitatissimum* L.).

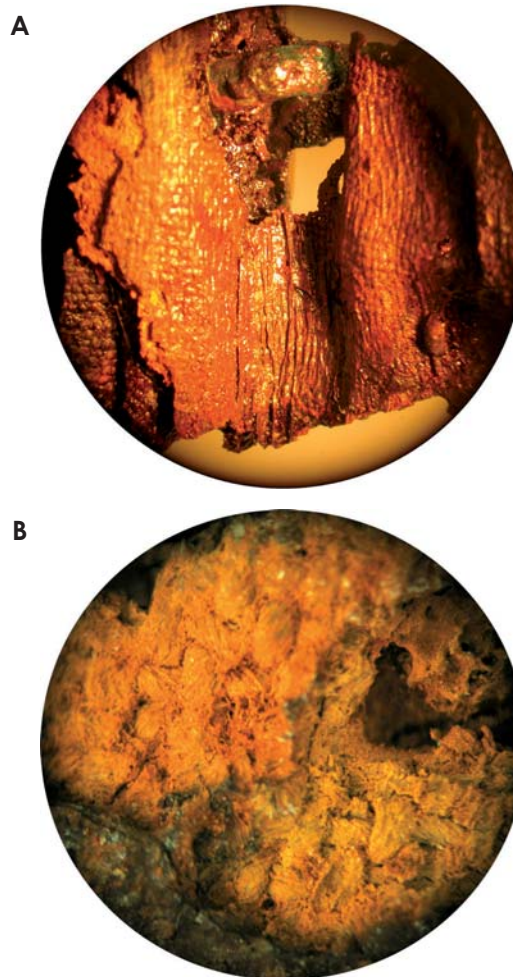


fig. 186 : St. 221 objet 4 : détail des textiles de la boucle ; A : détail du cuir ; B : détail de l'étoffe tissée
© S. Culot, Inrap

○ *Taphonomie*

Compte tenu de sa fonction et de sa position dans la sépulture, la boucle de ceinture pourrait être en situation fonctionnelle. Toutefois les vestiges en matière organique tendent à infirmer cette hypothèse. Les restes textiles présents sur l'avers et le revers, mais surtout d'abondants restes de cuir sur l'avers de la plaque suggèrent que la plaque-boucle était enroulée dans la lanière de la ceinture. L'hypothèse est celle d'une ceinture enroulée sur elle-même et déposée sur le corps de défunt.

Le tissu largement présent sur la boucle pourrait correspondre au vêtement du défunt ou à une enveloppe textile en admettant que la ceinture enroulée ait été glissée dans une toile avant d'être placée sur l'abdomen de l'individu.

Sépulture 223

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe masculin couché sur le dos. La sépulture contient plusieurs éléments en alliage cuivreux, parmi lesquels deux rivets à tête scutiforme n° 1.3 et n° 1.4 et deux rivets à tête circulaire n° 1.5 et 1.6 conservant la trace de restes textiles minéralisés (cf. sép. 223 dans catalogue des sépultures, page 209). Accompagnés d'un troisième rivet à tête scutiforme n° 1.2, ils sont associés à une boucle de ceinture n° 1.1. L'ensemble de ce lot déposé au niveau du sacrum est daté de la phase MA1-MA2.

• **Objet n° 1.3 : rivet à tête scutiforme (fig.187)**

À l'avers, un reste de tissu minéralisé est conservé sur une surface de 12,9 x 11,8 mm. Au revers, des restes



fig. 187 : St. 223, objet 1.3. Avers et revers du rivet
© F. Médard, Anatex

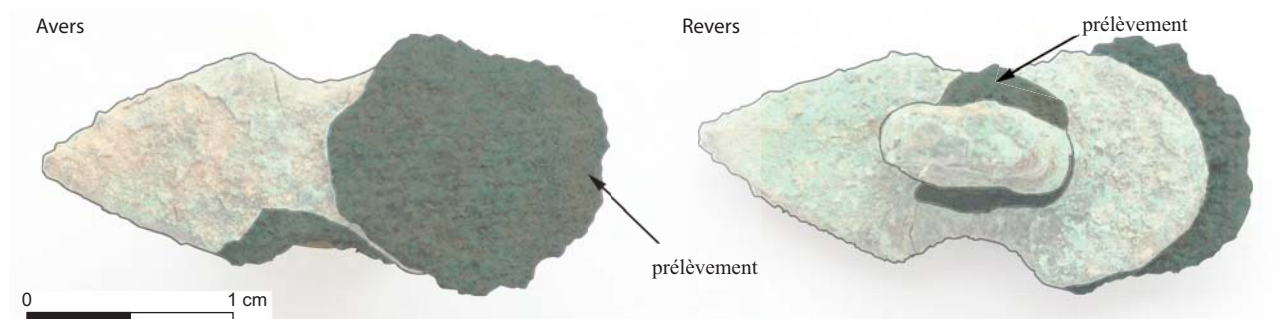


fig. 188 : St. 223, objet 1.3. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

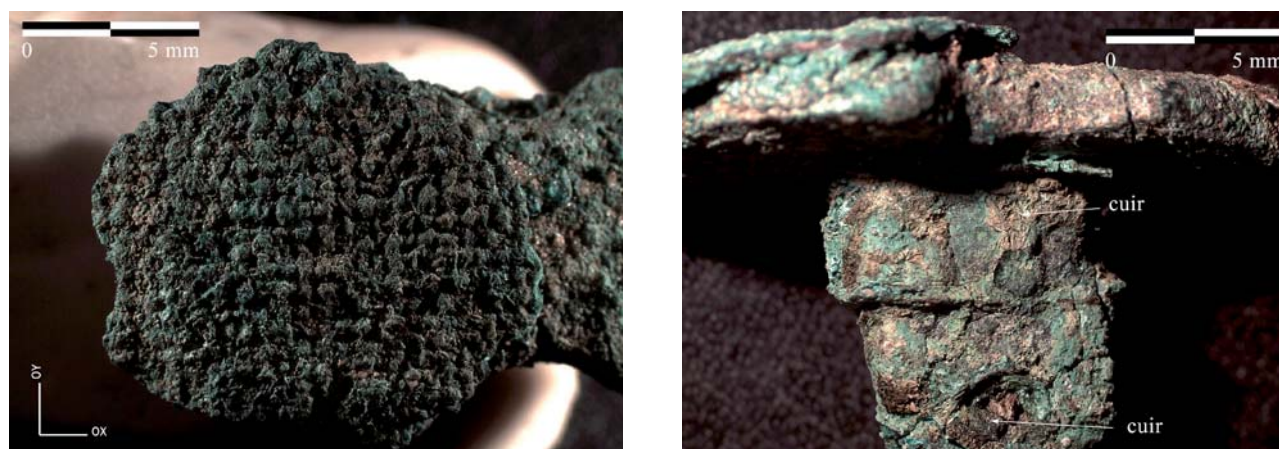


fig. 189 : St. 223, objet 1.3. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu et des fibres
© F. Médard, Anatex

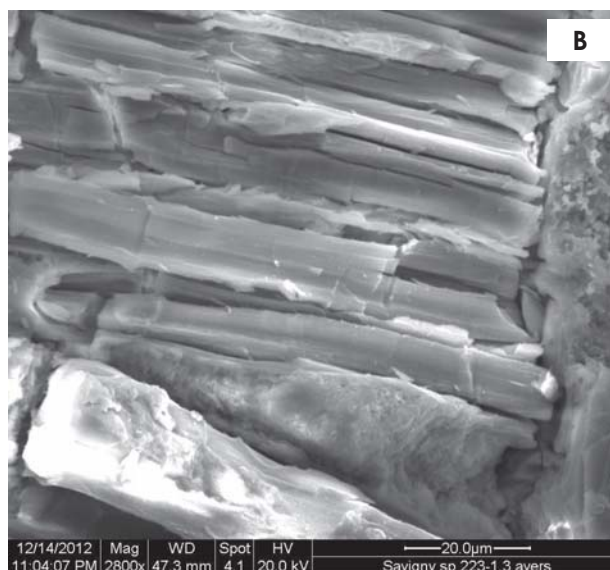
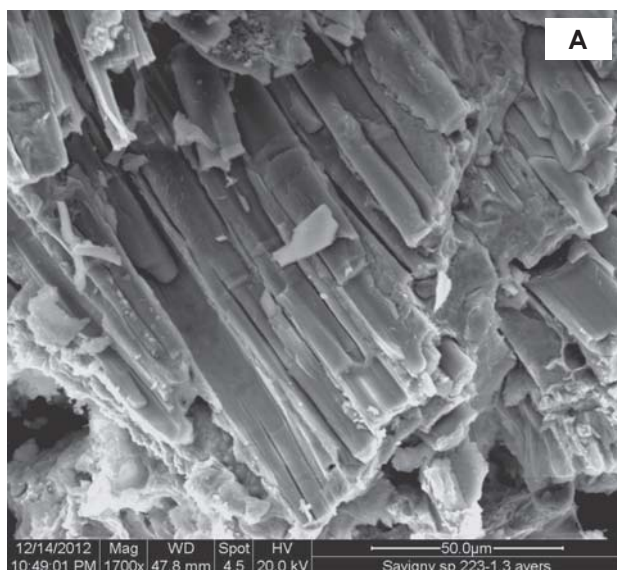


fig. 190 : St. 223, objet 1.3. A : ensemble de fibres d'origine végétale. B : détail de quelques fibres, probablement de lin
© S. Knopf, CNRS/IS2M

de cuir sont présents dans la perforation du tenon tandis que d'autres vestiges en matière organique indéterminée (cuir probable) sont diversement répartis autour de ce même tenon (fig. 188).

La minéralisation qui a transformé le tissu en une surface dure et cassante de couleur verdâtre à l'avert du rivet, occulte en partie la qualité de la réalisation dont les fils comme la réduction semblent équivalents dans les deux sens de tissage. Il s'agirait de fils simples de torsion z au diamètre d'environ 0,2-0,3 mm. La réduction de 18-20 fils et 18-20 coups par cm caractérise une étoffe tissée en armure toile équilibrée (fig. 189) (cf. schéma d'armure de tissage, fig. 173, page 114).

Le prélèvement de matière première effectué sur l'avert révèle des fibres d'origine végétale. Les diamètres inférieurs à 20 µm et les sections facettées rendent l'hypothèse du lin est vraisemblable (*Linum usitatissimum* L.) (fig. 190).

• Objet n° 1.4 : rivet à tête scutiforme (fig. 191)

À l'avert, un reste de tissu minéralisé est conservé sur une surface de 13,8 x 12 mm ; il forme un pli et couvre en partie la section du rivet. Au revers, des restes de cuir sont présents dans la perforation et sur le tenon lui-même (fig. 192, page 122). Comme sur le rivet n° 1.3, la minéralisation a transformé le tissu en une surface dure et cassante de couleur verdâtre. Elle semble néanmoins constituée des mêmes fils, des mêmes réductions et de la même armure que précédemment observé sur le rivet n° 1.3 (fig. 193, page 122) (cf. fig. 188).

Un prélèvement de matière première est effectué sur un fragment de tissu détaché du support. Les vues transversales mettent en évidence une couche de corrosion plus ou moins épaisse à la surface du tissu (fig. 194, page 122, A). La matière textile s'avère être bien conservée. Les fibres d'origine végétale présentent des caractéristiques qui rendent vraisemblable l'hypothèse de l'utilisation du lin (*Linum usitatissimum* L.) (fig. 194, page 122, B).

Avers



Revers



fig. 191 : St. 223, objet 1.4. Avers et revers du rivet
© F. Médard, Anatex

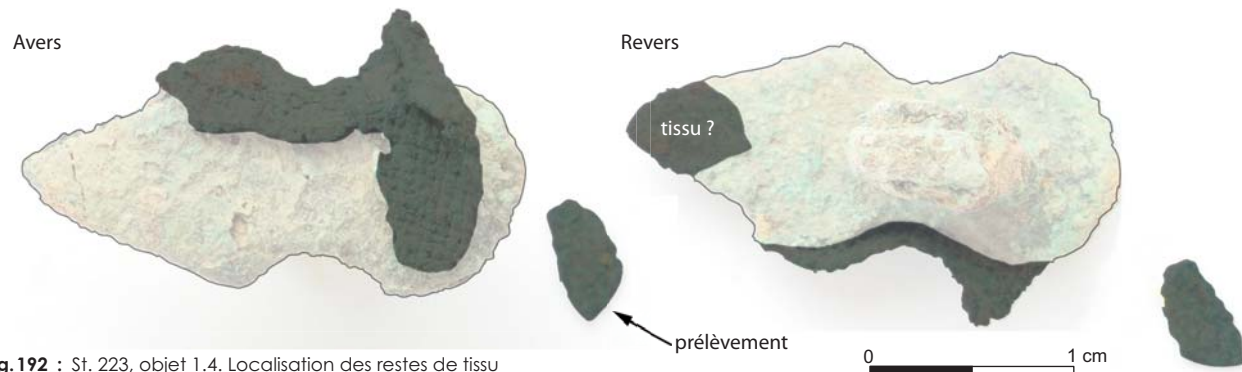


fig. 192 : St. 223, objet 1.4. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

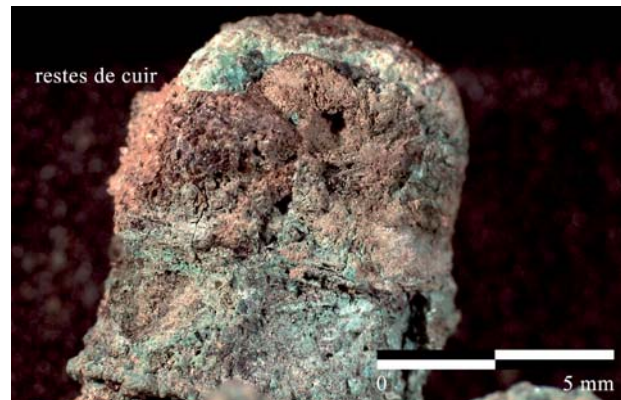
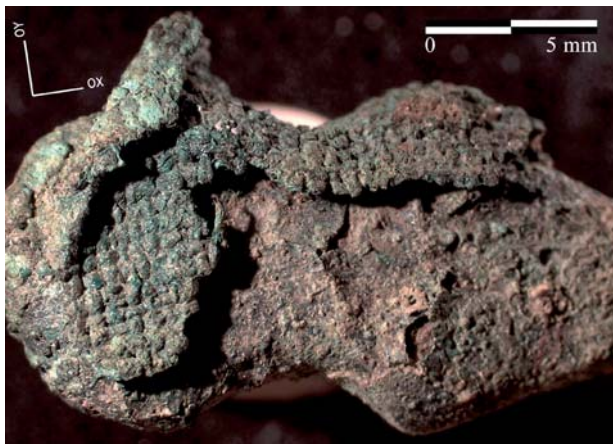


fig. 193 : St. 223, objet 1.4. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu et du tenon comportant des traces de cuir
© F. Médard, Anatex

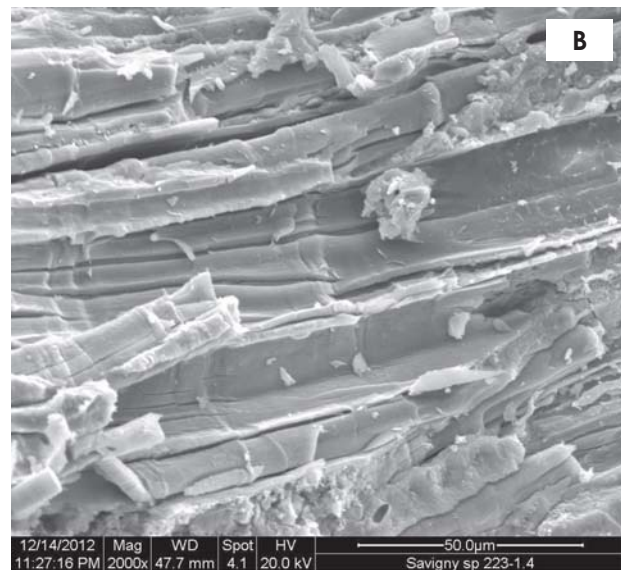
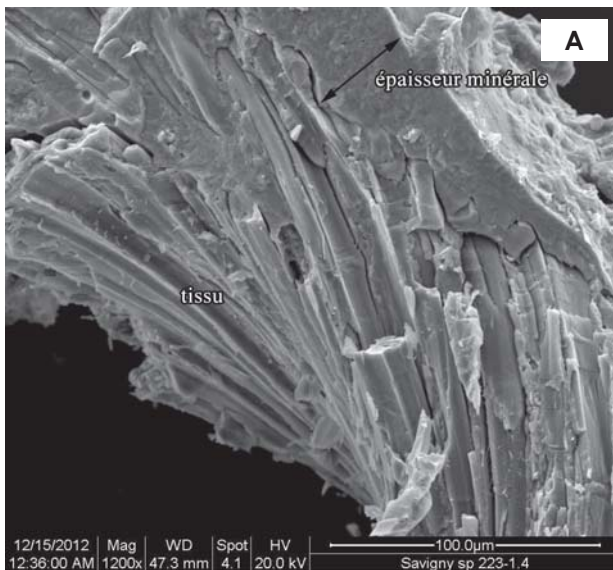


fig. 194 : St. 223, objet 1.4. A : vue en section de la gangue minérale recouvrant le tissu. B : fibres de lin
© S. Knopf, CNRS/IS2M



• **Objets n° 1.5 et 1.6 : rivets à tête plate circulaire**
(fig. 195)

Bien qu'inclus au lot d'objets n° 1 de la sépulture, ces deux éléments sont vraisemblablement à associer au lot d'objets n° 4, constitué d'une petite boucle en bronze n° 4 et de deux clous n° 4a et 4b, ainsi que d'un couteau n° 3.

Du point de vue des matières organiques, une observation détaillée montre qu'aucun reste n'est visible sur l'avers des rivets, à l'inverse des revers qui présentent plusieurs types de matériaux identifiables en macroscopie : le bois et le cuir (fig. 196).

La lisibilité des vestiges reste cependant médiocre : dans les deux cas, on distingue un amalgame de couleur brun clair situé sur la partie plate au revers des têtes de rivet et remontant sur les pointes. Dans le

cas du rivet n° 1.6, la présence de bois est manifeste (fig. 197, page 124).

Deux prélèvements sont effectués, un sur chaque rivet. Ils ne révèlent la présence d'aucune fibre textile. Dans les deux cas, le diagnostic macroscopique est confirmé : il s'agit de bois et de cuir.

○ *Taphonomie des éléments 1.3, 1.4, 1.5, 1.6*

Les éléments auxquels sont associés les deux rivets (couteau n° 3 et lot n° 4) n'ont pas été découverts en place. Ils pourraient appartenir à un fourreau en cuir et bois dans lequel était glissé le couteau n° 3 peut-être attaché à la ceinture et porté à l'avant de l'abdomen. Il n'est pas impossible que la petite boucle n° 4 et les rivets associés n° 4a et 4b, non localisés sur la fouille, puissent appartenir à cet ensemble.

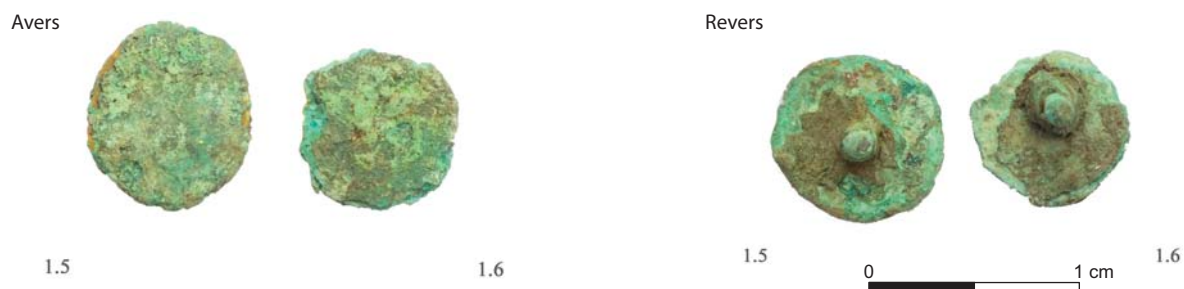


fig. 195 : St. 223, objets 1.5 et 1.6. Avers et revers des rivets
© F. Médard, Anatex

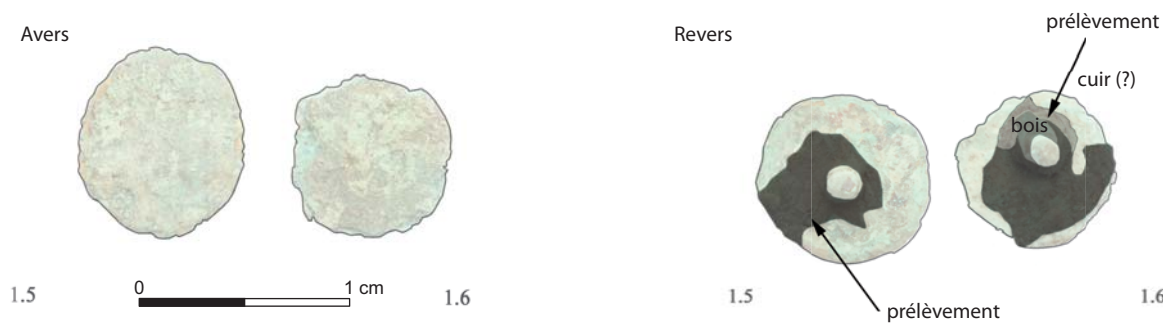


fig. 196 : St. 223, objet 1.5 et 1.6. Localisation des restes organiques
© F. Médard, Anatex

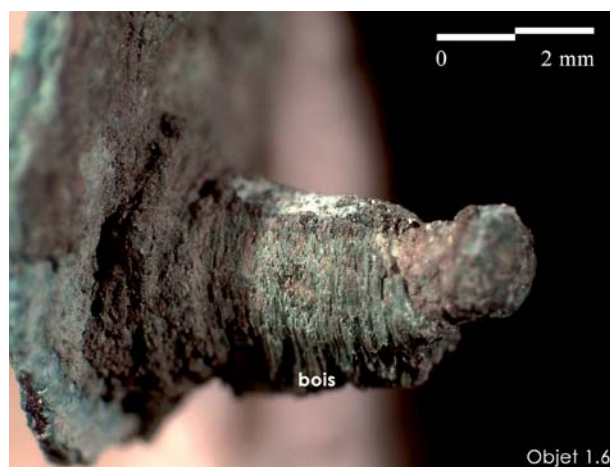
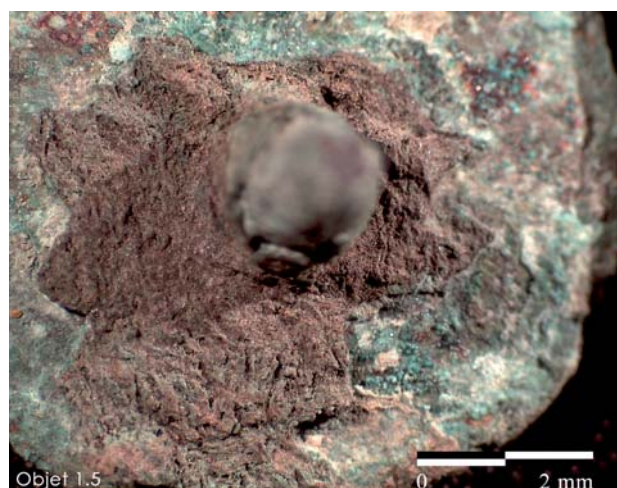


fig. 197 : St. 223, objet 1.5 et 1.6. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail des matériaux organiques
© F. Médard, Anatex

Sépulture 235

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe masculin couché sur le dos. La sépulture, creusée environ 1 m plus profond que les autres, renferme un abondant mobilier métallique parmi lequel une boucle de ceinture en alliage cuivreux n° 4, déposée à la droite du crâne avers contre terre, un couteau n° 9 déposé dans le même secteur, et un petit fermoir d'aumônière n° 7 en position secondaire à proximité du tibia gauche. Datés du MA2, tous trois ont livré des restes textiles minéralisés (cf. sép. 235 dans catalogue des sépultures, p. 218).

• **Objet n° 4 : boucle de ceinture** (fig. 198)

À l'avant, des restes de tissu sont présents sur l'ardillon, à la base et sur la tige, ainsi que sur le côté de la boucle. Le revers en est exempt, mais il conserve des restes de cuir de couleur brun sombre et de texture cassante (fig. 199). Les restes textiles présentent quant à eux des états de conservation différents selon

l'emplacement qu'ils occupent. Sur le côté de la boucle, ils ont la couleur et la texture du sédiment et n'apparaissent qu'en lumière rasante grâce à un léger relief orthoforme caractéristique des tissus (tissu 1). Sur la tige de l'ardillon, le vestige est en excellent état, sans doute est-il le mieux préservé de la collection (tissu 2). Deux tissus différents sont identifiés sur cet objet.

○ *Tissu 1*

Conservé sur une faible surface mesurant 4 x 4 mm environ, ce textile n'autorise pas une lecture technique précise. Les données doivent donc être considérées avec prudence. L'orientation du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. Il s'agirait de fils simples de torsion s au diamètre proche de 0,3 mm en OY ; ils ne sont pas identifiables en OX. La réduction de 25 fils par cm en OY et de 10 coups en OX pourrait caractériser une étoffe tissée en armure toile à dominante chaîne ou trame (fig. 200).



Avers



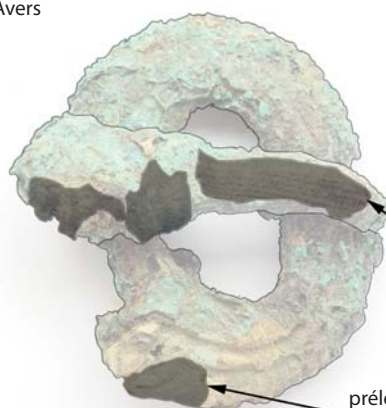
Revers



fig. 198 : St. 235, objet 4. Avers et revers de la boucle de ceinture
© F. Médard, Anatex

0 5 cm

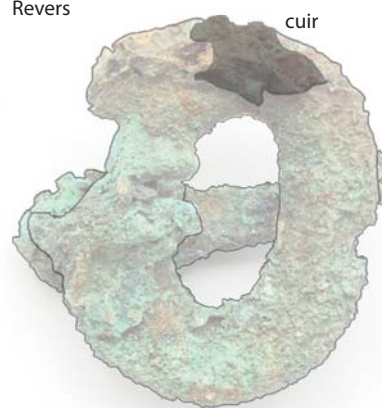
Avers



prélèvement
tissu 2

prélèvement
tissu 1

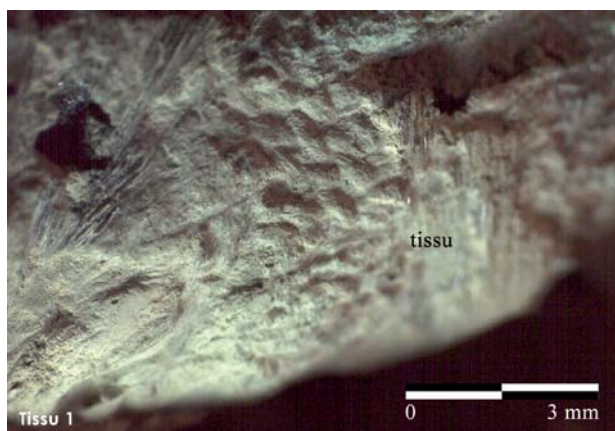
Revers



cuir

fig. 199 : St. 235, objet 4. Localisation des restes de tissu et de cuir
© F. Médard, Anatex

0 5 cm



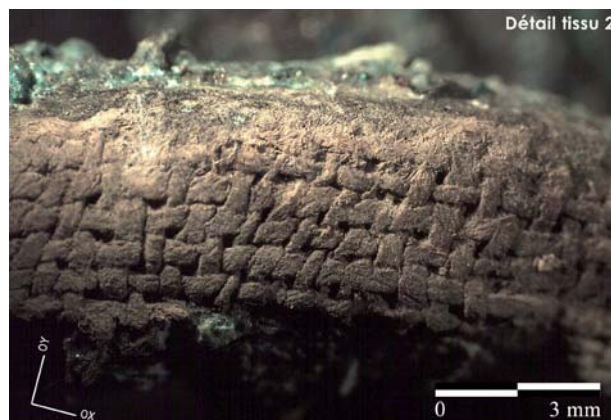
Tissu 1

0 3 mm



Tissu 2

0 5 mm



Détail tissu 2

0 3 mm

fig. 200 : St. 235, objet 4. Clichés effectués sous une loupe
binoculaire. Détail des deux tissus identifiés
© F. Médard, Anatex



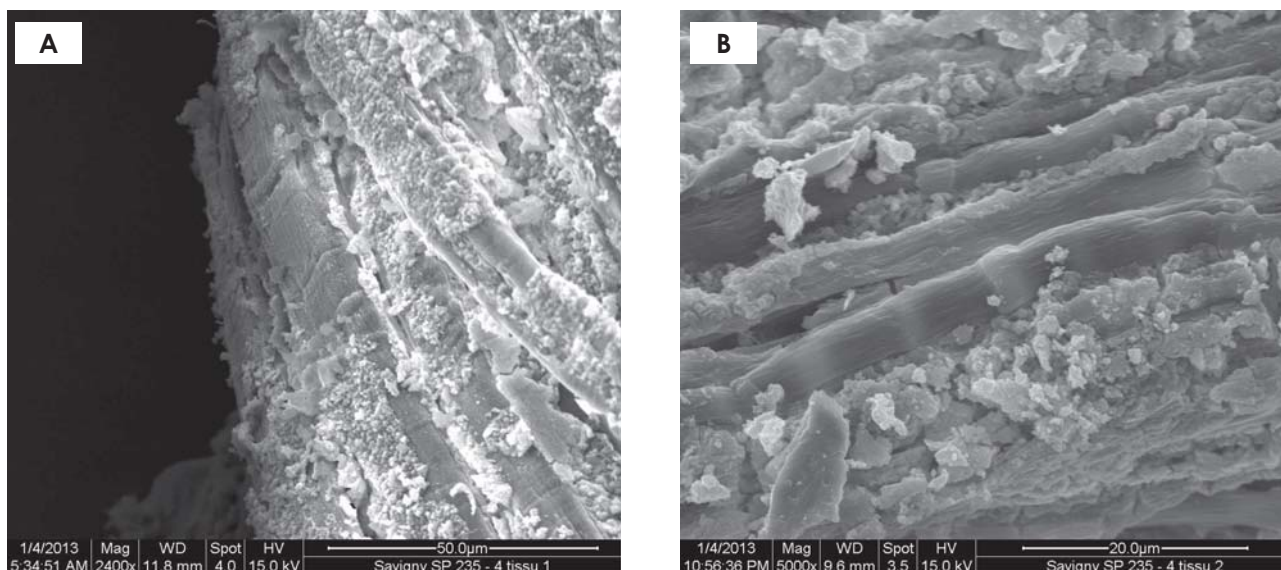


fig. 201 : St. 235, objet 4 ; A : tissu 1. Détail de quelques fibres d'origine végétale ; B : tissu 2. Fibres d'origine végétale
© S. Knopf, CNRS/IS2M

○ *Tissu 2*

Les dimensions du vestige atteignent 20 x 5 mm ; le sens de fabrication du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. Une alternance de fils tordus en s et en z caractérise la direction OY, générant un décor reposant sur une accroche de la lumière différente selon le sens des torsions. Ce principe peut également servir à renforcer l'équilibre du tissu en évitant les distorsions potentielles générées par l'utilisation de fils tordus exclusivement dans le même sens.

Il est difficile de définir avec précision le rythme de l'alternance ; il semble que 3 ou 4 fils en s succèdent à 3 ou 4 fils en z et ainsi de suite. En OX, on ne distingue que des fils tordus en s mais la faible largeur du tissu préservé invite à la prudence. Dans les deux directions de tissage et quelle que soit leur sens de

torsion, les fils présentent un diamètre de 0,4 mm. La réduction d'environ 22 fils et 18 coups par cm caractérise une étoffe tissée en armure toile équilibrée (fig. 200, page 125).

Deux prélèvements de matière première sont effectués, un pour chaque tissu. Le prélèvement effectué sur le tissu 1 est quasiment illisible, à l'instar du tissu lui-même. On distingue cependant quelques caractéristiques des fibres d'origine végétale (fig. 201 A). Le prélèvement effectué sur le tissu 2 révèle assurément une matière d'origine végétale (fig. 201 B).

• **Objet n° 7 : fermoir d'aumônière** (fig. 202)

Des restes de fils superposés, plus ou moins orientés dans la même direction sont localisés sur l'avvers du



fig. 202 : St. 235, objet 7. Avers et revers du fermoir
© F. Médard, Anatex

fermoir, aux deux extrémités (fig.203). Il s'agit de fils simples de torsion z, mesurant 0,5 mm de diamètre. Fortement minéralisés, ils affectent une couleur rouille sombre et une texture cassante (fig.204). Un prélèvement de matière première est effectué qui met en évidence une abondante matière minérale au sein de laquelle quelques fibres sont discernables.

Leur origine végétale ne fait aucun doute (fig.205, page 128, A). L'échantillon examiné révèle également la présence de matière ligneuse (fig.205, page 128, B).



fig.203 : St. 235, objet 7. Localisation des restes de fils
© F. Médard, Anatex

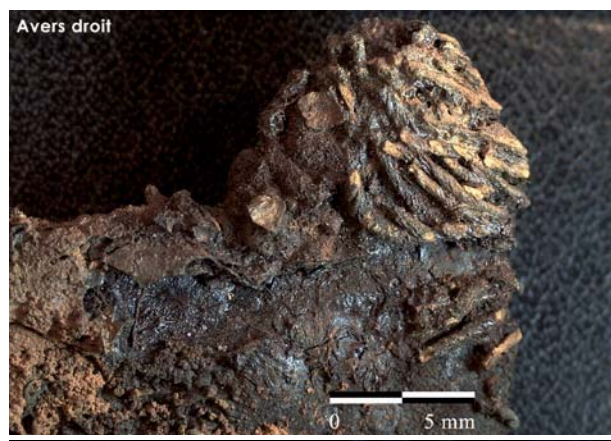


fig.204 : St. 235, objet 7. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail des fils de part et d'autre sur l'avvers du fermoir
© F. Médard, Anatex

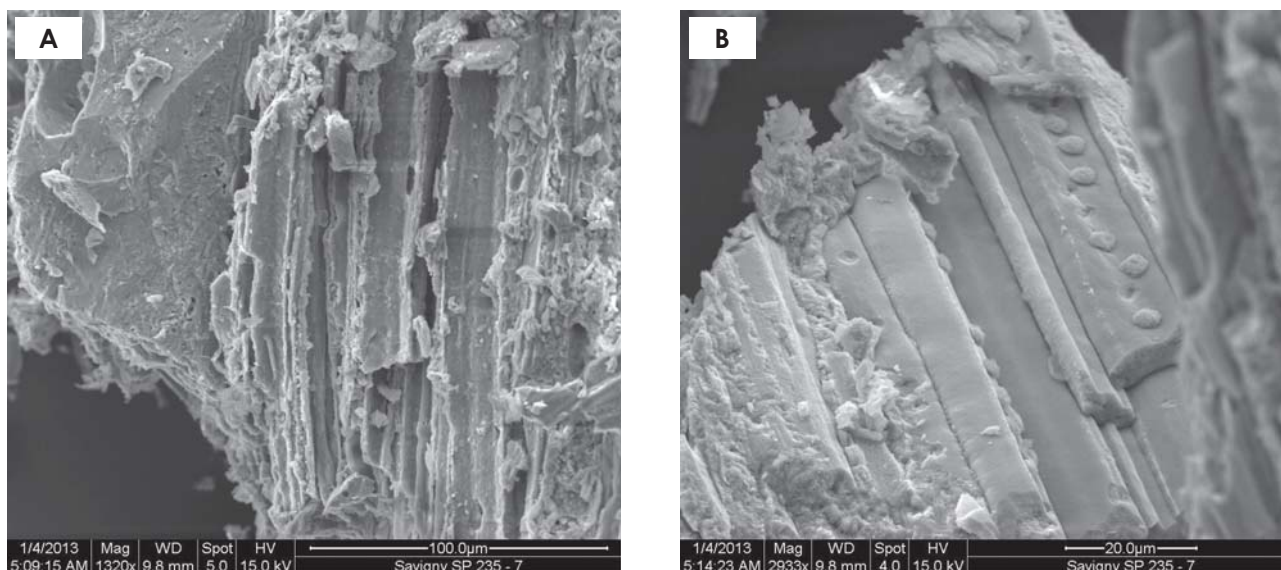


fig. 205 : St. 235, objet 7. A : empreinte de fibres d'origine végétale ; B : matière ligneuse
© S. Knopf, CNRS/IS2M

• **Objets n° 5 et 9 : couteau** (d'après Moulhérat 2010, inédit) (fig. 206 A, B et C)

La lame de couteau est emballée par une fine toile de lin confectionnée à partir de fils de torsion z dans les deux directions de tissage. Le sens de fabrication du tissu n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX ; le diamètre des fils atteint environ 0,2-0,3 mm en OY et 0,5 mm en OX. La réduction est de 22 fils et 22 coups. La disposition du tissu permet de comprendre la façon dont l'emballage a été mis en place : une toile de trois centimètres de large a été pliée en deux et disposée en biais autour de la lame. L'empreinte d'une pièce de cuir et les restes d'une couture sont repérables au-dessus de l'assemblage. À proximité de la garde du couteau un nœud en partie préservé devait servir à fixer le couteau à la ceinture.

○ *Taphonomie*

Éléments n° 4, n° 5 et 9

La boucle de ceinture déposée près du crâne n'est pas en position fonctionnelle. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées : l'objet est en position secondaire mais la minéralisation a eu lieu en position primaire. Les tissus peuvent dans ce cas correspondre à des vêtements, un linceul... L'objet est en position secondaire et la minéralisation a eu lieu en position secondaire. Les tissus peuvent dans ce cas correspondre à ceux qui étaient présents dans cette partie de la sépulture : coussin, bonnet,... L'objet est en position primaire (dépôt) et la minéralisation a eu lieu sur place. Les étoffes peuvent correspondre à des coussins, bonnet, ou encore à un emballage de la boucle, voire de la ceinture complète (Paresys 2010,



fig. 206 : St. 235, objet 5 et 9. A : détail des différentes épaisseurs de tissus ; B : détail de l'attache ; C : superposition de la toile et du cuir, détail de la couture
© S. Culot, Inrap

inédit, p. 124). Dans la mesure où la boucle était placée contre le couteau n° 9 que l'on sait enveloppé de plusieurs couches de tissu, le textile préservé sur la boucle peut aussi correspondre à l'emballage du couteau. On soulignera en outre que le tissu présent sur le couteau correspond à celui conservé sur l'ardillon de la boucle (tissu 2). Les données de terrain attestant un mobilier en place, cette dernière hypothèse semble la plus plausible.

Élément n° 7

Bien que cette observation n'explique pas la présence de fils sur le fermoir, l'analyse taphonomique permet d'associer la boucle de ceinture n° 3 au fermoir d'aumônière n° 7, manifestement déplacé. Comme le fermoir n° 7, le couteau n° 9 présentait un amalgame de fils minéralisés ; l'ensemble, mieux conservé, avait permis d'avancer l'hypothèse d'un nœud servant à le fixer à la ceinture (voir *supra*). Une interprétation de cet ordre est ici de nouveau plausible : le faisceau de fils pourrait témoigner d'un lien, d'une ligature ou d'un système d'attache du fermoir « cousu » sur l'aumônière.

Quant à la proximité du bois et de la matière textile révélée en microscopie, elle ne permet pas de déduire une cohabitation des matériaux liée à l'usage du fermoir ou à la confection de l'aumônière ; le bois peut provenir d'éléments environnementaux (cercueil, coffre, etc.).

Sépulture 237

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe indéterminé couché sur le dos. La sépulture contient des pierres de calage en place au niveau des pieds. Elle renferme du mobilier métallique parmi lequel une boucle de ceinture en fer (n° 2) fortement corrodée. Dégradé, l'anneau ovale qui la constitue est brisé en trois fragments ; l'ardillon et une partie de la zone d'articulation ont disparu. Localisée entre les têtes fémorales, l'objet daté du MA2, a livré des restes de textile minéralisé (cf. sép. 237 dans catalogue des sépultures, p. 221).

• Objet n° 2 : boucle de ceinture (fig. 207 et fig. 208)

Des restes de tissu sont localisés au revers de la boucle. Leurs disposition et état de conservation

fig. 207 : St. 237, objet 2.
Fragments remontés
© S. Culot, Inrap



Avers

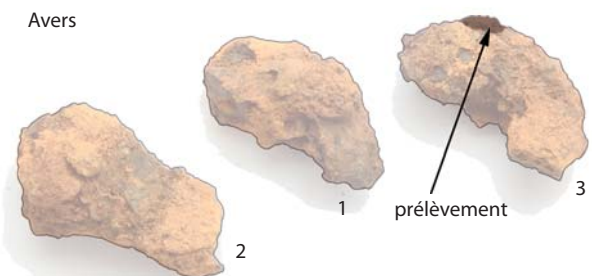


Revers



fig. 208 : St. 237, objet 2. Avers et revers des fragments de la boucle
© F. Médard, Anatex

Avers



Revers

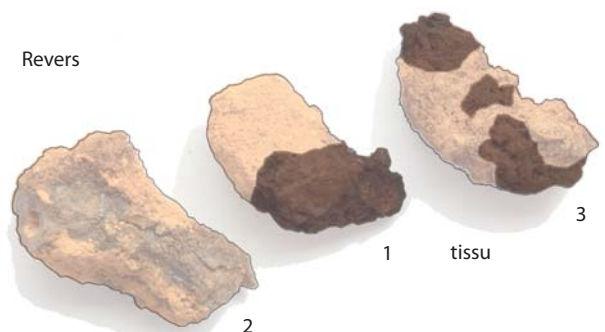


fig. 209 : St. 237, objet 2. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

montrent qu'ils existaient aussi sur l'avvers, mais il n'en reste sur cette face plus de trace suffisamment éloquente pour les étudier (fig. 209, page 129). La matière textile présente au revers est fortement minéralisée et très altérée. On discerne des fils simples au diamètre d'environ 0,5 mm, mais le sens de torsion, la réduction et l'armure de tissage sont indéfinissables (fig. 210).

Un prélèvement est effectué ; il révèle une matière fortement dégradée. Il ne reste des fibres qu'une empreinte peu lisible au creux de loges vides. Les surfaces extérieures ne laissent pas davantage

apercevoir de caractéristiques morphologiques. S'il fallait poser un diagnostic, celui des fibres de laine serait proposé au vu d'éléments très ténus (fig. 211 A et B).

○ *Taphonomie*

Compte tenu de sa fonction et de sa position dans la sépulture, la boucle de ceinture peut être supposée en situation fonctionnelle. Le tissu repéré pourrait correspondre à un vêtement (?).

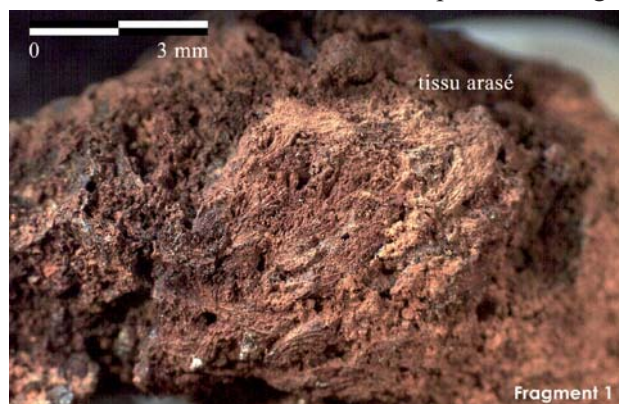


fig. 210 : St. 237, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu
© F. Médard, Anatex

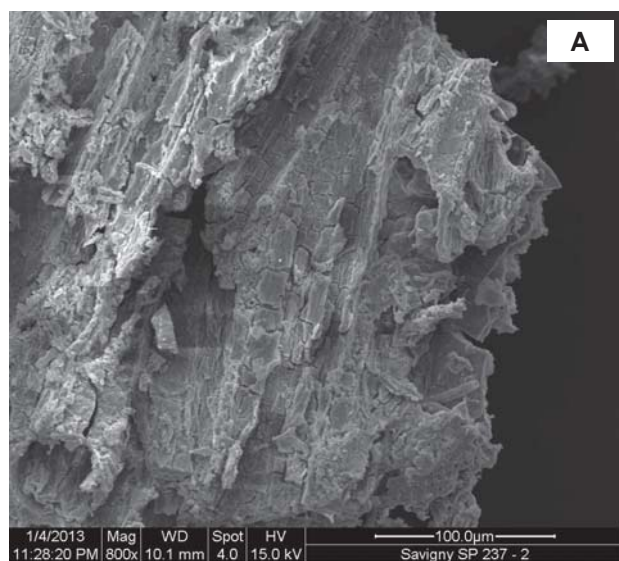


fig. 211 : St. 237, objet 2. A : empreinte de fibres. B : empreinte d'une fibre de laine
© S. Knopf, CNRS/IS2M

Sépulture 247

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte de sexe féminin. La sépulture renferme du mobilier métallique parmi lequel un lot d'objet n° 1, constitué d'une petite boucle n° 1a et d'une fibule aviforme n° 1b, en alliage cuivreux. Localisés au niveau du fémur droit, ces deux objets sont datés du MA1-MA2 (cf. sép. 247 dans catalogue des sépultures, p.233).

• Objet n° 1a : petite boucle (fig.212)

Des restes de matière organique fortement érodés sont localisés au niveau de l'ardillon, sur l'avvers et au revers de la boucle (fig.213). Leur état de conservation ne permet pas d'en effectuer la lecture technique. Le prélèvement effectué révèle des restes de cuir et lève ainsi le doute sur le matériau qui, en vue macroscopique évoquait davantage des restes textiles altérés (fig.214 A et B).

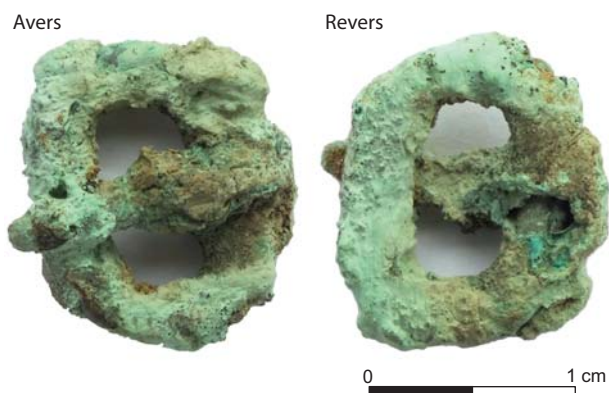


fig.212 : St. 247, objet 1a. Avers et revers de la boucle de ceinture
© F. Médard, Anatex

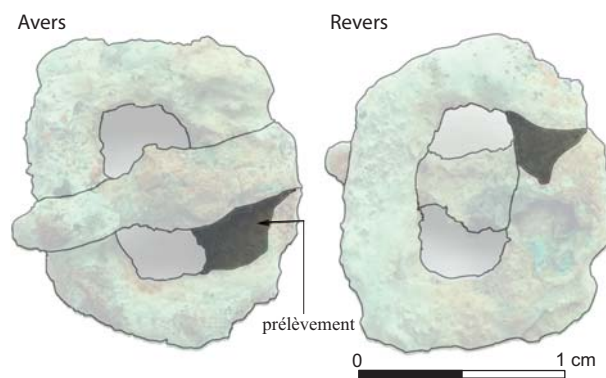


fig.213 : St. 247, objet 1a. Localisation des restes organiques
© F. Médard, Anatex

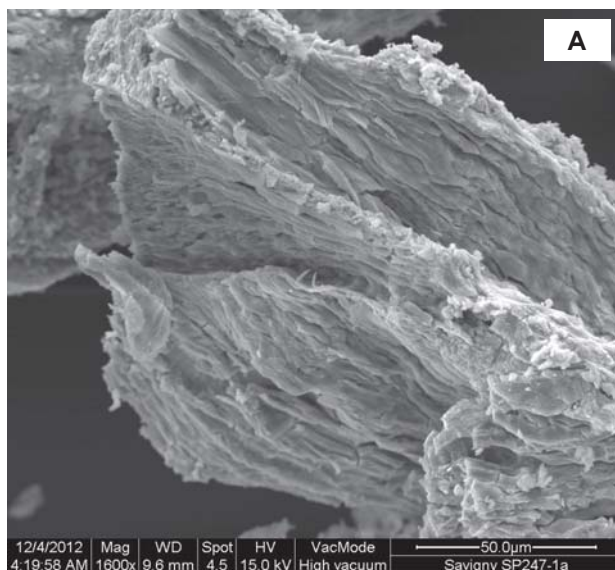
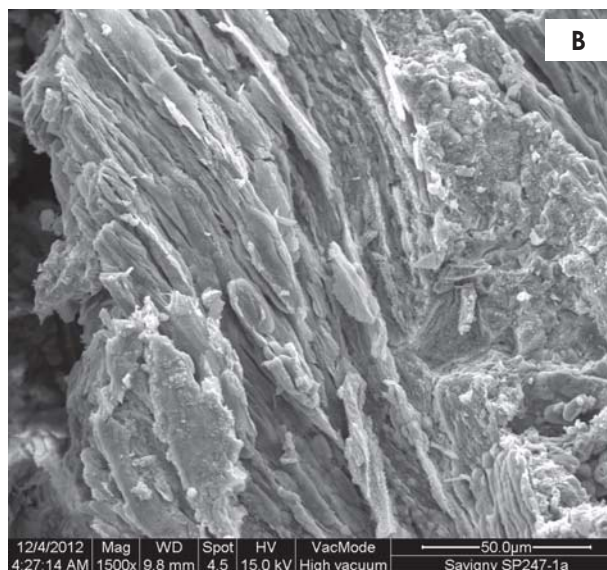


fig.214 : St. 247, objet 1a. Prélèvement effectué sur l'avvers. A : couches de cuir. B : fibres de cuir
© S. Knopf, CNRS/IS2M



• Objet n° 1b : fibule aviforme (fig.215, page 132)

Des restes de matière textile sont localisés au revers de la fibule. Il s'agit de fragiles vestiges de cordelette retors S2z, nichée dans un creux entre le support et la corrosion. Le diamètre est d'environ 0,7 mm pour le retors et 0,4 mm pour les brins simples (fig.218, page 132, A).

Une plaque de cuir est également présente au revers de la fibule en zone distale ; au-dessus se trouve un petit fragment de tissu d'environ 2,5 x 1 mm (fig.216 et fig.217, page 132). Le sens de fabrication n'étant pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. Dans les deux directions de tissage, les fils tordus en z, présentent un diamètre de 0,3-0,4 mm. La réduction d'environ 30 fils et 30 coups

par cm caractérise une étoffe tissée en armure toile (fig. 218 B).

Deux prélèvements sont effectués, un au niveau de la cordelette, un second au niveau du tissu. Le premier atteste sans aucun doute l'utilisation de laine (fig. 219 A). Le second révèle un matériau très altéré, dont quelques zones laissent apercevoir l'origine végétale de la matière première (fig. 219 B).

○ Taphonomie

Compte tenu des observations effectuées, il est vraisemblable que la cordelette appartienne au système d'attache de la fibule. Comme cela a maintes fois été identifié en Allemagne (Bartel, Knöchlein 1993, p. 429-431 ; Vielitz 2003, p. 114) et en Suisse (Burzler, Höneisen, Leicht, Ruckstuhl 2002, volume 1 : p. 227, fig. 142), il s'agirait des restes d'un œillet

cousu au vêtement pour permettre le passage et la fixation de la fibule sans abîmer l'étoffe. Le cuir pourrait également s'y rapporter ; attestées sur quelques fibules, des lanières de cuir assuraient le maintien des éléments de parure sur le vêtement (Bartel 2005, p. 37 ; Médard 2007a, inédit). Le tissu minéralisé sur le cuir peut correspondre à l'étoffe sur laquelle était fixée la fibule. Nous serions donc en

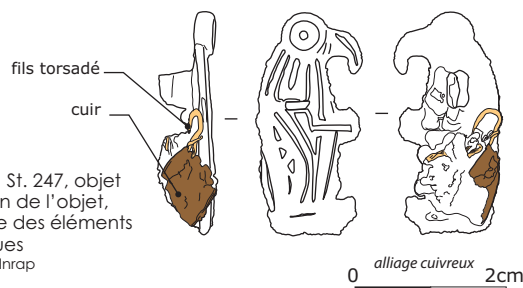


fig. 217 : St. 247, objet 1b. Dessin de l'objet, repérage des éléments organiques © S. Culot, Inrap

Avers



fig. 215 : St. 247, objet 1b. Avers et revers de la fibule © F. Médard, Anatex

Revers



0 1 cm

Avers

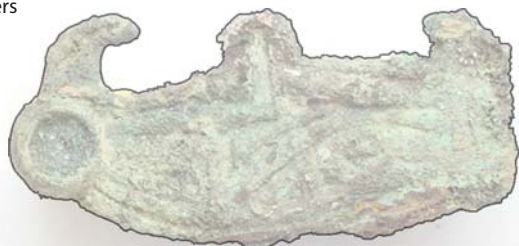
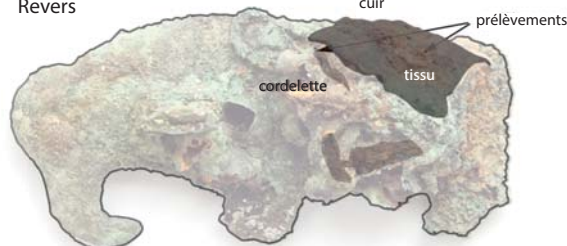


fig. 216 : St. 247, objet 1b. Localisation des restes organiques © F. Médard, Anatex

Revers



0 1 cm



fig. 218 : St. 247, objet 1b. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : restes arasés de cordelette. B : reste de tissu © F. Médard, Anatex

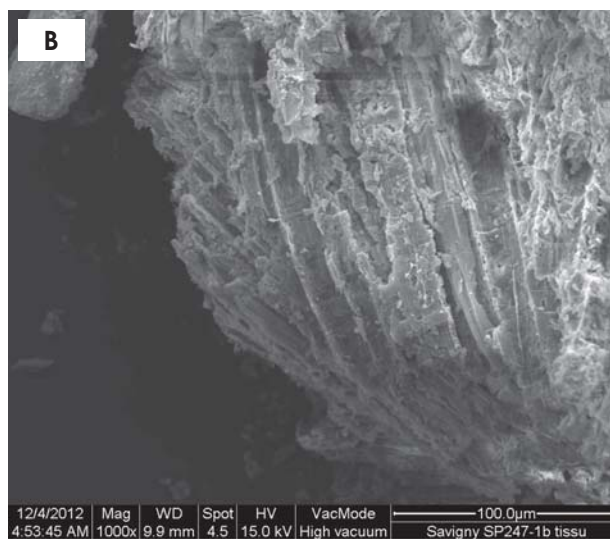
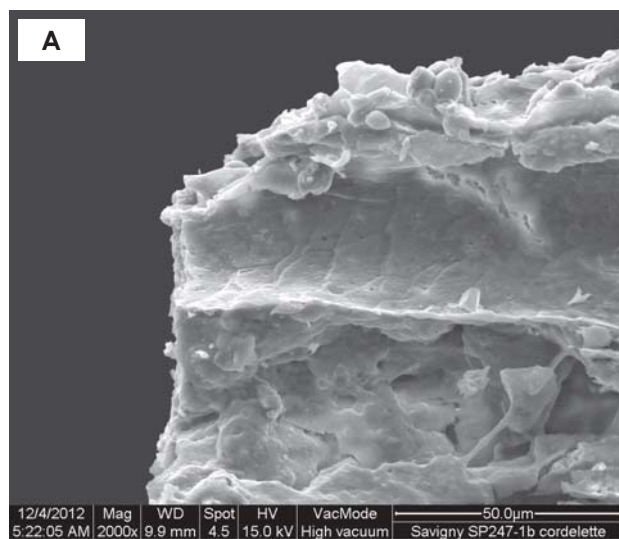


fig. 219 : St. 247, objet 1b. Prélèvement effectué au revers, au niveau de la cordelette. A : empreinte d'une fibre de laine caractéristique ; B : détail des fibres formant un fil de torsion Z
© S. Knopf, CNRS/IS2M

présence d'une fibule passée dans un œillet aménagé sur une étoffe/vêtement de toile fine tissé en matière végétale et maintenue sur ce vêtement à l'aide d'une lanière en cuir.

La petite boucle pourrait correspondre à un fermoir d'aumônière. Comme le suggère C. Paresys, ces bourses pouvaient être simplement fermées au moyen d'un lien en cuir passé dans une petite boucle, une hypothèse non démentie par les restes de cuir mis en évidence sur l'objet (Paresys 2010, p. 54).

Sépulture 248

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte masculin dont la position reste

indéterminée. La sépulture datée du MA1-MA2 renferme quelques éléments métalliques parmi lesquels une pince à épiler en alliage cuivreux (n° 1) localisée en arrière du menton, vers la tête (cf. sép. 248 dans catalogue des sépultures, p.234).

• **Objet n° 1 : pince à épiler** (fig. 220)

Un reste de tissu de 16 x 2 mm est préservé sur la tranche d'une des branches de l'objet. Un autre vestige de très petite taille se trouve au niveau de la tranche du mors, sur le même côté ; il mesure 3 x 2 mm (fig. 221). En bon état de conservation, ils présentent une couleur écru naturelle, probablement d'origine, mais leur faible dimension n'autorise qu'une lecture technique

Avers



Revers



fig. 220 : St. 248, objet 1. Avers et revers de la pince à épiler
© F. Médard, Anatex

Avers



Revers



fig. 221 : St. 248, objet 1. Localisation des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

partielle. Le sens de fabrication n'est pas définissable ; en OY, les fils tordus en z, présentent un diamètre de 0,4 mm et une réduction d'environ 15-20 fils par cm. Les caractéristiques en OX, comme l'armure de tissage ne sont pas identifiables (fig. 222).
Un prélèvement de matière première est effectué ; il révèle des fibres d'origine végétale bien conservées (fig. 223).

○ *Taphonomie*

La présence de la pince à épiler près de la tête du défunt est interprétée comme un dépôt (Paresys 2010, p. 124). Le tissu mis en évidence à ce niveau peut aussi bien correspondre à un vêtement, un linceul ou une housse enveloppant l'objet.



fig. 222 : St. 248, objet 1. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu
© F. Médard, Anatex



fig. 223 : St. 248, objet 1. A : fibre résiduelle en place à l'intérieur de sa loge minérale. B : ensemble de fibres d'origine végétale
© S. Knopf, CNRS/IS2M

Sépulture 254

Un contenant, probablement un cercueil en bois, accueille un adulte féminin couché sur le dos. La sépulture datée du MA1-MA2 renferme un abondant mobilier permettant de la considérer comme la tombe féminine la plus riche du site. Parmi les éléments recueillis, quatre fibules en alliage cuivreux présentent des restes textiles minéralisés à leur surface ; deux fibules ansées asymétriques (n° 2a, n° 2b) et deux fibules aviformes (n° 9a, n° 9b). Les premières sont localisées à gauche au niveau du bassin ; les secondes découvertes à 10 cm à l'est de la mandibule ont été déplacées. Toutes sont datées du MA1-MA2 (cf. sép. 254 dans catalogue des sépultures, p. 240).

• Objet n° 2a : fibule ansée asymétrique (fig. 224)

Un reste de tissu de très faibles dimensions (5 x 3 mm) est préservé à l'avert de la fibule, en partie distale. Le revers, mieux doté en vestiges organiques, présente d'abondants restes de tissu occupant quasiment toute la partie proximale de l'objet. Pris sur et sous le système d'attache, ils sont ponctuellement disposés en couches superposées. Une lanière de cuir apparaît également ; mesurant 4 mm de largeur et environ 0,7 mm d'épaisseur, elle décrit une courbe partant de l'articulation du système d'attache, descend le long

de l'ardillon, passe en dessous, et remonte vers la charnière (fig. 225 et fig. 227, page 136).

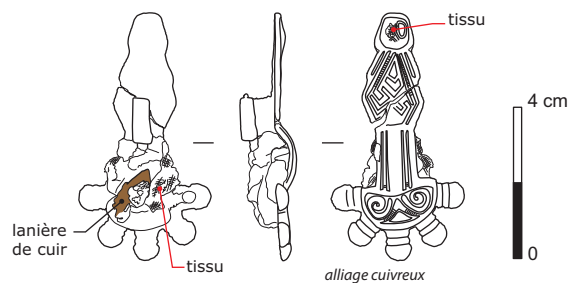


fig. 225 : St. 254, objet 2. dessin de l'objet, repérage des éléments organiques
© S. Culoet, Inrap

Tissu présent sur l'avert : le sens de fabrication n'est pas définissable, les axes « chaîne » et « trame » sont notés OY et OX. Dans les deux directions de tissage, les fils tordus en z, présentent un diamètre de 0,2-0,3 mm. La réduction d'environ 20 fils et 20 coups par cm caractérise une étoffe tissée en armure toile (fig. 226 et fig. 228, page 136).

Tissu présent au revers : la disposition du vestige laisse penser qu'il s'agit d'une bande de tissage, ce que confirme l'analyse technique en révélant un ouvrage tissé aux plaquettes. Les fils de chaîne simples et de torsion z mesurent 0,2-0,3 mm de diamètre. Leur réduction atteint 20 fils par cm ; la rotation des plaquettes est effectuée dans le sens S.



fig. 224 : St. 254, objet 2. Avers et revers de la fibule
© F. Médard, Anatex

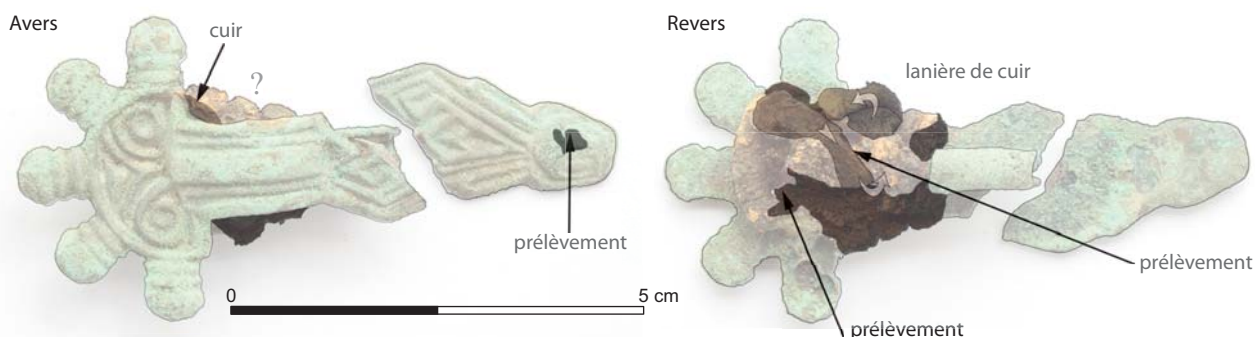


fig. 226 : St. 254, objet 2. Localisation de la lanière de cuir et des restes de tissu
© F. Médard, Anatex

Le fil de trame n'est pas appréciable car il est entièrement recouvert par les mouvements de la chaîne (fig. 229).

L'altération des vestiges ne permet ni de déterminer le nombre de fils actifs par plaquette, ni le nombre de tours effectués par les plaquettes à chaque passage de trame (fig. 226, page 135 et fig. 228).

Deux prélèvements sont effectués, un sur l'avert et l'autre au revers. L'identification des matières premières confirme le diagnostic d'étoffes différentes. À l'avert, il s'agit de fibres d'origine végétale (fig. 230 A) ; au revers, il s'agit de fibres de laine (fig. 230 B).

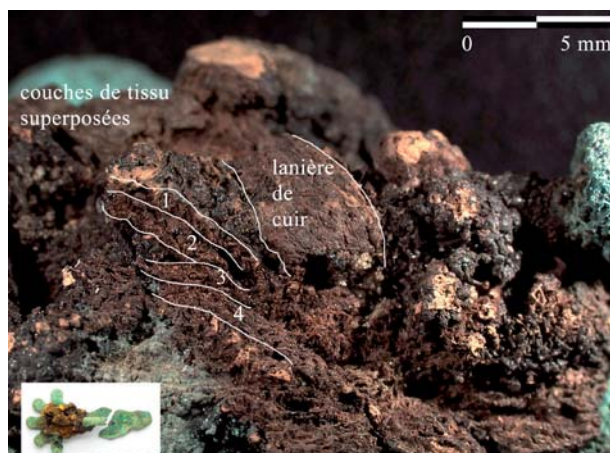
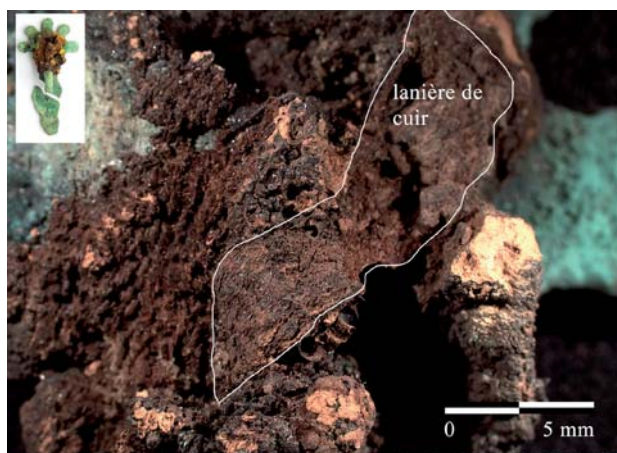


fig. 227 : St. 254, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Localisation de la lanière de cuir et des couches de tissu superposées au revers de la fibule
© F. Médard, Anatex

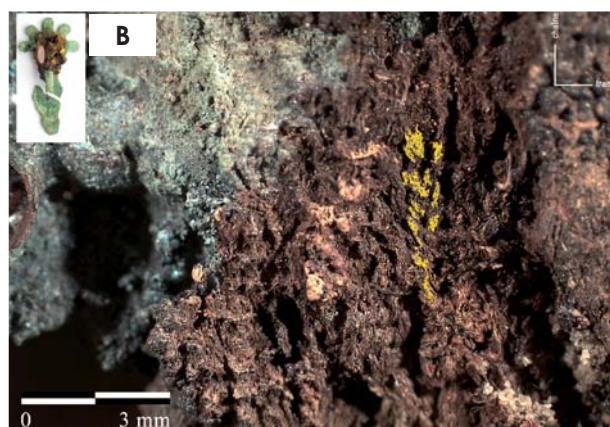
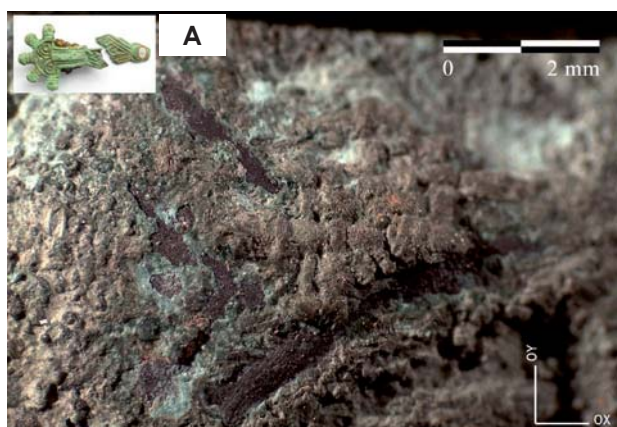


fig. 228 : St. 254, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : détail du tissu préservé sur l'avert de la fibule. B : détail du tissu préservé au revers de la fibule. Éléments révélant la technique du tissage aux plaquettes
© F. Médard, Anatex

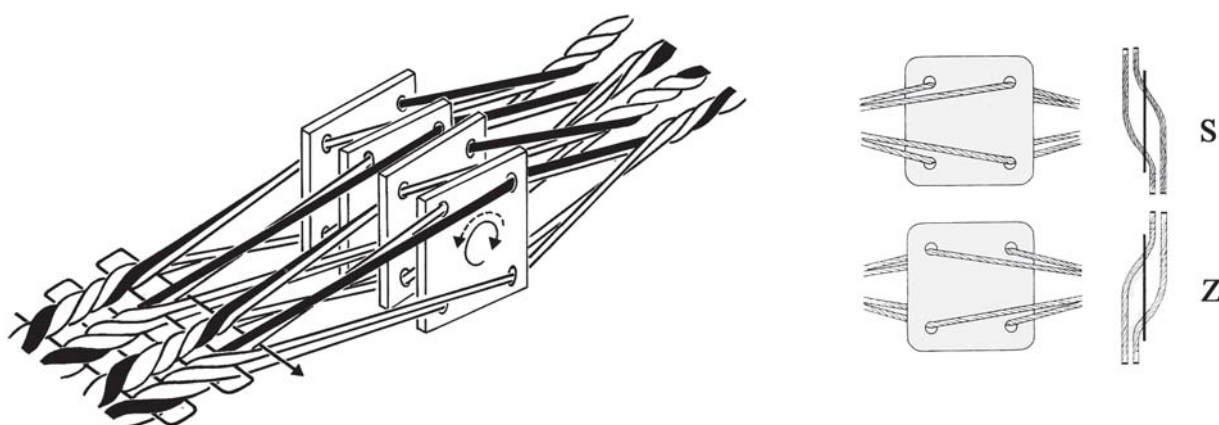


fig. 229 : A : principe du tissage aux plaquettes (d'après Collingwood, 1982 ; Seiler-Baldinger, 1991). B : enfilage des fils de chaîne dans les plaquettes. Selon le sens d'insertion des fils, le mouvement de rotation des plaquettes produira une torsion S ou Z
© F. Médard d'après Collingwood, 2002

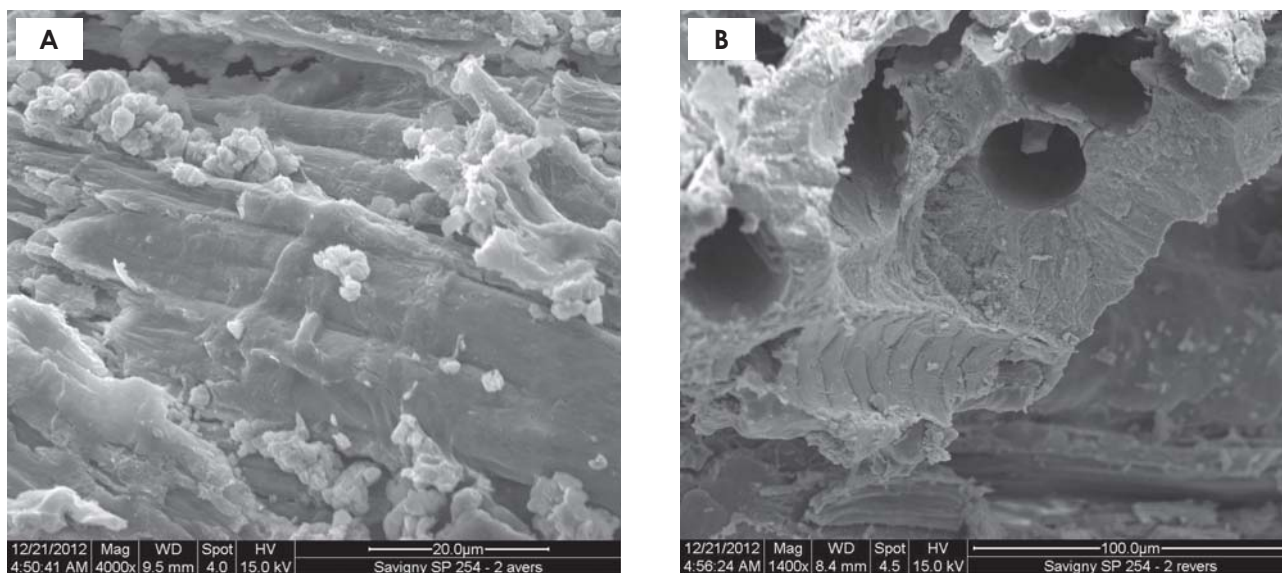


fig. 230 : St. 254, objet 2a ; A : tissu présent sur l'avvers. Fibres végétales ; B : sections et empreinte de fibre de laine caractéristique
© S. Knopf, CNRS/IS2M

• **Objet n° 2b : fibule ansée asymétrique (fig. 231)**

Des vestiges en matière organique apparaissent au revers de la fibule, au niveau du système de fermeture : des restes textiles sont localisés sur les côtés du crochet utilisé pour bloquer l'ardillon, et en divers endroits autour du système de fermeture. D'autres restes ténus présents dans la zone de la charnière pourraient correspondre à du cuir (fig. 232).

L'analyse du textile montre qu'il s'agit d'une étoffe présentant les mêmes caractéristiques techniques que celles observées à l'avvers de la fibule n° 2a, à savoir une armure toile de 20 fils et 20 coups (fig. 233, page 138). Il s'agit néanmoins cette fois de laine et non de matière d'origine végétale (fig. 234, page 138, A et B).

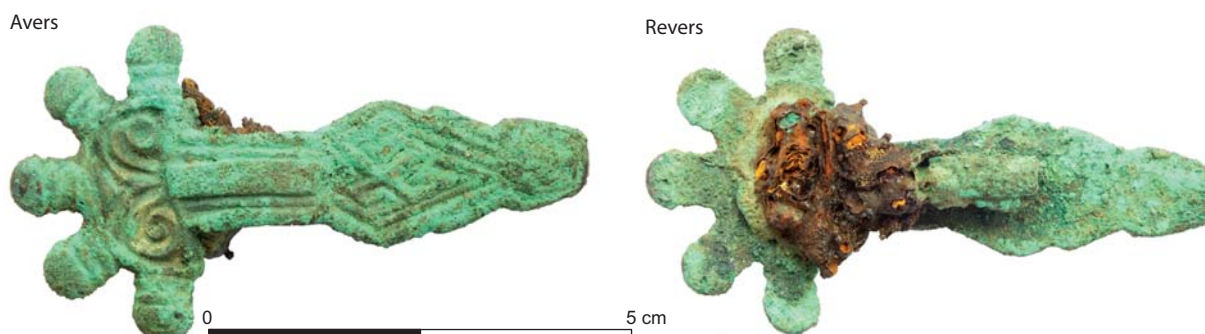


fig. 231 : St. 254, objet 2bis. Avers et revers de la fibule
© F. Médard, Anatex

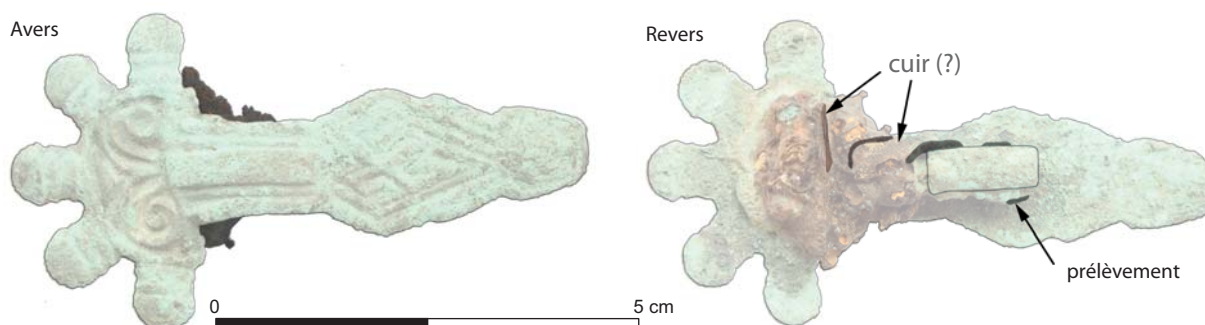


fig. 232 : St. 254, objet 2bis. Localisation des restes de tissu et de cuir (?)
© F. Médard, Anatex

○ *Taphonomie*

Les fibules n° 2a et 2b participent du même ensemble épinglé sur le même vêtement. Bien que les restes de cuir soient plus ténus sur la fibule n° 2b, ils semblent néanmoins exister. On peut supposer sans risque d'erreur un même système d'attache pour les deux fibules, fait de lanières de cuir. Le tissage aux plaquettes identifié sur la fibule n° 2a peut correspondre à la lisière du vêtement sur lequel accrochées les deux fibules. Un vêtement que l'on

suppose en laine et en armure toile si l'on considère les restes préservés au revers de la fibule n° 2b. La similitude des restes textiles (technique de tissage et matière première) préservés sur les fibules n° 2a et 9a (voir *infra*) suggère qu'elles fixaient un même vêtement.

Le tissu présent sur l'avert de la fibule n° 2a est à l'évidence d'autre nature. Il peut correspondre au vêtement bordé de la lisière aux plaquettes, à un autre vêtement ou à une étoffe quelconque (couverture, linceul ?) déposée sur le corps habillé.

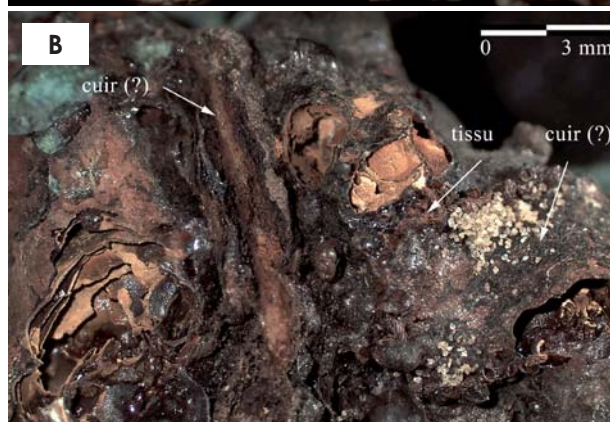
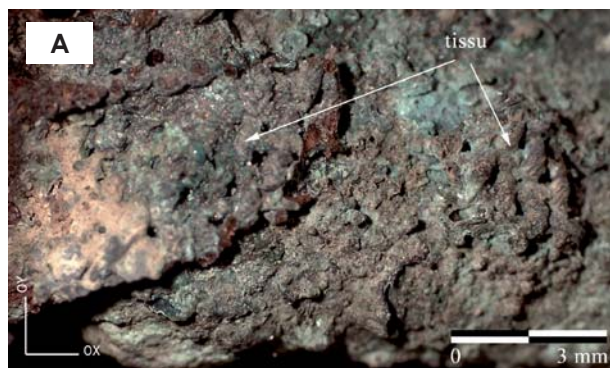


fig. 233 : St. 254, objet 2bis. A : vues des matériaux organiques préservés au revers de la fibule. B : probables restes de cuir pris dans la corrosion
© F. Médard, Anatex

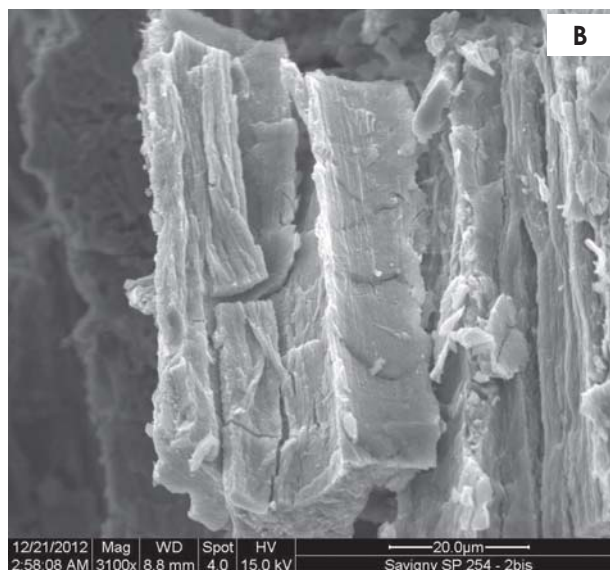
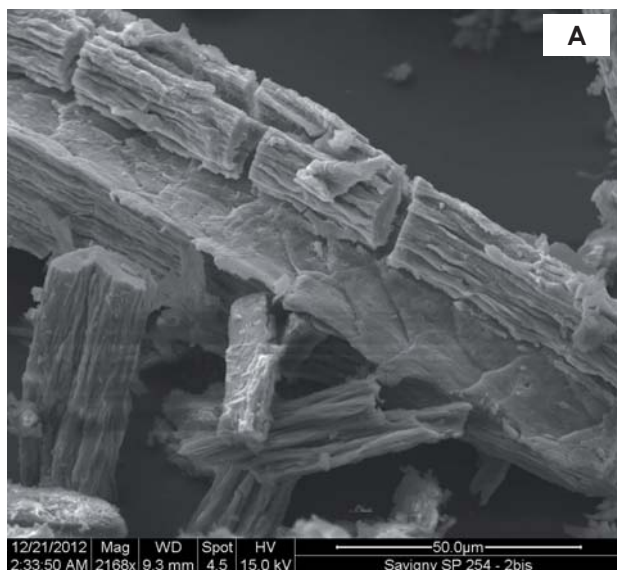


fig. 234 : St. 254, objet 2bis. A : fibre résiduelle érodée, en place à l'intérieur de sa loge minérale. B : empreinte d'une fibre de laine caractéristique
© S. Knopf, CNRS/IS2M

• **Objet n° 9a : fibule aviforme** (fig. 235)

Tous les restes organiques sont localisés au revers de la fibule. Un amas de corrosion installé au niveau de la charnière dissimule les vestiges textiles piégés dans cette zone. Plusieurs couches de tissu semblent emprisonnées dans l'épaisseur de corrosion, mais la partie émergente est de trop faibles dimensions pour être caractérisée. On devine également la présence de cordelettes, dont l'organisation n'est pas davantage perceptible.

Situés sous le bec de l'oiseau, des restes de tissu plus lisibles sont minéralisés (fig. 236). Ils forment un pli uniquement lisible sur une surface de 5 x 3 mm. L'analyse révèle un ouvrage tissé aux plaquettes à l'aide de fils de chaîne simples répartis au rythme d'environ 24 fils par cm. Ni le diamètre des fils de chaîne, ni les fils de trame, ni le sens de rotation des plaquettes ne sont définissables (fig. 237, page 140).

Deux prélèvements sont effectués : l'un au niveau de la charnière, l'autre au niveau du tissu aux plaquettes.

De toute évidence, il ne s'agit pas du même objet textile, ce que confirme l'analyse des matériaux. Au niveau de la charnière, le matériau est d'origine végétale (fig. 238, page 140, A), tandis qu'il est en laine en partie proximale de la fibule (fig. 238, page 140, B).

○ *Taphonomie*

Les restes textiles pris dans l'amas de corrosion de la charnière peuvent correspondre au tissu du vêtement sur lequel était fixée la fibule et appartenir au système d'attache formé de liens sous la forme de cordelettes ou d'œillets comme cela a déjà été observé archéologiquement (Bartel, Knöchlein 1993, p. 429 ; Bartel 1999, p. 21). Comme précédemment observé sur la fibule n° 2a (voir *supra*), l'étoffe tissée aux plaquettes pourrait correspondre à une lisière de vêtement, potentiellement le même vêtement orné des deux types de fibules.

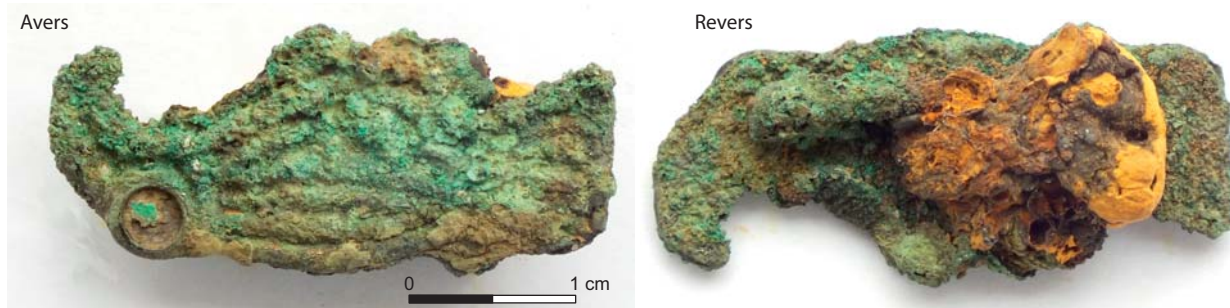


fig. 235 : St. 254, objet 9a. Avers et revers de la fibule
© F. Médard, Anatex

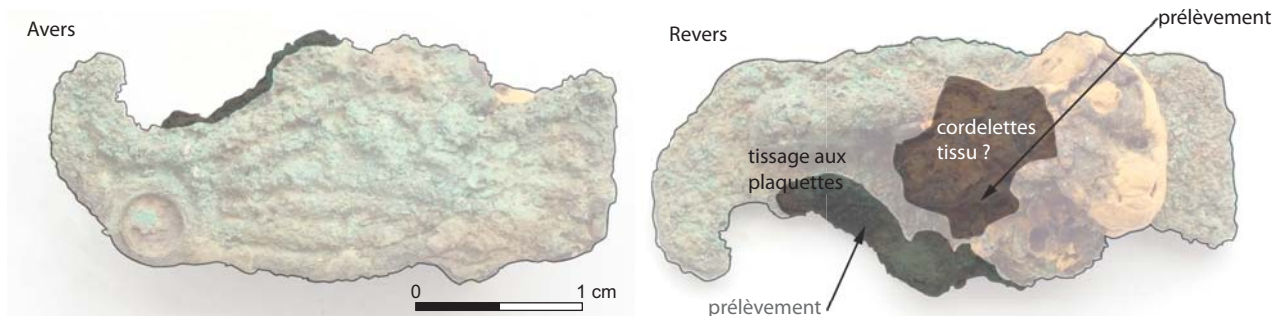


fig. 236 : St. 254, objet 9a. Localisation des restes textiles
© F. Médard, Anatex

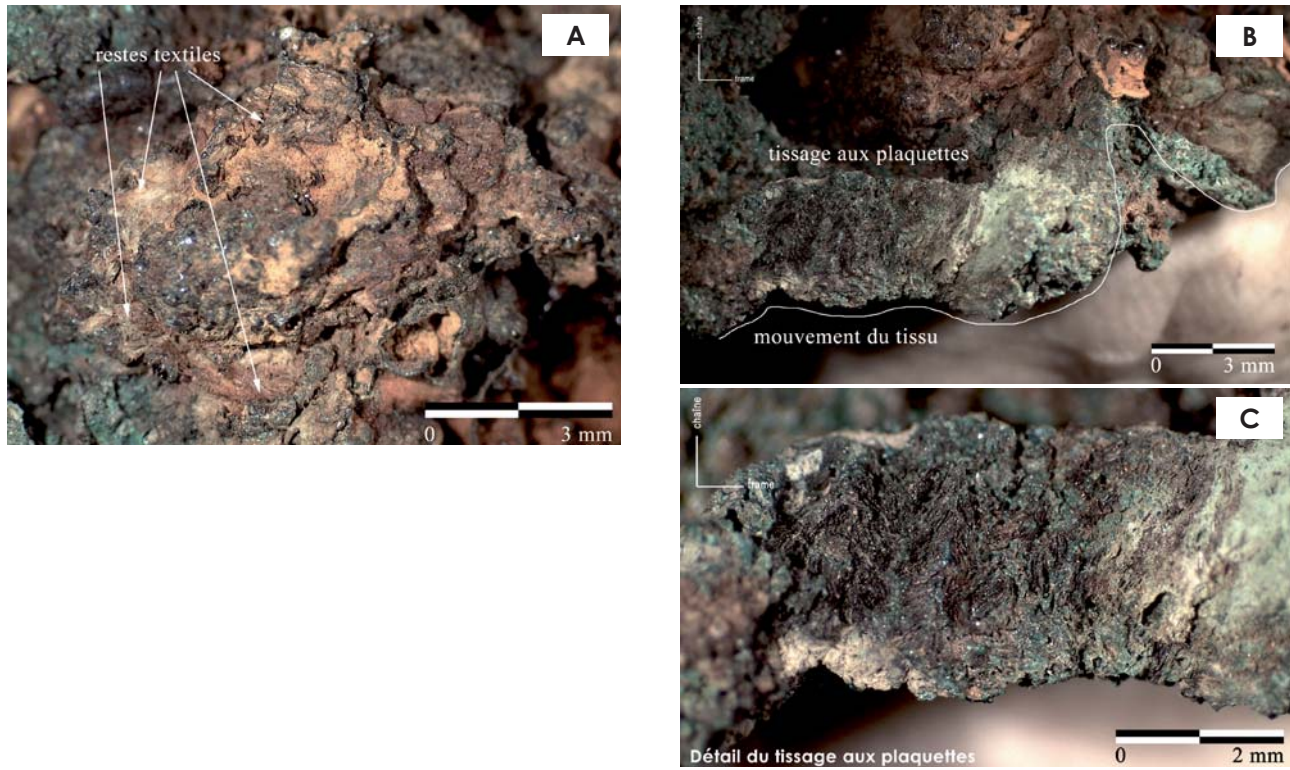


fig. 237 : St. 254, objet 9a. A : amalgame de corrosion et de matière textile (tissu, cordelettes ?). B et C : mouvement du tissu et détail de l'armure de tissage aux plaquettes
 © F. Médard, Anatex

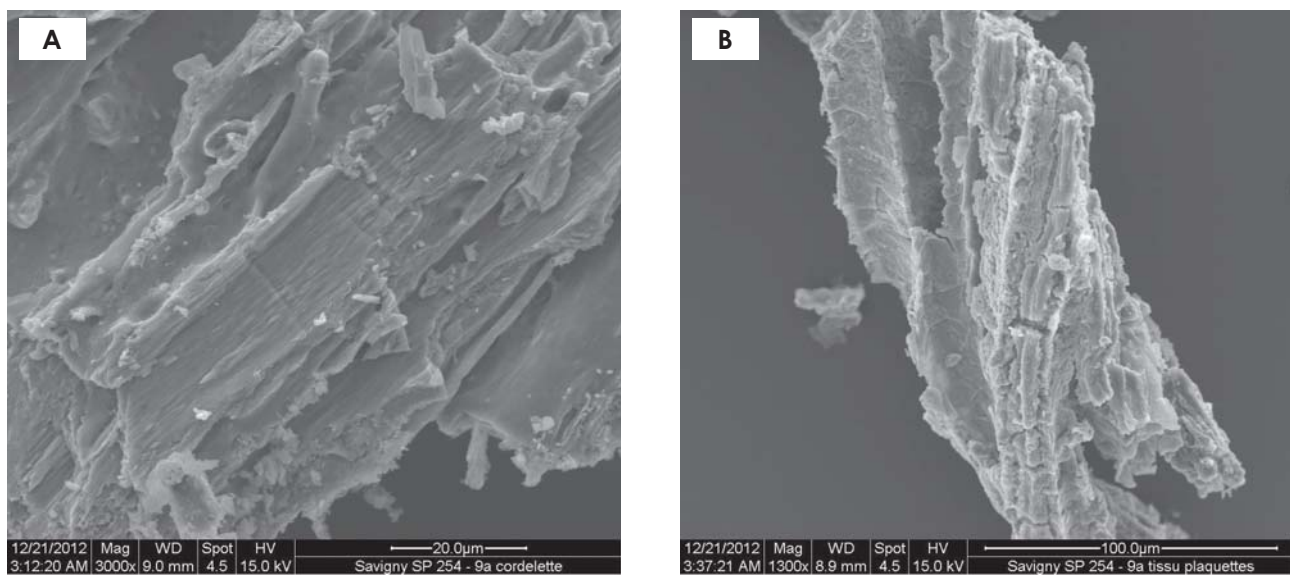


fig. 238 : St. 254, objet 9a ; A : empreinte d'une fibre végétale marquée de quelques plis de flexion ; B : empreinte de fibres de laine révélant les écailles caractéristiques des matières d'origine animale
 © S. Knopf, CNRS/IS2M



• **Objet n° 9b : fibule aviforme (fig. 239)**

Des restes textiles localisés au revers de la fibule, sous un amas de corrosion, se présentent sous la forme d'un faisceau de fils aux sections visibles sur une très faible surface mesurant 4 x 3 mm (fig. 240). Ces éléments ne suffisent pas pour déterminer s'ils appartenaient à un tissu ou à un lien formé de plusieurs fils (fig. 241). Le prélèvement effectué ne permet pas d'identifier la nature du matériau.

○ *Taphonomie*

Les restes textiles localisés au niveau de la charnière ont pu appartenir au vêtement ou au système d'attache de la fibule.



fig. 239 : St. 254, objet 9b. Avers et revers de la fibule
© F. Médard, Anatex

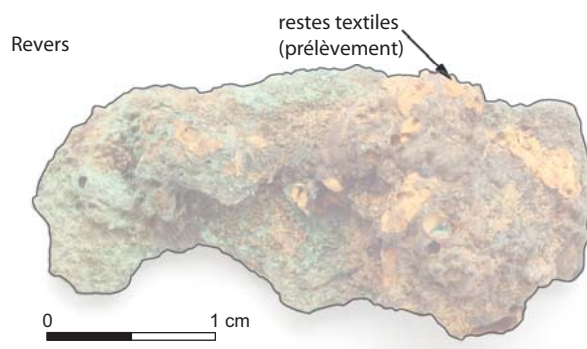


fig. 240 : St. 254, objet 9b. Localisation des restes textiles
© F. Médard, Anatex

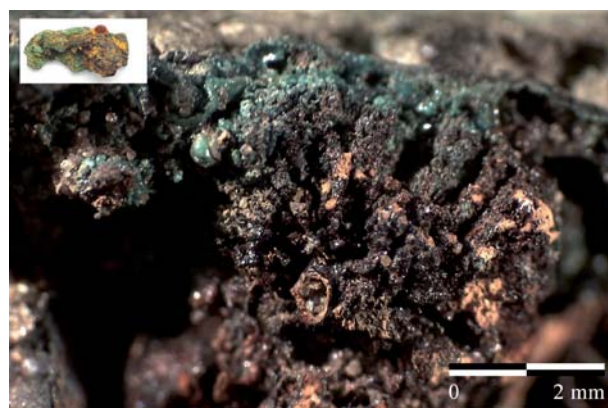


fig. 241 : St. 254, objet 9b. Détail des restes textiles
© F. Médard, Anatex

VI. 3. Synthèse des résultats

VI. 3.1. Données techniques par matière première

VI. 3.1.1. Sens de torsion des fils

On dénombre 22 fils de torsion z parmi lesquels 7 sont probables mais moins assurés, et 3 fils de torsion s. Ces valeurs se répartissent, pour les fils de torsion z, entre six éléments en fibres de laine et 14 en matière végétale ; pour les fils de torsion s, entre un élément en laine et deux en matière végétale. Les fils de torsion z, comme les fibres en matière végétale, sont nettement mieux représentés que les fils de torsion s et les fibres de laine (fig.242).

	Fibres de laine	Fibres d'origine végétale	Total
Fils de torsion Z	6 dont 4 ? = 26 %	14 dont 3 ? = 61 %	20 dont 7 ? = 87 %
Fils de torsion S	1 = 5 %	2 = 8 %	3 = 11 %
Total	7 = 31 %	16 = 69 %	23 = 100 %

fig. 242 : Occurrence des sens de torsion des fils de laine et en matière végétale.

À ce décompte, s'ajoutent deux cordelettes retors S2z en laine (St. 209 n° 2 et St. 247 n° 1b) et une cordelette retors 3 brins S3z en matière végétale (St. 210 n° 3). Dans la sépulture 235, sur l'objet n° 4, un tissu est confectionné à partir de fils tordus en s et en z alternant dans la même direction de tissage. Ce choix peut être expliqué par une recherche esthétique ayant pour objectif de créer un effet visuel (avec ou sans couleurs) ou comme un choix technique : en associant des fils de torsions différentes, le maintien de la toile est renforcé, les éventuelles distorsions dues à l'emploi de fils tordus dans le même sens sont ainsi évitées. Il s'agit d'une caractéristique commune à de nombreux textiles d'époque mérovingienne ; il nous a été donné de l'observer à maintes reprises, par exemple sur les sites d'Erstein « Limersheimer Weg » (France, Bas-Rhin ; Médard, Rohmer 2006, p. 317 ; 2007), de Geispolsheim « Forlen » (France, Bas-Rhin ; Billoin et al. 2005, p. 257-259), Hégenheim « 45, rue de Hésingue » (France, Haut-Rhin ; Médard 2007b), Prény « Bois Lasseau » (France, Meurthe et Moselle ; Mouhérat 2004), Matzenheim « Obergewann » (Médard 2009) et de Schleithem (Suisse, SH ; Rast-Eicher 2003, p. 113 ; Burzler, Höneisen, Leicht, Ruckstuhl 2002).

VI. 3.1.2. Diamètres des fils

En fibres végétales ou en laine, tordus en Z ou en S, les fils présentent des diamètres relativement équivalents. Seul un fil de laine tordu en z se démarque par sa finesse (fig.243).

	Fibres de laine		Fibres d'origine végétale	
	Fils de torsion Z	Fils de torsion S	Fils de torsion Z	Fils de torsion S
Diamètres moyens	0,25 mm	0,5 mm	0,4 mm	0,4 mm

fig. 243 : Diamètre moyen des fils par matière première et par sens de torsion

VI. 3.1.3. Armures de tissage

L'état de conservation a rarement permis de déterminer le type d'armure. On dénombre six toiles et un possible tissu en sergé confectionnés à partir de fibres d'origine végétale ; une toile et deux lisières aux plaquettes confectionnés à partir de fils de laine.

VI. 3.2. Répartition des matières textiles en fonction du type d'objet

Des fibres de laine sont associées à quatre fibules issues de deux sépultures différentes (St. 247 n° 1b ; St. 254 n° 2 ; St. 254 n° 2bis ; St. 254 n° 9a) ainsi qu'à une boucle (St. 237 n° 2) et un anneau en bronze (St. 209 n° 2).

Des fibres d'origine végétale sont associées à dix éléments de ceinture (boucles et rivets : St. 106 n° 2 ; St. 210 n° 4a et 4d ; St. 219 n° 1c et 1b ; St. 223 n° 1.3, 1.4, 1.5 ; 1.6 ; St. 235 n° 4), trois fibules (St. 247 n° 1b ; St. 254 n° 2 ; St. 254 n° 9a), deux pinces à épiler (St. 210 n° 3 ; 248 n° 1) et un fermoir d'aumônière (St. 235 n° 7).

Les fibules associées aux fibres de laine le sont également aux fibres végétales, suggérant l'utilisation de matières différentes pour une même réalisation, par exemple des tissus en lin bordés de lisières en laine.

VI. 3.3. Fonction des éléments organiques

L'analyse des matières organiques préservées au contact du mobilier métallique issu des sépultures de Savigny-sur-Ardres met en évidence plusieurs catégories de vestiges identifiables avec plus ou moins de précision.

• Éléments de ligatures et d'attache

Ont été mis en évidence :

- Des liens de suspension : la pince à épiler St. 210 n° 3, dotée d'une cordelette en matière végétale enroulée au sommet de l'objet, devait appartenir au lot d'éléments probablement suspendus à la ceinture du défunt. De même le couteau St. 235 n° 5 et 9 présente, au niveau de la garde, un nœud qui devait servir à le fixer à une ceinture, probablement St. 235 n° 4, déposée à proximité (voir *infra*).
- Des liens de suspension et/ou restes de coutures destinées à associer des objets à des supports souples (textiles ou cuir) : les restes de fils enroulés autour de la section de l'anneau St. 209 n° 2, suggèrent son appartenance au collier révélé par la présence de plusieurs perles dans la zone thoracique. Cet anneau de bronze a pu être suspendu au collier à la manière d'un pendentif. « (...) les deux anneaux en alliage cuivreux de la tombe 209 ont dû jouer le même rôle que les perles qui les accompagnaient » (Paresys 2010, inédit, p. 159). Il peut aussi avoir été cousu sur un support souple, les restes de fils minéralisés correspondant dans ce cas au fil de couture. Cette hypothèse vaut également pour le fermoir d'aumônière St. 235 n° 7, dont les restes de fil épais localisés aux deux extrémités pourraient correspondre à des coutures destinées à associer le fermoir et son support.
- Des œilletons : il s'agit d'une patte de boutonnage aménagée sur le vêtement afin d'y glisser un élément d'attache, en l'occurrence il pourrait s'agir du système utilisé pour associer le vêtement et les fibules St. 247 n° 1b, St. 254 n° 9a et 9b (Farke 1992 ; Bartel, Knöchlein 1993 ; Bartel 1999 ; Burzler, Höneisen, Leicht, Ruckstuhl 2002 ; Vielitz 2003).

• Vêtements

La seconde catégorie de vestiges renvoie de manière quasi certaine au vêtement. Les fibules St. 247 n° 1b, St. 254 n° 2a, 2b et 9a présentent des restes de tissu dont le positionnement et/ou la technique de fabrication indiquent clairement la présence du vêtement qu'elles ornaient et fixaient. Il s'agit de tissu pris dans la charnière des fibules St. 247 n° 1b et St. 254 n° 2b et de tissage aux plaquettes également repéré au niveau du système d'attache sur les fibules

St. 254 n° 2a et 9a. Des restes de tissage aux plaquettes ont été repérés à plusieurs reprises lors de nos analyses et les exemples publiés ne sont pas rares. Par exemple, le site de Vitry-sur-Orne (Moselle) a livré une plaque-boucle portant les restes d'un tissage aux plaquettes réalisé en laine (St. 163, UP 278) (Médard 2012) ; le site de Erstein beim Limersheimerweg (Bas-Rhin) a livré dans la sépulture 22, une fibule ansée asymétrique dont la corrosion développée au niveau du système de ressort a emprisonné les restes d'un tissage en laine réalisé aux plaquettes (Médard 2004 ; Médard, Rohmer 2006 ; 2007) ; le même cas a été relevé sur le site de Saint-Laurent-des-Hommes «Belou Nord» (St. 1427, US 1920) (Médard 2015 ; Proust, Médard, Scullier, sous presse). Cette dernière technique convient à la réalisation de sangles, de bandes décoratives et de renfort, soit cousues en appliqué, généralement en bordure de tissu, soit tissées en même temps que l'étoffe au niveau de la lisière (Collingwood 2002). L'analyse des vestiges textiles présents dans la St. 254 tend à attester la présence d'un vêtement en laine bordé d'un tissage aux plaquettes, sur lequel étaient fixées les quatre fibules n° 2a, 2b, 9a et 9b. La présence d'un tissu en matière végétale préservé sur l'avert de l'une d'elle (n° 2a) pourrait correspondre à une étoffe de type vêtement, étole, couverture ou linceul recouvrant le corps habillé.

• Textiles d'usage non identifié

Précisément la troisième catégorie de vestiges identifiés concerne les textiles dont la présence ne peut être assurément associée à une fonction. La position des objets dans la sépulture, la localisation des restes textiles comme leurs spécificités techniques ne permettent pas de se prononcer en faveur d'un vêtement, d'un linceul ou de toute autre étoffe destinée à habiller, couvrir, protéger le corps ou à orner la sépulture ; tout au plus certaines occurrences privilégient-elles une interprétation plus qu'une autre. Il s'agit des plaques-boucles et boucles de ceinture St. 106 n° 2, St. 210 n° 4a, St. 237 n° 2, et des rivets St. 210 n° 4d, St. 219, n° 1b et 1c, St. 223 n° 1.3 et 1.4. Or, excepté la boucle de ceinture St. 237 n° 2, l'ensemble du mobilier recensé dans cette catégorie présente systématiquement des restes de tissu constitués à la fois de matière végétale et préservés sur les avers ; en d'autres termes, ces éléments de ceinture, car il s'agit exclusivement de cela, se trouvaient sous des linges en matière végétale. Sans interpréter hâtivement ces indices, il pourrait s'agir, pour les quatre sépultures, des restes d'une

enveloppe textile. Lorsqu'elles étaient appréciables, les caractéristiques techniques des tissus associés à ce groupe se sont par ailleurs révélées très proches ; des armures toile d'environ 20 fils et 20 coups par cm. Est-il possible d'imaginer un standard de ce type dans le tissage des linceuls/enveloppes textiles destinés aux contextes funéraires ?

Comme pour mettre en exergue cette interprétation, la boucle de ceinture St. 237 n° 2 est en complète opposition avec cet ensemble. Elle présente à la fois des restes textiles localisés au revers, qui plus est en laine. On imagine ainsi une boucle refermée sur un vêtement en lainage ; l'avant de cet accessoire n'est doté d'aucun vestige textile mais il aurait pu, comme les précédents, potentiellement révéler un tissu en fibre végétale. Nous serions donc en présence de ceintures potentiellement placées sur des vêtements en laine, et recouvertes de linceuls en fibres d'origine végétale.

• Textiles de proximité associés à des dépôts (?)

Cette catégorie réunit la pince à épiler St. 248 n° 1 et les boucles de ceinture, couteau et fragment de couteau de la sépulture 235, soit St. 235 n° 4, 5 et 9. La pince à épiler de par sa position dans la sépulture suggère un dépôt, mais les discrets restes textiles conservés sur ses branches pourraient aussi bien correspondre à un vêtement, qu'à une enveloppe ou un linceul.

Localisés près du crâne du défunt de la sépulture 235, la boucle de ceinture n° 4 et le couteau n° 5 et 9 forment un ensemble plus éloquent. On observe en premier lieu une étroite et fine toile de lin pliée en deux enroulée obliquement autour de la lame du couteau à la manière d'un bandage ; puis, deux tissus préservés sur la boucle n° 4 pouvant correspondre à des étoffes de proximité comme par exemple le tissu d'emballage du couteau. Ils peuvent peut-être aussi correspondre à des coussins, capuche, ou encore à un emballage de la boucle, voire de la ceinture complète. Il est également possible que le couteau et la ceinture aient été emballés ensemble dans une même toile car tous les tissus en présence sont en fibres de lin et de qualité plus ou moins équivalente. De plus, une empreinte de cuir relevée au niveau du couteau pourrait renvoyer à la lanière de la ceinture dont ne subsiste aujourd'hui que la boucle. L'ensemble forme une entité cohérente.

• Lanières en cuir

Des restes de cuir sont associés aux fibules St. 247 n° 1b et St. 254 n° 2a et 2b. Présents sur l'ensemble

des revers, ils correspondent vraisemblablement à des lanières destinées à assurer l'accroche des parures sur le vêtement. Des exemples similaires existent ; en attestent la littérature et quelques cas qu'il nous a été donné d'examiner sur du matériel issu des sites de Matzenheim « Obergewann » (Bas-Rhin) et de Lesquin « hameau de Merchin » (Nord). ... (Bartel, Knöchlein, 1993 ; Bartel 1999, 2005 ; Médard 2009 ; Deflorenne, Médard 2015).

• Ceintures en cuir

Des restes de cuir sont associés à de nombreux éléments de ceinture : les plaques boucles St. 106 n° 2 et St. 221 n° 4, les boucles St. 210 n° 4a, St. 235 n° 4 et St. 247 n° 1a, les rivets St. 219, n° 1b et 1c, St. 223 n° 1.3, 1.4, 1.5 et 1.6. Mis à part les objets St. 221 n° 4 et St. 247 n° 1a qui présentent aussi des restes de cuir sur l'avant, l'ensemble des éléments recensés dans cette catégorie est uniquement doté de vestiges au revers. Ils correspondent au montage des ceintures sur lesquelles sont fixés les boucles, plaques-boucles et rivets. L'objet St. 247 n° 1 correspond à une petite boucle, peut-être un fermoir d'aumônière maintenu au moyen d'un lien en cuir passé dans la petite boucle qui en aurait conservé la trace sur l'ensemble de ses faces. La plaque-boucle St. 221 n° 4, diffère en cela qu'elle présente des restes de cuir remarquables sur l'avant. Bien qu'en position fonctionnelle, elle correspondrait à un dépôt effectué sur l'abdomen du défunt ; l'analyse des vestiges montre que la ceinture était enroulée sur elle-même, expliquant ainsi les abondants restes de cuir sur l'avant de la boucle. Si d'autres dépôts de boucles ont été mis en évidence sur le site, dans les sépultures 220, 235, 245, 246, 247, aucun n'était en position fonctionnelle. Un exemple tel que celui de la sépulture 221 est attesté à Schleichtheim (Suisse) (Burzler, Höneisen, Leicht, Ruckstuhl 2002, volume 1 : p. 231, fig. 150) ; un autre existe à Louviers (Eure) dans la sépulture 198. « *Quoique découverte à la taille, la boucle ne fermait pas la ceinture car elle était enroulée autour. Elle est réalisée en fils de lin/chanvre, tissés finement avec environ 20 planchettes, formant un dessin losangé* » Carré, Jimenez, 2008 ; Jimenez et al. 2009).

Synthèse des données techniques

Sépulture, n°objet	Objet	Datation	Localisation des restes textiles	Fils	Réduction	Armure de tissage	Matière première	Hypothèse fonction- nelle	Objet dans la sépulture
				Ch.(OY)/tr.(OX)	Ch.(OY)/tr.(OX)				
St. 106, n°2	Plaque-boucle	MA3	Quasi totalité de l'avvers	simple/simple ; z/z ; 0,6/0,6 mm	10 fils/10 coups	sergé (?)	fibres végétales	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	Cuir	Lanière de ceinture	
St. 209, n°2	Anneau	MA1	Autour de l'anneau, cordelette	retors S2z (?) ; 0,8 mm de diamètre env.	-	-	laine	Ligature de suspension à un collier (ou couture)	Supposé en place
St. 210, n°3	Pince à épiler	MA1-MA2	Partie proximale, cordelette	S3z ; 1 mm de diamètre	-	-	fibres végétales (lin ?)	Ligature de suspension	En place
St. 210, n°4a	Boucle de ceinture	MA1-MA2	Avers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	20 fils/20 coups	toile équilibrée	lin probable	Vêtement ou linge couvrant	Déplacé
			Revers	-	-	-	Cuir	Lanière de ceinture	
St. 210, n°4d	Rivet scutiforme	MA1-MA2	Avers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	20 fils/20 coups	toile équilibrée	lin probable	Vêtement ou linge couvrant	Déplacé
St. 219, n°1b	Rivet scutiforme	MA2	Avers	-	-	tissu	fibres végétales	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	
St. 219, n°1c	Rivet scutiforme	MA2	Avers	-	-	tissu	fibres végétales	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	
St. 221, n°4	Plaque-boucle	MA 1	Avers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,4 mm	23 fils/22 coups	toile équilibrée	fibres végétales	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture enroulée	
			Avers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture enroulée	
St. 223, n°1.3	Rivet scutiforme	MA1-MA2	Avers	simple/simple ; z (?)/z (?) ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	18-20 fils/18-20 coups	toile équilibrée	lin	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	
St. 223, n°1.4	Rivet scutiforme	MA1-MA2	Avers	simple/simple ; z/z (?) ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	18-20 fils/18-20 coups	toile équilibrée	lin	Vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	
St. 223, n°1.5	Rivet à tête circulaire	MA1-MA2	Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	Déplacé
St. 223, n°1.6	Rivet à tête circulaire	MA1-MA2	Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	Déplacé
St. 235, n°4	Boucle de ceinture	MA2	Avers/tissu 1	simple/- ; z/- ; 0,3 mm/-	25 fils/10 coups (?)	toile à dominante chaîne ou trame (?)	fibres végétales	Linge de proximité, enveloppe textile ?	Supposé en place
			Avers/tissu 2	simple/simple ; z et s/s ; 0,4/0,4 mm	22 fils/18 coups	Toile équilibrée	fibres végétales	Linge de proximité, enveloppe textile ?	
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de ceinture	
St. 235, n°7	Fermeur aumônière	MA2	Avers	simple ; z ; 0,8 mm	-	-	fibres végétales	Faisceau de fils pour ligature (ou couture) (?)	Déplacé
St. 235, n°9	Couteau	MA2	Avers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,5 mm	23 fils/22 coups	toile équilibrée	fibres végétales	Enveloppe	Supposé en place
			Revers	-	-	-	-	Ligature de suspension	
			Garde	-	-	-	-	-	
			Avers	-	-	-	cuir	Fourreau, Cuir de proximité ?	
St. 237, n°2	Boucle de ceinture	MA2	Revers	simple/- ; s/- ; 0,5 mm/-	illisible	illisible	laine probable	Vêtement ou linge couvrant	En place
St. 247, n°1a	Petite boucle	MA1-MA2	Avers	-	-	-	cuir	Lanière de fermoir	En place
			Revers	-	-	-	-	-	
St. 247, n°1b	Fibule aviforme	MA1-MA2	Revers	simple/simple ; z/z ; 0,3-0,4/0,3-0,4 mm	30 fils/30 coups	toile	fibres végétales	Vêtement	En place
			Revers/cordelette	S2z ; 0,7 mm de diamètre	-	-	laine	Système d'attache (œillet ?)	
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de maintien	
St. 248, n°1	Pince à épiler	MA1-MA2	Branches	simple/- ; z/- ; 0,4 mm/-	15-20 fils/ -	-	fibres végétales	Vêtement, linge couvrant, housse ?	En place (dépôt possible)
St. 254, n°2a	Fibule ansée	MA1-MA2	Avers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	20 fils/20 coups	toile équilibrée	fibres végétales	Vêtement bordé d'une lisière, autre vêtement ou linge couvrant	En place
			Revers	simple/simple ; z (?)/z (?) ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	20 fils/ ? coups	tissage aux plaquettes	laine	Lisière de vêtement	
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de maintien	

Sépulture, n°objet	Objet	Datation	Localisation des restes textiles	Fils	Réduction	Armure de tissage	Matière première	Hypothèse fonctionnelle	Objet dans la sépulture
				Ch.(OY)/tr.(OX)	Ch.(OY)/tr.(OX)				
St. 254, n°2b	Fibule ansée	MA1-MA2	Revers	simple/simple ; z/z ; 0,2-0,3/0,2-0,3 mm	20 fils/20 coups	toile équilibrée	laine	Vêtement	En place
			Revers	-	-	-	cuir	Lanière de maintien	
St. 254, n°9a	Fibule aviforme	MA1-MA2	Revers	-	-	-	fibres végétales	Système d'attache (œillet ?)	Déplacée
			Revers	simple/simple ; z (?)/z (?); -	24 fils/? coups	tissage aux plaquettes	laine	Lisière de vêtement	
St. 254, n°9b	Fibule aviforme	MA1-MA2	Revers	-	-	fils	-	Système d'attache (œillet ?) ou vêtement	Déplacée

fig. 244 : Synthèse des données techniques

Glossaire

Armure : mode d'entrecroisement des fils de chaîne et de trame, suivant des règles nettement définies, en vue de la production d'un tissu ou d'une partie de tissu. Quel que soit le type de métier utilisé, les fils de trame passent perpendiculairement au-dessus et au-dessous des fils de chaîne.

Armure sergé : armure caractérisée par des côtes obliques en déplaçant d'un seul fil, vers la droite ou vers la gauche, tous les points de liage à chaque passage de la trame.

Armure toile à dominante chaîne ou trame : se dit d'un tissu en armure toile dont les fils orientés dans le sens chaîne ou trame sont plus tassés que ceux orientés dans l'autre sens.

Armure toile : armure dont le rapport se limite à deux fils et deux coups, et dans laquelle les fils impairs et pairs alternent à chaque coup, au-dessus et au-dessous de la trame.

Armure toile équilibrée : tissu en armure toile dont les fils de chaîne et de trame sont semblables et répartis en densité égale dans un sens et dans l'autre.

Chaîne : ensemble de fils longitudinaux d'un tissu. Ils sont tendus dans la longueur du métier et passés dans les organes chargés de les actionner. Sur les métiers verticaux, ils correspondent aux fils tendus dans le sens vertical.

Coup : passage de trame au travers des fils de chaîne.

Fil simple ou filé : fil simple produit par la filature de fibres. Il peut s'utiliser ainsi ou constituer les éléments de base d'un fil retors.

Réduction : nombre de fils de chaîne ou de trame contenus dans un centimètre.

Tissage aux plaquettes : (...) la chaîne est tendue entre deux points fixes, chaque fil passe dans une série de cartons (plaquettes) qui remplacent les lisses, la rotation d'1/4 de tour des cartons (plaquettes) ouvre le pas et chaque fil apparaît à la surface une fois sur quatre duites.» (d'après Leroi-Gourhan, 1943 (1971), *L'homme et la matière*, Paris, Albin Michel, p. 284).

Trame : fil disposé transversalement aux fils de chaîne dans un tissu.

Torsion : action de tordre un fil ou un groupe de fils. Le sens de torsion s'indique par les lettres S ou Z suivant que l'inclinaison des spires du fil formé correspond à celle de la barre médiane de la lettre indiquée.

VII. Approche chronologique de la nécropole

Marie-Cécile Truc

La chronologie de l'ensemble funéraire de Savigny-sur-Ardres repose essentiellement sur le mobilier, même si ponctuellement des recoupements stratigraphiques et des datations par ¹⁴C ont pu apporter d'appréciables compléments.

VII. 1. Méthodes de datation

VII. 1.1. La permutation matricielle

René Legoux, Marie-Cécile Truc

René Legoux a appliqué au site la méthode de permutation matricielle qu'il a mise au point avec Patrick Périn pour les nécropoles mérovingiennes du nord de la France (Périn, 1980 ; Legoux, Périn Vallet 2009). Il propose pour 31 individus une datation des phases MA1 au MA3, c'est-à-dire de la fin du V^e siècle jusqu'au tout début du VII^e siècle. Toutefois, comme un certain nombre de tombes présentent peu d'association d'objets, leur datation doit être prise avec prudence et pourrait facilement passer d'une phase à l'autre⁹⁶.

La chronologie générale de la nécropole se révèle resserrée autour des trois premiers quarts du VI^e siècle⁹⁷, les phases MA1 et MA2 étant les plus représentées. Les marqueurs indiquent surtout la deuxième partie de la phase MA1, c'est-à-dire le début du VI^e siècle. Toutefois, la sépulture 221, avec sa plaque-boucle réniforme cloisonnée et sa hache marteau, pourrait se situer dans le dernier quart du V^e siècle ou vers 500 : elle serait donc l'une des plus anciennes tombes de cette nécropole. Elle est un peu isolée et on aurait pu s'attendre à découvrir une tombe féminine contemporaine à proximité, ce qui ne semble pas être le cas.

La phase MA3 n'est représentée que par un très petit nombre de tombes. D'ailleurs, l'absence, par exemple, des plaques-boucles rondes et des damasquines en nids d'abeilles, indique que la fin de cette période, vers 600/610, n'est pas représentée (fig. 245, fig. 246, page 148 et fig. 247, page 149).

⁹⁶ Il s'agit des tombes datées sans précision du MA1-MA2.

⁹⁷ Avec une occupation plus récente, XIII^e-XV^e siècle, en limite d'emprise.

N° sépulture	Code objet
SAVIGNY-246	107
SAVIGNY-100	109
SAVIGNY-220	109
SAVIGNY-104	105 – 367 - 207
SAVIGNY-243	122 – 207
SAVIGNY-221	11 - 142 - 320
SAVIGNY-209	374 – 109 - 207
SAVIGNY-240	374 - 207
SAVIGNY-218	109 – 195 – 74 – 332
SAVIGNY-249	2
SAVIGNY-248	320
SAVIGNY-204	332
SAVIGNY-146	112
SAVIGNY-223	2 – 112 – 193
SAVIGNY-210	2 – 320 – 115 – 193
SAVIGNY-247	244 – 110 – 193
SAVIGNY-241	115
SAVIGNY-254	264 – 244 – 310 – 375 – 347
SAVIGNY-217	374 – 310
SAVIGNY-235	331 – 74 – 115 – 6
SAVIGNY-206	320 – 7 – 57
SAVIGNY-222	2 - 57
SAVIGNY-234	115
SAVIGNY-219	115 – 193
SAVIGNY-134	320 – 193 – 319 – 194 – 123
SAVIGNY-111	310
SAVIGNY-245	118
SAVIGNY-239	118
SAVIGNY-106	162
SAVIGNY-236	161
SAVIGNY-253	357

fig. 245 : Données de la matrice
© René Legoux

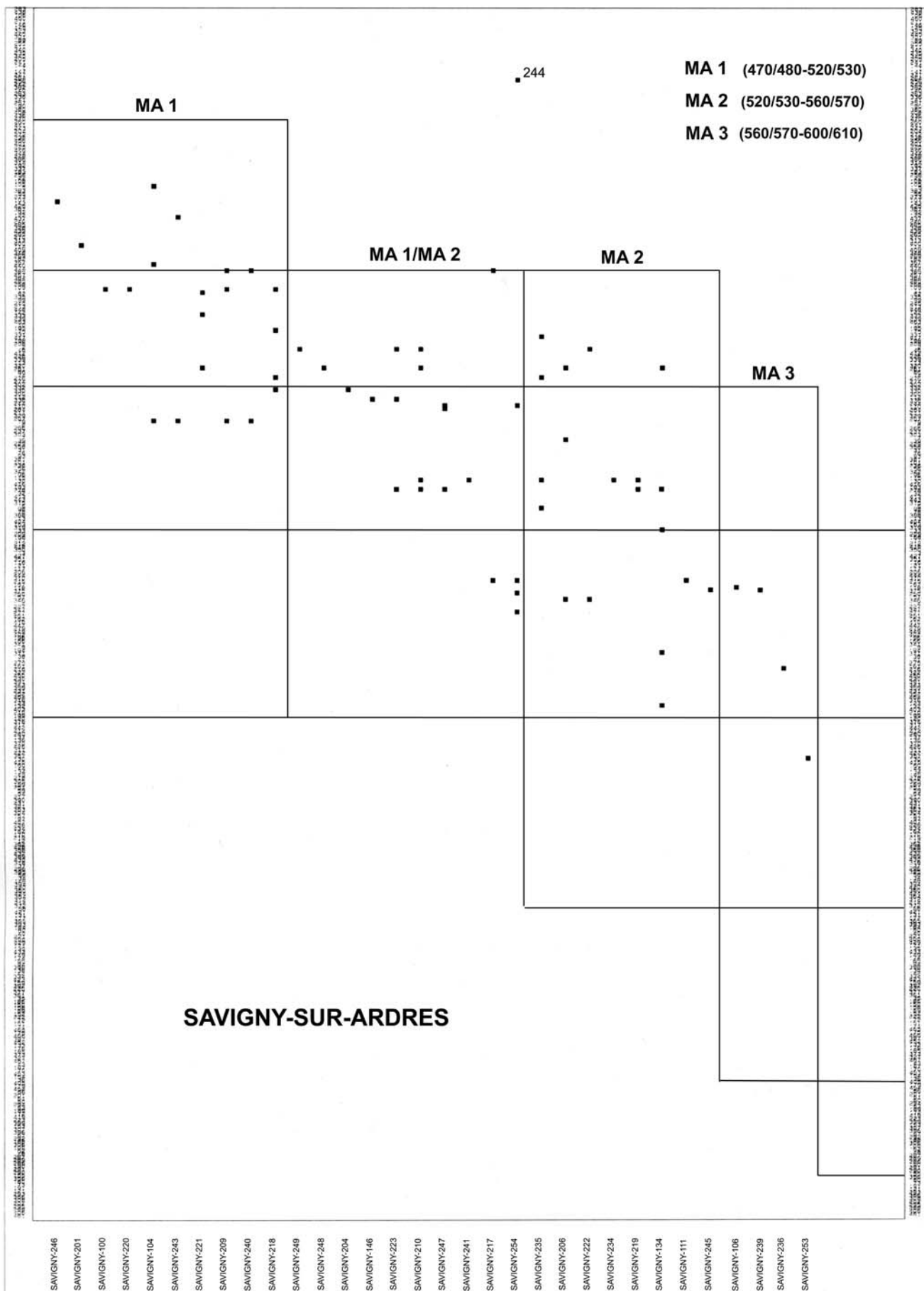


fig.246 : Report des données de Savigny-sur-Ardres dans la matrice © R. Legoux



N° sépulture	Datation
SAVIGNY-100	MA 1
SAVIGNY-104	MA 1
SAVIGNY-105	///////
SAVIGNY-106	MA 3
SAVIGNY-111	MA 2
SAVIGNY-134	MA 2
SAVIGNY-146	MA 1/MA 2
SAVIGNY-201	MA 1
SAVIGNY-204	MA 1/MA 2
SAVIGNY-205	///////
SAVIGNY-206	MA 2
SAVIGNY-209	MA 1
SAVIGNY-210	MA 1/MA 2
SAVIGNY-217	MA 1/MA 2
SAVIGNY-218	MA 1
SAVIGNY-219	MA 2
SAVIGNY-220	MA 1
SAVIGNY-221	MA 1
SAVIGNY-222	MA 2
SAVIGNY-223	MA 1/MA 2
SAVIGNY-234	MA 2
SAVIGNY-235	MA 2
SAVIGNY-236	MA 3
SAVIGNY-239	MA 3
SAVIGNY-240	MA 1
SAVIGNY-241	MA 1/MA 2
SAVIGNY-243	MA 1 ou MA 1/MA 2
SAVIGNY-245	MA 2
SAVIGNY-246	MA 1
SAVIGNY-247	MA 1/MA 2
SAVIGNY-248	MA 1/MA 2
SAVIGNY-249	MA 1/MA 2
SAVIGNY-253	MA 3
SAVIGNY-254	MA 1/MA 2
SAVIGNY-257	///////

fig.247 : Datation des tombes par permutation matricielle
© R. Legoux

VII. 1.2. Les recoupements stratigraphiques

Cécile Paresys

Les éléments de chronologie relative sont peu nombreux : cinq recoupements stratigraphiques de fosses et trois réutilisations avec réduction du premier inhumé (III. 2.5, page 22). Ces éléments, associés à l'observation d'orientations discordantes pour certaines fosses allant de paire avec des positions particulières des membres supérieurs, ont toutefois permis de proposer un premier phasage qui a été affiné avec les datations ¹⁴C et les études de mobilier.

VII. 1.3. Les datations par ¹⁴C

Cécile Paresys

Des datations radiocarbone ont été effectuées à partir des ossements de quatre défunts (fig.248). Un cinquième échantillon ne contenait pas assez de collagène pour mener à bien l'analyse (St. 109). Les résultats obtenus situent deux des tombes aux VI^e-VII^e siècles (St. 120 et 138), alors que les deux autres, beaucoup plus récentes, sont datées de la fin du XIII^e au début du XV^e siècle (St. 213 et 214) ; (fig.8 : Plan des vestiges et datations ¹⁴C, page 18).

VII. 2. Résultats

Marie-Cécile Truc

Finalement, 36 tombes sur 89 ont pu être datées. 18 autres ont livré du mobilier indubitablement mérovingien, mais dont la chronologie ne peut être affinée. Enfin 28 tombes n'ont livré aucun mobilier et leur appartenance au haut Moyen Âge, bien que fort probable, ne peut être prouvée (fig.249).

N° structure	Laboratoire	N° échantillon	Datation C14 BP	Erreur standard	1 sigma (68,2%) an cal AD		2 sigma (95,4 %) an cal AD		Nature de l'échantillon	Chronologie culturelle
120	Poznan	Poz-52138	1490	30	550	605	470	644	Os	haut Moyen Âge
138	Poznan	Poz-52140	1380	30	637	669	606	681	Os	haut Moyen Âge
213	Poznan	Poz-52141	675	30	1280	1383	1272	1391	Os	bas Moyen Âge
214	Poznan	Poz-52142	615	30	1298	1396	1285	1411	Os	bas Moyen Âge

fig.248 : Récapitulatif des datations radiocarbone sur les sépultures

Numéro sépulture	Chronologie absolue (ou relative)	Méthode datation
100	MA1	Permutation
101	Mérovingien	Mobilier
102		
103	Mérovingien	Mobilier
104	MA1	Permutation
105	Mérovingien	Mobilier
106	MA3	Permutation
107		
108		
109		
110		
111	MA2	Permutation
114		
116		
117	Mérovingien	Mobilier
118		
119	Mérovingien	Mobilier
120	467-645 (soit du PM au début MR2)	¹⁴ C
124		
134	MA2	Permutation
137	Mérovingien	Mobilier
138	606-681 (soit du MR1 au début MR3)	¹⁴ C
146	MA1-MA2	Permutation
148		
201	MA1 ?	Mobilier
202		
203	Mérovingien	Mobilier
204	MA1-MA2	Permutation
205	Mérovingien	Mobilier
206	MA2	Permutation
207	Mérovingien	Mobilier
208		
209	MA1	Permutation
210	MA1-MA2	Permutation
211		
212	Haut-Empire	Mobilier
213	Moyen Âge (1272-1391)	¹⁴ C
214	Moyen Âge (1285-1411)	¹⁴ C
215		
216	Mérovingien	Mobilier
217	MA1-MA2	Permutation
218	MA1	Permutation
219	MA2	Permutation
220	MA1	Permutation
221	MA1	Permutation
222	MA2	Permutation
223	MA1-MA2	Permutation
224		

Numéro sépulture	Chronologie absolue (ou relative)	Méthode datation
225	Postérieure à 225	Stratigraphie
226	Antérieure à 226	Stratigraphie
227	Mérovingien	Mobilier
228		
229		
230		
231		
232		
233	Mérovingien	Mobilier
234	MA2	Permutation
235	MA2	Permutation
236	MA3	Permutation
237	Mérovingien	Mobilier
238	Mérovingien	Mobilier
239	MA3	Permutation
240	MA1	Permutation
241	MA1-MA2	Permutation
242	Mérovingien?	Mobilier
243	MA1 ou MA1-MA2	Permutation
244	Mérovingien	Mobilier
245	MA2	Permutation
246	MA1	Permutation
247	MA1-MA2	Permutation
248	MA1-MA2	Permutation
249	MA1-MA2	Permutation
250	Postérieure à 258	Stratigraphie
251		
252	Mérovingien	Mobilier
253	MA3	Permutation
254	MA1-MA2	Permutation
255	Mérovingien	Mobilier
256		
257	Mérovingien	Mobilier
258	Mérovingien, antérieure à 250	Mobilier et stratigraphie
259	Moyen Âge ?	Similarité avec 213 et 214

fig.249 : Datation des tombes de Savigny-sur-Ardres
© M.-C. Truc, Inrap

La portion de nécropole fouillée à Savigny-sur-Ardres est en fonction essentiellement au VI^e siècle (fig.250). Une création plus ancienne est cependant très probable, comme semble l'indiquer la présence d'une cruche antique déposée dans la sépulture d'immaturo 212, qui ne recelait aucun autre mobilier. La très mauvaise conservation des ossements dans cette tombe n'a malheureusement pas permis de précision par une analyse ¹⁴C, mais l'attribution à cette période est plausible et il n'est pas impossible que d'autres tombes antiques soient présentes dans la partie non fouillée du site. En effet, la sépulture 212 est située en limite d'emprise occidentale de la fouille et il n'est pas impossible que d'autres tombes antiques soient présentes dans la partie non fouillée du site, plus à l'ouest.

Par ailleurs une réoccupation postérieure au milieu du XIII^e siècle est matérialisée par au moins deux sépultures (St. 213 et 214), installées selon une orientation discordante par rapport aux inhumations mérovingiennes. S'agit-il de tombes isolées ? Leur situation dans l'angle sud-est de la fouille n'interdit pas d'autres inhumations du bas Moyen Âge en dehors de l'emprise de la fouille. La raison de la présence de ces tombes reste à ce jour non résolue et seule une exploration des environs immédiats permettrait d'apporter des éléments de réponse

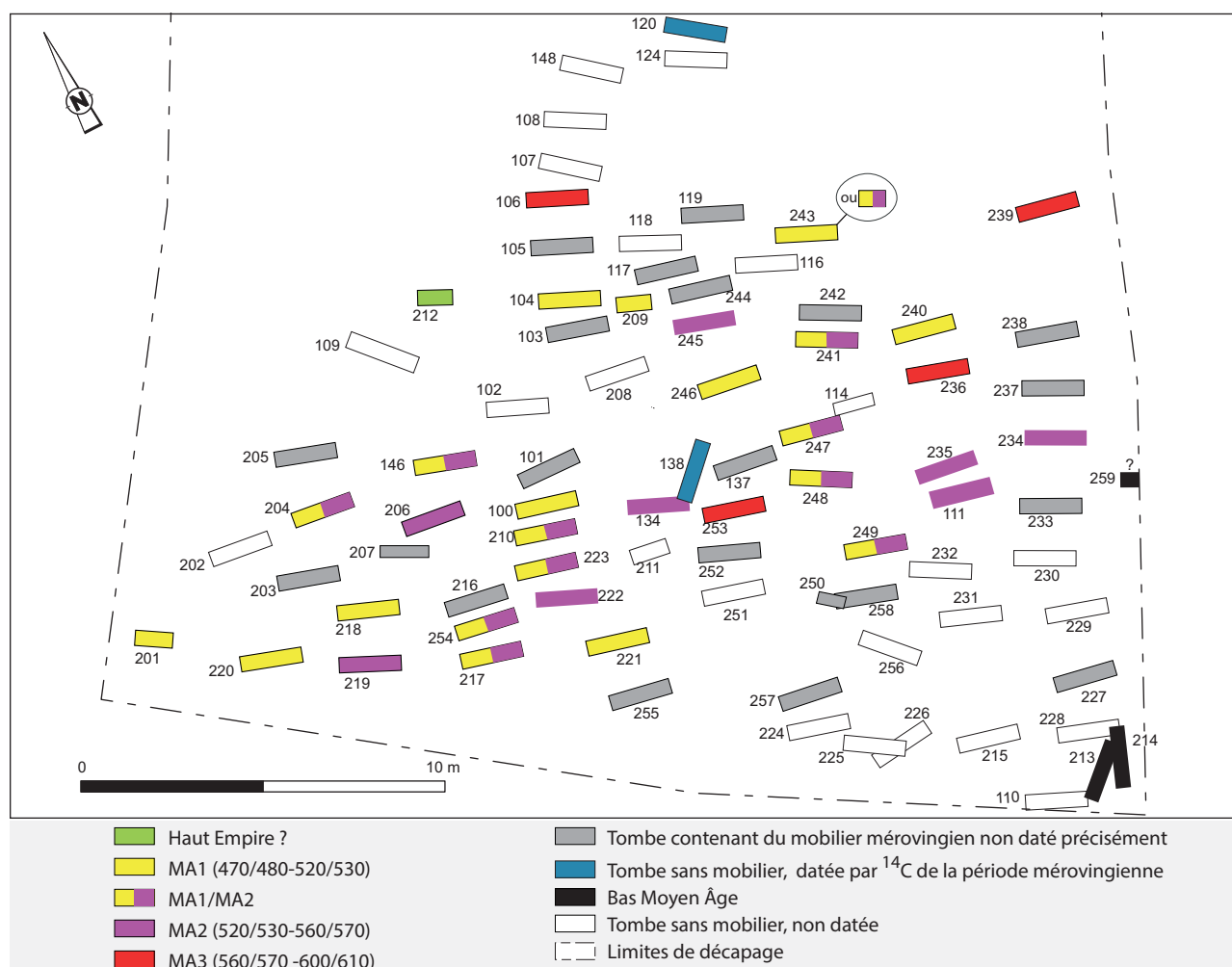
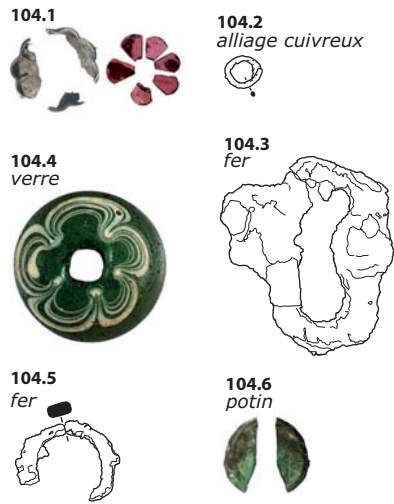
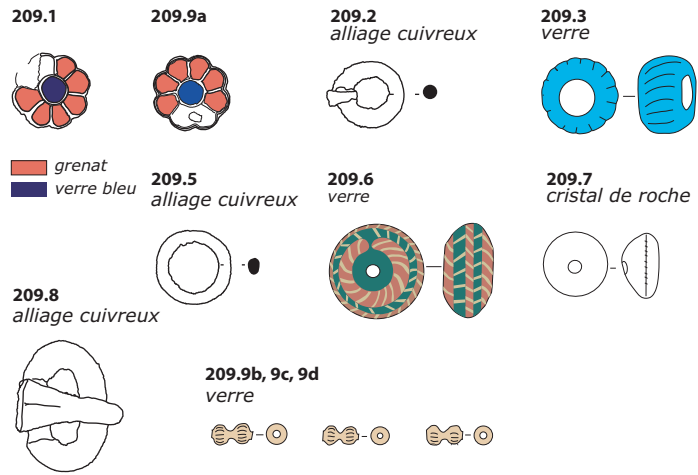


fig.250 : Plan des tombes datées
© René Legoux, M.-C. Truc

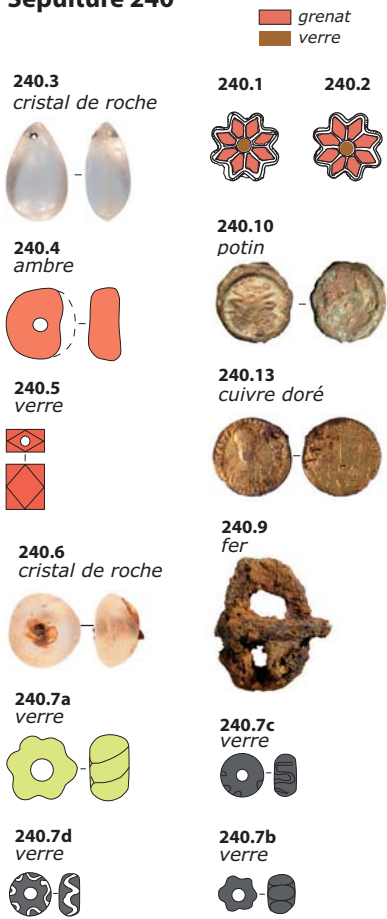
Sépulture 104



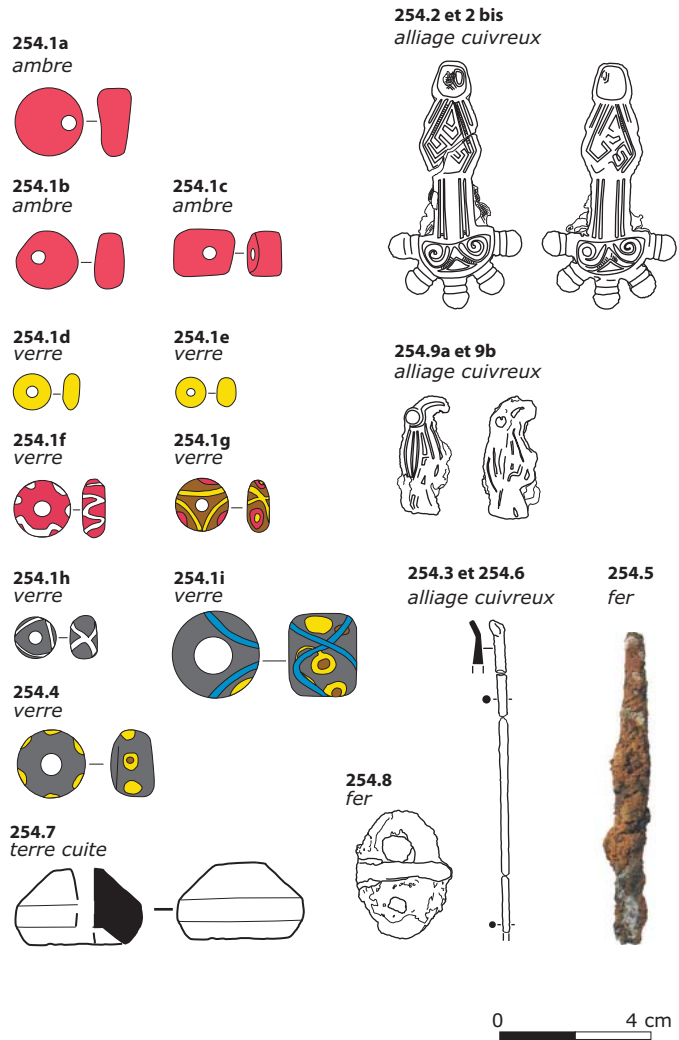
Sépulture 209



Sépulture 240



Sépulture 254



0 4 cm

fig. 251 : Mobilier des tombes féminines aisées
© Clichés et dessins S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

VIII. Synthèse

associant deux paires de fibules, révélateur au VI^e siècle d'une certaine richesse. L'aisance des autres tombes reste donc très relative.

VIII. 1. Des tombes de qualité ?

Marie-Cécile Truc

La fouille n'a pas révélé de tombe très riche attribuable aux niveaux de qualité C ou D de Christlein (1973). Néanmoins neuf sépultures (quatre féminines et cinq masculines) se détachent du lot par un nombre plus élevé d'objets de parures ou d'armes. Ces tombes ne présentent par ailleurs pas de rite funéraire particulier.

VIII. 1.1. Sépulture féminines bien dotées

Ces sépultures sont caractérisées par la présence de fibules, de perles et d'une boucle de ceinture, auxquelles s'ajoutent parfois de menus accessoires (fig. 251 et cf. catalogue des sépultures 104, 209, 240, 254). Seule la défunte de la sépulture 254 portait le costume

VIII. 1.2. Sépultures masculines bien dotées

Les tombes masculines les mieux dotées de Savigny-sur-Ardres comportent toujours des armes, auxquelles s'ajoutent des aumônières, des couteaux, une boucle de ceinture et divers accessoires. La panoplie des armes est toutefois restreinte à trois armes offensives, dont l'usage n'est d'ailleurs pas réservée à la guerre seule mais peut également servir à la chasse (flèches) voire à divers travaux (haches, scramasaxe). Bouclier, lance, angon et épée, considérés comme caractéristiques des tombes dites de guerriers et que l'on retrouve notamment dans les plus riches tombes de la région, sont ici absents (fig. 252 ; fig. 253, page 154 ; fig. 254, page 155 et catalogue des sépultures : 206, 210, 221, 222, 235).

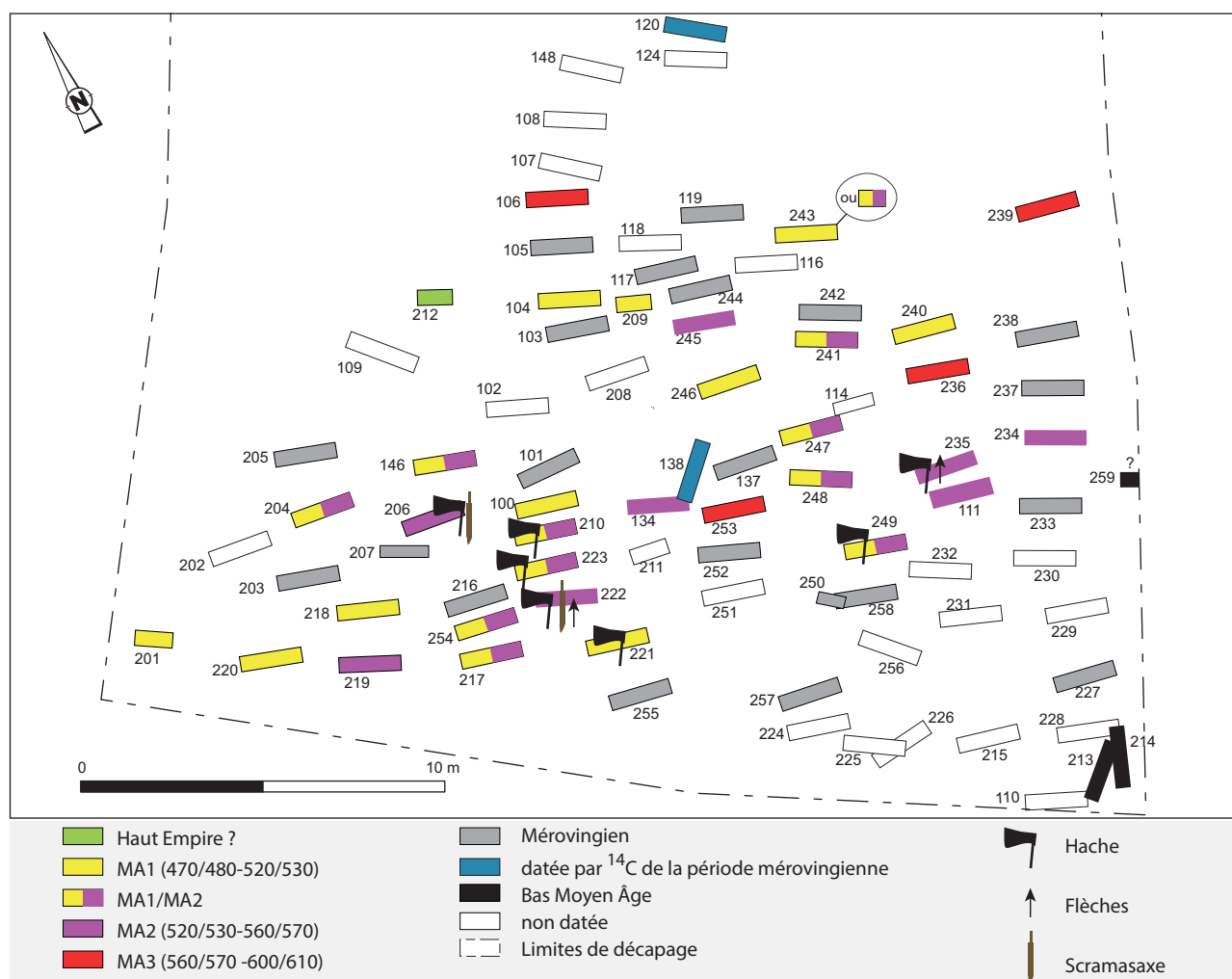


fig. 252 : Répartition spatiale des tombes à armes
© M.-C. Truc, Inrap



Sépulture 206

206.1
fer et bois



206.5
fer et bois



206.2
alliage cuivreux et fer



206.3
alliage cuivreux, fer



206.4
fer



contenu d'aumônière

206.6.1
fer



206.6.2
fer



206.6.3
fer et bois



206.6.4
fer, cuir et bois



Sépulture 210

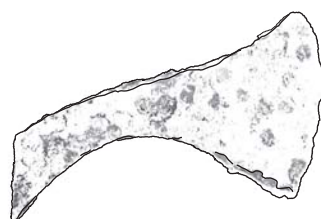
210.2a
fer et bois



210.2b
fer et bois



210.1
fer



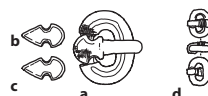
210.2c
fer



210.3
alliage cuivreux



210.4
alliage cuivreux



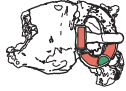
0 8 cm

fig. 253 : Mobilier des tombes masculines aisées
© Clichés et dessins S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap



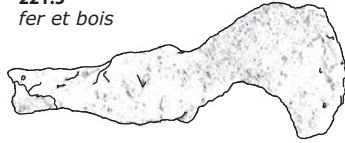
Sépulture 221

221.4
fer, grenat, verre, cuir



grenat
verre vert

221.5
fer et bois



221.1
silex



221.3
fer



contenu d'aumônière
(divers fragments non présentés ici : se reporter au catalogue)

221.2.2
alliage cuivreux



221.2.7
fer et bois



221.2.1
alliage cuivreux
argenté

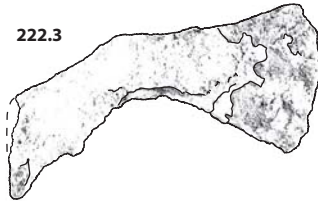


Sépulture 222

222.1
fer et bois



222.3



222.2.4
fer et bois



contenu d'aumônière

222.1a
alliage cuivreux



alliage cuivreux

222.1b



222.1c



0 4 cm

222.2.1
alliage cuivreux



222.4
fer et bois



222.2.6
fer



222.2.2
alliage cuivreux



222.2.3
silex



222.2.5
alliage cuivreux

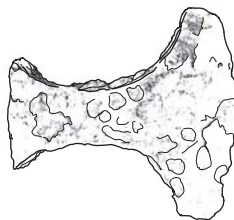


Sépulture 235

235.5 et 9
fer, cuir, bois, tissu



235.1
fer



235.2
fer et bois



235.3
fer



235.4
alliage cuivreux



235.6b
alliage cuivreux



235.8
argent



235.7
fer



0 8 cm

fig.254 : Mobilier des tombes masculines aisées (suite)
© Clichés et dessins S. Culot ; mise en page M.-C. Truc, Inrap

VIII. 1.3. Bilan

Ces tombes concernent exclusivement des adultes et la proportion entre les deux sexes est relativement équilibrée, puisque l'on dénombre cinq femmes pour six hommes. Néanmoins, rapportée à l'ensemble de la population sexuée de la fouille, la proportion des tombes aisées est en faveur des hommes. Enfin, abondance de mobilier rime toujours avec présence de parure (perles et fibules) pour les femmes et d'armes (haches, scramasaxe et flèches) pour les hommes. Aucune sépulture n'a livré uniquement une fibule ou une arme.

Ces tombes sont présentes de manière homogène durant les premières phases d'occupation de la nécropole (MA1-MA2). Pour la phase MA3, aucune tombe n'est bien dotée, alors qu'à cette période, on inhume encore avec du mobilier (fig. 256).

Numéro tombe	Sexe	Datation de la tombe
104	F	MA1
209	F	MA1
240	F	MA1
254	F	MA1-MA2
206	H	MA2
210	H	MA1-MA2
221	H	MA1
222	H	MA2
235	H	MA2

fig.256 : Récapitulatif des tombes d'élite

La répartition de ces tombes au sein de l'emprise fouillée (fig. 255) montre une concentration dans la partie sud-ouest (St. 206, 210, 221, 222, 254), les autres tombes se répartissant de manière beaucoup plus diffuse dans les zones septentrionale et orientale

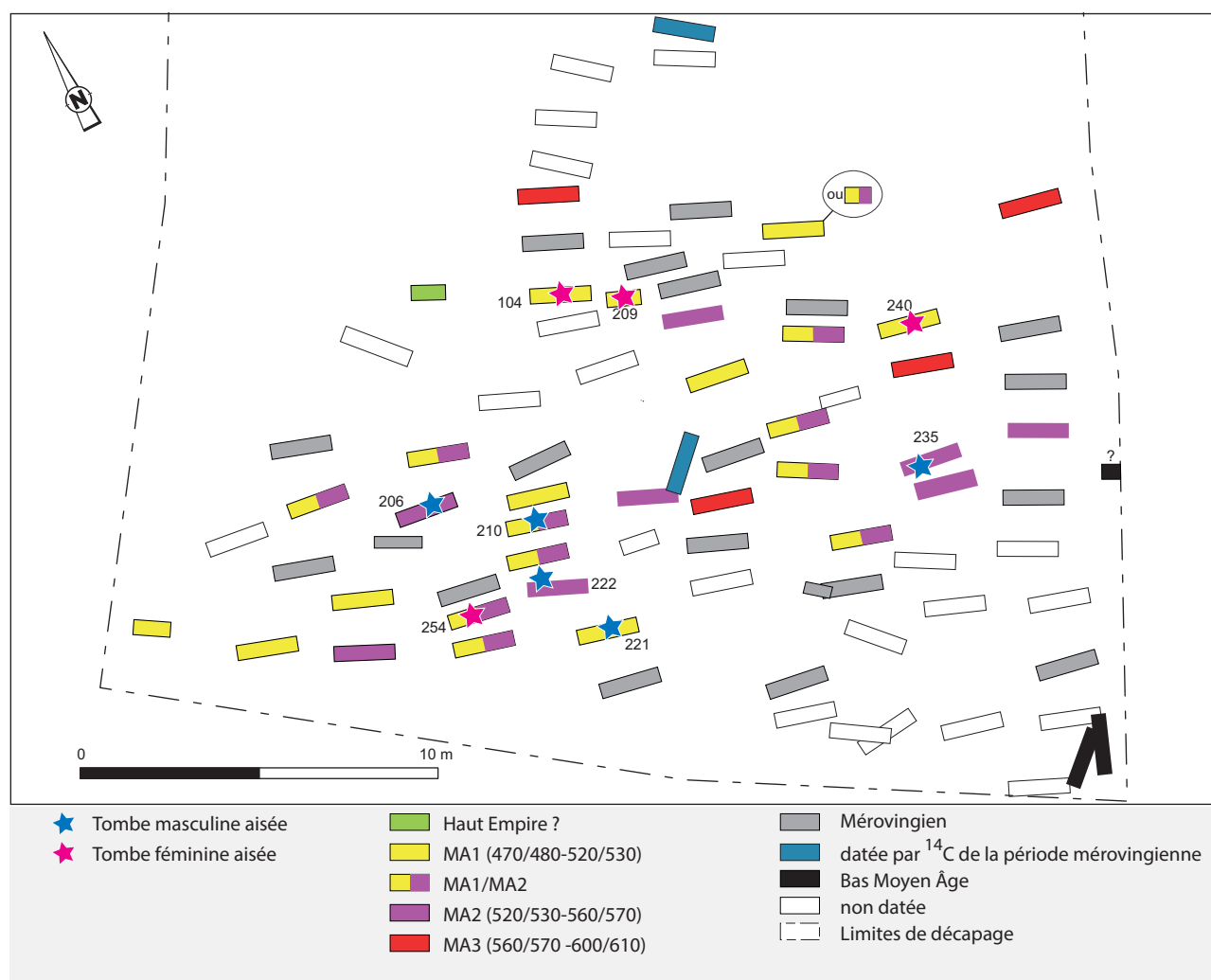


fig.255 : Répartition chronologique des tombes aisées
 © M.-C. Truc, Inrap

de la fouille. Par ailleurs, on ne note pas d'association évidente entre tombe féminine et masculine d'une même période : les tombes bien dotées de la moitié nord du site sont exclusivement féminines (St. 104, 209, 240), et dans la concentration sud-ouest, une seule tombe féminine (St. 254) est présente, encadrée par quatre tombes masculines. L'identification de groupes familiaux et surtout de générations successives de sépultures privilégiées est donc malaisée, au contraire d'autres sites (par exemple à Pont-sur-Seine, Aube, on observe une pérennité des élites du PM-MA1 au MA3 sur une même zone restreinte : Truc 2015).

Ces constatations doivent être pondérées : en effet, l'aisance de ces tombes n'est valable qu'à l'échelle du site et les éléments mobiliers généralement caractéristiques des tombes privilégiées (épée, vaisselle en alliage cuivreux et verre, etc.) sont ici absents. Par ailleurs, la durée d'occupation de la partie fouillée de cette nécropole est très courte et il est donc difficile d'y mettre en évidence des fluctuations chronologiques. Et surtout, toute une partie du gisement nous échappe, aussi tout discours spatial est-il évidemment tronqué.

VIII. 2. Éléments sur la gestion de l'espace funéraire

Marie-Cécile Truc

VIII. 2.1. Un espace bi-nucléaire ?

L'espace funéraire étudié est trop réduit et incomplet pour que nous puissions proposer un schéma fiable du développement de cette nécropole. La cartographie des sépultures selon leur datation met cependant en évidence deux zones de tombes à mobilier. La première, au sud-ouest, est dense et les tombes sans mobilier sont rares. Les rangées sont relativement bien organisées. Dans la seconde, au nord-est, les sépultures sont moins denses et rapprochées, les rangées irrégulières. On remarque notamment dans la première zone que la rangée des tombes 100, 210, 223, 222, ainsi que les tombes immédiatement voisines (St. 204, 206, 216, 254, 217, 221, 219), forment un noyau compact, utilisé durant les périodes MA1 et MA2. Le parallélisme des tombes et l'absence de recoupement laissent penser que les tombes les plus anciennes étaient connues par les fossoyeurs. On peut conclure à une volonté de rapprochement, peut-être à caractère familial, bien qu'aucun indice ostéologique ne permette de le confirmer. Ces tombes sont pour la plupart masculines et plutôt bien dotées en mobilier,

notamment en armes. À ce groupe peut être associée la tombe féminine aisée 254.

Dans la zone nord-est, les tombes de qualité sont aussi nombreuses, mais essentiellement féminines et plus dispersées. Aucun noyau familial n'apparaît de façon évidente (fig.257, page 158).

Les sépultures sans mobilier se trouvent en périphérie des deux zones évoquées ci-dessus. Leur positionnement, l'absence de mobilier et de contenant rigide, traduisent une évolution des rites funéraires (ou une différence sociale ...) ce qui nous incite à rattacher ces sépultures à une dernière phase d'occupation du cimetière. Postérieures aux tombes les plus récentes datées par le mobilier, elles seraient donc à situer au plus tôt au VII^e siècle ? (fig.248, page 149)

VIII. 2.2. Une extension probable de la nécropole vers l'est et le sud-ouest

La nécropole, à faible distance du village actuel, s'étend perpendiculairement à l'axe de la pente. Elle est située à mi-hauteur et paraît éviter le sommet du versant (absence d'extension vers le nord) avec une orientation des tombes parallèle à la vallée de l'Ardre. Ce choix d'implantation est courant pour les nécropoles mérovingiennes, comme cela a été reconnu dans maintes régions et tout particulièrement en Champagne-Ardenne (Desbrosse-Degobertière 2015, p. 65-105).

Les limites nord de la nécropole ont été trouvées à la fouille comme le prouve l'absence de tombe dans la moitié nord du décapage. Les tombes les plus septentrionales (St. 107, 108, 120, 124) sont plus espacées que les autres et n'ont livré aucun mobilier, aucune trace de contenant et aucun élément architectural de type calage, sarcophage etc. : elles sont sans doute parmi les plus récentes et datent d'une période correspondant à l'abandon de l'inhumation habillée.

Cette partie de nécropole semble s'organiser selon une orientation est-ouest. Sa longueur n'est pas connue, mais il ne fait pas de doute qu'elle se prolonge vers le sud-ouest et le nord-est. Au vu du mobilier, il semble que la partie la plus ancienne se situe vers le sud-ouest. De plus, les datations indiquent une implantation plus récente de tombes vers le sud-est.

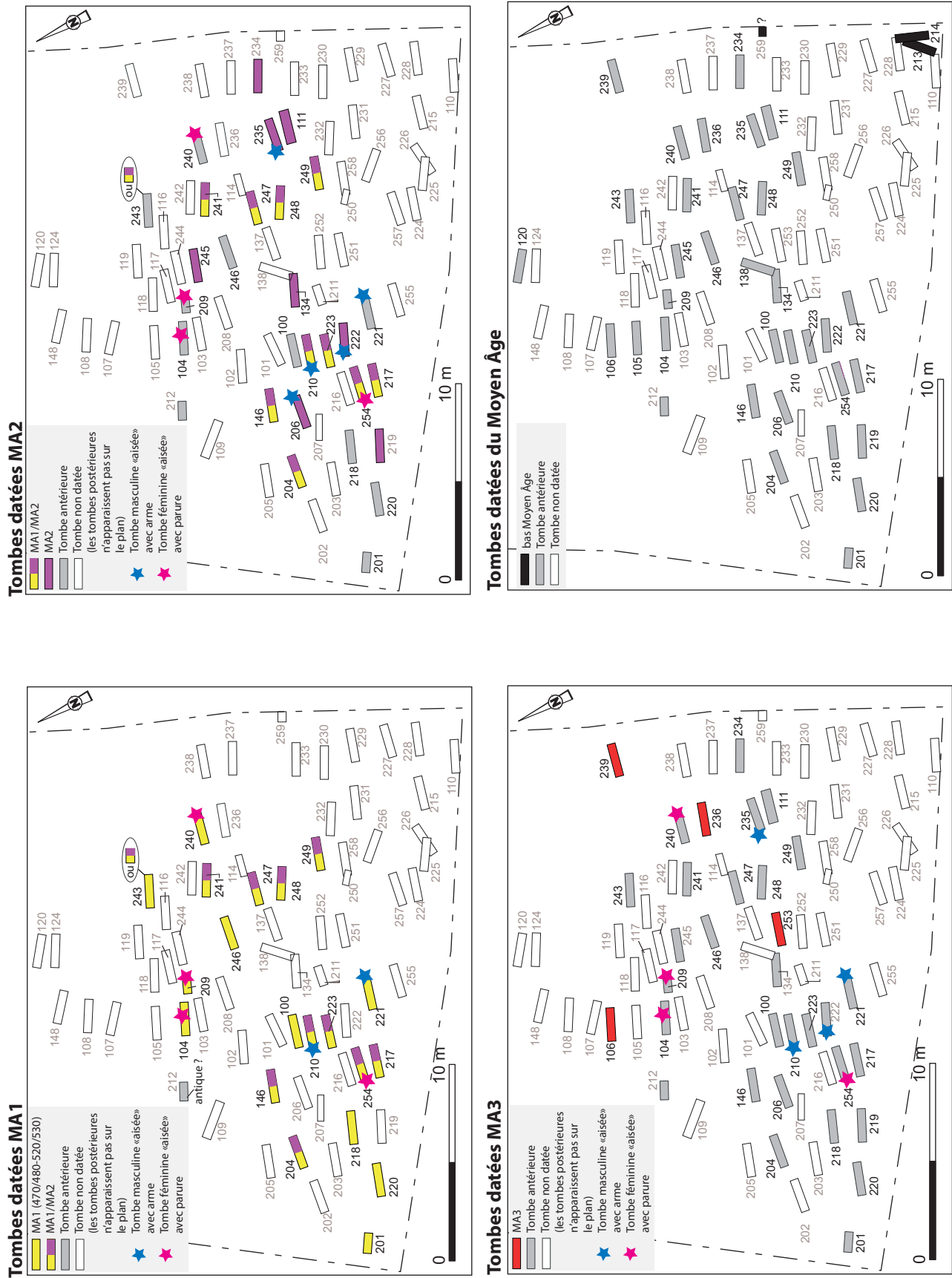


fig.257 : Phasage chronologique de la nécropole
© M.-C. Truc, Inrap

VIII. 3. En guise de conclusion...

Cécile Paresys, Marie-Cécile Truc

L'étude du site de Savigny-sur-Ardres enrichit notre connaissance des pratiques funéraires du VI^e siècle, du mobilier en usage à cette période et des conditions de vie de la population. Dans le contexte régional, sa découverte est d'autant plus appréciable qu'elle contribue à combler un déficit en information ; le haut Moyen Âge reste effectivement une période peu documentée dans le secteur nord-ouest de la montagne de Reims. Jusqu'en 2001 aucune fouille préventive menée dans la Marne n'avait concerné une nécropole altomédiévale.

Malgré un pillage en cours d'opération et la médiocre conservation des ossements, les protocoles d'enregistrement mis en œuvre ont pu s'appuyer sur les méthodes maintenant classiques de l'anthropologie de terrain, prolongées lors de la phase d'analyse des données, par une étude biologique des ossements et une étude typologique du mobilier. Nous nous sommes intéressées également à la situation des objets par rapport aux défunts, à leurs modes de dépôt restitués dans sa réalité grâce à une analyse détaillée des tissus minéralisés. Pour la première fois en Champagne-Ardenne, est mis ainsi en évidence l'emballage du mobilier funéraire.

À Savigny-sur-Ardres se retrouvent les éléments classiques d'une nécropole mérovingienne confirmant l'intégration de ce secteur de la Marne, dans le système funéraire en vigueur au haut Moyen Âge (situation sur un versant, inhumation dans des contenants rigides en bois, dépôt de mobilier, notamment d'armes et parures, etc.). Certaines pratiques distinguent toutefois ce site comme par exemple la relative variété des contenants utilisés pour déplacer et / ou déposer le cadavre (sarcophage, enveloppe souple ou contenant en bois de forme rectangulaire ou trapézoïdale). Des pierres sont employées dans l'appareil funéraire pour caler le contenant du corps ou pour marquer la tombe. On notera encore l'usage ponctuel de coussins céphaliques.

Quant à la population inhumée, elle concerne au moins 89 défunts, principalement des femmes et des hommes adultes, aux caractéristiques biologiques hétérogènes. Ce constat reste sans écho dans la composition particulièrement homogène du mobilier associé aux défunts. À partir de ces observations, nous nous interrogeons sur le regroupement éventuel, au sein d'une même nécropole, d'individus d'origine différente mais aux pratiques funéraires similaires.

IX. Catalogue raisonné des sépultures

C. Paresys avec la collaboration de M.-C. Truc, W. Tegel,
R. Legoux, J.-M. Doyen, F. Médard, C. Moulhérat,
F. Langry-François, R. Prouteau

Sépulture 100

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 270°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : encaissant remanié, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,89 m ; largeur : 0,60 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest), crâne en vue antérieure, avec une légère composante latérale droite, membre inférieur droit en extension.
- Espace de décomposition : vide à l'origine puis comblement en plusieurs temps ; effet d'alignement sur le membre inférieur droit ; légère bascule du crâne sur la gauche.
- Contenant : traces brunes autour des ossements, possibles vestiges de planches en bois d'un contenant rigide.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : environ un tiers du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : légère *cribra orbitalia* ; hypoplasies légères à moyennes sur les prémolaires, entre 4 et 7 ans ; attrition moyenne à importante, atteinte du parodonte moyenne à importante, grosse carie au collet de la deuxième prémolaire supérieure droite.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : pont sur foramen susorbitaire gauche.

Mobilier :

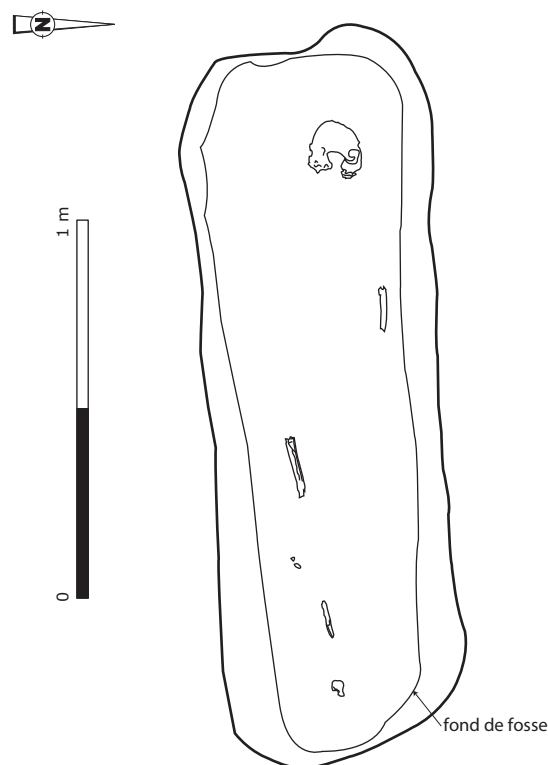
- Obet 1 : boucle de ceinture en alliage cuivreux (non localisée) (type LPV 109).

Chronologie :

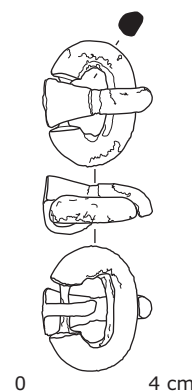
Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.



100.1 : boucle (non localisée)



100.1
alliage cuivreux

fig.258 : Sépulture 100
© Inrap

Sépulture 101

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 270°
- Description : limites de la fosse imperceptibles.
- Comblement : encaissant remanié, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,91 m ; largeur : 0,71 m ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest), crâne en vue antérieure, membres inférieurs probablement en extension.
- Espace de décomposition : probablement vide à l'origine ? Mise à plat générale du squelette.
- Contenant : indéterminable.

Défunt :

- Conservation : médiocre.
- Représentation : environ un tiers du squelette.
- Âge au décès : adulte. Sutures crâniennes toutes ouvertes.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : trop érodé pour être observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

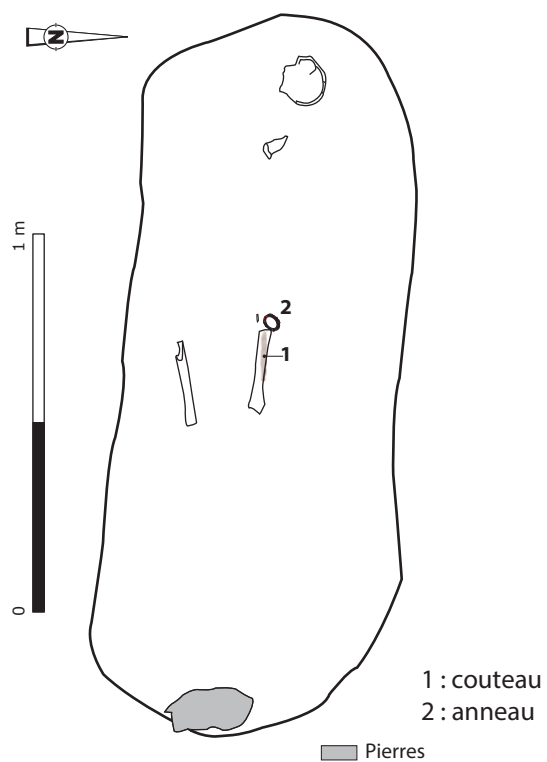
- Objet 1 : couteau (poignée en frêne) trouvé en arrière du fémur gauche, dans l'axe longitudinal du corps.
- Objet 2 : anneau en fer sous la tête fémorale gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier.



101.1
fer et bois



101.2
fer

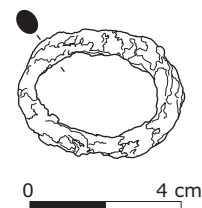


fig.259 : Sépulture 101
© Inrap

Sépulture 102

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : limites de la fosse imperceptibles.
- Comblement : encaissant remanié.
- Dimensions : longueur : 2,07 m ; largeur : 0,60 m ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Les membres inférieurs sont probablement en extension.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : indéterminable.

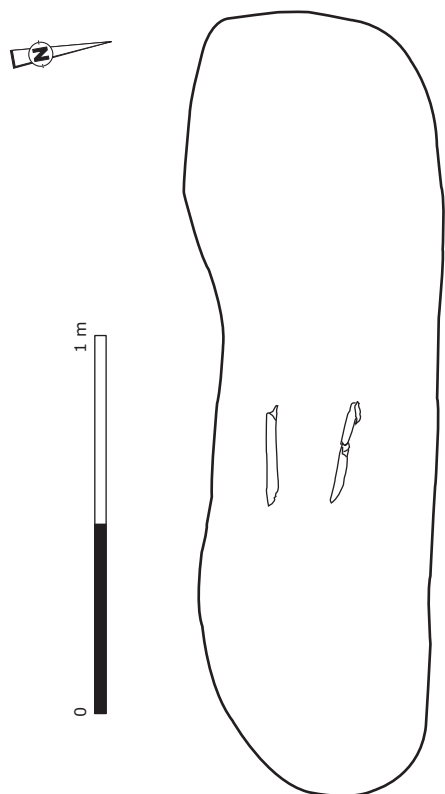


fig. 260 : Sépulture 102
© Inrap

Défunt :

- Conservation : médiocre.
- Représentation : moins d'un tiers du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.

- État sanitaire : trop érodé pour être observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, retrouvé sans mobilier.

Sépulture 103

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire.
- Comblement : limon gris sableux avec inclusions d'argile verdâtre.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 1,03 m ; profondeur : 0,08 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Les membres inférieurs sont en extension. Les pieds sont en vue médiale en hyper extension.
- Espace de décomposition : contrainte latérale et effet de paroi à droite et à gauche visibles sur les pieds ; mise à plat générale des ossements.
- Espace vide à l'origine puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide probable.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : un peu moins de la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : non observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle en fer retournée, trouvée entre les fémurs.

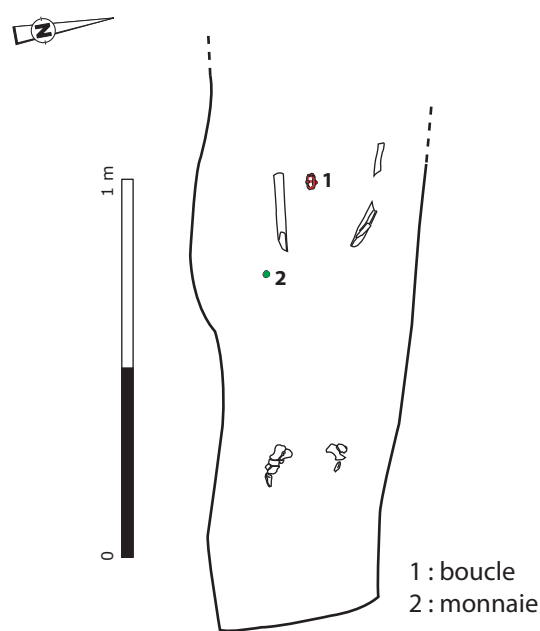


fig. 261 : Sépulture 103
© Inrap

- Objet 2 : monnaie romaine du III^e siècle en alliage cuivreux, percée d'un orifice circulaire, trouvée à droite du fémur droit.

Chronologie :
Mobilier : mérovingien.

Conclusion :
Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier.

Sépulture 104

Contexte :
Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

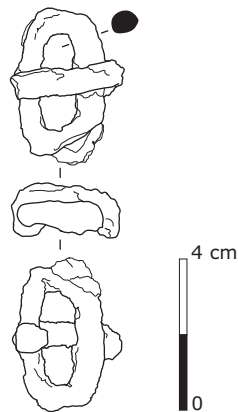
Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : limon gris sableux avec inclusions de sable jaune et argile verdâtre au centre; effet de paroi sur sédiment; sur les bords de la fosse, limon gris sableux.
- Dimensions : longueur : 2,15 m ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 0,40 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest), crâne en vue supéro-latérale droite,

103.1
fer



103.2
alliage cuivreux



mandibule ouverte en connexion lâche ; membre supérieur droit en extension et gauche légèrement fléchi, main droite à droite du coxal droit, main gauche en avant de l'abdomen ; membres inférieurs en extension, pieds à plat dans le prolongement des tibias.

- Espace de décomposition : effet de paroi observable à droite et à gauche du sujet, sur les membres inférieurs et les pieds, accentué à gauche par le crâne et le coude ; main gauche en équilibre instable, mise à plat générale du squelette, indices d'espace vide (bascule en avant du crâne et mise à plat des métatarsiens). Espace vide à l'origine mais comblé assez rapidement.
- Contenant : contenant rigide et large.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : les trois quarts du squelette.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,20.
- Sexe : féminin.
- État sanitaire : légère cribra orbitalia. Hypoplasies moyennes à importantes sur incisives, canines et prémolaires, entre 3 et 6 ans. Pas de signe d'arthrose mais les articulations sont érodées. Attrition dentaire moyenne à importante, très grosse carie sur les 1ères molaires inférieures. Atteintes du parodonte moyennes à importantes, perte ante mortem bilatérale (ou agénésie ?)

- possible des 3èmes molaires inférieures et supérieures.
- Pathologie : cal de fracture sur la partie distale du radius droit.
- Stature : 167 cm ± 3,83 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : os wormiens sur sagittale et au lambda ; foramen susorbitaire accessoire à droite, perforation du canal condyloïde droit, foramen hypoglosse dédoublé des deux côtés ; pont spino-spinal droit et foramen de Vésale bilatéral ; surface articulaire du calcaneus dédoublée des deux côtés.

Mobilier :

- Objet 1 : fibule polylobée à décor cloisonné de grenats trouvée au milieu du thorax (type LPV 207).
- Objet 2 : petit anneau en alliage cuivreux situé au-dessus du radius gauche, à la taille.
- Objet 3 : boucle de ceinture en fer trouvée contre la tête du fémur droit, sous le coxal, à l'intérieur (entre les jambes) (type LPV 105).

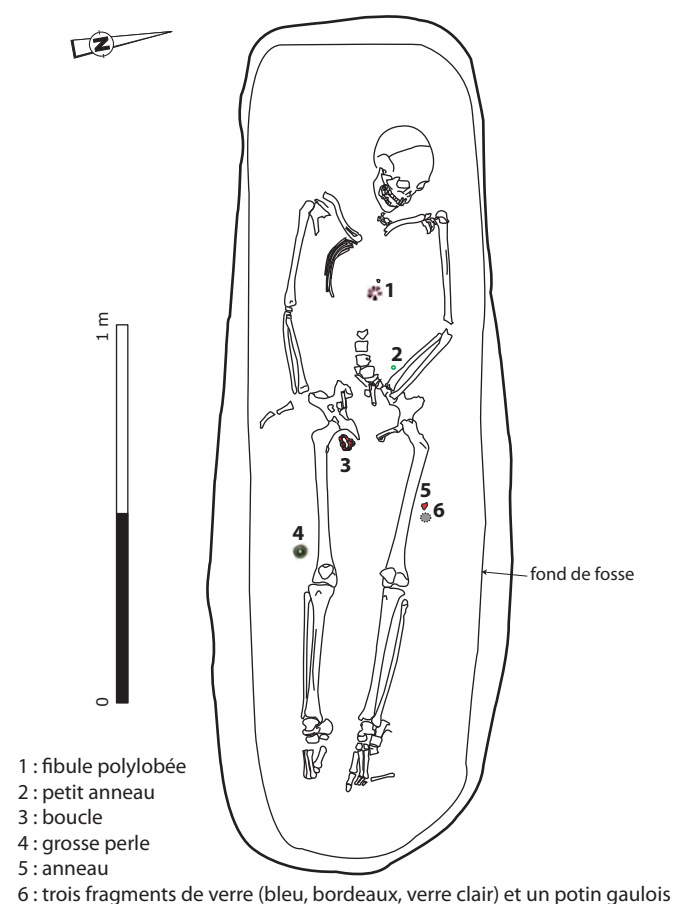
- Objet 4 : grosse perle, biconique en pâte de verre décorée de filets blancs, trouvée à droite du genou droit (type LPV 367).
- Objet 5 : anneau en fer à gauche du fémur gauche.
- Objet 6 : ensemble d'objets fragmentaires à gauche du fémur gauche :
 - fragment de verre bleu ;
 - fragment de verre bordeaux ;
 - fragment de verre vert clair ;
 - fragment (environ 1/3) d'un potin indéterminable. [1,42] g ; 1 attaque.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Femme adulte inhumée avec du mobilier dans un contenant rigide large.



- 1 : fibule polylobée
- 2 : petit anneau
- 3 : boucle
- 4 : grosse perle
- 5 : anneau
- 6 : trois fragments de verre (bleu, bordeaux, verre clair) et un potin gaulois

fig. 262 : Sépulture 104
© Inrap

104.1
argent, grenat



104.2
alliage cuivreux



104.3
fer



104.4
verre



104.5
fer



104.6
potin



0 4 cm

Sépulture 105

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire. Deux pierres de calage près du pied droit et du genou gauche.
- Comblement : limon gris sableux, plus sombre à proximité des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,12 m ; largeur : 0,74 m ; profondeur : 0,10 à 0,25 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supéro-latérale droite, mandibule fermée en connexion ; membre supérieur droit légèrement fléchi, membre supérieur gauche en extension, main droite en avant du pubis et main gauche à gauche du fémur gauche ; membres inférieurs en extension, mise à plat des pieds en hyper extension en vue médiale.
- Espace de décomposition : mise à plat du bassin, rotation externe des fémurs et tibias ; humérus droit en équilibre instable ; indices d'espace vide sur les pieds avec contrainte latérale et effet de paroi des deux côtés, indices d'espace vide sur crâne avec bascule vers l'avant, et migration de la main gauche.
- Espace vide à l'origine, puis comblement plus ou moins rapide.
- Contenant : rigide.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : un peu plus de la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé, mais sans doute masculin par la longueur du tibia.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables. Articulations et ossements trop érodés, arthroses et enthésopathies non observables.
- Pathologie : non observable.
- Stature : 168 cm ± 4,18 cm d'après la longueur du tibia.
- Caractères discrets : bipartition bilatérale des calcaneus.

Mobilier :

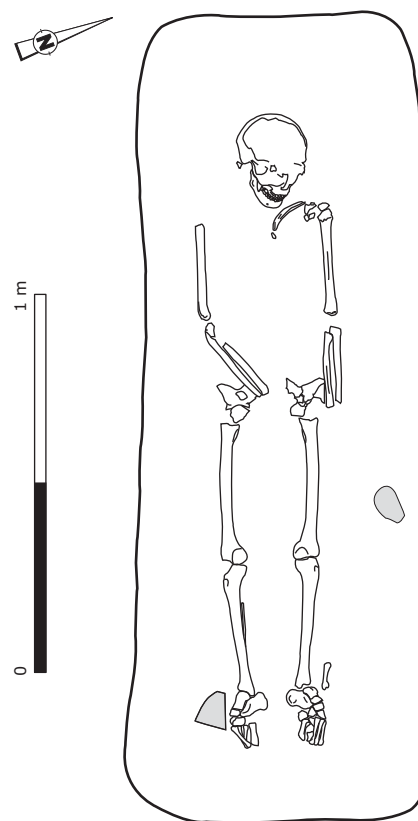
- Objet 1 : huit fragments de céramique protohistorique, non localisés.
- Objet 2 : éclat de silex, ayant servi de briquet, non localisé (type LPV 354).

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte probablement de sexe masculin, inhumé dans un contenant rigide avec du mobilier.



1 : sept tessons de céramique et de tegula dans le remplissage (non localisés, non illustrés)

2 : éclat de silex (non localisé, non illustré)

■ Pierres

fig.263 : Sépulture 105
© Inrap

Sépulture 106

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat. Des pierres de calage dans la fosse forment un alignement.
- Comblement : limon gris-jaune avec effet de paroi sur sédiment dans l'alignement des blocs de pierre.
- Dimensions : longueur : 2,28 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,35 m.
- Mode d'inhumation :
- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest) ; crâne en vue latérale droite et mandibule déconnectée, en vue inférieure ; cervicales en vue postérieure, reste du rachis en vue antéro-latérale gauche. Membre supérieur droit légèrement fléchi, le gauche en extension ; main droite en avant du pubis, main gauche en avant de l'extrémité proximale du fémur gauche ; membres inférieurs en extension ; pied droit en vue médiale et gauche en vue latérale.
- Espace de décomposition : mise à plat du bassin et des côtes, segmentation de la colonne vertébrale ; humérus droit en équilibre instable ; indices d'espace vide : bascule du crâne, dislocation de la mandibule, dislocation de l'avant-bras gauche et des cervicales, migration des métatarsiens droits ; contraintes latérale et distale sur le pied gauche ; effet de paroi à gauche.
- Espace vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide étroit assez près du corps, calé avec des pierres, et coussin en arrière de la tête.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : complet.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,90. Vertèbres sacrées pas complètement synostosées.
- Sexe : masculin par pelvis et métrique de la clavicule.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables, hiatus sacré à partir de S3 ; enthésopathies légères sur chevilles et coudes, arthrose importante sur rachis et clavicule, moyenne sur le pied ; petites

hernies discales ; nombreuses pertes ante mortem, sujet presque totalement édenté.

- Pathologie : enfoncement, fracture et cicatrisation exofrontale droite (hématome méningé ossifié), cal de fracture sur les côtes gauches.
- Stature : 178 cm ± 4,14 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : métopisme vestigial à la glabelle ; foramen susorbitaire accessoire à gauche, ponts spino-spinal bilatéraux ; surfaces articulaires dédoublées des deux côtés, patella emarginata à droite, pont articulo-postérieur à gauche sur atlas.

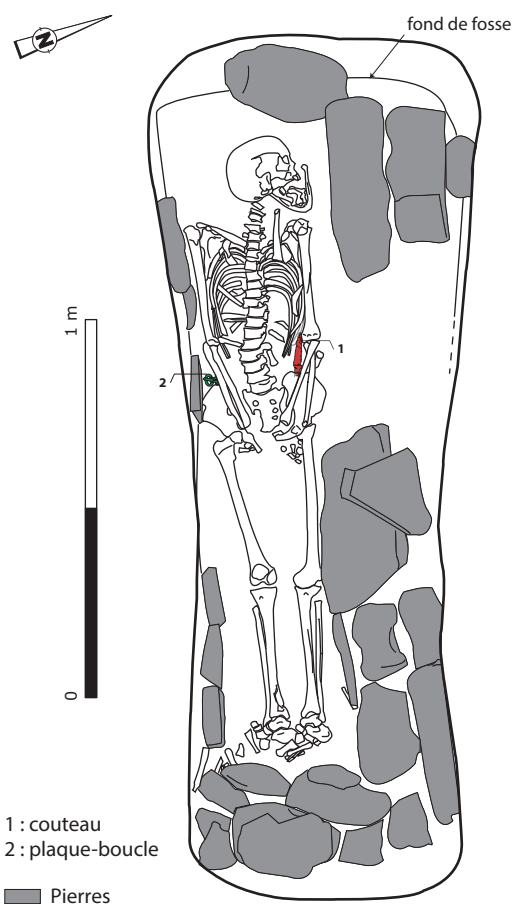
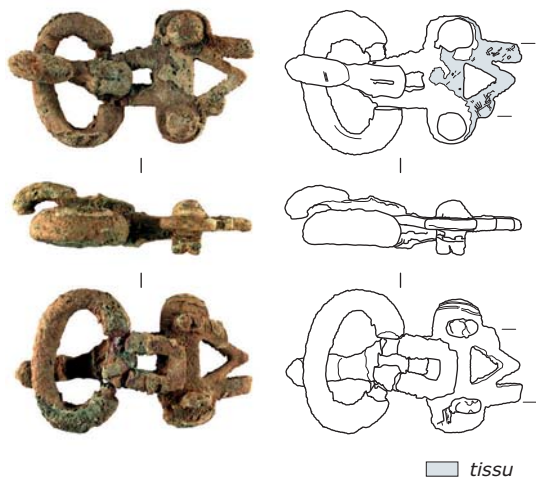


fig.264 : Sépulture 106 : plan
© Inrap

Mobilier :

- Objet 1 : couteau (poignée en os) trouvé en arrière du coxal et des côtes gauches, à l'intérieur de l'avant-bras gauche.
- Objet 2 : plaque-boucle incomplète en alliage cuivreux de type byzantin ou dérivé, trouvée en arrière du bassin à droite et sans doute retournée (type LPV 167?). Restes de textile (fibres végétales) et de cuir sur la quasi-totalité de l'avant.

106.2
alliage cuivreux



- Comblement : limon sableux jaune orangé, non différenciable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membre inférieur droit en extension.
- Espace de décomposition : probablement espace vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps ; mise à plat générale, effet d'alignement sur le membre inférieur droit.
- Contenant : non identifiable.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : environ un quart du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; pas d'arthrose sur le peu qui est conservé.
- Pathologie : aucune sur le peu qui est conservé.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé retrouvé sans mobilier.

106.1
fer et bois

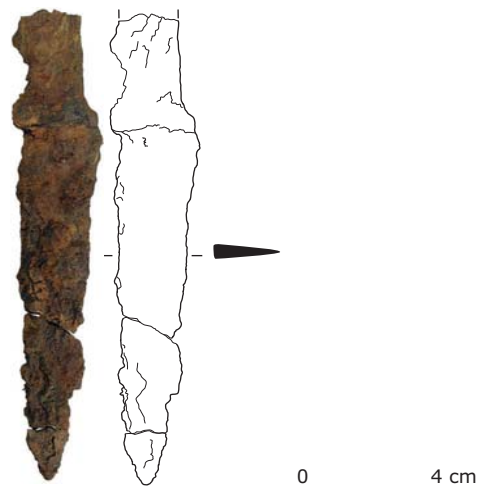


fig.265 : Sépulture 106 : mobilier
© Inrap

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA3 (vers 560-600).

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide calé par de grosses pierres, avec probablement un coussin sous la tête.

Sépulture 107

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : arasée, limites imperceptibles.

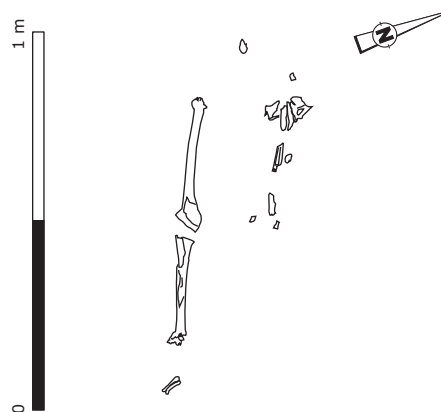


fig.266 : Sépulture 107
© Inrap

Sépulture 108

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticale et fond plat. Calage de pierres sur la gauche.
- Comblement : limon gris sableux.
- Dimensions : longueur : 1,75 m minimum ; largeur : 0,55 m ; profondeur : 0,07 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro supérieure ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; pied droit à plat.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette ; indices d'espace vide sur crâne (bascule) et pied droit (mise à plat des métatarsiens) ; équilibre instable des humérus ; contrainte latérale sur le pied droit ; effet de paroi à droite et à gauche.
- Espace vide à l'origine.
- Contenant : contenant rigide calé sur le côté gauche.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne.
- Âge au décès : adulte. Suture crânienne observable en cours d'oblitération.
- Sexe : masculin (DSP masculin à 98%).
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies du ligament jaune moyennes ; arthrose moyenne sur le rachis ; quelques hernies discales sur les thoraciques inférieures et les lombaires ; pas de lyse isthmique sur la 5^e lombaire ; usure dentaire importante sur 1^{ère} molaire.
- Pathologie : aucune.
- Stature : 175 cm ± 4,14 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : surfaces articulaires du calcaneus dédoublées des deux côtés ; perforation olécrânienne gauche ; présence de 6 vertèbres lombaires.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Homme adulte inhumé dans un contenant rigide, retrouvé sans mobilier.

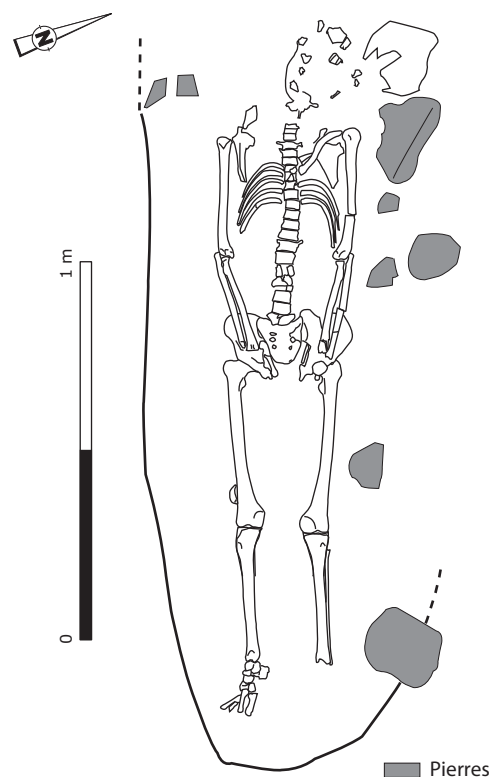


fig.267 : Sépulture 108
© Inrap

Sépulture 109

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : arasée, limites imperceptibles.
- Comblement : limon sableux jaune orangé, non différentiable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membre inférieur gauche en extension, pied gauche en hyper extension.
- Espace de décomposition : effet de paroi à gauche ; espace vide à l'origine ; mise à plat du squelette ; légère éversion des membres inférieurs.
- Contenant : contenant rigide.

Défunt :

- Conservation : bonne.

- Représentation : environ la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,83.
- Sexe : féminin probable par pelvis.
- État sanitaire : hypoplasies moyennes à marquées sur incisive, canine et prémolaire, entre 3 et 7 ans ; enthésopathies du ligament jaune moyennes ; aucune arthrose sur le rachis ni sur le squelette appendiculaire ; attrition dentaire très importante sur incisives, moyenne à importante sur les autres dents ; atteinte du parodonte avancée ; perte ante mortem (ou agénésie ?) des 3èmes molaires inférieures ; aucun tartre ni carie.
- Pathologie : cal de fracture (?) sur le 5ème métacarpien gauche.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : os wormiens sur la suture lambdoïde et à l'astériorion ; surfaces articulaires du calcaneus dédoublées des deux côtés ; agénésie (?) des 3èmes molaires inférieures.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?
Une analyse radiocarbone a été tentée, qui n'a pas abouti par manque de collagène.

Conclusion :

Femme adulte inhumée dans un contenant rigide, retrouvée sans mobilier.

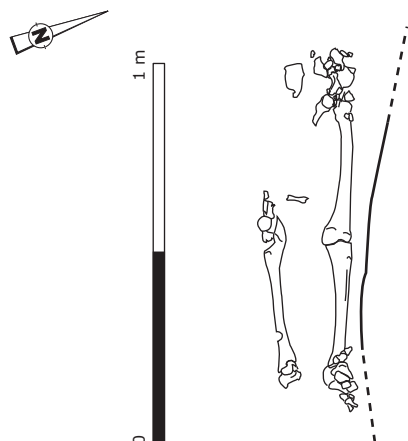


fig. 268 : Sépulture 109
© Inrap

Sépulture 110

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : limites imperceptibles.
- Comblement : limon sableux gris et jaune orangé, non différentiable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro-latérale droite ; membre supérieur droit légèrement fléchi, membre supérieur gauche en extension ; main droite en avant du pubis, main gauche à gauche du fémur gauche ; membres inférieurs en extension ; chevilles en vue antérieure.
- Espace de décomposition : mise à plat des côtes ; indice d'espace vide possible sur les pieds ; main droite en équilibre instable (verticalisation des métacarpiens).
- Espace vide à l'origine.
- Contenant : couvercle ou contenant rigide, mais présence d'un élément de rétention des sédiments.

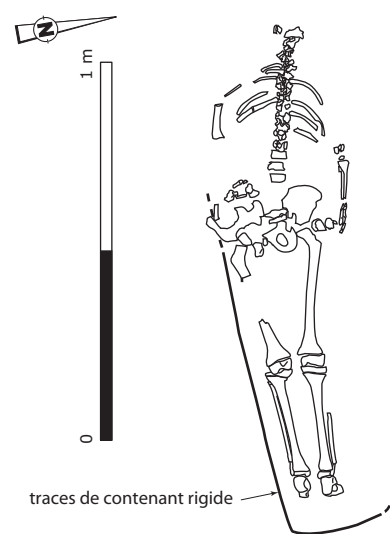


fig. 269 : Sépulture 110
© Inrap

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : les trois quarts du squelette.
- Âge au décès : entre 7 et 12 ans, d'après les cartilages de conjugaison. Aucune épiphyse n'est synostosée.
- Sexe : trop jeune pour l'identifier.
- État sanitaire : indicateurs de stress et sphère bucco-dentaire non observables. Trop jeune pour avoir développé des maladies dégénératives.

- Pathologie : aucune.
- Stature : trop jeune pour pouvoir être mesuré.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Enfant de 7 à 12 ans, inhumé dans un contenant rigide, retrouvé sans mobilier.

Sépulture 111

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Relation stratigraphique : postérieur aux individus 2 et 3 réduits en avant de l'individu 1. Individu 1 dernier inhumé, en place. Les individus 4, 5 et 6 ont été découverts sous forme d'ossements erratiques dans le remplissage de la fosse
- Orientation : 270°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales, sarcophage trapézoïdal en plâtre.
- Comblement : limon gris sableux très compact.
- Dimensions : longueur fosse : 2,18 m ; largeur fosse : 0,72 m ; profondeur fosse : 0,66 m ; longueur externe cuve sarcophage : 2,04 m ; largeur externe cuve sarcophage : tête 0,72 m, pieds 0,40 m ; hauteur cuve sarcophage : 0,52 m ; épaisseur parois cuve : 7 cm ; longueur interne cuve sarcophage : 1,88 m ; largeur interne cuve sarcophage : tête 0,58 m, pieds 0,26 m. Couvercle : longueur : 2,12 m, largeur tête : 0,74 m, largeur pieds : 0,42 m, épaisseur : environ 10 cm.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : sujet en place (ind. 1) en *decubitus* dorsal. Crâne en vue latérale gauche légèrement antérieure, mandibule ouverte en connexion lâche ; cervicales en vue antérieure légèrement latérale gauche en connexion entre elles et avec crâne ; membres supérieurs en extension, mains en avant de l'extrémité proximale du fémur homolatéral, à plat en vue dorsale ; membres inférieurs en extension, pieds en hyper extension avec mise à plat des métatarsiens.
- Espace de décomposition : mise à plat du bassin ; indice d'espace vide sur les pieds (mise à plat

des métatarsiens), dislocation du radius gauche, éléments de la main droite éparpillés ; haut du corps en équilibre instable (scapula, humérus et main gauches, crâne, cervicales) ; très léger volume des côtes conservé.

- Espace vide à l'origine, puis arrivée rapide du sédiment lors de la fragmentation du couvercle du sarcophage.
- Contenant : sarcophage trapézoïdal en calcaire.

Défunts :

individu 1

- Conservation : bonne.
- Représentation : complet.
- Âge au décès : adulte jeune. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 1. Traces de fusion de la crête iliaque.
- Sexe : masculin par le pelvis.
- État sanitaire : légères cribra orbitalia et hyperostose poreuse ; hiatus des arcs postérieurs sur toute la hauteur du sacrum ; hypoplasies moyennes à marquées sur les canines et les prémolaires, entre 3 et 6 ans ; enthésopathies moyennes du ligament jaune, légères sur les calcaneus ; arthrose moyenne à marquée sur le rachis (surtout les lombaires), légère sur les coudes, mains et chevilles ; hernies discales sur les thoraciques ; attrition dentaire très avancée sur les molaires (usure des incisives en biseau), moyenne sur le reste des dents ; atteintes avancées du parodonte ; tartre important ; kyste probable sur 3^{ème} molaire inférieure ; pas de caries ; pertes ante mortem de toutes les molaires inférieures gauches et de la 1^{ère} molaire inférieure droite.
- Pathologie : petit enfoncement et légère protubérance osseuse sur 4^{ème} cervicale ; asymétrie des cervicales ;
- Stature : 164 cm ± 4,14 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : os wormiens sur lambdoïde et à l'épiptérion, foramen sus orbitaire accessoire bilatéral, perforation du canal condylien bilatérale, foramen hypoglosse double à gauche, pont spino-spinal bilatéral et ptérygo-spinal gauche, agénésie possible des 3^{èmes} molaires supérieures, surfaces articulaires des calcaneus doubles, vertèbre transitionnelle thoraco-lombaire en T11.

Individu 2 : réduction située en avant du tronc du sujet 1 (crâne et 2 fémurs, tibia droit) ; adulte jeune (ligne de fusion sur épiphyse proximale du fémur gauche) ; homme ?

- État sanitaire : hyperostose poreuse légère, hypoplasies moyennes sur incisives, canines, prémolaires, entre 3 et 4 ans. Attrition dentaire moyenne, atteinte moyenne du parodonte, tartre moyen, pas de carie ni de perte ante mortem.
- Pathologie : dépôt traumatique sur tibia gauche, sur empreinte du solaire (cicatrisation en milieu infecté).
- Stature : 158 cm ±4,14 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : métopisme vestigial, foramen sus orbitaire accessoire bilatéral, perforation du canal condylien à droite, pont ptérygo-spinal droite.

Individu 3 : réduction située en arrière du membre supérieur gauche du sujet 1 (2^{ème} molaire, fémur droit, tibia) ; enfant entre 10 et 12 ans ;

Individu 4 : fragments de calvarium et dents supérieures dans remplissage du sarcophage ; adulte jeune ? Hypoplasies moyennes sur molaire, entre 4 et 6 ans.

Individu 5 : un métacarpien ou métatarsien ; enfant d'environ 5-9 ans ?

Individu 6 : coxaux, scapulas, humérus dans remplissage du sarcophage ; homme adulte ; pas d'hypoplasie.

Mobilier :

- Objet 1 : épingle à spatule en alliage cuivreux, trouvée en arrière de la jambe gauche du sujet 1 (type LPV 310).
- Objet 2 : couteau en fer (avec poignée en os), non localisé.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520- 570).

Conclusion :

Sarcophage en calcaire avec les restes de six sujets (quatre adultes et deux immatures), le dernier (homme adulte) en place. Dans le remplissage, présence d'une épingle et d'un couteau difficilement attribuables à un individu précis.

le sarcophage avant ouverture du couvercle

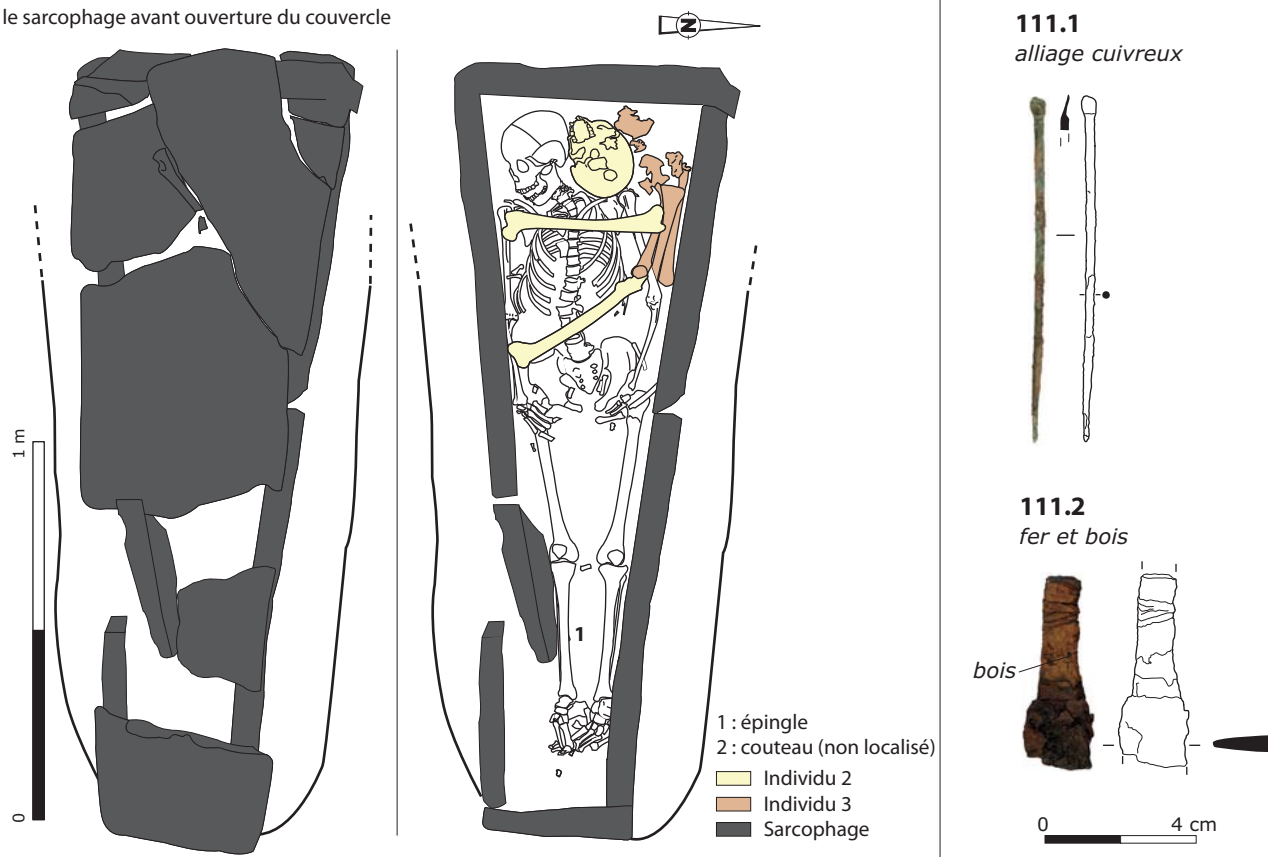


fig.270 : Sépulture 111
© Inrap

Sépulture 114

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales, avec pierres de calage de chant sur tout le pourtour.
- Comblement : limon gris sableux.
- Dimensions : longueur calage : 0,85 m ; largeur calage : 0,31 m ; profondeur : 0,30 m.
- Mode d'inhumation :
- Espace de décomposition : indéterminé.

Défunt :

- Représentation : aucun ossement n'est conservé.
- Âge au décès : enfant probable, d'après les dimensions de la fosse.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

- Par similarité d'aménagement avec sép. 106 : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

- Fosse avec pierres de calage sur tout le pourtour, sans aucun ossement conservé.

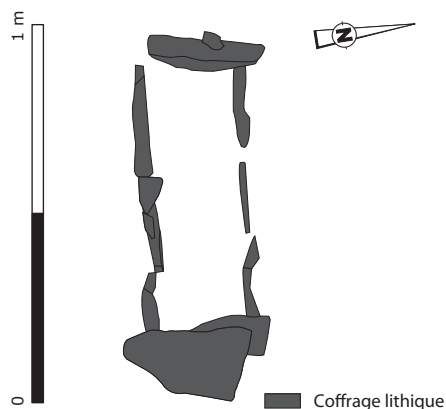


fig. 271 : Sépulture 114
© Inrap

Sépulture 116

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 300°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales, avec pierres de calage verticales pour la moitié inférieure du corps, petite banquette à droite du corps.
- Comblement : limon gris sableux, plus brun au contact des os.
- Dimensions : longueur : 1,94 m ; largeur : 0,80 m ; profondeur : 0,23 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supérieure légèrement latérale gauche, mandibule en vue occlusale en connexion lâche ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : humérus droit en équilibre instable ; mise à plat générale du squelette.
- Espace vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide calé par des blocs de pierre.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : un peu moins de la moitié du squelette.
- Âge au décès : enfant d'environ 10 ans \pm 30 mois.
- Sexe : trop jeune pour le déterminer.
- État sanitaire : hypoplasies moyennes sur incisives et molaires, entre 3 et 5 ans. Trop jeune pour avoir développé des maladies dégénératives. Pas de tartre ni de carie.
- Pathologie : aucune.
- Stature : trop jeune pour pouvoir être mesuré.
- Caractères discrets : perforation du canal condylien à droite.

Mobilier :

- Objet 1 : fragments en fer non identifiables, trouvés dans la moitié supérieure du thorax.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Enfant inhumé sans doute avec du mobilier, dans un contenant rigide calé par des blocs de pierre.

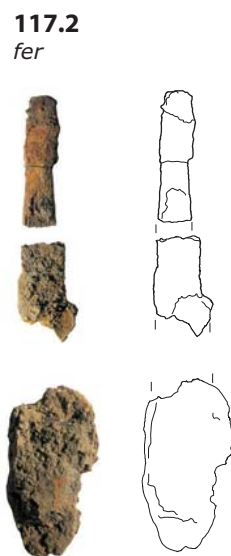
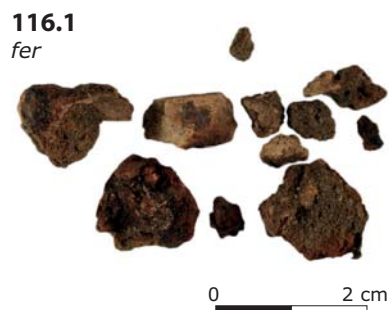
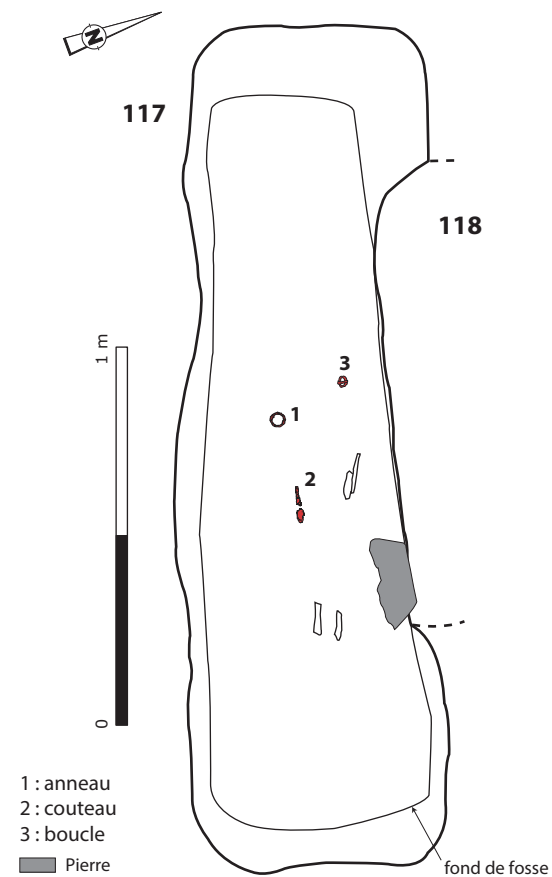
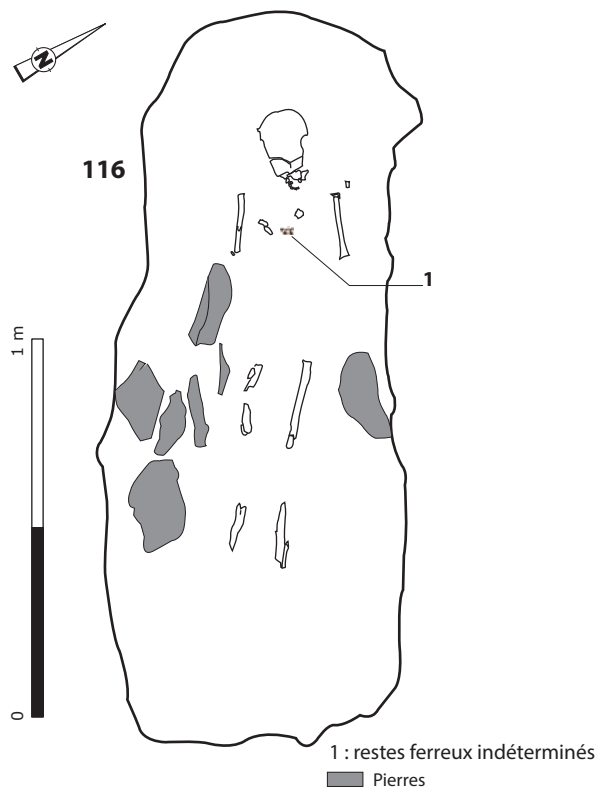


fig.272 : Sépulture 116
© Inrap

Sépulture 117

Contexte :
Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

- Fosse :
- Relation stratigraphique : postérieure à la sépulture 118.
 - Orientation : 290°.
 - Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
 - Comblement : limon gris sableux meuble ; effet de paroi sur le sédiment.
 - Dimensions : longueur : 2,24 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,30 m.

fig.273 : Sépulture 117
© Inrap

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest) ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : probablement vide à l'origine ; rapprochement des membres inférieurs.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : très partielle.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress et maladies dégénératives non observables. Sphère buccodentaire non observable.
- Pathologie : aucune.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : anneau en fer trouvé à droite de l'emplacement supposé du fémur droit, à hauteur de la taille.
- Objet 2 : couteau (poignée en os) trouvé à droite de l'emplacement supposé du fémur droit, vers le milieu de la cuisse. La poignée est dirigée vers la tête du défunt.
- Objet 3 : boucle en fer située à la taille à gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier.

Sépulture 118

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Relation stratigraphique : antérieure à la sépulture 117.
- Orientation : 290°.
- Description : limites imperceptibles, très arasée. Une pierre plate vers le sud-est a pu avoir une fonction de calage ?
- Comblement : limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,65 m ; largeur : 0,93 m ; profondeur : 0,07 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : probablement espace vide à l'origine. Mise à plat générale du squelette.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : un peu moins de la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress et maladies dégénératives non observables ; sphère buccodentaire non observable.
- Pathologie : aucune.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé retrouvé sans mobilier.

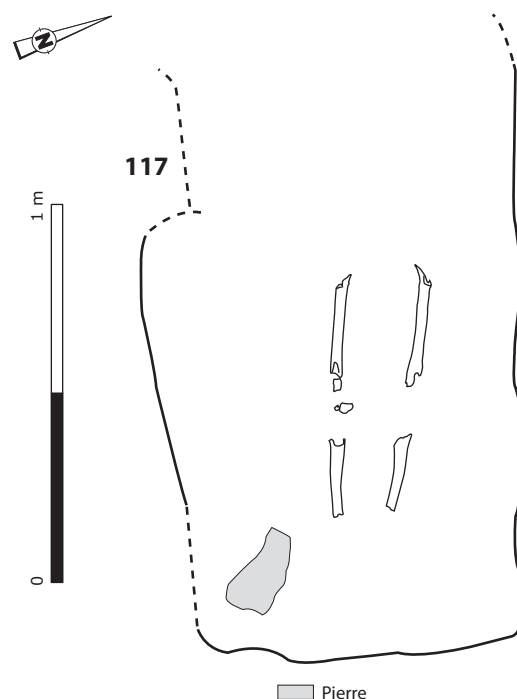


fig.274 : Sépulture 118
© Inrap

Sépulture 119

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : limon gris sableux.
- Dimensions : longueur : 1,96 m ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,30 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro supérieure. Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : effet d'alignement bilatéral sur les os. Espace vide à l'origine.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : un peu près la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress et maladies dégénératives non observables. Hypoplasies moyennes à marquées sur incisives et canines, entre 6 mois et 6 ans. Attrition dentaire moyenne à importante sur les dents labiales ; tartre moyen ; une carie sur la 1ère molaire inférieure. Atteinte du parodonte et pertes ante mortem non observables.
- Pathologie : aucune.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

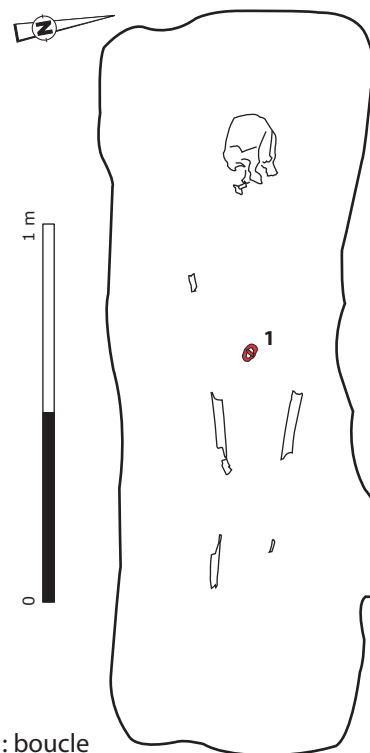
- Objet 1 : boucle de ceinture en fer, à l'endroit, trouvée à l'emplacement supposé du bassin.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier.



119.1
fer



fig.275 : Sépulture 119
© Inrap

Sépulture 120

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : limites imperceptibles, fosse très arasée.
- Comblement : non différentiable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro latérale gauche. Membres inférieurs probablement en extension.

- Espace de décomposition : probablement espace vide à l'origine. Mise à plat générale du squelette ; rapprochement des genoux ; légère bascule du crâne vers la droite.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : un peu moins de la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia. Hypoplasies légères sur molaires. Maladies dégénératives non observables. Attrition dentaire légère à moyenne sur molaires. Pas de carie ni tartre.
- Pathologie : aucune.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Datation par ¹⁴C : (Poz-52138) 1490 ±30. En datation calibrée à 95% de probabilité : 467-645 ap. J.-C.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé retrouvé sans mobilier.

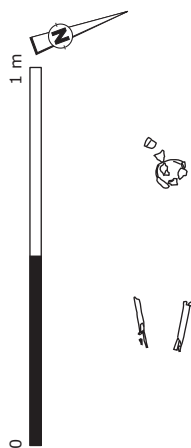


fig.276 : Sépulture 120
© Inrap

Sépulture 124

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : très arasée. Limites imperceptibles.
- Comblement : non différentiable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,05 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : probablement espace vide à l'origine. Mise à plat générale du squelette ; légère éversion du membre inférieur droit.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : moins de la moitié du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; légère arthrose sur la cheville gauche ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé retrouvé sans mobilier.

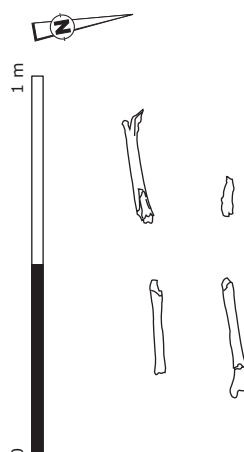


fig.277 : Sépulture 124
© Inrap

Sépulture 134

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Relation stratigraphique : antérieure à la sépulture 138 et fossé 132.
- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : limon gris sableux, avec inclusions de limon clair, plus sombre au contact des os.
- Dimensions : longueur : 2,20 m ; largeur : 0,90 m ; profondeur : 0,60 à 0,80 m.

Mode d'inhumation :

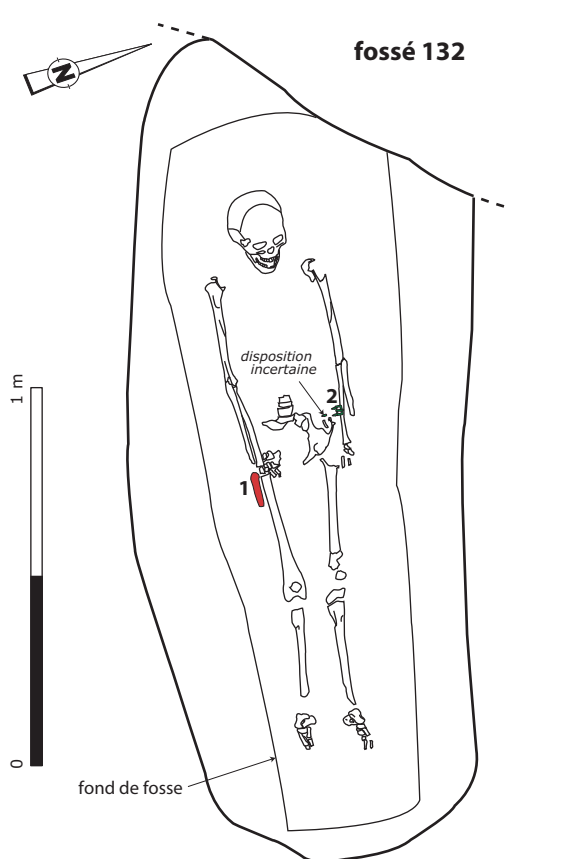
- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro supérieure,

légèrement latérale droite, mandibule en connexion ; membres supérieurs sont en extension, mains à côté ou en avant des extrémités proximales des fémurs homolatéraux ; membres inférieurs en extension, pieds en hyperextension et en vue médiale.

- Espace de décomposition : indices d'espace vide observables par la bascule du crâne, rotation des pieds et l'extension des métatarsiens ; humérus, scapula et coxal droit en équilibre instable ; contraintes latérales sur épaules et pieds ; effets de paroi marqués à droite et à gauche.
- Espace de décomposition vide à l'origine.
- Contenant : contenant rigide trapézoïdal.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : environ les trois-quarts du squelette.



- 1 : contenu d'aumônière (couteau, tiges, silex, rivet)
2 : boucle et trois rivets
3 : pince à épiler (non localisée)
4 : aiguille (non localisée)

fig.278 : Sépulture 134
© Inrap



- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 1,40.
- Sexe : masculin probable d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
- État sanitaire : légères cribra orbitalia et hyperostose poreuse ; hypoplasies moyennes sur incisives, canines et prémolaires, entre 6 mois et 4 ans ; aucune trace d'arthrose ; attrition dentaire moyenne à marquée pour les dents labiales et les molaires, atteinte moyenne du parodonte, pas de tartre ni de caries.
- Pathologie : aucune.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : métopisme vestigial ; pont sur foramen susorbitaire droit et susorbitaire accessoire gauche, pont spino spinal droite, agénésie des 3èmes molaires inférieures et peut-être des supérieures également.

Mobilier :

- Objet 1 : divers objets fragmentaires provenant sans doute d'un contenu d'aumônière et trouvés en avant du fémur droit : un couteau (poignée en chêne), des tiges en fer cassées (dont au moins une fiche à bélière) et un rivet scutiforme en alliage cuivreux (type LPV 194).
- Objet 2 : boucle et trois rivets scutiformes en alliage cuivreux situés en avant du coxal gauche, sur le bras gauche. La boucle est à l'endroit, l'ardillon pointé vers la gauche (type LPV 123, 193).
- Objet 3 : pince à épiler en alliage cuivreux (non localisée) (type LPV 320).
- Objet 4 : aiguille en alliage cuivreux (non localisée) (type LPV 319).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide de forme trapézoïdale.

Sépulture 137

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 260°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : encaissant remanié pour la moitié supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,76 m ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,60 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest).
- Espace de décomposition : probablement vide à l'origine. Mise à plat générale des ossements.
- Contenant : une trace brune de forme trapézoïdale a été vue à la fouille. Il pourrait s'agir de la trace d'un contenant rigide trapézoïdal.

Défunt :

- Conservation : très mauvaise.
- Représentation : un quart du squelette.
- Âge au décès : adulte probable.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; maladies dégénératives non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur le peu d'ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

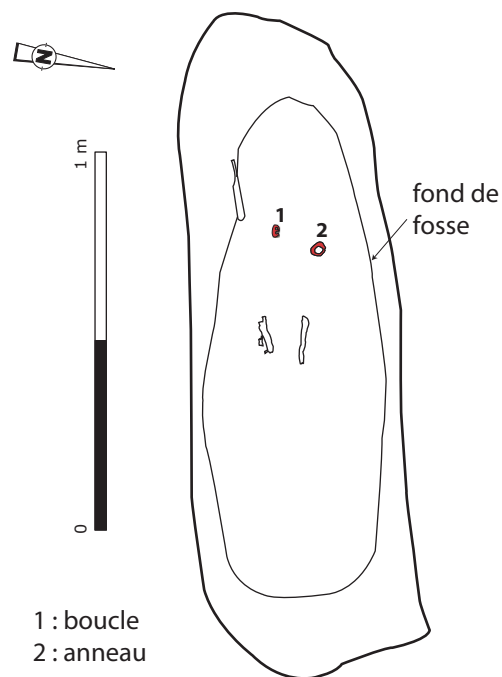
- Objet 1 : boucle en fer positionnée à l'endroit, trouvée à droite de l'emplacement supposé du thorax.
- Objet 2 : anneau en fer trouvé à gauche de l'emplacement supposé du thorax.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide trapézoïdal.



1 : boucle
2 : anneau

137.1
fer



137.2
fer



0 4cm

fig. 279 : Sépulture 137
© Inrap

Sépulture 138

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Relation stratigraphique : postérieure à la sépulture 134.
- Orientation : 230°.
- Description : creusement ovale, arasé.
- Comblement : limon gris sableux, avec inclusions de limon clair.
- Dimensions : longueur : 1,59 m minimum ; largeur : 0,48 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supéro-latérale gauche ; membre supérieur droit est en extension, gauche

fléchi à 90°, main droite à droite du fémur droit, main gauche en avant de l'abdomen, toutes deux à plat ; membres inférieurs en extension, chevilles à 90° mais métatarsiens à plat.

- Espace de décomposition : indices d'espace vide sur pieds (mise à plat des métatarsiens) et crâne (bascule vers l'avant et la droite), scapula et humérus en équilibre instable, effet de paroi marqué à droite.
- Espace probablement vide à l'origine.
- Contenant : enveloppe souple (au moins pour le haut du corps, avec l'équilibre instable des épaules). Présence d'un couvercle (?) pour permettre le mouvement du crâne et la mise à plat des pieds.

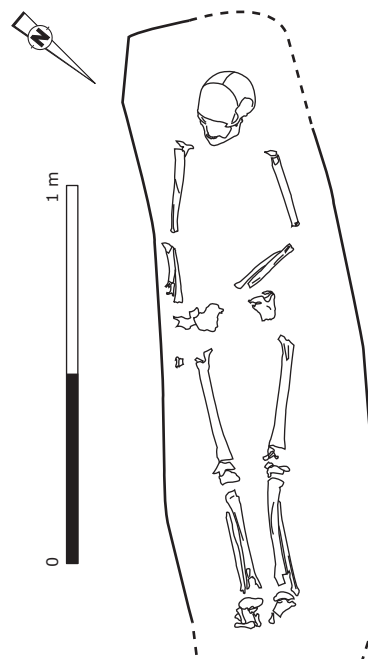


fig. 280 : Sépulture 138
© Inrap

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : environ les trois quarts du squelette.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; hypoplasies moyennes à marquées sur canines et prémolaires, entre 3 et 5 ans ; enthésopathies moyennes sur les calcaneus, pas d'arthrose sur les ossements conservés ; attrition dentaire moyenne à importante sur les dents inférieures, pas de carie ni tartre ; atteinte du parodonte et perte ante mortem non observables.

- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : Foramen susorbitaire accessoire bilatéral.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Datation par ^{14}C : (Poz-52140) 1380 ± 30 . En datation calibrée à 95% de probabilité : 606-681 ap. J.-C.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé dans une enveloppe souple et sous un couvercle, retrouvé sans mobilier.

Sépulture 146

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Relation stratigraphique : antérieure au fossé 145.
- Orientation : 280° .
- Description : subrectangulaire à parois verticales et fond plat.
- Comblement : encaissant remanié pour la moitié supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,29 m ; largeur : 0,72 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal légèrement sur côté gauche (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale gauche, mandibule déconnectée. Atlas en connexion stricte avec le crâne, cervicales en vue latérale gauche ; membres supérieurs et inférieurs en extension, mains à côté des fémurs homolatéraux ; pied droit rabattu vers la droite, en hyper extension, le gauche s'est mis à plat en extension.
- Espace de décomposition : indices d'espace vide sur le pied droit ; mise à plat générale du squelette, segmentation du rachis, décrochement de la mandibule ; scapula et humérus droits en équilibre instable ; contraintes latérales sur épaule et pied droit ; effet de paroi marqué à droite.
- Espace vide à l'origine puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : enveloppe souple resserrée aux épaules et aux pieds, associée à un contenant rigide

trapézoïdal étroit (genoux rapprochés, indices de colmatage différencié).

Défunct :

- Conservation : bonne.
- Représentation : complet.
- Âge au décès : adulte âgé. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 2,1.
- Sexe : masculin par le pelvis.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia, hypoplasies moyennes sur canines, entre 3 et 6 ans ; enthésopathies moyennes du ligament jaune et humérus et patella ; arthrose moyenne à importante sur rachis, coudes, mains, côtes, épaules et hanche gauche ; hernies discales importantes sur lombaires ; attrition dentaire forte à très forte sur incisives et prémolaires (usure fonctionnelle ? en biseau labial), tartre développé sur les dents inférieures, pas de carie, atteintes avancées du parodonte, pertes ante mortem de toutes les dents du maxillaire et de toutes les molaires mandibulaires.
- Pathologie : non synostose de la tête fémorale droite, création d'une néo articulation sur le grand trochanter, entraînant une très importante arthrose sur hanche droite : fracture ancienne (par impaction, choc ou chute brutale) avec pseudarthrose et épisode infectieux.
- Stature : $176 \pm 4,14$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : ponts sur foramens susorbitaux bilatéraux et susorbitaire accessoire gauche, perforation bilatérale du canal condylien, foramen hypoglosse dédoublé à droite, surface calcanéenne double à gauche, ponticulus posticus bilatéral.

Mobilier :

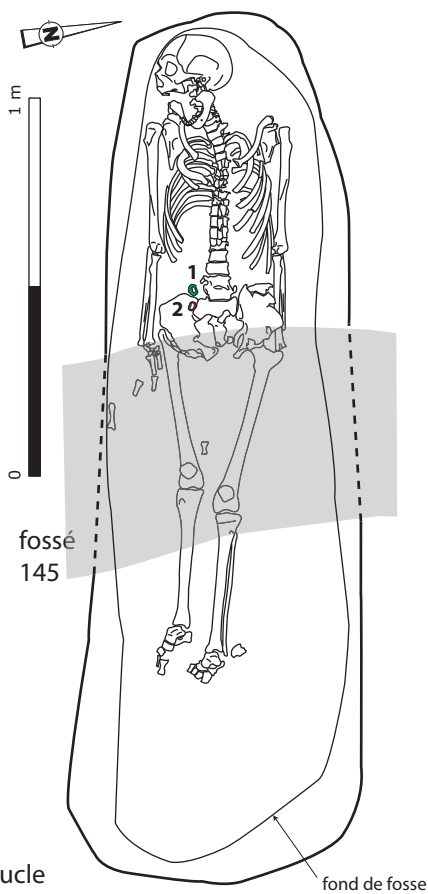
- Objet 1 : boucle en alliage cuivreux trouvée à l'endroit, en avant du coxal droit (type LPV 112).
- Objet 2 : petite boucle en fer trouvée à l'endroit, en avant du coxal droit.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Homme âgé inhumé dans une enveloppe souple serrée et placé dans un contenant rigide avec du mobilier.



1 : boucle
2 : petite boucle



fig. 281 : Sépulture 146
© Inrap

Sépulture 148

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : limites imperceptibles.

- Comblement : non différentiable de l'encaissant.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,10 m.
- Mode d'inhumation :
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : indéterminé.

Défunct :

- Conservation : tombe presque complètement disparue : reste un fragment d'occipital et un humérus.
- Représentation : très partielle.
- Âge au décès : adulte âgé. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 2,6.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; maladies dégénératives non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : tubérosité sur le fémur droit : cal de fracture ?
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé retrouvé sans mobilier, inhumé dans un espace de décomposition indéterminé.

Sépulture 201

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290° ?
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : inconnues.

Mode d'inhumation :

- Espace de décomposition : indéterminé
- Contenant : indéterminé

Défunct :

- Conservation : aucun ossement n'est conservé.



201.1
céramique



1 : cruche

fig. 282 : Sépulture 201 : céramique
© Inrap

Mobilier :

- **Objet 1** : petite cruche, à panse globulaire et à ouverture circulaire, trouvée vers l'emplacement supposé des pieds (type LPV 400).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Fosse rectangulaire contenant un vase mais aucun ossement n'était conservé.

Sépulture 202

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements, colmatage hétérogène.
- Dimensions : longueur : 1,40 m minimum ; largeur : 0,69 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supéro-antérieure, mandibule en connexion lâche ; membres inférieurs en extension, peut-être le membre supérieur droit également.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette, légère bascule du crâne vers l'avant. Effet de paroi sur l'épaule droite.

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : une trace brune de forme rectangulaire a été vue à la fouille de part et d'autre du squelette. Il pourrait s'agir de la trace d'un contenant rigide.

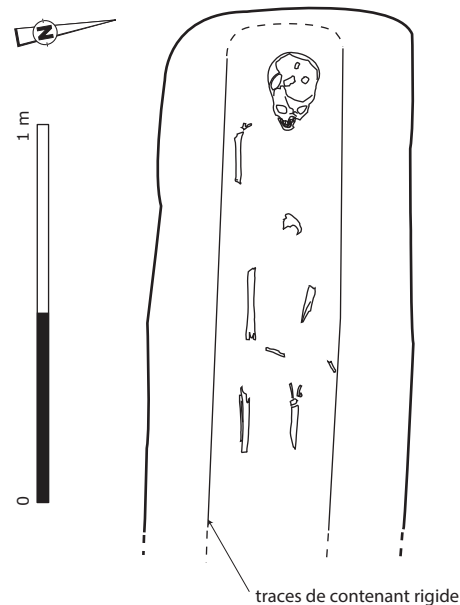


fig. 283 : Sépulture 202
© Inrap

Défunt :

- Conservation : médiocre.
- Représentation : mauvaise (toutes les parties spongieuses ont disparu).
- Âge au décès : 7 ans ± 24 mois, d'après la minéralisation dentaire.
- Sexe : trop jeune pour l'identifier.



- État sanitaire : indicateurs de stress et sphère bucco-dentaire non observables. Trop jeune pour avoir développé des maladies dégénératives.
- Pathologie : aucune.
- Stature : trop jeune pour pouvoir être mesuré.
- Caractères discrets : présence d'un foramen susorbitaire accessoire droit. Les autres caractères ne sont pas observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Enfant d'environ 7 ans inhumé dans un contenant rigide et retrouvé sans mobilier.

Sépulture 203

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

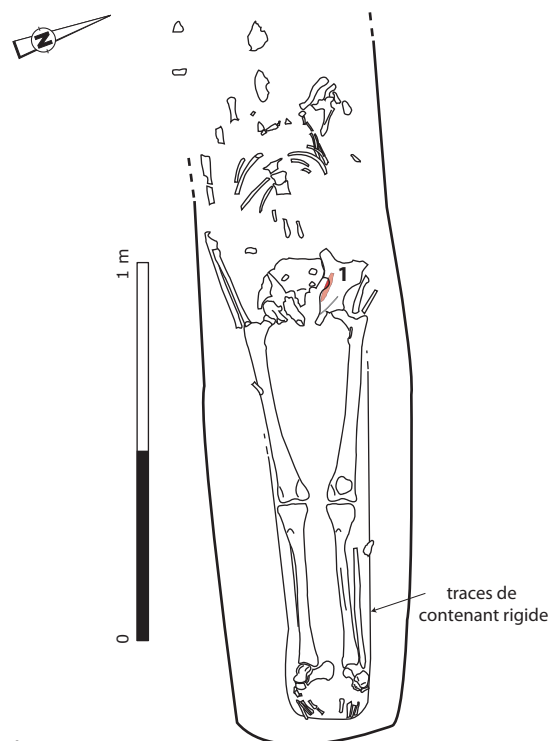
Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements avec petite poche d'argile.
- Dimensions : longueur : 1,47 m minimum ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne absent, mandibule tombée en avant des vertèbres thoraciques, en vue antérieure ; membre supérieur droit et membres inférieurs en extension, main droite en avant du fémur droit ; membre supérieur gauche légèrement fléchi, main en avant du pubis ; talus et calcaneus droit et gauche en vue médiale, métatarsiens en vue médiale à droite et supérieure à gauche.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette, contrainte et effet de paroi sur les pieds, latérale à droite et supérieure à gauche ; indices d'espace vide sur les pieds, contrainte sur le coxal droit (en position fermée) ; genoux et chevilles rapprochées (contraintes).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes autour des membres inférieurs se resserrant vers le bas du corps

semblent indiquer la présence d'un contenant rigide trapézoïdal.



- 1 : couteau
2 : boucle et fragments ferreux
(trouvés vers la taille, non localisés)

203.1

fer et bois



203.2 : boucle et fragments ferreux

fer



0 4 cm

fig.284 : Sépulture 203
© Inrap

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (les 3/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte.

- Sexe : masculin (DSP masculin à 99%).
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables, sauf quelques hypoplasies légères sur les incisives et canines (stress entre 3 et 4 ans) ; enthésopathies moyennes du ligament jaune, absentes sur le reste du squelette ; arthrose importante sur les lombaires, hanches droite et gauche, absente sur le reste du squelette ; hernies discales importantes sur les thoraciques ; usure dentaire importante sur incisives et canines, légère à moyenne sur deuxièmes molaires ; possible usure en biseau (fonctionnelle ?) sur les dents labiales ; tartre absent, carie moyenne sur la deuxième molaire inférieure.
- Pathologie : lésion de la tête fémorale droit et inflammation importante de l'acétabulum droit (par Cam impingement), coxarthrose primitive avec déplacement et élargissement de l'articulation ; désinsertion du labrum ;
- Stature : $187 \pm 4,14$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : dédoublement de la surface calcanéenne à droite et à gauche ; sacralisation possible de la 5^e lombaire ; tubérosité tibiale double à droite et à gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : couteau (poignée en os) en arrière du coxal gauche.
- Objet 2 : fragments d'une petite boucle en fer ovale à ardillon droit, trouvés vers la taille.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.

Sépulture 204

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune orangé avec inclusions d'argile jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements, trace organique noire sur le fond de la fosse.

- Dimensions : longueur : 1,81 m ; largeur : 0,66 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule ouverte déconnectée ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; tarse supérieur droit et gauche en vue médiale, métatarsiens en vue médiale rabattus contre bord de fosse.
- Espace de décomposition : bascule du crâne vers la gauche, dislocation de la mandibule. Contrainte latérale et effet de paroi sur les métatarsiens droits.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes semblent indiquer la présence d'un contenant rigide de forme rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
 - Représentation : moyenne (disparition de toutes les parties spongieuses).
 - Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 1.
 - Sexe : masculin probable d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
 - État sanitaire : hyperostose poreuse légère, hypoplasies moyennes sur canines (stress entre 3 et 6 ans) ; enthésopathies non observables ; arthrose importante à très importante sur les cervicales (infection ?), reste du squelette non observable ; usure dentaire moyenne ; pas de tartre ni de carie sur la seule dent observable ; possible kyste alvéolaire sur la deuxième prémolaire inférieure droite, perte ante mortem de la première molaire inférieure droite, atteinte moyenne du parodonte.
 - Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : pont spino-spinal droit, possible pont ptérygo-spinal droit et mylo-hyoïdien droit.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle en fer positionnée à l'endroit, l'ardillon dirigé vers la droite et située à la taille à gauche.
- Objet 2 : couteau à gauche de la hanche gauche (objet manquant).
- Objet 3a : éclat de silex (non localisé) (type LPV 354).
- Objet 3b : fiche à bélière trouvée sous le fermoir (type LPV 353).

- Objet 4a : boucle en fer (non localisée) (type LPV 112).
- Objet 4b : fermoir d'aumônière en fer, trouvé à la taille au milieu (type LPV 332). La partie comportant les branches recourbées est dirigée vers la tête du défunt.
- Objet 5 : fragment de tôle en alliage cuivreux, à gauche du tibia gauche.
- Objet 11 : tesselle en pâte de verre verte, à gauche du tibia gauche.

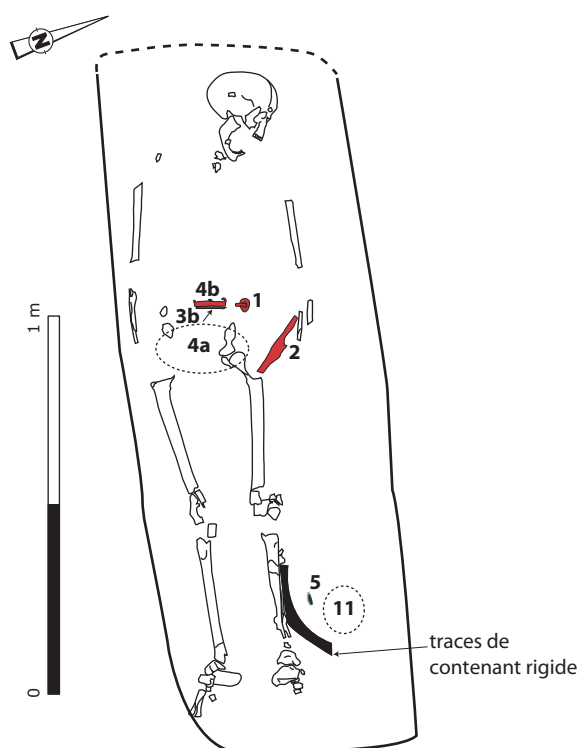
Les objets 3a et 3b font sans doute partie du contenu de l'aumônière matérialisée par le fermoir 4b.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Homme adulte inhumé dans un contenant rigide avec du mobilier.



- 1 : boucle
2 : couteau (non illustré)
3a : silex (non localisé)
3b : fiche à bélière
4a : boucle (déplacée, localisation approximative)
4b : fermoir d'aumônière
5 : fragment de tôle avec un petit clou
11 : tesselle (non illustrée)

○ localisation approximative de l'objet

204.1
fer



204.4a
fer



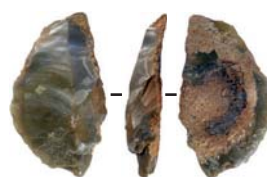
204.4b
fer



204.3b
fer



204.3a
silex



204.5
alliage cuivreux



0 4 cm

fig. 285 : Sépulture 204
© Inrap

Sépulture 205

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon brun-gris sableux et organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,95 m ; largeur inconnue ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale gauche, mandibule fermée en connexion ; dislocation des cervicales ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; métatarsiens à plat en vue supérieure, talus et calcaneus en vue supérieure.
- Espace de décomposition : mise à plat des côtes et des coxaux, segmentation du rachis. Contrainte sur l'épaule droite (membre supérieur droit en vue latérale). Indices d'espace vide sur les métatarsiens (mise à plat), bascule du crâne et dislocation des cervicales.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : bonne (quasi totalité du squelette).
- Âge au décès : adulte âgée. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 3,30.
- Sexe : féminin.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia, légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur les incisives et marquées sur les canines (stress entre 3 et 4 ans) ; légère enthésopathie du ligament jaune ; arthrose importante sur les cervicales et les dernières lombaires, légères sur les thoraciques ; absente sur le reste du squelette ; usure dentaire moyenne à importante, léger tartre, petite carie sur la première prémolaire inférieure droite ; perte ante mortem : première molaire inférieure gauche, deuxième prémolaire supérieure gauche, deuxième et troisième molaires supérieures gauches (ou agénésie de la 3^{ème} molaire ?) ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : aucune.

- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : foramen susorbitaire droit, ouverture bilatérale des foramina spinaux, vertèbre transitionnelle thoraco-lombaire : L1.

Mobilier :

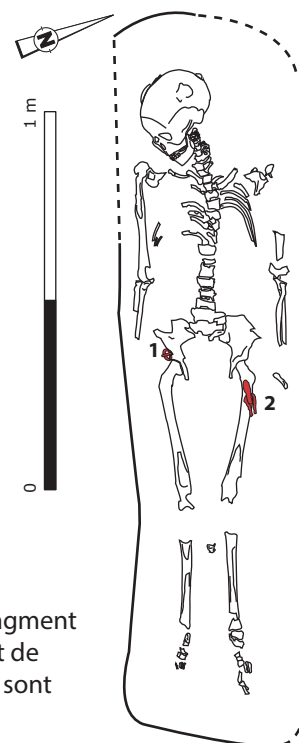
- Objet 1 : boucle en fer trouvée à l'endroit, en avant du coxal droit.
- Objet 2 : fragment de chaîne (?) et de fiches en fer sur le fémur gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

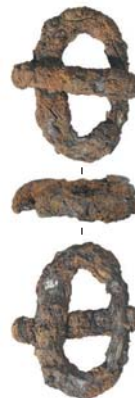
Conclusion :

Femme adulte inhumée avec du mobilier dans un contenant rigide.



1 : boucle
2 : plusieurs fragment de chaîne (?) et de fiches (tous ne sont pas illustrés)

205.1
fer



205.2
fer



fig.286 : Sépulture 205
© Inrap

Sépulture 206

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Calage de pierres contre l'épaule droite.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon brun-gris sableux et organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,59 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale gauche, mandibule ouverte déconnectée ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; main droite contre la hanche droite ; courbure de la voûte plantaire conservée à gauche : talus et calcaneus en vue médiale, métatarsiens en vue médiale mais contre la paroi de la fosse.
- Espace de décomposition : effet de paroi et de contrainte latérale sur les métatarsiens gauches. Indices d'espace vide sur les métatarsiens gauches et sur le crâne (bascule). Mise à plat générale du squelette. Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes sur la gauche du squelette délimitent un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 2,10.
- Sexe : masculin.
- État sanitaire : indicateurs de stress absents, sauf hypoplasies moyennes à marquées sur toutes les dents (stress entre 6 mois et 5 ans) ; enthésopathies absentes ; arthrose légère sur les lombaires, absente du reste du squelette ; usure dentaire importante sur les dents labiales, moyennes sur les dents jugales ; léger tartre, petites caries et deux grosses sur la première molaire inférieure ; perte ante mortem : deuxième molaire inférieure gauche et deuxième incisive supérieure gauche ; atteinte du parodonte légère à moyenne.

- Pathologie : la diaphyse de l'humérus droit semble tordue, avec une dépression au centre (cal de fracture ?) ; cal de fracture sur le tibia droit.
- Stature : 180 ± 4,14 cm, d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : métopisme vestigial à la glabelle. Présence de quelques os wormiens sur la lambdoïde et à l'astérion. Foramen spinal ouvert à gauche, surface calcanéenne dédoublée à droite et à gauche.

Mobilier :

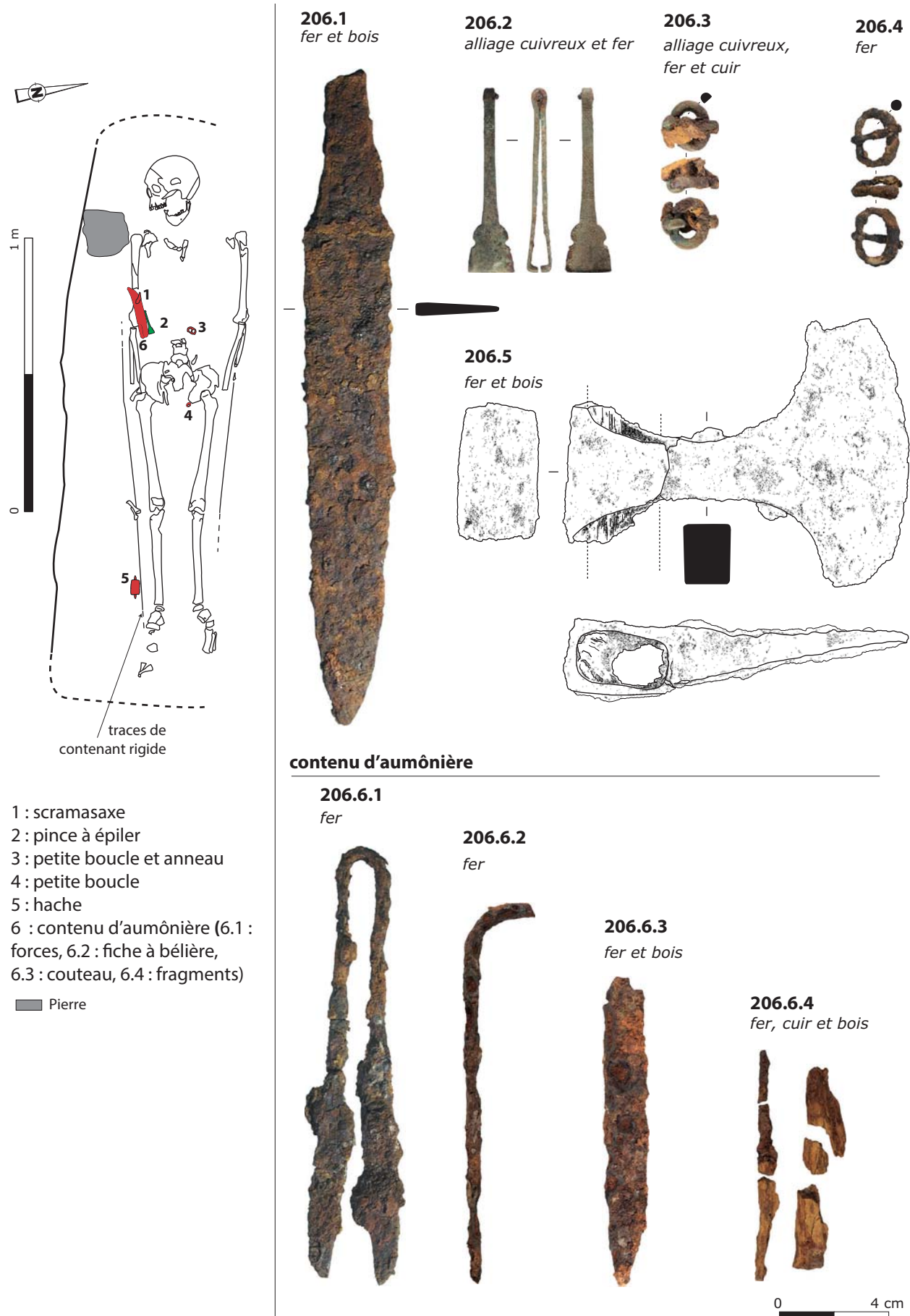
- Objet 1 : scramasaxe (poignée en chêne) contre le coude droit (type LPV 57).
- Objet 2 : pince à épiler en alliage cuivreux contre le coude droit et contre le scramasaxe (type LPV 320).
- Objet 3 : petite boucle en alliage cuivreux à ardillon à base scutiforme trouvée contre et à gauche de la deuxième lombaire.
- Objet 4 : petite boucle en fer située en avant de l'ischion gauche (type LPV 126).
- Objet 5 : hache à tranchant symétrique (manche en frêne) trouvée en position verticale, le talon vers le haut, à droite du tibia droit (type LPV 7). La hache a pu être posée sur le contenant à plat, puis aurait basculé à l'intérieur après effondrement ; elle a aussi pu être placée contre le contenant à l'extérieur, le tranchant planté dans le sol.
- Objet 6 : plusieurs objets brisés en fer, contre le coude droit :
 - 6.1 : forces (type LPV 355) ;
 - 6.2 : fiche à bélière (type LPV 353) ;
 - 6.3 : lame de couteau à dos droit ;
 - 6.4 : fragments ferreux dont la soie du couteau 6.3 avec poignée en os.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Homme adulte ayant eu plusieurs fractures consolidées, inhumé avec du mobilier abondant et notamment des armes, dans un contenant rigide.



- 1 : scramasaxe
 - 2 : pince à épiler
 - 3 : petite boucle et anneau
 - 4 : petite boucle
 - 5 : hache
 - 6 : contenu d'aumônière (6.1 : forces, 6.2 : fiche à bélière, 6.3 : couteau, 6.4 : fragments)
- Pierre

fig. 287 : Sépulture 206
© Inrap

Sépulture 207

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune.

Fosse :

- Orientation : 300°.
- Description : subrectangulaire étroite à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon brun-gris sableux et organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,30 m minimum ; largeur : 0,35 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antérieure légèrement latérale gauche ; chute importante de la mandibule en avant des thoraciques, déconnectée ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : dislocation de la mandibule.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : traces brunes assez proches des parois de la fosse. Possible contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : mauvaise (1/3 du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 0,12.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress sur toute la durée de la minéralisation) ; enthésopathies et arthrose non observables ; usure dentaire importante sur incisives et canines, moyennes sur prémolaires ; léger tartre et petites caries ; perte ante mortem non observable ; atteinte du parodonte légère à moyenne.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : os wormiens sur lambdaïde ; perforation du canal condyloïde droit, ouverture bilatérale du foramen spinal, pont ptérygo-pinal gauche.

Mobilier :

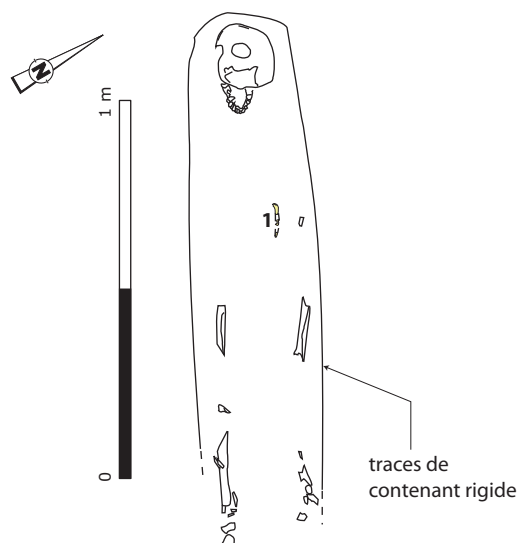
- Objet 1 : fragment de peigne en os et fer, trouvé en avant de l'emplacement supposé des côtes gauches.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Femme adulte inhumée avec du mobilier dans un contenant rigide.



1 : fragments de peigne



fig.288 : Sépulture 207
© Inrap

Sépulture 208

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon brun-gris sableux et organique au contact des ossements, remplissage hétérogène.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,42 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule entrouverte légèrement déconnectée ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : bascule du crâne.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes de part et d'autre du squelette semblent indiquer la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (1/3 du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 0,25.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 6 ans) ; enthésopathies et arthrose non observables ; usure dentaire importante sur les dents labiales, moyennes sur les dents jugales ; tartre absent, petites caries ; perte ante mortem : 3^{ème} molaire inférieure droite (ou agénésie ?) ; atteinte du parodonte moyenne.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Homme adulte inhumé dans un contenant rigide rectangulaire et retrouvé sans mobilier.

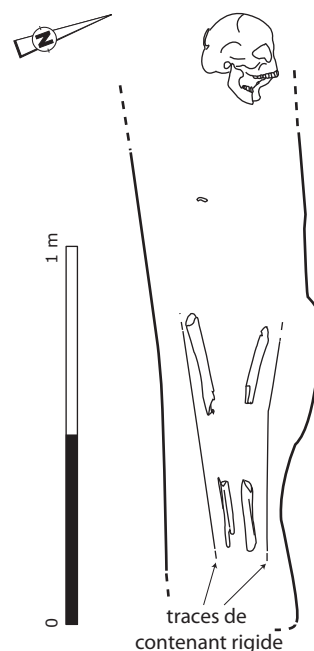


fig.289 : Sépulture 208
© Inrap

Sépulture 209

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : un seul fragment osseux conservé, sans doute un fragment de diaphyse fémorale.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : nulle.
- Représentation : quasi nulle.
- Âge au décès : indéterminé.
- Sexe : féminin d'après le mobilier.

Mobilier :

- Objet 1 : fibule polylobée à décor cloisonné de grenats (déplacée en fouille) (type LPV 207).

- Objet 2 : anneau en alliage cuivreux trouvé sur le thorax droit avec les perles. Des fibres de laine sont présentes autour de l'anneau (ligature de suspension ou couture).
- Objet 3 : perle ovoïde à cannelures, en pâte de verre bleu opaque, trouvée au thorax.
- Objet 4 : petits fragments de coquillage indéterminable (porté en pendeloque ?), trouvés au thorax.
- Objet 5 : anneau (ou bague ?) en alliage cuivreux, sur le thorax droit avec les perles.
- Objet 6 : perle annulaire en pâte de verre opaque à fond vert avec filets rouges et jaunes, trouvée au thorax.
- Objet 7 : perle biconique en cristal de roche avec fil d'argent, trouvée au thorax.

- Objet 8 : boucle de ceinture en alliage cuivreux (type LPV 109).
- Objet 9 : fibule polylobée à décor cloisonné de grenats (déplacée en fouille) (type LPV 207) et trois doubles perles tubulaires en verre incolore, trouvées au thorax.

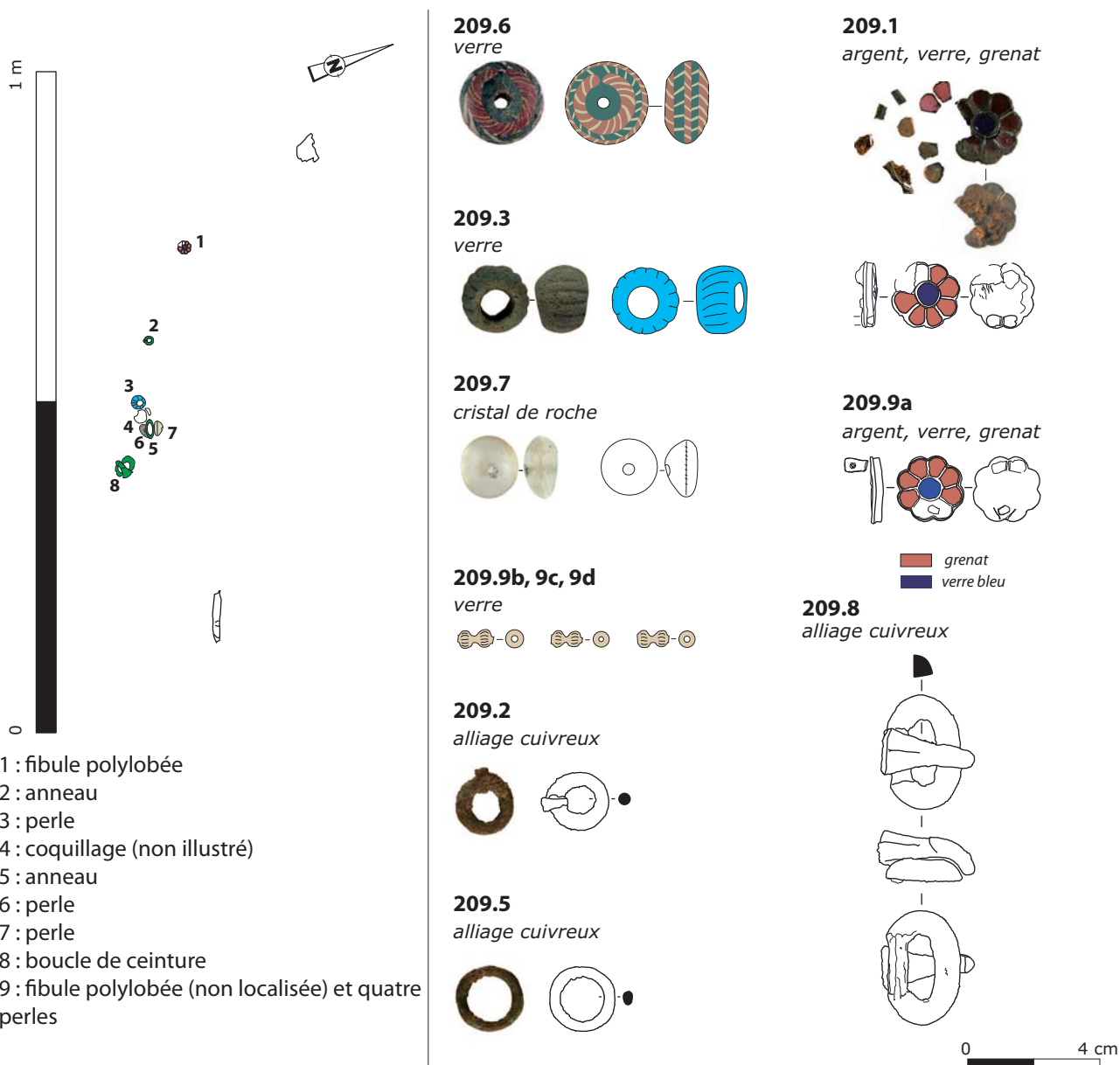
Les perles n°3, 6, 7 et 9 forment un assemblage de type LPV 374.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

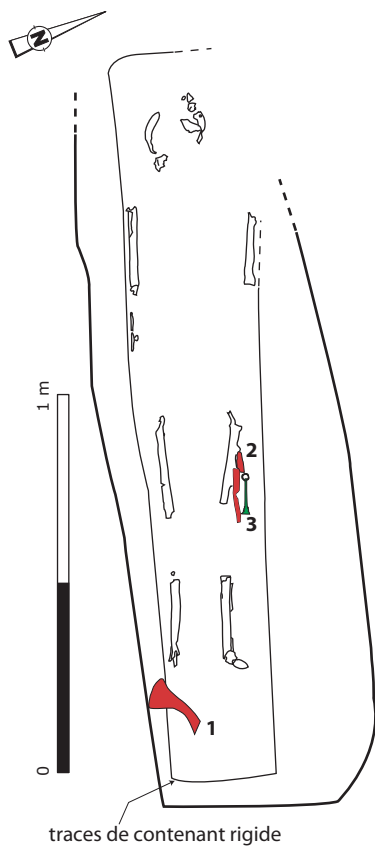
Conclusion :

Adulte probablement de sexe féminin, inhumé avec du mobilier.

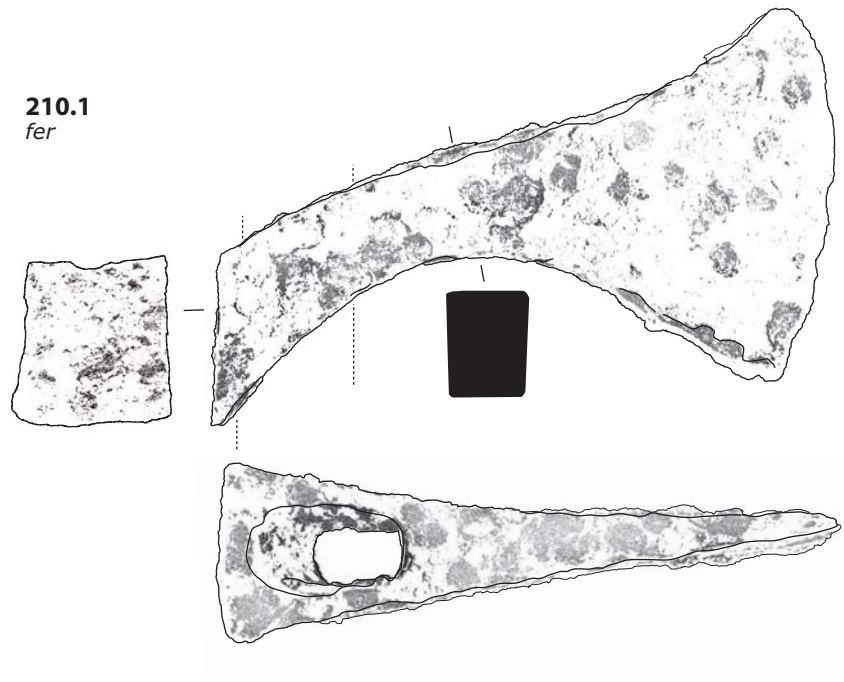


- 1 : fibule polylobée
2 : anneau
3 : perle
4 : coquillage (non illustré)
5 : anneau
6 : perle
7 : perle
8 : boucle de ceinture
9 : fibule polylobée (non localisée) et quatre perles

fig.290 : Sépulture 209
© Inrap



- 1 : hache (légèrement déplacée au décapage)
- 2a : couteau
- 2b : couteau
- 3 : pince à épiler
- 4a : boucle (non localisée)
- 4b : petite boucle (non localisée)
- 4c : rivet scutiforme (non localisé)
- 4d : rivet scutiforme (non localisé)



210.1
fer

210.2a
fer et bois



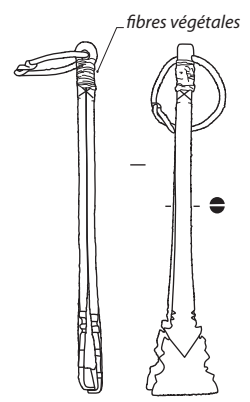
210.2b
fer et bois



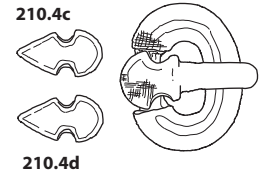
210.2c
fer



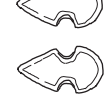
210.3
alliage cuivreux



210.4a
alliage cuivreux



210.4c



210.4d

210.4b



fig.291 : Sépulture 210
© Inrap

Sépulture 210

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,00 m minimum ; largeur : 0,61 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale gauche ; membre supérieur droit et membres inférieurs en extension ; talus et calcaneus gauches en vue médiale.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette, bascule du crâne.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois sur le fond de la fosse et contre les ossements semblent attester la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (1/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 0.
- Sexe : sans doute masculin d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
- État sanitaire : indicateurs de stress absents ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 6 ans) ; arthrose et enthésopathies non observables ; usure dentaire importante sur les dents labiales, moyenne sur les dents jugales ; tartre absent, petites caries ; atteinte du parodonte moyenne ; perte ante mortem non observable.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : pont naissant sur foramen susorbitaire gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : hache profilée (manche en fruitier à pépin) à droite du pied droit, légèrement déplacée au décapage et sans doute placée verticalement contre le contenant à l'origine (type LPV 2).

- Objet 2 : deux couteaux (manche en bois) à gauche du fémur gauche. Les manches sont dirigés vers les pieds.
- Objet 3 : pince à épiler en alliage cuivreux (type LPV 320) trouvée à gauche du fémur gauche. Une cordelette de suspension en fibres végétales est présente en partie proximale de la pince.

Présence d'une zone organique tout autour des objets 2 et 3 : les couteaux et la pince à épiler ont pu être rangés dans une sacoche.

- Objet 4 : boucle de ceinture (type LPV 115), petite boucle (type LPV 126) et deux rivets scutiformes (type LPV 193) en alliage cuivreux, non localisés. La boucle de ceinture (4.a) et le rivet 4.d comportent des restes de lin sur l'avant, attestant de la présence d'un vêtement couvrant la ceinture.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte probablement de sexe masculin, inhumé avec du mobilier et notamment une arme, dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 211

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux sur le fond.
- Dimensions : longueur : 1,00 m minimum ; largeur : 0,35 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : aucun ossement conservé.
- Espace de décomposition : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : nulle.
- Représentation : nulle.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?



Conclusion :

Fosse ne contenant aucun ossement.

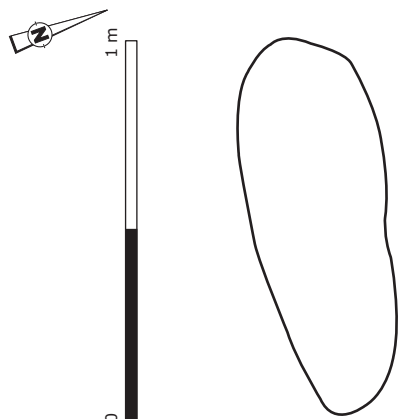


fig.292 : Sépulture 211
© Inrap

Mobilier :

- Objet 1 : cruche gallo-romaine entre les tibias, basculée en avant du tibia droit (forme 12 de Deru, Grasset).

Chronologie :

Mobilier : cruche datée 25-20 av J-C. jusqu'à la fin du I^{er} siècle.

La représentation très partielle du sujet et la très mauvaise conservation des ossements n'ont pas permis de préciser la datation par une analyse C14.

Conclusion :

Sujet immature (nourrisson) très partiellement représenté, inhumé avec du mobilier.

Sépulture 212

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

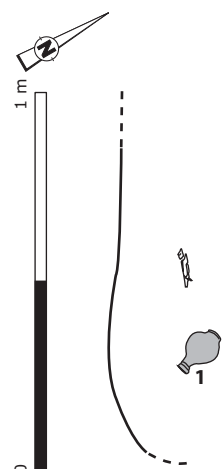
- Orientation : 300°.
- Description : ovale.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée. Membre inférieur droit en extension.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : contenant rigide ?

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : mauvaise (1 seul os).
- Âge au décès : nourrisson.
- Sexe : trop jeune pour le déterminer.
- État sanitaire : trop jeune.
- Pathologie : aucune sur le seul os conservé.
- Stature : trop jeune.
- Caractères discrets : non observables.



1 : cruche

212.1 céramique

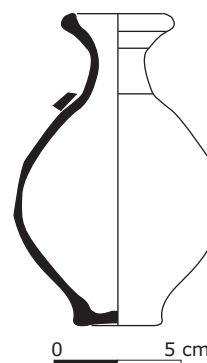


fig.293 : Sépulture 212
© Inrap

Sépulture 213

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.



Fosse :

- Orientation : 240°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales, avec une pierre de chant à gauche du squelette.
- Comblement : terre noire de cimetière.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et légèrement sur le côté gauche (tête à l'ouest). Crâne en vue postéro-latérale droite légèrement supérieure ; membre supérieur droit légèrement fléchi, membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension ; main droite en avant du pubis, main gauche en avant de l'extrémité proximale du fémur homolatéral ; métatarsiens droits à plat en vue supérieure.
- Espace de décomposition : indices d'espace vide par bascule du crâne, mise à plat des métatarsiens droits et dislocation avant-bras gauche. Contrainte importante sur les côtes et l'épaule droite. Genoux et chevilles resserrés.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide rectangulaire, peut-être associé à un vêtement.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne (quasi complet).
- Âge au décès : 5 ans \pm 16 mois d'après la minéralisation dentaire.
- Sexe : trop jeune pour le déterminer.
- État sanitaire : cribra orbitalia absente ; hypoplasies marquées sur la première molaire (stress entre 0 et 2 ans) ; pas d'usure dentaire, ni de caries ni de tartre.
- Pathologie : aucune sur les ossements présents.
- Stature : trop jeune pour pouvoir être mesuré.
- Caractères discrets : foramen magnum incomplet à gauche (lyse ?) ; petit métopisme vestigial, perforation du canal condylien droit, dédoublement bilatéral de l'hypoglosse, pont clino-carotidien à droite, pont articulo-postérieur à droite sur l'atlas.

Mobilier : aucun

Chronologie :

Datation par ^{14}C : (Poz-52141) 675 \pm 30. En datation calibrée à 95% de probabilité : 1272-1391 ap. J.-C.
La datation de cette sépulture est beaucoup plus récente que le reste de la nécropole. Sa localisation dans

l'angle sud-est du décapage couplée à une orientation perpendiculaire aux tombes mérovingiennes incitent à envisager une seconde phase d'inhumation plus récente et juxtaposée à la phase mérovingienne. Ces éléments permettent de rapprocher cette tombe de la sép. 214.

Conclusion :

Sépulture médiévale d'un enfant d'environ 5 ans inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

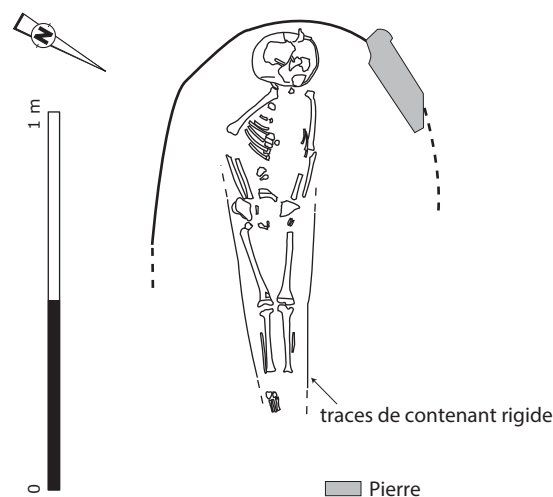


fig.294 : Sépulture 213
© Inrap

Sépulture 214

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 20°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales, avec une pierre de calage verticale à gauche du squelette.
- Comblement : terre noire de cimetière.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête au sud). Crâne en vue antérieure légèrement latérale droite, mandibule en connexion stricte avec crâne, ouverte ; membres supérieurs fléchis à 90°, membres inférieurs en extension ; mains en avant abdomen ; chevilles à 90°, métatarsiens appuyés contre bord de fosse droit.

- Espace de décomposition : dislocation de l'épaule gauche, contraintes sur côtes (volume maintenu), bassin et épaules ; genoux et chevilles rapprochés.
- Espace probablement vide à l'origine, puis arrivée rapide du sédiment ?
- Contenant : enveloppe souple (vêtement ?).

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : complet.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 1,30.
- Sexe : masculin (DSP masculin à 99%).
- État sanitaire : hyperostose poreuse légère ; hypoplasies moyennes et marquées sur les canines et prémolaires (stress entre 3 et 6 ans) ; enthésopathies du ligament jaune moyennes à importantes ; ossification des ligaments costosternaux ; légères à moyennes enthésopathies des coudes, patellas et calcaneus ; arthrose légère sur le rachis, légère sur les coudes, moyenne sur les genoux ; petites hernies discales ; hémilyse isthmique gauche sur la 5^e lombaire ; usure dentaire moyenne à marquée sur les molaires, incisives et canines ; usure en arc de cercle des canines et incisives inférieures (usure fonctionnelle ?) ; pas de tartre ; carie importante sur les molaires et canines (couronne en grande partie détruite) ; kyste sur la canine supérieure droite, la première molaire inférieure droite et la deuxième molaire inférieure gauche ; pertes ante mortem de toutes les dents supérieures et de la première molaire inférieure gauche ; atteinte importante du parodonte.
- Pathologie : arrière du crâne très plat (déformation volontaire ?). Tendance à maladie hyperostotante sur le rachis. Cal de fracture sur une côte droite.
- Stature : $168 \pm 4,14$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : métopisme vestigial ; os wormiens sur la suture lambdoïde et à l'astérion ; pont naissant sur le foramen susorbitaire gauche, foramina susorbitaires accessoires bilatéraux ; perforations du canal condylien bilatérales, ponts clino-carotidiens bilatéraux ; foramen spinal gauche ouvert, ponts spino-spinal et ptérygo-spinal à gauche, foramen de Vésale à droite, agénésie bilatérale des 3^{èmes} molaires inférieure ; dédoublement bilatéral de la surface calcanéenne supérieure, patella emarginata bilatérale, surface articulaire double d'atlas à gauche, pont postérieur sur atlas à droite.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Datation par ¹⁴C : (Poz-52142) 615 ± 30 . En datation calibrée à 95% de probabilité : 1295-1401 ap. J.-C. La datation de cette sépulture est beaucoup plus récente que le reste de la nécropole. Sa localisation dans l'angle sud-est du décapage couplée à une orientation perpendiculaire aux tombes mérovingiennes incitent à envisager une seconde phase d'inhumation plus récente et juxtaposée à la phase mérovingienne. Ces éléments permettent de rapprocher cette tombe de la sép. 213.

Conclusion :

Sépulture médiévale d'un homme adulte assez âgé avec quelques calcs de fracture, inhumé dans une enveloppe souple.

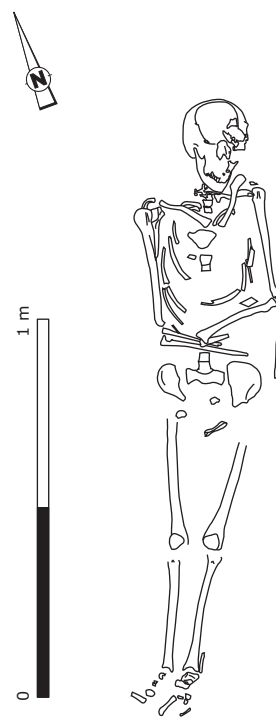


fig.295 : Sépulture 214
© Inrap

Sépulture 215

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280° (fosse).
- Description : subrectangulaire à parois verticales.

- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : sépulture bouleversée, tous les ossements sont mobilisés.
- Espace de décomposition : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne.
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures exocrâniennes : 1,75.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : cribra orbitalia absente ; hypoplasies légères sur les incisives (stress entre 3 et 4 ans) ; usure dentaire moyenne sur les molaires et importante sur les autres dents ; tartre important, caries importantes (couronnes complètement détruites) ; kyste sur la deuxième prémolaire supérieure droite ; perte ante mortem non observable ; atteintes importantes du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : hypoglosse double à gauche ; pont spino-spinal à gauche.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé aux ossements bouleversés.

Sépulture 216

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antérieure, mandibule et atlas en connexion stricte avec le crâne ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; main droite à droite du fémur droit, main gauche à l'intérieur du fémur gauche et dans l'aîne.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette. Contrainte sur épaules, bassin et côtes, effet de délimitation linéaire à droite et à gauche du squelette ; genoux resserrés.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide rectangulaire, associé à une enveloppe souple.

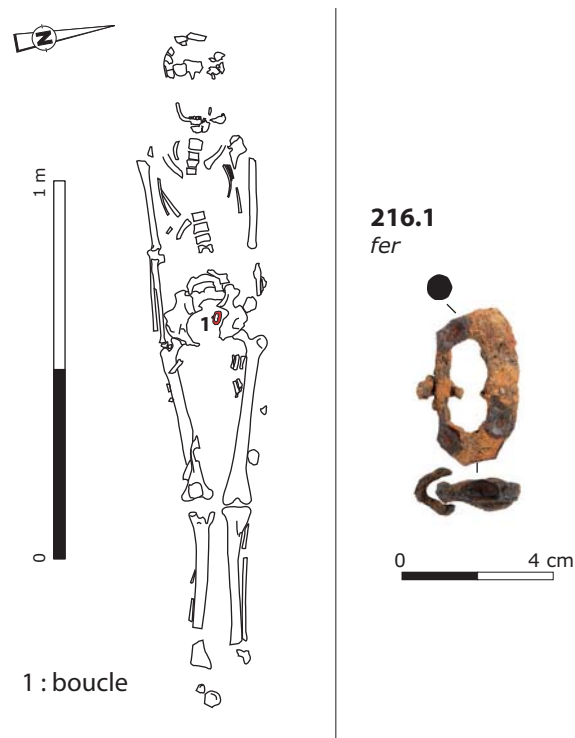


fig.296 : Sépulture 216
© Inrap

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : complet.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : féminin.
- État sanitaire : légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 6 mois et 6 ans) ; enthésopathies moyennes du ligament jaune ; arthrose légère à moyenne sur rachis, absente du reste du squelette ; usure dentaire moyenne sur dents labiales, légères sur dents jugales ; tartre

absent ; petites caries ; perte ante mortem absente ; légère atteinte du parodonte.

- Pathologie : aucune.
- Stature : $168 \pm 3,83$ cm.
- Caractères discrets : os wormiens sur la suture lambdoïde ; hypoglosse double à droite ; présence d'un troisième trochanter à gauche, présence possible d'une 6^{ème} lombaire (lombalisation de la 1^{ère} sacrée ?) ; patella gauche emarginata, encoches acétabulaires bilatérales, surface articulaire supérieure d'atlas double à gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture en fer, basculée de chant à l'intérieur du coxal gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Femme adulte inhumée avec du mobilier dans un contenant rigide.

Sépulture 217

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile et traces d'oxydation.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supéro-antérieure, chute de la mandibule en avant des thoraciques, déconnectée du crâne ; membre supérieur droit très légèrement fléchi ; membre inférieur gauche en extension ; on ne peut déterminer la position du membre inférieur droit, mais, d'après la position du fémur, il était sans doute en extension ; main droite en avant de l'extrémité proximale du fémur droit.
- Espace de décomposition : rotation du membre inférieur gauche, en vue médiale plaqué contre trace de paroi du contenant, dislocation avant-bras droit.

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes visibles autour du sujet attestent de la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute féminin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies moyennes sur incisives, canines et molaires (stress entre 3 et 6 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies non observables ; arthrose légère à moyenne des cervicales, non observable sur le reste du squelette ; usure dentaire importante sur les dents labiales et les molaires, très importante sur les prémolaires supérieures ; tartre absent ; quelques caries, dont une importante, sur les troisièmes molaires inférieures ; kyste sur l'incisive latérale et la canine inférieure droite ; perte ante mortem des premières molaires inférieures ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : $164 \pm 3,83$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : métopique ; os wormiens sur la suture lambdoïde ; perforation bilatérale du canal condylien, dédoublement bilatérale de l'hypoglosse.

Mobilier :

- Objet 1 : tige en alliage cuivreux à droite de la mandibule.
- Objet 2 : fragments de chaînette en fer et alliage cuivreux trouvés à proximité du menton et en avant des vertèbres thoraciques.
- Objet 3 : boucle en fer trouvée à gauche de la tête fémorale gauche.
- Objet 4 : couteau incomplet (manche en os) situé entre les fémurs. Le manche est dirigé vers la tête du défunt.
- Objet 5 : épingle en alliage cuivreux trouvée à droite du genou gauche (type LPV 310).
- Objet 6 : trois perles en pâte de verre et ambre situées en arrière de la mandibule (type LPV 374).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

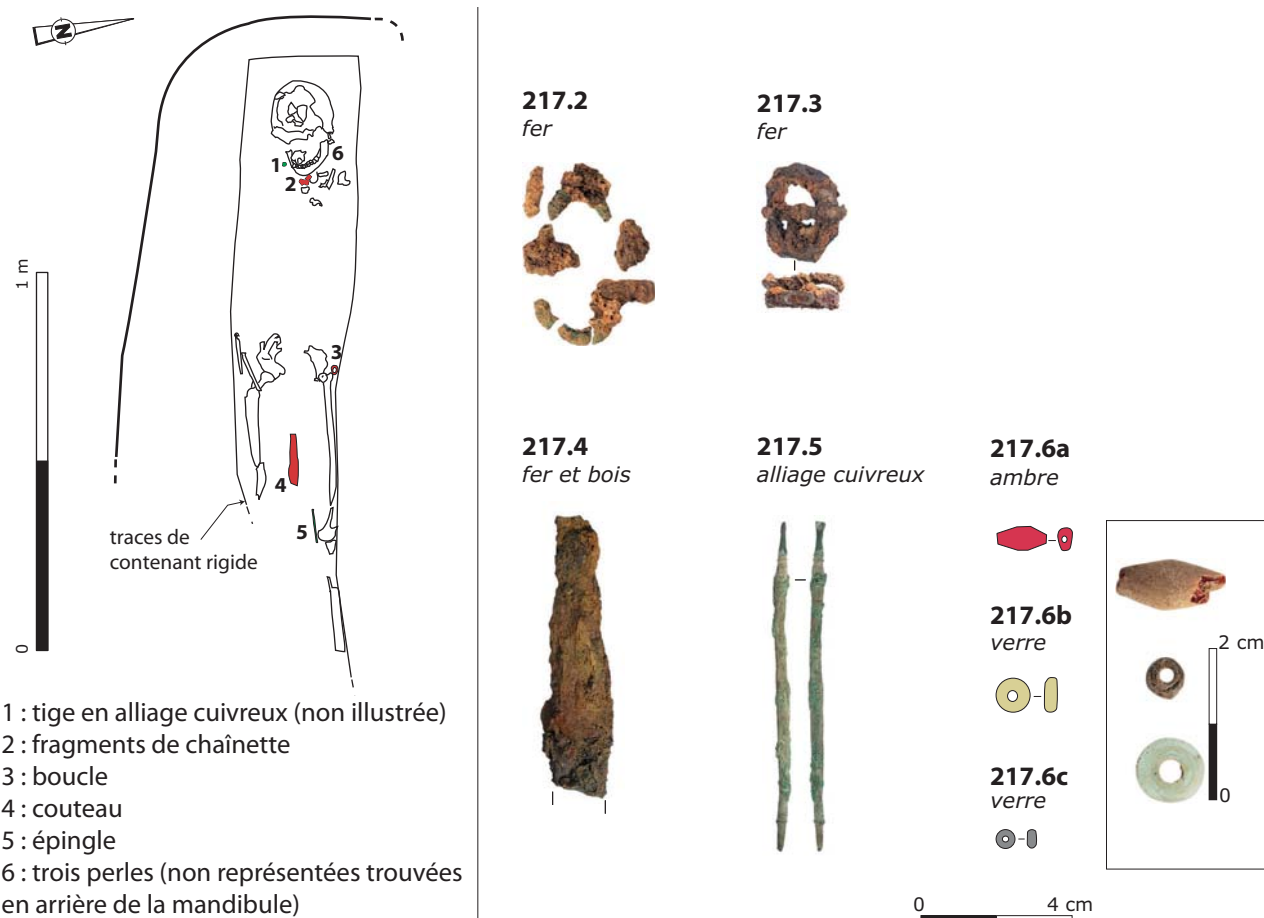


fig. 297 : Sépulture 217
© Inrap

Conclusion :

Adulte, probablement de sexe féminin, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.

Sépulture 218

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,15 m ; largeur : 0,76 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et légèrement sur le côté gauche (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule en vue latéro-inférieure, déconnectée ; membres

supérieurs et inférieurs en extension ; main droite en avant de l'extrémité proximale du fémur droit, main gauche à gauche du fémur gauche.

- Espace de décomposition : ossements de l'avant-bras droit superposés en vue latérale contre la trace de planche du contenant (équilibre instable). Nombreux indices d'espace vide : retournement de la clavicule gauche en vue inférieure, dislocation de la mandibule, bascule du crâne ; contrainte sur l'épaule gauche.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : trace de bois autour du squelette délimitant un contenant rigide rectangulaire assemblé.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (les 2/3 du squelette).
- Âge au décès : adulte jeune (trace de fusion sur crête iliaque). Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,10.
- Sexe : sans doute masculin d'après le mobilier (aumônière).

- État sanitaire : cribra orbitalia absente ; hypoplasies légères à marquées sur toutes les dents (stress sur toute la durée de la minéralisation) ; pas d'arthrose sur le rachis ; attrition moyenne, occlusion légèrement décalée ; usure en bateau des canines et prémolaires inférieures (fonctionnelle ?) ; tartre moyen, pas de carie ; aucune perte ante mortem ; atteinte du parodonte légère à moyenne.
- Pathologie : aucune sur les ossements conservés.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : petit métopisme vestigial ; os wormiens sur la suture lambdoïde ; pont sur foramen susorbitaire gauche ; présence d'un foramen susorbitaire accessoire gauche ; ouverture bilatérale du foramen spinal, ponts spino-spinal, ptérygo-spinal et ptérygo-basal gauches ; foramen *supra* scapulaire gauche ; petit chignon occipital.

Mobilier :

- Objet 1 : fermoir d'aumônière en fer (type LPV 332) et couteau trouvés en avant de l'avant-bras

gauche, le manche du couteau est dirigé vers la tête du défunt.

- Objet 2 : contenu de l'aumônière :
 - 2.1 : trois rivets hémisphériques à collerette (type LPV 195) ;
 - 2.2 : fragment de bouterolle de couteau (type LPV 74) ;
 - 2.3 : ardillon droit à base massive provenant d'une boucle de ceinture non conservée (type LPV 109) ;
 - 2.4 : fragment de fibule protohistorique de type Nauheim.

L'aumônière a été déposée avec son contenu sur le coude gauche du défunt.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Homme probable, adulte jeune inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

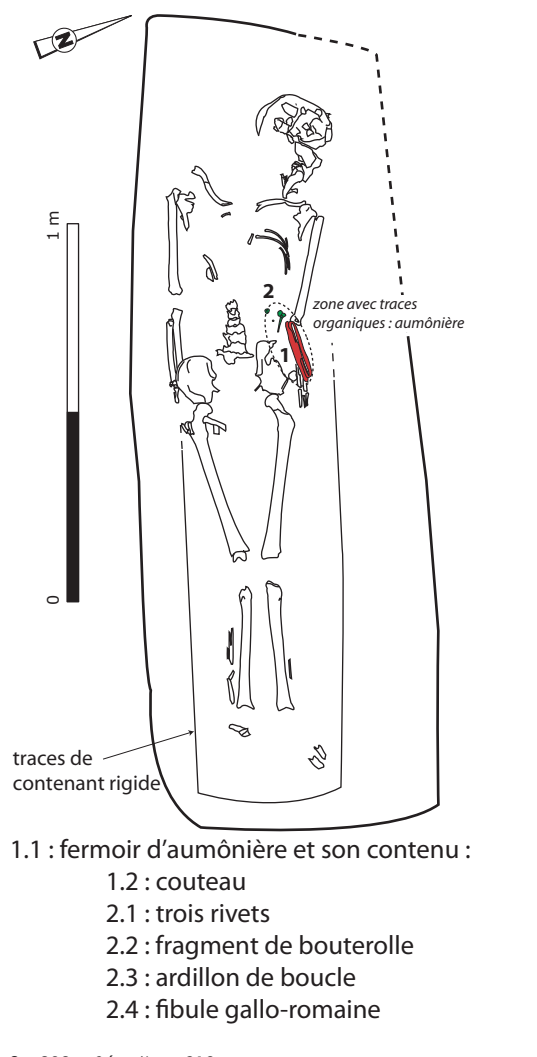


fig. 298 : Sépulture 218
 © Inrap



Sépulture 219

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,76 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule ouverte en vue latéro-occlusale, déconnectée ; membre supérieur droit légèrement fléchi, membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension ; main droite en avant de l'extrémité proximale du fémur droit et main gauche à gauche du fémur gauche ; présence d'une tête fémorale gauche adulte surnuméraire.
- Espace de décomposition : mise à plat générale du squelette. Rotation du membre inférieur droit en vue médiale et contre la trace du contenant ; dislocation genou et hanche droits, bascule du crâne et de la mandibule, effet de paroi et contrainte sur humérus et ulna droits (rabbatus vers l'intérieur) ; maintien de la scapula droite en équilibre instable (de chant).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette semblent indiquer la présence d'un contenant rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : bonne (les $\frac{3}{4}$ du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,20.
- Sexe : sans doute masculin.
- État sanitaire : hypoplasies légères à marquées sur les incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 5 ans) ; pas d'arthrose sur les quelques ossements observables ; quelques hernies discales importantes ; attrition légère à moyenne, pas de tartre ni de caries ; aucune perte ante mortem ; atteinte du parodonte légère.

- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : $177 \pm 4,13$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : malposition dentaire de l'incisive latérale supérieure droite ; présence d'un foramen susorbitaire accessoire droit ; hypoglosse double à gauche, pont clino-clinoïdien gauche, ponts spino-spinal bilatéraux ; foramen de Vésale gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle et trois rivets scutiformes en alliage cuivreux trouvés au-dessus du coxal gauche (type LPV 115, 193). La boucle est à l'endroit, l'ardillon dirigé vers les pieds du défunt. Les rivets 1.b et 1.c comportent des restes de tissus en fibres végétales sur l'avvers (vêtement ?) et de cuir au revers (ceinture).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Adulte probablement de sexe masculin, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.

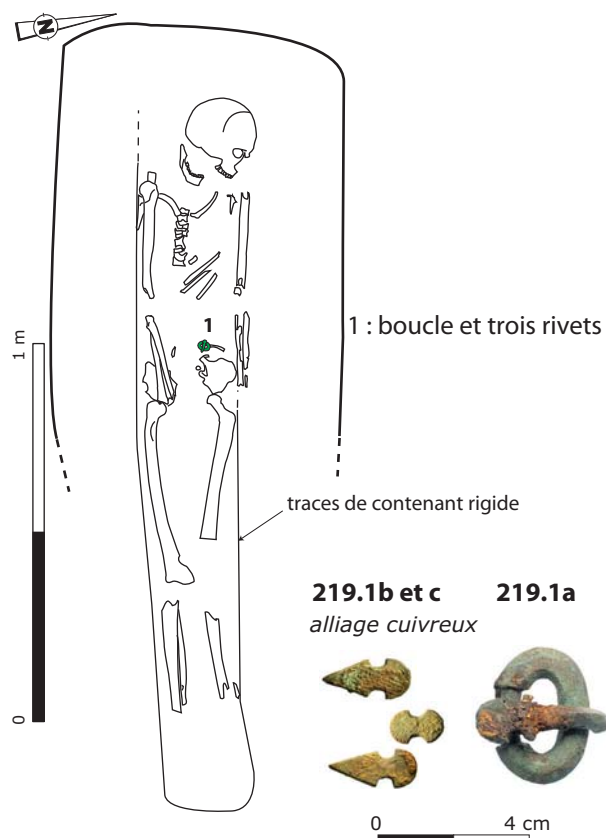
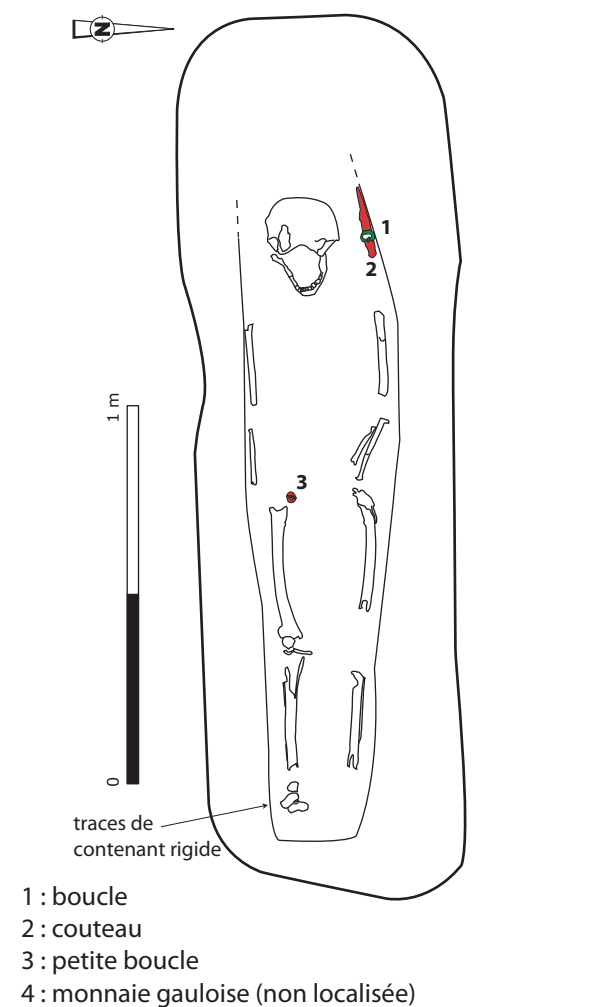


fig.299 : Sépulture 219
© Inrap



220.1
alliage cuivreux



220.3
fer



220.4
alliage cuivreux



0 4 cm

220.2
fer et bois



Sépulture 220

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec des inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 270°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,30 m ; largeur : 0,66 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antérieure, légèrement latérale gauche, chute de la mandibule en vue occlusale en avant des thoraciques, déconnectée ; membre supérieur droit et inférieurs en extension, gauche légèrement fléchi ; métatarsiens du pied droit en vue médiale.
- Espace de décomposition : ossements de l'avant-bras droit superposés en vue latérale contre la trace de planche du contenant (équilibre instable) ; rotation du membre inférieur droit en vue médiale et contre la trace du contenant ; dislocation de la cheville droite, effet de paroi sur métatarsiens, plaqués contre la paroi du contenant.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette indiquent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 1,20.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia ; hypoplasies légères sur les canines (stress entre 3 et 4 ans) ; pas d'arthrose sur les ossements observables ; attrition moyenne à très importante, usure en arc de cercle des incisives inférieures (fonctionnelle ?) ; léger tartre ; pas de carie ; perte ante mortem de toutes les dents jugales inférieures à partir des 2èmes prémolaires ainsi que des prémolaires supérieures droites ; atteinte avancée du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.

fig. 300 : Sépulture 220
© Inrap

- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : Présence de foramina susorbitaires accessoires bilatéraux ; ponts bilatéraux ptérygo-spinaux et spino-spinaux.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture en alliage cuivreux (type LPV 109) et fragments ferreux trouvés à gauche du crâne.
- Objet 2 : couteau (poignée en frêne) trouvé à gauche du crâne.
- Objet 3 : petite boucle en fer située en avant de l'extrémité proximale du fémur droit.
- Objet 4 : potin gaulois indéterminable (Séquanes ?) et bougé en fouille.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide. Une ceinture a été déposée à côté du crâne, dans le contenant.

Sépulture 221

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,42 m ; largeur : 0,78 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supérieure légèrement antérieure ; membre supérieur droit et inférieur gauche en extension ; pied droit en vue médiale et gauche en vue latérale.
- Espace de décomposition : ulna plaquée contre la trace de paroi du contenant. Métatarsiens droits plaqués contre la trace de paroi du contenant et gauches sont rabattus vers l'intérieur du corps (effet de paroi et contrainte). Importante dislocation de l'avant-bras droit (indices d'espace vide).

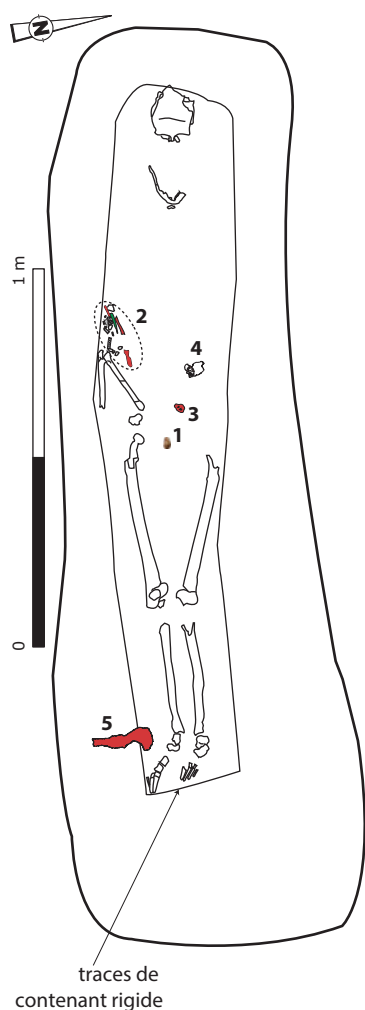
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : trace de bois autour du squelette indiquant un contenant rigide rectangulaire assemblé.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 1,60.
- Sexe : sans doute masculin d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 7 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition importante à très importante sur les dents supérieures, pas de tartre ni de carie ; aucune perte ante mortem ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : cal de fracture au milieu de la diaphyse du tibia gauche (fracture bifocale), les deux parties se chevauchent mais la cicatrisation est parfaite.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : os wormien au lambda. Ponts bilatéraux sur les foramina susorbitaires.

Mobilier :

- Objet 1 : éclat de silex à proximité du bassin, entre les fémurs (type LPV 354).
- Objet 2 : contenu d'aumônière trouvé à droite du bassin et contre le coude droit :
 - 2.1 : monnaie ;
 - 2.2 : pince à épiler (type LPV 320) ;
 - 2.3 : cinq fragments en alliage cuivreux et cloisonné (verroteries rouges et cloisons or ou argent doré ou alliage cuivreux) ;
 - 2.4 : fragment d'applique en alliage cuivreux avec petit clou en alliage cuivreux ;
 - 2.5 : tige en alliage cuivreux ;
 - 2.6 : éclat en silex (briquet) (type LPV 354) ;
 - 2.7 : petit couteau à dos droit long lame, fragmentaire ;
 - 2.8 : objet indéterminé (fragments fer, bois et alliage cuivreux) ;
 - 2.9 : fragment organique (cuir ?).
- Objet 3 : boucle en fer située en avant de l'emplacement supposé du sacrum.
- Objet 4 : plaque-boucle à décor cloisonné, trouvée à gauche du bassin (type LPV 142). La ceinture en cuir a été enroulée autour de la boucle avant d'être déposée sur le corps. Par ailleurs une fine toile de lin vient recouvrir le cuir : il peut s'agir



- 1 : éclat de silex
- 2 : contenu aumônière :
 - 2.1 : monnaie
 - 2.2 : pince à épiler
 - 2.3 : éléments de cloisonné (restes de fibule ?)
 - 2.4 : fragment de couteau ou d'aumônière
 - 2.5 : tige
 - 2.6 : silex (non illustré)
 - 2.7 : couteau
 - 2.8 : objet indéterminé
 - 2.9 : reste organique
- 3 : petite boucle
- 4 : plaque-boucle
- 5 : hache

221.1
silex



221.4
fer damasquiné, grenat, verre, cuir



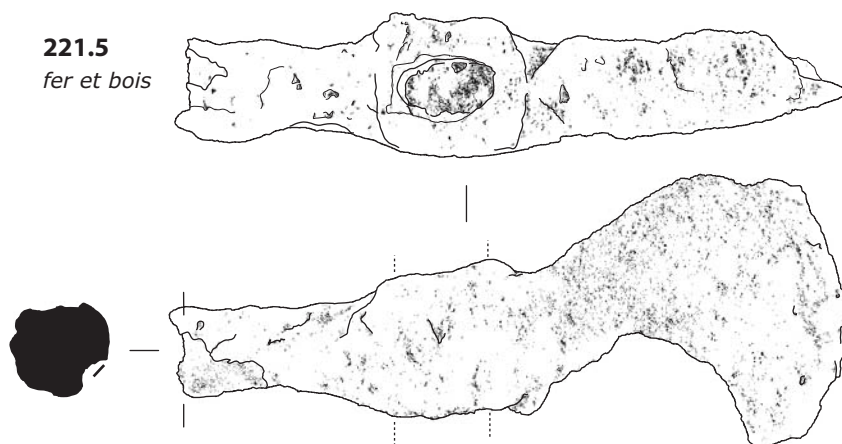
221.3
fer



grenat
verre vert



221.5
fer et bois



contenu d'aumônière

221.2.2
alliage cuivreux



221.2.7
fer et bois



221.2.9
tissus



221.2.1
alliage cuivreux argenté



221.2.3
grenat, alliage cuivreux, argent



221.2.4
alliage cuivreux



221.2.5
alliage cuivreux



221.2.8
fer



0 4 cm

fig. 301 : Sépulture 221
© Inrap

du vêtement ou d'une étoffe venant envelopper le dépôt ou recouvrir le corps.

- **Objet 5** : hache marteau (manche en fruitier à pépin) trouvée à droite du pied droit en position verticale, le tranchant vers le fond de fosse (type LPV 11). A l'inhumation, elle a sans doute été placée contre le contenant, à l'extérieur.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte probablement de sexe masculin, inhumé avec un abondant mobilier et notamment une arme, dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 222

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierre (fermeture, marquage ou calage ?) sur le dessus de la fosse.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,72 m minimum ; largeur : 0,68 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres supérieurs et inférieurs en extension ; tarse en vue médiale et métatarsiens superposés en vue médiale.
- Espace de décomposition : humérus en vue latérale dans la trace de planche du contenant (équilibre instable) ; courbure des voûtes plantaires conservée ; mise à plat des métatarsiens (indices d'espace vide et effet de paroi).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette semblent délimiter un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).

- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute masculin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères à marquées sur toutes les dents (stress entre 6 mois et 5 ans) ; arthrose et enthésopathies non observable ; attrition légère à moyenne sur la première molaire ; léger tartre, pas de carie ; maladie parodontale et perte ante mortem non observables.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

- **Objet 1** : scramasaxe dans son fourreau en chêne, avec un petit couteau (objet 1.b : batardeau) collé contre la face supérieure, trouvés en travers du sacrum, avec deux rivets, un bouton et une tige torsadée en alliage cuivreux et/ou argent (objets 1a à 1d) (type LPV 57). La poignée du scramasaxe est dirigée vers le bras droit.
- **Objet 2** : contenu d'aumônière situé à droite du fémur doit :
 - 2.1 : un potin «au cheval» des Senons ;
 - 2.2 : rivet circulaire plat en alliage cuivreux ;
 - 2.3 : éclat de silex (type LPV 354) ;
 - 2.4 : couteau en fer ;
 - 2.5 : tôle d'alliage cuivreux ;
 - 2.6 : fragment de lame (?) en fer.
- **Objet 3** : hache profilée (manche en charme) située à droite du genou droit, le tranchant est dirigé vers l'extérieur et le manche vers le haut du corps (type LPV 2). Elle a pu être posée sur le contenant à plat, avant de basculer à l'intérieur après effondrement du contenant ; ou bien elle a été placée contre le contenant à l'extérieur, le tranchant planté dans le sol.
- **Objet 4** : fragments de bois, quatre flèches (hampe en frêne) et fragments de tiges en fer à droite du radius droit.
 - 4.1 : deux flèches (hampe en frêne) (type LPV 23) ;
 - 4.2 : tige en fer ;
 - 4.3 : deux flèches (hampe en frêne) (type LPV 25).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Adulte probablement de sexe masculin inhumé avec un abondant mobilier et notamment des armes, dans un contenant rigide rectangulaire.

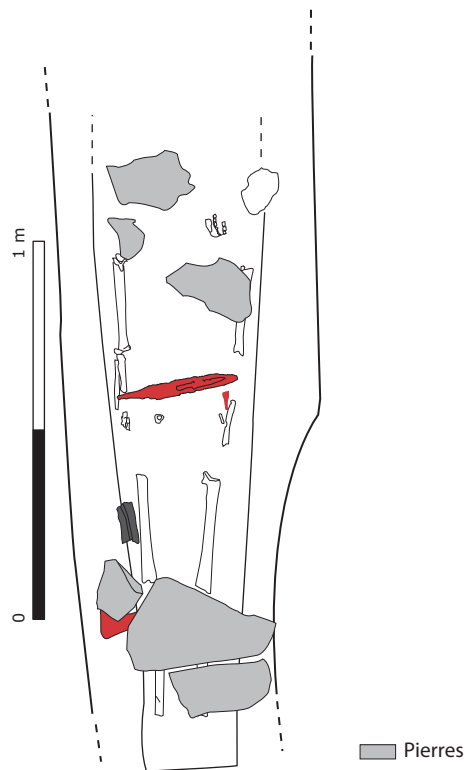
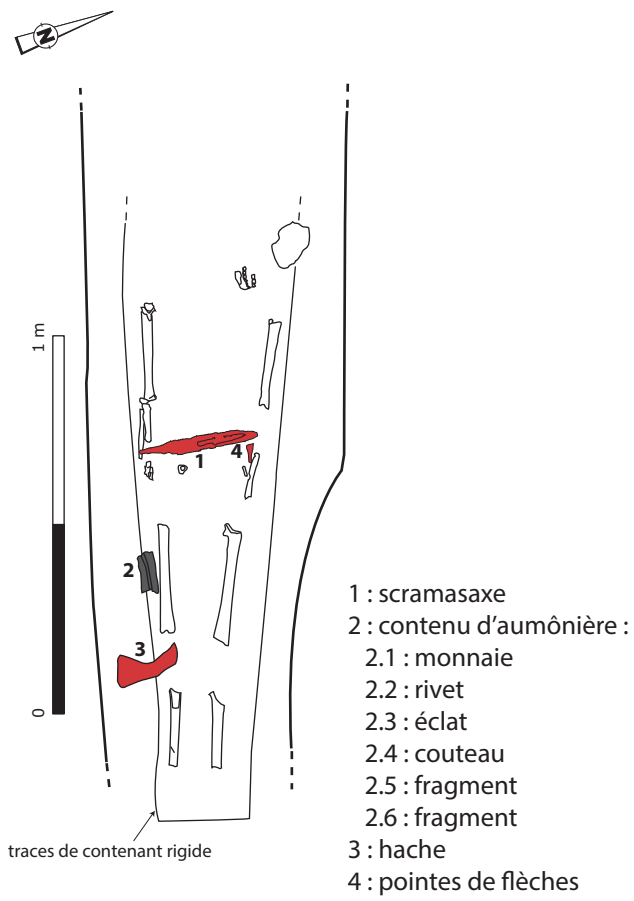
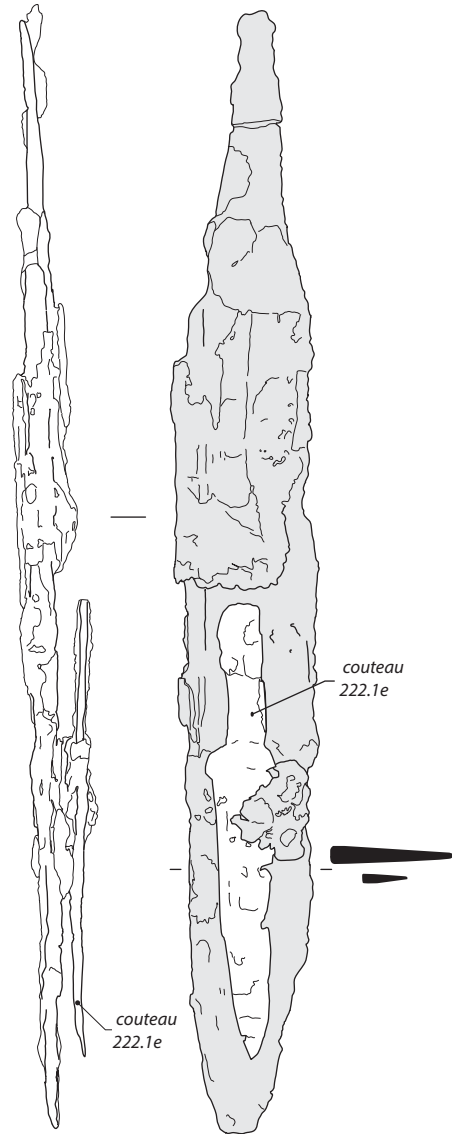


fig.302 : Sépulture 222
 © Inrap

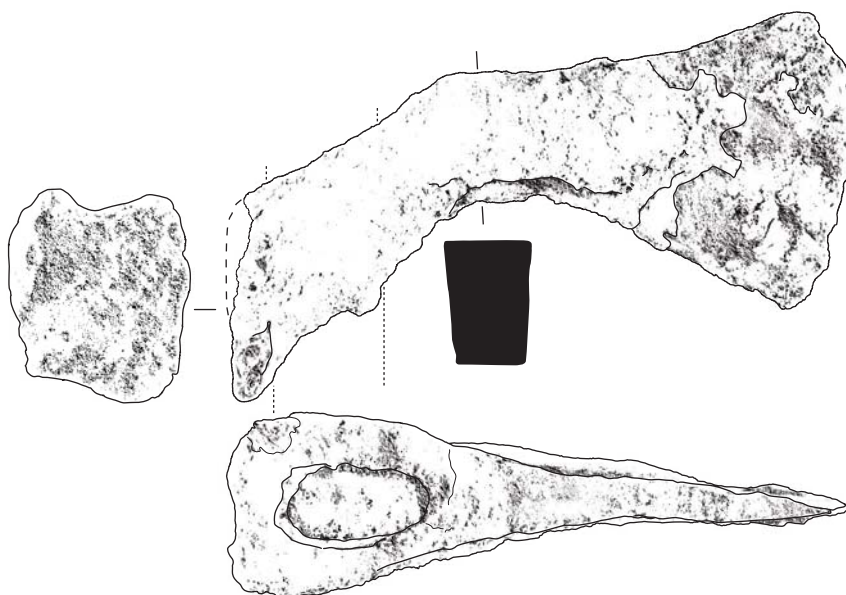
222.1
fer et bois



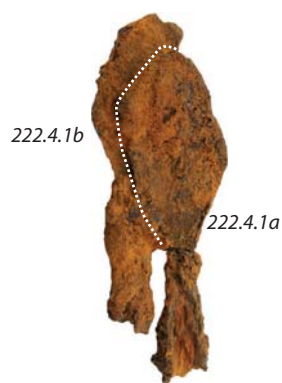
0 4 cm



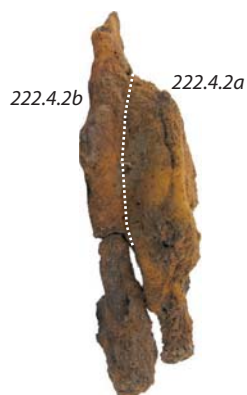
222.3
fer



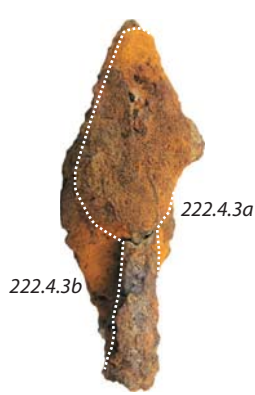
222.4.1
fer et bois



222.4.2
fer



222.4.3
fer



222.2.4
fer et bois



222.2.6
fer



contenu d'aumônière

222.1a
alliage cuivreux



222.1b
alliage cuivreux



222.1c
alliage cuivreux



222.1d
alliage cuivreux ou argent



0 2cm

222.2.1
alliage cuivreux



222.2.2
alliage cuivreux



222.2.3
silex



222.2.5
alliage cuivreux



0 4 cm

fig. 303 : Sépulture 222 (suite)
© Inrap





1 : boucle et rivets (certains ne sont ni localisés ni figurés)

1.1 : boucle

1.2 : rivets scutiformes

1.3 : rivets scutiformes

1.4 : rivets scutiformes

1.5 : rivets à tête plate circulaires

1.6 : rivets à tête plate circulaires

2 : hache

3 : couteau (en travers de l'abdomen, non localisé)

4 : petite boucle et deux rivets (non localisés)

223.1

alliage cuivreux, fer, cuir, tissu



223.4

alliage cuivreux



223.3

fer et bois



223.2

fer

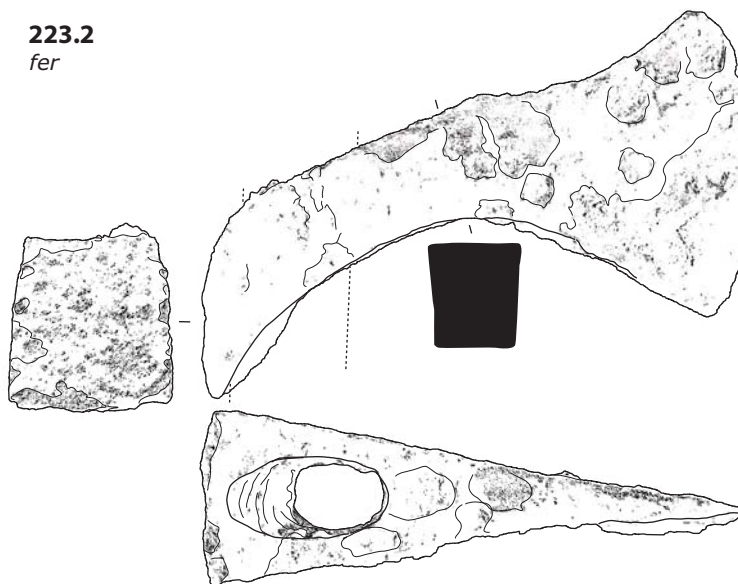


fig. 304 : Sépulture 223

© Inrap

Sépulture 223

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur de la fosse inconnues ; longueur contenant : 1,97 m minimum ; largeur contenant : 0,38 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antérieure, mandibule fermée en vue occlusale en connexion lâche ; membre supérieur droit et membres inférieurs en extension ; main droite en avant de l'extrémité proximale du fémur droit ; talus et calcaneus en vue antéro-médiale, métatarsiens en vue médiale, superposés à gauche.
- Espace de décomposition : contrainte et effet de paroi sur le membre supérieur droit (humérus en vue latérale dans la trace de planche du contenant, radius-ulna superposés, équilibre instable). Effet de paroi sur les métatarsiens (mise à plat et angulation) et indices d'espace vide. Contrainte sur le pied gauche.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette semblent indiquer la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne (les ¾ du squelette)
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute masculin d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères et moyennes sur les incisives et canines (stress entre 3 et 4 ans) ; pas d'arthrose sur le squelette appendiculaire ; attrition légère à moyenne sur les molaires et prémolaires ; pas de tartre ni de carie ; atteinte légère du parodonte ; aucune perte ante mortem.
- Pathologie : aucune.
- Stature : 190 ± 4,14 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.

- Caractères discrets : foramen spinal gauche ouvert.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture et cinq rivets dont trois scutiformes (n° 1.2 à 1.4) et deux à tête plate circulaire (n° 1.5 et 1.6) en alliage cuivreux, trouvés en avant du sacrum (type LPV 112, 193). Les rivets 1.3 et 1.4 comportent des restes de toile de lin sur l'avant, provenant sans doute d'un vêtement couvrant la ceinture. Des restes de cuir (de la ceinture probablement) sont présents au revers des rivets 1.3 1.5 et 1.6.
- Objet 2 : hache profilée trouvée sur le fémur droit, verticale, le tranchant vers le fond de fosse, le manche vers le bas du corps, en équilibre instable (type LPV 2).
- Objet 3 : couteau trouvé à l'horizontale sur l'abdomen.
- Objet 4 : petite boucle et deux rivets à tête plate circulaire en alliage cuivreux (non localisés) (type LPV 126).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié du VI^e siècle).

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier et notamment une arme, dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 224

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : limites imperceptibles.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,65 m ; largeur : 0,37 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminé. Seuls les fémurs sont conservés.
- Espace de décomposition : probablement vide à l'origine (traces de bois).
- Contenant : des traces de bois autour du squelette semblent indiquer la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : faible (1/3 du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress, arthrose et enthésopathies non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

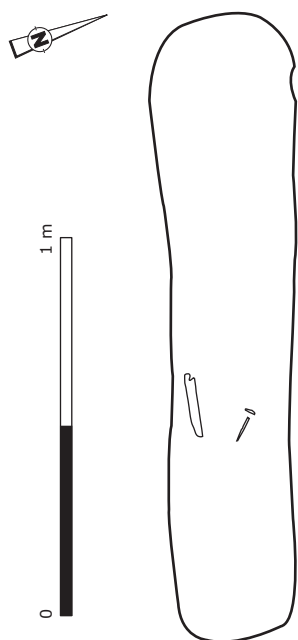


fig. 305 : Sépulture 224
© Inrap

Sépulture 225

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupe 226.

- Orientation : 310°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,58 m ; largeur : 0,34 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et légèrement sur le côté droit (tête au nord-ouest). Crâne en vue latérale gauche légèrement supérieure, mandibule fermée en vue latérale gauche en connexion avec crâne ; membres supérieurs légèrement fléchis, membres inférieurs en extension ; mains en avant du pubis ; tarse droit en vue plantaire légèrement médiale, tarse gauche en vue antéro-médiale, métatarsiens superposés en vue médiale ; humérus droit robuste surnuméraire.
- Espace de décomposition : bascule du crâne, mise à plat générale du tronc, effondrement du pied droit ; métatarsiens gauches, main droite et scapula en équilibre instable ; contraintes sur les coxaux.
- Espace probablement vide à l'origine.
- Contenant : traces de bois plaquées contre les limites de fosse. Coffrage ?

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne (les 3/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,30.
- Sexe : féminin (DSP féminin à 98%).
- État sanitaire : indicateurs de stress absents ; hypoplasies moyennes à marquées sur les incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 7 ans) ; enthésopathies du ligament jaune légères à moyennes, aucune sur le reste du squelette ; arthrose légère sur le rachis, aucune sur le reste du squelette ; attrition légère à moyenne ; tartre moyen, petites caries ; atteinte légère à moyenne du parodonte.
- Pathologie : incurvation du fémur droit : séquelle d'ostéomalacie (trouble nutritionnel de l'enfance). Bloc vertébral 7^{ème} cervicale-1^{ère} thoracique.
- Stature : 154 ± 3,83 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : sacralisation de la 5^e lombaire ; malposition dentaire de la première prémolaire supérieure gauche ; pont naissant sur le foramen sus orbitaire gauche, présence d'un foramen sus orbitaire accessoire gauche ; hypoglosse double bilatéral ; agénésie de toutes les 3^{èmes} molaires ?

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Relative : postérieure à sép. 226.

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Femme adulte inhumée dans un coffrage, retrouvée sans mobilier.

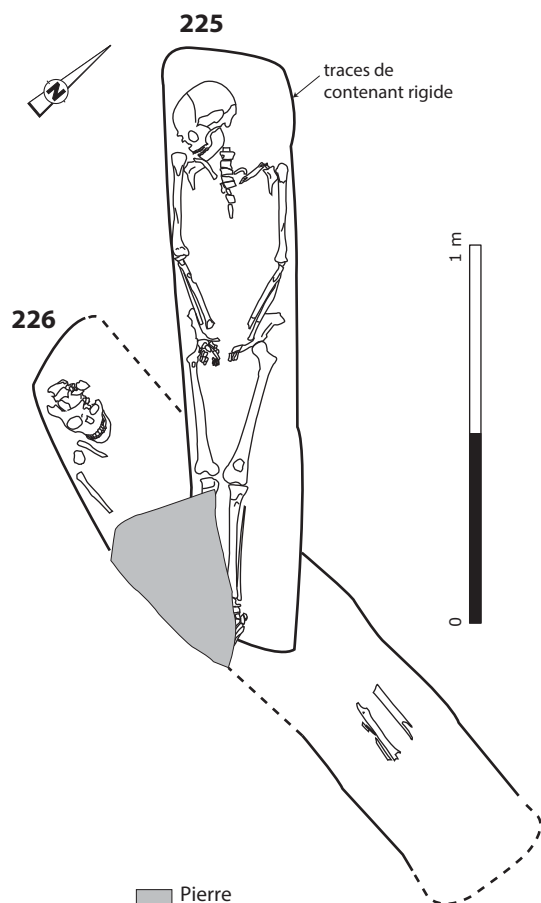


fig. 306 : Sépulture 225 et 226
© Inrap

Sépulture 226

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupée par 225.
- Orientation : 270°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierre (fermeture, marquage ou calage?) sur le côté droit.

- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,70 m minimum ; largeur : 0,32 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro-supérieure, mandibule fermée en connexion ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : genoux resserrés. Mise à plat de la pierre.
- Espace probablement vide à l'origine.
- Contenant : contenant rigide.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (moins de la moitié du squelette).
- Âge au décès : adolescent, 15 ans \pm 36 mois, d'après la minéralisation dentaire.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hypoplasies légères à marquées incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 7 ans) ; autres indicateurs de stress, arthrose et enthésopathies non observables ; attrition légère ; tartre absent ; petite carie ; aucune perte ante mortem ; pas d'atteinte du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : petite épine osseuse sur l'atlas ; perforation du canal condylien gauche ; hypoglosse double à droite ; foramen spinal gauche ouvert.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Relative : antérieure à sép. 225.

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adolescent inhumé avec une pierre, probablement dans un contenant rigide.

Sépulture 227

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,42 m minimum ; largeur : 0,59 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : sans doute contenant rigide assemblé (morphologie de la fosse et comblement).

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : faible (1/4 du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adolescent de moins de 19 ans d'après les cartilages de conjugaison (surface métaphysaire sur épiphyse distale du fémur droit).
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress, arthrose et enthésopathies non observables ; sphère buccodentaire non observable.
- Pathologie : cal de fracture spiroïde (fracture de l'enfance) sur diaphyse tibia gauche, bien consolidée.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle ovale en fer, positionnée à l'endroit et trouvée au niveau de la taille à gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adolescent inhumé avec du mobilier, sans date, dans un contenant rigide assemblé.

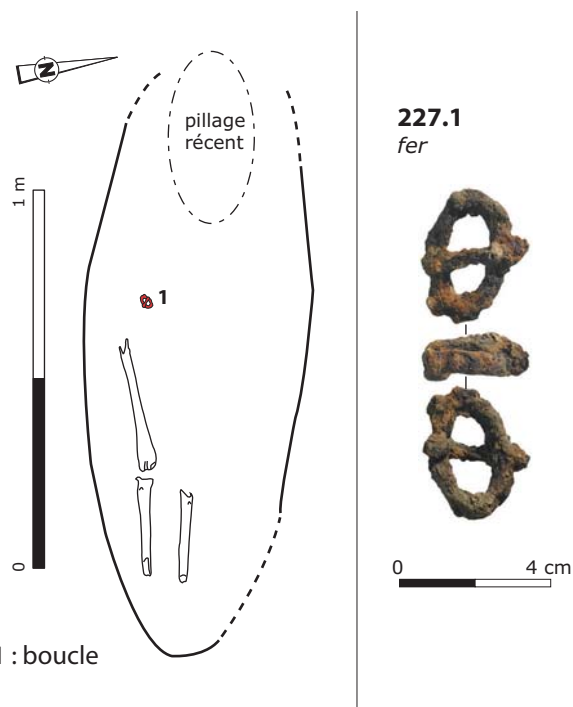


fig.307 : Sépulture 227
© Inrap

Sépulture 228

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 1,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : sur le côté gauche ? (tête à l'ouest). Membre inférieur gauche en extension, tarse en vue médiale, métatarsiens en vue plantaire.
- Espace de décomposition : rotation du membre inférieur gauche, plaqué en vue médiale contre la trace de paroi du contenant ; contrainte et effet de paroi sur métatarsiens gauches (indice d'espace vide) ; espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces brunes contre les ossements semblent indiquer la présence d'un contenant rigide rectangulaire

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne à l'origine ? Le crâne, le haut du corps et le membre inférieur droit ont été pillés durant la fouille. Le crâne a été retrouvé ensuite et réattribué à ce sujet.
- Âge au décès : adulte jeune. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,10. Traces de fusion sur la crête iliaque.
- Sexe : masculin.
- État sanitaire : légère cribra orbitalia ; hypoplasies légères à moyennes sur les incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 4 ans) ; légères enthésopathies sur le coude gauche et le membre inférieur gauche ; aucune arthrose sur les ossements conservés ; attrition moyenne à importante sur les dents labiales, moyenne sur les dents jugales ; tartre léger à moyen ; caries petites et moyennes ; perte ante mortem des molaires inférieures droites et des 1^{ère} et 2^{ème} molaires supérieures gauches ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : cal de fracture possible sur la diaphyse de l'ulna droite.
- Stature : $164 \pm 4,13$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : pont sur foramen susorbitaire droit, perforation du canal condylien droit, agénésie de la 3^{ème} molaire inférieure droite ?

Mobilier : aucun ? (pillage).

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Homme adulte inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 229

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : individu 1 (réduction) antérieur à individu 2 (en place).
- Orientation : 280° .
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,68 m ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Individu 1 : réduction en avant de l'individu 229/2 (fagot en avant de la tête et des pieds de l'individu en place). Ossements posés sur le couvercle du contenant.
- Position de l'individu 2 : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membre inférieur gauche en extension ; tarse droit en vue médiale.
- Espace de décomposition : effondrement des ossements de la réduction.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide rectangulaire

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : faible. Crâne de l'individu 2 pillé durant la fouille.
- Âge au décès de l'individu 1 : adulte.
- Sexe de l'individu 1 : féminin (DSP féminin à 99%).
- État sanitaire de l'individu 1 : enthésopathies légères du ligament jaune et des membres supérieurs et inférieurs ; arthrose légère sur les thoraciques et les lombaires, aucune sur le reste du squelette ; indicateurs de stress non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.

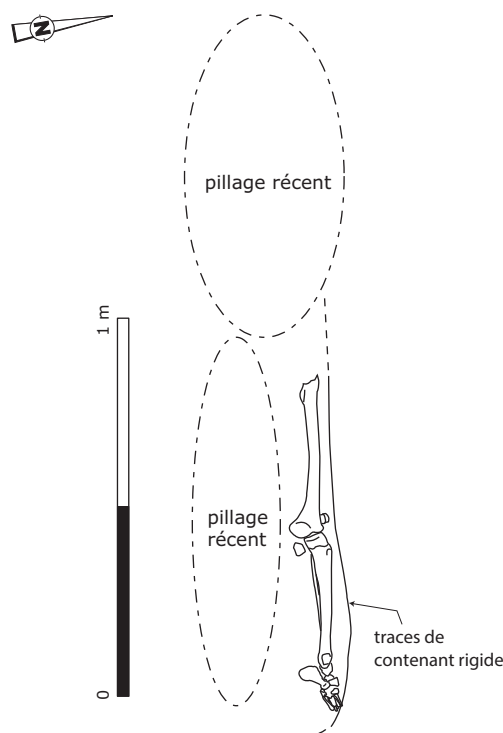


fig. 308 : Sépulture 228
© Inrap

- Âge au décès de l'individu 2 : adulte.
- Sexe de l'individu 2 : indéterminé.
- État sanitaire de l'individu 2 : aucune arthrose sur les quelques ossements observables.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables des deux sujets.
- Stature de l'individu 1 : $153 \pm 3,83$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique. Non estimable pour l'individu 2.
- Caractères discrets : non observables sur les deux sujets.

Mobilier : aucun ? (pillage).

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé dans un contenant rigide rectangulaire, sur lequel ont été déposés les ossements en réduction d'un sujet féminin inhumé antérieurement.

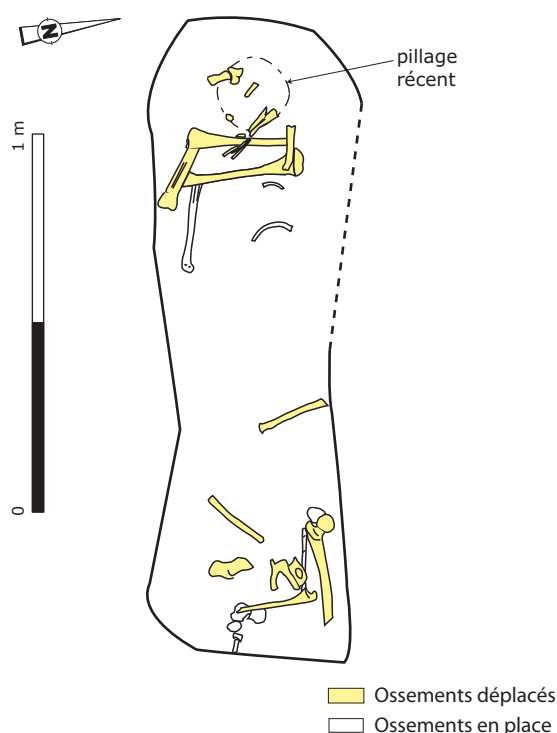


fig. 309 : Sépulture 229
© Inrap

Sépulture 230

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280° .
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : terre de cimetière.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée.
- Espace de décomposition : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : faible (1/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : enthésopathies du ligament jaune légères à moyennes ; arthrose légère sur le rachis et les épaules ; indicateurs de stress et sphère buccodentaire non observables.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé dans une fosse (présence d'un éventuel contenant non détecté à la fouille).



fig. 310 : sépulture 230
© Inrap

Sépulture 231

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : individu 1 (réduction) antérieur à individu 2 (en place).
- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierre de calage à droite du crâne de l'individu 1.
- Comblement : remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur contenant : 2,45 m ; largeur contenant : 0,40 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu 1 : réduction en avant de l'individu 231/2, fagots d'ossements déposés sur le couvercle du contenant. En *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en place, en extension.
- Position de l'individu 2 en place, dernier inhumé : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro-latérale droite. Membre inférieur gauche en extension.
- Espace de décomposition : membre inférieur gauche de l'individu 2 plaqué contre la trace de la paroi du contenant.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (1/3 du squelette).
- Âge au décès de l'individu 1 : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,60.
- Sexe de l'individu 1 : indéterminé.
- État sanitaire de l'individu 1 : cribra orbitalia absente ; hypoplasies moyennes et marquées sur les incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 7 ans) ; arthrose moyenne à importante sur les lombaires ; robustesse dissymétrique importante ; attrition moyenne à importante sur les dents inférieures ; tartre léger ; pas de carie ; perte ante mortem de toutes les molaires inférieures, des molaires supérieures gauches, des prémolaires inférieures droites ; atteinte moyenne du parodonte.
- Âge au décès de l'individu 2 : adulte âgée. Stade de synostose des sutures crâniennes : 2,80.

- Sexe de l'individu 2 : féminin.
- État sanitaire de l'individu 2 : légère hyperostose poreuse ; hypoplasies absentes ; aucune arthrose sur les ossements observables ; attrition légère à moyenne, pas de tartre ; petite carie ; perte ante mortem et maladie parodontale non observables.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables des deux sujets.
- Stature : 163 ± 4,13 cm d'après la longueur du fémur en position anatomique du sujet 1. Non estimable chez le sujet 2.
- Caractères discrets de l'individu 1 : os wormiens sur la suture sagittale ; pont sur le foramen sus orbitaire gauche ; foramen mentonnier double à droite ; agénésie bilatérale possible des 3^{èmes} molaires inférieures et de la 3^{ème} molaire supérieure gauche.
- Caractères discrets de l'individu 2 : os wormiens à l'astérium. Autres caractères non observables.

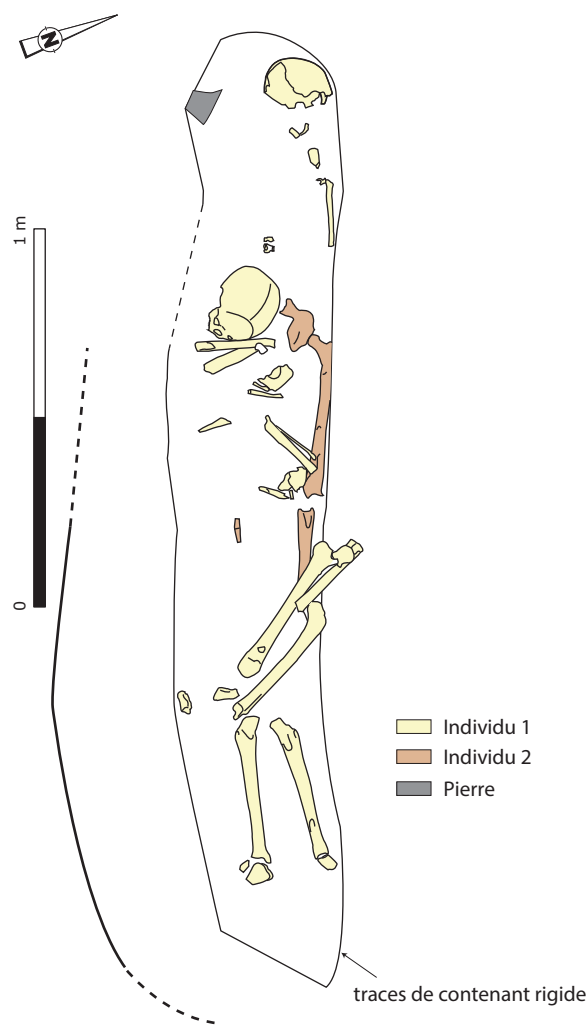


fig.311 : Sépulture 231
© Inrap

Mobilier : aucun.

Chronologie :
Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :
Femme adulte inhumée dans un contenant rigide rectangulaire, sur le couvercle duquel ont été déposés les ossements d'un adulte de sexe indéterminé inhumé antérieurement.

Sépulture 232

Contexte :
Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,33 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : rotation des membres inférieurs, plaqués contre la trace du contenant.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunct :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette). Crâne et tronc pillés durant la fouille.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; arthrose et enthésopathies non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun ? (pillage).

Chronologie :
Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :
Adulte de sexe indéterminé inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

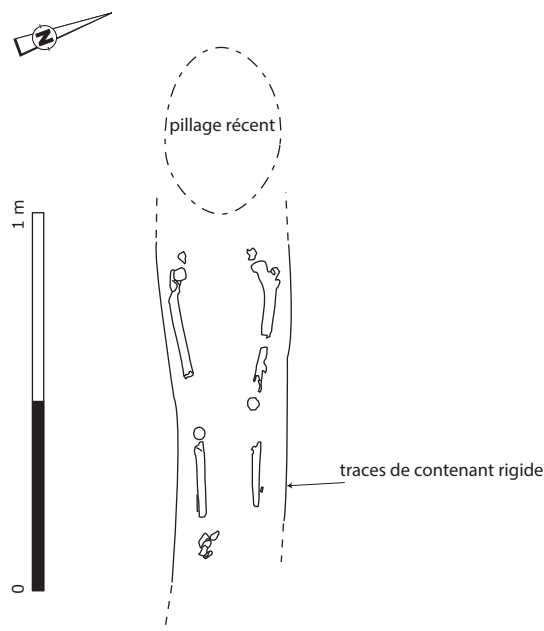


fig.312 : Sépulture 232
© Inrap

Sépulture 233

Contexte :
Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,03 minimum ; largeur : 0,55 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : espace probablement vide à l'origine puis arrivée du sédiment en plusieurs temps. Mise à plat générale du squelette,

effet d'alignement sur les membres inférieurs et l'objet 2.

- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : faible (moins de la moitié du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : enfant d'âge indéterminé.
- Sexe : trop jeune pour le déterminer.
- État sanitaire : trop jeune pour observer arthrose et enthésopathies ; indicateurs de stress non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : trop jeune pour pouvoir être mesuré.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle ovale en fer positionnée à l'endroit, trouvée sur la partie gauche (bassin ou thorax).
- Objet 2 : fragments de peigne en os et fer à droite du tibia droit.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Enfant d'âge indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.

Sépulture 234

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

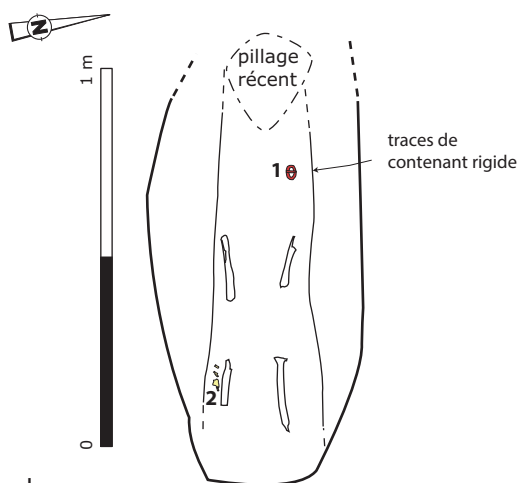
- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Plusieurs pierres (de marquage?) sur le pourtour de la fosse.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,65 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et sur le côté gauche (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule ouverte en connexion ; membres supérieurs et inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : membres supérieurs en vue latérale plaqués contre la trace de planche du contenant (équilibre instable). Mise à plat du tronc ; contraintes sur haut du corps.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte jeune. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0.
- Sexe : indéterminé.



1 : boucle
2 : fragment de peigne ?



233.1
fer



233.2
fer et os

fig. 313 : Sépulture 233
© Inrap

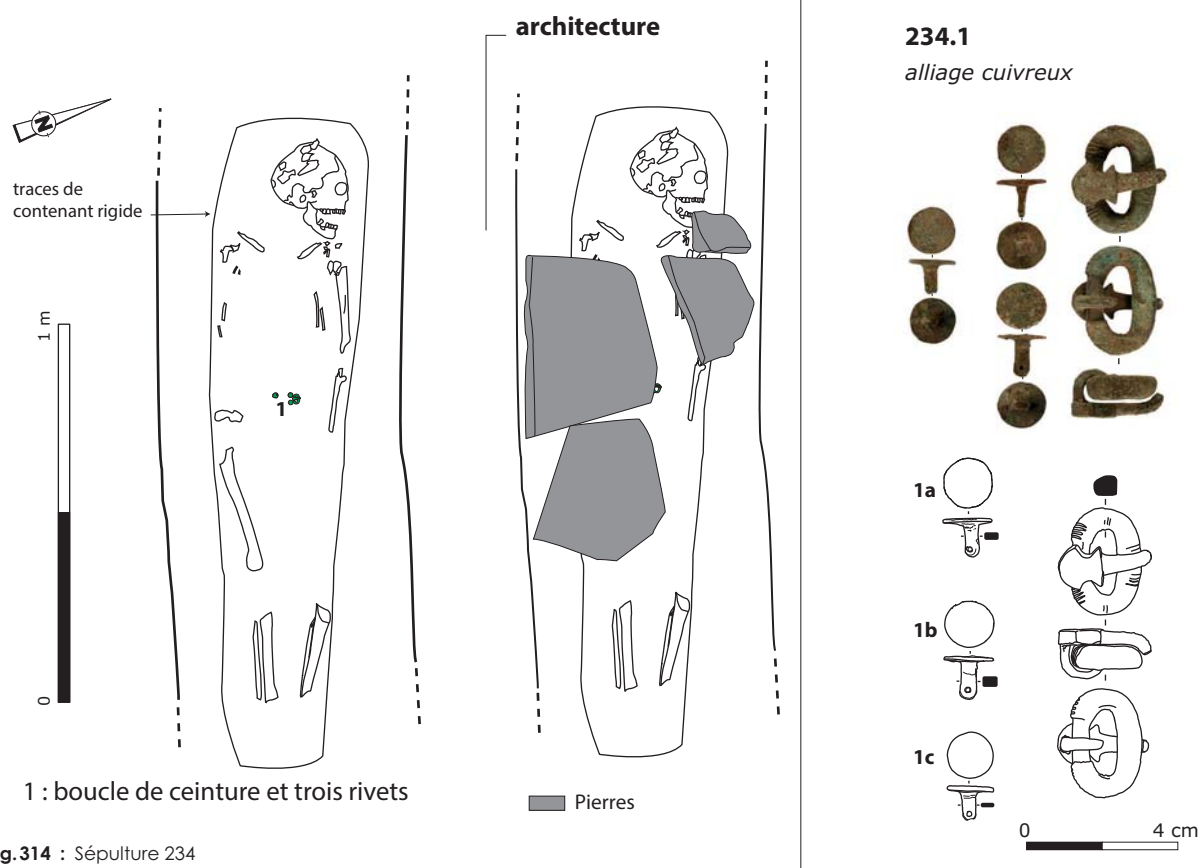


fig. 314 : Sépulture 234
© Inrap

- État sanitaire : légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur les prémolaires (stress entre 4 et 5 ans) ; arthrose et enthésopathies non observables ; attrition légère à moyenne sur les dents labiales, légère sur les dents jugales ; tartre absent ; petites caries ; perte ante mortem des 3èmes molaires inférieures (ou agénésie ?) ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : os wormiens sur la suture lambdoïde.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture et trois rivets en alliage cuivreux trouvés au milieu de la taille (type LPV 115).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Adulte jeune de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 235

Contexte :

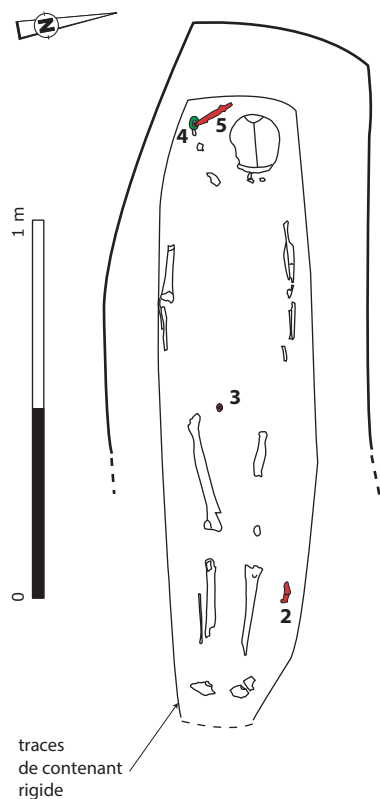
Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,70 m ; profondeur : 1,50 m.

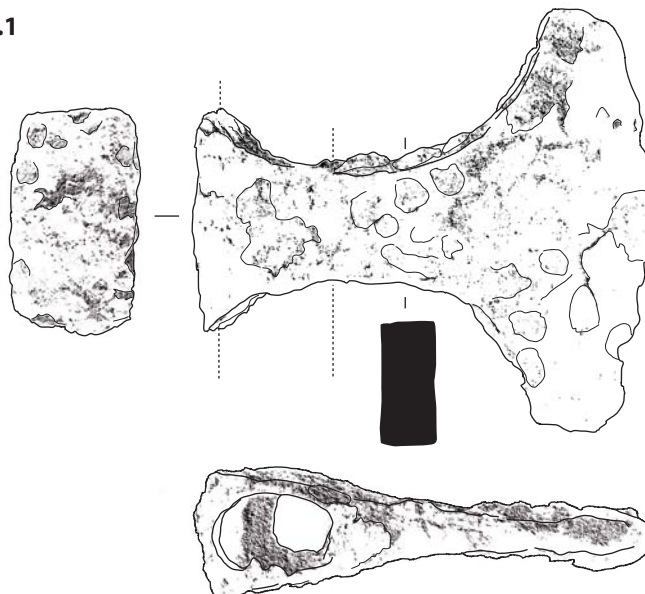
Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supérieure, légèrement postérieure et latérale droite ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; talus et calcaneus en vue médiale des deux côtés.
- Espace de décomposition : humérus droit et gauche en position latérale dans la trace de planche du contenant, os de l'avant-bras superposés (équilibres instables). Dislocation du genou droit, bascule du crâne vers l'avant (indices d'espace vide).



- 1 : hache (non localisée)
- 2 : deux pointes de flèche
- 3 : petite boucle
- 4 : boucle de ceinture
- 5 et 9 : couteau et son fusil
- 6 : deux rivets trouvés près de la boucle 4
- 7 : fermoir d'aumônière (non localisé)
- 8 : fragment de bouterolle (non localisé)

235.1
fer



235.2a
fer et bois



235.2b
fer et bois



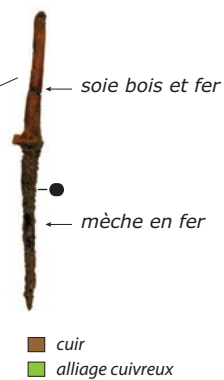
235.5 et 9
fer et bois



235.8
argent



fusil à aiguiser



235.3
fer



235.4
alliage cuivreux



235.6b
alliage cuivreux



(rivet 6a non figuré)

235.7
fer



détail des fils torsadés

0 4 cm

fig. 315 : Sépulture 235
© Inrap

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (un peu moins de la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 1.
- Sexe : sans doute masculin d'après le mobilier.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : cal de fracture sur la diaphyse du tibia droit (petite protubérance).
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : hache à tranchant symétrique (déplacée en fouille) (type LPV 6).
- Objet 2 : deux pointes de flèche (hampe en frêne) en fer trouvées à gauche du tibia gauche (type LPV 23).
- Objet 3 : petite boucle en fer située en avant de l'emplacement supposé du bassin (type LPV 126).
- Objet 4 : boucle de ceinture en alliage cuivreux trouvée à droite du crâne (type LPV 115). Des restes de toile en fibres végétales sont présents sur l'avant (emballage de l'objet ou présence d'un tissu à proximité ?).
- Objets 5 et 9 : couteau fragmenté (poignée en bois indéterminé), traces de fusain sur la lame (fourreau ?), trouvé à droite du crâne. La lame du couteau a été glissée dans un fourreau de cuir après avoir été enroulée dans une fine bandelette en toile de lin de 3 cm de large, pliée en deux et disposée de biais autour de la lame.
- Objet 6 : deux rivets en alliage cuivreux, situés à droite du crâne, sont à associer à l'objet 4.
- Objet 7 : petit fermoir d'aumônière en fer (non localisé) (type LPV 331), avec au revers des restes de fibres végétales formant sans doute un faisceau de fils d'attache. Des traces ligneuses indéterminées sont également présentes.
- Objet 8 : fragment de boulerolle (en argent ?), non localisée (type LPV 74).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Adulte, vraisemblablement de sexe masculin, inhumé dans un contenant rigide avec du mobilier relativement abondant, dont une arme.

Sépulture 236

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierres (fermeture, marquage ou calage) en surface de la fosse.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur contenant : 1,50 minimum ; largeur contenant : 0,40 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Mandibule en vue occlusale, menton vers la droite ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (1/3 du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

- Objet 1 : plaque-boucle à plaque triangulaire en alliage cuivreux, trouvée en avant de

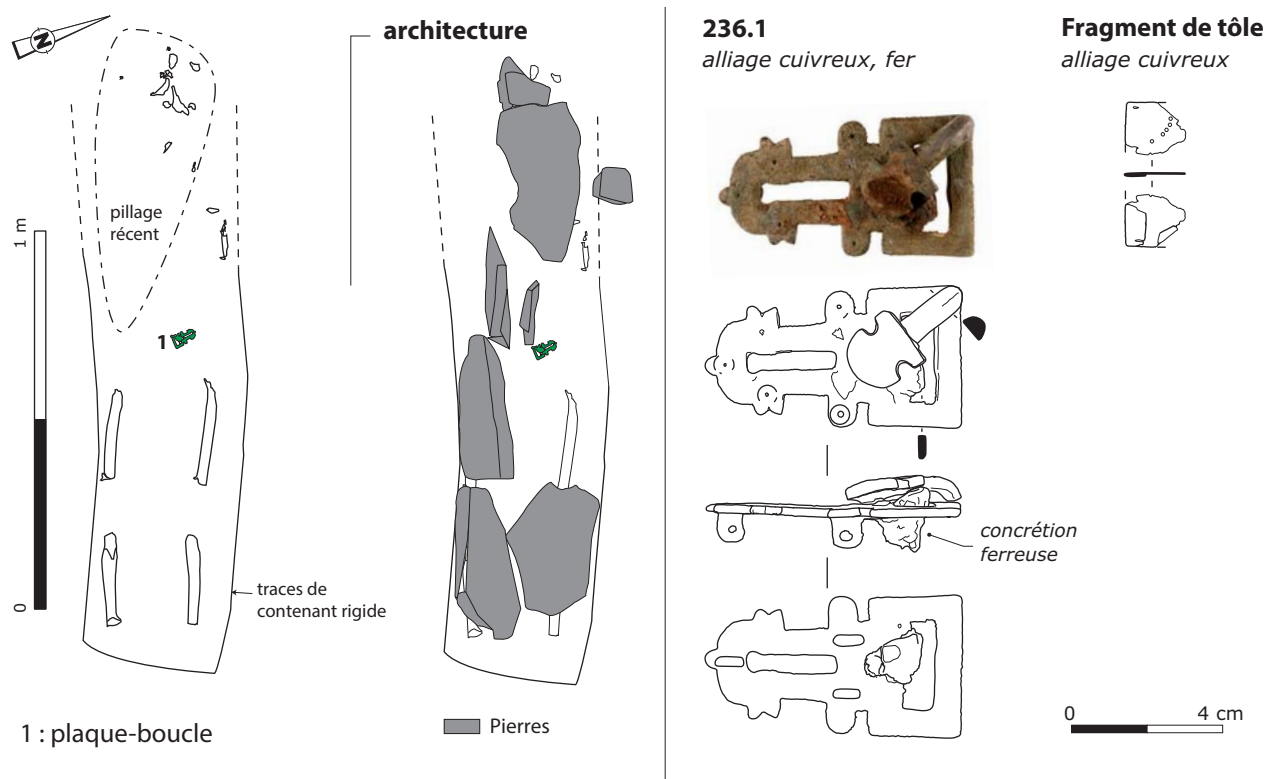


fig. 316 : Sépulture 236
© Inrap

l'emplacement supposé du coxal gauche (type LPV 161).

Chronologie :
Par permutation matricielle : MA3 (vers 560-600).

Conclusion :
Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier, dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 237

Contexte :
Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierres (fermeture, marquage ou calage) sur tout le pourtour de la fosse.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,73 minimum ; largeur : 0,52 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite ; mandibule ouverte déconnectée ; membres supérieurs droit et inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : humérus droit en position latérale dans la trace de planche du contenant, radius-ulna droits superposés (équilibres instables et contrainte possible) ; bascule du crâne sur côté (indices d'espace vide) ; effet de paroi sur le côté droit (membre supérieur, pierre de calage de chant) ; espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunct :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (environ la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,8.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hypoplasies légères sur prémolaires et molaires (stress entre 2 et 5 ans) ;

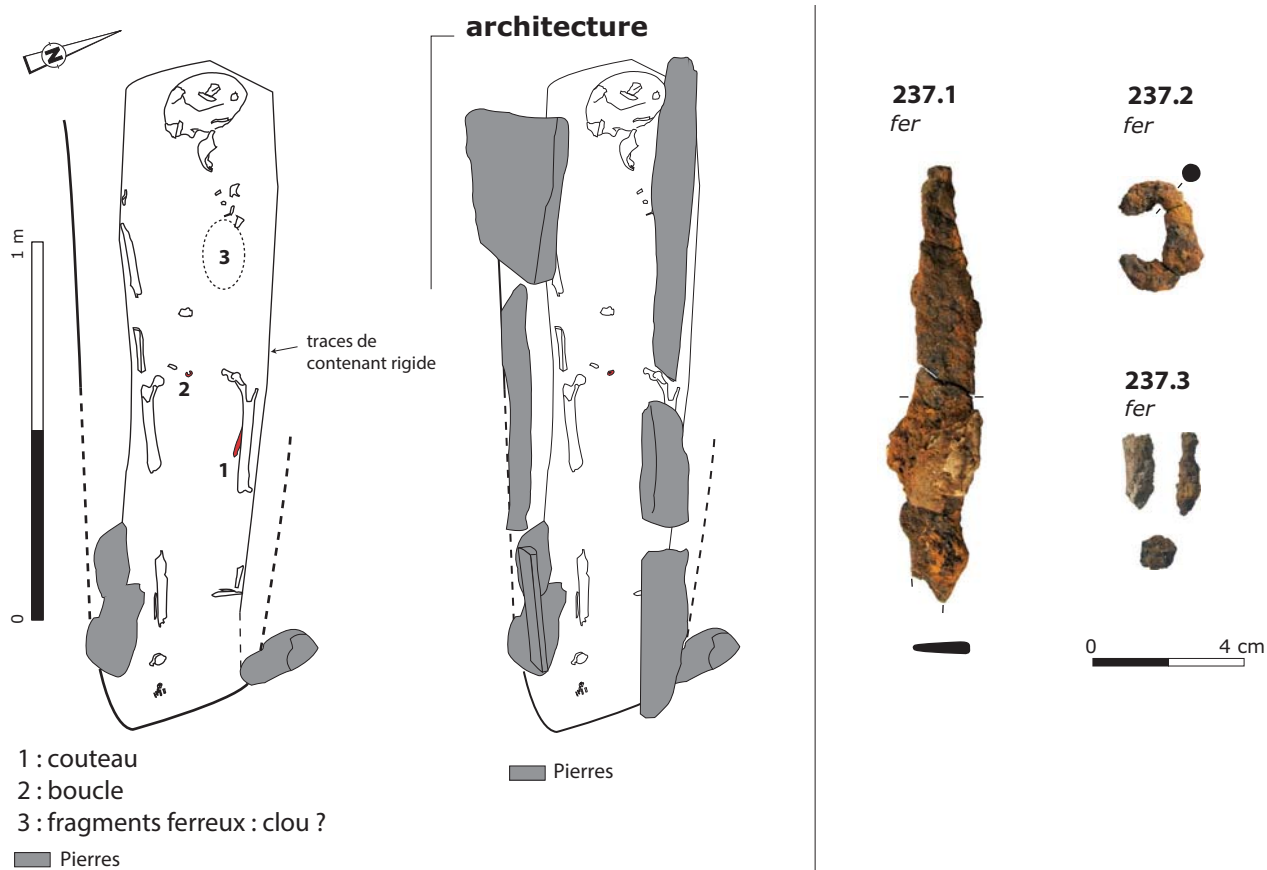


fig. 317 : Sépulture 237
© Inrap

autres indicateurs de stress non observables ;
enthésopathies et arthrose non observables ;
attrition moyenne sur les dents mandibulaires ;
tartre léger, petite carie ; perte ante mortem
possible de la 3^{ème} molaire inférieure droite (ou
agénésie ?) ; atteinte du parodonte légère.

- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observable.

Mobilier :

- Objet 1 : couteau trouvé en arrière du fémur gauche.
- Objet 2 : boucle en fer trouvée au milieu du bassin, avec au revers, des restes de laine (vêtement ?).
- Objet 3 : fragments ferreux (clou ?) situés au thorax gauche.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 238

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Pierres (fermeture, marquage ou calage) sur toute la surface de la fosse.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,54 minimum ; largeur : 0,44 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : genoux rapprochés ; mise à plat du squelette ; légère éversion du membre inférieur gauche.

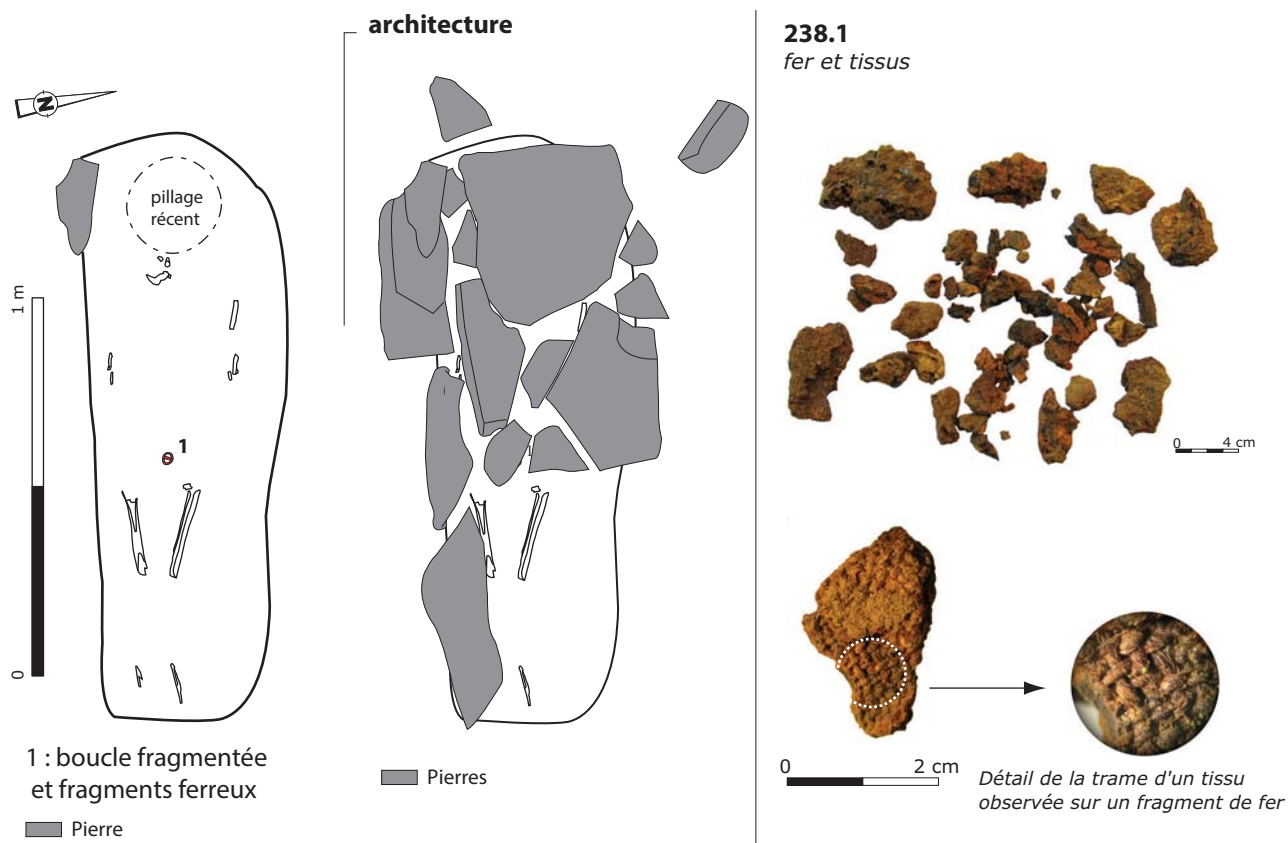


fig. 318 : Sépulture 238
© Inrap

- Espace vide à l'origine ?
- Contenant : des traces de bois contre les parois de la fosse délimitent un contenant rigide ; enveloppe souple (rapprochement des genoux).

Défunct :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (un peu moins de la moitié du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adulte jeune. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0. Apex des 2èmes et 3èmes molaires supérieures encore ouvert.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : pas d'hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur toutes les dents (stress entre 3 et 5 ans) ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition légère à moyenne sur les incisives ; tartre et carie absents ; aucune perte ante mortem ; légère atteinte du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : quelques os wormiens sur la suture lambdoïde. Foramen de Vésale à gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture (?) en fer et fragments ferreux trouvés en avant de l'emplacement supposé du sacrum.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Jeune adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide sans doute de type coffrage, associé peut-être à un linceul.

Sépulture 239

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.

- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,60 minimum ; largeur : 0,51 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne et mandibule en vue antéro-latérale gauche, en connexion stricte ; membres supérieurs et inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : humérus en position latérale dans la trace de planche du contenant, os de l'avant-bras superposés (équilibres instables) ; mise à plat des coxaux ; bascule du crâne (indices d'espace vide).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : traces de bois avec petits clous en fer sur la gauche du squelette, traces du couvercle matérialisée par sédiment brun-noir recouvrant le remplissage gris de la fosse. Contenant rigide rectangulaire cloué.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress sur toute la durée de la minéralisation) ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition moyenne sur les dents labiales, légère sur les dents jugales ; tartre absent ; petites caries ; pertes ante mortem non observables ; atteinte du parodonte moyenne à marquée.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : 3^{me} molaire supérieure gauche atrophiée, racines des prémolaires supérieures bifides. Autres caractères non observables.

Mobilier :

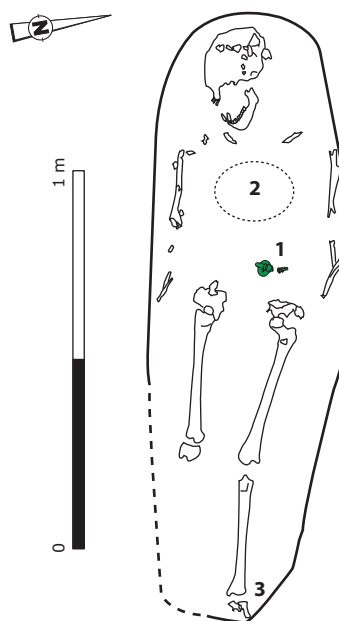
- Objet 1 : boucle en alliage cuivreux à ardillon scutiforme, trouvée vers la taille, à gauche (type LPV 118). Elle était à plat, à l'endroit, l'ardillon dirigé vers la droite du défunt. Un rivet scutiforme l'accompagnait, il était situé à 1 cm à gauche de la boucle.
- Objet 2 : fragment de clou en fer au thorax.
- Objet 3 : clou en fer à proximité du pied gauche.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA3 (vers 560-600).

Conclusion :

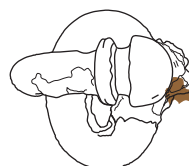
Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide partiellement cloué.



- 1 : boucle (239.1.1) et un ardillon (239.1.2) (n'appartenant pas à la boucle)
 2 : fragment de clou
 3 : clou

239.1.1

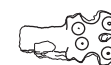
alliage cuivreux et cuir



■ cuir

239.1.2

alliage cuivreux



239.2

fer



239.3

fer



0 4 cm

fig. 319 : Sépulture 239
 © Inrap

Sépulture 240

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 300°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; longueur du contenant : 1,54 minimum ; largeur du contenant : 0,32 m ; profondeur : 1 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et légèrement sur le côté droit (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro-supérieure, mandibule ouverte en vue occlusale en avant des thoraciques, déconnectée ; membre supérieur droit et membres inférieurs en extension ; membre supérieur gauche légèrement fléchi.
- Espace de décomposition : humérus droit et gauche en vue latérale plaqué contre la paroi du contenant (équilibre instable et effet de paroi).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute féminin d'après l'anthropologie, confirmé par le mobilier.
- État sanitaire : cribra orbitalia absente, légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 5 ans) ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition moyenne sur les dents labiales, légères sur les dents jugales ; tartre léger ; pas de carie ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : métopique ; ponts bilatéraux sur les foramina susorbitaires.

Mobilier :

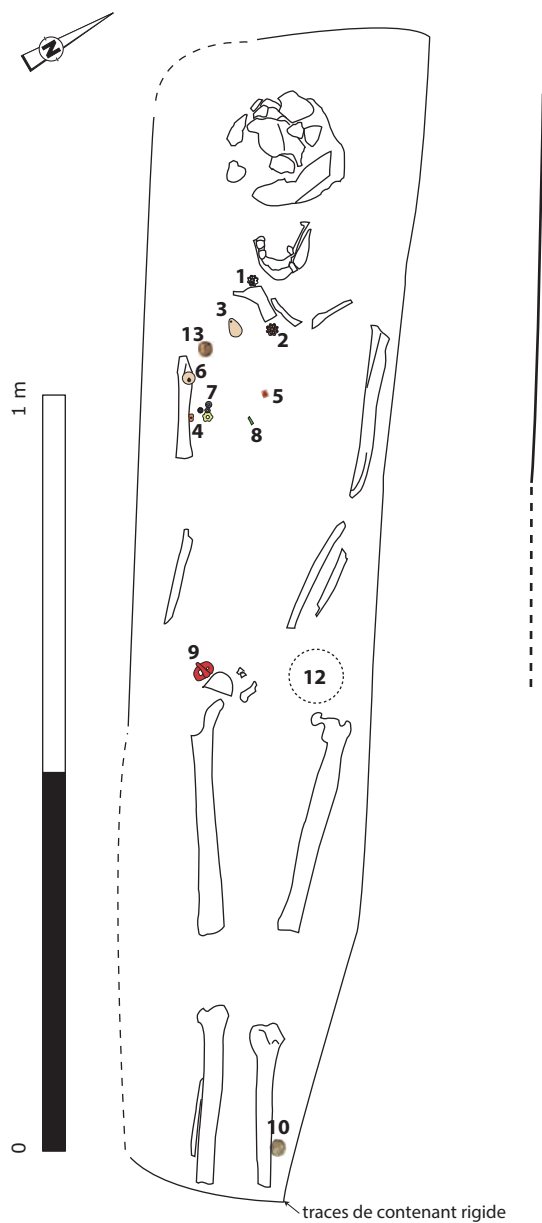
- Objet 1 : petite fibule en étoile à décor cloisonné, retournée, trouvée en arrière de l'épaule et de la clavicule droite (type LPV 207).
- Objet 2 : petite fibule en étoile à décor cloisonné, trouvée en avant de l'emplacement supposé du sternum (type LPV 207).
- Objet 3 : perle (pendentif) en cristal de roche trouvée en avant de la scapula droite.
- Objet 4 : perle en ambre située à l'intérieur de l'humérus droit.
- Objet 5 : perle parallélépipédique en ambre, trouvée en avant de l'emplacement supposé du sternum.
- Objet 6 : perle en cristal de roche montée avec un fil de fer, située en avant de l'humérus droit (type LPV 17).
- Objet 7 : quatre perles en verre trouvées en avant de l'humérus droit (type LPV 374).
- Objet 8 : tige en alliage cuivreux trouvée en avant de l'emplacement supposé du sternum (associé avec objet 5 ?).
- Objet 9 : boucle de ceinture en fer située en avant du coxal droit.
- Objet 10 : potin des Rèmes « au bucrâne » trouvé à gauche du tibia gauche.
- Objet 11 : fragment de perle ou de tesselle en pâte de verre trouvé à gauche du tibia gauche (non localisé exactement).
- Objet 12 : fragments ferreux trouvés en avant du coxal gauche.
- Objet 13 : pendentif monétiforme en alliage cuivreux et fer, trouvé au thorax droit : monnayage pseudo-impérial au nom d'ANASTASE, Gaule, vers 500/580.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Femme adulte inhumée avec un abondant mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.



- 1 : fibule
- 2 : fibule
- 3 : pendentif
- 4 : perle
- 5a : perle
- 5b : rivet
- 6 : perle montée sur un fil de fer
- 7a : quatre perles (localisation approximative)
- 8 : tige
- 9 : boucle
- 10 : monnaie gauloise
- 11 : fragments de perle ou de tesselle (non localisées)
- 12 : fragments ferreux
- 13 : monnaie percée en pendentif (au thorax, localisation hypothétique)

fig. 320 : Sépulture 240
© Inrap

240.3
cristal de roche



240.4
ambre



240.5
verre



240.6
cristal de roche, fer



240.7a
verre



240.7b
verre



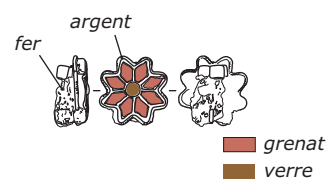
240.7c
verre



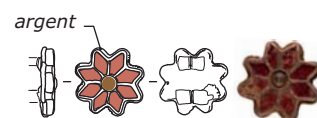
240.7d
verre



240.1
argent, fer, verre



240.2
argent, fer, verre



240.10
potin



240.13
cuivre doré



240.9
fer

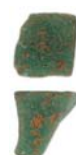


0 4 cm

240.8
alliage cuivreux



240.11
pâte de verre



240.12
fer



0 2 cm



Sépulture 241

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupe 242.
- Orientation : 290° (fosse).
- Description : subrectangulaire à parois verticales. Surcreusement sur les côtés, pierres de calage à droite.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée (ne reste que quelques fragments de crâne).

- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : quasi nulle.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; pas d'hypoplasie sur la seule dent observable ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

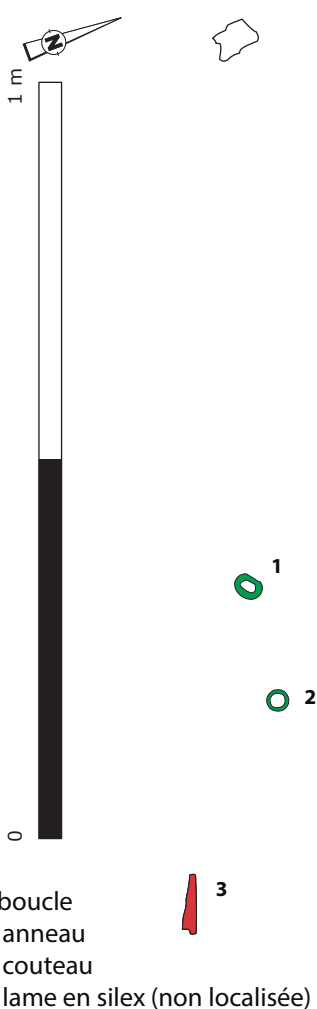


fig. 321 : Sépulture 241
© Inrap

241.1
alliage cuivreux



241.2
alliage cuivreux



0 4 cm

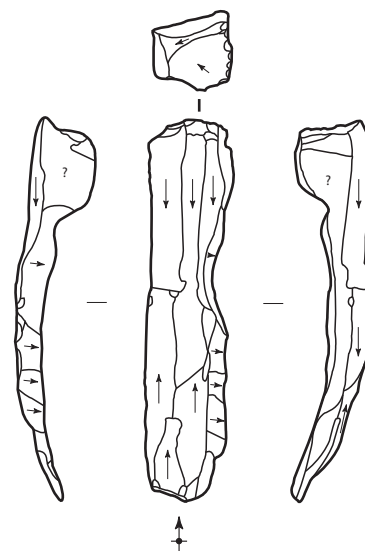
241.3
fer et bois



241.4
silex



0 8 cm



Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture en alliage cuivreux, située à gauche de l'emplacement supposé du squelette (type LPV 115).
- Objet 2 : anneau en alliage cuivreux trouvé à gauche de l'emplacement supposé du squelette.
- Objet 3 : couteau en fer (poignée en os) trouvé à gauche de l'emplacement supposé du squelette.
- Objet 4 : grosse lame en silex (non localisée), datée du Paléolithique ou Néolithique ancien VSG.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé très lacunaire, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 242

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupé par 241.
- Orientation : 290°
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,94 minimum ; largeur : 0,48 m ; profondeur : 1 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Mandibule en vue inférieure ; membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension ; métatarsiens en vue dorsale, talus et calcaneus gauche en vue antéro-supérieure.
- Espace de décomposition : position atypique de la mandibule (coussin céphalique ou pillage ?) Humérus gauche en vue latérale plaqué contre la paroi du contenant (équilibre instable et effet de paroi) ; mise à plat des coxaux et des pieds, dislocation de l'avant-bras gauche (indices d'espace vide) ; effet de paroi marqué sur le côté gauche.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.

- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunct :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; pas d'hypoplasie sur les deux dents observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition marquée à très marquée sur les molaires ; pas de tartre ; petite carie ; perte *ante mortem* non observable ; atteinte moyenne du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : anneau (ou fragment de chaîne ?) en fer trouvé en avant du coxal droit.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé, sans doute avec du mobilier, dans un contenant rigide rectangulaire.

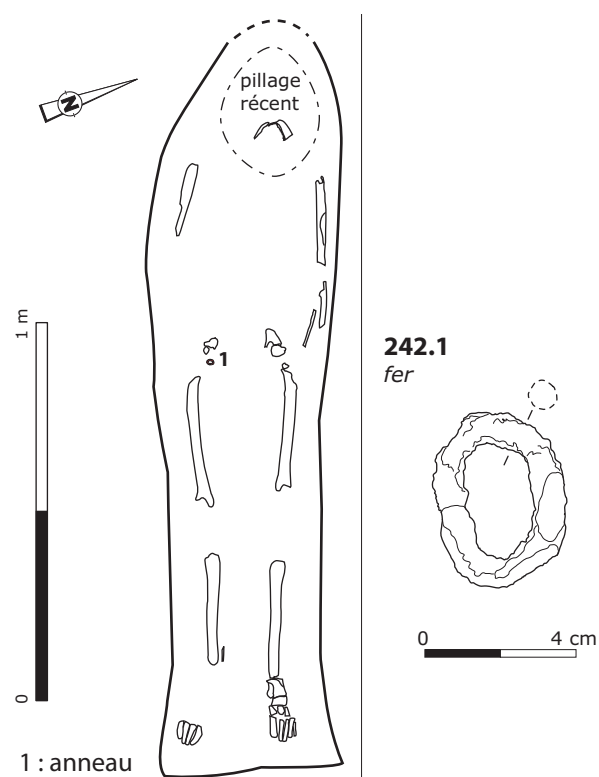


fig. 322 : Sépulture 242 © Inrap

Sépulture 243

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 300°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,66 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, écrasé, mandibule en vue occlusale légèrement latérale droite, déconnectée ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : bascule du crâne et dislocation de la mandibule.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

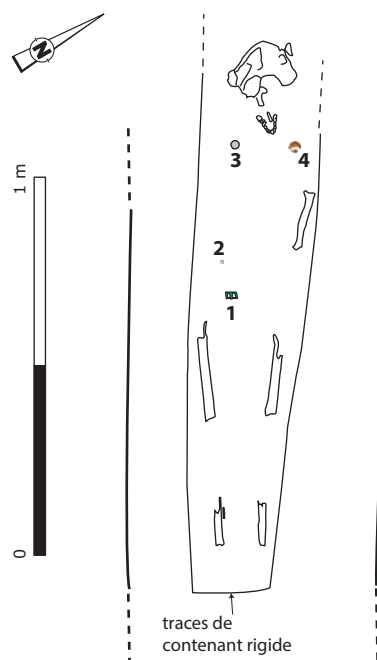
Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute féminin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères sur les canines, prémolaires et molaires (stress entre 3 et 5 ans) ; ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition moyenne sur les dents labiales et molaires, légères sur les prémolaires ; léger tartre ; petites caries ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture rectangulaire en alliage cuivreux, trouvée en avant de l'emplacement supposé du coxal droit (type LPV 122).

- Objet 2 : perle (en craie, os ou test de coquillage ?), trouvée en avant de l'emplacement supposé des côtes droites.
- Objet 3 : fibule discoïde en argent et grenat, retournée, à l'emplacement supposé de l'épaule droite (type LPV 207).
- Objet 4 : fibule discoïde en argent et grenat, trouvée à l'emplacement supposé de l'épaule gauche (non localisée) (type LPV 207).



- 1 : boucle (localisation approximative)
2 : perle
3 : fibule discoïde
4 : fibule discoïde (localisation approximative)

243.1
alliage cuivreux



243.2
os



243.3
argent, grenat



243.4
argent, grenat



0 4 cm

fig. 323 : Sépulture 243
© Inrap

Chronologie :
 Par permutation matricielle : MA1 ou MA1-MA2
 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :
 Adulte, sans doute de sexe féminin, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 244

Contexte :
 Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,47 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne et mandibule en vue antérieure légèrement latérale gauche, en connexion ; membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : humérus gauche en vue latérale plaqué contre la paroi du contenant (équilibre instable et effet de paroi).
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 2.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur toutes les dents (stress entre 6 mois et 5 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition marquée sur les dents labiales, moyenne sur les prémolaires et les molaires ; tartre moyen ; petites caries ; aucune perte ante mortem sur la mandibule ; atteinte moyenne du parodonte mandibulaire.

- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : couteau et deux rivets en fer à droite de l'emplacement supposé de l'humérus droit.

Chronologie :
 Mobilier : mérovingien.

Conclusion :
 Adulte de sexe indéterminé inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

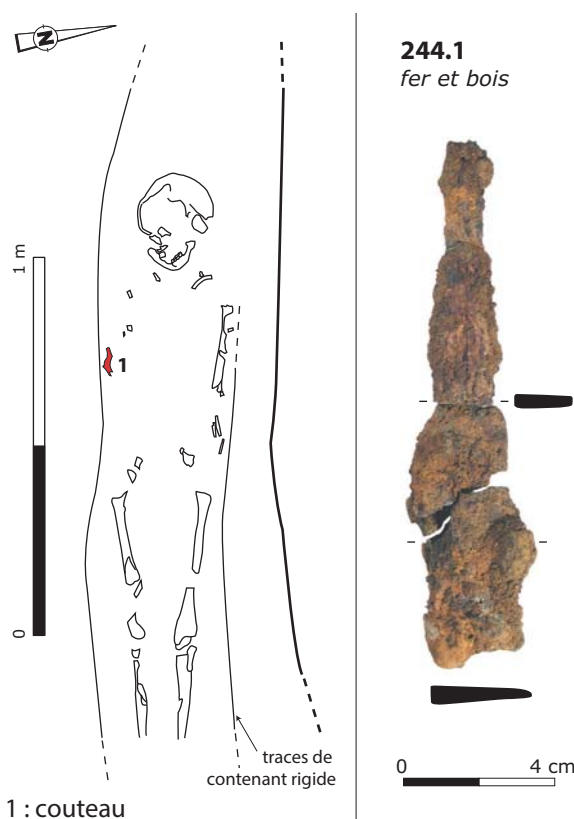


fig.324 : Sépulture 244
 © Inrap

Sépulture 245

Contexte :
 Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.

- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,95 m ; profondeur : 1,20 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale gauche très légèrement postérieure. Membre inférieur droit fléchi vers l'extérieur, membre inférieur gauche en extension.
- Espace de décomposition : probable bascule du crâne vers la droite. Effet d'alignement du membre inférieur gauche et de l'objet 2.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,6.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères à moyennes sur canines et prémolaires (stress entre 6 mois et 3 ans) ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition légère sur les prémolaires et 2èmes molaires, moyenne sur les incisives et 1ères molaires ; tartre absent ; petites caries ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

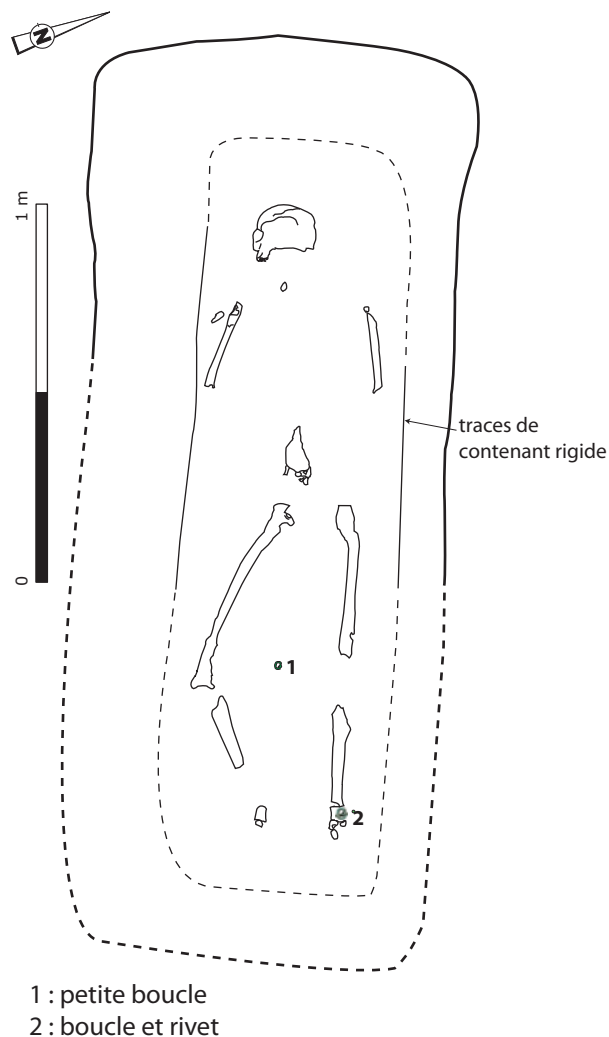
- Objet 1 : petite boucle ovale en alliage cuivreux, trouvée entre les genoux (type LPV 124).
- Objet 2 : boucle de ceinture massive avec un ardillon à base circulaire et accompagnée d'un rivet à tête circulaire plate, en alliage cuivreux, trouvés en avant de la cheville gauche (type LPV 118).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA2 (vers 520-570).

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide.



1 : petite boucle
2 : boucle et rivet

245.1
alliage cuivreux



245.2
alliage cuivreux



0 4 cm

fig. 325 : Sépulture 245
© Inrap

Sépulture 246

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur fosse inconnues ; longueur contenant : 1,74 minimum ; largeur contenant : 0,43 m ; profondeur : 0,50 m.

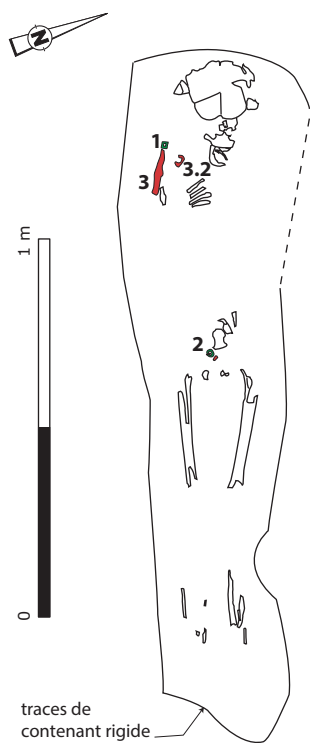
Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue supérieure, écrasé, mandibule en vue occlusale déconnectée ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : bascule du crâne (indice d'espace vide), mise à plat générale du squelette. Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.

- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 2.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hypoplasies absentes sur la seule dent observable ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition légère à moyenne sur la seule dent observable ; tartre léger à moyen ; pas de carie ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.



- 1 : petite boucle
- 2 : petite boucle
- 3.1 : couteau (disposition approximative)
- 3.2 : boucle (disposition approximative)

fig. 326 : Sépulture 246
© Inrap

246.1
alliage cuivreux



246.2
alliage cuivreux, fer



246.3.1
fer, alliage cuivreux et bois



246.3.2
fer



0 4 cm

- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : petite boucle rectangulaire en alliage cuivreux, trouvée en avant de l'emplacement supposé de l'épaule droite (type LPV 124).
- Objet 2 : petite boucle en alliage cuivreux trouvée en avant du sacrum (type LPV 126).
- Objet 3 : fragments ferreux trouvés en avant de l'emplacement supposé de l'épaule droite, avec la boucle 1 :
 - 3.1 : couteau fragmentaire en fer (poignée en os) ;
 - 3.2 : boucle ovale en fer à ardillon droit (type LPV 107).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1 (fin V^e-début VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 247

Contexte :

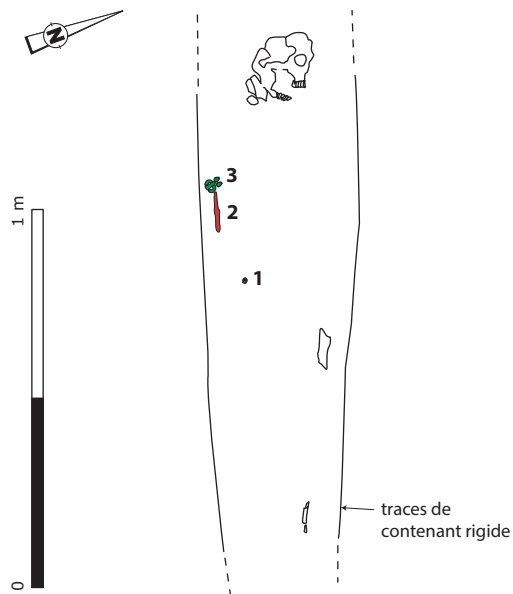
Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,39 m ; profondeur : 1,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite. Membre inférieur gauche en extension.
- Espace de décomposition : Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps. Mise à plat générale des ossements, bascule du crâne vers la gauche, effet d'alignement du membre inférieur gauche et des objets 2 et 3.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.



- 1 : petite boucle et fibule aviforme (fibule non localisée)
- 2 : couteau
- 3 : boucle et deux rivets

247.1

alliage cuivreux



247.1.1

alliage cuivreux, cuir et laine



■ cuir
■ cordelette en laine

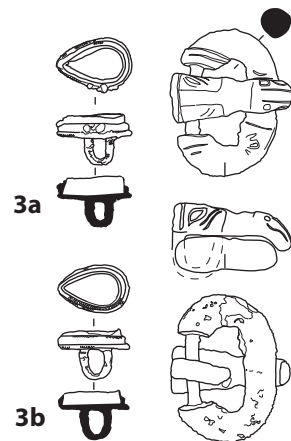
247.2

fer et bois



247.3

alliage cuivreux



0 4 cm

fig.327 : Sépulture 247
© Inrap

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : médiocre (1/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé d'après l'anthropologie, probablement féminin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur toutes les dents (stress entre 3 et 6 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition marquée sur les dents labiales et 1ères prémolaires et 1ères molaires, moyenne sur les autres dents ; usure en creux des dents labiales (fonctionnelle ?) ; tartre léger ; pas de carie ; perte ante mortem : 2^{ème} et 3^{ème} molaires inférieures droites (ou agénésie ?), 2^{ème} prémolaire inférieure droite, 2^{ème} molaire supérieure droite ; atteinte moyenne à marquée du parodonte.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : présence bilatérale de foramina susorbitaires accessoires.

Mobilier :

- Objet 1a : petite boucle (type LPV 126) en alliage cuivreux, trouvée à droite de l'emplacement supposé de la taille.
- Objet 1b : fibule aviforme (type LPV 244), en alliage cuivreux, trouvée avec l'objet 1a. Au revers, présence de tissu (fibre végétale), de cuir et d'une cordelette en laine participant au système d'attache de la fibule au vêtement.
- Objet 2 : couteau (poignée en os) en fer et fragments ferreux (clous ?) trouvé à droite de l'emplacement supposé du coude droit.
- Objet 3 : boucle de ceinture à ardillon tronconique et deux rivets en amande en alliage cuivreux, trouvés à côté de l'objet 2, à droite de l'emplacement supposé du coude droit (type LPV 110, 192).

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Femme adulte inhumée avec du mobilier, dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 248

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 300° (fosse).
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,41 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée (en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest ?). Crâne en vue latérale droite.
- Espace de décomposition : probable bascule du crâne vers la gauche.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : faible (1/5 du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : peut-être masculin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies moyennes sur prémolaires (stress entre 4 et 5 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition marquée sur les dents labiales et moyenne sur les dents jugales ; léger tartre, petites caries ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : pince à épiler en alliage cuivreux trouvée en arrière du menton (type LPV 320). Présence de fibres végétales sur la tranche d'une des lamelles.
- Objet 2 : boucle de ceinture en fer située à l'emplacement supposé de l'avant-bras droit.

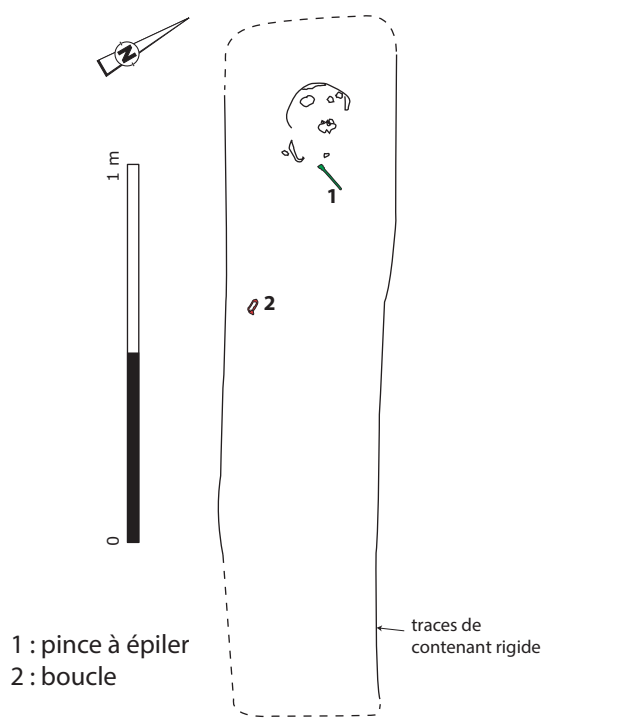


fig. 328 : Sépulture 248
© Inrap

248.1
alliage cuivreux



248.2
fer



0 4cm

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte, sans doute de sexe masculin, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 249

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290° (fosse).
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur fosse inconnues ; largeur contenant : 0,31 m ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : nulle.
- Représentation : nulle, pas d'ossement conservé.
- Âge au décès : adulte ?
- Sexe : sans doute masculin d'après le mobilier.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : non observable.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : pot à panse globulaire en céramique, trouvé à l'emplacement supposé des pieds (posé sur le couvercle du contenant ?).
- Objet 2 : hache profilée trouvée à l'emplacement supposé de la cheville gauche, la poignée dirigée vers la tête du défunt (type LPV 2).

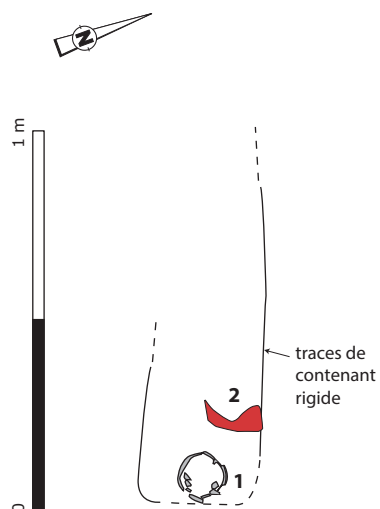
Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

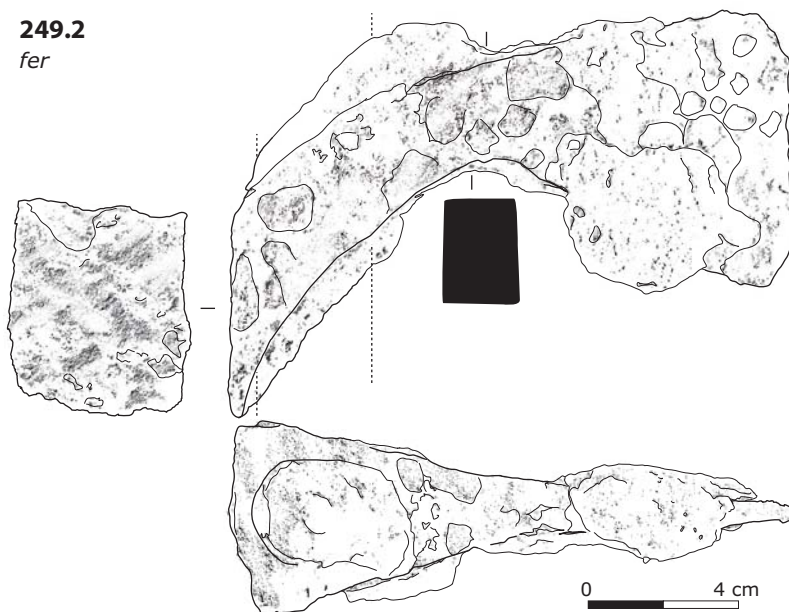
Tombe probable d'un homme adulte, dont les ossements ont disparu, inhumé avec du mobilier, dans un contenant rigide rectangulaire.





1 : pot
2 : hache

249.2
fer



249.1
céramique



fig. 329 : Sépulture 249
© Inrap

Sépulture 250

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupe 258.
- Orientation : 320°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,27 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête au nord-ouest). Membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : chevilles et genoux rapprochés, légère contrainte ; mise à plat des ossements.

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : faible (1/3 du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; pas d'arthrose sur les quelques fragments de tarse et de membre inférieur ; le reste du squelette n'est pas observable ; enthésopathies non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Relative : postérieure à sép. 258.

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé probablement dans un contenant rigide rectangulaire.

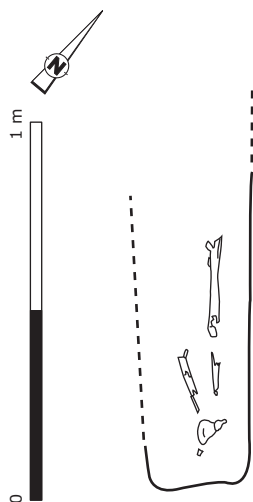


fig. 330 : Sépulture 250
© Inrap

Sépulture 251

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

Orientation : 290°.

Description : subrectangulaire à parois verticales.

Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.

Dimensions : longueur : 1,65 m minimum ; largeur : 0,64 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal et sur le côté gauche (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, mandibule en vue occlusale latérale gauche, menton déplacé après déconnectés ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; main droite à droite du fémur droit, main gauche en avant de l'épiphyse proximale du fémur gauche ; pieds disloqués, métatarsiens droits en vue dorsale.

- Espace de décomposition : bascule du crâne, dislocation et éjection mandibule (indices d'espace vide, présence d'un coussin céphalique ?) ; mise à plat générale du squelette (thorax et coxaux) ; humérus droit et gauche en vue latérale plaqués contre la paroi du contenant, radius et ulna droits et gauches superposés (équilibre instable et effet de paroi) ; dislocation des pieds, alignement des métatarsiens sur la paroi du contenant ; dislocation des genoux droit et gauche et des tibia-fibula gauches (genoux fléchis vers le haut ? contrainte ? indices d'espace vide autour des membres inférieurs) ; genoux et chevilles serrés ; contrainte importante sur le haut du corps, clavicules verticalisées, extrémités des côtes passent en avant des vertèbres thoraciques ; effets de paroi marqués des deux côtés.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette signalent la présence d'un contenant rigide rectangulaire, sans doute associé à une enveloppe souple d'après les indices de décomposition.

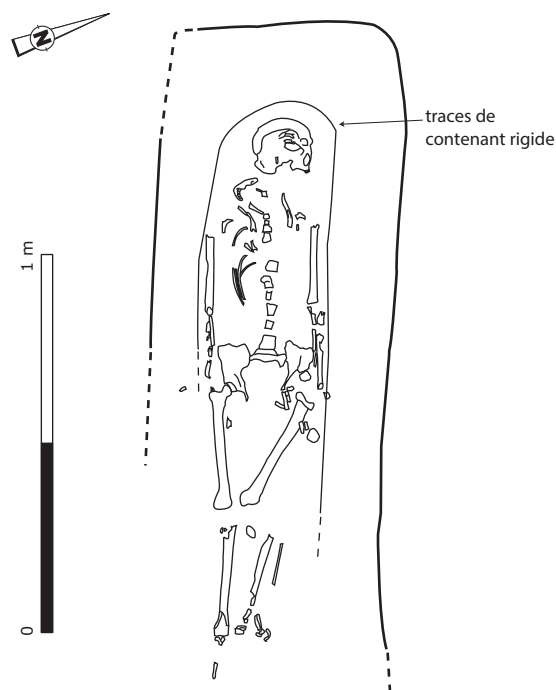


fig. 331 : Sépulture 251
© Inrap

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : bonne (les 3/4 du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 1.

- Sexe : féminin.
- État sanitaire : pas de cribra orbitalia, légère hyperostose poreuse ; pas d'hypoplasie ; enthésopathies moyenne à importante sur le ligament jaune, non observables sur le reste du squelette ; arthrose absente sur le rachis, non observable sur le reste du squelette ; quelques hernies discales ; attrition marquée sur les incisives, légère à moyenne sur les prémolaires ; tartre et carie absents ; perte ante mortem des trois molaires inférieures droites et des 1ère et 2^{ème} molaires inférieures gauches ; atteinte du parodonte moyenne à avancée.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : $154 \pm 3,83$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : malposition dentaire de la 1ère prémolaire inférieure droite ; pont spino-spinal gauche ; agénésie de la 3^{ème} molaire inférieure gauche.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Femme adulte inhumée dans un contenant rectangulaire, sans doute associé à une enveloppe souple.

Sépulture 252

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 1,44 m minimum ; largeur : 0,33 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue latérale droite, écrasé ; membre supérieur droit et membres inférieurs en extension.

- Espace de décomposition : humérus droit et gauche en vue latérale plaqués contre la paroi du contenant, os de l'avant-bras superposés (équilibre instable et effet de paroi) ; rotation externe des membres inférieurs ; bascule du crâne (indice d'espace vide) ; effets de paroi bilatéraux ; genoux rapprochés.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un étroit contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et prémolaires (stress entre 6 mois et 4 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition moyenne à marquée sur les dents labiales, légère à moyennes sur les dents jugales ; léger tartre ; petites caries ; perte ante mortem et atteinte du parodonte non observables.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

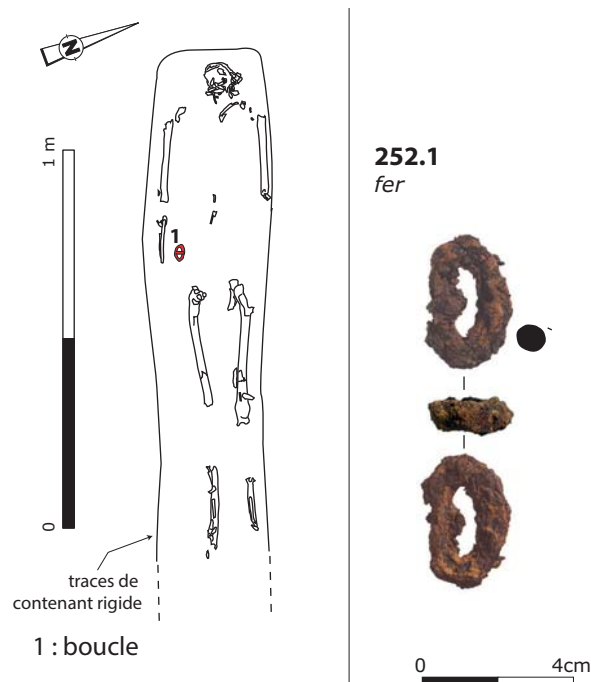


fig.332 : Sépulture 252
© Inrap

Mobilier :

- **Objet 1** : boucle en fer, à l'endroit, trouvée à gauche de l'avant-bras gauche, vers la taille.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Adulte de sexe indéterminé inhumé dans un étroit contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 253

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,58 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membre supérieur gauche et membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : éversion du membre inférieur gauche ; mise à plat générale du squelette ; effet d'alignement des membres supérieur et inférieur droits, du membre inférieur gauche et des objets 1 et 2.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : aucune sur les ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

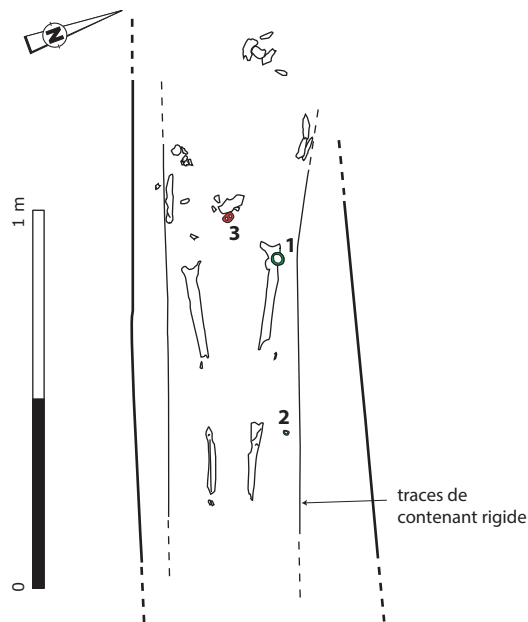
- **Objet 1** : anneau en alliage cuivreux trouvé en avant de la tête fémorale gauche, légèrement basculé vers la gauche (type LPV 357).
- **Objet 2** : petite boucle (de chaussure ?) en alliage cuivreux située à gauche du genou gauche.
- **Objet 3** : boucle ovale en fer trouvée en avant du coxal droit.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA3 (vers 560-600).

Conclusion :

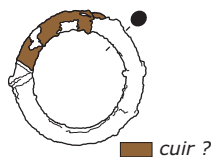
Adulte de sexe indéterminé, inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.



- 1 : anneau
2 : petite boucle
3 : boucle

253.1

alliage cuivreux

**253.2**

alliage cuivreux

**253.3**

fer



0 4 cm

fig. 333 : Sépulture 253
© Inrap

Sépulture 254

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements, très compact au niveau des membres inférieurs.
- Dimensions : longueur : 1,71 m ; largeur : 0,75 m ; profondeur : 0,90 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antéro-latérale droite, mandibule en vue latérale droite, déconnectée ; membres inférieurs en extension.
- Espace de décomposition : rotation externe du membre inférieur droit (fémur droit contre la paroi du contenant) ; dislocation de la mandibule.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : moyenne (la moitié du squelette).
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : sans doute féminin d'après le mobilier.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur les incisives, canines et prémolaires (stress entre 3 et 5 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies non observables ; arthrose absente ; attrition marquée sur les dents labiales et les 1ères prémolaires supérieures, moyenne sur autres dents jugales ; tartre moyen ; pas de carie ; perte ante mortem de la 1ère molaire inférieure droite et de la 3^{ème} molaire inférieure droite (ou agénésie ?) ; atteinte du parodonte non observable.
- Pathologie : coulée osseuse sur la face postéro-médiale du fémur gauche.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : racines des 1ères prémolaires supérieures bifides ; foramen spinal et oval droits ouverts ; pont ptérygo-basal gauche.

Mobilier :

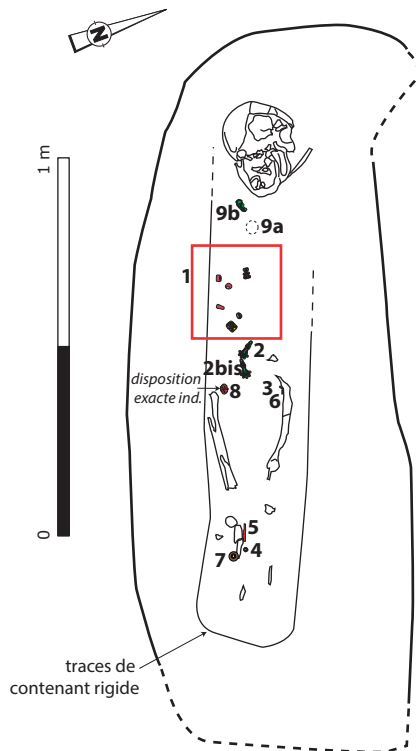
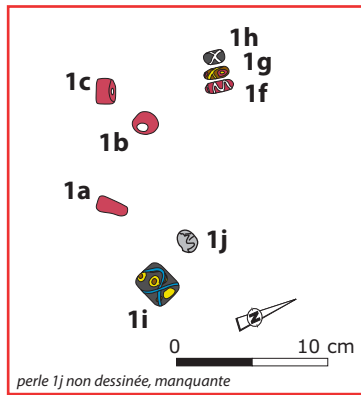
- Objet 1 : dix perles en verre et ambre, trouvées au thorax droit (type LPV 375).
- Objets 2 et 2bis : deux fibules ansées asymétriques de type Douai en alliage cuivreux, trouvées en avant de l'emplacement supposé des vertèbres lombaires (type LPV 264). Au revers des deux fibules, on note la présence d'une lanière en cuir ainsi que d'un tissu en laine, tissé aux plaquettes et constituant sans doute la bordure d'un vêtement ou d'un ruban. Par ailleurs sur l'avert de la fibule 2, on observe la présence d'une toile en fibres végétales.
- Objets 3 et 6 : deux fragments d'une épingle en alliage cuivreux trouvés à droite de l'épiphyse proximale du fémur gauche (type LPV 310).
- Objet 4 : perle en pâte de verre située à gauche du tibia droit.
- Objet 5 : petit couteau en fer trouvé à gauche du tibia droit.
- Objet 7 : fusaïole trouvée à proximité de l'emplacement supposé des pieds (type LPV 347).
- Objet 8 : boucle de ceinture en fer trouvée près de l'épiphyse proximale du fémur droit.
- Objets 9a et 9b : deux fibules aviformes en alliage cuivreux trouvées vers le haut du thorax (type LPV 244). La fibule 9b est retournée, la fibule 9a n'est pas localisée avec précision. Au revers de la fibule 9a, on note la présence d'un tissu en laine, tissé aux plaquettes et constituant sans doute la bordure d'un vêtement ou d'un ruban, ainsi que de fibres végétales (lien ?) participant sans doute au système d'attache de la fibule au vêtement. Des fils indéterminés se trouvent aussi au revers de la fibule 2b.

Chronologie :

Par permutation matricielle : MA1-MA2 (fin V^e-première moitié VI^e siècle).

Conclusion :

Adulte de sexe vraisemblablement féminin, inhumé avec un mobilier abondant - notamment de la parure - dans un contenant rigide rectangulaire.



- 1 : perles (1a à 1j, perles 1d et 1e non localisées)
- 2 et 2bis : fibules ansées
- 3 et 6 : une épingle (en deux fragments)
- 4 : perle
- 5 : couteau
- 7 : fusaïole
- 8 : boucle
- 9a : fibule aviforme (non localisée avec précision)
- 9b : fibule aviforme

fig. 334 : Sépulture 254
© Inrap

254.1a
ambre



254.1b
ambre



254.1c
ambre



254.1d
verre



254.1e
verre



254.1f
verre



254.1g
verre



254.1h
verre



254.1i
verre

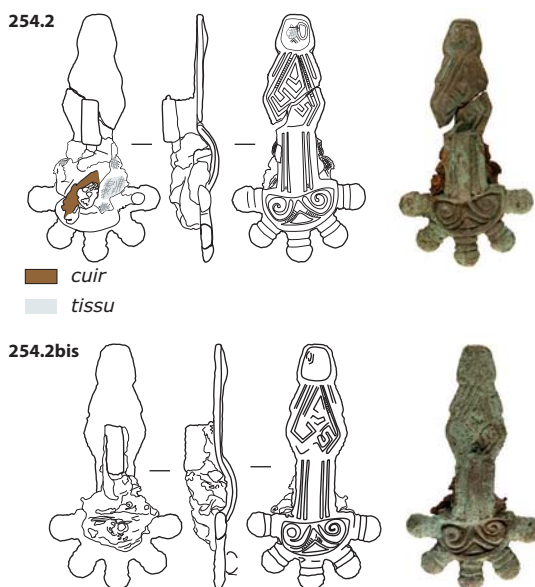


254.4
verre

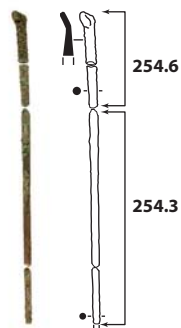


0 4 cm

254.2 et 2 bis
alliage cuivreux, fer



254.3 et 6
alliage cuivreux



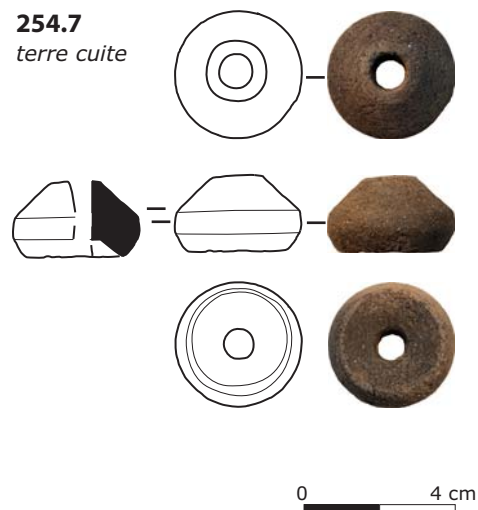
254.5
fer



254.8
fer



254.7
terre cuite



254.9a et 9b
alliage cuivreux, fer, tissu

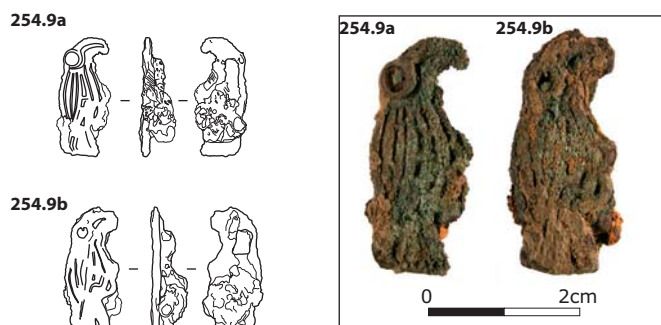


fig. 335 : Sépulture 254 (suite)
© Inrap

Sépulture 255

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur et largeur fosse inconnues ; longueur contenant : 1,99 m ; largeur contenant : 0,51 m ; profondeur : 0,80 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Crâne en vue antérieure légèrement latérale droite et supérieure ; mandibule déconnectée en vue antérieure légèrement latérale droite ; membres supérieurs et inférieurs en extension ; main droite à droite du fémur droit ; talus et calcaneus en vue supéro-antérieure.
- Espace de décomposition : humérus droit et gauche en vue latérale plaqués contre la paroi du contenant, os de l'avant-bras superposés (équilibre instable et effet de paroi) ; rotation externe des fémurs, dislocation de la mandibule, légère bascule du crâne, mise à plat du pied gauche (indices d'espace vide) ; contrainte sur les épaules et les membres supérieurs ; effets de paroi bien visibles

des deux côtés du squelette ; genoux et chevilles rapprochés.

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

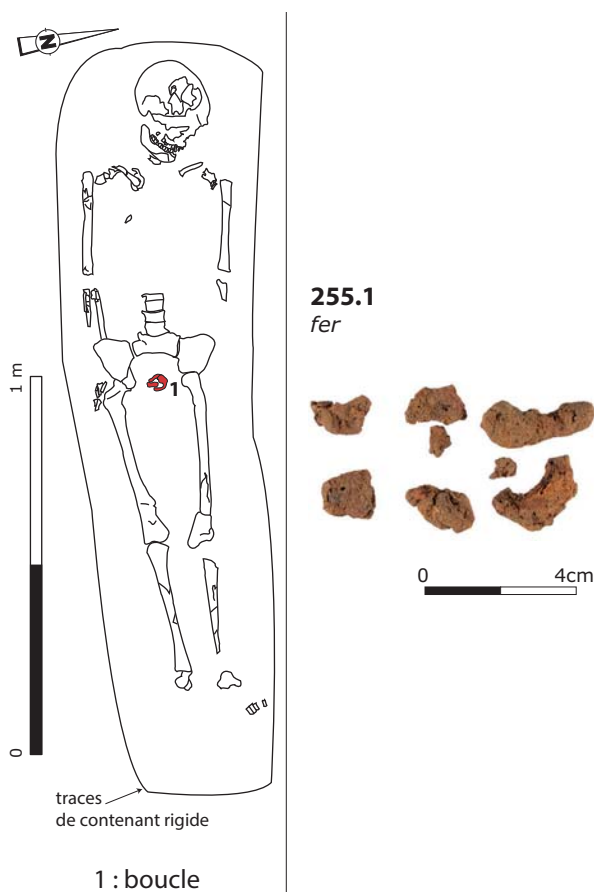


fig. 336 : Sépulture 255
© Inrap

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne (les $\frac{3}{4}$ du squelette).
- Âge au décès : adulte. Stade de synostose des sutures crâniennes : 0,5.
- Sexe : masculin.
- État sanitaire : cribra orbitalia absente, légère hyperostose poreuse ; hypoplasies légères et moyennes sur les canines, prémolaires et molaires (stress entre 6 mois et 6 ans) ; enthésopathies non observables ; arthrose absente du rachis et des membres ; attrition moyenne à marquée sur dents labiales inférieures, moyenne sur molaires et prémolaires ; tartre léger à moye ; pas de carie ; perte ante mortem des 2^{ème} et 3^{ème} molaires inférieures gauches (ou agénésie de la

3^{ème} molaire ?) ; atteinte du parodonte moyenne à avancée.

- Pathologie : kyste en cours d'évolution sur la 1^{ère} molaire inférieure droite.
- Stature : $165 \pm 4,13$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : ponts ptérygo-spinal, ptérygo-basal et spino-spinal droits ; perforation olécrânienne gauche.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle en fer trouvée entre les têtes fémorales.

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Homme adulte inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 256

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 320° (fosse).
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux organique au contact des ossements.
- Dimensions : longueur inconnue ; largeur : 0,59 m ; profondeur : 0,50 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : indéterminée.
- Espace de décomposition : indéterminé.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : faible.
- Représentation : quasi nulle.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; sphère bucco-dentaire non observable.
- Pathologie : non observable.

- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale : haut Moyen Âge ?

Conclusion :

Sujet très lacunaire inhumé dans un contenant rigide rectangulaire.

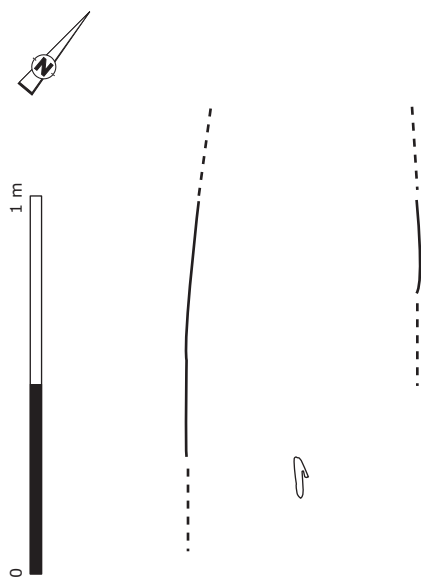


fig. 337 : Sépulture 256
© Inrap

Sépulture 257

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Orientation : 290°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,34 m ; largeur : 0,66 m ; profondeur : 1 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres supérieurs et inférieurs en

extension ; mains à plat à l'extérieur des fémurs homolatéraux ; talus et calcaneus droit et gauche en vue médiale, métatarsiens en vue médio-plantaire.

- Espace de décomposition : humérus en vue latérale plaqué contre la paroi du contenant, os de l'avant-bras superposés (équilibre instable et effet de paroi) ; mise à plat du thorax, des coxaux et des métatarsiens (indices d'espace vide et de contrainte) ; contrainte sur épaules et membres supérieurs ; main gauche en vue latérale (équilibres instables). Effet de paroi marqué à gauche.
- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

Défunt :

- Conservation : bonne.
- Représentation : bonne (squelette quasi complet). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : masculin (DSP masculin à 95%).
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies moyennes à avancées du ligament jaune, légères à moyennes sur coudes et hanches ; arthrose moyenne à avancée sur vertèbres thoraciques et lombaires, moyenne sur les deux épaules, absente du reste du squelette ; sphère bucco-dentaire non observable ; hernies discales sur thoraciques.
- Pathologie : ossification des ligaments intercostaux. Cal de fracture sur les côtes droites et gauches.
- Stature : $178 \pm 4,14$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.
- Caractères discrets : malposition vertébrale et dissymétrie des thoraciques et lombaires. Surfaces articulaires calcanéennes doubles des deux côtés, perforations olécraniennes bilatérales.

Mobilier :

- Objet 1 : petite boucle en fer trouvée en avant du sacrum (type LPV 126).

Chronologie :

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 258

Contexte :

Encaissant : limon sableux jaune avec inclusions d'argile.

Fosse :

- Relation stratigraphique : recoupé par 250.
- Orientation : 280°.
- Description : subrectangulaire à parois verticales.
- Comblement : encaissant remanié pour la partie supérieure, limon gris sableux au contact des ossements.
- Dimensions : longueur : 2,04 m minimum ; largeur : 0,68 m ; profondeur : 1,20 m.

Mode d'inhumation :

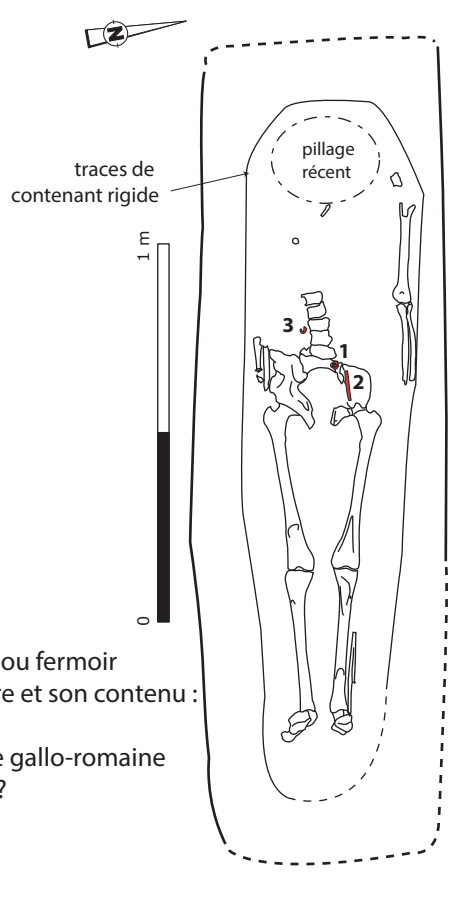
- Position de l'individu : en *decubitus* dorsal (tête à l'ouest). Membres supérieurs et inférieurs en extension ; main gauche à gauche du fémur homolatéral ; talus et calcaneus droit et gauche en vue médiale.
- Espace de décomposition : humérus gauche en vue latérale plaqué contre la paroi du contenant, os de

l'avant-bras superposés (équilibre instable et effet de paroi). Dislocation de l'avant-bras droit.

- Espace probablement vide à l'origine, puis comblement en plusieurs temps.
- Contenant : des traces de bois autour du squelette suggèrent la présence d'un contenant rigide rectangulaire.

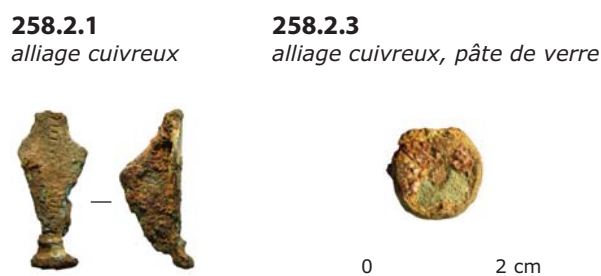
Défunt :

- Conservation : moyenne.
- Représentation : bonne (les 2/3 du squelette). Crâne pillé durant la fouille.
- Âge au décès : adulte.
- Sexe : masculin.
- État sanitaire : indicateurs de stress non observables ; enthésopathies moyennes du ligament jaune, absentes des membres inférieurs ; arthrose légère sur le rachis et les coudes, absente du reste du squelette ; sphère bucco-dentaire non observable ; quelques hernies discales sur les lombaires.
- Pathologie : apposition osseuse sur l'accrochage du muscle deltoïdien de l'humérus gauche.
- Stature : $173 \pm 4,14$ cm d'après la longueur du fémur en position anatomique.



- 1 : boucle
2 : couteau ou fermoir d'aumônière et son contenu :
2.1 : tige
2.2 : fibule gallo-romaine
2.3 : rivet ?
2.4 : tige
3 : boucle ?

fig. 338 : Sépulture 258
© Inrap



- Caractères discrets : non observables.

Mobilier :

- Objet 1 : boucle de ceinture en fer trouvée en avant du coxal gauche.
- Objet 2 : lame en fer, deux tiges en fer, fibule gallo-romaine et bouton en alliage cuivreux trouvés en avant du coxal gauche.
- Objet 3 : boucle en fer trouvée à droite des lombaires.

Chronologie :

Relative : antérieure à sép. 250.

Mobilier : mérovingien.

Conclusion :

Homme adulte inhumé avec du mobilier dans un contenant rigide rectangulaire.

Sépulture 259

Contexte :

Encaissant : terre noire de cimetière.

Fosse :

- Orientation : inconnue.
- Description : inconnue.
- Comblement : inconnue.
- Dimensions : longueur et largeur inconnues (contours de fosse non perceptibles) ; profondeur : 0,10 m.

Mode d'inhumation :

- Position de l'individu : inconnue. Crâne déplacé au décapage au-dessus des sépultures 233 ou 234.
- Espace de décomposition : indéterminé.

Défunt :

- Conservation : mauvaise.
- Représentation : quasi nulle.
- Âge au décès : 6 ans \pm 24 mois.
- Sexe : indéterminé (trop jeune).
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur incisives, canines et molaires (stress entre 3 et 4 ans) ; autres indicateurs de stress non observables ; enthésopathies et arthrose non observables ; attrition absente ; tartre et carie absents.
- Pathologie : aucune sur les quelques ossements observables.
- Stature : non estimable.
- Caractères discrets : non observables.

Mobilier : aucun.

Chronologie :

Par association spatiale et similarité d'encaissant : sans doute contemporain des sép. 213 et 214.

Conclusion :

Enfant d'environ 6 ans déplacé au décapage, inhumé dans les niveaux de terre de cimetière.

Crâne 300

- Âge au décès : adulte âgé. Stade de synostose des sutures crâniennes : 3,10.
- Sexe : indéterminé.
- État sanitaire : hyperostose poreuse légère. Autres indicateurs de stress non observables.
- Pathologie : calvarium très arrondi et court : déformation crânienne post mortem taphonomique ; aucun élément ne permet de trancher en faveur d'une déformation crânienne volontaire.
- Caractères discrets : non observables.

Conclusion :

Crâne pillé durant la fouille, qui n'a pu être réattribué à un sujet en place. Sujet adulte âgé portant les traces d'une déformation crânienne volontaire.

Crâne 303

- Âge au décès : adulte âgé. Stade de synostose des sutures crâniennes : 3,40.
- État sanitaire : hypoplasies légères à moyennes sur toutes les dents (stress entre 6 mois et 5 ans). Cribra orbitalia absente. Autres indicateurs de stress non observables. Arthrose légère à moyenne de l'articulation atlanto-odontoïde. Attrition marquée sur les dents labiales et 1ères molaires, moyennes sur les prémolaires et autres molaires. Tartre léger à moyen. Pas de carie ni de perte ante mortem. Atteinte du parodonte moyenne à avancée.
- Pathologie :
- Caractères discrets : racine de la 1ère prémolaire supérieure bifide. Présence d'un foramen accessoire droit

Conclusion

Crâne pillé durant la fouille, qui n'a pu être réattribué à un sujet en place. Sujet adulte âgé.

X. Table des figures

fig.1 :	Localisation de la fouille sur la carte IGN	7	fig.33 :	Mobilier déposé dans les tombes d'enfant	39
fig.2 :	Localisation de la fouille sur la carte géologique	8	fig.34 :	Inventaire des boucles de ceinture	40
fig.3 :	Environnement archéologique de la fouille	9	fig.35 :	Localisation des boucles de ceinture	41
fig.4 :	Grange de Monthazin	10	fig.36 :	Inventaire des petites boucles	42
fig.5 :	Plan du village et du terroir de Savigny-sur-Ardres, par Villain P., 1775	14	fig.37 :	Localisation des petites boucles	42
fig.6 :	Extrait du cadastre napoléonien de Savigny-sur-Ardres, Section E1, 1838	15	fig.38 :	Inventaire des fibules	43
fig.7 :	Orientation des sépultures	17	fig.39 :	Localisation des fibules	43
fig.8 :	Plan des vestiges et datations ¹⁴ C	18	fig.40 :	Inventaire des perles	44
fig.9 :	Dimensions des fosses sépulcrales	19	fig.41 :	Localisation des perles	44
fig.10 :	Rapport longueur sur largeur des fosses sépulcrales	19	fig.42 :	Sépulture 104, vue <i>in situ</i> de la perle	45
fig.11 :	Profondeur et aménagements des tombes	20	fig.43 :	Inventaire des haches	45
fig.12 :	Répartition des différents contenants	21	fig.44 :	Localisation des haches	46
fig.13 :	Aménagements en pierres des sépultures st. 106 et 114	22	fig.45 :	Inventaire des scramasaxes	47
fig.14 :	Vues du sarcophage (st. 111) à différentes étapes de la fouille	22	fig.46 :	Localisation des scramasaxes	47
fig.15 :	A : histogramme de répartition probable des décès de la population inhumée ; B : quotients de mortalité de la population de Savigny (N hommes : 32 ; N Femmes : 20 ; N indéterminés : 31) comparés à une population de référence (Lisbonne 1890)	25	fig.47 :	Inventaire des pointes de flèches	47
fig.16 :	Sépulture st. 106, enfoncement de la voûte crânienne	27	fig.48 :	Localisation des pointes de flèches	48
fig.17 :	Sépulture st. 146, arthrose de la hanche droite	27	fig.49 :	Localisation des aumônières et sacoches supposées	48
fig.18 :	Sépulture 111, usure en biseau des dents supérieures	28	fig.50 :	Inventaire des aumônières et des sacs	48
fig.19 :	Sépulture 247, usure des dents supérieures	28	fig.51 :	Inventaire des couteaux	49
fig.20 :	Sépulture 146, usure en arc de cercle des dents mandibulaires	29	fig.52 :	Localisation et interprétation du mode de dépôt des couteaux selon le sexe du défunt	49
fig.21 :	Sépulture 225, bloc vertébral (C7-Th1)	29	fig.53 :	Localisation des couteaux en fonction du sexe du défunt	50
fig.22 :	Sépulture 146, maxillaire édenté	29	fig.54 :	Localisation des couteaux en fonction de la chronologie	51
fig.23 :	Sépulture 214, kyste mandibulaire	31	fig.55 :	Inventaire des pinces à épiler	52
fig.24 :	Sépulture 300, déformation du crâne (taphonomique ou volontaire ?)	32	fig.56 :	Inventaire des fiches à bélière	52
fig.25 :	Répartition spatiale des sexes	34	fig.57 :	Localisation des peignes	53
fig.26 :	Répartition spatiale des âges au décès	34	fig.58 :	Inventaire des éclats de silex	53
fig.27 :	Plan des tombes contenant du mobilier	35	fig.59 :	Inventaire des monnaies	53
fig.28 :	Proportion des dépôts selon l'âge du défunt	36	fig.60 :	Inventaire des récipients céramiques	54
fig.29 :	Proportion des dépôts selon le sexe du défunt	36	fig.61 :	Restes organiques autour de la plaque-boucle 221	55
fig.30 :	Détail du mobilier par sépulture	38	fig.62 :	Dépôt du couteau de la sépulture 235	56
fig.31 :	Proposition de sexe mobilier pour les individus non sexés par la biologie	38	fig.63 :	Principaux objets livrés par la fouille de la nécropole de Savigny-sur-Ardres	57
fig.32 :	Confirmation du sexe anthropologique par la présence de mobilier sexuant	38	fig.64 :	Concordances entre les différentes périodisations utilisées pour l'étude du mobilier	58
			fig.65 :	Les fibules mérovingiennes	59
			fig.66 :	Inventaire des fibules discoïdes à décor cloisonné	58
			fig.67 :	Inventaires des fibules polylobées à décor cloisonné	60
			fig.68 :	Fibule 104.1	60
			fig.69 :	Fibule 209.1	60

fig.70 :	Inventaire des fibules en rosette	61	fig.117 :	Inventaire des boucles ovales à ardillon droit	86
fig.71 :	Fibules 240.1 et 240.2	62	fig.118 :	Boucles en fer	88
fig.72 :	Inventaire des fibules aviformes	62	fig.119 :	Petites boucles	88
fig.73 :	Fibules aviformes de la sépulture 254	63	fig.120 :	Petites boucles ovales à ardillon droit	89
fig.74 :	Inventaire des fibules ansées asymétriques	63	fig.121 :	Petite boucle rectangulaire à ardillon droit	89
fig.75 :	Fibules aviformes de la sépulture 254	64	fig.122 :	Inventaire des couteaux	89
fig.76 :	Fibules protohistoriques et antiques	64	fig.123 :	Couteaux	90
fig.77 :	La fibule de la tombe 218	64	fig.124 :	Couteaux (suite)	91
fig.78 :	Inventaire des perles	66/67	fig.125 :	Inventaire des fermoirs d'aumônière	92
fig.79 :	Perle de la sépulture 104	67	fig.126 :	Fermoirs d'aumônière	93
fig.80 :	Perle de la sépulture 104	67	fig.127 :	Anneaux	93
fig.81 :	Inventaire des perles de la sépulture 209	68	fig.128 :	Inventaire des anneaux de suspension	94
fig.82 :	Perles de la sépulture 209	68	fig.129 :	Inventaire des anneaux de parure	94
fig.83 :	Inventaire des perles de la sépulture 217	68	fig.130 :	Inventaire des anneaux d'usage indéterminé	94
fig.84 :	Perles de la sépulture 217	68	fig.131 :	Inventaire des fiches et fiches à bélière	94
fig.85 :	Inventaire des perles de la sépulture 240	69	fig.132 :	Fiches à bélière	95
fig.86 :	Perles de la sépulture 240	69	fig.133 :	Forces	95
fig.87 :	Perle en os de la sépulture 243	69	fig.134 :	Forces	95
fig.88 :	Inventaire des perles de la sépulture 254	70	fig.135 :	Pincés à épiler	96
fig.89 :	Perles de la sépulture 254	70	fig.136 :	Inventaire des pincés à épiler	96
fig.90 :	Haches	71	fig.137 :	Aiguille	97
fig.91 :	Inventaire des haches	72	fig.138 :	Aiguille	97
fig.92 :	Hache profilée de la sépulture 210	72	fig.139 :	Inventaire des épingles	97
fig.93 :	Pointes de flèches	73	fig.140 :	Dessin et photos des épingles	97
fig.94 :	Pointes de flèches	74	fig.141 :	dessin et photo de la fusaiöle	98
fig.95 :	Restes de bois dans la flèche 222.4.1 et coupe transversale du fragment de frêne.	75	fig.142 :	Inventaire des sépultures ayant livré un silex taillé	100
fig.96 :	Inventaire des scramasaxes	75	fig.143 :	Description des éclats et datation des sépultures correspondantes	100
fig.97 :	Scramasaxes	76	fig.144 :	Éclat de la sépulture 204	101
fig.98 :	Boucles et plaques-boucles	77	fig.145 :	Éclat de la sépulture 221	101
fig.99 :	Plaque-boucle à décor cloisonné bichrome	77	fig.146 :	Éclat de la sépulture 222	101
fig.100 :	Plaque-boucle de la sépulture 221	78	fig.147 :	Lame de la sépulture 241	102
fig.101 :	Plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée monobloc	79	fig.148 :	Photographie de la lame de la sépulture 241	102
fig.102 :	Plaque-boucle de la sépulture 236	80	fig.149 :	Dessin de la lame de la sépulture 241	102
fig.103 :	Plaque-boucle à plaque triangulaire ajourée articulée	80	fig.150 :	Peignes	103
fig.104 :	Plaque-boucle de la sépulture 106	81	fig.151 :	Éléments de peigne	103
fig.105 :	Planche synthétique des boucles de ceinture en alliage cuivreux	82	fig.152 :	Monnaies	104
fig.106 :	Inventaire des boucles ovales à ardillon droit	83	fig.153 :	Céramique	106
fig.107 :	Inventaire des boucles ovales à ardillon tronconique	83	fig.154 :	Cruche de la sépulture 201	106
fig.108 :	Boucles ovales à ardillon tronconique et rivets	83	fig.155 :	Cruche de la sépulture 212	106
fig.109 :	Boucle ovale décorée à ardillon tronconique	83	fig.156 :	Pot de la sépulture 249	106
fig.110 :	Boucles ovales à ardillon à base scutiforme	84	fig.157 :	Sépultures concernées par l'analyse des restes textiles.	107
fig.111 :	Inventaires des boucles ovales à ardillon à base scutiforme et rivets	85	fig.158 :	Liste des objets présentant des vestiges textiles minéralisés	107
fig.112 :	Boucle rectangulaire à ardillon droit	85	fig.159 :	St. 106, objet 2. Avers et revers de la plaque-boucle	108
fig.113 :	Boucle rectangulaire à ardillon droit de la sépulture 243	86	fig.160 :	St. 106, objet 2. Localisation des restes de tissu et de cuir	108
fig.114 :	Boucle rectangulaire à ardillon scutiforme	86	fig.161 :	SP 106 objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu le mieux préservé	109
fig.115 :	Boucle rectangulaire à ardillon à base scutiforme de la sépulture 134	86	fig.162 :	SP 106, objet 2. A : fibres d'origine végétale prises dans les éléments de corrosion. B : empreinte d'une fibre végétale	109
fig.116 :	Boucles en fer	87	fig.163 :	SP 209, objet 2. Avers et revers de l'anneau	110

fig.164 : SP 209, objet 2. Localisation des restes de tissu	110	fig.195 : St. 223, objets 1.5 et 1.6. Avers et revers des rivets	123
fig.165 : SP 209, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu	111	fig.196 : St. 223, objet 1.5 et 1.6. Localisation des restes organiques	123
fig.166 : SP 209, objet 2. A : ensemble de fibres conservées sous la forme d'empreinte. B : détail d'une empreinte de fibre de laine	111	fig.197 : St. 223, objet 1.5 et 1.6. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail des matériaux organiques	124
fig.167 : St. 210, objet 3. Avers et revers de la pince à épiler	112	fig.198 : St. 235, objet 4. Avers et revers de la boucle de ceinture	125
fig.168 : St. 210, objet 3. Localisation de la ligature	112	fig.199 : St. 235, objet 4. Localisation des restes de tissu et de cuir	125
fig.169 : St. 210, objet 3. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail de la ligature	112	fig.200 : St. 235, objet 4. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail des deux tissus identifiés	125
fig.170 : St. 210, objet 3. A : détail du mouvement de torsion de la cordelette. B : ensemble de fibres d'origine végétale	113	fig.201 : St. 235, objet 4 ; A : tissu 1. Détail de quelques fibres d'origine végétale ; B : tissu 2. Fibres d'origine végétale	126
fig.171 : St. 210, objet 4a. Avers et revers de la boucle de ceinture	113	fig.202 : St. 235, objet 7. Avers et revers du fermoir	126
fig.172 : St. 210, objet 4a. Localisation des restes de tissu et de cuir	114	fig.203 : St. 235, objet 7. Localisation des restes de fils	127
fig.173 : St. 210, objet 4a. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : Détail du tissu conservé en partie proximale de l'ardillon. B : plaque de cuir au niveau de l'articulation de la boucle. Schéma d'armure de tissage	114	fig.204 : St. 235, objet 7. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail des fils de part et d'autre sur l'avers du fermoir	127
fig.174 : SP 210, objet 4a. Prélèvement effectué sur l'avers. A : ensemble de fibres d'origine végétale. B : fibres à section polygonale	115	fig.205 : St. 235, objet 7. A : empreinte de fibres d'origine végétale ; B : matière ligneuse	128
fig.175 : SP 210, objet 4d. Avers et revers du rivet	115	fig.206 : St. 235, objet 5 et 9. A : détail des différentes épaisseurs de tissus ; B : détail de l'attache ; C : superposition de la toile et du cuir, détail de la couture.	128
fig.176 : fSP 210, objet 4d. Localisation des restes de tissu	115	fig.207 : St. 237, objet 2. Fragments remontés	129
fig.177 : SP 210, objet 4d. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu conservé à l'avers du rivet.	116	fig.208 : St. 237, objet 2. Avers et revers des fragments de la boucle	129
fig.178 : SP 219, objet 1b. Avers et revers du rivet	116	fig.209 : St. 237, objet 2. Localisation des restes de tissu	129
fig.179 : SP 219, objet 1b. Localisation des restes de tissu et de cuir	116	fig.210 : St. 237, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu	130
fig.180 : St. 219, objet 1b. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : détail du cuir au revers. B et C : Détail du tissu sur l'avers.	117	fig.211 : St. 237, objet 2. A : empreinte de fibres. B : empreinte d'une fibre de laine	130
fig.181 : St. 219, objet 1b. Fibres d'origine végétale marquées de plis de flexion	117	fig.212 : St. 247, objet 1a. Avers et revers de la boucle de ceinture	131
fig.182 : St. 219, objet 1c. Avers et revers du rivet	118	fig.213 : St. 247, objet 1a. Localisation des restes organiques	131
fig.183 : St. 219, objet 1c. Localisation des restes de tissu et de cuir	118	fig.214 : St. 247, objet 1a. Prélèvement effectué sur l'avers. A : couches de cuir. B : fibres de cuir	131
fig.184 : St. 219, objet 1c. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A et B : Détail du tissu sur l'avers. C : détail du cuir au revers	118	fig.215 : St. 247, objet 1b. Avers et revers de la fibule	132
fig.185 : St. 219, objet 1c. A : ensemble de fibres d'origine végétale conservées en volume. B : fibre d'origine végétale bien préservée	119	fig.216 : St. 247, objet 1b. Localisation des restes organiques	132
fig.186 : St. 221 objet 4 : détail des textiles de la boucle ; A : détail du cuir ; B : détail de l'étoffe tissée	119	fig.217 : St. 247, objet 1b. Dessin de l'objet, repérage des éléments organiques	132
fig.187 : St. 223, objet 1.3. Avers et revers du rivet	120	fig.218 : St. 247, objet 1b. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : restes arasés de cordelette. B : reste de tissu	132
fig.188 : St. 223, objet 1.3. Localisation des restes de tissu	120	fig.219 : St. 247, objet 1b. Prélèvement effectué au revers, au niveau de la cordelette. A : empreinte d'une fibre de laine caractéristique ; B : détail des fibres formant un fil de torsion Z	133
fig.189 : St. 223, objet 1.3. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu et des fibres	120	fig.220 : St. 248, objet 1. Avers et revers de la pince à épiler	133
fig.190 : St. 223, objet 1.3. A : ensemble de fibres d'origine végétale. B : détail de quelques fibres, probablement de lin	121	fig.221 : St. 248, objet 1. Localisation des restes de tissu	133
fig.191 : St. 223, objet 1.4. Avers et revers du rivet	121	fig.222 : St. 248, objet 1. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu	134
fig.192 : St. 223, objet 1.4. Localisation des restes de tissu	122	fig.223 : St. 248, objet 1. A : fibre résiduelle en place à l'intérieur de sa loge minérale. B : ensemble de fibres d'origine végétale	134
fig.193 : St. 223, objet 1.4. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Détail du tissu et du tenon comportant des traces de cuir	122	fig.224 : St. 254, objet 2. Avers et revers de la fibule	135
fig.194 : St. 223, objet 1.4. A : vue en section de la gangue minérale recouvrant le tissu. B : fibres de lin	122	fig.225 : St. 254, objet 2. dessin de l'objet, repérage des éléments organiques.	135



fig.226 : St. 254, objet 2. Localisation de la lanière de cuir et des restes de tissu	135	fig.259 : Sépulture 101	161
fig.227 : St. 254, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. Localisation de la lanière de cuir et des couches de tissu superposées au revers de la fibule	136	fig.260 : Sépulture 102	162
fig.228 : St. 254, objet 2. Clichés effectués sous une loupe binoculaire. A : détail du tissu préservé sur l'avvers de la fibule. B : détail du tissu préservé au revers de la fibule. Éléments révélant la technique du tissage aux plaquettes	136	fig.261 : Sépulture 103	163
fig.229 : A : principe du tissage aux plaquettes (d'après Collingwood, 1982 ; Seiler-Baldinger, 1991). B : enfilage des fils de chaîne dans les plaquettes. Selon le sens d'insertion des fils, le mouvement de rotation des plaquettes produira une torsion S ou Z	136	fig.262 : Sépulture 104	164
fig.230 : St. 254, objet 2a ; A : tissu présent sur l'avvers. Fibres végétales ; B : sections et empreinte de fibre de laine caractéristique	137	fig.263 : Sépulture 105	165
fig.231 : St. 254, objet 2bis. Avers et revers de la fibule	137	fig.264 : Sépulture 106 : plan	166
fig.232 : St. 254, objet 2bis. Localisation des restes de tissu et de cuir (?)	137	fig.265 : Sépulture 106 : mobilier	167
fig.233 : St. 254, objet 2bis. A : vues des matériaux organiques préservés au revers de la fibule. B : probables restes de cuir pris dans la corrosion	138	fig.266 : Sépulture 107	167
fig.234 : St. 254, objet 2bis. A : fibre résiduelle érodée, en place à l'intérieur de sa loge minérale. B : empreinte d'une fibre de laine caractéristique	138	fig.267 : Sépulture 108	168
fig.235 : St. 254, objet 9a. Avers et revers de la fibule	139	fig.268 : Sépulture 109	169
fig.236 : St. 254, objet 9a. Localisation des restes textiles	139	fig.269 : Sépulture 110	169
fig.237 : St. 254, objet 9a. A : amalgame de corrosion et de matière textile (tissu, cordelettes ?). B et C : mouvement du tissu et détail de l'armure de tissage aux plaquettes	140	fig.270 : Sépulture 111	171
fig.238 : St. 254, objet 9a ; A : empreinte d'une fibre végétale marquée de quelques plis de flexion ; B : empreinte de fibres de laine révélant les écailles caractéristiques des matières d'origine animale	140	fig.271 : Sépulture 114	172
fig.239 : St. 254, objet 9b. Avers et revers de la fibule	141	fig.272 : Sépulture 116	173
fig.240 : St. 254, objet 9b. Localisation des restes textiles	141	fig.273 : Sépulture 117	173
fig.241 : St. 254, objet 9b. Détail des restes textiles	141	fig.274 : Sépulture 118	174
fig.242 : Occurrence des sens de torsion des fils de laine et en matière végétale.	142	fig.275 : Sépulture 119	175
fig.243 : Diamètre moyen des fils par matière première et par sens de torsion.	142	fig.276 : Sépulture 120	176
fig.244 : Synthèse des données techniques	145/146	fig.277 : Sépulture 124	176
fig.245 : Données de la matrice	147	fig.278 : Sépulture 134	177
fig.246 : Report des données de Savigny-sur-Ardres dans la matrice	148	fig.279 : Sépulture 137	179
fig.247 : Datation des tombes par permutation matricielle	149	fig.280 : Sépulture 138	179
fig.248 : récapitulatif des datations radiocarbone sur les sépultures	149	fig.281 : Sépulture 146	181
fig.249 : Datation des tombes de Savigny-sur-Ardres	150	fig.282 : Sépulture 201 : céramique	182
fig.250 : Plan des tombes datées	151	fig.283 : Sépulture 202	182
fig.251 : Mobilier des tombes féminines aisées	152	fig.284 : Sépulture 203	183
fig.252 : Répartition spatiale des tombes à armes	153	fig.285 : Sépulture 204	185
fig.253 : Mobilier des tombes masculines aisées	154	fig.286 : Sépulture 205	186
fig.254 : Mobilier des tombes masculines aisées (suite)	155	fig.287 : Sépulture 206	188
fig.255 : Répartition chronologique des tombes aisées	156	fig.288 : Sépulture 207	189
fig.256 : Récapitulatif des tombes d'élite	156	fig.289 : Sépulture 208	190
fig.257 : Phasage chronologique de la nécropole	158	fig.290 : Sépulture 209	191
fig.258 : Sépulture 100	160	fig.291 : Sépulture 210	192
		fig.292 : Sépulture 211	194
		fig.293 : Sépulture 212	194
		fig.294 : Sépulture 213	195
		fig.295 : Sépulture 214	196
		fig.296 : Sépulture 216	197
		fig.297 : Sépulture 217	199
		fig.298 : Sépulture 218	200
		fig.299 : Sépulture 219	201
		fig.300 : Sépulture 220	202
		fig.301 : Sépulture 221	204
		fig.302 : Sépulture 222	206
		fig.303 : Sépulture 222 (suite)	207
		fig.304 : Sépulture 223	208
		fig.305 : Sépulture 224	210
		fig.306 : Sépulture 225 et 226	211
		fig.307 : Sépulture 227	212
		fig.308 : Sépulture 228	213
		fig.309 : Sépulture 229	214
		fig.310 : Sépulture 230	214





fig.311 : Sépulture 231	215
fig.312 : Sépulture 232	216
fig.313 : Sépulture 233	217
fig.314 : Sépulture 234	218
fig.315 : Sépulture 235	219
fig.316 : Sépulture 236	221
fig.317 : Sépulture 237	222
fig.318 : Sépulture 238	223
fig.319 : Sépulture 239	224
fig.320 : Sépulture 240	226
fig.321 : Sépulture 241	227
fig.322 : Sépulture 242	228
fig.323 : Sépulture 243	229
fig.324 : Sépulture 244	230
fig.325 : Sépulture 245	231
fig.326 : Sépulture 246	232
fig.327 : Sépulture 247	233
fig.328 : Sépulture 248	235
fig.329 : Sépulture 249	236
fig.330 : Sépulture 250	237
fig.331 : Sépulture 251	237
fig.332 : Sépulture 252	238
fig.333 : Sépulture 253	239
fig.334 : Sépulture 254	241
fig.335 : Sépulture 254 (suite)	242
fig.336 : Sépulture 255	243
fig.337 : Sépulture 256	244
fig.338 : Sépulture 258	245



XI. Bibliographie

ACHARD-COROMPT (N.) et al., 2005, « Bétheniville - Mont de Merlan », *Bilan scientifique régional de 2002*, DRAC Champagne-Ardenne, Service Régional de l'Archéologie, Châlons-en-Champagne, p. 85-87.

AMENT (H.), 1977, « Zur archäologischen Periodisierung der Merowingerzeit », *Germania*, 55, p. 133-140.

AUBRUN (M.), 1986, *La paroisse en France des origines au XV^e siècle*, Paris, Picard, 269 p.

BARTEL (A.), 1999, « Textiltechnologische Details an trachtspezifischen Objekten des sechsten Jahrhunderts aus Waging am See », *Befunde-Beobachtungen-Aussagen, Jahrbuch der Bayerischen Denkmalpflege*, vol. 45-46 (1991/92), p. 19-27.

BARTEL (A.), 2005, « Fest verbunden, gut verknotet », *Archäologie in Deutschland*, 1, p. 36-37.

BARTEL (A.), KNÖCHLEIN (R.), 1993, « Zu einem Frauengrab des sechsten Jahrhunderts aus Waging am See, LKR Traunstein, Oberbayern. Ein Beitrag zur Kenntnis der Frauentracht der älteren Merowingerzeit », *Germania*, 71, Halbband, p. 419-439.

BEN REDJEB (T.), 2007, « La nécropole de Saint-Sauveur (Somme) », *Revue Archéologique de Picardie*, 2007, n°1/2, p. 31-299.

BERTHELOT (S.), 1995, « Objets de parure en pâte de verre et en ambre de la fin du III^e au VII^e siècle en Basse-Normandie », *Archéologie Médiévale*, tome 25, p. 1-26.

BILLOIN (D.), CHÂTELET (M.), MÉDARD (F.), 2005, « Équerres métalliques et enveloppe textile d'une sépulture mérovingienne à Geispolsheim (Haut-Rhin) », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 53-2004, p. 253-261.

BLAIZOT (F.), BAUDOUX (J.), THOMANN (E.), BOËS (E.), BOËS (X.), FLOTTE (P.), MACABÉO (G.), 2004, « L'ensemble funéraire de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge de Sainte-Barbe à Strasbourg (Bas-Rhin) », *Revue archéologique de l'Est*, 53, p. 85-188.

BLANCHARD (P.), GEORGES (P.), 2004, « La nécropole mérovingienne du "Poteau" à Richelieu (Indre et Loire) : apports chrono-typologiques », *Revue archéologique du Centre de la France*, 43, p. 149-169.

BÖHNER (K.), 1958, *Die fränkischen Altertümer des Trierer Landes, 1, Teil : Textband*, 364 p. : 2. Teil : Katalog, Tafeln und 3 Karten

BONNABEL (L.), 1997, « Vers la reconnaissance des contenants funéraires », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Tome 90, n°4, p. 103-110.

Bostyn (F.), 2003, « De la lame à la hache : contextes géologiques et socio-économiques des productions en silex tertiaire bartonien du Bassin parisien au Néolithique », *Les Matières premières lithiques en Préhistoire, actes de la table-ronde internationale d'Aurillac (Cantal, juin 2002)*, p. 63-70, (Préhistoire du Sud-Ouest, supplément 5).

BROTHWELL (D.R.), 1981, *Digging up bones*. London, British Museum (National History), 3^{ème} éd., 1981, 208 p.

BRUZEK (J.), 1991, *Fiabilité des procédés de détermination du sexe à partir de l'os coxal. Implication à l'étude du dimorphisme sexuel de l'homme fossile*, Thèse de Doctorat, Muséum d'Histoire Naturelle, Inédit, 563 p.

BRUZEK (J.), 2002 : A method for visual determination of sex, using human hip bone. *American Journal of Physical Anthropology*, 117, p. 157-168.

BRUZEK (J.), SCHMITT (A.), MURAIL (P.), 2005, « Identification biologique individuelle en paléanthropologie. Détermination du sexe et estimation de l'âge au décès à partir du squelette ». In : DUTOUR (O.), HUBLIN (J.), VANDERMEERSCH (B.) (eds) *Objets et méthodes en paléanthropologie*, (Orientations et méthodes, 7), Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Paris, p. 217-246.

BUR (M.), 1988, « Une carte des pagi champenois à l'époque carolingienne, IX-Xe siècles ». In : CLAUSE (G.), GUILBERT (S.), VAÏSSE (M.) (dirs.), *La Champagne et ses administrations à travers le temps, Actes du colloque d'histoire régionale Reims-Châlons-sur-Marne 4-6 juin 1987*, Paris, p. 93-153.

BURNELL (S.), LORANS (E.), THEUREAU (C.), 1994, « La nécropole du haut Moyen Âge de La Mouline à Saint-Firmin des Prés (Loir-et-Cher) », *Revue Archéologique du Centre de la France*, tome 33, p. 133-190.

BURZLER (A.), Höneisen (M.), Leicht (J.), Ruckstuhl (B.), 2002, *Das frühmittelalterliche Schleithaim-Siedlung, Graberfeld und Kirche*, Schaffhausen, (Schaffhauser Archäologie 5), 2 volumes : 549 et 356 p.

BÜTTNER (S.), HENRION (F.), 2005, Ligny-le-Châtel (Yonne). *La Coupe aux Meuniers. Étude pétrographique et typologique des sarcophages*, Inrap GES/Auxerre : Centre d'Études médiévales, Dijon, 2005, 92 p.

BÜTTNER (S.), HENRION (F.), 2009, « Les sarcophages de Quarré-les-Tombes (Yonne) : étude typologique et pétrographique », *Revue archéologique de l'Est*, 58, p. 499-512.

CABART (H.), FEYEU (J.-Y.), 1995, Verres de Champagne, *Le verre à l'époque mérovingienne en Champagne-Ardenne*, Bulletin de la Société Archéologique Champenoise, n°4.

CALLIGARO (T.), PÉRIN (P.), VALLET (F.), POIROT (J.-P.), 2007, « Contribution à l'étude des grenats mérovingiens Basilique de Saint-Denis et autres collections du musée d'Archéologie nationale, diverses collections publiques et objets de fouilles récentes ». Nouvelles analyses gemmologiques et géochimiques effectuées au Centre de Recherche et de Restauration des Musées de France », *Antiquités nationales*, 2006-2007, tome 39, p. 111-144.

CAMPS-FABRER (H.), 1937, « Filage - Gastel ». In : CAMPS (G.) (dir.), *Encyclopédie berbère*, éd. Peeters, p. 2839-2845.

CARRÉ (F.), JIMENEZ (F.), 2008, *Louviers (Eure) au haut Moyen Âge. Découvertes anciennes et fouilles récentes du cimetière de la rue du Murier*, Tome XVIII des mémoires publiées par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, 334 p.

CHALETTE (J.), 1845, *Monographie des villes et villages de France, Département de la Marne, Dictionnaire des communes*, vol. 2, Châlons (rééd. 1991), 592 p.

CHEVALLIER (A.), 1897, *La vallée de l'Ardres*, Reims, 164 p.

CHEVALLIER (A.), 1989, *Fismes et ses environs*, Paris, Res Universis (rééd.) (1ère éd 1897), 192 p.

Coll., 1982, *Childéric-Clovis, 1500e anniversaire, 482-1982*, catalogue de l'exposition de Tournai, 239 p.

CHRISTLEIN (R.), 1973, « Besitzabstufungen zur Merowingerzeit im Spiegel reicher Grabfunde aus West- und Süddeutschland », *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 20. Jahrgang, Mainz, p. 147-180.

CLAUS (G.), 1987, « Die Tragsitte von Bügelfibeln, Eine Untersuchung zur Frauentracht im frühen Mittelalter ». In : *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, 34. Jahrgang, Mainz, 1975, p. 491-603.

CLEUVENOT (E.), HOUET (F.), 1993, « Propositions de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n.s., tome 5, p. 245-255.

COLLINGWOOD (P.), 2002, *The techniques of tablet-weaving*, Robin and Russ Handweavers, Inc., McMinnville (USA) (first published in London 1982), 320 p.

CRUBELLIER (M.), 1975, *Histoire de la Champagne*, Toulouse, 456 p., 32 pl.

CRUBÉZY (E.), 1988, *Interactions entre facteurs bioculturels, pathologie et caractères discrets. Exemple d'une population médiévale, Canac, Aveyron*. Thèse de médecine, Université de Montpellier, inédit, 417 p.

CRUBÉZY (E.), TELMON (N.), Sevin (A.), Picard (J.), ROUGE (D.), LARROUY (G.), Braga (J.), LUDES (B.), MURAIL (P.), 1999, *Microévolution d'une population historique. Étude des caractères discrets de la population de Missiminia (Soudan, III^e-IV^e siècles)*, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 11, 1-2, 213 p.

DAUZAT (A.), ROSTAING (C.), 1963, *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, Paris, 738 p.

DE BOUARD (M.), MAST (G.), 1964, « Un nouveau cimetière du haut Moyen Âge à Fleury-sur-Orne (Calvados) », *Annales de Normandie*, t.14, p. 119.

DEFLORENNE (C.), Médard (F.), inédit — *Les matières organiques. Tissus minéralisés, traces de cuir, de fourrure, de bois*. In : Deflorenne (C.), Querel (P.) (dir.), *La nécropole mérovingienne du hameau de Merchin, Fin V^e siècle-Début VIII^e siècle*, Rapport de fouilles archéologiques préventives, Inrap Nord-Picardie, juin 2015, 4 vol., 390-412 (vol. 2).

DEGOBERTIÈRE (S.), 2008, *Saint-Parres-aux-Tertres/Rouilly-Saint-Loup « Champ Reignes »*, Rapport final d'opération archéologique préventive, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2 vol, 451 p.

DEMOLON (P.) (dir), 2006, *La nécropole mérovingienne de Hordain (Nord)*, *Archaeologia Duacensis*, 20, 269 p. + CD (catalogue des tombes).

DENIS (S.), 2012, « Le débitage laminaire en silex tertiaire bartonien dans la culture Blicquy / Villeneuve-Saint-Germain, Néolithique ancien : organisation de la production et réseaux de circulation », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n° 109, 1, p. 121-143.

DERU (X.), GRASSET (L.), 1997, « L'atelier de potiers gallo-romains du quartier de Saint-Rémi à Reims, 1. Les productions », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 90, p. 51-82.

DE SAINT JORES (J.X.), HINCKER (V.), 1998, *Giberville « Delle de sur le Marais »*, *Document Final de Synthèse de sauvetage urgent*, SRA de Basse-Normandie, Caen, 2 vol.

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.), BONNABEL (L.), 2010, *Arrentières (Aube) « Le Cercueil »*, vestiges d'une nécropole mérovingienne, Rapport final d'opération de fouille, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 215 p.

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.), TRUC (M.-C.) (dirs.) et al., 2013, *Archéologie de la nécropole du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne, rapport de Projet d'Action Scientifique*, Inrap Grand Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, 194 p.

DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.), avec la collaboration de TRUC (M.-C.), 2015, « Implantation et développement des espaces funéraires au haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne : esquisse

d'un bilan ». In : GAULTIER (M.), DIETRICH (A.), CORROCHANO (A.) (dirs.) *Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne*. Actes du colloque du GAAF, 5-6 Avril 2013, publication du GAAF n° 4, 60e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France, p. 65-105.

DEVROEY (J.-P.), 1988, « Les préoccupations de gestion des évêques de Reims (VI^e-IX^e siècles) ». In : CLAUSE (G.), GUILBERT (S.), VAÏSSE (M.) (dirs.), *La Champagne et ses administrations à travers le temps, Actes du colloque d'histoire régionale Reims-Châlons-sur-Marne 4-6 juin 1987*, Paris, p. 53-65.

Die Alamannen, 1997, Ausstellungskat. Stuttgart/Zürich/Augsburg 1997-1998, Archäologisches Landesmuseum Baden-Württemberg (Hrsg.), Theiss Verlag, Stuttgart, 528 p.

DOYEN (J.-M.), 2012, « Une approche contextuelle des potins nerviens « au rameau » du type A : l'apport du site du « Mont-à-Henry » à Ittre (Brabant wallon, B) », *The Journal of Archaeological Numismatics* 2012/2, p. 31-126.

DOYEN (J.-M.), 2014, « The chairman's Address. Entre amulettes et talismans, les monnaies trouées : ce qui se cache sous les apparences », *The Journal of Archaeological Numismatics* 2013/3, p. I-XXXIX.

DUDAY (H.), 1990, « Observation ostéologique et décomposition du cadavre : sépulture colmatée ou espace vide? », *Notes et Documents, Revue Archéologique du Centre de la France*, Tome 29, fasc. 2, p. 193-195.

DUDAY (H.), 1995, « Anthropologie de "terrain", Archéologie de la mort ». In : *La mort, Passé, Présent, Conditionnel, Colloque de La Roche-sur-Yon*, 18-24 juin 1994, La Roche-sur-Yon, p. 33-58.

DUDAY (H.), COURTAUD (P.), CRUBÉZY (É.), SELLIER (P.), TILLIER (A.-M.), 1990, « L'anthropologie "de terrain" : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, 3-4, p. 29-50.

DUDAY (H.), SELLIER (P.), 1990, « L'archéologie des gestes funéraires et la taphonomie », *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 40, p. 12-14.

DUGOIS (F.), SORDOILLET (D.), 2001, *Opération TGV Est Européen, rapport de diagnostic archéologique, lot 21, section de Aougnay à Germigny (Marne)*, AFAN, rapport multigraphié déposé au Service Régional de l'Archéologie de Champagne Ardenne.

DUNNING (C.), 1992, «Le filage». In : *Spiennen, weben, catalogue d'exposition du musée Schwab*, Helvetia Archaeologica, 90, Bienne, p. 44.

DURAND (A.), 1998, *Les paysages médiévaux du Languedoc (XI^e-XII^e siècles)*. Toulouse, Pr. Univers. du Mirail (Tempus).

ESCHER (K.), 2014, «Plaque-boucles byzantines et apparentées de la période VI^e-VIII^e siècle trouvées en France», *Revue Archéologique de l'Est*, t. 63-2014, p. 301-336.

ETTLINGER (E.), 1973, *Die römischen Fibeln in der Schweiz*, Bern, Francke Verlag, 197 p. (*Handbuch der Schweiz zur Römer- und Merowingerzeit*).

FAIDER-FEYTMANS (G.), 1970, *Les collections d'archéologie régionale du Musée de Mariemont, II : les nécropoles mérovingiennes*, Musée de Mariemont, Morlanwelz, 2 vol, 274 p.

FARKE (H.), 1992, Zur Präparation und Rekonstruktion archäologischer Textilfunde aus dem Thüringer Raum. In : BENDER-JORGENSEN (L.), MUNKSGAARD (E.) (eds.), *Archaeological Textiles in Northern Europe*, Report from the 4th NESAT Symposium, Copenhagen, 1-5 may 1990, Copenhagen 1992, 208-217.

FAYE (O.) (dir.), 2013, *Norroy-le-Veneur, Moselle, ZAC Ecoparc, site 6 zone 4. Une nécropole mérovingienne au nord de Mettis. Tome II-1 et 2*, Rapport final d'opération, Inrap GES.

FEUGÈRE (M.), 1985, *Les fibules en Gaule méridionale de la conquête à la fin du V^e siècle après J.-C.*, Paris, 503 p, 72 fig. (*Revue Archéologique de la Narbonnaise*, supplément 12).

FLODOARD DE REIMS, *Histoire de l'église de Reims*. 1^{ère} édition en 1824 par F. Guizot. Réédition 2004, 2 tomes, Les sources de l'histoire de France, éd. Paléo, Clermont-Ferrand, 351 p.

FRÉVILLE (C.), JOURNA (R.), 1994, «La nécropole mérovingienne de Longueil-Anel (Oise)», *Revue Archéologique de Picardie*, n°1-2, p 87-179.

GÄUMANN (A.), 2000, *Potinmünzen der Kelten. Eine systematische Zusammenstellung der bekannten Typen mit Referenzangaben. Vierte überarbeitete Auflage*, Berne.

GAYER (E.), 1954, *Die Holzarten und ihre Verwendung in der Technik*, Leipzig, 278 p.

GRIERSON (PH.), BLACKBURN (M.), 1986, *Medieval European Coinage with a catalogue of the coins in the Fitzwilliam Museum, Cambridge. I. The Early Middle Ages (5th-10th centuries)*, Cambridge, 704 p.

GUILLOTIN (S.) (dir.), 2012, *Vitry-sur-Orne « Vallange », Lorraine, Moselle (57). Rapport final d'opération d'archéologie préventive*, ANTEA, rapport inédit déposé au Service régional de l'archéologie de Lorraine, novembre 2012, 2 volumes de 403 et 483 p.

HENRION (F.), 2001, «Typologie des sépultures». In : SAPIN (C.) (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique (V^e-XX^e siècles). 10 ans de recherche à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Auxerre : Centre d'études médiévales/Paris : Éditions du CTHS, 2001 p. 340-358.

HORISBERGER (B.), MULLER (K.), CUENI (A.), RAST-EICHER (A.), 2004, «Bestattungen des 6./7.Jh. aus dem früh-bis spätmittelalterlichen Gräberfeld Baar ZG-Zugerstrasse», *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte* 87, p. 163-214.

HOURLIER DOM (J.), 1962, «Saint Martin dans les diocèses de Reims et de Châlons», *Mémoires de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne*, t. LXXVII, Châlons-sur-Marne, p. 76-95.

HÜBENER (W.), 1988a, «Materialen zur Geschichte des merowingerzeitlichen Saxen, ein Beitrag zu seiner Chronologie, Produktion und Distribution», *Trade and Exchange in Prehistory, Studies in honour of Berta Stjernqvist*, Lund, Sweden, p. 225-236.

HÜBENER (W.), 1988b, «Les scramasaxes du musée de Metz», *Actes des X^e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, AFAM, Metz 20-23 octobre 1988, p. 77-79.

HURLEY (W.-H.), 1979, *Prehistoric cordage identification of impressions on pottery*, Washington, Aldine manuals on Archaeology, 3, 154 p.

INIZAN (M.L.), REDURON (M.), ROCHE (H.), TIXIER (J.), 1995. *Technologie de la pierre taillée*, vol. 4. Meudon, C.R.E.P., 199 p.

IHUEL (E.), LANGRY-FRANÇOIS (F.), RENARD (C.), 2005, « Industries lithiques du Néolithique final pré Campaniforme dans le Centre Nord de la France : un bilan documentaire ». In : COTTIAUX (R.), SALANOVA (L.) (dirs.), *Du Néolithique récent à l'âge du Bronze ancien dans le Centre-Nord de la France : définitions et interactions des groupes culturels*, rapport de P.C.R. pour l'exercice 2005, p. 108-143.

JIMENEZ (F.), CARRÉ (F.), RAST-EICHER (A.), 2009, « Louviers, rue du Mûrier (Eure) : Trois cas de sépultures habillées du haut Moyen Âge ». In : BIZOT (B.), SIGNOLI (M.) (dirs.), *Rencontres autour des sépultures habillées, Actes des journées d'étude organisées par le Groupement d'Anthropologie et d'Archéologie funéraire et le SRA de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône, 13-14 décembre 2008)*, p. 47-55.

JOFFROY (R.), 1974a, *Le cimetière de Lavoye, nécropole mérovingienne*, Picard, Paris, 180 p.

JOFFROY (R.), 1974b, « Note sur 3 sépultures franques découvertes à la Villeneuve-au-Châtelot (Aube) », *Bulletin du groupe archéologique du Nogentais*, tome X, 1973-1974, p. 19-25.

KAZANSKI (M.), 1982, « Deux riches tombes de l'époque des grandes invasions au nord de la Gaule (Airan et Pouan) », *Archéologie médiévale*, tome XII, 1982, p. 2-33.

KOCH (A.), 1998, *Bügel fibeln des Merowingerzeit im westlichen Frankenreich*, Römisch-germanisches Zentralmuseum, Forschungsinstitut für vor- und Frühgeschichte, 2 volumes de 748 p. au total (numérotation continue).

LAMBOT (B.), 1983, « Les fibules gallo-romaines du sud du département des Ardennes », *Mémoires de la Archéologique Champenoise*, n°4, p. 15 à 49, 1983.

LANGRY-FRANÇOIS (F.), 2004, « Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du

département de la Marne, approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III^{ème} millénaire avant J.-C. ». In : VAN DER LINDEN (M.), SALANOVA (L.) (dir.), *Le III^{ème} millénaire dans le nord de la France et en Belgique*, p. 91-102 (*Mémoire 35 de la Société Préhistorique Française*).

LANSIVAL (R.), 2007, « La nécropole mérovingienne de Metzervisse (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est*, Tome 56-2007, p. 231-310.

LANTIER (R.), THIÉROT (A.), 1940, *Le cimetière mérovingien du Malatrat à Voucienne. R.A.*, 6^e série XV, 1940, p. 120-140.

LEBEDYNSKI (I.), 2001, *Armes et guerriers barbares au temps des grandes invasions, IV^e au VI^e siècle après J.-C.*, Paris, Errance, 224 p.

LECLERC (J.), 1990, « La notion de sépulture », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, n. s., t. 2, 3-4, p. 13-18.

LEDERMANN (S.), 1969, *Nouvelles tables types de mortalité*, INED, Travaux et Documents n°53 ; Presses Universitaires de France, Paris, 260 p.

LEGOUX (R.), LEGOUX (Y.), 1974, « Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine (Oise) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, n°1, 1974, p. 123-180.

LEGOUX (R.), 2005, *La nécropole mérovingienne de Cutry (Meurthe-et-Moselle)*. Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, tome XIV, 543 p.

LEGOUX (R.), 2011, *La nécropole mérovingienne de Bulles (Oise)*, Mémoires publiés par l'Association française d'Archéologie mérovingienne, tome XXIV. Volume 1 : Synthèse, 428 p. ; volume 2 : Catalogue des sépultures, 496 p.

LEGOUX (R.), PÉRIN (P.), VALLET (F.), 2009, *Chronologie normalisée du mobilier funéraire mérovingien entre Manche et Lorraine*, Bulletin de liaison de AFAM, N° hors série, 3^e édition revue et corrigée, Condé-sur-Noireau, 2009, 65 p.

LEPAGE (L.), 1988, « Quelques sépultures et objets du VI^e siècle du nord de la Haute-Marne », *Champagne et Bourgogne à l'époque mérovingienne*, Les Cahiers Haut-Marnais, Journées haut-marnaises d'art et d'histoire, 1987, n°175.

- LEPAGE (L.), 1992, *La ville gallo-romaine du Châtelet de Gourzon en Haute-Marne. II. Les travaux et les fouilles des XIX^e et XX^e siècles*, Textes présentés par Louis Lepage, Saint-Dizier, Centre d'études et de recherches de Préhistoire Haut-Marnaise, 512 p.
- LONGNON (A.), 1869, *Étude sur les pagi de la Gaule*, Paris, 196 p.
- LONGNON (A.), 1891, *Dictionnaire topographique de la Marne comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Imprimerie Nationale, Paris, 380 p.
- LORREN, (C.), 2001, *Fibules et plaques-boucles d'époque mérovingienne en Normandie, Contribution à l'étude du peuplement, des échanges et des influences de la fin du V^e au début du VIII^e siècle*, tome VIII des Mémoires publiés par l'AFAM, 554 p.
- LUKACS (J. R.), 1995, « The "caries correction factor" : a new method of calibrating dental caries rates to compensate for antemortem loss of teeth », *International journal of osteoarchaeology*, 5, p. 151-156.
- MARIN (J. Y.) *et al.*, 1992, *Les Barbares et la mer, Les migrations des peuples du nord-ouest de l'Europe du V^e au X^e siècle*, Catalogue d'exposition, Musée de Normandie Caen - Musée des Augustins, Toulouse.
- MARLOT DOM (G.), 1846, *Reims, Histoire de la ville, cité et université*, 4 vol., 1843-1846, Reims.
- MARTI (R.), 1995, « Das Grab eines wohlhabenden Alamannen in Altdorf UR, Pfarreikirche ST. Martin », *Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur-und Frühgeschichte*, Band 78, p. 83-131.
- MARTI (R.), 2000, *Zwischen Römerzeit und Mittelalter, Forschungen zur Frühmittelalterlichen Siedlungsgeschichte der Nordwestschweiz (4-10. Jahrhundert)*, Berichte aus Archäologie und Kantonsmuseum Baselland, volume 1 : Text, 407 p. ; volume 2 : Katalog, 280 p. et 301 pl. (Archäologie und Museum, 41).
- MARTIN (M.), 1991, *Das Spätromisch-frühmittelalterlich Gräberfeld von Kaiseraugst (KT. Aargau), Bâle, Basler Beiträge zur Ur-und-Frühgeschichte 5B1.*
- MARTIN (M.), 2002, « Krefelder Fibeltrachten der älteren Merowingerzeit », *Acta Praehistorica et Archaeologica*, Band 34, p. 113-12.
- MASSET (C.), SELLIER (P.), 1990, « Les anthropologues, les morts et les vivants », *Les nouvelles de l'archéologie*, 40, p. 5-8.
- MAUREILLE (B.), CASTEX (D.), DEPIERRE (G.), DAR (D.), 1995, « Les crânes déformés de Saint-Etienne (Beaune, Côte d'Or, V^e-VI^e siècles). Données archéologiques et anthropologiques », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 7, 1-2, p. 19-67.
- MÉDARD (F.), 2004, « Les textiles de la nécropole d'Erstein. L'exemple de vestiges minéralisés au contact de fibules ». *In : Trésors mérovingiens d'Alsace. La nécropole mérovingienne d'Erstein (6^{ème}-7^{ème} siècle après J.-C.)*, Catalogue d'exposition, Musée Archéologique de Strasbourg, 22 octobre 2004 - 31 août 2005, Série « Fouilles récentes » n° 6, Ed. Musées de la Ville de Strasbourg, Strasbourg, p. 34-36.
- MÉDARD (F.), 2007a, *Restes textiles minéralisés sur une boucle de ceinture du V^{ème} siècle mise au jour à Dugny-sur-Meuse (Meuse)*, Rapport d'analyse, 9 p.
- MÉDARD (F.), 2007b, « Étude de vestiges textiles conservés par oxydation sur des objets métalliques issus des sépultures mérovingiennes de Hégenheim ». *In : BILLOIN (D.) (dir.) 2007, avec la collaboration de CHÂTELET (M.), DENAIRE (A.), FEYEU (J.-Y.), GUERRA (M. F.), JEUNESSE (C.), PILET-LEMIERE (J.), MÉDARD (F.), PUTELET (O.), STUTZ (F.), THIOL (S.), WATON (M.-D.), Hégenheim « 45 rue de Hésingue », Rapport de fouilles archéologiques préventives, Inrap Grand-Est-Sud, 307 p.*
- MÉDARD (F.), 2009, « Étude de vestiges textiles conservés par oxydation sur des objets métalliques issus des sépultures mérovingiennes de Matzenheim-Obergewann (Bas-Rhin) ». *In : CHÂTELET (M.) (dir.) 2009, avec la collaboration de BOËS (E.), MÉDARD (F.), MOULHÉRAT (C.), PUTELET (O.), BURGEVIN (A.), ERTLEN (D.), SCHNEIDER (N.), SCHWARTZ (D.), TEGEL (W.), Matzenheim « Bodengewann » et Osthouse « Galgen » (bas-Rhin). Deux nécropoles mérovingiennes en limite de ban, Rapport final d'opération archéologique, Inrap GES, 2 vol., 213 p. et 242 p.*

MÉDARD (F.), 2012, La nécropole de Vitry-sur-Orne « Vallange » (Moselle). Textiles minéralisés sur le mobilier métallique. In : GUILLOTIN (S.), MAUDUIT (A.) (dir.), *Vitry-sur-Orne, Vallange (Lorraine, Moselle)*, Rapport final d'archéologie préventive, Antéa Archéologie, août 2012, vol. 1, 169-307.

MÉDARD (F.), 2015, Restes de tissus minéralisés sur trois éléments de parure issus de sépultures. Saint-Laurent-des-Hommes « Belou Nord » (Dordogne). Nécropole wisigothique. In : SCUILLER (C.), CALMETTES (P.) (dir.), 2015, *Aquitaine, Dordogne, Saint-Laurent-des-Hommes, Belou nord. Une occupation en vallée de l'Isle de la Préhistoire au second Moyen Âge*, 4 vol., Rapport d'opération, Inrap Grand Sud-Ouest, novembre 2015, vol. 2, 233-280.

MÉDARD (F.), ROHMER (P.), avec les contributions de MOULHÉRAT (C.), GUILLAUME (J.), 2006, « La nécropole mérovingienne d'Erstein (Bas-Rhin). Étude des textiles minéralisés au contact des fibules », *Revue Archéologique de l'Est*, t. 55, p. 307-322.

MÉDARD (F.), ROHMER (P.), avec la contribution de MOULHÉRAT (C.), 2007, « Das merowingerzeitliche Gräberfeld von Erstein (6. -7. Jh. n. Chr). Zur Untersuchung von mineralisierten Textilien an Fibeln ». In : RAST-EICHER (A.), WINDLER (R.) (dirs.), *Report from the IXth NESAT Symposium (North European Symposium for Archaeological Textiles)*, Näfels, p. 92-97.

MENGHIN (W.), 1983, *Das Schwert im Frühen Mittelalter, Chronologisch-typologische Untersuchungen zu Langsschwertern aus germanischen Gräbern des 5. Bis 7. Jahrhunderts n. Chr.*, Wissenschaftliche Beibände zum Anzeiger des germanischen Nationalmuseums, Band 1, Stuttgart, 367 p.

METZLER (J.), METZLER-ZENS (N.), MÉNIEL (P.), 1999, *Lamadelaie, une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Dossiers d'archéologie du musée national d'histoire et d'art VI, Luxembourg, 1996, 471 p.

MILLET (E.), s. d., *le Tardenois marnais*, s.l., s.d.

MOLNAR (S.), 1972, « Tooth wear and culture. A survey of tooth functions among some prehistoric populations », *Current Anthropology*, 13, p. 511-526.

MOORREES (C.F.A.), FANNING (E.A.), HUNT (E.E. Jr), 1963, « Age variation of formation stages for ten permanent teeth », *Journal of dental research*, vol. 42, n°6, nov-déc 1963, p. 1490-1502.

MOULHÉRAT (C.), 2004, Les vestiges textiles minéralisés découverts dans la nécropole de Prény « Bois Lasseau » (Meurthe-et-Moselle), Rapport d'analyse CERTA/C2RMF, 15 p.

MOULHÉRAT (C.), 2010, « Analyse des restes de tissus conservés sur les objets restaurés (221/4-235/9) ». In : PARESYS (C.) (dir.), *Savigny-sur-Ardres (51), nécropole du haut Moyen Âge*, rapport final d'opération archéologique, Inrap Grand Est Nord, Saint-Martin-sur-le-Pré, volume 1, p. 160-164.

MURAIL (P.), BRŮŽEK (J.), HOUËT (F.) et al., 2005, « DSP : a tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, tome 17, fascicule 3-4, Paris, p. 167-176.

PALFI (G.), 1997, « Maladies dans l'Antiquité et au Moyen Âge. Paléopathologie comparée des anciens gallo-romains et hongrois », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 9, 1-2, p. 1-206.

PALFI (G.), DUTOUR (O.), 1996, « Les marqueurs d'activité sur le squelette humain. Aspects théoriques et application à des séries ostéoarchéologiques européennes ». In : Buchet (L.) (dir) *L'identité des Populations archéologiques*, XV^e rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, APDCA, Sophia Antipolis, p. 245-269.

PARESYS (C.), 2009, *Saint-Étienne-au-Temple, le Champ Henry*, Rapport final d'opération archéologique préventive, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 208 p.

PARESYS (C.), TRUC (M.-C.), CULOT (S.), SAUREL (M.), DUGOIS (F.), ACHARD-COROMPT (N.), 2010, *Savigny-sur-Ardres, Marne, « la Croix Cassée »*, fouille d'un cimetière mérovingien, Rapport final d'opération, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2 volumes, 222 p. et 293 p.

PARESYS (C.), 2011, *Arcis-sur-Aube, 40 route de Troyes*, Rapport final d'opération archéologique préventive, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 182 p.

PÉCHENARD (P.L.), 1883, *Histoire du diocèse d'Igny de l'ordre de Cîteaux, au diocèse de Reims*, Reims, 627 p.

PÉRIN (P.), 1972, «Trois tombes de «chefs» du début de l'époque mérovingienne : les sépultures n° 66, 68 et 74 de la nécropole de Mézières (Ardennes)», *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, n° 4, octobre - décembre 1972, p. 3-70.

PÉRIN (P.), avec une contribution de LEGOUX (R.), 1980, *La datation des tombes mérovingiennes. Historique, méthodes, applications*, Genève, Droz, 433 p. (IV^e section de l'École pratique des Hautes Études, Hautes Études médiévales et modernes, V, 39).

PÉRIN (P.), (dir.) (avec la coll. de Velay (P.) et Renou (L.)), 1985, *Collections mérovingiennes*, Paris, Imprimerie municipale, 859 p. (*Catalogues d'Art et d'Histoire du Musée Carnavalet*, t. II).

PETITJEAN (M.), 1989, *Le mobilier funéraire des cimetières de Joches-Coizard et Broussy-le-Petit (Marne IV^e-VII^e siècles) dans la collection de Baye du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain en Laye*, Mémoire de l'école du Louvre, 1989, vol. 1 : 247 p. et vol. 2 : 207 p.

PHILIPPE (J.), 2000, *Les fibules de Seine-et-Marne du 1^{er} siècle av. J.-C. au 5^e ap. J.-C.*, Nemours, Groupement archéologique de Seine-et-Marne : Musée de préhistoire d'Île-de-France, service départemental d'archéologie de Seine-et-Marne, 234 p. (*Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne*, 1).

PIETRUK (F.), 2005, *Les fibules romaines des Musées de Metz*, Metz, Éditions Musées de Metz, 72 p.

PILET (C.), 1980, *La nécropole de Frénoville. Étude d'une population de la fin du III^e à la fin du VII^e siècle*, B.A.R. International Series 83, Oxford, 1980, 3 vol.

PILET (C.), ALDUC-LE-BAGOUSSE (A.) BLONDIAUX (J.), BUCHET (L.), GRÉVIN (G.), PILET-LEMIÈRE (J.), 1990, «Les nécropoles de Giberville (Calvados) fin du V^{ème} s.-fin du VII^{ème} s. ap. J.-C.», *Archéologie médiévale*, Caen, tome 20, p. 3-140.

PION (C.), 2009, *La pratique du remploi dans les sépultures mérovingiennes de Belgique. Entre recyclage, esthétique et symbolique*, Mémoire

de Master inédit, Université Libre de Bruxelles, 2008-2009.

PION (C.), 2011, «À propos d'objets protohistoriques et romains déposés dans les tombes mérovingiennes de Belgique», *Société Tournaisienne de Géologie, Préhistoire et Archéologie*, XII, n° 6, sep. 2011, p. 165-184.

PION (C.), 2012, «La pratique du remploi dans les sépultures mérovingiennes de Belgique. Entre recyclage, esthétique et symbolique», *Cahiers des Thèmes Transversaux ArScAn. Archéologies et Sciences de l'Antiquité - UMR 7041*, X, 2009-2010, p. 47-54.

POIRIER-COUTHANSAIS (F.), 1974, *Les abbayes bénédictines du diocèse de Reims*, Paris, 563 p.

POLET (C.), ORBAN (R.), 2001, *Les dents et les ossements humains. Que mangeait-on au Moyen Âge ?*, Institut Royal des sciences naturelles de Belgique, Turnhout, Brepols, 183 p.

POULAIN (C.), 1988, «Le peuplement des cantons de Fismes et de Ville-en-Tardenois pendant le haut Moyen Âge (V-X^e siècle)», *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, t. 81, n°4, p. 39-87.

PROUST (C.), MÉDARD (F.), SCULLER (C.), sous presse, Exemples de restes organiques minéralisés du site de Belou Nord à Saint-Laurent-de-Hommes (24). In : *Du Royaume goth au Midi mérovingien*, Actes des XXXIV^{ème} journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Toulouse, 6-8 novembre 2013.

RAST-EICHER (A.), 2003, «Frühmittelalterliche Umhänge aus Fraueng der Nord- und Nordostschweiz». In : BENDER-JORGENSEN L., BANCK-BURGESS J., RAST-EICHER A. (eds), *Textilien aus Archäologie und Geschichte*, Festschrift für Klaus Tidow, Neumünster, p. 112-131.

RAVAUX (J-P.) (dir.), 1992, *La collection archéologique de Mme Perrin de la Boullaye*, Châlons-sur-Marne, Société des amis des musées de Châlons-sur-Marne, 494 p+12 pl. couleur.

REVILLION (S.), 1995, «Technologie du débitage laminaire au Paléolithique moyen en Europe septentrionale : état de la question», *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n° 92, 4, p. 425-441.

- RIHA (E.), 1979, *Die romischen Fibeln aus Augst und Kaiseraugst*. Forschungen in Augst, Bd. 3, Augst, 221 p., 80 pl., 1979.
- ROTH (H.), THEUNE (C.), 1995, *Das frühmittelalterliche Gräberfeld bei Weinngarten (Kr. Ravensburg), I., Katalog der Grabinventare, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg*, 241 p., 295 pl.
- SCAPULA (J.), 1951, «Le cimetière mérovingien de «Villiers-Derrière» à Gyé-sur-Seine», *Revue archéologique de l'Est*, II, 1951, p. 142-151.
- SCHEERS (S.), 1983, *La Gaule Belgique. Numismatique celtique. Deuxième édition*, Louvain, 1983 (*Traité de numismatique celtique* II).
- SCHEUER (L.), BLACK (S.), 2004, *The juvenile skeleton*, Londres, Elsevier Academic Press, 485 p.
- SCHIEK (S.), 1992, *Das Gräberfeld der Merowingerzeit bei Oberflacht*, 1992, 166 p. et 113 pl.
- SCHMITT (A.), 2001, *Variabilité de la sénescence du squelette humain. Réflexions sur les indicateurs de l'âge au décès : à la recherche d'un outil performant*, Bordeaux : Thèse de l'Université de Bordeaux 1, 2001, 347 p. inédit.
- SCHMITT (A.), 2005, «Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque», *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, nouvelle série, tome 17, n° 1-2, Paris, p. 89-101.
- SCHÜLZE-DÖRLAMM (M.), 2009, *Byzantinische Gürtelschnallen und Gürtelbeschläge im Römisch-Germanischen Zentralmuseum, Teil II. Die Schnallen mit Scharnierbeschläg und die Schnallen mit angegossenem Riemendurchzug des 7. bis 10. Jahrhunderts*. Kataloge RGZM 30,2 (Mainz 2009), 406 p.
- SÉGUY (I.), BUCHET (L.), 2011, *Manuel de paléodémographie*, Les manuels de l'Ined, Paris, 431 p.
- SEHIER (E.), 2005, *La place de l'activité textile au sein de l'habitat rural du haut Moyen Âge dans le Grand-Ouest de la France (Normandie, Bretagne et Pays de la Loire)*, Mémoire de Master 1 d'histoire médiévale dirigé par M. Claude LORREN, Université de Caen Basse-Normandie, UFR d'histoire, Novembre 2005, 2 vol, 266 p.
- SEHIER (E.), 2009, *La place de l'activité textile au sein de l'habitat rural du haut Moyen Âge dans le Centre et le Nord de la France (Centre, Picardie, Nord-Pas-de-Calais)*, Mémoire de Master 2 d'histoire médiévale dirigé par M. Claude LORREN, Université de Caen Basse-Normandie, UFR d'histoire, Novembre 2009, 2 vol, 228 p.
- SEILER-BALDINGER (A.-M.), 1991, *Systematik der Textilten Techniken*, Basler Beiträge zur Ethnologie, Basel 1991, 290 p.
- SINDONINO (S.), DEGOBERTIÈRE (S.), 2008 : Deux sépultures privilégiées d'époque mérovingienne à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne). *Mémoires de l'AFAM, actes des 26e journées internationales d'archéologie mérovingienne*, Nancy, 22-25 septembre 2005, p. 283-288.
- STEINER (L.), MENNA (F.), PERRÉARD LOPRENO (G.), 2000, *La nécropole du Pré de la Cure à Yverdon-Lès-Bains*, Lausanne, volume 1, 190 p.
- STRIEWE (K.), 1996, *Studien zur Nauheimer Fibel und ähnlichen Formen des Spätlatènezeit*, Espelkamp, 1996, 320 p. (Internationale Archäologie 29).
- TEGEL (W.), 2004, «Les restes de bois sur des objets en métal d'Erstein», *Trésors mérovingiens d'Alsace, la nécropole d'Erstein (6^e-7^e siècle après J.-C.)*, Musées de Strasbourg, Fouilles récentes en Alsace, tome 6, p. 84-85.
- THOMAS (B.), 1969, *La châteltenie de Courville à la fin du Moyen-Âge*, Reims.
- TROTTER (M.), GLESER (G. C.), 1952, «Estimation of stature from long bones of American White and Negroes», *American Journal of Physical Anthropology*, vol. 10, p. 463-474.
- TROTTER (M.), GLESER (G. C.), 1958, «A re-evaluation of estimation of stature based on measurements of stature taken during life and long bones after death», *American Journal of Physical Anthropology*, 16, p. 79-124.
- TRUC (M.-C.), avec la collaboration de BELL (B.), CABART (H.), CALLIGARO (T.), et al., 2008, «Trois

riches tombes du VI^e siècle sur le site de La Tuilerie à Saint-Dizier (Haute-Marne)». In : GUILLAUME (J.), PEYTREMANN (E.) dir., *L'Austrasie. Société, économies, territoires, christianisation, Actes des XXVI^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Nancy 2-25 septembre 2005, Mémoires publiés par l'Association française d'archéologie mérovingienne*, tome XIX, Nancy, p. 313-331.

TRUC (M.-C.) (dir.), avec la collaboration de BELL (B.), CABART (H.), CALLIGARO (TH.), et al., 2009, *Saint-Dizier «La Tuilerie», sépultures aristocratiques et habitat du haut Moyen Âge, rapport de fouille*, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 4 volumes (volume 1 : texte, 203 p. ; volume 2 : figures, 143 pl. ; volume 3 : annexes, 198 p ; volume 4 : corpus du mobilier, 276 p. + pl).

TRUC (M.-C.), 2010, «Le mobilier funéraire». In : BONNABEL (L.), DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.) (dirs.), 2010, *Arrentières « Cercueil », Vestiges d'une nécropole mérovingienne*, rapport final d'opération, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, p. 27-41.

TRUC (M.-C.), 2012, «Les armes». In : DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.), TRUC (M.-C.) (dirs.), 2012, *Archéologie de la nécropole du haut Moyen Âge en Champagne-Ardenne, rapport intermédiaire de Projet d'Action Scientifique*, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, 2012, p. 36-53.

TRUC (M.-C.) (dir.), 2015, *Pont-sur-Seine (Aube) «La Gravière site 1». De la nécropole mérovingienne au cimetière médiéval*, rapport de fouille, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, SRA Champagne-Ardenne, 7 volumes.

TRUC (M.-C.), 2016, «Le mobilier des tombes mérovingiennes». In : DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (S.) (dir.), *Bâtiments néolithiques, aire funéraire antique et nécropole mérovingienne à Bazancourt « les Prés », Rapport de fouille*, Inrap GEN, Saint-Martin-sur-le-Pré, vol. 1, p.152-213.

URBON (B.), 1991, « Spanschäftung für Lanzen und Pfeile ». In : *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 16, p. 127-131.

URLACHER (J.-P.), PASSARD (F.), MANFREDI-GIZARD (S.), 1998, *La nécropole mérovingienne de la Grande Oye à Doubs, département du Doubs, VI-VII^e siècles après J.-C.*, Mémoires de l'Association

Française d'Archéologie Mérovingienne, tome X, Saint-Germain-en-Laye, 440 p.

VALENTIN Abbé, 1864, « Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux du canton de Fismes », *Travaux de l'Académie de Reims*, 40e vol., 1863-1864, n°3 et 4, p. 215.

VIELITZ (K.), 2003, *Die Granatscheibenfibeln der Merowingerzeit*, Europe Médiévale 3, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 262 p.

VON SCHNURBEIN (A.), 1987, *Der alamanische Friedhof bei Fridingen an der Donau (Kreis Tuttlingen)*, Forschungen und Berichte zur Vor- und Frühgeschichte in Baden-Württemberg, 169 p., 121 Tafel.

VRIELYNCK (O.), 2006-2007, *La nécropole mérovingienne de Bossut-Gottechain, commune de Grez-Doiceau, Brahan Wallon*, Catalogue d'exposition, espace archéologique Saint-Pierre, Namur.

WINDLER (R.), 1994, *Das Gräberfeld von Elgg und die Besiedlung der Nordostschweiz im 5.-7. Jh.*, Zürcher Denkmalpflege, Archäologische Monografien 13, 356 p.

ZAMMIT (J.), 1992, « Nouvelles perspectives en anthropologie des populations anciennes : paléo épidémiologie et approche de l'état sanitaire ». In : CRUBÉZY (E.), DUDAY (H.), SELLIER (P.), TILLIER (A.M.) (dirs.), *Anthropologie et archéologie : dialogue sur les ensembles funéraires*, Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 2, (3-4), p. 149-158.

SOURCES INÉDITES :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE, ANNEXE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE :

• **Série 3 P : cadastre napoléonien**

- 3 P 1249/16 : Cadastre de Savigny-sur-Ardres, Section E1. 1838.
- 3 P 547/2 : état de section des propriétés foncières non bâties et bâties. 1838

• **19 H : Abbaye Notre-Dame d'Igny**

- 19 H 1 : 1683. Inventaire des archives de l'abbaye Notre-Dame d'Igny.
- 19 H 3 : 1126-1231, Chartes de seigneurs ecclésiastiques.
- 19 H 7 : 1234-1786. Biens.
- 19 H 59. 1145-1709 Savigny (I)

• **27H : Prieuré de Belval**

- 27 H 13 : 1782. Savigny-Sur-Ardres.

• **1G, Églises paroissiales**

- 1 G 1912 : Savigny-sur-Ardres. Testaments (1688-1744).

• **Série 4 E : Fonds notariés**

- 4 E 29027 : Maître Laduré, Rosnay

• **Série E : Titres féodaux**

- 1 E 66 : 1434-1770.

• **F 12 : Fonds Lhote**

- Carte itinéraire de la route de Paris en Allemagne dans la traversée de la Champagne (s.d. XVIIIe s.)

• **Série C : Administration provinciale**

- Cartes itinéraires grandes routes, 1786 : Route de Paris en Allemagne par Epernay et Chaalons.

• **Série Q : vente de biens nationaux**

- 1 Q 5402 : Savigny-sur-Ardres. 1790-An IV.

• **Série O : Administration communale, à partir de 1800**

- 2 O 4099 : Savigny. Cimetière (1868-1935)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA MARNE, ANNEXE DE REIMS :

• **Série 2 G : archevêché de Reims**

- 2 G 84 : 1484-1765. Courville, Savigny-sur-Ardres.
- 2 G 92 : 1449-1465. Courville, comptes du prieuré de St-Gilles.
- 2 G 143 : 1756-1776. Terriers de Courville, Cohan, Fresnes, Vieil-Arcy, Unchair, Breuil, Savigny-sur-Ardres.
- 2 G 153. 1334-1777. Savigny-sur-Ardres : fol°129 à 132.
- 2 G 162. 1757-1750. Actes notariés concernant le temporel des archevêques de Reims (suite).
- 2 G 163. 1781-1789. Actes notariés concernant le temporel des archevêques de Reims (suite).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE REIMS, CARNÉGIE :

PER CH Atlas 2 : Courrier de la Champagne, journal de Reims, année 1885



Société Archéologique Champenoise

Bureau :

Président : Michel GODIN
Vice-présidente : Nicole POULAIN
Trésorier : Gérard MARTIN
Trésorier-adjoint : Denis MENET
Secrétaire : Laurence MILLOT
Secrétaire-adjointe : Odile LEBARBIER

Siège social et adresse postale :

S.A.C. Boîte aux lettres 48
Maison de la vie associative - Bureau 305
122 bis, rue du Barbâtre
51100 Reims
Internet : www.sac.asso.fr
Courriel : contact@sac.asso.fr

Cotisations :

Elles sont dues dès le début de l'année et sont payable de préférence,
par versement au C.C.P de la Société : SAC 630-29 K Châlons-en-Champagne
IBAN : FR23 2004 1010 0200 6302 9K02 319

BIC : PSSTFRPPCHA

Le montant de la cotisation annuelle pour 2017 est fixé à
personne physique (sans livraison) : 35 euros
personne physique (avec livraison) : 45 euros
personne morale et collectivité : 50 euros

En échange de cette cotisation,
les bulletins de la Société Archéologique Champenoise vous sont remis gracieusement.

Directeur de la publication :

Michel Godin

Les textes publiés dans ce bulletin n'engagent que leurs auteurs



